L'HERMÈS,

JOURNAL

DU MAGNÉTISME ANIMAL.

Tous les exemplaires sont signés par l'Editeur.

IMPRIMERIE D'AUGUSTE BARTHELEMY,
Rue des Grands-Augustins, n. 10.

L'HERMÈS,

JOURNAL

DU

MAGNÉTISME ANIMAL,

PUBLIÉ

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS

DE LA FACULTÉ DE PARIS.

Expérience et Observation.

QUATRIÈME ANNÉE. — TOME IV.

PARIS

MADAME LÉVI, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

QUAI DES AUGUSTINS, N° 25.

1829.

Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
Wellcome Library

https://archive.org/details/s1id13377810

L'HERMÈS,

JOURNAL

DU MAGNÉTISME ANIMAL.

OBSERVATIONS SUR LE MAGNÉTISME,

Faites par M. VARNIER, *et communiquées par ce médecin à la Société magnétique, séance tenante en* 1786.

Une doctrine qui présenterait l'explication des phénomènes de la nature d'une manière plus simple, plus claire et plus précise que toutes celles émises jusqu'à ce jour, qui déduirait d'un petit nombre de principes la révélation d'un grand nombre de mystères physiques, enfin qui serait avare de théorèmes et prodigue de conséquences; cette doctrine, dis-je, ne serait-elle pas précieuse au philosophe, et ne mériterait-elle pas de devenir l'objet de ses méditations et de ses recherches les plus assidues? Si elle réunissait à tous ces avantages celui de devenir un principe d'utilité publique, si ses démonstrations et ses preuves se trouvaient dans l'application de sa théorie, et que cette application formât un art nouveau, que cet art contribuât à la félicité générale et au bien-être individuel, ne devrait-on pas la considérer comme une sorte de propriété publique, et mettre son étude au rang des devoirs imposés par la nature à tous les hommes?

Qui de vous, messieurs, ne reconnaît à ces traits la doctrine simple et lumineuse dont la pratique vous a si souvent secondés et les effets si vivement intéressés? Qui de nous n'éprouve pas le besoin de la reconnaissance envers l'homme de génie, que l'auteur de tout ce qui est, semble avoir choisi pour soulever le voile avec lequel la nature couvre ses opérations mystérieuses, opérations que des fourbes adroits et méchans pourraient faire servir à abuser l'ignorant et le superstitieux?

Il n'appartient point au sujet dont je me suis proposé de vous entretenir, de vous parler de la théorie de la science nouvelle, que nous devons incontestablement à M. Mesmer, et qu'il a nommée magnétisme animal. Cette théorie vous a été présentée et développée dans le cours qui vous a été fait l'année dernière, d'une manière trop nette et trop frappante pour ne pas vous être devenue familière; permettez-moi seulement de vous donner quelques détails sur son application, en vous présentant un exposé succinct de mes travaux magnétiques, ainsi que celui des succès dont ils ont été couronnés.

Lorsque je fus bien convaincu de la supériorité de l'application du magnétisme animal, relativement aux autres moyens de guérir dans un grand nombre de cas, je n'hésitai pas à l'employer dans ma pratique, me mettant aussi peu en peine des tracasseries que cette conduite pourrait me causer, que des sacrifices de toute espèce qu'elle pourrait commander.

Ils ont été grands ces sacrifices, ils ont été souvent bien pénibles; aucun d'entre vous, messieurs, ne les ignore; il en est même plusieurs qui ont éprouvé combien l'homme paisible et dévoué au soulagement des êtres souffrans, est péniblement affecté de se voir arracher non seulement la considération et l'amitié de ses confrères, mais encore d'en être traité comme l'homme vil qui aurait manqué aux devoirs les plus sacrés. Je puis cependant assurer que je ne conserve aucun regret; j'ai trouvé un ample dédommagement dans le bien dont je suis devenu le dispensateur, et

j'ai regardé comme une noble récompense l'approbation que des ames sensibles et élevées ont donnée à ma conduite. Je croirais superflu de vous entretenir plus long-temps de ce qui m'est personnel, si l'honneur que j'ai eu d'être choisi par madame la DUCHESSE DE BOURBON pour diriger le traitement magnétique qu'elle a jugé à propos d'établir dans sa terre du Petit-Bourg pour le soulagement de ses vassaux, n'était pas dans le cas d'être agréable à la Société, en lui annonçant un nouveau protecteur du magnétisme, encore plus distingué par ses vertus éminentes et par l'élévation de son ame que par sa naissance et ses dignités. Cette occasion favorable me met dans le cas de vous présenter la comparaison de deux traitemens magnétiques : l'un au milieu de l'air épais de la ville, du trouble des passions et de toutes les complications des causes morbifiques; l'autre dans un air pur, au mileu des arbres, sur des gens simples qui, connaissant le prix de la santé, s'abandonnent avec confiance aux moyens de guérison qu'on leur présente.

On peut traiter magnétiquement les malades de deux manières, ou isolés et traités à des heures marquées par un seul et même magnétiseur, ou rassemblés dans un même lieu, et soumis à l'action du magnétisme accumulé sur différens corps.

Ces deux manières ont leurs avantages et leurs inconvéniens : la première, plus simple, plus tranquille, plus faible, exige de la part du magnétiseur un temps si considérable, qu'il lui est impossible d'étendre sa bienfaisance sur un grand nombre d'individus; la seconde a pour inconvénient d'être quelquefois un peu trop forte et le plus souvent trop bruyante pour les personnes très-irritables; mais elle a le précieux avantage d'agir d'une manière continue, de déterminer par là les mouvemens de la nature qui tendent à la crise, et d'agir plus efficacement sur ceux qui n'ont pas une grande sensibilité.

On lui a reproché d'établir une réaction du fluide d'un malade sur l'autre, et d'occasioner par là des accidens fâcheux. Mais bien loin que ce reproche soit fondé, un examen

attentif fait connaître que ces accidens, regardés comme fâcheux, ne sont que des mouvemens critiques qui deviennent au contraire très-avantageux, et qu'il en résulte une action plus forte qui tend à l'accélération de la guérison. Si l'on n'a pas vu sortir guéris des traitemens de Paris un aussi grand nombre de malades qu'on le désirerait, il faut l'attribuer aux obstacles de toute espèce que le magnétisme a éprouvés; obstacles qui n'ont laissé à sa disposition que les malades les plus désespérés. Parmi ceux que j'ai soignés, et qui n'ont pas suivi le traitement assez long-temps pour être guéris, j'en ai vu peu qui n'aient éprouvé un soulagement marqué plus ou moins considérable, suivant l'ancienneté ou la gravité de leur maladie.

Si vous vous rappelez, messieurs, ce qui vous a été présenté dans le cours magnétique sur l'influence des corps les uns sur les autres, sur la formation des courans généraux et particuliers, sur la manière dont les grands mouvemens dans les courans enveloppent et rectifient les mouvemens des courans qui ont moins de force, vous concevrez aisément comment et pourquoi, dans les traitemens conduits régulièrement, l'action est plus soutenue, comment elle est mieux dirigée de la part du magnétiseur, et comment de tous les mouvemens particuliers il en peut résulter d'avantageux à la volonté de celui qui dirige le traitement.

C'est ainsi que M. Mesmer, seul possesseur de sa découverte, et unique dispensateur des moyens magnétiques, en dirigeait l'influence sur un grand nombre d'individus, et a produit les effets avantageux qui ont inspiré la plus grande confiance dans un moyen nouveau, inconnu, et qui paraissait si extraordinaire.

Une personne en crise me l'a parfaitement développé, et m'a fait sentir les avantages d'une manière de traiter, inactive en apparence, mais en effet des plus efficaces. Car ce sont moins ces attouchemens longs et réitérés, ces différens procédés que chacun varie suivant son idée ou sa fantaisie, et auxquels les malades sont souvent trop accoutumés pour

en ressentir des effets, qui produisent les grandes cures ; c'est une *attention* et une *intention soutenues* et bien dirigées, qui mettent en jeu l'action vitale et en réveillent les mouvemens, qui tendent, par différens moyens et de différentes manières, à la guérison. Lorsque ces mouvemens sont excités, il faut les laisser opérer leur effet, pour lequel ils mettent plus ou moins de temps : une action réitérée avant leur terminaison trouble plutôt qu'elle ne sert, et retarde au lieu d'accélérer cette guérison. Les personnes en crise l'indiquent elles-mêmes ; quelques-unes reculent plus ou moins le temps de leur traitement, et indiquent les heures et le temps que la crise doit durer ; et en général, à moins qu'elles ne soient tourmentées par des accidens symptomatiques qu'il faille calmer, elles demandent très-peu d'attouchemens, et aiment à passer paisiblement le temps de cette crise, qui est un effort continuel des forces vitales contre les obstacles qui forment la maladie.

Dans tous les temps les médecins observateurs ont regardé les maladies aiguës comme des efforts de la nature contre les causes de destruction ; et, en conséquence, ils ont cherché à seconder ses efforts en modérant l'activité lorsqu'ils la croyaient dangereuse.

Ceux de ces observateurs qui ont suivi le mieux la marche de la nature, ont reconnu des mouvemens de plusieurs espèces, les uns qui n'étaient que des accidens qu'il était nécessaire de calmer, et d'autres qui étaient salutaires et qu'il fallait favoriser : ils ont reconnu dans ces derniers une marche qui leur indiquait le terme et le moyen de la guérison ; mais il leur manquait des moyens naturels et assez efficaces pour calmer les mouvemens préjudiciables, soutenir et entretenir jusqu'à la fin les mouvemens avantageux. Le magnétisme les fournit ces moyens, en calmant, comme on vous l'a enseigné, les symptômes symptomatiques, et en excitant les symptômes critiques de manière à augmenter en apparence la perturbation pour accélérer la coction et rendre l'évacuation plus facile. C'est ce que j'ai observé plusieurs fois en magnétisant en particulier des malades attaqués de

fièvres inflammatoires, de fièvres putrides, de fièvres malignes et de fièvres d'accès.

On appelle fièvres inflammatoires toutes les maladies dans lesquelles il y a inflammation dans quelques organes importans pour la vie, parce que jamais cette inflammation n'existe sans un mouvement fébrile. On reconnaît ce genre de maladie par la chaleur ou l'ardeur, la sécheresse et la douleur. Les pleurésies, péripneumonies ou fluxions de poitrine, la frénésie, les coliques violentes, les rhumatismes aigus sont de ce genre. La nature termine par ses propres efforts ces espèces de maladies de quatre manières différentes. La première est la résolution ; elle arrive lorsque, l'effort surmontant la résistance, l'obstruction se termine par la résorption de l'humeur qui engorgeait les vaisseaux ; la seconde est par la suppuration, lorsque la résistance excédant l'effort la résorption ne peut avoir lieu ; l'action se continuant sur l'organe engorgé, brise les parois des vaisseaux obstrués, continue son action sur la matière qu'il contenait, et réduit le tout en un fluide homogène appelé pus, qui devient susceptible d'évacuation ; la troisième terminaison est par induration, lorsque la résistance est tellement supérieure à l'action que cette action vient échouer contre ; alors la matière engorgée s'épaissit de plus en plus, et, devenant incapable d'être atténuée, se durcit et forme une espèce de corps étranger ; la quatrième terminaison est la gangrène ou sphacèle, qui arrive lorsque l'action est très-vive et la résistance si considérable qu'elle ne permet pas l'effet de l'action. La partie engorgée perd son organisation et en même temps sa vie, et l'effort de la nature tend alors à la séparer. J'ai vu le magnétisme être utile pour les deux premières terminaisons ; je l'ai vu favoriser la résolution de manière à raccourcir le temps de la maladie, en sorte qu'une fluxion de poitrine, pour laquelle il faut ordinairement quatorze jours, se termina du 7e au 9e ; je l'ai vu aussi favoriser l'issue du pus tout formé par différentes voies que la nature seule sait se frayer.

Dans des corps forts et vigoureux l'on n'aurait certaine-

ment besoin d'aucun autre secours que du magnétisme pour le traitement de ces maladies; il opérerait lui seul ces crises d'évacuation sanguine que les anciens ont observées et dont ils ont donné les signes. Mais dans des constitutions délicates telles que les nôtres, il faut aider la nature par d'autres moyens, parce que le magnétisme agissant plus sur les solides, dont il soutient l'élasticité en réveillant l'irritabilité sur les fluides, ces secours surabondans deviennent un obstacle qu'il est nécessaire d'écarter; en conséquence il est indispensable dans ces maladies d'évacuer la trop grande quantité de sang par des saignées plus ou moins abondantes suivant les forces, et faites au commencement; le défaut de ce moyen a rendu quelquefois l'action du magnétisme infructueuse et a causé des malheurs. D'un autre côté, les corps sur lesquels on est à portée d'opérer n'étant pas aussi purs qu'ils devraient l'être, les maladies inflammatoires sont compliquées; s'il y a beaucoup d'humeurs dans les premières voies, les vomitifs deviennent indispensables.

On appelle fièvres putrides les maladies où les caractères d'inflammation sont moins caractérisés que dans les précédentes, et dans lesquelles les premieres voies sont surchargées d'humeurs dépravées. La nature tend de même à atténuer ces humeurs par des efforts plus ou moins violens, et à en débarrasser tous les organes.

Le magnétisme sert encore à animer son action et à raccourcir le terme de la guérison, qui, d'ordinaire, est du quatorzième au vingt-unième, et rend ainsi la durée de la maladie beaucoup moindre, en favorisant ou en accélérant la coction; mais il faut aussi lever les obstacles en évacuant d'abord avec les émétiques, et en soutenant les évacuations par des boissons laxatives, telles que des dissolutions de crême de tartre. Dans des corps forts et vigoureux magnétisés dès l'invasion, le magnétisme peut cependant déterminer les évacuations par le vomissement sans aucun autre secours, et j'ai vu magnétiser, dans ce cas, un homme fort et vigoureux, qui, à la suite d'un long voyage et de

fatigues excessives, avait tous les signes de l'invasion d'une maladie grave; je l'ai fait vomir, par la seule magnétisation, six euvettes de bile dépravée et d'humeurs; chaque évacuation était précédée d'un froid très-vif qui saisissait la poitrine et qui n'était autre chose qu'un signe critique. Dès ce moment tout se calma, et en trois jours la parfaite harmonie fut rétablie.

Les fièvres malignes sont des maladies aiguës dans lesquelles les symptômes apparens ne paraissent pas d'une grande importance; tandis qu'il y a des caractères qui annoncent une grande lésion. Le pouls paraît très peu accéléré, la langue peu sèche, les évacuations d'une bonne qualité; cependant il y a un grand abattement, pesanteur de tête, des absences, du tremblement, des soubresauts dans les tendons, et quelque léger mouvement convulsif; tous ces symptômes au commencement sont si légers qu'ils fixent très peu l'attention, et que de fort habiles gens y sont quelquefois trompés; mais ils deviennent dans le cours de la maladie des plus graves, et la maladie minant sourdement, produit des ravages qui deviennent incurables. J'ai vu le magnétisme produire les effets les plus avantageux dans ce cas, calmer d'une manière évidente ces symptômes toujours effrayans pour un homme instruit, relever les forces, augmenter la fièvre et redonner à la maladie un caractère. La continuité de la magnétisation a déterminé à la fin des crises salutaires; la terminaison, qui est toujours longue dans ces maladies lorsqu'elle est heureuse, et qui va d'ordinaire de quarante à soixante jours avec une convalescence toujours désagréable, n'a été dans un sujet que jusqu'au quatorzième, dans un autre au vingt-unième, et la convalescence a été courte. Dans cette maladie comme dans les autres il faut suivre, lorsqu'elle est développée, les indications que la nature présente, soit pour les saignées, soit pour les évacuans; j'ai même fait baigner lorsque la roideur et la sécheresse étaient considérables.

Les fièvres d'accès sont celles où la nature laisse un intervalle entre les efforts qu'elle fait pour la guérison. On les

distingue en rémittentes et intermittentes. Les rémittentes sont celles où la fièvre est continue, mais où il survient un redoublement marqué par le frisson à des heures ou à des jours déterminés; les intermittentes sont celles où les accès ne reviennent qu'à des jours et à des heures déterminés, et où les intervalles sont absolument sans fièvre. J'ai appliqué le magnétisme aux unes et aux autres, et j'ai vu qu'il raccourcissait le frisson et terminait la durée de la fièvre en augmentant la chaleur et en produisant des évacuations plus considérables à la fin de l'accès par les sueurs et par les urines.

Les bornes de ce discours ne me permettent pas d'entrer dans un plus grand détail à ce sujet et de donner des observations particulières; j'ai préféré en former un résumé succinct qui fasse connaître à la société les avantages du magnétisme dans les circonstances importantes où la nature développe toute son énergie.

Dans les maladies chroniques le magnétisme sert à rappeler cette énergie et à ramener l'ordre du mouvement, toujours nécessaire pour une parfaite guérison. Il ne suffit pas pour guérir de faire cesser des symptômes désagréables et importuns, on aggrave souvent la maladie en les arrêtant : car ils sont, comme il arrive le plus souvent, de nature à opérer une crise, et par conséquent un état maladif grave en apparence. Si on parvient à les suspendre, la cause morbifique gagne d'autant et mine souvent de manière à altérer l'organisation et à rendre la maladie incurable par la suite; c'est la raison pour laquelle les personnes qui viennent à nos traitemens voient reparaître les maux anciens qui les ont affectées avec tout l'appareil des symptômes que l'on a crus guéris par les remèdes dont on avait fait usage précédemment. J'en citerai quelques exemples, et l'on verra dans tous, la nature agissante et animée par le magnétisme, opérer plus ou moins lentement la guérison, mais l'opérer d'une manière sûre. Je ne parlerai que de ceux de mes malades qui ont suivi mon traitement, chez lesquels il s'est présenté des phénomènes qui méritent de piquer la curio-

sité, car il y en a eu quelques-uns de guéris sans aucun phénomène apparent, et d'autres qui, avec la plus grande apparence de guérison, se sont retirés sans avoir la patience d'aller jusqu'au bout. J'ai eu entre autres un écrouelleux dont une partie des glandes avaient été fondues, mais que la longueur du traitement a effrayé parce que l'action passait alternativement de l'extérieur à l'intérieur, et que le décroissement de ses glandes était suspendu pendant ce temps de manière à ce qu'elles ne faisaient aucun progrès. Un enfant rachitique éprouvait des crises à chaque traitement, les muscles de l'épine entraient en contraction de manière à redresser évidemment cette partie, et elle y serait parvenue sans doute si le traitement eût été suivi le temps nécessaire.

Un homme avait éprouvé les coliques les plus vives, appelées en médecine coliques hépatiques; il en avait été guéri en apparence par les remèdes ordinaires; mais il lui était resté une faiblesse générale, une difficulté de digérer et une pesanteur de tête incommode, pour lesquelles il est venu au traitement. Au bout de quelques jours il a éprouvé quelques crises de bâillement et d'anxiété; les coliques sont revenues; elles ont été fortes, mais elles ont cessé à la fin de la crise; il y a eu des évacuations bilieuses, et au bout de six semaines il est sorti du traitement parfaitement guéri. Une femme était tourmentée par une tumeur laiteuse vague depuis plusieurs années; elle était décolorée, maigre, sans appétit; au bout de six semaines de traitement il lui survint une tumeur derrière l'oreille qui a abouti naturellement à l'extérieur; cette tumeur n'était pansée qu'avec l'eau magnétisée; l'écoulement a duré environ six semaines, il s'est tari, la malade est sortie du traitement parfaitement guérie, et a repris ses forces et son embonpoint.

Un jeune vacher de Vervins, près Paris, âgé d'environ seize ans, était tourmenté par des accès d'épilepsie qui dataient de l'âge de cinq ans; ils étaient devenus tellement fréquens qu'il en avait de quatre jours en quatre jours. Il fut d'abord magnétisé en particulier; de ce moment n'ayant

plus eu d'accès pendant un mois, il fut mis au traitement où il n'en eut pas non plus, et n'en eut pas d'autres chez lui. La fièvre survint, elle dura environ huit jours; il revint au traitement pendant un mois, ce qui fait en tout trois mois de traitement : il n'a pas eu d'accès depuis.

Une jeune femme était devenue folle à la suite d'une couche; elle avait été mise à l'Hôtel-Dieu, où elle avait eu les accès les plus violens, qui s'étaient un peu calmés; elle en a été retirée pour être placée au traitement, ayant encore une aliénation complète. Elle est restée environ trois mois au traitement, où elle a vomi du sang pendant deux jours, et en a mouché; l'aliénation mentale a cessé à la suite de ses évacuations; elle est revenue chez elle où elle est devenue enceinte sans aucun ressentiment de sa maladie.

Une dame avait des tumeurs aux deux seins, dures et douloureuses avec des vaisseaux gonflés; le bout d'un des seins retiré en dedans, enfin ayant des caractères approchant de ce qu'on appelle cancers occultes; des douleurs dans le bras gauche accompagnaient ces accidens; elle ne pouvait faire aucun mouvement sans éprouver des douleurs considérables au sein et au bras, ce qui la retenait au lit depuis six mois; elle avait pris beaucoup de remèdes âcres et actifs, qui semblaient avoir diminué la grosseur des tumeurs, mais avaient aggravé les douleurs. On lui appliquait les sangsues tous les mois, elle avait deux cautères ouverts; elle a été magnétisée chez elle pendant environ un mois; l'action était si forte et l'acrimonie des humeurs telle, qu'en la magnétisant les mains du magnétiseur en étaient desséchées et douloureuses. Elle suit le traitement depuis un an, les sangsues ont été retranchées depuis le commencement; l'un des cautères a été fermé, l'autre est presque desséché, les tumeurs sont fondues de plus de moitié, la douleur du bras est diminuée considérablement; elle est rendue à la société, et fait beaucoup d'exercice sans en être incommodée; elle n'a eu d'autres crises marquées que l'écoulement d'une humeur âcre par suintement à la jambe où

était placé le cautère qui est guéri; elle n'a fait aucun autre remède que le magnétisme.

Une demoiselle avait toute sa vie souffert à l'époque de ses règles; elle avait des coliques si violentes qu'on ne pouvait les calmer qu'avec une grande quantité d'opium; les nerfs étaient crispés d'une manière prodigieuse, elle éprouvait des attaques nerveuses de toute espèce : il y avait quinze ans que cet état durait, et depuis plusieurs années qu'elle était sous ma conduite elle avait cessé tout remède, malgré les divers accidens qu'elle avait éprouvés, parce que j'avais vu qu'ils lui étaient non seulement infructueux, mais toujours nuisibles; il lui survint des pertes blanches des plus abondantes que je craignais d'arrêter, malgré l'affaiblissement qu'elles causaient, j'appréhendais d'occasioner l'obstruction de la matrice qui mène au cancer de cet organe. Instruit du magnétisme peu de temps après, je la soumis à son action; elle y fut très-sensible dès les premiers instans, elle eut des crises convulsives qui étaient très-longues et très-fatigantes, mais aussi dès ce moment les pertes se sont arrêtées, et il n'en est résulté aucun accident; elle n'a plus eu d'attaque convulsive hors du traitement; ces crises sont devenues ensuite une espèce de somnambulisme dans lequel elle entend tout ce qui se passe, mais ne se souvient de rien lorsqu'elle en est sortie; elle suit le traitement depuis près de deux ans; son état est infiniment amélioré, ses nerfs se sont fortifiés, elle a pris de l'embonpoint, et, quoiqu'elle approche de l'âge où les femmes perdent, les époques de ses règles sont plus régulières qu'elles n'ont jamais été, et ne sont précédées ni accompagnées d'aucun accident.

Nous terminerons cette énumération de guérisons par celle d'une jeune malade somnambule qui a présenté, comme on le verra, les phénomènes les plus extraordinaires.

Au mois d'août 1784, je fus consulté par une demoiselle qui avait une suppression totale depuis cinq mois à la suite d'un violent chagrin, et qui n'avait jamais été bien réglée depuis son enfance; elle avait été attaquée en divers temps

de maladies assez graves, en particulier d'une hydropisie humorale du ventre et d'une faiblesse de tout le côté droit approchant de la paralysie : elle avait dans le moment où elle me consultait la hanche de ce côté remontée, ce qui rendait l'extrémité plus courte et la faisait boiter. Le doigt annulaire du même côté était reployé, enfoncé dans la paume de la main sans pouvoir être redressé par aucun effort; elle était décolorée, mangeait peu, digérait mal, et avait des convulsions après chaque repas. Je la magnétisai et la trouvai sensible à l'action magnétique; je conseillai le magnétisme comme pouvant seul la guérir, soupçonnant dans l'intérieur des obstructions très-graves. Quelques obstacles l'empêchèrent de se soumettre à mon traitement. Au mois d'octobre suivant on me la ramena dans l'état le plus déplorable; elle ne pouvait manger la moindre chose sans éprouver des douleurs d'estomac et des convulsions que sa faiblesse empêchait de se développer. Ne pouvant rester dans cet état, et les premières voies étant surchargées de levain, je lui administrai l'ipécacuanha. La fièvre se déclara, et avec elle tous les signes d'une maladie éruptive d'un très-mauvais caractère; effectivement il parut le troisième jour une éruption miliaire avec des symptômes de malignité; je la traitai suivant les principes que j'ai posés, d'après l'expérience, dans un mémoire inséré dans le troisième volume de la Société royale de médecine; mais j'y joignis l'application du magnétisme, qui fut du plus grand secours, en soutenant les forces qui semblaient s'éteindre à chaque instant, et en favorisant l'éruption qui à tout moment était prête à rentrer; elle ne paraissait que du côté gauche, et était peu apparente sur le côté droit : la maladie se termina le onzième jour, tandis que d'ordinaire la fièvre dure jusqu'au vingt-unième. La malade n'ayant éprouvé de la fièvre, de l'éruption et des vésicatoires que j'avais entretenus, aucun autre bien qu'un peu d'amélioration dans les digestions, je la menai au traitement : au commencement de chaque séance, elle éprouvait des crises convulsives, qui durèrent pendant six semaines. Les forces étant un peu revenues, les crises furent

plus fortes et plus décidées; elle s'endormit à la fin de chaque crise, et au mois de février elle devint clairvoyante; alors elle m'annonça deux jours d'avance que son doigt se soulèverait, ce qui arriva effectivement. Bientôt après elle me rendit compte de tout ce qui était altéré chez elle; l'énumération en était considérable; la rate, le foie, la matrice et ses dépendances, le poumon et le cerveau, toutes ces parties devaient successivement travailler, et si elle quittait le magnétisme, elle ne serait jamais guérie. La rate était la partie la plus anciennement affectée, elle était la cause première de tout le ravage; elle ne serait jamais guérie que son doigt ne fût relevé. M. Mesmer que j'avais consulté pour elle m'avait dit la même chose, l'événement a justifié la vérité de ce qu'ils avaient prononcé l'un et l'autre. Le travail du foie s'est annoncé par tous les symptômes qui caractérisent la maladie de cet organe; douleur du côté droit, jaunisse, inappétence, vice de digestion; il a été le premier guéri et n'a pas paru affecté depuis. La poitrine a ensuite travaillé; il y a eu douleur répondant au dos, toux sèche, ardeur, fièvre lente, maigreur extrême, crachats sanguinolens. En crise elle m'annonçait le progrès du travail et craignait l'ulcère, me disant que s'il survenait, elle ne guérirait pas et mourrait comme sa mère, de pulmonie. Enfin elle annonça trois jours d'avance la terminaison heureuse de ce travail, qui eut effectivement lieu, après quoi les convulsions nécessaires pour la prolongation de la crise et pour le redressement du doigt devinrent plus fortes et plus efficaces, le doigt fut dégagé dans l'articulation de la première phalange avec l'os du métacarpe. Pendant le cours de ces crises, elle me présenta les différens phénomènes merveilleux du somnambulisme; elle me donna les preuves de sa clairvoyance extérieure, en caractérisant toutes les choses qui lui étaient présentées, en lisant dans un livre les yeux fermés et un bandeau dessus; elle donna un témoignage de sa reconnaissance à M. Mesmer en saluant son buste et le remerciant du bien que le magnétisme lui faisait; elle sentait ma pensée, répondait aux questions mentales, toutes mes

affections passaient chez elle à l'instant et produisaient, sans ma volonté, les mêmes impressions que chez moi, soit que je fusse près d'elle, soit que j'en fusse éloigné; lorsque je lui ouvrais les yeux pour l'éveiller elle voyait distinctement les émanations magnétiques qu'elle n'a jamais distinguées les yeux fermés; elle les voyait sortir des extrémités de mes doigts, de toutes les parties saillantes de mon visage et des pointes de mes cheveux, comme une émanation lumineuse; elle les voyait de même à toutes les pointes des feuilles des arbres lorsque je l'éveillais sous un bosquet, et comme une vapeur légère sortant des pointes des fers du baquet. Elle était encore tellement en rapport avec moi, quoique rendue à l'état de veille, qu'elle se trouvait forcée pendant un certain temps de suivre mes mouvemens, souffrant quand je m'éloignais subitement, et encore davantage si je lui tournais le dos: jamais elle n'a vu si bien au travers des corps opaques qu'étant en fortes crises, où les yeux s'ouvraient, et où la tête paraissait vivement exaltée; alors elle a distingué dans ma poitrine et dans mon estomac un amas de glaires qui y étaient effectivement; elle a distingué ce que contenait un livre tenu par quelqu'un à une distance très-considérable. Elle n'a eu que deux crises de cette espèce pendant le cours de sa maladie, mais elle était tellement dans ma dépendance aussitôt qu'elle était en état de crise, que, quoique non somnambule et les yeux ouverts, je la contraignais d'obéir à ma volonté exprimée mentalement. Peu après que la poitrine fut guérie, elle annonça qu'au mois de mai il surviendrait une révolution qui avancerait sa guérison. Les crises augmentèrent graduellement jusques à cette époque, en formant un travail général elles indiquaient que la matrice travaillait beaucoup. Tel est le tableau de ce qu'elle éprouvait et dont quelques personnes de la société ont été les témoins. L'irritabilité et la sensibilité étaient fort augmentées, l'agitation se manifestait partout; le côté gauche se gonflait et devenait douloureux; les muscles de l'extrémité supérieure droite entraient en contraction, contournaient le bras, l'avant-bras et la main d'une manière très-pénible et très-dou-

loureuse, tous les doigts sains se réunissaient avec le pouce pour agir sur le doigt reployé. Dans le courant de juin son ventre se gonfla, elle eut tous les signes de l'hydropisie, elle trouva même qu'elle éprouvait des accidens pareils à ceux qu'elle avait eus quand elle en avait été attaquée; elle se prescrivit en crise des évacuans qui firent dans peu cesser cette maladie; mais, pendant le temps où elle se déclara, son somnambulisme fut altéré, elle était triste et ne se plaisait point dans cet état comme auparavant; cependant il y eut des progrès, la tête était affectée, les yeux égarés, le travail passait ensuite à l'intérieur, le ventre se gonflait, les intestins étaient météorisés et agités par des borborygmes, la poitrine se serrait, la gorge enflait; et lorsque ces mouvemens étaient calmés la cause commençait à travailler, puis, après deux heures plus ou moins de ces agitations, elle tombait dans le somnambulisme.

Vers le 20 mai elle eut une apparition de ses règles; elle avait acquis tant de force et de bien-être qu'elle pouvait faire une lieue à pied sans se fatiguer, tandis qu'au commencement de ce mois elle ne pouvait faire que quelques pas; à la fin du mois elle eut encore ses règles, mais en petite quantité. Rappelée par ses parens qui désiraient la revoir, elle se détermina même en crise, quoique avec beaucoup de regret, à céder à leurs instances; elle me dicta dans cet état ce qui se passait en elle et les précautions dont il fallait user pour la maintenir dans le bon état où elle était jusqu'à son retour. Le foie et la poitrine étaient parfaitement guéris, mais la rate ne l'était point encore; c'était la première partie affectée, elle ne devait être guérie à un certain point que quand le doigt serait relevé tout-à-fait, il restait encore l'articulation de la seconde phalange à débarrasser. La matrice n'était pas non plus guérie; la moindre chose supprimerait les règles qui étaient revenues. L'obstruction de cet organe en avait causé dans la tête, elle y voyait des glandes, il fallait un travail à cette partie, elle ne pouvait être guérie parfaitement que lorsque les règles auraient repris leur cours naturel; en conséquence, elle ne devait pas être ser-

rée dans ses vêtemens, elle devait avoir la tête très-peu couverte, elle ne devait éprouver aucun chagrin ; il fallait qu'elle revînt au traitement au bout de deux mois, sinon elle retomberait dans l'état où elle était auparavant. Elle mit ensuite un bandeau sur ses yeux pour y mieux voir, dit-elle; et ajoutant quelques lignes de sa main à l'écrit qu'elle m'avait dicté, elle m'y témoigna sa reconnaissance de lui avoir sauvé la vie. Elle le signa.

Je la reconduisis chez ses parens, les prévins de la nécessité de son retour, et leur fis part de tout ce qui s'était passé; mais le bon état où elle était leur fit traiter de chimères mes avis, au lieu de me la renvoyer deux mois après, on attendit qu'elle fût retombée dans l'état le plus fâcheux, et que l'on fût contraint d'avoir recours aux mêmes moyens dont elle s'était trouvée si bien. Le terme de son retour devait expirer à la fin de septembre, elle ne me fut ramenée que le 19 novembre suivant.

Elle était alors dans un état désespérant, les règles n'avaient paru qu'une fois depuis son arrivée dans son pays; elle était pâle, maigre, d'une faiblesse extrême, ne pouvait avaler le moindre aliment sans éprouver des douleurs d'estomac horribles, et des convulsions qu'elle n'avait pas la force de soutenir; elle souffrait prodigieusement de la tête, et était d'une mélancolie affreuse. Dès le lendemain, je la mis en crise somnambulique : elle me demanda l'émétique, dont elle prit trois grains qui produisirent un assez bon effet; mais elle ne mangeait pas avec plus de facilité, l'impression des alimens dans l'estomac produisit des convulsions qui furent seulement un peu plus développées. Mise en crise le lendemain, au traitement, elle me dit devant M. le baron du Ronserai, qu'il n'y avait qu'un moyen de faire cesser ces convulsions et de la mettre dans le cas de travailler efficacement à sa guérison : ce moyen était de lui donner une maladie pour laquelle cependant elle avait beaucoup d'horreur, mais qui était indispensable; qu'il fallait la saigner en crise, mettre un bouton de petite vérole dans la piqûre;

qu'elle aurait cette maladie, qu'aussitôt que l'éruption paraîtrait, elle mangerait facilement et n'aurait plus de convulsions, mais qu'il fallait que l'on fît cette opération en crise sans qu'elle en sût rien éveillée, et que personne n'en fût instruit, pas même son père. Sentant que j'avais quelque inquiétude sur ce qu'elle me demandait, et que je craignais moi-même de gagner la maladie dans un instant aussi critique, elle me rassura en me disant qu'il n'y avait rien à craindre ni pour elle ni pour moi, que je ne la prendrais pas, qu'elle en guérirait parfaitement, et que s'il survenait des accidens, je lui appliquerais les vésicatoires qui y remédieraient. Craignant que ce ne fût une idée passagère, ou le produit de quelque réminiscence, je ne cédai pas de suite, mais je la fis attendre huit jours, pendant lesquels elle ne cessait, en état de crise, de réitérer sa demande avec les plus vives instances, me disant que le magnétisme relevant ses forces et lui donnant plus d'appétit, augmentait les souffrances de son estomac, excitait des convulsions douloureuses qui étaient en pure perte; que d'ailleurs la petite vérole préviendrait une maladie aiguë qui sans cela surviendrait au moment de sa guérison, et qui était la suite du levain de sa maladie de l'année précédente, lequel n'avait pas été entièrement épuisé; enfin, que la fièvre qui surviendrait avant l'éruption lui était aussi nécessaire que l'éruption. Ce qui est conforme à l'observation d'Hippocrate, que la fièvre qui survient dans les maladies convulsives fait cesser les convulsions.

Elle fut inoculée le 30 novembre avec du levain un peu ancien; je lui fis trois piqûres à l'un des bras, et deux à l'autre, ce qu'elle souffrit avec courage, éclairant elle-même étant en somnambulisme. Au bout de quatre jours, ne sentant et ne voyant aucun changement dans son état extérieur, elle fut inquiète, et me demanda avec instance de réitérer l'inoculation, craignant qu'elle ne fût manquée.

J'engageai alors M. de Laroche, un de mes confrères, excellent inoculateur, à se charger de cette opération.

Nous fûmes à l'Hôtel-Dieu chercher du levain frais et sûr; et il l'inocula de nouveau par égratignure de l'épiderme.

L'invasion a commencé le 10 décembre. Les égratignures et les premières piqûres sont devenues rouges; elle a eu du malaise, de la fièvre et un peu de mal de tête; son état était fort singulier; elle avait des momens d'agitation considérable, et d'autres momens où elle tombait dans un état d'apathie qui m'inquiétait. J'avais, à cette époque une autre malade qui tombait en crise somnambulique avec la plus grande facilité, et qui avait la propriété de voir à des distances éloignées et de s'occuper fructueusement des autres malades. Je fus la mettre en crise chez elle, à une distance assez considérable de la demeure de ma malade. Aussitôt qu'elle y fut, je la priai de s'en occuper et de me dire ce qu'elle voyait. Elle me dépeignit exactement l'état où j'avais laissé ma malade, et tout ce qu'elle éprouvait; je la priai de regarder au bras, elle me dit qu'elle y voyait des égratignures rouges et gonflées, ainsi que des piqûres, qu'elle voyait aussi entre cuir et chair des boutons qui avaient peine à percer à cause de la sécheresse de la peau; je lui demandai ce que c'était, elle me répondit qu'elle ne le savait pas, qu'elle n'y connaissait rien. Elle me donna cependant de bons avis, et quoiqu'éloignée de la malade, elle me rendit un compte régulier de son état, et m'aida de ses conseils dans le traitement. L'éruption survint le quatrième jour; elle était lente et en très-petite quantité, mais aussitôt qu'elle parut, la malade mangea sans avoir ni maux d'estomac ni convulsions, comme elle l'avait prédit. Les piqûres et les égratignures entrèrent en suppuration dans le temps où l'éruption des boutons se faisait encore; la malade mangeait avec appétit, se promenait, était fort gaie, lorsqu'il lui survint une nouvelle fâcheuse qui arrêta subitement tout et fit disparaître les boutons sortis. Très-inquiet moi-même dans cette circonstance, je la mis en crise sur-le-champ, et lui demandai s'il y avait du danger : elle était fort affligée de ce contre-temps, elle me demanda instamment d'appliquer deux vésicatoires sur les égratignures des bras, parce qu'il était

à craindre que l'humeur ne se portât à la tête qui déjà était affectée : elle me pria de ne guérir ses vésicatoires que lorsqu'elle me le dirait. Ils produisirent une suppuration abondante, mais il ne fut plus question de petite vérole. La maladie a suivi son cours ordinaire. La malade a pris des bains qu'elle s'est prescrits, et s'y est baignée la tête comme elle l'avait fait l'année précédente : elle a eu la fièvre tous les soirs, mais elle m'avait prévenu en crise que cette fièvre était critique, qu'elle cesserait aussitôt qu'elle quitterait les bains, parce qu'ils entretenaient ce mouvement avantageux. Cet état qui a duré plusieurs mois, a causé diverses révolutions qui n'ont rien d'assez intéressant pour les détailler.

Au commencement de février elle m'a annoncé, dans ses crises du soir, que le travail de la tête allait commencer, elle m'a dit, avec un sentiment de douleur, qu'elle voyait qu'elle allait perdre la raison, enfin qu'elle serait dans un état de démence; qu'elle ne verrait plus rien dans ses crises, et qu'il fallait que je la conduisisse. Avant que de tomber tout-à-fait dans cet état, elle se prescrivit la saignée du pied; comme elle n'avait été praticable qu'avec les sangsues à cause de la petitesse des vaisseaux, elle a demandé à être mise dans un bain plus chaud qu'à l'ordinaire, afin de pousser le sang vers la tête, et d'y appliquer des sangsues aux tempes et derrière les oreilles; elle m'a recommandé de la purger avec des pilules qui lui avaient fait beaucoup de bien, pour lui débarasser la tête. Le délire est survenu tel qu'elle l'avait prévu, il n'a pas été très-long, mais pendant ce temps il y a eu dans la tête un travail très-marqué. Ce travail s'est terminé avantageusement; il n'y a plus eu de douleur comme auparavant. Elle m'a assuré, en crise, que cet organe était guéri autant qu'il pouvait l'être, mais qu'il ne le serait complétement que quand les règles auraient repris leur cours naturel.

Les crises ont suivi leur marche ordinaire; les mouvemens tendant à relever le doigt, et commençant toujours par la rate, ont reparu.

Le 18 février, je la trouvai le matin fort agacée dans son bain; je restai avec elle pour la magnétiser; elle entra en crise, mais sans fermer les yeux; la tête s'exalta, il s'établit un travail général; je suivis la crise. Plusieurs personnes s'étant placées au traitement, pendant ce temps une d'entre elles, assise à l'extrémité, était occupée à lire un mémoire dont elle coupait à mesure les feuillets, à une distance où il était impossible à la malade de distinguer ce que c'était. L'agitation et les convulsions redoublèrent. Craignant que ce ne fût le bruit qu'on faisait en coupant le papier qui l'agitait, je priai la personne de cesser; la somnambule me dit avec vivacité et humeur que ce n'était pas le bruit, mais ce livre qui lui faisait mal. Je le fis retirer, et elle fut calmée. Une autre personne lisait dans un autre livre, elle ne s'en plaignit point; interrogée, elle dit qu'il ne lui faisait pas de mal. Elle vit, dans cette même crise, des glaires dans ma poitrine et dans mon estomac, et m'annonça un rhume que j'eus effectivement le lendemain. Cette crise dura environ trois heures; elle ne ferma les yeux que sur la fin. Dans cet état où elle avait les yeux ouverts, elle était autant en crise et plus clairvoyante que dans l'état de somnambulisme; car, interrogée le lendemain pourquoi elle avait éprouvé une impression si vive par rapport à ce livre, elle répondit qu'elle s'en ressouvenait fort bien, qu'il lui avait fait mal parce qu'il contrariait mon action et qu'il contenait beaucoup de choses qui n'étaient pas conformes à la vérité (1). Interrogée si c'était par les yeux qu'elle avait vu l'embarras que j'avais dans la poitrine et dans l'estomac, elle a dit que non, mais que c'était par le front, comme à l'ordinaire; qu'elle les avait vus aussi clairement qu'au travers d'un cristal; que dans les crises où elle avait les yeux fermés, elle voyait bien dans son corps, mais qu'elle ne voyait pas de même dans le mien, quoiqu'elle sentît aussi bien ce qu'il y avait. Ce même jour elle m'annonça la crise du soir; elle dit aussi que de ce

(1) J'observerai que je ne savais point ce qu'était cet ouvrage, et que je m'occupais entièrement de ma malade.

jour en trois semaines, c'est-à-dire le 16 mars, qui était un jeudi, son doigt se relèverait tout-à-fait pendant la crise, que d'ici à ce temps il se relèverait à chaque crise, mais s'abaisserait après, et qu'il n'y aurait que ce jour-là qu'il resterait relevé. Les crises suivantes portèrent à la rate et au bras; le doigt se relevait effectivement à chaque crise, mais à la fin il se rabaissait, et elle confirmait toujours le pronostic qu'elle avait porté; dans un intervalle elle se fit purger plusieurs fois, pour évacuer l'humeur que le travail des crises détachait.

Le 14 mars je ne pus la magnétiser, étant occupé par d'autres malades.

Le 15, mise en crise, elle se mit à pleurer, en disant qu'elle voyait que son doigt ne se relèverait pas le lendemain, parce que ne l'ayant pas endormie la veille, elle n'avait pu prescrire ce qui était nécessaire pour que la crise eût son plein et entier effet. Je lui fis dire, avec beaucoup de peine, qu'elle avait les premières voies chargées d'humeurs qu'il fallait évacuer, que pour cela il était nécessaire qu'elle prît beaucoup de lavemens pour les emporter, qu'elle prît aussi l'air; et qu'il fallait qu'elle mît les pieds dans l'eau, ce que je fis exécuter dès le lendemain. A la crise du soir elle m'a annoncé que son doigt se relèverait le vendredi au traitement du matin. Je l'endormis le vendredi matin; dans son bain de pieds, elle m'a confirmé avec joie que son doigt se relèverait à midi, elle m'a tracé la marche de la crise, me priant de ne point l'endormir, afin qu'elle jouît du plaisir de cet événement et qu'elle pût s'en souvenir. A midi, la crise a commencé comme à l'ordinaire par la rate, l'application de ma main la brûlait; elle a passé ensuite au bras qui s'est entortillé, en passant derrière l'épaule, d'une manière très-douloureuse : les muscles fléchisseurs des doigts des deux mains se sont contractés si fortement que les doigts sont restés reployés dans la main; il y a eu un instant de calme, elle s'est endormie. Et a dit en riant, dans ce sommeil, qu'elle avait beaucoup souffert, mais qu'elle ne regrettait pas ses souffrances, par le plaisir qu'elle aurait

à voir; qu'au lieu d'un doigt replié elle les avait tous droits, que dans dix minutes le travail recommencerait, et qu'à l'instant où son doigt se relèverait elle se réveillerait. Elle demanda une chaîne, et à la fin de la chaîne le travail recommença; les bras, après s'être entortillés de nouveau, se relevèrent, les mains s'ouvrirent avec violence; elle s'éveilla dans cet instant, et le doigt malade se trouva relevé comme les autres. Il ne s'est plus abaissé, et elle s'en est servie parfaitement depuis. Dès cet instant elle a été de mieux en mieux; les crises ont été plus douces, quoiqu'elle s'endormît tous les jours; les forces et la gaîté sont revenues. Elle m'avait dit plusieurs fois en crise qu'elle avait quelque chose à écrire sur l'inoculation, pour expliquer les raisons pour lesquelles je l'avais inoculée sans en avertir son père. Le 21 mars au soir, se trouvant assez forte et étant seule avec moi dans l'état de crise, elle me demanda tout ce qui était nécessaire pour écrire, elle se couvrit les yeux d'un bandeau, quoiqu'elle les eût fermés, fit retirer les lumières pour y voir mieux, disait-elle, puis composa et écrivit d'une manière très-nette quatre pages, dans lesquelles elle détailla son état et tout ce qui était relatif à son inoculation; elle le signa et me demanda de l'éveiller dans cet instant, afin qu'elle pût voir ce qu'elle venait de faire dans l'état de crise; ce que j'exécutai.

Quoiqu'elle fût toujours de mieux en mieux, il restait deux parties qui n'étaient point encore parfaitement guéries, la rate et la matrice. Cependant on devait la retirer du traitement à Pâques; elle en avait du chagrin, sentant bien qu'il resterait toujours quelque altération dans sa santé, surtout ses règles n'étant point encore revenues; mais elle m'assura qu'elle était à un tel point de guérison que son doigt ne se reploierait plus, et qu'elle ne retomberait pas dans l'état d'où je l'avais retirée Le 10 mai elle traça avec un crayon, sous son mantelet, les paroles suivantes :

« Je soussignée, en état de crise magnétique, déclare que » ma santé se fortifie de jour en jour; qu'il ne resterait plus » aucune trace de ma maladie, si je restais quelque temps

» de plus. Mon départ est fixé pour le 18; je vois avec re-
» gret arriver cette époque. L'on se persuade que quinze
» jours de plus que j'avais demandés sont de peu de consé-
» quence, et l'on se trompe. Lorsqu'une maladie est sur
» son déclin les progrès sont rapides et le succès complet,
» lorsqu'on suit le traitement jusqu'à la fin. *Signé* en
» crise. »

Malgré le chagrin que lui causait son départ, tant éveillée qu'en crise, les progrès ne s'en sont pas moins faits jusqu'à ce moment; elle m'a annoncé que je conserverais toujours la puissance de l'endormir, et que, quoiqu'elle quittât le traitement, l'effet s'en continuerait encore assez de temps pour favoriser le retour des règles, qui seraient cependant toujours difficiles à venir, ce qui lui causerait souvent des maux de tête, par l'embarras que le défaut de ces évacuations continuerait d'y causer.

Depuis son départ, ce qu'elle avait prévu est arrivé; elle a même repris de l'embonpoint, et quoiqu'elle ne soit pas complétement guérie, sa santé est en bien meilleur état qu'elle n'a jamais été pendant le cours de sa vie.

Que de réflexions, messieurs, une multitude de faits de cette espèce ne fournissent-ils pas! que d'inductions à en tirer! Mais ne nous hâtons pas de conclure du particulier au général; arrêtons-nous, conservons encore le caractère d'historien, car lorsqu'il est question de la nature, il faut suivre la marche qu'elle nous indique elle-même dans ses productions. D'une multitude d'analogues, les naturalistes tirent des espèces. L'observation des mêmes caractères dans un grand nombre d'espèces forme les genres. Par la ressemblance du plus grand nombre de parties dans les mêmes genres, s'établissent les familles. Pour avoir le droit de généraliser, il faut donc avoir beaucoup observé; continuons de le faire, et gardons-nous de tirer des principes généraux d'un ou même de plusieurs faits, de peur de nous égarer dans nos raisonnemens, et afin de ne pas édifier sur un sable mobile les frêles bâtimens que chaque nouveau fait renverserait de fond en comble, à moins que nous ne

fissions autant de systèmes qu'il se présenterait d'observations. Il m'en reste encore un grand nombre, messieurs, à vous présenter, que le temps ne me permet pas de vous lire dans cette séance. L'exposé du traitement de Petit-Bourg, que je vous ai promis au commencement, vous en fournira; mais je suis forcé de vous le réserver pour la prochaine assemblée; d'ailleurs, celles de mon traitement ne sont point épuisées, mes coopérateurs pourront vous en entretenir, et M. Targe, notre confrère, qui a bien voulu diriger mon traitement de la manière la plus régulière et la plus utile pour les malades, voudra bien vous donner quelque jour l'histoire d'une somnambule qu'il a traitée en partie chez moi, et qui a approché de la plus grande perfection dans ce genre. Je finirai aujourd'hui, si vous voulez bien me le permettre, par cette réflexion : que quelque étonnans que soient les faits dont je vous ai entretenus, ils n'ont plus le mérite, ni de la singularité, ni de la nouveauté, puisque non seulement les célèbres Puységur, Hervier, Tardif de Montravel, Favalet, Lutzelbourg, mais encore tous ceux qui ont parcouru la même carrière, ont vu et rapporté chacun un si grand nombre de faits de cette espèce, que ce que l'on pouvait regarder comme merveilleux il n'y a que très-peu de temps, *et ce que M. Mesmer ne présentait qu'avec une prudente réserve*, est devenu une chose très-ordinaire, quelque difficile qu'elle soit à expliquer.

Lettre et mémoire adressés au rédacteur de l'Hermès.

Paris, le 21 août 1828.

Monsieur le Rédacteur,

Mû par un sincère désir de contribuer à la défense d'une cause dont l'étude et les expériences obtenues pendant plusieurs années m'ont rendu zélé partisan, je prends la li-

berté de vous adresser un mémoire à ce sujet : les faits qu'il contient sont de la plus rigoureuse exactitude ; je désire que vous les jugiez dignes d'être insérés dans votre intéressant journal, sinon vous voudrez bien m'excuser en faveur du motif. J'aurais pu y joindre des expériences faites par moi ; mais ne leur ayant pas donné de publicité et étant étranger, mon nom seul ne saurait être une autorité suffisante pour vos lecteurs ; j'ai pensé qu'il valait mieux vous entretenir de faits qui pourraient être confirmés d'une manière authentique. Ceux que je vais vous citer ont eu pour témoins des centaines de personnes, et parmi elles plusieurs Français.

Convaincu qu'il est du devoir de chaque individu de rendre publiques, autant que possible, les cures intéressantes qu'il a vu opérer au moyen du magnétisme animal, afin de contribuer par la réunion d'une multitude de faits, à constater l'utilité de ce mode de guérir, je me suis décidé à braver les difficultés que j'éprouve à écrire dans une langue qui n'est pas la mienne, pour vous communiquer ce qui suit.

Pendant l'été de l'année 1822, me trouvant à la Haye, le sujet de toutes les conversations était les cures merveilleuses d'un magnétiseur qui depuis quelque temps était à Delft (ville à une demi-lieue de la Haye) : il y acquit bientôt une si grande renommée qu'on ne put plus se passer d'assister à toutes ses séances magnétiques. Je ne connaissais alors le magnétisme que comme une chose dont on disputait jusqu'à l'existence ; n'ayant jamais trouvé l'occasion d'en juger par moi-même, j'éprouvais, au lieu d'une prédisposition favorable, cette répugnance naturelle lorsqu'il s'agit de croire à une chose qui a l'apparence du merveilleux et qui nous semble tout-à-fait hors de la ligne des idées dans lesquelles nous sommes élevés

Ce fut dans cette disposition d'esprit que je me rendis à l'une des séances du magnétiseur ; j'étais accompagné de cinq à six autres personnes, dont un médecin, tous bien décidés à ne céder qu'à l'évidence, et à découvrir la supercherie partout où elle pourrait se cacher. Nous trouvâmes le

magnétiseur devant huit ou neuf personnes des deux sexes, assises sur une ligne; quelques-unes dormaient paisiblement tandis que d'autres éprouvaient pendant leur sommeil des attaques de nerfs plus ou moins violentes; celles qui se trouvaient éveillées à notre arrivée ne tardèrent pas à s'assoupir également. Quelques minutes d'observation nous suffirent pour nous convaincre qu'il ne pouvait y avoir de feinte du côté des magnétisés; c'étaient des paysans des environs, des ouvriers de la ville, enfin des gens connus de plusieurs assistans, et qui, si leur moralité n'eût pas pu les empêcher de se prêter à quelque manége de cette espèce, n'auraient pas eu l'esprit de le faire assez subtilement pour échapper à notre investigation.

Le magnétiseur, M. Van-der-Lec, était un homme d'environ quarante-cinq ans, d'une taille moyenne et fortement constitué; un front haut et large, de petits yeux d'un bleu grisâtre, d'une grande vivacité et d'une pénétration qui permettait à peu de personnes de soutenir son regard; son nez est aquilin, une contraction continuelle dans les lèvres et tout le reste de sa figure lui donnait l'expression d'une puissante volonté. Il nous dit que toutes les personnes qu nous voyions devant nous, avaient des maux de nerfs et que la plupart étaient épileptiques. Il nous montra ensuite comment il pouvait à volonté leur susciter des attaques de nerfs et les calmer spontanément. Il nous assura que c'était par ce moyen qu'il les guérissait. Ce que nous voyions nous étonnait beaucoup, cependant nous n'y trouvions pas encore de quoi nous convaincre; mais bientôt un incident vint mettre un terme à notre incrédulité.

Parmi les personnes soumises à l'action magnétique de M. Van-der-Lec, il y avait un somnambule qui était atteint de cette terrible espèce d'épilepsie communément nommée *danse de saint Guy;* il n'avait eu que quelques tiraillemens nerveux jusqu'au moment où le magnétiseur quitta l'appartement, mais alors une attaque effrayante se

déclare : il s'élance à plusieurs pas de sa chaise, des contorsions horribles le défigurent tellement que plusieurs spectateurs reculent épouvantés, tandis que d'autres, comptant sur leurs forces et craignant quelques accidens, se jettent sur lui pour le contenir ; vains efforts, il les lance loin de lui comme des enfans impuissans ; on s'empresse de rappeler le magnétiseur et à l'instant la scène change. Celui-ci s'approchant du malheureux, lève les mains et les faisant retomber rapidement au-dessus du malade, sans le toucher, il aspire deux ou trois fois sur sa tête ; l'épileptique, comme un homme frappé de la foudre, s'affaisse aussitôt sans tenter de faire le moindre mouvement ; on le replace alors sur la chaise, où il s'endort instantanément du sommeil magnétique le plus paisible.

Le pouvoir du magnétiseur dans cette circonstance était trop manifeste pour laisser la moindre retraite aux esprits les plus prévenus. Le malade était un ouvrier plombier, bien connu dans la ville pour avoir le mal affreux dont il venait d'éprouver un accès en notre présence ; d'ailleurs s'il eût été inconnu et qu'on eût pu le soupçonner d'artifice, l'opinion du médecin qui était présent et la mienne, était qu'il est impossible qu'aucun individu puisse contrefaire à ce point la nature en désordre.

Les phénomènes inexplicables dont je venais d'être témoin me donnèrent beaucoup à réfléchir ; ils m'inspirèrent un intérêt si vif, que je suivis pendant quinze jours presque toutes les opérations de M. Van-der-Lec, non seulement ses traitemens magnétiques publics, mais aussi ceux qu'il faisait chez quelques habitans très-respectables de la ville de Delft. Dans cet espace de temps, j'ai vu au moins cent personnes sous l'influence du magnétisme animal, je les ai observées avec toute l'impartialité dont je suis capable, et tout l'intérêt que m'inspirait le sujet de mes recherches. Je vais essayer de retracer ici ce qui s'est offert à moi de plus remarquable.

M. Van-der-Lec traitait les malades de deux manières :

la première en magnétisant tout le corps, ou seulement la partie malade, sans intention de produire le somnambulisme; la seconde, par le sommeil magnétique. Il faisait usage de la première manière dans les cas de rhumatisme, goutte, paralysie, contractions, fluxions et toutes les affections qui ne semblaient pas dépendre immédiatement de tout le système; ce genre de maladies était celui qu'il guérissait le plus promptement.

Il employait le sommeil magnétique dans toutes les affections nerveuses et en général dans tous les maux qui affectent le système entier; il y soumettait aussi ceux qui n'avaient pas cédé au traitement local. Ces sortes de maladies exigeaient des soins magnétiques très-prolongés; mais si on y apportait de la constance, M. Van-der-Lec n'y réussissait pas moins bien que dans les maladies locales.

Ce que la méthode de M. Van-der-Lec offrait de remarquable dans le traitement des épileptiques, c'est qu'il excitait lui-même pendant le sommeil magnétique des accès qu'il arrêtait quand il les jugeait près d'avoir atteint leur plus haut degré de violence; il en résultait que ces accès devenaient chaque jour moins forts, et qu'à la fin il ne pouvait plus en susciter. Ce qu'il considérait comme l'époque de la guérison.

De tous les épileptiques que j'ai vu traiter, il y en a eu bien peu qui ne soient arrivés à un état de clairvoyance quelconque, et un bien plus petit nombre encore qui aient pu donner quelques renseignemens sur l'origine de leur mal et prévoir le terme de la guérison.

Les femmes hystériques au contraire entraient presque toutes instantanément en somnambulisme lucide, et quelques-unes d'entre elles atteignaient au degré de cette exaltation mentale qui égale tout ce qu'on cite de plus extraordinaire en ce genre.

J'ai remarqué que les forces physiques d'un individu ne peuvent nullement servir de mesure pour juger de sa susceptibilité au somnambulisme : un paysan de formes athlétiques avec toute l'apparence d'une santé robuste, mais

atteint d'épilepsie, dormit au bout de dix minutes de magnétisme, et cela sans efforts de la part du magnétiseur; tandis qu'une dame qui depuis long-temps était dans un état de faiblesse extraordinaire, résista aux moyens les plus puissans qu'il put employer; elle était cependant très-sensible à l'action magnétique, puisque dès la première séance elle ferma involontairement les yeux, que depuis ce moment la seule présence de M. Van-der-Lec suffisait pour les lui faire fermer spontanément, et qu'elle ne pouvait les rouvrir que par l'action négative de son magnétiseur.

J'ai vu M. Van-der-Lec guérir des personnes privées, par causes accidentelles, de l'ouïe, de la parole et de la vue. Sa manière la plus ordinaire de causer le sommeil magnétique était de poser ses mains pendant environ une minute sur la tête du malade, de les descendre le long des bras jusqu'aux genoux, puis de fixer ensuite les pouces sur les plexus solaires et de les y tenir trois à quatre minutes; il joignait souvent à ces passes quelques aspirations sur la tête du magnétisé, les continuant jusqu'aux mêmes plexus. Je l'ai vu aussi très-fréquemment mettre en somnambulisme des personnes qu'il voyait pour la première fois, en leur faisant seulement poser sur l'estomac un mouchoir qu'il avait porté sur lui pendant quelques jours : il considérait comme très-efficaces, surtout pour fortifier le malade, les passes connues sous la dénomination d'*asperges*, et je me crois fondé à penser que son opinion était juste.

Pour susciter un accès nerveux, il remontait ses mains des pieds à la tête du malade en les remuant d'une manière tremblante et convulsive, mais sans le toucher. Dans les rhumatismes et les paralysies, il employait principalement l'action des pouces; il les présentait pendant quelque temps et à une petite distance, à l'endroit affecté : dans le premier cas, le malade ne tardait pas à y ressentir une douleur violente, et dans le dernier, une chaleur vivifiante, puis descendant lentement son ou ses pouces vers les extrémités, la douleur les suivait et bientôt disparaissait entièrement.

J'ai encore vu M. Van-der-Lec traiter un individu dont les jambes étaient totalement paralysées depuis bien long-temps : il exerça pendant deux heures sur cet homme toute l'influence magnétique dont il était susceptible, il parvint à le mettre en état de se lever de sa chaise et de faire le tour de la chambre ; à la vérité le magnétisé ne faisait que traîner les pieds sur le plancher. Il se manifesta à cette occasion un phénomène qui me paraît mériter une attention toute particulière, c'est que le mouvement des jambes du magnétisé, *qui n'était pas somnambule*, dépendait entièrement de la volonté du magnétiseur, ou, pour mieux m'exprimer, il semblait que la volonté de tous deux devait concourir à cet effet, puisque quand le magnétiseur ne permettait pas au magnétisé de mouvoir ses jambes, il n'en pouvait rien faire.

On pense généralement qu'il faut croire à l'existence du magnétisme pour être magnétisé avec succès ; d'après les observations que j'ai eu occasion de faire, il me paraît que cette condition n'est pas de rigueur, mais qu'elle peut être considérée comme un puissant auxiliaire. M. Van-der-Lec, a produit le somnambulisme sur des personnes qui professaient la plus grande incrédulité et qui s'opposaient de toute la puissance de leur volonté aux effets qu'il produisait sur eux.

Un jeune homme d'une disposition religieuse extrêmement exaltée, et qui n'avait pu être guéri par le magnétisme spirituel du prince de Hohenlohe, quitta Francfort-sur-le-Mein, et se rendit à Delft, attiré par la renommée des cures étonnantes qui s'y faisaient : après avoir vu en quoi consistait le traitement magnétique, il demanda à M. Van der-Lec s'il ne priait pas ; celui-ci répondit qu'il le faisait en bon chrétien, mais qu'il ne répétait aucune prière en magnétisant. Aussitôt le pauvre jeune homme, qui n'avait vu dans les cures du prince archevêque, demandées par la prière, que l'intervention immédiate du ciel, ne vit dans celles obtenues sans ce secours qu'un effet de la puissance du diable. Il aurait infailliblement renoncé à ce moyen cura-

tif sans les raisonnemens et l'autorité d'un de ses parens qui l'accompagnait; il se soumit enfin, quoique avec une extrême répugnance, au traitement de M. Van-der-Lec : dès la première séance, il céda au sommeil magnétique; on m'a assuré qu'il avait persévéré et avait été guéri.

De toutes les personnes que j'ai vues soumises au traitement magnétique, pas une n'en a ressenti d'effets nuisibles; cependant toutes les cures n'ont pas été terminées, les unes pour cause de départ du magnétiseur, ou par d'autres motifs que l'on ne peut souvent prévoir lorsqu'on commence un traitement : un très-grand nombre de malades ont été complétement guéris, et un bien petit nombre n'ont point éprouvé de soulagement.

M. Van der-Lec, qu'on ne peut s'empêcher de considérer comme un homme extraordinaire sous le rapport des rares qualités magnétiques dont l'a doué la nature, doit ses connaissances sur ce sujet à l'expérience et aux préceptes qu'il a reçus des somnambules, son éducation ayant été celle d'un simple villageois. Les circonstances qui lui ont procuré les premières notions de cette science sont aussi curieuses qu'intéressantes.

M. Van der-Lec dans sa jeunesse était entré au service et se trouvait comme hussard dans l'armée française d'Italie. On le plaça avec un petit détachement dans un couvent pour y servir de sauvegarde : y étant resté quelque temps, il s'aperçut que les religieux s'occupaient beaucoup de lui; enfin ils lui dirent que s'il le voulait on lui enseignerait une chose qui pourrait lui être très-utile dans la suite, et qu'en outre on le récompenserait. Le jeune hussard ne demandait pas mieux, il accepta les offres qui lui étaient faites, et promit, ainsi qu'on l'exigeait, de garder le secret momentanément. Alors on lui apprit qu'il pouvait exercer de l'influence sur les facultés d'un autre homme, au moyen de certaines manipulations, secondées d'une forte action de la volonté, ou même par celle-ci toute seule, et produire par là un état particulier propre à guérir les maladies du corps humain. On magnétisa devant lui, on le fit essayer, on lui répétait sans cesse qu'il *pouvait* ce qu'il *voulait* : bientôt le

effets de son action magnétique furent tels, que ses maîtres mêmes en furent extrêmement étonnés; il magnétisa tous les malades du couvent, jusqu'à son départ qui eut lieu peu de temps après. M. Van-der-Lec a vainement cherché à deviner ce qui avait pu inspirer à ces moines un si grand intérêt pour lui. Mais il était très-convaincu qu'ils avaient sur sa personne des desseins secrets que son départ imprévu les empêcha d'exécuter.

Les marches, les bivouacs et les combats, ne tardèrent pas à effacer de son esprit sa singulière aventure; il ne songeait plus au magnétisme, lorsqu'à une époque assez récente une circonstance le rappela à son souvenir.

M. Van-der-Lec étant établi dans son village depuis plusieurs années comme marchand épicier, le hasard le rendit témoin des efforts inutiles que faisait sur un de ses malades un praticien de la campagne qui s'occupait du magnétisme. Il le regarda faire quelque temps, puis il lui dit : « C'est donc là ce que vous autres appelez le magnétisme? Il y a bien long-temps que je connais ça, et je crois que je le ferai mieux que vous; vous allez voir. Il prit aussitôt la place du magnétiseur, qui ne fut pas peu surpris de voir la personne soumise à l'action magnétique, assoupie en peu de minutes. Le nouveau magnétiseur dut à cet événement, d'un côté beaucoup de malades qui demandaient ses soins, et de l'autre la réputation de sorcier parmi les ignorans, au point que des paysans voyant leurs vaches malades ne manquaient pas de l'en accuser.

Deux professeurs de l'université de Groningue, grands partisans du magnétisme et magnétiseurs eux mêmes, furent frappés d'étonnement en le voyant agir : appréciant tous les avantages qu'offrait une disposition magnétique aussi puissante, ils l'encouragèrent à se livrer entièrement à cette partie de l'art de guérir, et l'engagèrent surtout à tâcher d'acquérir quelques connaissances générales en physiologie et en physique. M. Van-der-Lec négligea ce dernier avis, parce qu'il était convaincu que des somnambules lucides et de bonne foi seraient pour lui des guides infaillibles. Il est depuis quelques années légalement autorisé à exercer la

profession de magnétiseur, et il s'est établi comme tel à Rotterdam.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Un de vos abonnés, de la Hollande.

LANS.

Lettre adressée à M. Deleuze.

MONSIEUR,

Vous m'avez demandé une relation circonstanciée de la guérison de ma fille. J'ai différé de vous l'envoyer, parce que je voulais être sûre que cette guérison était complète et que je n'avais rien à craindre pour l'avenir. Ce sont vos conseils et la lecture de vos ouvrages qui m'ont déterminée à recourir au magnétisme, auquel je dois ma santé et celle de ma fille : je ne saurais mieux m'acquitter envers vous qu'en vous informant du bien que j'en ai obtenu.

Depuis trois ans ma fille, âgée maintenant de onze ans, était attaquée d'un mal d'yeux considérable, survenu à la suite de la rougeole qu'elle eut au mois d'août 1825, et qui m'alarmait beaucoup. Les soins les plus assidus, le traitement le plus suivi et dirigé par d'habiles médecins, n'avaient pu la guérir; elle avait, à la vérité, des intervalles de mieux, mais ils ne duraient pas, et même, dans ces momens de mieux, ses yeux demeuraient constamment bordés de rouge, faibles, remplis de petites taches de sang, et les paupières toujours engorgées par l'humeur.

Au mois de juin de cette année, j'étais à Paris avec ma petite malade. Elle y éprouva une violente rechute, l'œil gauche était comme voilé, le droit très-enflammé et contenant un bouton assez gros. Ce fut alors que je la conduisis à M. le docteur Chapelain, dont je vous dois, monsieur, la connaissance, et par les soins duquel je venais d'être guérie d'une maladie lente et qui devenait mortelle. Je lui devais la vie, et en remettant ma fille entre ses mains, j'étais persuadée que je lui devrais sa guérison. Malgré tout le travail et le nombre de malades dont il était alors accablé, il

consentit à se charger d'elle avec cette bonté qui le caractérise, et ce zèle ardent pour le bien qui ne lui laisse calculer, ni la fatigue, ni même le soin de sa santé. Dès la troisième séance le bouton avait disparu. J'observai que pendant les premiers jours du traitement magnétique, les yeux rendirent, surtout pendant la nuit, une grande quantité d'humeur très-épaisse. M. Chapelain prescrivit de les laver avec de l'eau magnétisée. L'enfant s'endormit dès la première séance, et un ami de M. Chapelain, M. de S., fut témoin de la facilité avec laquelle, par sa seule volonté, il l'endormait et la réveillait plusieurs fois dans l'espace de quelques minutes ; mais elle s'éveillait dès qu'on lui adressait la parole. M. Chapelain, qui ne cherche en magnétisant que la guérison de ses malades, et non des expériences, ne pensa plus pendant plusieurs jours à lui parler de nouveau : ce ne fut donc que vers la huitième séance qu'à ma prière il lui demanda si elle dormait. Elle répondit affirmativement, et offrit dès lors tous les signes du somnambulisme et de l'isolement complet. Je lui parlai, elle ne répondit pas. «Marie, lui dit M. Chapelain, pourquoi ne répondez-vous pas à votre maman? — Maman? elle n'est pas là, je ne vois que vous.» Il me prit alors la main, me mit en rapport avec l'enfant, qui répondit de suite à mes diverses questions. Interrogée sur sa santé, elle dit constamment que le magnétisme lui faisait le plus grand bien, qu'il la guérirait, et qu'il ne fallait pas d'autres remèdes. M. le vicomte de Pierres, brigadier des gardes du corps, fort incrédule, et auquel j'avais plusieurs fois parlé du somnambulisme de ma fille, ayant désiré la voir, M. Chapelain me permit de le mener chez lui. L'enfant s'endormit comme de coutume, et répondit à tout ce que lui demanda M. Chapelain, qui ayant ensuite un malade pressé à voir, la laissa endormie et sortit. Dans son absence j'adressai plusieurs fois la parole à ma fille sans qu'elle m'entendît. Je la pris dans mes bras, l'embrassai, nous fîmes tomber une chaise auprès d'elle, elle ne sentit, n'entendit rien. M. Chapelain rentra dans l'antichambre sans faire le moindre bruit, et sans que M. de Pierres ni moi eussions pu l'entendre. Aussitôt l'enfant lui

cria : «Ah ! M. Chapelain, c'est joli de me laisser pour aller voir d'autres malades ! je m'ennuie de dormir si long-temps.» C'est alors que M. Chapelain dit à M. de Pierres : « Ou le magnétisme existe, ou une enfant de onze ans joue la comédie avec cette perfection, et sa mère est de moitié ; car elle ne l'a pas quittée. »

J'éprouvais à cette époque de violentes douleurs d'entrailles. M. Chapelain demanda à ma fille d'où elles provenaient. « C'est vous qui les lui donnez — Comment ! c'est moi qui fais mal à votre maman ? — Oui, c'est pour la guérir. » Je fus de suite consulter une autre somnambule, qui répondit que c'était une crise salutaire. En effet, depuis lors ma guérison fut complète. Ce même jour M. Chapelain désirant faire voir clairement à ma fille ce que j'éprouvais, lui appuya fortement la main sur le front. Elle s'écria aussitôt : « Fermez les rideaux, le grand jour me fait mal. — Que voyez-vous ? — Une grande lumière. » M. Chapelain ôta sa main, elle ne se plaignit plus de la lumière.

Enfin, monsieur, au bout de quinze séances, les yeux de ma fille étaient entièrement guéris ; elle put reprendre ses études à la maison royale de Saint-Denis ; et quand je l'ai quittée il y a quinze jours, ses yeux continuaient à être parfaitement bien. Voilà, monsieur, la relation que vous avez désirée ; elle est exacte, vous le savez, puisque cette guérison s'est opérée sous vos yeux ; si vous pensez que ce récit puisse être utile, veuillez en faire l'usage que vous jugerez convenable. Puisse mon exemple engager d'autres mères à devoir au magnétisme la santé, la vie de leurs enfans ! Puisse aussi ce faible tribut vous exprimer, monsieur, ainsi qu'à celui qui fut mon sauveur, une partie de la reconnaissance dont mon cœur est à jamais pénétré.

SOUMARD DE CROSSES, marquise de LUKER.

Mantes, 22 décembre 1828.

L'HERMÈS,

JOURNAL

DU MAGNÉTISME ANIMAL.

SUITE DU TRAITEMENT

fait par MADAME LA DUCHESSE DE BOURBON.

Le 11, à huit heures du soir, je mis madame Gérôme en somnambulisme; elle demanda à y rester jusqu'à dix heures, et se félicita d'être débarrassée de tout ce qu'elle avait vomi dans la journée, assurant que cela la dégagerait beaucoup pour le mercredi suivant. « Vous avez promis de me dire ce soir quelque chose à ce sujet. — Oui, le voici : demain et après-demain il faudra que je prenne un bain de pieds, puis le mercredi, lorsqu'après m'avoir éveillée à deux heures, comme je vous l'ai dit, vous apercevrez quelque chose d'extraordinaire dans mes regards et dans mes gestes, vous me remettrez de suite en somnambulisme, et vous me coucherez à plat, le plus près de vous possible. — Mais il me semble que dans cette position le sang remontera infiniment plus que dans toute autre? — Cela est nécessaire à cause des douleurs que je souffrirai. — Faudra-t-il vous y laisser longtemps? — Toute la journée. — A quelle heure croyez-vous que cette crise vous prendra? — Vers les quatre heures. Je vois, madame, que vous êtes inquiète. — Je le suis parce que ce sera le jour de ma fièvre, et que je crains de n'avoir pas assez de liberté d'esprit pour vous aider et vous diriger dans cette circonstance. — Tranquillisez-vous, madame, tout ira bien. — Comment passerez-vous la journée de demain? — Je cracherai du sang; les efforts que j'ai faits aujourd'hui pour vomir m'ont un peu fatiguée. — Les suites n'en sont-elles pas à redouter? — Non, madame; seulement,

pour adoucir un peu, il sera convenable que demain je boive une tasse d'une légère infusion de guimauve, et surtout que je ne déjeûne pas.»

Le 12, à huit heures du matin, je mis ma malade en somnambulisme. N'ayant pu magnétiser l'eau de son bain de pieds, je lui proposai de remettre à le prendre chez moi le lendemain, que je l'endormirais pendant qu'elle aurait les pieds dans l'eau. « Je n'ai pas osé vous le proposer, mais c'est cela que je souhaite. — Pourquoi me cacher ce qui peut vous soulager? vous savez que c'est un moyen certain de me faire de la peine. » En achevant ces mots le frisson me saisit; je proposai à ma somnambule de venir près de mon lit; je l'assurai que je la réveillerais à l'heure qu'elle avait indiquée : elle accepta; mais aussitôt qu'elle y fut, je ne pus l'empêcher de se mettre les bras dans mon lit et la tête contre mon chevet. « Laissez-moi là, me dit-elle, je vous ferai du bien. » A l'heure fixée par elle, je voulus la réveiller. « Non, non! vous me feriez beaucoup de peine; je puis vous soulager sans me faire de mal; je transpirerai, et ce sera tout; faites-moi apporter une chemise afin que je puisse en changer.» Je la laissai faire ce qu'elle voulut, mais j'étais tellement tourmentée de la crainte de l'incommoder, qu'elle s'en aperçut et consentit à ce que je l'éveillasse vers le midi; elle annonça avant de s'éveiller qu'elle cracherait un peu de sang dans l'après-midi, ce qui arriva comme elle l'avait prévu.

Le 13, je lui fis mettre les pieds dans l'eau après avoir fortement magnétisé le bain, puis je l'endormis du sommeil magnétique. Elle demande à dormir deux heures; elle espère que la crise de demain en sera tempérée. Elle exprime le désir de prendre encore demain des pédiluves. Il faudra aussi lui mettre sur le bas-ventre des compresses trempées dans du vinaigre chaud. Lorsque je réveillai ma somnambule elle était assez bien; mais, vers les deux heures environ, son mari vint m'avertir qu'elle venait d'être saisie par un tremblement si violent qu'il avait cru devoir la faire mettre dans son lit. L'esprit prévenu de l'idée que la grande

crise annoncée par madame Gérôme, ne devait se manifester que le lendemain (quoiqu'elle m'eût avertie qu'elle pourrait bien la surprendre), je me persuadai que ce n'étaient que des mouvemens nerveux, et j'engageai son mari à lui faire prendre un peu d'eau de fleur d'orange; cependant, inquiète de ma malade, je me déterminai à aller chez elle malgré la fatigue causée par un vomitif que j'avais pris le matin. En m'y rendant je rencontrai M. Varnier qui venait me chercher. A peine fus-je entrée chez madame Gérôme, qu'elle se jeta à mon cou; je la magnétisai de toute la force dont j'étais susceptible, je lui soufflai dans la bouche pour calmer le tremblement qui agitait sa mâchoire, et en un instant je vis paraître le sang sur ses lèvres; je lui mis de suite dans la bouche un morceau de glace (on avait eu la précaution de s'en pourvoir), un morceau au creux de l'estomac, et un troisième sur la tête; alors les accidens cessèrent. La voyant plus calme, je la mis en somnambulisme, et lui fis les questions suivantes : « Pourquoi avez-vous éprouvé votre grande crise plus tôt que vous ne l'aviez annoncé ?—Vous devez vous rappeler, madame, que je vous ai dit que peut-être elle me surprendrait : c'est le bain de pieds, pris pendant le sommeil somnambulique, qui l'a avancée.—Comment ne l'avez-vous pas prévu lors de notre dernière séance? — La nature a été plus forte que moi. — N'avez-vous plus d'accidens à craindre? — Non, le choc est passé, il n'y a pas le moindre danger à redouter, mais il me reste encore à souffrir; je vais avoir une perte qui durera cinq jours. — Jusqu'à quelle heure voulez-vous rester en crise?—Jusqu'à huit heures du soir. » Puis, me mettant dans la main la poignée de cheveux qu'elle s'était arrachée, elle me dit : « Gardez-les, madame; chaque fois que vous les verrez vous direz, ces cheveux sont ceux d'une personne dont j'ai sauvé les jours, cela vous fera plaisir. » Je dînai près de son lit et ne la quittai que lorsque je l'eus réveillée : j'étais obligée de la magnétiser sans cesse pour modérer ses douleurs et contraindre le sang à reprendre son cours ordinaire. Madame Gérôme me témoigna sa recon-

naissance de la manière la plus touchante, et me demanda en grâce de lui permettre de venir chez moi le lendemain, parce que c'était mon jour de fièvre. J'y consentis à la condition qu'elle s'y ferait transporter si elle ne se sentait pas assez de force pour y venir à pied sans se fatiguer. La malade ne prit pendant tout le jour que du vin tiède avec un peu d'eau et de sucre, ses règles parurent dans la journée, elle eut une forte transpiration vers le soir. Elle me pria, étant encore en sommeil magnétique, de rester, après son réveil, quelques momens avec elle, afin de lui raconter ce qui lui était arrivé pendant sa crise; elle m'assura que ce récit fait par moi lui épargnerait de bien vives inquiétudes. Je fis ce qu'elle souhaitait, puis je me retirai, bien satisfaite d'être quitte d'une journée que je redoutais depuis si longtemps.

De retour chez moi, je me fis instruire des accidens qui avaient précédé cette affreuse crise dans laquelle j'avais trouvé ma malade; voici ce que me dit à ce sujet M. Aubry Dusaut son cousin.

«Le 13 juin 1786, vers les deux heures et demie de l'après-midi, M. Gérôme monta dans la chambre de sa femme: la voyant triste et rêveuse, assise sur un fauteuil, il lui demanda ce qu'elle avait; «j'éprouve, lui répondit-elle, un tremblement par tout le corps, semblable à celui d'une personne qui serait effrayée; j'ai, en outre, la vue si troublée que je n'y vois plus.» M. Gérôme, ayant observé que le tremblement était intérieur, proposa à la malade de se mettre sur son lit. A l'instant où elle venait de suivre ce conseil, M. Varnier et moi nous entrâmes dans sa chambre, nous la trouvâmes assise sur son lit; elle avait toujours l'air triste et rêveur. M Varnier lui ayant demandé s'il pouvait lui rendre quelques services, il eut pour toute réponse un «non, monsieur, allez-vous-en.» Pendant ce temps M. Gérôme était allé au château prévenir S. A. S. de la situation de la malade. Ne voulant pas la contrarier, nous sortîmes: M. Varnier descendit, et moi je me plaçai près de la porte de la chambre de ma cousine, ayant soin qu'elle

ne pût m'apercevoir; je remarquai qu'elle tenait ses cheveux à deux mains et se les arrachait. J'allai près de son lit, et je lui demandai si je pouvais lui être de quelque utilité. «Non, me répondit-elle d'une voix entrecoupée, je vous remercie.» Un instant après ma cousine se jeta à la renverse, elle s'arracha encore les cheveux : je remarquai que son visage devenait pourpre, que son cou enflait, que son estomac se soulevait par intervalles : elle se mit ensuite à pousser des cris en disant : « Au secours! ma bonne maîtresse; je m'étouffe, je vais m'étrangler. » Elle répétait cela plusieurs fois en poussant des cris perçans; elle portait en même temps ses mains à son cou comme si elle eût effectivement voulu s'étouffer : alors je lui retins les bras; mais, étant parvenue à se dégager de mes mains, elle se frappait les seins et faisait des efforts pour se les arracher : je me vis contraint d'employer toutes mes forces pour lui faire lâcher prise : je crus devoir en ce moment recourir au magnétisme, et, par son moyen, tenter de faire descendre vers la partie inférieure du bas-ventre le sang qui s'était porté à la tête avec tant de violence. Cette opération rendit quelque tranquillité à Madame Gérôme ; je remarquai que le gonflement du cou et des glandes diminuait, que la face était moins enflammée et moins bouffie; elle se posa sur le côté gauche et me tourna le dos; je continuai à la magnétiser, descendant toujours mes mains de la tête vers le bas-ventre; pendant ce temps elle paraissait agitée d'un tremblement général, et marmottait avec précipitation un grand nombre de mots inintelligibles. J'observai que S. A. S. pouvait être à peine au bas de l'escalier quand madame Gérôme se retourna sur le dos avec une étonnante vivacité, situation dans laquelle son altesse l'a trouvée. »

Le 14, à huit heures du matin, continue madame la duchesse, madame Gérôme vint chez moi à pied; je la fis mettre sur une chaise longue près de mon lit dans lequel le frisson me retenait; je la mis en somnambulisme, elle dit qu'elle voulait y rester jusqu'à deux heures après midi. Comme elle souffrait beaucoup elle se prescrivit de boire de

quart d'heure en quart d'heure une infusion d'orties blanches dans de l'eau de tilleul, elle ne voulut prendre pour toute nourriture qu'une tasse de café au lait; elle s'ordonna pour le lendemain matin un lavement à l'eau simple dans laquelle on ferait fondre un peu de beurre frais. Je la magnétisai, pour calmer ses douleurs, autant que ma faiblesse me le permit; elle me pria de ne concevoir nulle inquiétude sur son état, qu'il n'y avait pas le moindre accident à en redouter, mais qu'elle ne serait radicalement guérie qu'après la cessation de sa prochaine époque, qu'il fallait jusque-là la magnétiser tous les jours, que ce qu'elle souffrirait après les cinq jours que devait durer sa perte, ne serait que des roses comparativement aux souffrances qu'elle avait éprouvées depuis le commencement de son traitement.

Le 15, je la mis en somnambulisme le matin et le soir, elle me répéta que sa convalescence allait commencer, qu'elle ne serait plus *éclairée* que six jours parce qu'elle approchait de sa guérison; que cependant elle dormirait encore quelque temps et pourrait avoir parfois des *momens de lumière*, mais qu'ils seraient rares. Ayant entendu parler de la répugnance que manifestent tous les somnambules à se mettre en contact avec l'argent, ainsi que du plaisir qu'ils paraissent éprouver en touchant de l'or, je présentai d'abord une pièce d'argent à ma somnambule; elle la jeta promptement en disant : « Je ne veux pas de cela. » Je lui mis ensuite de l'or dans la main, elle le mania avec un air de satisfaction. Je lui demandai le motif de cette différence, voici ce qu'elle me répondit : « C'est que l'or est un métal pur, que je touche avec d'autant plus de plaisir qu'il est de la couleur de ce bon fluide qui fait tant de bien. »

Le 16, je ne la mis en somnambulisme que le matin, elle se plaignait d'une douleur d'estomac causée par une tasse de café qu'elle avait prise; elle me pria à trois fois différentes de lui magnétiser un verre d'eau; elle me dit que cette eau lui tiendrait lieu d'une médecine, qu'elle lui procurerait plus de trois à quatre selles dans lesquelles elle rendrait du lait. Ce qui se confirma avec la même exactitude que

tout ce qu'elle avait annoncé dans le courant de son traitement magnétique.

Le 17, je la magnétisai à neuf heures ; aussitôt qu'elle fut en somnambulisme elle demanda tout ce qui est nécessaire pour écrire, et écrivit ce qui suit : « *Je me défends le café pour quatre mois, comme étant contraire à masanté.* » Le soir je somnambulisai madame Gérôme en présence de mon fils (le duc d'Enghien) et de l'abbé Labdant son précepteur. Elle désira que je misse mon fils en rapport avec elle pour juger de son ame. Après l'avoir assis sur ses genoux, l'avoir touché, elle me dit : « Mettez-moi en rapport avec son précepteur, afin que je lui parle. » Je le fis. Immédiatement après avoir touché l'abbé, elle lui dit : « Monsieur, je sens que vous êtes le plus honnête homme du monde et que vous avez un cœur excellent, je désirerais avoir avec vous une conversation particulière. » Son désir ayant été satisfait, elle prouva à M. Labdant qu'elle avait bien jugé le cœur et le caractère de mon fils, auquel elle dit, lorsqu'il fut rentré : « Monseigneur, croyez et profitez bien des conseils que vous donnera cet honnête homme-là. (Elle lui montrait son précepteur.) » Puis elle ajouta : « Vous avez une tendre mère qui ne tient plus à la terre que par vous, ne lui donnez jamais de chagrins essentiels, car vous la mettriez bien vite au tombeau. » Quand tout le monde fut sorti je lui demandai si elle n'avait rien à s'ordonner pour le lendemain. « Il faut que je prenne chaque matin, pendant trois jours, une prise de rhubarbe en poudre dans la première cuillerée de soupe que je mangerai, et que chaque soir de ces trois jours je prenne un lavement à l'eau simple, dans laquelle on aura fait fondre un petit morceau de beurre frais. »

Le 18, elle resta en somnambulisme trois heures le matin et deux heures le soir : pendant ce temps elle donna une consultation pour M. de R...., dont elle connut parfaitement la maladie, ainsi que les causes qui l'avaient produite ; elle lui prescrivit un régime très-approprié. Pour elle-même elle ne s'ordonna rien, annonçant toujours que sa guérison était prochaine, à quelques légères incommodités près,

qu'elle conserverait jusqu'à sa seconde époque, qu'ensuite il ne serait plus nécessaire de la magnétiser.

Le 19, madame Gérôme fut en somnambulisme deux heures le matin et trois heures le soir. Elle eut, toute la journée, une violente douleur de tête, causée par l'os qu'elle dit être carié; elle était très-accablée le matin parce qu'il faisait de l'orage. Elle soupçonne que ce moment est celui où on reçoit la plus forte dose de fluide. Le soir la voyant plus *éclairée*, je lui adressai les questions suivantes : « Quand on magnétise, sort-il autant de fluide qu'il en rentre? — Lorsqu'on en est trop chargé il sort par la transpiration. — Est-ce par l'accumulation de ce fluide ou par la rapidité de son mouvement qu'on perd la vue et l'ouïe? — C'est par la rapidité de son mouvement; chacun aussi a une portion de ce fluide, mais il n'est pas donné à tout le monde de le faire agir. — Ce fluide sort-il également de toute la surface du corps? ou bien n'en sort-il que des doigts? — Il émane de tout le corps, mais principalement des doigts et surtout de l'haleine. — Peut-on faire du mal par le changement de procédés en magnétisant? — Oui en magnétisant de bas en haut. — Savez-vous ce qu'on entend par pôles en magnétisme? — Non. — Pourrait-on agir aussi fortement avec une volonté malveillante qu'avec une volonté bienveillante? — Si l'on était bien malade cette volonté malveillante pourrait avoir des suites funestes. — Les maladies peuvent-elles se communiquer par le fluide magnétique? — Non, seulement le fluide *n'agit pas aussi bien*. — Dans le moment d'une violente passion, celui qui l'éprouve pourrait-il communiquer ses agitations à son somnambule? — Dans le cas d'une parfaite analogie cela se pourrait. — Serait-il possible de calmer les passions par le moyen du magnétisme? — Oui, surtout celles qui tiennent à la vivacité des sens. — L'attachement du magnétisé pour son magnétiseur peut-il devenir dangereux lorsqu'il y a différence de sexes? — Les dangers ordinaires dans le cours de la vie subsistent dans cette circonstance, et certainement de bien plus grands encore. — Cet attachement subsiste-t-il avec la même force après la

guérison? — Non, il s'affaiblit à mesure que l'époque s'en éloigne. — D'où viennent les antipathies des personnes en somnambulisme pour certains individus qui leur sont indifférens ou même qu'ils aiment dans l'état de veille? — Elles viennent des défauts du cœur, qu'alors elles connaissent parfaitement, et quelquefois aussi de l'incrédulité de ces individus au magnétisme. — En quoi consiste ce que l'on nomme le rapport, et quel changement s'opère-t-il dans celui qui est mis en rapport avec le magnétisé pour qu'il en soit entendu? — Je vais vous faire une comparaison : La personne magnétisée est comme un morceau d'aimant; celle que l'on met en rapport comme une aiguille que l'on aimante un peu; elle est attirée par la personne en somnambulisme, qui ne peut l'entendre que lorsqu'elle y est attachée, comme l'aiguille au morceau d'aimant. — Quelque part que l'on magnétise, le fluide se porte-t-il toujours sur la partie malade? — Le fluide passe partout. — Quelles sont les maladies les plus susceptibles de produire le phénomène du somnambulisme? — Les maladies nerveuses. — Comment pouvez-vous, en touchant quelqu'un, reconnaître non seulement l'état de son corps, mais encore celui de son ame, son caractère, enfin tout ce qui lui est relatif? — Je le sens mieux que je ne puis l'exprimer; il semble que j'entre pour ainsi dire dans celui que je touche.

Le 20, je mis madame Gérôme en somnambulisme; elle me dit de suite qu'elle se félicitait d'avoir trouvé une chose excellente pour soulager sa tête : c'est de respirer du tabac d'Espagne, sans pour cela négliger les fumigations qu'elle s'est ordonnées précédemment : elle m'annonçe que jusqu'au 2 de juillet, époque où il me serait impossible de l'endormir, elle ne serait éclairée que par intervalles; qu'elle aurait ses règles le 10, que ce jour-là elle dormirait encore somnambuliquement, et que le 13 ou le 14 elle serait parfaitement guérie.

Le 23, madame Gérôme étant en somnambulisme se plaignit de ce que l'orage avait fortement remué ses humeurs; elle se prescrivit pour le lundi suivant une purgation com-

posée d'une once et demie de manne, d'un gros de rhubarbe et de deux gros de casse en bâton; elle dit qu'il faudrait y ajouter, au moment de l'avaler, une cuillerée à café d'eau de fleur d'orange; que deux jours après il serait nécessaire qu'elle bût chaque matin, pendant trois semaines consécutives, deux tasses d'une infusion de racine de canne, qu'elle en bût aussi lors de ses repas, mais mélangée avec du vin; que, huit jours après que ses règles seraient passées, il faudrait qu'elle prît de suite treize bains entiers, pendant treize jours. Je voulus lui rappeler plusieurs choses sur lesquelles je n'avais pu obtenir d'elle autant de lumières que je l'aurais désiré, ayant eu la fièvre les jours qu'elle nous avait dit devoir être les derniers de sa lucidité. « Madame, me dit-elle, c'est un rideau tiré, ne le rouvre pas qui veut J'aurais pu répondre à cela précédemment, je ne le puis aujourd'hui. » L'abbé de Saint-Phar ayant désiré être mis en rapport avec elle dans un de ses jours lucides, elle lui dit des choses que lui seul pouvait savoir, ce qui le surprit extrêmement. Sa santé se rétablissant de jour en jour, ce que j'ajouterais à cette relation serait d'un médiocre intérêt. Maintenant que je suis certaine de sa prompte guérison, je recueille au centuple, par la satisfaction que j'en ressens, le prix des soins qu'elle a nécessités. A mesure que ses forces augmentent, sa gaîté renaît et son teint est infiniment meilleur. Cette cure, ainsi que celle de madame de Castres qni a eu un résultat également satisfaisant, ont de plus en plus consolidé mes idées sur le magnétisme, que je considère comme l'un des plus beaux dons que le Créateur ait faits à l'humanité. Si les incrédules voulaient, à mon exemple, se donner la peine de s'assurer, par l'expérience de la réalité des faits qu'ils nient par la seule raison qu'ils ne peuvent les concevoir, ils diraient avec moi qu'il n'y a point de science préférable à celle-ci, puisqu'elle offre à tous les individus les moyens de soulager les maux de leurs semblables.

Le 1er juillet, la petite de madame Gérôme, ayant été très-incommodée, donna à sa mère assez d'inquiétude pour

qu'elle désirât être mise en somnambulisme, afin d'en voir la cause. Elle jugea que le magnétisme était nécessaire à cette enfant; depuis ce moment elle la magnétisa soir et matin, elle la mit même quelquefois en somnambulisme: dans cet état, cette petite, à peine âgée de quatre ans, se plaignait beaucoup, et disait que c'était *la fumée* que sa maman lui mettait dans le ventre qui lui faisait du mal. Cependant elle paraît souhaiter avec ardeur d'être magnétisée; elle s'agite d'abord fortement, puis finit par se calmer et s'endormir en se plaignant que ses yeux la piquent : hier on eut beau la secouer et l'appeler, on ne put la réveiller qu'en se servant des moyens qu'on emploie pour éveiller les somnambules; cependant elle ne parla point dans ce sommeil.

Le 4 juillet, madame Gérôme dormit somnambuliquement le matin et le soir (elle l'avait annoncé dans l'un de ses sommeils précédens). Dans le somnambulisme du matin elle dit qu'elle se voyait éclairée d'un rayon qui lui faisait un bien inconcevable : l'effet s'en marqua visiblement sur son visage. Elle me promit de faire le soir une consultation pour madame de Chastenet; dès le premier jour qu'elle *sentit* cette dame dans la chambre, elle l'aima, et quoiqu'elle ne l'eût jamais vue, elle lui dit des choses surprenantes par leur vérité. Elle nous assura qu'elle était persuadée que ce jour de clairvoyance lui avait été accordé par la Providence pour être utile à cette dame. Pendant ce somnambulisme de madame Gérôme, sa petite qu'elle avait magnétisée dormait sur ses genoux, mais ne répondait point aux questions qu'elle lui adressait. Je lui en demandai le motif, et si elle voyait que les enfans fussent susceptibles d'un somnambulisme aussi lucide que les grandes personnes. « Non, madame, leur raison et leur jugement ne sont pas assez développés» Elle désira ce jour-là être réveillée avant sa fille pour la voir dormir; mais aussitôt qu'elle entr'ouvrit les yeux, la petite ouvrit les siens : le soir, je répétai cette expérience, et j'obtins le même résultat.

Le 5, je magnétisai d'abord madame Gérôme de la tête

aux pieds, ainsi qu'elle me l'avait recommandé, puis je m'appliquai à l'endormir; mais, étant un peu fatiguée, je n'y parvins qu'avec beaucoup de peine. Elle me demanda à être réveillée, parce que ce sommeil lui faisait du mal. Vers les deux heures je fus reprise de la fièvre, Madame de Chastenet me magnétisa et me fit beaucoup de bien.

Le 6, au moment où je m'y attendais le moins, je somnambulisai madame Gérôme. « Je lui en demandai la cause. « C'est votre fièvre, elle m'a fait beaucoup souffrir. — Croyez-vous que je l'aie encore? — Vous en avez de légers ressentimens. — Ce qu'elle vous a fait éprouver retardera-t-il votre guérison? — Non. » Je lui demandai si en me palpant elle se sentait assez éclairée pour bien juger de mon état. « Oui, je vois assez; » et aussitôt elle posa ses mains sur moi; mais, les ayant fixées long-temps sur la région du foie, ses bras commencèrent à trembler. — Que pensez-vous, lui dis-je? — Je voudrais parler à madame de Chastenet. » Au même instant elle fut prise de convulsions, et le sang lui vint à la bouche; je me fis bien vite apporter de la glace, et me hâtai de lui en mettre un morceau dans la bouche, puis je la magnétisai fortement; pendant ce temps j'avais fait appeler madame de Chastenet, à qui je cède la plume pour rendre compte des choses dont elle a été témoin, ne les ayant ni vues, ni entendues, puisque madame Gérôme a désiré lui parler en particulier.

Le jeudi 6 juillet, à dix heures du matin, madame la duchesse de Bourbon m'ayant envoyé chercher pour parler à madame Gérôme qui, étant en somnambulisme, m'avait demandée, je m'y rendis et trouvai la malade dans de violentes souffrances; les extrémités étaient froides, le pouls convulsif; le sang se portait avec force à la tête et à la poitrine, elle le crachait même de temps à autre; la suffocation qu'elle éprouvait lui causait une extrême difficulté à s'exprimer; ce ne fut qu'après un assez long temps, et en réunissant madame et moi toute notre puissance magnétique, que nous parvînmes à la calmer; lorsqu'elle le fut, elle demanda à rester en crise jusqu'à une heure de l'après-midi,

pour réparer le désordre qui venait d'avoir lieu en elle. Je lui demandai ce qui l'avait occasioné et comment il se faisait qu'elle ne l'eût pas prévu. Elle me répondit que le dérangement qu'elle avait aperçu dans la santé de madame en était la seule cause, et me manifesta le désir de m'entretenir sans témoins. Sitôt que nous fûmes seuls elle versa un torrent de larmes qui la soulagèrent. Je pus me convaincre, par ce qu'elle me dit, que le seul but qu'elle avait, en demandant à me parler en particulier, était de se procurer la satisfaction de s'entretenir de madame, et de tout ce qui l'intéresse, avec quelqu'un dont elle connût l'attachement pour S. A., et qui réunît toutes les conditions nécessaires pour la magnétiser fructueusement. Elle désirait aussi me donner des avis sur la santé de madame, pour le présent et pour l'avenir : elle pensait que tous les maux de sa bienfaitrice venaient du foie et d'une grande chaleur dans le sang; elle me recommanda de l'engager à s'abstenir de tout ce qui pourrait l'échauffer, de toute espèce de médicamens, et surtout des eaux; elle insista pour qu'elle se fît magnétiser toutes les fois que cela lui serait possible; enfin madame Gérôme m'assura qu'elle espérait que ces précautions préviendraient les incommodités que sans cela S. A. aurait à souffrir lors de son temps critique. La somnambule voulut me dicter quelques remèdes dont Madame avait besoin; mais s'interrompant, elle dit : «Attendez, il faut que je me recueille, parce que dans mon état ordinaire je ne connais pas le nom des plantes;» puis elle les trouva. Vers le milieu de la séance Madame entra, nous ne tardâmes pas, elle et moi, à nous apercevoir que madame Gérôme souffrait beaucoup aux mains, elle y avait même de petits mouvemens convulsifs; je la touchai pour calmer ses douleurs; une légère moiteur s'y étant établie, elle les tint fermées quelque temps, puis elle les ouvrit en nous disant de les regarder parce qu'elles devaient être tachées ; effectivement elles étaient couvertes de taches jaunes. La malade accepta la proposition que nous lui fîmes de les baigner dans de l'eau chaude, mais bientôt après elles enflèrent; je lui en de-

mandai la cause : « C'est parce que Madame m'a touchée hier peu de temps avant d'avoir la fièvre, elle m'a communiqué une portion de *venin* qui a beaucoup augmenté mes souffrances ; il s'évacue maintenant par les extrémités. » Madame Gérôme s'est opposée à ce que nous lui touchassions les mains pendant qu'elles étaient en sueur, nous assurant que c'était malsain ; elle nous recommanda de faire jeter de suite l'eau dans laquelle elle les avait trempées. Elle prit de là occasion de nous prévenir qu'il ne fallait pas que Madame la touchât lorsqu'elle serait incommodée. Elle nous dit aussi qu'il lui fallait encore ce soir une crise somnambulique pour réparer entièrement le désordre causé par ce que cette séance lui avait fait éprouver.

Le soir S. A. avait la fièvre lorsque madame Gérôme arriva pour être magnétisée ; je la mis en somnambulisme. Elle fut assez calme, seulement il survint à ses pieds ce qui était arrivé le matin à ses mains. Elle s'occupa fortement de la santé de Madame, elle en fut plus contente qu'elle ne l'avait été le matin. Questionnée sur son propre compte, elle me dit que le dérangement qu'elle avait ressenti touchait à sa fin, qu'elle allait se retrouver dans l'état où elle était avant cette commotion, et que son rétablissement arriverait d'après les gradations qu'elle avait annoncées. Conséquemment elle ne doit pas tomber en somnambulisme avant le 10.

Le vendredi, 7 juillet au matin, Madame ayant la fièvre, je magnétisai madame Gérôme pendant une demi-heure. Elle me dit ressentir les effets du magnétisme, mais elle ne s'endormit pas. Le soir, à dix heures, on vint me chercher, en me disant que madame Gérôme venait de se trouver très-mal. J'y courus, je la trouvai dans une attaque semblable à celle qu'elle avait déjà eue ; de plus, il s'y joignait de violentes douleurs dans le ventre. Je me rendis bientôt maîtresse des convulsions, mais les douleurs durèrent encore quelque temps, et lorsqu'elles cessèrent les règles parurent. Cette circonstance détermina le sommeil somnambulique. Interrogée sur ce qui avait avancé cette crise, qu'elle n'a-

vait prédite que pour le 10, elle me répondit que c'était son inquiétude sur la santé de Madame, qu'on lui avait assuré être très malade ce matin; elle croit même que dès le moment où on lui a dit cela, sa tête s'est prise et qu'elle a déraisonné; elle est retournée chez elle troublée et souffrante : cette commotion a été assez vive pour forcer ses règles à paraître. Elle pense que cette apparition prématurée retardera sa guérison. J'insistai pour avoir des lumières plus positives sur son état; elle me dit qu'elle ne pourrait m'en donner que le lendemain matin, parce que dans ce moment sa tête était trop embarrassée; pressée de me dire ce qui lui causait l'inquiétude que je remarquais en elle, elle me répondit : «C'est une crainte qui m'afflige infiniment (en effet elle versait un torrent de larmes); je vois que rien n'est aussi dangereux pour moi que les révolutions causées par le chagrin, et que si j'en avais encore plusieurs je deviendrais folle. » Je lui observai que la folie était une maladie, et qu'elle était susceptible d'être guérie tout comme une autre. « Non pas pour moi, à cause du mal que j'ai dans la tête. » Après l'avoir calmée et tranquillisée, je la prévins que, désirant qu'elle ne s'occupât que d'elle seule lorsqu'elle était en somnambulisme, je forcerais dorénavant sa volonté à céder à la mienne; elle me répondit que cela ne pourrait lui faire de mal.

Le samedi 8 au matin, madame n'ayant pas de fièvre, mit madame Gérôme en somnambulisme. Cette dernière nous dit se trouver un peu mieux et voir clairement que le mal causé par sa dernière révolution disparaîtrait, que sa guérison en serait seulement retardée; que dans ce moment elle avait une inflammation dans l'estomac qui la faisait beaucoup souffrir; elle s'ordonna pour la combattre de l'eau de gruau avec du sirop de guimauve, en prendre pendant trois jours. Elle nous dit que maintenant elle ne tomberait en crise que pendant cinq jours, en comptant celui où nous étions; qu'après ce temps il serait nécessaire, quoiqu'elle ne dormît plus, de la magnétiser jusqu'à sa première époque. Madame devant s'absenter, la malade

consentit à être magnétisée par M. Varnier en présence de sa femme ; elle nous pria de lui éviter les révolutions que lui cause son inquiétude sur la santé de Madame, en lui permettant d'entrer elle-même chez elle pour en savoir des nouvelles.

Le soir, Madame ayant remis madame Gérôme en somnambulisme, elle nous renouvela l'assurance donnée le matin, que tout le mal se réparerait, que le mieux se faisait déjà sentir. J'étais sorti depuis quelques instans, lorsque madame Gérôme me *sentant* revenir dit à Madame : « voilà madame de Chastenet qui vient, elle amène son mari» (cela était vrai ; mais j'étais en ce moment, d'après le temps que j'ai mis à arriver jusqu'à elle, dans la chambre qui précède le cabinet de Madame, d'où assurément Mme Gérôme ne pouvait ni me voir ni m'entendre.) Elle assura que la présence de M. de Chastenet ne lui faisait aucun mal ; mais quand il voulut la toucher, elle trouva que son magnétisme était trop fort, et dit qu'il lui faisait éprouver de la douleur.

Le dimanche, 9 au matin, je mis madame Gérôme en somnambulisme. Il y avait peu de temps qu'elle y était lorsque Madame ressentit les premières atteintes du frisson et se coucha. Je dis à madame Gérôme que j'allais magnétiser S. A. : non seulement elle m'approuva, mais elle voulut joindre son action magnétique à la mienne, nous assurant que cela ne pouvait lui faire de mal et qu'elle opérerait plus avantageusement que moi. La vivacité de son action, l'extrême désir qu'elle manifestait de soulager sa bienfaitrice, la sensibilité qu'elle témoignait avec tant de franchise, ne me laissaient pas le courage de lui ravir ce bonheur. Elle magnétisa Madame très-long-temps, et ne cessa que lorsque le frisson fut calmé, et qu'une abondante transpiration qui survint à madame Gérôme la forçat à suspendre son action. Je la réveillai ; elle conserva toute la journée un peu de douleur à la tête.

Le soir je la mis en crise magnétique. Sitôt qu'elle fut endormie, elle nous assura qu'elle n'avait pas été fatiguée d'avoir magnétisé Madame ; que pour elle elle était à mer-

veille ; qu'à la vérité ses règles étaient très-abondantes en ce moment, mais qu'elle était très-satisfaite d'évacuer cette quantité de sang, qu'elle nous assura s'être amassé dans ses reins durant les anciennes révolutions qu'elle avait éprouvées ; elle annonça qu'elles devaient commencer à diminuer le lendemain dans l'après-midi et cesser dans trois jours. Elle nous confirma tout ce qu'elle avait dit dans ses sommeils précédens ; elle nous rappela qu'elle ne devait dormir somnambuliquement que jusqu'au mercredi suivant, mais qu'il fallait qu'elle fût encore magnétisée jusqu'à sa première époque, fixée au 4 du mois prochain. Elle répéta qu'elle voulait bien être magnétisée par M. Varnier, excepté cependant le jour où ses règles la prendraient ; pour les treize bains qu'elle s'était ordonnés, elle se les prescrivit de nouveau, seulement elle dit ne devoir les prendre qu'à commencer du 20 du courant. Elle nous dit encore, à notre grande satisfaction, qu'elle voyait sa guérison assurée. Je lui permis, après cette énumération, de satisfaire son cœur en s'occupant de la santé de Madame ; elle donna à ce sujet plusieurs avis salutaires à sa bienfaitrice ; elle me fit donner ma parole d'honneur de la faire avertir de suite si le frisson reprenait à S. A. Elle m'assura qu'en raison de la sympathie qui existait entre Madame et elle, son magnétisme lui serait plus salutaire que le mien, lors même qu'elle ne serait pas en somnambulisme.

Le lundi 10, S. A. mit madame Gérôme en somnambulisme le matin et le soir ; ces deux séances ne présentèrent rien de remarquable.

Le mardi 11, Madame, commençant à ressentir le frisson qui précède la fièvre, fit venir madame Gérôme, qui, la veille, avait demandé à n'être somnambulisée qu'à ce moment-là. Madame désira que sa somnambule ne fût pas informée de sa position. Avant de l'endormir, elle lui demanda comment elle se trouvait. Madame Gérôme lui répondit qu'elle était très-étonnée de ressentir depuis environ une demi-heure un frisson assez fort. Je la mis de suite en crise magnétique; son frisson continuant toujours

avec des mouvemens très-marqués auxquels se joignait un froid excessif aux extrémités, je la priai de me dire à quoi on devait l'attribuer. « C'est bien bon, je suis bien aise de l'avoir. — Mais d'où vous vient-il? — C'est le frisson que Madame devait avoir aujourd'hui; je ressentirai demain tous ceux qu'elle éprouvera, et cela me fera grand plaisir. — Madame aura-t-elle la fièvre aujourd'hui? — Je n'en sais encore rien, j'ai bonne espérance, ce ne sera décidé qu'à quatre heures; il faut que je reste en somnambulisme jusqu'à ce temps, je ferai du bien à S. A. » Madame, inquiète que le frisson et la longueur de la crise somnambulique ne fatiguât madame Gérôme, nous interrompait à chaque instant ; mais celle-ci lui répondait toujours « Non, non, Madame; soyez tranquille, je vous ferai du bien. » Cette idée occupant exclusivement notre somnambule, je n'aurais pas eu le courage d'employer ma volonté à me priver de l'espoir du soulagement que S. A. pouvait en éprouver, ni du spectacle intéressant d'un être entièrement livré à sa reconnaissance, d'un être dont toutes les pensées et toutes les actions n'avaient que ce sentiment pour but, et qui s'y abandonnait avec une naïveté si touchante. Celui qui n'aurait été que simple observateur aurait trouvé dans les effets surprenans, et très-marqués de la sympathie qui existait entre Madame et madame Gérôme, de quoi fixer son attention.

En continuant à magnétiser la somnambule je parvins aisément à lui réchauffer les mains ; celles de Madame que je n'avais pas touchées étaient aussi moins froides : voyant ce résultat, je me plaçai de manière à toucher en même temps Madame et madame Gérôme ; alors je pus facilement observer que les effets se faisaient ressentir à toutes deux également, à la légère différence près, que S. A. les ressentait plus faiblement. Pour la somnambule, elle avait un véritable frisson ; ses mouvemens m'annonçaient ceux de Madame ; mêmes douleurs dans les membres, même froid aux extrémités renouvelé à diverses reprises. Ce frisson, après avoir duré environ une demi-heure, se termina chez

madame Gérôme par une transpiration très-abondante, particulièrement aux mains dont elle ne cessait de toucher les pieds de sa bienfaitrice ; elle les lui avait fait poser sur ses genoux. Chez Madame, la chaleur seule se fit d'abord ressentir, mais elle ne tarda pas à être suivie d'une moiteur salutaire.

Pendant ce temps, madame Gérôme témoignait sa joie de ce que toutes ces choses se passaient au gré de ses désirs : elle ne voulut absolument quitter Madame que lorsqu'elle fut sûre qu'il n'y avait plus de fièvre à redouter. Elle lui recommanda de ne pas manger avant que son pouls fût tout-à-fait net : il est à remarquer qu'il s'était très-bien soutenu pendant la séance ; mais à la fin, moment où je le trouvai le plus élevé, son chirurgien assura qu'il n'y avait qu'un léger sentiment de fièvre, lequel disparut bientôt pour faire place à un besoin réel de manger. Madame Gérôme voulut aussi manger étant en somnambulisme ; après quoi je la réveillai à quatre heures comme elle l'avait désiré.

Le soir, à 9 heures, Madame remit sa somnambule en crise magnétique ; cette dernière était un peu fatiguée de la séance du matin et aussi d'avoir repassé du linge dans l'après-dînée, cependant elle resta une heure en sommeil, et nous dit que la nuit emporterait le reste de sa lassitude.

Le mercredi 12, Madame ayant mis madame Gérôme en somnambulisme, et ce jour devant être le dernier de ses sommeils magnétiques, nous la questionnâmes sur tout ce qui pouvait lui être utile pendant le reste de son traitement ; voici ce qu'elle se prescrivit jusqu'au 20 du courant : Prendre tous les deux jours un lavement composé d'une petite poignée de senneçon, d'une de mauve et d'une forte poignée de son ; le 20, elle commencera à prendre les bains entiers qu'elle s'était ordonnés ; ils devront être d'une chaleur douce ; elle en prendra neuf au lieu de treize qu'elle s'était prescrits d'abord, parce que l'humeur qu'elle a prise de Madame, lors de ses frissons, l'oblige à se réserver le temps de prendre une médecine ; elle ne restera dans les quatre premiers bains que jusqu'à ce qu'elle sente le froid

la gagner ; elle restera une heure et demie dans les cinq derniers ; le lendemain elle boira d'un léger bouillon aux herbes où il entrera plus de laitue que d'oseille, et le jour suivant elle prendra une médecine composée d'une once et demie de manne, d'un gros de rhubarbe et de deux gros de casse ; elle boira du bouillon aux herbes durant l'effet de sa médecine, après laquelle elle se reposera deux jours ; puis elle prendra chaque jour, jusqu'à la fin de son traitement, une infusion de cinq feuilles d'oranger dans une théière de quatre tasses. Il est absolument nécessaire qu'elle soit magnétisée tous les jours jusqu'à l'époque fixée pour sa parfaite guérison. Si c'est M. Varnier qui la magnétise, une demi-heure de séance suffira. Elle recommande, sur toute chose, qu'il ne cherche pas à la porter au sommeil, parce qu'il lui ferait du mal. Elle ne veut pas non plus qu'il essaye de la magnétiser par les yeux ; il faut, pour terminer sa guérison, qu'il se borne à faire circuler en elle le fluide de la tête aux pieds. Le 4 du mois prochain, jour où elle aura ses règles, il ne devra plus la magnétiser ; quelques jours après cette époque elle pourra reprendre de l'eau de canne.

Pendant cette crise magnétique, madame Gérôme s'aperçut qu'elle avait encore dans la tête des humeurs qu'il fallait évacuer ; elle ordonna à cet effet pour le jour même et les deux suivans une fumigation de graine de lin et de verveine bouillies ensemble ; elle donna aussi à Madame quelques instructions touchant le régime qu'elle lui conseilla de suivre.

Le soir, madame Gérôme ressentit un frisson assez fort et beaucoup d'embarras dans la tête ; on eut plus de peine qu'à l'ordinaire à la mettre en crise magnétique, et elle nous dit être moins éclairée parce que c'était le dernier de ses sommeils somnanbuliques. Elle nous assura de nouveau qu'aux maux de tête près, qu'elle conserverait toute sa vie, elle serait très-bien guérie. Elle nous répéta qu'elle voulait absolument qu'on l'envoyât chercher lorsque le frisson prendrait à Madame, qu'ainsi qu'elle, elle le ressentirait, et que

s'il devenait fort, sa tête s'appesantirait, ses yeux se fermeraient et qu'alors il faudrait l'aider à tomber en somnambulisme ; que cela ne lui serait pas nuisible et ferait du bien à Madame : interrogée sur la cause du frisson qu'elle venait d'éprouver, elle nous dit qu'il ne venait pas d'elle, qu'il était une partie de celui que Madame aurait eu si elle ne l'eût pas magnétisée. Pour l'embarras et les douleurs qu'elle avait eus dans la tête, ils lui venaient des eaux qu'heureusement pour elle les fumigations lui avaient fait rendre, ainsi que d'un léger coup qu'elle s'était donné à la tête dans l'après-dînée, mais dont elle ne se ressentirait pas. Elle nous fit ses adieux dans l'état de somnanbulisme, puis je la réveillai, et elle se trouva soulagée.

Le jeudi 13, madame Gérôme ressentit le frisson au moment où Madame commençait à éprouver du froid aux extrémités ; la sympathie se fit remarquer comme dans l'accès précédent. Je la magnétisai long-temps sans qu'elle ressentît d'effets marqués ; mais le frisson de Madame étant devenu assez violent, les yeux de la somnambule commencèrent à s'appesantir, sa tête s'embarrassa, alors je pus la mettre en somnambulisme comme dans l'accès précédent, elle voulut magnétiser Madame tout le temps que dura celui-ci : elle nous dit qu'il serait cessé à deux heures ; le résultat justifia sa prédiction. Comme elle était très-fatiguée elle demanda à être remise en crise le soir.

Le vendredi 14, après avoir magnétisé assez long-temps madame Gérôme, Madame parvint à la faire tomber dans une espèce de sommeil, mais non en crise complète ; elle désira être réveillée sur-le-champ, et conserva pendant quelque temps un peu d'engourdissement.

Le 15, le frisson ayant saissi Madame, sur les neuf heures j'envoyai chercher madame Gérôme qui commençait à ressentir un peu de froid, mais elle se réchauffa, et dans l'état de veille magnétisa Madame, de concert avec moi : nous eûmes beaucoup de peine à calmer les mouvemens nerveux qui s'étaient joints au frisson qu'éprouvait S. A., et qui étaient sans doute causés par des envies de vomir réitérées ;

elle n'en fut soulagée qu'après avoir évacué par en haut et par en bas une jatte pleine de bile. La fièvre fut un peu plus forte que dans l'accès précédent, mais elle dura moins long-temps; madame Gérôme ne la quitta pas et cependant ne se resssentit de rien, si l'on en excepte un peu de fatigue qu'elle conserva toute la journée; le soir on ne la mit pas en somnanbulisme.

Jusqu'au 18, madame Gérôme ne tomba point en somnambulisme, quoiqu'elle eût été magnétisée tous les jours; mais ayant eu naturellement de fortes évacuations, elle s'endormit somnambuliquement : dans cet état elle désira changer quelque chose à ses ordonnances; elle voulut prendre ses bains à commencer du lendemain 19, et à les interrompre par sa médecine qu'elle prendra le samedi suivant: elle magnétisa avec moi Madame, dont les accès de fièvre sont très-peu considérables à présent.

Madame de Chastenet ayant été obligée de s'absenter, je continuai à magnétiser tous les jours madame Gérôme et à être ensuite magnétisée par elle; sa médecine et les bains qu'elle a pris lui ont fait le plus grand bien; le 1er d'août ses règles parurent sans accident, elle n'éprouva qu'un violent mal de tête; mais cela était inévitable puisqu'elle avait annoncé dans ses sommeils devoir y être sujette le reste de ses jours, particulièrement aux approches de ses époques. Ma fièvre s'est éteinte insensiblement, et je suis maintenant, ainsi que madame Gérôme, parfaitement guérie, sans le secours d'aucun médecin. L. M. T. B. d'Orléans.

A Monsieur le Rédacteur de l'Hermès.

Monsieur,

Le siècle destructeur des préjugés est assurément digne de notre admiration, de nos respects, de notre reconnaissance; il faut néanmoins retenir ces sentimens dans de justes bornes. Il faut prendre garde surtout qu'ils ne nous aveuglent, et ne nous empêchent de remarquer ses défauts

auprès des titre de sa gloire. Ses vices sont, pour ainsi dire, en proportion de ses vertus. Je ne m'engagerai pas dans de longs raisonnemens pour prouver cette assertion. L'expérience toute récente encore l'a démontré jusqu'à l'évidence. Les services que rend un pareil siècle aux sciences, ne compensent que faiblement tout le mal qu'il leur fait. Sa méfiance, son incrédulité s'opposent au développement des vérités les plus utiles. Il détruit, se plaît au milieu des ruines, et ne songe pas à édifier; la présomption, la vanité, favorisent le penchant à la paresse. De ce qu'on a eu assez de force et de clairvoyance pour découvrir et dévoiler quelques mensonges, on s'imagine faussement qu'on a porté les connaissances à leurs dernières limites, on écrit avec emphase sur tous ses ouvrages qu'ils sont le *nec plus ultrà* de la puissance intellectuelle, et l'on se repose sur ses lauriers. Le siècle qui soulève le bandeau des préjugés, n'est donc pas toujours celui qui travaille le plus efficacement au progrès des connaissances. Souvent au contraire il est un obstacle qui les arrête dans leur marche.

Cette réflexion m'a été suggérée par la manière dont on combat le magnétisme. La plupart de ses adversaires ne veulent pas seulement l'examiner. « La récolte est faite, « disent-ils, le temps de la moisson est passé, plus de « sciences nouvelles; nos ancêtres, dont les lumières éga- « laient certainement bien les nôtres, l'ont formellement « déclaré. Comment connaîtrions-nous ce qu'ils n'ont « point connu? Si encore vos narrations avaient de la vrai- « semblance, quelque apparence de raison; mais non, des « faits dont le merveilleux le dispute aux histoires de re- « venans et d'apparitions, des fables, des chimères, tout « cela était bon du temps que les hommes crédules, pour « ménager leur intelligence, ne se fatiguaient pas à raison- « ner; tout cela était bon aux temps d'ignorance et de barba- « rie, mais aujourd'hui, au siècle des lumières, nous y voyons « plus clair, ce sont des absurdités qui ne méritent pas même « qu'on y réponde, et tout ce qu'on peut vous accorder, c'est de « plaisanter et de rire de votre bonhomie. » Il faut l'avouer, il n'y a pas de réplique à de pareilles objections. Vous rendriez ces gens-là témoins des faits dont vous les avez entretenus, qu'ils ne se croiraient pas eux-mêmes, ils penseraient plutôt qu'ils ont des hallucinations, qu'ils sont aliénés. Plusieurs ont bien entrevu la vérité, mais déjà ils avaient eu le malheur de la combattre. Il est pénible d'avouer qu'on s'est trompé, et surtout il est bieu dur de ne pas être auteur de la découverte. Ceux-là sont inéclairables, ils s'efforcent de plus en

plus de fermer les yeux à la lumière afin de dire qu'elle n'existe pas.

On trouve aussi des personnes qui n'osent voir par elles-mêmes, qui ne jugent que par autorité, qui ne sont pas de leur siècle. Gens simples et timides qui s'engagent dans l'erreur pour vouloir l'éviter. Dévots toujours de l'avis de M. leur curé. Que celui-ci ne blâme pas le magnétisme, ils n'y trouvent pas non plus de mal, ils magnétisent et se font magnétiser. Mais s'il dit que le magnétisme est diabolique, ils font trois fois le signe de croix en apercevant un magnétiseur. Je n'exagère pas, et je pourrais citer des faits à l'appui de ce que j'avance. Je ne les blâme point de regarder leur curé comme un savant homme, mais leur admiration devrait du moins s'arêter à sa science théologique, à ses prônes et sermons dogmatiques ou moraux ; et lorsqu'il parle médecine, on pourrait sans injure lui préférer MM. Husson, Adelon, Rostan, et plusieurs autres : or le magnétisme est du ressort de la médecine et non de la théologie; nous voulons bien cependant accorder aux théologues le droit de l'appeler à leur tribunal, et nous allons examiner comment devrait se comporter un dévot dans le cas où son curé l'aurait condamné.

Il vous paraîtra sans doute étrange, monsieur, que j'entreprenne sérieusement de réfuter la ridicule objection de certains ecclésiastiques qui prétendent que le magnétisme est diadolique ; mais cette objection, toute ridicule qu'elle est, a séduit bien des esprits qu'il serait utile d'éclairer. Cette considération méritera, je l'espère, que vous insériez ma lettre dans l'un de vos plus prochains numéros.

A l'exception de quelques ultramontains qui ont gratifié le pape de l'infaillibilité, tout le monde admet ce principe, que l'Eglise seule est juge, et a le droit de prononcer dans les questions de grande importance qui la concernent, parce qu'elle seule n'est pas sujette a l'erreur. Tant que l'Eglise garde le silence, et n'a point rendu ses oracles, les fidèles sont libres dans leurs opinions et doivent tous s'en rapporter à leur raison personnelle. Hors de l'Eglise il n'y a point d'autorité assez forte pour commander leur croyance, pas même celle de leur évêque, parce que l'infaillibilité n'a été accordée qu'à l'assemblée des évêques, et que lorsqu'ils parlent séparément, leur voix est une voix humaine, leur raison celle de l'homme avec toutes ses faiblesses. Ils s'efforcent de nous communiquer leurs lumières, mais ils ne diront pas, votre devoir est de croire, ils ne commanderont pas la foi.

Faut-il maintenant que l'Eglise intervienne et décide le procès intenté au magnétisme? Est-il nécessaire d'un jugement aussi solennel sur une question si peu importante, si puérile en apparence? Qu'on y réfléchisse et l'on en conviendra. En effet les grands avantages qui résultent du magnétisme doivent être comptés pour quelque chose, et le simple prêtre dont l'intelligence est souvent très-bornée, ne sera pas assez forte autorité pour nous priver selon son caprice de tous les biens que nous pourrions en retirer. D'une autre part, ce n'est point une petite question à décider, savoir si l'on doit compter encore pour catholiques tous ceux qui cultivent le magnétisme, ou bien s'ils sont ligués avec Beelzébuth; car ils se sont rangés sous ses étendards, si le magnétisme est diabolique, à leur insu, dira-t-on, soit : mais enfin ils s'y sont rangés, et il leur importe fort qu'on les en instruise. Ils sont en grand nombre sur toute la surface du globe, ils menacent de tout envahir, et, si l'on ne s'oppose à leurs conquêtes, l'esprit de ténèbres aura bientôt plus de prosélytes que le créateur de la lumière. Ce n'est donc pas trop demander qu'un jugement de l'Eglise universelle; la quesion n'est pas non plus si puérile, puisqu'il s'agit de l'existence même de l'Eglise.

Mais, dira celui qui mène la vie dévote, l'Eglise, bien qu'instruite de tout, garde le silence, laisse les hommes dans le doute et l'incertitude. Si quelques ecclésiastiques veulent la suppléer dans ses fonctions de juge, ne doit-on plus les écouter; si l'Eglise n'a pas jugé à propos de se faire entendre, ne dois-je pas m'en rapporter à mon curé, qui damne tout magnétiseur pérsévérant dans son impiété? Mon curé d'ailleurs n'est pas le seul qui les traite de la sorte. Tel évêque en fait autant dans son mandement. Et combien dans le bas clergé qui ne sont pas suspectés de flatterie et qui néanmoins applaudissent au zèle du maître pasteur!!

A tout cela je réponds d'abord que l'Eglise ne pouvait parler plus à propos, qu'il n'appartient à personne de la suppléer. Que si elle se tait, c'est qu'elle ne croit pas le magnétisme condamnable; et quant aux prêtres et à l'évêque qui, celui-ci dans son mandement, ceux-là dans leurs prônes, ont réprouvé les magnétiseurs, je réponds avec tout le respect qui leur est dû, que malgré leur caractère ils ne sont point infaillibles, et j'en ai par devers moi une preuve convaincante : c'est qu'il existe aussi nombre de prêtres et d'évêques qui, loin de fulminer des excommunications, se rangent du parti des excommuniés. Je citerais un célèbre archevêque mort il y a quelques années, qui ne se faisait

pas de scrupule de consulter les somnambules. Je connais à Paris plusieurs abbés qui magnétisent et n'en font point mystère; et s'il faut s'en rapporter aux personnes qui arrivent d'Italie, dans Rome, la cité sainte, sous les yeux des cardinaux et du St Père, on magnétise et peut-être plus que partout ailleurs. Les ecclésiastiques ne sont donc point infaillibles, car de deux propositions contradictoires l'une est nécessairement fausse, et deux infaillibilités ne pourraient jamais se trouver en contradiction.

Je vais à ce sujet rapporter un fait qui prouvera combien ces messieurs sont partagés d'opinion.

Il y a deux ans environ, les élèves des séminaires de St Sulpice, établis à Paris et à Issy, amenèrent simultanément leur professeur de morale à parler du magnétisme. Ils demandaient un jugement et le voulaient bien motivé. M. Combes, professeur au séminaire de Paris, pensa qu'avant de se prononcer il était convenable d'acquérir les notions qui lui manquaient. Il alla trouver les personnes en plus grande réputation, elles lui donnèrent tous les renseignemens désirables, et lui communiquèrent quelques ouvrages. D'un esprit pénétrant, nourri dans la discussion, fort penseur, M. Combes sentit bientôt toute la faiblesse des objections qu'on opposait au magnétisme; et bien que réservé dans ses paroles, il fit cesser tous les doutes en assistant dans la maison même à certaines expériences où l'on fit un somnambule.

Le magnétisme était, au séminaire d'Issy, envisagé d'une tout autre manière. On ne saurait refuser des talens à M. Roy; sa logique est ordinairement serrée, il saisit bien le faible d'un argument, l'apropos d'une distinction; ses élèves en sont généralement satisfaits. Il lut le rapport fait contre le magnétisme en 1784, et quelques articles de journaux où il était tourné en ridicule. C'est là qu'il prit les matériaux de son jugement; c'est à l'aide de pareilles pièces qu'il prétendit satisfaire la curiosité; il n'osait trancher la difficulté, mais il suspectait fort le démon d'intervenir.

Il faut rendre justice aux élèves; ils n'étaient point de ceux qui jurent sur la parole du maître, ils éprouvaient au contraire une grande répugnance à se ranger de son avis. Le démon, disaient-ils, n'est cependant pas le protecteur de l'humanité; il est jaloux du bonheur de l'homme, et torture ceux qu'il possède; il attaque la divinité dans ses ouvrages. Se serait-il donc converti? car s'il faut en croire les oui-dires, le magnétisme guérit des maladies qui résistent aux efforts de la

médecine ordinaire, le magnétisme est essentiellement réparateur; il n'agite et ne convulsionne pas le somnambule, dont l'ame calme semble dégagée de toutes les passions. La bouche du somnambule, comme celle du possédé, ne s'ouvre pas pour le blasphème; il parle de la divinité, la bénit, proclame la survivance des ames. Tout cela est possible, reprenait le professeur; l'ange de ténèbres se transforme en ange de lumière, c'est la subtilité et la méchanceté réunies à la puissance; il sauve le corps pour perdre l'ame, fait peu de bien pour en tirer un grand mal; et si M. Roy n'eût pas craint de manquer à la gravité en mêlant la poésie aux sérieuses pensées théologiques, il aurait dit :

Quidquid id est, timeo Danaos et dona ferentes.

paroles qui semblaient vouloir à chaque instant prendre place sur ses lèvres.

Les professeurs de théologie eux-mêmes ne sont donc pas d'accord, et leur désunion prouve qu'ils ne sont pas mieux partagés en raison que les autres hommes. Qu'on ne les prenne plus, eux et les évêques, pour guides; incertains dans la route qu'ils suivent, ils peuvent conduire à l'erreur. Le plus sage obéit à sa propre raison; s'il se trompe, il n'est point coupable, il n'est point comptable de son erreur, car il a fait ce qui était en lui pour l'éviter.

On serait peut-être curieux d'apprendre quels étaient les puissans motifs qui faisaient suspecter à M. Roy l'intervention du démon; les voici tels qu'il les exposait lui-même :

« Messieurs, si le somnambule voit a travers les mu-
« railles, reconnaît les maladies internes, prescrit les re-
« mèdes convenables, fait des prédictions qui s'accomplis-
« sent, je dis que tout cela n'a pas lieu dans l'état naturel,
« et j'en conclus que le démon intervient, que le magnétisme
« est diabolique. »

Cette objection n'est pas insoluble; et puisque je l'ai rapportée, qu'il me soit aussi permis de la réfuter : je serai court.

Etablissons d'abord une distinction, et demandons à M. Roy ce qu'il entend par ces mots, *tout cela n'a pas lieu dans l'etat naturel.* S'il prétend seulement que l'homme n'est pas aussi éclairé dans son état de veille que durant le somnambulisme, il exprime une vérité admise par tous les magnétiseurs. Mais alors sa conclusion ne serait pas juste, car de ce qu'on voit mieux durant le somnambulisme, il ne s'ensuit nullement que ce soit le démon qui apporte la lumière. S'il entend que la nature de l'homme s'oppose à ce qu'il acquière lui-même de telles connaissances, le jugement

qu'il porte est tout au moins suspect, hasardé, téméraire, je dirais presque erroné.

D'une part, il est constant que l'ame pensant de sa nature, essentiellement intelligente, est apte à recevoir toute sorte de connaissances, excepté toutefois celle de l'infini, dont elle n'aura jamais une idée adéquate. Il est certain, d'autre part, que ses facultés se déploient dans certaines positions, et ces positions, telles que la concentration, l'isolement, sa séparation d'avec le corps, suffisent pour l'éclairer d'un nouveau jour : renfermée dans le corps comme dans une obscure prison, sans doute ses connaissances sont bornées, les sens les lui apportent surchargées d'erreurs. Malbranche a fait un livre plein de raison pour le prouver. Tout le monde est de son opinion; et l'on peut dire, sans crainte d'être censuré, que si les sens sont la source de toutes nos connaissances, c'est une source dont les eaux sont toujours troubles. Dans cette position, néanmoins, personne que je sache n'a osé tracer la ligne de démarcation que ne peut franchir l'intelligence, l'échelon au-delà duquel elle ne peut plus monter.

Si l'ame isolée dans le corps n'était plus troublée par les impressions des sens, si, concentrée en elle-même, elle se livrait à de profondes réflexions, s'attachait de toutes ses forces à la vérité, quel ne serait pas le résultat de ses recherches! Si elle était séparée du corps, combien son horizon s'agrandirait! les murailles de sa prison ne borneraient plus sa vue, elle verrait intuitivement les objets, ses regards pénétrans les iraient chercher. Dans cet état un corps, par son interposition, l'empêcherait-il d'en apercevoir un autre? Je ne le crois pas, et je pense qu'elle découvrirait jusqu'aux entrailles de la terre. Cela serait plus croyable que ce qu'enseignent les théologues touchant les corps bienheureux, qui, disent-ils, traverseront la matière sans se désorganiser. Quel serait donc ce mode de perception? Nous n'en savons rien; l'ame dégagée de l'enveloppe corporelle verra autrement, rien de plus certain. Comment verra-t-elle? rien de plus ignoré.

Les situations diverses de l'ame déterminent donc son plus ou moins d'intelligence, de capacité; ses facultés semblent se développer à proportion qu'elle se dépouille du corps; aussi ne faut-il pas se hâter de prononcer qu'elle ne peut connaître telle chose par elle-même, puisque nous ignorons si en changeant de situation cette chose ne se trouverait pas à sa portée; et je ne me suis pas montré trop sé-

vère en avançant que le jugement de M. Roy était suspect, hasardé, téméraire, et peut-être erroné.

Reste une difficulté : est-il en notre pouvoir de faire entrer l'ame dans un de ces états où elle a une plus grande capacité ? D'abord bien des individus s'y trouvent placés par certaines circonstances et sans le secours de personne. Tels sont les somnambules naturels ou nocturnes, car on ne s'est pas avisé jusqu'à présent de dire que le somnambulisme, chez eux, était une opération du démon ; ensuite, rien d'étonnant que le magnétisme fasse naître et régularise cet état : pour abréger, je renvoie aux faits qui parlent clairement et portent la conviction dans tous les esprits bien pensans (1).

Le somnambulisme produit par l'action magnétique diffère peu du somnambulisme nocturne ; l'ame dans ces deux situations, concentrée en elle-même, paraît en quelque sorte dégagée du corps, et ne conserve sur lui que la puissance de le mouvoir ; elle ne voit plus par les yeux, n'entend plus par les oreilles, ne sent plus par les narines, ne goûte plus par le palais, ne touche plus par tout le corps : les cinq sens sont anéantis. Elle voit tout ce qu'ils lui feraient voir, mais sans leur ministère. Elle a les idées, mais non le sentiment. Le corps ne forme plus un seul tout avec elle, c'est un serviteur auquel elle donne des ordres, un instrument qui la sert sans l'influencer ; elle le conserve parce qu'il lui est utile, et non parce qu'elle craint la douleur en le brisant.

Puisque les sens ne l'instruisent plus, et que sans quitter son domicile elle a connaissance des objets qui l'environnent, il faut nécessairement qu'elle les aperçoive. Son enveloppe est opaque, comment le pourra-t-elle ? je n'en sais rien ; tout ce que je puis dire, c'est que plusieurs somnambules m'ont assuré que tous les corps étaient diaphanes ; ce qui lèverait en grande partie la difficulté. Nous appelons opaques les corps qui ne livrent point passage à la lumière du soleil. Mais qui démontrera qu'il n'existe pas une lumière invisible à l'homme durant la veille, comme il existe des fluides qu'il n'a jamais vus ? La grossièreté de nos organes nous empêche de la saisir. Combien d'animaux dont les organes

(1) Ceux qui désirent là-dessus d'amples éclaircissemens peuvent lire la collection de *l'Hermès*, ouvrage remarquable, tant par la multiplicité de faits qu'il renferme que par la solidité des raisonnemens qui les accompagnent. A moins d'être de mauvaise foi, on ne saurait le lire sans devenir partisan du magnétisme.

sont plus délicats, et qui voient au milieu des plus épaisses ténébres ! Cette lumière trouverait passage à travers tous les objets, et les rendrait tous diaphanes. L'opacité ne serait plus absolue, elle serait relative (1) ; et lors même que cette hypothèse serait fausse, est-il certain que l'ame a besoin de lumière pour voir les objets? Dieu les voit sans cela.

Si l'on admet que tous les corps sont diaphanes, M. Roy ne s'étonnera plus que le somnambule distingue des maladies internes, en connaisse la cause, applique les remèdes convenables, fasse des prédictions qui s'accomplissent; rien dans tout cela qui soit hors de sa portée. Les maladies sont des lésions d'organes. Lorsque ces lésions sont internes, les symptômes seuls nous les font reconnaître, le somnambule les voit en elles-mêmes ainsi que les causes, surtout lorsqu'elles sont encore agissantes, et applique les remèdes qui conviennent. Observez cependant qu'il n'indique jamais un remède qui lui soit inconnu dans son état de veille, ou qui ne lui soit pas présent dans son état de somnambulisme. Sa vue pénètre les élémens dont il se compose ; il juge à leur conformation ou à d'autres signes quelle en est la vertu ; et bien qu'il n'ait pas étudié la chimie, ses conjectures seront parfois bien fondées. Lorsqu'il prédit une crise, lorsqu'il annonce l'instant précis où doit percer un abcès, il ne fait rien de surnaturel : témoin de la célérité du travail, il peut dire avec certitude l'heure à laquelle il sera achevé. Ce n'est point là une prophétie, il lit le résultat dans la cause : si les corps étaient transparens pour nous durant la veille, nous en ferions tout autant.

Le somnambule n'a qu'une manière de voir, mais elle lui fournit toutes les idées que lui donneraient les sens. « Je

(1) On pourrait étayer ceci de l'autorité des Ecritures. La Genèse dit que Dieu créa la lumière avant le soleil. Celui-ci n'est donc pas seul père du jour ; et si nous n'apercevons pas d'autre lumière que celle qu'il répand, c'est la faute de nos organes.

sens une bien mauvaise odeur, me dit un jour un somnambule; on a pour le sûr remué une fosse sur la place Maubert. — Cette odeur vous incommode? — Non; quand je dis je la sens, l'expression est impropre, j'aurais dû dire j'ai l'idée.» Il avait pareillement l'idée du tact quand il touchait quelque chose; du reste il était impassible. Il avait l'idée du son; le plus grand fracas ne l'aurait pas ému; il ne m'entendait pas moi-même, et connaissait ce que je lui disais à la manière dont je remuais les lèvres; en un mot il n'avait aucune sensation. Je n'affirmerai pas que ceci soit sans exception; mais ce que j'affirmerai, c'est qu'un somnambule est d'autant plus lucide que son ame est plus isolée de son corps.

Pensées, paroles, actions, tout s'oublie au sortir du somnambulisme. C'est que les idées arrivant à l'ame sans le secours du corps, ne laissent aucune trace dans la mémoire. L'ame se souvient de ce qui s'est passé durant la veille, en le lisant dans la mémoire; mais les connaissances qu'elle acquiert durant le somnambulisme ne s'y gravant pas toutes, ses efforts pour les y retrouver seraient vains. L'ame, continuellement en rapport avec ce qui l'entoure, semble n'avoir plus besoin de souvenirs. Dieu n'a ni mémoire ni imagination, parce que tout lui est présent.

M. Roy s'occupe peu d'un journal consacré au magnétisme; si néanmoins cet article arrivait jusqu'à lui, j'ose croire qu'il ne mettrait plus le démon en état de suspicion, et ne le noircirait plus en le chargeant de nouveaux crimes. Quant à moi, je l'avouerai, s'il fallait absolument admettre l'intervention d'un être supérieur, je ferais plutôt intervenir quelques bons génies, ou même la divinité; il ne serait point indigne d'elle de venir de la sorte au secours de l'homme, son plus bel ouvrage : on appelle J.-C. le médecin des ames, pourquoi ne le serait-il pas aussi des corps? Sa plus chère occupation sur la terre était d'opérer des guérisons; *cæci vident*, *surdi audiunt*, *claudi ambulant*,

leprosi mundantur, dit l'évangéliste St-Luc. Combien de fois ces paroles ne sont-elles pas sorties de sa bouche, *volo mundare;* ses délices étaient de faire du bien; *transiit benefaciendo*. Une pareille supposition ne serait pas injurieuse à tant d'hommes recommandables par leurs lumières et leurs vertus, et serait plus en harmonie avec le véritable esprit de religion. Au reste, quand les forces humaines sont suffisantes pour amener le dénouement, il ne faut jamais faire intervenir les hautes puissances; et nous avons prouvé qu'ici elles sont suffisantes.

Je suis avec le plus profond respect, etc.,

E. Sabatier, ancien élève de St-Sulpice, étudiant en médecine.

Dans l'intérêt de l'humanité, nous invitons les personnes qui magnétisent, à tenir un journal exact des traitemens qu'elles font, et, si le malade le permet, à vouloir bien l'adresser à Mme Touchard, au bureau du Journal de *l'Hermès*, quai des Augustins, nº 25; une masse de faits aide plus à la conviction que toutes les dissertations possibles; d'ailleurs n'est-ce pas acquitter un devoir envers ses semblables que de leur apprendre qu'il existe dans le monde une science qui procure le premier de tous les biens, la santé?

Comme il ne reste plus qu'un petit nombre d'exemplaires des années 1826 et 1827 de *l'Hermès*, l'éditeur prévient qu'il a été obligé d'en augmenter le prix; chacune de ces années est portée à 15 fr. au lieu de 12; 17 fr. au lieu de 14 pour la province; et 19 fr. au lieu de 16 pour l'étranger.

IMPRIMERIE D'AUGUSTE BARTHELEMY,
RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, Nº 10.

L'HERMÈS,

JOURNAL

DU MAGNÉTISME ANIMAL.

Lettre adressée à M. Mesmer.

Au Cap-Français, à bord du *Vautour*, 28 juillet 1784.

Accablé d'occupations, de tracasseries, et aussi fréquemment à la voile que dans le port, on ne doit pas s'attendre que je puisse rendre à la société un compte aussi détaillé que je le désirerais; j'ai employé le temps que le service du Roi m'a laissé, à seconder les vues bienfaisantes de la société autant qu'il m'a été possible, et je la supplie de croire que je n'ai rien négligé pour remplir l'importante et utile mission dont elle a bien voulu me charger.

Déjà j'ai fait parvenir à Paris l'état de 25 à 30 malades qui avaient été traités dans un lieu que j'ai fait connaître; le même établissement subsiste, et s'est beaucoup augmenté. Maintenant il existe dans une salle de l'hôpital, dite de la *Providence*, deux baquets, dont l'un ovale, ayant 60 conducteurs, est rempli chaque jour depuis 6 heures du matin jusqu'à 8 heures du soir; l'autre baquet est rond, et contient 34 conducteurs, suivi avec autant d'assiduité. Je suis occupé à former un troisième baquet travaillé en maçonnerie, et exécuté par un entrepreneur fort riche qui le fait à ses frais, et en fait présent à l'hôpital; ce troisième baquet est destiné aux nègres et mulâtres libres particulièrement, et à ceux de qui les maîtres mériteront, par leur conduite juste, humaine et bienfaisante, de trouver dans le magnétisme animal le bien qu'ils doivent en attendre. Ce troisième baquet aura 50 conducteurs. On voit, par ce détail, que la

quantité des malades monte à 144, et ce nombre est au moins suffisant pour une seule personne : il a donc fallu me trouver des moyens de me suppléer, et c'est principalement ce motif qui m'a engagé à presser la formation d'une loge. Après m'être donné tous les soins possibles, avoir examiné autant que je le pouvais, j'ai fait choix d'abord, et pour un premier commencement, de cinq personnes dont j'envoie l'engagement de société; j'aurais désiré pouvoir avoir le temps de prendre les ordres de la loge de Paris, mais le temps me presse, et les réponses sont longues à recevoir à 1,800 lieues. J'ai commencé ma première instruction il y a 12 jours, et l'ayant suivie assidument trois heures chaque jour, elle a été terminée hier. Depuis trois semaines que je suis dans la rade du Cap, on verra que j'ai passé trois heures le matin au baquet, autant et quelquefois plus le soir, en outre trois heures d'instruction. En y ajoutant mes occupations de service, on jugera que le temps me suffisait à peine, et la nécessité où j'étais de former promptement des sujets capables de me suppléer auprès des malades.

Le nombre des initiés n'étant que de cinq, j'ai converti la loge en un comité perpétuel, et elle ne prendra la forme de loge que lorsque le nombre des membres fixés par les statuts le permettra.

Voilà, mon cher Mesmer, un abrégé bien succint; mais j'ai à peine un instant à moi. Je pars dans deux jours pour aller travailler à mes cartes pendant un mois, et je suis très-pressé : on doit excuser mon style, j'ai plus de bonne volonté que de talent et de temps. Recevez les assurances de ma tendre amitié; adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

CHASTENET-PUYSÉGUR.

La Société de l'Harmonie du Cap-Français à M. Mesmer.

Le 10 juillet 1785.

Monsieur,

Nous avons reçu la lettre que vous nous avez fait l'honneur de nous écrire le 22 février dernier, et ce n'est pas sans un mélange de douleur que nous avons goûté le plaisir d'y trouver les marques de votre satisfaction et de votre attachement. Vous allez, monsieur, jusqu'à la reconnaissance, et nous sommes loin de la mériter. M. de Puységur seul a fait tout ce qui pouvait exciter ce sentiment chez vous. C'est à lui que nous devons tout ; lui seul était tout pour le magnétisme, et nous ne pouvons vous dissimuler que le bien qui s'est opéré est son seul ouvrage, et n'a duré qu'autant que son séjour au Cap. Nous sommes tous plus ou moins attachés à des occupations qu'il est difficile de quitter long-temps, et à des biens dont il est encore plus dangereux de s'éloigner ; d'ailleurs, la confiance des malades semblait concentrée avec raison dans notre maître. A peine il a été parti, que presque tous ont successivement abandonné le baquet. La plupart des élèves qui avaient sacrifié long-temps leurs affaires au désir de profiter du séjour de M. de Puységur, pour s'instruire par ses leçons et par son exemple, ont été forcés de s'y remettre, et nous étions trop peu nombreux pour qu'il en restât assez pour suivre avec succès le traitement ; enfin nous n'avions pas même la faculté d'en établir de particuliers sur nos habitations. Cinq mois ont été presque perdus pour le bien et pour l'humanité, et nous en gémissons.

Cependant M. de Puységur nous a d'abord communiqué votre dépêche du mois d'octobre, par laquelle vous l'engagez à propager la doctrine par l'instruction de nouveaux élèves, et à suivre les erremens adoptés à Bordeaux : c'était un premier encouragement

Depuis, nous avons reçu votre lettre. Elle a ranimé notre

zèle et nos espérances ; et nous avons pris les moyens qui nous ont paru propres à relever un établissement précieux qui languissait. Nous nous sommes déterminés, sur l'exemple de M. le comte Maxime et sur les marques de désintéressement que vous nous avez données, à réduire à seize cent cinquante livres la contribution des nouveaux élèves. Nous en avons reçu quatre, et nous avons lieu d'espérer que, sans nous relâcher de la sévérité scrupuleuse dont nous nous sommes fait une loi dans le choix des sujets, la société s'accroîtra bientôt. Nous avons ensuite pris des arrangemens pour nous assurer un lieu convenable où il y aura un baquet pour le traitement gratuit de douze à quinze malades, auquel sera attaché un magnétisant à poste fixe, et où un certain nombre d'élèves seront obligés de donner leurs soins pendant un temps convenu et déterminé, de manière qu'on se succède, et que chacun puisse alternativement s'occuper de ses affaires et du traitement. A cet égard nous devons vous faire connaître M. Lefèvre, dont le zèle pour la doctrine et pour le bien l'ont engagé à nous fournir le local et à le faire bâtir sur le plan convenu, et nous espérons que dans six semaines nous serons en état d'y recevoir des malades.

La multiplicité de ceux qui ont été reçus au premier baquet a empêché de tenir un journal exact de leur état et des succès de leur traitement ; c'est un soin dont nous sentons la nécessité pour le bien de la doctrine, et auquel nous porterons une attention particulière.

Vous pouvez concevoir, monsieur, que les principes de cet établissement seront coûteux, et que les fonds de la société ne sont pas considérables. Nous vous prions donc de permettre qu'ils y soient consacrés en entier.

Nous vous remercions de la sanction que vous donnez à notre droit d'aînesse, et nous vous en témoignons notre reconnaissance, en sentant bien et en remplissant les obligations que ce droit nous impose.

Nous adoptons avec empressement l'idée que vous nous donnez de consacrer à M. de Puységur un monument de notre reconnaissance, qui atteste ses vertus et qui constate

notre établissement; pour que ce monument ne soit pas renfermé dans le secret de la loge, nous sommes convenus de faire graver une estampe qui pourra être distribuée aux associés de la colonie et du royaume; elle portera la figure emblématique du magnétisme, et une inscription qui remplira notre objet.

Vous nous promettez, monsieur, un réglement général; nous le recevrons avec d'autant plus de plaisir et d'empressement, que nous avons toujours pensé que la société de l'Harmonie étant *une* dans les différentes loges qui la composent, elle devait être régie par des statuts généraux et uniformes, sauf quelques modifications locales, peut-être nécessaires, que chaque loge pourrait faire, et qui n'auraient leur exécution qu'après qu'elles auront reçu la sanction de la loge de Paris et la vôtre.

Nous vous demandons encore un corps complet d'instruction : une doctrine sublime est renfermée dans des aphorismes très-concis, et il ne nous a pas même été permis de les copier pour les méditer. M. de Puységur les a expliqués de la manière la plus lumineuse et la plus satisfaisante aux premiers élèves, mais il s'en faut beaucoup qu'ils se présument en état de la faire entendre aux nouveaux adeptes, et encore moins de répondre aux objections et de lever tous les doutes que les préjugés de l'enfance et les fausses notions prises dans l'ancienne physique font naître à chaque instant. Cependant la plus pleine conviction est la base du développement de nos facultés et de l'énergie de nos propriétés, de notre action sur nos semblables, et de tout l'effet et le bien que nous pouvons opérer par la puissance du magnétisme. La volonté n'est ferme que quand elle est bien sûre de son pouvoir; et pour en être sûre, il faut qu'elle soit bien éclairée.

Les aphorismes imprimés nous sont parvenus, et nous n'avons pu nous empêcher d'en reconnaître l'exactitude jusques et compris le chapitre de la théorie des procédés que nous avons à la loge; mais nous ne savons quelle foi nous devons ajouter à tout ce qui suit, et que M. de Puységur ne

nous a pas laissé, soit que vous ayez rédigé cette suite depuis son départ, soit qu'elle fût apocryphe.

Peut-être, monsieur, notre amour pour le bien nous égare ; mais voici notre vœu : c'est dans le sein de notre père que nous le déposons, et si c'est une erreur il la pardonnera en faveur du motif qui nous aurait trompés.

Le secret de la doctrine paraît autant, et plus, l'ouvrage des premiers élèves qui formèrent votre société que le vôtre. Leurs raisons furent sages et justes. Il fallait une récompense, ou plutôt il fallait mettre au-dessus des événemens l'auteur d'une découverte si précieuse à l'humanité, et en même temps si propre à attirer sur lui la persécution de l'ignorance, de l'envie, de l'intérêt et de la haine. Plus cette découverte renversait les idées reçues en physique et en médecine, plus il était nécessaire de lui créer dans le silence des défenseurs zélés et instruits avant de la livrer à la publicité et aux attaques qu'elle devait produire. Mais il nous semble que le second de ces motifs est rempli, et que le premier peut désormais achever de se remplir, s'il ne l'est pas, sans s'attacher encore au secret. Il est une époque où, dans une matière aussi importante, le bien de l'humanité entière, plus puissant que le droit de la propriété, fait la propriété de tous de la propriété d'un seul : *salus populi suprema lex esto*, disaient les Romains lorsqu'un citoyen ambitieux menaçait la liberté de la république. Ici, un monstre acharné sur l'humanité entière la moissonne et la dévore depuis trente siècles : voilà le mal horrible qu'il s'agit d'arrêter.

Il nous semble que des circonstances particulières viennent à l'appui de ce motif puissant. Des lambeaux de la doctrine ont percé dans le public. Les aphorismes eux-mêmes sont imprimés. Un assez grand nombre de bons esprits ont saisi quelques vérités fondamentales, et indépendamment des élèves, il s'est formé de nouveaux partisans, de nouveaux défenseurs du magnétisme.

En France, où il existe une foule de gens qui n'examinent point par eux-mêmes, qui ne sont pas même à portée d'exa-

miner, et qui ne se décident sur les nouvelles découvertes que par les journaux et les décisions des corps savans, presque toujours si suspects, le plus grand nombre a regardé le magnétisme comme une chimère, ou comme un charlatanisme dangereux; mais ici où l'on est plus rapproché, où il y a en général plus de bonne curiosité, moins de peuple dans toutes les classes, plus de gens qui veulent juger par eux-mêmes, où enfin on a vu des effets de plus près, parce que presque tout le monde s'est mêlé plus ou moins de magnétisme sur les notions données par le sieur James; personne n'a nié l'existence d'un agent, et d'un grand pouvoir quelconque dans cet agent. Quelques-uns ont douté s'il était propre à guérir. Le plus grand nombre est convenu qu'il guérissait beaucoup de maladies, parce qu'eux-mêmes en avaient guéri.

Mais ce genre même de publicité tronquée et imparfaite exige celle que nous désirons, car une foule de gens magnétisent sans principes, et produisent des effets presque toujours mal réglés. Le magnétisme mal employé devient une arme meurtrière dans la main des enfans. Indépendamment du mal qu'il peut faire sur les individus, la doctrine se décrédite dans l'esprit du public, parce qu'on impute à l'agent les mauvais succès du manipulateur ignorant, et la médecine surtout ne manque pas de s'en prévaloir pour profiter de son empire et le fortifier.

Nous considérons le magnétisme comme une nouvelle religion en physique et en médecine, et nous voyons des sectes hétérodoxes s'élever avant que la vraie religion soit connue, prendre son nom, arborer son étendard, s'emparer de l'esprit du peuple, et préparer de nouveaux obstacles au jour de la révolution et de la lumière. Enfin il est de la plus haute importance que ce bienfait de la nature, que cette faculté si précieuse pour l'espèce humaine ait pour être développée utilement, des principes posés et écrits par celui qui nous l'a fait connaître. Achevez donc, monsieur. L'art heureux de soulager les maux et de prolonger la vie ne doit pas long-temps être entre les mains d'un petit nombre.

Vous nous avez révélé le bien, donnez-le à tous. Qu'un traité, aussi complet qu'il se peut, soit mis entre les mains des gens qui peuvent étudier. Indépendamment des principes généraux, que quelques données, même quelques solutions dans chacune des branches de la science, leur servent de base et de règle pour appliquer les principes à toutes les hypothèses. Ensuite qu'un catéchisme, mis entre les mains du peuple et du paysan, le dirige machinalement, mais sûrement pour devenir le médecin, ou plutôt le conservateur de sa famille.

Si d'un côté vous voyez les facultés, les académies, les gens qui pour avoir étudié beaucoup d'erreurs se croient savans, attaquer votre ouvrage et votre doctrine, vous savez que la vérité n'a besoin que d'être montrée. On l'attaque, on l'obscurcit, mais elle reparait bientôt, et plus lumineuse que jamais, elle éclaire, entraîne les esprits, et établit son empire à jamais durable.

Soyez sûr qu'il reste beaucoup de bons esprits qui la saisiront, qui la défendront, la curiosité seule ferait peut-être tout. On aura entre les mains les moyens d'agir, et des moyens auxquels on aura au moins une sorte de foi. On agira. Les effets seront nécessairement heureux. Ils auront des témoins qui seront encouragés. De proche en proche la confiance augmentera par la multitude des succès. Les raisonnemens se briseront contre les faits. L'opinion publique s'affermira. Le bien s'opérera complétement. Votre bonheur, votre gloire, et la honte de vos ennemis seront établis pour toujours.

L'absence de M. Gullmann, trésorier, nous a engagés à le remplacer par M. Lefèvre. Le prochain départ de M. Devarennes nous obligera aussi à lui nommer un successeur. Nous vous enverrons incessamment le nouveau tableau de la loge. Voici en attendant, les engagemens des nouveaux élèves qui ne vous ont pas été adressés.

Nous venons de voir que le traitement de M. de Puységur a été particulièrement calomnié par le sieur Artaud, médecin du roi, dans un mémoire envoyé à la Société royale,

qui en a publié un extrait. Nous nous occupons d'y répondre, et nous donnerons les certificats des malades qui ont été guéris ou soulagés. Ce mémoire vous sera soumis pour n'être imprimé qu'autant que vous le jugerez convenable.

Enfin, monsieur, la loge est convenue de faire imprimer à ses frais un traité sur l'inoculation fait par M. Worlock, un de ses membres, qui a inoculé ici avec le plus grand succès plus de quarante mille personnes, et qui a remporté un prix proposé par la Société royale sur les épizooties. Nous avons cru bien mériter de l'humanité en lui faisant ce présent, et nous avons été charmés de donner à un confrère très-intéressant cette marque de notre attachement.

Nous avons à vous remercier pour nous avoir autorisés à établir des baquets sur nos habitations. Il en résultera un bien pour une portion bien intéressante de l'humanité, puisqu'elle est la plus malheureuse, et des expériences propres à vérifier et à propager la doctrine.

Nous vous prions, monsieur, de nous continuer les sentimens que vous nous avez témoignés, nous nous efforcerons de les mériter par nos travaux, comme nous les méritons par le respect, la vénération, et l'attachement avec lesquels nous sommes, monsieur, vos très-humbles et très-obéissans serviteurs. Les associés de la loge de l'Harmonie du Cap.

LABORIE, *adjoint au secrétaire de la législation, et en son absence.*

Cures opérées par les membres de la Société magnétique du Cap, sous la direction de M. Amic, médecin.

Etat des malades désignés d'après les connaissances de l'ancienne médecine.	*Etat des malades désignés d'après les principes du magnétisme animal, avec des observations.*
N° 1. — Madame GOBERT, *âgée de 45 ans.*	
Attaquée depuis six mois d'une toux considérable, qui	Obstructions au foie, à la rate et à la matrice, dont

paraît avoir été occasionée par le refoulement de l'estomac et du foie dans la cavité de la poitrine; obstructions au petit lobe du foie; cette dame éprouve aussi un dérangement dans ses évacuations périodiques.

l'effet réagissait immédiatement sur l'organe de l'ouïe, et produisait l'enflure des artères temporaux. Restée deux mois au traitement, et sortie en état de santé. Guérie. 1.

N° 2. — M. Gobert, *âgé de* 55 *ans.*

Obstrué au foie; douleur à la rate et aux reins; les gencives en mauvais état, ayant deux taches scorbutiques aux cuisses et aux genoux, et ayant éprouvé plusieurs attaques considérables de scorbut.

Obstrué à la rate et au foie, et dans le rein gauche; le sang dans l'état d'alkalescence. Resté deux mois au traitement, et sorti guéri sans autre effet sensible que des évacuations et des sueurs. Guéri. 2.

N° 3. — M. Boisson, *âgé de* 24 *ans.*

Surdité parfaite depuis 9 ans, à la suite d'une fièvre maligne.

Surdité parfaite provenant d'un dépôt dans la tête, occasioné par les remèdes qui ont aussi fort obstrué les glandes du mésentère. Depuis 3 mois au traitement, il éprouve de violentes crises, et entend en élevant un peu la voix.

N° 4. — Madame Turel, *âgée de* 36 *ans.*

Attaquée de flueurs blanches depuis l'âge de 15 ans; suppressions irrégulières dans les menstrues, bourdonnement des oreilles, taies sur les yeux,

Obstructions considérables dans la région hypocondriaque. Obstructions à la matrice, et engorgement au foie; maux qui ont agi immédiatement

douleurs vagues par tout le corps, dégoût et marasme.	sur les organes de l'ouïe et de la vue. Restée deux mois au traitement sans rien éprouver, depuis huit jours les perturbations sont considérables, et agissent avec force sur toutes les parties de l'individu ; elle reprend le sommeil et les forces.

N° 5. — M. Forestier, *âgé de* 50 *ans.*

Attaqué d'une hydropisie ascite ; l'œdème se manifestant de temps à autre aux parties génitales.	Obstructions à la rate, considérables depuis 25 ans; au foie depuis plusieurs années, et le rein gauche extrêmement enflé et œdémateux. Resté au traitement un mois, les effets qu'il ressentait annonçant la prompte résolution des eaux. Il s'est retiré pour se faire faire la ponction, contre l'avis du magnétisant.

N° 6. — Madame Tantet, *âgée de* 40 *ans.*

Affections hystériques depuis trois ans.	Obstructions à la matrice et à la rate, dont les effets de perturbations cessent au traitement. Depuis deux mois au traitement, elle se trouve mieux.

N° 7. — Mademoiselle Tantet, *âgée de* 20 *ans.*

Affections hystériques depuis deux ans, et affectée de la poitrine.	Obstructions à la matrice et dans la région hypocondriaque ; engorgement des glandes du sein. Depuis deux mois au traitement, elle y

éprouve des crises considérables, et se trouve beaucoup mieux.

N° 8. — Mademoiselle Maraine, *âgée de 13 ans.*

Paralysie et atrophie de la cuisse et de la jambe gauche depuis l'âge de trois ans, ne pouvant pas marcher.	Obstructions au rein gauche, aux lombes et dans les ovaires de la matrice, occasionées par un retardement partiel dans la croissance. Apportée au traitement le 3 juillet, se servant de sa cuisse et de sa jambe aujourd'hui 8 octobre, éprouvant journellement de fortes perturbations.

N° 9. — M. Papillon, *âgé de 45 ans.*

Attaque de scorbut très-vive, y étant sujet depuis 16 ans; obstructions au foie et au mésentère, et dans la cachexie, ne pouvant pas se tenir sur ses jambes.	Obstructions au mésentère, à la rate et au foie. Entré au traitement le 21 juin, retiré le 30 août bien portant. Guéri. 3.

N° 10. — M. Verret, *âgé de 46 ans.*

Obstructions à la rate; très-sujet depuis plusieurs années aux fièvres intermittentes, faiblesse, grande sensibilité et mouvemens convulsifs dans les jambes et les pieds. Entré au traitement avec la fièvre quarte.	Obstructions à la rate et engorgement du foie. Entré au traitement le 1er juillet, s'est retiré le 6 août. Guéri. 4.

N° 11. — Madame de Bayeux, *âgée de 62 ans.*

Un sentiment très-incommode de fourmillement dans	Attaquée depuis deux ans d'une douleur à la joue gau-

toute la partie gauche de la face, accompagné de mouvemens spasmodiques, d'une difficulté de respirer par la narine gauche, d'un bourdonnement dans l'oreille du même côté, d'un agacement continuel dans les dents de cette partie, et d'une expectoration fréquente, d'une humeur cérumineuse et lacrymale; à ces symptômes s'est jointe une insomnie considérable. Il est à présumer que la cause prochaine de sa maladie est l'éréthisme du système nerveux, et son siége dans la cinquième paire des nerfs.

che, et d'un épaississement de salive. Son traitement est remarquable par le retour successif des symptômes périodiques qu'elle avait éprouvés. Les premiers effets de sa maladie commençante avaient été de violentes douleurs de reins; maintenant elle éprouve ces mêmes douleurs, l'épaississement de la salive et les convulsions de la joue ont disparu : suivant le rapport entre la durée de la maladie et la suite des symptômes, la malade doit être radicalement guérie dans quinze jours.

N° 12. — M. Le Rey, *âgé de* 52 *ans.*

Paraplégie depuis un an.	Acreté dans l'humeur atrabilaire, engorgement au foie. Entré au traitement le 6 juillet, s'est retiré le 25 août. Guéri. 5.

N° 13. — Ardisson, *maître d'équipage du navire les* Deux-Amis, *âgé de* 36 *ans.*

Goutte sereine avec engorgement des vaisseaux sanguins de la conjonctive.	Goutte sereine parfaite. Entré au traitement le 10 août, s'est retiré le 28 août. Parfaitement guéri. 6.

N° 14. — M. Simmonin, *menuisier, âgé de* 36 *ans.*

Obstructions au bas ventre, avec fièvre lente depuis plusieurs mois.	Obstructions à la rate, au foie et au mésentère. Entré au traitement le 6 juillet, s'est

	retiré le 8 septembre. Guéri. 7.

N° 15. — M. Dorson, *chirurgien, âgé de* 30 *ans.*

Maladie aiguë sous le caractère de fièvre double tierce, a son septième accès.	Obstructions à la rate et contraction au bas de la poitrine, occasionées par un défaut de conformation. Entré au traitement le 29 août, s'est retiré guéri de la fièvre le 2 septembre. Guéri. 8.

N° 16. — Madame Du Bruix, *âgée de* 46 *ans.*

Depuis la cessation de ses règles, cessation occasionée par l'âge, éprouve une migraine presque continuelle avec des éblouissemens.	Scorbutique et âcreté dans l'humeur atrabilaire. Entrée au traitement le 21 juillet, s'est retirée le 30 juillet. Mieux portante.

N° 17. — Madame Du Luc, *âgée de* 54 *ans.*

	Obstructions à la rate, humeur dartreuse au pancréas. Entrée au traitement le 6 juillet, s'est retirée le 18 août. Guérie. 9.

N° 18. — M. Patricot, *âgé de* 38 *ans.*

Ophthalmie considérable, ne pouvant pas supporter la lumière ni distinguer aucun objet.	Inflammation aux yeux, occasionée par des obstructions au bas-ventre. Entré au traitement le 19 juillet, s'est retiré guéri le 6 août. Guéri. 10.

N° 19. — Jean-Julien, *matelot de la frégate la* Médée, *âgé de* 26 *ans.*

Engorgement au foie et au	Entré au traitement le 20

mésentère, avec infiltration au bas-ventre, ayant les jambes très-œdémateuses, et une diarrhée très-forte.	juillet, s'est retiré guéri le 25 août. Guéri. 11.

N 20. — Mademoiselle de Mouchy, *âgée de* 22 *ans.*

Attaquée de surdité totale à l'oreille droite depuis neuf ans, première époque de ses menstrues, sourde depuis neuf mois de l'oreille gauche, à la suite d'un érisypèle dans cette partie gonflement des glandes parotides aux époques de ses règles, et douleur fixe au côté gauche.	Obstructions à la matrice, à la rate, et dépôt dans la tête, occasioné par l'application des vésicatoires à la nuque à l'approche de ses règles. Entrée au traitement le 21 juin. Maintenant elle entend facilement, mais elle souffre encore de la tête et de la rate.

N° 21. — Madame Arnoux, *âgée de* 52 *ans.*

Affections hystériques qui paraissent être la suite de la cessation du flux menstruel, obstructions au grand lobe du foie.	Obstructions occasionées par un lait répandu. Entrée au traitement le 21 juin, sortie le 30 septembre guérie, ayant eu plusieurs évacuations laiteuses. Guérie. 12.

N° 22. — Madame Lefebvre, *âgée de* 28 *ans.*

Affections vaporeuses, engorgement au foie, qui paraissent avoir pour cause un dérangement des menstrues, qui se montrent à peine une heure ou deux, quoique régulièrement tous les mois.	Obstructions à la rate et au foie. Entrée au traitement le 21 juin. Elle va beaucoup mieux.

N 23. — M. Gullmann, *âgé de* 35 *ans.*

Obstructions considérable à la rate. Les vomissemens qu'il	Obstruction à la rate avec un desséchement et rétrécisse-

éprouve après les repas feraient soupçonner quelque altération dans le pylore.

ment des intestins grêles, particulièrement du duodénum. Entré au traitement le 21 juin. Peu de mieux, sa maladie étant très-grave.

N° 24. — M. Fourneau, *âgé de* 31 *ans.*

Obstructions très-considérables au foie et à la rate, épanchement de bile, une grande tension à l'hypocondre gauche, engorgement dans les viscères du bas-ventre, dans les glandes hémorrhoïdales et du mésentère; il paraît avoir aussi quelques symptômes scorbutiques.

Idem. Ajoutant des effets occasionés par les obstructions dans la partie supérieure de la tête. Entré au traitement le 21 juin. Se trouve beaucoup mieux, et a de fortes perturbations.

N° 25. — Madame Marsan, *âgée de* 38 *ans.*

Dérangement, diminution, éruption laborieuse et quelquefois suppression des règles, accompagnés depuis quatre ans d'une gêne considérable dans la respiration, et de suffocation dont l'intensité varie du plus au moins, selon que ses évacuations périodiques sont plus ou moins abondantes, ou qu'elles sont entièrement supprimées.

Obstructions à la rate et engorgement à la matrice. Entrée au traitement le 25 juin. Elle est à la veille d'être guérie. 13.

N° 26. — Madame Duménil, *âgée de* 44 *ans.*

L'embonpoint excessif de cette dame doit faire regarder l'asthme dont elle se plaint comme une orthopnée grais-

Obstructions à la rate occasionant une gêne dans le mouvement du diaphragme. Entrée au traitement le 21

sense, pareille à celles observées par Kerchingius, Bartholin et Bonnet.	juin, s'est retirée le 6 juillet, guérie sans avoir maigrie. Guérie. 14.

N° 27. — Madame Bayon, *âgée de* 34 *ans.*

Obstruée au foie, où elle ressent de vives douleurs lors des changemens de temps, et sujette aux flueurs blanches.	Obstructions au foie et engorgement à la matrice. Entrée au traitement le 21 juin, s'est retirée, par inconstance, allant mieux, le 4 août.

N° 28. — M. Gassiot, *âgé de* 22 *ans.*

Ce jeune homme, imbécile, est tombé depuis deux mois dans une faiblesse générale, avec des mouvemens convulsifs et des tremblemens dans tous les membres; il est d'une inquiétude fatigante; la stupeur, l'imbécillité ont émoussé tout sentiment en lui. Ce que l'on a pu savoir de ses goûts annonce qu'ils ont donné lieu à la consomption dorsale.	Obstructions à la rate et dans toute la région hypocondriaque, dont les effets ont occasioné des engorgemens considérables dans la tête. Entré au traitement le 22 juin, s'est retiré le 28 juillet, un peu soulagé, pour être embarqué pour la France.

N° 29. — M. De Baunay, *âgé de* 23 *ans.*

Attaqué d'une fièvre tierce très-opiniâtre.	Obstructions à la rate, au bas-ventre, et dépôt dans la tête, dont il souffrait prodigieusement dans ses crises. Entré au traitement le 29 juin, s'est retiré, partant pour la France, le 29 juillet, sans fièvre, mais encore souffrant de la tête.

N° 30. — M. D'Heillecourt, *âgé de* 36 *ans.*

Obstrué au foie depuis qua-	Obstructions à la rate et

tre ans, ayant un point squirrheux au grand lobe, et le canal intestinal très-affecté par l'usage suivi des remèdes dont il a tiré peu de secours; il a été sujet à la colique hépatique, et a essuyé des fièvres souvent intermittentes, et il vient d'avoir onze accès de fièvre double tierce dont il est à peine convalescent; il ressent de temps en temps des crispations de nerfs.	au foie, et âcreté de l'humeur atrabilaire qui affecte tout le bas-ventre. Entré au traitement le 23 juin, s'est retiré le 4 août. Guéri en partie.

N° 31. — Madame Beraud, *âgée de* 34 *ans.*

Considérablement obstruée au foie, à la rate et aux glandes du mésentère.	*Idem.* Entrée au traitement le 29 juin, s'est retirée le 30 août, mieux portante. Elle a éprouvé des perturbations considérables.

N° 32. — Marie-Louise, orpheline, *âgée de* 12 *ans.*

Cécité complète a la suite de la petite vérole depuis neuf ans.	Obstructions au foie et au bas-ventre. Entrée au traitement le 25 juin, elle commence à distinguer le jour et quelquefois les couleurs tranchantes.

N° 33. — François Adam, nègre libre, *âgé de* 64 *ans.*

Borgne de l'œil droit, ayant à l'œil gauche une excroissance charnue sur la conjonctive, qui s'étend depuis l'angle interne jusqu'à la cornée transparente, et en trouble la transparence.	Obstructions au foie et au bas-ventre peu considérables. Entré au traitement le 25 juin, se trouve beaucoup mieux.

N° 34. — M. de Russy, *âgé de 40 ans.*

Coliques nerveuses depuis dix ans.	Obstructions à la rate et aux glandes prostrates, dont les effets, agissant sur la partie supérieure de la tête, y ont formé des engorgemens. Entré au traitement le 13 juillet. Se trouve mieux.

N° 35. — M. Butgenbach, *âgé de 38 ans.*

Paralysie de la jambe gauche et obstructions à la rate.	*Idem.* Entré au traitement le 6 juillet, s'est retiré le 6 août. Guéri. 15.

N° 36. — Madame Du Fay, *âgée de 46 ans.*

Fièvre double-tierce, deux ulcères scorbutiques à la jambe gauche, des palpitations fréquentes.	Obstructions à la rate, humeur dartreuse à la partie convexe et extérieure du grand lobe du foie, occasionant des embarras dans la tête et dans la matrice. Entrée au traitement le 20 juillet. Plus de fièvre, plus d'ulcère, l'approche seulement des règles renouvelle la fièvre.

N° 37. — M. Coufflen, *âgé de 38 ans.*

Fausse ankilose au genou droit, à la suite d'une paralysie de la jambe du même côté depuis quatre ans, qui l'empêchait de marcher.	Obstructions à la rate et dans les capsules atrabilaires. Entré au traitement le 6 juillet. L'ankilose est presque dissipée et le malade marche bien à l'aide d'un simple bâton.

N° 38. — M. Pierre Lerey, *âgé de 37 ans.*

Hémiplégie à la suite d'une	*Idem.* Entré au traitement

courbure de l'épine, occasionnée par la chute d'une pièce de bois sur les reins, incommodé depuis trois ans.	le 15 juillet. Se trouve beaucoup mieux.

N° 39. — M. Hanshugasten, *âgé de* 24 *ans.*

Paraplégie depuis huit mois, sans pouvoir remuer ni bras ni jambe, est tombé dans la cachexie.	Obstructions dans la région hypocondriaque et engorgement considérable aux capsules atrabilaires. Entré au traitement le 26 juillet. Se trouve beaucoup mieux, se servant de ses mains et marchant seul.

N° 40. — M. Du Parquet, *âgé de* 44 *ans.*

Des migraines très-vives et fréquentes depuis plusieurs années, et rhumatisme dans l'épaule et le bras droit.	Entré au traitement le 13 juillet; s'est retiré le 30 août, n'ayant plus ni migraine ni rhumatisme. Guéri. 16.

N° 41. — Madame Monnier, *âgée de* 62 *ans.*

Chute de matrice avec cancer et fièvre lente depuis deux ans, accompagnée de dégoût, langueur et défaut de sommeil.	Entrée au traitement le 3 juillet, la fièvre a disparu dans le même mois; le relâchement de la matrice est beaucoup moins considérable, et la malade a repris son sommeil et son appétit.

N° 42. — Madame Judi, *âgée de* 28 *ans.*

Obstructions au foie et à la matrice, dérangement des règles, épanchement de bile.	Entrée au traitement le 10 août, elle a éprouvé des perturbations considérables dès le premier jour, qui ont continué plus ou moins fort depuis; le teint de la malade s'est éclairci, l'obstruction au foie

	a diminué, et son état actuel donne lieu d'espérer une guérison prochaine.

N° 43. — Mademoiselle Julie René, *âgée de 27 ans.*

Obstructions au foie et à la rate, avec fièvre intermittente depuis un an et vapeurs hystériques.	Entrée au traitement le 4 septembre, elle éprouve des perturbations fréquentes et fortes; la fièvre a disparu, et la malade approche de l'état de santé.

N° 44. — M. Rousseau, *âgé de 26 ans.*

Sourd depuis neuf ans à la suite de la masturbation.	Entré au traitement le 10 août; il commence à entendre.

N° 45. — M. Guillauchau, *âgé de 22 ans.*

Obstructions au foie, à la rate et au mésentère, avec fièvre intermittente depuis plusieurs mois et épanchement de bile.	Entré au traitement le 16 septembre; la fièvre a disparu le 25 septembre; le malade ayant éprouvé des perturbations et des évacuations, son teint s'est éclairci, les obstructions sont considérablement diminuées, et la fièvre est revenue depuis six jours.

N° 46. — Madame Prader, *âgée de 34 ans.*

Asthme humide, accompagné de maux de tête et de douleurs vagues du corps depuis neuf ans.	Entrée au traitement le 9 août; se trouve beaucoup mieux et est proche de sa guérison.

N° 47. — M. Prader, *âgé de 10 ans.*

Faiblesse de vue depuis sa naissance; très-sujet aux fièvres intermittentes, et ayant la fièvre double-tierce.	Entré au traitement le 27 août; la fièvre a disparu, et la vue du malade paraît se fortifier.

N° 48. — Nicolas Cadet, *âgé de* 25 *ans*.

Rhumatisme dans la hanche droite, s'étendant sur la cuisse et la jambe du même côté.	Entré au traitement le 13 août ; il se trouve beaucoup soulagé, et est à la veille d'être guéri.

N° 49. — M. Durepaire, *âgé de* 48 *ans*.

Rhumatisme général depuis neuf mois, à la suite d'une forte maladie.	Entré au traitement le 30 août ; il se trouve beaucoup mieux.

N° 50. — M. Nicolas Genève, *âgé de* 43 *ans*.

Borgne de l'œil gauche, ayant une taie sur la cornée de l'œil droit depuis douze ans.	Entré au traitement le 9 août ; il commence à voir, et distingue bien le jour et le soleil.

N° 51. — Madame de Ligny, *âgée de* 71 *ans*.

Rhumatisme dans les reins à la hanche, et à la cuisse gauche, incommodée depuis douze ans.	Entrée au traitement le 14 juillet ; elle se trouve beaucoup soulagée, et a quitté le traitement.

N° 52. — Madame de Chalué, *âgée de* 34 *ans*.

Engorgement à la matrice, obstructions à la rate, douleurs vagues du corps avec dérangement des règles depuis dix mois.	Entrée au traitement le 13 septembre ; et elle se trouve un peu mieux.

N° 53. — Madame Junca, *âgée de* 40 *ans*.

Affections hystériques et dérangement dans les règles.	Entrée au traitement le 14 août ; s'est retirée un peu soulagée.

N° 54. — M. Pixeard de More, *âgé de* 50 *ans*.

Un ulcère phagédénique très considérable sur toute la	Entré au traitement le 1er août ; son ulcère a beaucoup

malléole interne de la jambe droite, depuis dix ans.	diminué, et les chairs en sont plus belles.

N° 55. — Madame Lacoste, *âgée de 40 ans.*

Suppression totale de ses règles depuis dix-huit mois, et gonflement au bas-ventre.	Entrée au traitement le 21 juin ; ses règles ont reparu avec abondance, et elle est à la veille d'être guérie.

N° 56. — M. de Montau, *âgé de 40 ans.*

Obstructions à la rate, vomissement après les repas, langueur d'estomac, fièvre lente, et expectoration considérable.	Entré au traitement le 25 juillet ; retiré le 28 août. Guéri. 17.

N° 57. — M. Dubourg, *âgé de 60 ans.*

Humeur catarrheuse sur la poitrine depuis dix mois.	Entré au traitement le 13 juillet ; s'est retiré guéri le 30 août. Guéri. 18.

Certifié conforme au registre des traitemens tenu en notre loge de l'Harmonie, au Cap Français, le 8 octobre 1784.

De Laval de Dommartin, *secrétaire des traitemens.*

Worlock, *secrétaire-adjoint au traitement.*

N° 58. M. Bugnet, *agé de 25 ans.*

Obstructions à la rate et au petit lobe du foie, avec des fièvres intermittentes depuis huit mois.	Entré au traitement le 29 septembre, la fièvre a disparu et le malade se trouve beaucoup mieux.

N 59. M. de Cadusch, *âgé de 38 ans.*

Obstructions à la rate et au foie, épanchement de bile.	Entré au traitement le 21 juin, se trouve beaucoup mieux et est à la veille d'être guéri.

N° 60. M. Worlock, *âgé de 30 ans.*

Obstructions à la rate avec une douleur vive sous les fausses côtes, fièvre quarte depuis dix mois à la suite d'une forte maladie sous le caractère de fièvre double-tierce continue, accompagnée de vomissemens continuels et hoquet pendant huit jours, qui n'ont cessé que par l'usage des saignées, de l'eau de poulet, des bains et autres tempérans; il a depuis inutilement épuisé les secours de l'art qui lui ont été plus nuisibles que salutaires.

Obstructions au foie, à la rate et au mésentère. Entré au traitement le 13 juillet, il a éprouvé de légères perturbations et des crises d'évacuations; les obstructions ne sont plus sensibles, la fièvre a diminué de deux tiers, le malade a retrouvé le sommeil, l'appétit et les forces; il est à la veille d'être guéri et il ne cesse de se louer avec reconnaissance et du magnétisme et des secours généreux et bienfaisans de M. le comte de Puységur.

Nota. Le présent état du traitement ne comprend guère que la moitié des malades qui ont été admis au traitement; ceux dont il n'est pas fait mention se sont retirés, les uns après avoir trouvé du soulagement à leurs maux, les autres par inconstance ou défaut de temps pour continuer le traitement, et l'on n'en a pas tenu note dans le temps.

Certifié par nous conforme au régistre des traitemens, après lecture faite en loge, au Cap Français, le 8 octobre 1784.

De Laval de Dommartin, *secrétaire des traitemens.*

Worlock, *secrétaire adjoint au traitement.*

A MM. les Redacteurs de l'Hermès.

Paris, ce 7 août 1826.

Messieurs,

Désirant vivement vous voir accomplir la promesse que

vous faites dans votre *prospectus*, de donner à vos abonnés quelques articles sur l'histoire du magnétisme animal chez les anciens, je prends la liberté d'élever ma faible réclamation pour cet objet.

Cet historique, en effet, pourrait non seulement servir de base à l'édifice littéraire que vous élevez à la science de Mesmer, mais encore accélérer la conviction et fixer l'opinion *encore flottante* de ceux qui vous lisent pour corroborer leur foi. D'ailleurs, abstraction faite de tous ces motifs, tracé par une plume aussi savante que la vôtre, il ne saurait manquer d'exciter le plus vif intérêt.

S'il est une tâche qui consiste à éclairer les hommes, pour ainsi dire malgré eux, c'est bien celle que vous avez entreprise ; elle est pénible, et vous ne pouvez employer trop de moyens pour arriver à un but aussi estimable.

Il en est un qui me semblerait efficace : ce serait de citer quelques traits sur la pratique du magnétisme dans les contrées les plus opposées de la terre, et sous des formes quelquefois bizarres. Je vous en transmets un dont vous tirerez le parti qu'il vous plaira, et lorsque vous en trouverez l'occasion ; je le tiens de M. C..... lui-même, avec lequel je suis assez lié pour vous en garantir l'authenticité (1).

M. C..... servait, il y a trente et quelques années, dans la première brigade de cavalerie polonaise, et se trouvait à cette époque dans la petite ville de Mikalouffka (frontière de la Valachie) : tous les secours de l'art lui avaient été prodigués sans succès, contre un mal de gorge dont il était attaqué depuis plusieurs années, et dont des ulcères avaient enfin été la suite. M. Leoni, docteur de Vienne, l'avait même déclaré incurable. Sa position était désespérante, lorsqu'une femme qui demeurait en face des écuries où il était de service, le voyant pâle et maigre, lui demanda ce qu'il avait. Le lui ayant expliqué du mieux qu'il put, elle s'offrit à le guérir, et l'engagea à la venir trouver le lendemain, mardi, avant le lever du soleil. Il s'y rend ; celle-ci le conduit par la main à 200 pas de sa maison : là elle ramasse un os, remarquant bien et le lieu et la position où elle l'avait trouvé ; et, de retour chez elle avec son malade, lui recommande d'être sage et croyant, puis elle commence à lui faire, sous la gorge, des signes de croix multipliés, avec son os, invoquant deux saints, dont l'un, selon M. C....,

Je magnétise en ce moment sa femme ; j'essaye par ce moyen bienfaisant à la guérir d'une maladie qui la mine depuis dix ans, et que les médecins ont abandonnée. (Si j'obtiens quelques succès, je vous le ferai savoir).

serait St-Damien, pour qu'ils envoyassent le mal de son client dans les plus profonds abîmes du désert. Cette cérémonie terminée, elle prit une jatte pleine d'eau; et, soufflant dessus avec des grimaces effroyables, la lui fit avaler d'un trait, et le congédia en lui prescrivant de revenir la voir les mercredi et samedi suivans, à la même heure. Il se garda bien d'y manquer; ces deux séances furent, à peu près, semblables à la première; mais, celle du samedi terminée, M. C..... put fort bien manger, ce qu'il ne pouvait faire depuis bien long-temps; bref, il fut guéri, et ne se ressentit de son mal qu'un an après, jour pour jour, et pendant plusieurs heures; ce que la femme valaque lui avait prédit en lui disant : « Dans un an vous « éprouverez des douleurs qui ne manqueront pas de vous « rappeler le jour de votre guérison. » Il voulut à toute force lui faire accepter un présent; elle finit par y consentir, mais en lui donnant une valeur à peu près pareille.

M. Binkowski, capitaine au même corps, fut guéri par la même femme, de boutons dont il avait constamment la figure couverte, que rien n'avait pu guérir, pas même momentanément répercuter.

Plusieurs faits semblables réunis, prouveraient assez que le magnétisme est naturel à l'homme, et pourrait donner lieu à de nombreuses réflexions.

Des voyageurs estimables et instruits m'ont assuré que dans différentes contrées de l'Allemagne, les jeunes bergers s'endorment réciproquement : l'un se couche par terre, l'autre frappe la terre avec un bâton jusqu'à ce que le premier soit endormi.

Plus éclairés que moi, qui ne suis qu'un apprenti de quelques mois, vous pourriez citer des faits encore plus singuliers et au-dessus de toute suspicion : je ne doute nullement qu'ils ne fussent d'un grand poids dans la balance de l'opinion publique.

Recevez, messieurs,
l'assurance de ma haute estime pour votre zèle et vos talens,
et de mon intérêt pour tout ce qui est vérité,
Un de vos abonnés, GUÉRARD.

Voyage d'une somnambule de Saint-Quentin à Paris, en 1817.

Tous les magnétiseurs qui ont acquis quelque expérience,

ont reconnu deux sortes de somnambules. Les uns sont utiles comme médecins ; les autres sont connus sous la dénomination de somnambules voyageurs. Ceux-ci étonnent quelquefois par l'exactitude et la finesse de leurs aperçus ; mais, en général, ils ne flattent que la curiosité.

Cependant l'observateur exercé trouve des faits positifs dans les choses les plus indifférentes. Il ne les explique pas, et la cause de son silence était inscrite sur le frontispice du temple d'Isis : *Nul ne soulèvera le voile qui me couvre.*

Malgré l'obscurité où se plongent des êtres finis, qui veulent s'élancer au-delà du cercle dans lequel les a circonscrits la nature, il est nécessaire de tout observer. Qui sait si quelques étincelles éparses, recueillies avec soin, ne formeront pas un faisceau de lumière pour la postérité ?

Il est constant, pour moi, que non seulement les somnambules voyageurs voient à des distances illimitées, mais que certains d'entre eux sont frappés des sensations que produiraient sur eux, dans l'état de veille, les objets près desquels ils croyent passer dans le sommeil magnétique.

Il est vraisemblable que d'autres magnétiseurs ont fait la même observation ; mais je ne crois pas qu'aucun d'eux l'ait publiée. Cependant la publicité seule peut étendre la théorie du magnétisme, et, d'après ce principe, je raconterai ce que j'ai vu.

J'étais à Saint-Quentin, où l'évidence des faits dont je fus témoin me convertit au magnétisme, qui jusqu'alors ne m'avait paru qu'un tissu d'absurdités. Convaincu de son existence et de son utilité, je magnétisai, et j'obtins des succès qui m'encouragèrent à suivre la carrière dans laquelle j'étais entré.

Une jeune dame, nouvellement mariée, et mère depuis peu de mois, avait fait venir de la campagne une fille qu'elle destinait à soigner et à promener son enfant. Il n'est pas inutile de remarquer que cette fille n'avait que quinze ans (c'est l'âge de la candeur), qu'elle ne connaissait que son village et Saint-Quentin, et qu'elle ne pouvait avoir aucune idée des objets qui n'existaient pas dans le canton, très-borné, qu'elle avait parcouru jusqu'alors.

Elle était malade, et sa maîtresse me pria de la magnétiser. Je ne parlerai ni de sa maladie, ni de son retour à la santé. Ce traitement rentre dans la classe de ceux dont les détails se trouvent partout.

Biche devint, en peu de séances, somnambule très-lucide,

et son organisation la porta à voyager. Pendant nos momens de silence, elle se transportait dans les villes voisines, et elle en faisait ensuite la description, à haute voix, avec une exactitude qui frappait d'étonnement les spectateurs qui y avaient passé. Je craignis que ce penchant ne produisît de l'irritation aux fibres du cerveau, et je fis tout ce qui était en moi pour l'empêcher de s'y livrer. Vains efforts! à chacune de ses séances elle avait quelque chose de nouveau à raconter. Elle consentait, d'après mes instances, à voir des malades; mais ses consultations étaient superficielles, et elle les abrégeait pour se livrer à son goût dominant.

Elle aimait le Roi Louis XVIII. Lorsque son traitement toucha à sa fin, elle me pressa avec ténacité de la conduire à Paris, et de lui faire parcourir le château des Tuileries. Je redoutais les inconvéniens graves qui pouvaient résulter, pour sa santé, d'une épreuve de cette importance. Cependant je ne pus me dispenser de lui promettre de la satisfaire à l'avant-dernière séance de son traitement. Je présumai que sa guérison et le retour marqué de ses forces lui permettraient de supporter la fatigue, morale au moins, que devait lui causer un semblable voyage.

Le jour était fixé, et la nouvelle de cette expérience intéressante s'était répandue dans la ville. Nous étions au mois de juin, le temps était superbe, et les curieux furent reçus dans un joli jardin. On y plaça un fauteuil. Biche s'y assit, et s'endormit à l'instant.

Elle sourit à l'idée d'aller à Paris et de voir le Roi. Bientôt elle manqua de confiance en elle-même, et elle me pressa de l'accompagner. Cette particularité ne prouve-t-elle pas que dans aucune circonstance le somnambule ne peut se soustraire à l'influence de son magnétiseur?

Les spectateurs étaient assis en cercle, et le plus profond silence régnait dans l'assemblée. Je connaissais parfaitement la route de Saint-Quentin à Paris, et je conduisais Biche d'un lieu à un autre. Toujours placée dans son fauteuil, elle semblait marcher rapidement, en levant ses pieds l'un après l'autre. Sa tête se portait en avant et en arrière, et ses mouvemens répondaient, avec exactitude, à ceux des pieds. Elle imitait, autant que sa position le lui permettait, l'action de quelqu'un qui marche réellement.

Bientôt ses pieds se levèrent péniblement, et s'appuyèrent avec force; sa respiration devint courte et difficile; elle finit par haleter, et la sueur coula de son front. Je lui demandai la cause de l'affection douloureuse qu'elle éprouvait. Elle me répondit qu'elle montait une montagne très-roide. Elle monte la côte

de Verberie, s'écria le maître de la maison. Je me rappelai alors cette montée, qui est courte, mais escarpée.

Je m'arrête ici pour me livrer à mes réflexions. Comment Biche, ne sortant pas de son fauteuil, éprouva-t-elle la fatigue que sent réellement le piéton qui lutte contre l'escarpement de cette côte? La force de son imagination agit-elle sur ses organes comme l'eût fait la réalité? Comment ne franchit-elle pas cette côte d'un saut, elle qui paraissait faire plusieurs lieues à la minute? Elle suivait le chemin, d'un point à un autre, d'après mes indications. Crut-elle ne devoir pas s'écarter de la marche que je lui avais fait adopter? Cette autre particularité ne vient-elle pas à l'appui de ce je viens de remarquer sur l'influence qu'exerce constamment le magnétiseur sur le magnétisé?

Cette seconde question est loin de l'importance de la première. Sans doute Biche voyait la route, et les difficultés qu'elle présente; mais, je le répète, comment était-elle soumise à leur effets? Qui pourrait résoudre ce problême, où tout est obscurité pour moi, commencerait à soulever un coin de ce voile dans lequel s'enveloppe la nature. Peut être quelque lecteur, plus habile ou plus heureux que moi, pourra-t-il tirer de ce fait quelques inductions qui seront loin de la *vérité* encore; mais elles pourront rendre moins inaccessible l'entrée du sentier étroit et glissant qui conduit au temple mystérieux où se cache cette divinité.

On sent bien qu'on ne peut me répondre ni par des hypothèses qui n'éclaircissent rien, ni par des idées systématiques qui ne prouvent, communément, que la vanité de l'individu dont elles émanent. Je demande qu'on m'instruise, si on le peut, et je rejetterai tout ce qui ne serait propre qu'à épaissir les ténèbres qui m'environnent.

Nous suivîmes notre chemin, et nous arrivâmes rapidement à la hauteur de Saint-Denis. Ici la figure de Biche se contracta, et elle se pressa le nez avec force. Je ne manquai pas de l'interroger sur ce qui se passait en elle. Elle me répondit qu'elle cherchait à éviter une odeur infecte qui la poursuivait. La cause matérielle de ce nouveau fait fut bientôt découverte. Plusieurs des assistans interrogèrent le vent. Il soufflait de Pantin sur Saint-Denis, et on sait que la voirie et le dépôt de la *poudrette* sont dans les environs de Pantin. Mais comment Biche fut elle frappée, à Saint-Quentin, à trente lieues du point d'où s'échappent ces émanations, du dégoût qu'elles inspirent à quiconque a le désagrément de les aspirer en réalité? Comme elle haleta en croyant gravir la côte de Verberie! Ainsi ce second fait est absolument analogue au premier, et n'est pas plus facile à expliquer.

Il me conduit naturellement à parler d'une chose sur

laquelle ont écrit beaucoup de magnétiseurs. Plusieurs d'entre eux, dont la moralité et la science commandent l'estime, prétendent que, pendant le sommeil magnétique, un sens nouveau se développe à l'épigastre; que les autres sens s'y réunissent, et l'enrichissent de tout ce qu'ils peuvent lui communiquer; qu'ainsi ils cessent d'exister, momentanément, dans les autres parties du corps. J'ai reconnu plusieurs fois que la vue et l'ouïe se portent en effet à l'épigastre, mais qu'à cela près, le sens du *toucher* continue son action sur tout l'individu, à l'exception des malades attaqués de catalepsie, ou de quelque maladie analogue.

Il me paraît incontestable que la vue, l'odorat et l'ouïe sont des *fractions* du *toucher*. Les organes qui les constituent, sont frappés par la lumière et par l'air, qui exercent sur eux un *toucher* véritable. Ici une nouvelle question se présente.

Biche ne voyait pas par ses yeux, puisqu'ils étaient fermés; elle ne m'entendait parfaitement quand je lui parlais très-bas, que lorsque j'appliquais mes lèvres près de son épigastre : c'est ainsi qu'on se fait entendre par des sourds plongés dans le sommeil magnétique. Mais comment le siége de l'odorat reste-t-il fixé où l'a placé la nature, lorsque les organes de la vue et de l'ouïe, qui en sont si près, sont en quelque sorte paralysés? D'où vient cette différence si remarquable? On ne contestera pas, je l'espère, que l'odorat de Biche fût frappé des émanations dégoûtantes de la voirie, puisqu'elle se pressa le nez pour se garantir de leur maligne influence. Voilà encore, je le répète, une question propre à exercer des têtes plus fortes que la mienne.

Nous continuâmes notre route. Je crois qu'un magnétiseur prudent ne doit jamais laisser prendre l'initiative à son somnambule. Cependant j'avais invité Biche, en raison du haut intérêt de cette séance, à me faire part de ce qu'elle verrait de nouveau. « Oh! que les maisons sont hautes, s'écria-t-elle tout à coup! » Je conclus, de cette observation, qu'elle entrait dans le faubourg Saint-Denis. Je lui dis de descendre en ligne droite, et bientôt elle s'arrêta devant l'arc de triomphe dit, fort improprement, la porte Saint-Denis. Elle me décrivit ce monument avec beaucoup d'exactitude. Je lui recommandai de suivre la ligne droite jusqu'au bord de la rivière.

Il me parut que sa figure exprimait de l'anxiété, et qu'elle n'avançait pas aussi rapidement qu'elle l'avait fait jusqu'alors. Je lui en demandai la raison. Elle me répondit qu'elle se serrait contre les maisons pour se garantir des voitures. Elle arriva enfin en face du Pont-au-Change. Là elle me dit, avec l'air et le ton de la surprise, qu'elle voyait des maisons sur la rivière. C'étaient des bateaux de bains et de blanchisseuse.

Je la fis tourner à droite, et je lui dis de s'arrêter devant le palais qu'elle rencontrerait bientôt. « M'y voilà, me dit-« elle. — Sur quel point êtes-vous? que voyez-vous? » Elle me décrivit la cour du Carrousel. « Avançons devant « nous jusqu'au vestibule du palais que vous voyez. — Me « voilà au pied d'un bel escalier — Il conduit aux appar-« tement du roi. Montez le. — Il y a là haut de grands « messieurs qui ont de longues culottes rouges galonnées « en or. (C'étaient des cent-suisses.) — Que vous importe « leur présence? — Ils ne me laisseront pas passer. — « Pourquoi cela? — Il y a là des dames qui voudraient « monter, et qu'ils en empêchent. — Ne les craignez pas: « ne suis-je pas avec vous? Passez. »

Elle sourit d'un air de finesse, et me dit à voix basse: « ils regardent à droite et à gauche; j'ai passé entre leurs « jambes, et ils ne m'ont pas vue. » Biche est très-petite, et les cent-suisses sont très-grands.

« Entrons dans les appartemens du roi. — Oh! comme « c'est beau! mais la route m'a beaucoup fatiguée. Je voudrais « pouvoir me reposer.—Hé bien, asseyez-vous.—M'asseoir « chez le Roi! — Et dans le plus beau de ses fauteuils. Ne « craignez rien; je vous réponds de tout. »

Elle était toujours sur son siége garni en crin, et elle se laissa aller avec complaisance. Elle fit les mouvemens de quelqu'un qui s'enfonce dans l'édredon, et sa physionomie exprima une vive satisfaction: une petite paysanne assise chez le Roi, dans un magnifique fauteuil!

Après un moment de repos et de silence, elle me dit qu'elle allait chercher ce prince. « Oh! le voilà, le voilà, me « dit-elle! Dans quelle position est-il? — Il est assis. — « Est-il seul? — Non, il a autour de lui des messieurs qui « ont des habits bleus brodés en or, et des prêtres. » Les spectateurs et moi remarquâmes qu'elle paraissait éprouver une bien douce jouissance.

« Demandez lui, me dit la directrice des diligences, « de quelle couleur est le salon dans lequel est le Roi. » Biche me répondit, sans hésiter: « Il est bleu. »

Je ne connais pas les appartemens des Tuileries. Je me tournai vers cette dame, et je lui demandai, par signes, si la somnambule avait répondu avec justesse. Elle me dit qu'il y a en effet un salon bleu aux Tuileries, mais que pour mériter une confiance entière dans ses réponses, il fallait que Biche dît ce qu'il y a au milieu de ce salon.

Jusque-là j'avais obtenu un succès brillant, et ma figure devait exprimer autant de satisfaction que celle de Biche, assise chez le Roi. Elle répondit à cette nouvelle question, qu'au milieu de ce salon est une table ronde sur laquelle une petite dame était assise.

Dans peu de circonstances de ma vie j'éprouvai un dépit aussi vif que celui qui me saisit en ce moment. Il se trouvait quelques incrédules parmi les spectateurs, et je voyais le fruit de toute l'expérience perdu sans retour. Cependant je m'exécutai de bonne grâce, et j'avouai que ma somnambule extravaguait. « Pas du tout, me dit la dame avec la« quelle je communiquais. Les expressions de Biche sont « naïves comme elle ; mais il y a, en effet, au milieu du « salon bleu, une table ronde sur laquelle est assise la sta« tue de la Paix. » De quel poids cette explication me soulagea !

Nous avions découvert, à Saint-Quentin, le moyen de faire souvenir les somnambules, à leur réveil, de ce qui peut leur être utile ou agréable. A mon retour à Paris, je reconnus que les magnétiseurs les plus exercés n'avaient aucune idée de cette ressource contre l'incrédulité de certains malades, et je m'empressai de la leur communiquer.

Biche ne manqua pas de me prier de la faire souvenir de ce qu'elle avait vu, et je me rendis volontiers à ce désir si naturel. Je l'éveillai ensuite. Tous les magnétiseurs savent qu'au moment du réveil les somnambules éprouvent encore, pendant plus ou moins de secondes, les effets du magnétisme. Biche, en ouvrant les yeux, chercha, sous elle, le riche fauteuil qu'elle avait occupé chez le Roi. La différence frappante qui existait entre les deux siéges, lui causa un mécontentement sensible : il avait suffi d'un moment pour lui donner des idées de vanité, que dissipa bientôt son retour à sa position habituelle; mais elle conserva un souvenir positif et très-net de tout ce qu'elle avait vu. On se plaisait à la faire parler de certaines rues de Paris, et de l'intérieur du palais des Tuileries. Elle répondait comme l'eût fait quelqu'un qui eût été réellement dans cette ville.

Un fait très-remarquable, et qui atteste l'exactitude de sa vision, c'est qu'elle prononçait, sans se tromper jamais, sur le plus ou le moins de ressemblance qu'avaient avec le Roi ses bustes en plâtre et ses portraits gravés, qu'on trouvait chez beaucoup des habitans de Saint-Quentin.

Tout lecteur attentif sentira à quelle foule de réflexions mon récit peut donner lieu. Puisse-t-il en faire naître quelques unes d'utiles. C'est le seul but que je me suis proposé d'atteindre en l'écrivant.

P. S. On trouverait encore à Saint-Quentin vingt personnes qui attesteraient la rigoureuse exactitude des faits que je viens de rapporter. PIGAULT-LEBRUN.

IMPRIMERIE D'AUGUSTE BARTHELEMY,
RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, N° 10.

L'HERMÈS,

JOURNAL

DU MAGNÉTISME ANIMAL.

AVANTAGES ET INCONVÉNIENS DU MAGNÉTISME ANIMAL.

CHAPITRE VI.

Dans mon cinquième chapitre sur les avantages et les inconvéniens du magnétisme, j'ai parlé de l'influence de l'éducation morale de l'homme, sur la propagation du magnétisme animal, considéré comme agent thérapeutique : dans celui-ci, je crois devoir dire un mot des obstacles qu'y apporte aussi la misère.

J'ai dit que, pour parvenir à propager utilement le magnétisme, il fallait travailler à améliorer l'espèce humaine ; je pense que ce n'est pas aussi difficile que l'on semble généralement le croire. Il me paraît certain que l'homme qui est un être libre, tendant, ainsi que tout ce qui respire, à sa conservation, fuira le vice lorsqu'il ne lui offrira que douleur et destruction. Pour rendre l'homme vertueux, il ne faut donc que disposer son avenir de manière à lever les obstacles qui s'opposent à ce qu'il accomplisse sans efforts cette admirable loi de la nature, qui fait dépendre le véritable bonheur de l'homme de la pratique constante de ses plus doux devoirs et du travail, auquel elle a attaché son existence et morale et physique.

Pour aider l'homme à arriver à ce résultat, il faudrait qu'après avoir éclairé son esprit, les travaux utiles ne lui manquassent jamais ; que la naissance de chaque enfant, loin

d'aggraver sa position, fût pour lui une source d'aisance et l'affranchît de la crainte de la misère pour sa vieillesse ; mais aussi que le déshonneur ou la mort de ces enfans fût pour leurs auteurs un malheur réel. Il faudrait surtout que les travaux lucratifs ne manquassent jamais aux individus qui sont dans l'absolue nécessité d'y puiser leur subsistance journalière ; alors un couple laborieux, constamment pourvu d'ouvrage, ne pouvant être exposé à la privation des choses de première nécessité, n'aurait nul intérêt à s'éloigner des principes de probité qui sont, pour les personnes qui l'emploient, l'hypothèque du fonds intarissable dans lequel il est appelé à puiser. Mais la population des grandes villes est si nombreuse et tellement accrue par celle des campagnes, que rarement les travaux y sont dans une proportion relative aux besoins des artisans qui les habitent. Il en résulte conséquemment que chacun d'eux ne peut y trouver à utiliser fructueusement tout son tems, et que ceux qui n'ont pas d'autres moyens d'existence pour suppléer à ces non-valeurs, se trouvent insensiblement, quelque honnêtes et laborieux qu'ils soient, réduits à la misère : état d'autant plus affreux qu'il est la source d'une lutte continuelle de la faim avec la conscience ; cette dernière (nous devons le dire pour l'honneur de cette pauvre espèce humaine tant calomniée) est presque toujours victorieuse jusqu'à l'instant où la naissance des enfans vient accroître des combats déjà si pénibles. Il faut du pain à ces petits êtres : leur père, qui peut seul travailler, a trop peu ou point d'ouvrage ; les soins que leur faiblesse exige de leur mère la mettent dans l'impossibilité d'y suppléer..... C'est alors que le besoin, le désespoir accablent ces infortunés et éteignent en eux cette tendresse éclairée, compagne du calme et de l'espérance. Pourquoi nos enfans sont-ils nés puisqu'il nous faut les voir souffrir et mourir? se demandent chaque jour ces malheureux. Dans leurs angoisses, ils appellent la mort pour eux et leur famille naissante ; leur cœur, dont le jeûne et les larmes ont tari le sang, ne peut être ému désormais que par l'affreux plaisir de voir moissonner ces faibles plantes déjà

desséchées par la cruelle faim. Celles de ces innocentes victimes, qui survivent à ces horribles calamités, sont assaillies par tous les maux qu'enfante la misère, le *rachitis*, les *écrouelles*, le *carreau*, l'*épilepsie*, l'*étisie*, etc., etc.

C'est accablé de ces fléaux que l'enfant du nécessiteux parcourt la première saison de la vie ; en vain, pour l'en débarrasser, on offrirait à ses auteurs d'user du magnétisme ; qu'il meure, vous répondraient ces squelettes ambulans, qu'il meure, la faim est trop difficile à supporter ! Et cependant c'est cet enfant, l'enfant du pauvre, qui est l'espoir de l'État ; c'est lui qui doit un jour le soutenir par son travail, l'enrichir par son industrie et le défendre par son courage. Que de réflexions fait naître cet état de choses ! Que peuvent donc se promettre d'une telle génération la patrie et la société ! Que doivent-elles attendre d'un moral et d'un physique presqu'anéantis par la misère et le désespoir... ! J'ai faim, je meurs de faim, répète sans cesse l'affamé, fixant de son grenier l'hôtel de l'opulent..... Qu'il est énergique ce cri de la nature expirante ! Si la plupart des personnes à qui la fortune le dérobe pouvaient l'entendre, nul doute que leur cœur pressé d'accomplir ce beau précepte de l'Évangile, DONNEZ A MANGER A CEUX QUI ONT FAIM ; nul doute, dis-je, qu'elles ne s'empressassent de satisfaire aux besoins présens du nécessiteux, puis de créer pour cette classe d'hommes utiles un mode propre à *assurer indéfiniment* un genre d'occupation en harmonie avec les talens de chacun. Car l'expérience, cette science des sciences, nous prouve évidemment que les travaux lucratifs et permanens peuvent seuls prévenir l'anéantissement moral et physique de ces individus, membres de la grande famille dont la force est dans l'union, l'honneur et le bonheur, dans la pratique de la vertu.

Ce mode d'occupation, auquel j'ai beaucoup réfléchi et qu'il faudrait faire précéder de mesures protectrices pour attacher à leur sol, par L'AISANCE et LE BONHEUR, les habitans des campagnes, dont l'émigration est aussi funeste aux progrès de l'agriculture qu'à ceux des arts, me paraît d'*une*

exécution possible, sans nuire à aucun intérêt direct. Ce sujet, dont je sens toute l'importance, ne peut être exposé ici : il est d'ailleurs réservé d'en connaître à des personnes plus éclairées sur cette matière que je ne saurais l'être. Je dois donc me borner à désirer vivement que l'amour de ces législateurs pour la justice et l'humanité, égalant leurs lumières, ils se fassent un devoir sacré d'accomplir cette tâche aussi noble que difficile. Nous devrions encore à ces bienfaiteurs de l'espèce humaine le retour de la médecine naturelle vers sa source, puisqu'en rétablissant l'harmonie dans les familles, elle y susciterait le besoin de s'être réciproquement utiles, et par conséquent y fixerait pour toujours le magnétisme comme agent thérapeutique. Cet agent, dont la puissance et l'efficacité sont dédaignées, calomniées même, parce qu'elles sont méconnues, ne tarderait pas à dévoiler sa céleste origine par l'union intime et inaltérable qu'elle ferait naître entre les médecins magnétiseurs et leurs malades. Cette *union intime*, *résultat d'une puissance que produit l'identité*, prouverait encore, et beaucoup plus énergiquement que je ne puis l'exprimer ici, combien il est DANGEREUX POUR LES MOEURS ET POUR LES INDIVIDUS, que L'INTÉRÊT MORAL ET PHYSIQUE DU MAGNÉTISÉ SOIT OPPOSÉ A L'INTÉRÊT MORAL ET PHYSIQUE DU MAGNÉTISEUR; circonstance assez fréquente lorsque le magnétiseur et le magnétisé sont étrangers l'un à l'autre, abstraction faite de l'âge et du sexe, mais qui existe presque toujours lorsqu'ils sont jeunes et de sexes différens.

J'ose espérer que les pères et mères qui liront ces réflexions les accueilleront en faveur du motif qui les a dictées; que ce motif éveillera leur sollicitude et les déterminera à s'assurer par eux-mêmes du degré d'attention qu'ils doivent lui accorder, avant de s'en reposer sur d'autres que sur eux, ou sur quelques personnes de leur famille, du soin d'aider la nature par le *magnétisme animal* chez leurs filles adolescentes, et de celui de rétablir la santé de celles qu'une jeunesse trop forte ou trop imprudente aurait détruite.

Les inconvéniens que présente le magnétisme animal, lorsque nous le sortons du domaine qui lui est assigné par la

nature, ne doivent pas nous faire commettre la cruauté de priver la génération de ses inépuisables bienfaits. D'après ce système, il faudrait rejeter ce que l'auteur de toutes choses a mis à notre disposition pour soutenir notre existence. Personne n'ignore que l'efficacité des alimens, même les plus simples, consiste dans les modifications nécessitées par le sujet qui se les approprie, l'observation des tems, des lieux, des circonstances, etc., etc.; enfin, il est de toute vérité pour l'observateur de bonne foi, que la Providence a manifesté ses desseins sur l'homme en mettant à sa discrétion les biens les plus précieux, que l'abus qu'il peut en faire convertirait instantanément en fléau destructeur. Mais *le sage use de tout et n'abuse de rien.*

Les maladies des enfans et celles des adultes sont souvent les résultats d'efforts mal dirigés, et quelquefois les précurseurs des révolutions qui s'opèrent aux différentes époques de la vie. Je vais signaler les principales maladies auxquelles l'homme est exposé depuis sa naissance jusqu'à sa mort, et indiquer, autant qu'il me sera possible de le faire, les cas où le magnétisme peut lui offrir, soit de l'amélioration dans son état, soit la guérison de ses maux. Je ne me dissimule ni la difficulté de ce travail, ni l'étendue des connaissances qu'il faudrait posséder pour remplir complètement cette tâche. Mais je considère comme un devoir de tenter l'initiative, persuadé comme je le suis, que le magnétisme, *bien administré*, est le plus grand préservatif et le plus puissant curatif que l'on puisse opposer aux maux qui détériorent et moissonnent l'espèce humaine. Guidée par l'excellent ouvrage de M. Underwood, je vais commencer par examiner un instant l'état de l'homme, au moment où, renfermé encore dans le sein de sa mère, il touche cependant à celui de sa naissance.

Tant que l'enfant est contenu dans la matrice, il est dans un fluide qui le protège contre les chocs qui pourraient atteindre la mère, dont les organes préparent le sang qui alimente la vie de l'enfant. Ce sang lui transmet, à l'aide d'une admirable combinaison, une portion du principe vital

dont il est dépositaire pour la mère et pour l'enfant. Mais du moment où l'accouchement s'opère, il se fait une révolution dans la circulation du sang de ce dernier ; et, quelle que soit la santé dont il paraisse jouir alors, plusieurs passes générales faites à la distance de deux ou trois lignes de sa peau délicate, lui feraient le plus grand bien ; elles régulariseraient, soutiendraient la circulation des fluides, et calmeraient le léger accès de fièvre qu'ont presque toujours les nouveaux-nés. L'eau sucrée et magnétisée, sans être chauffée (l'eau bue immédiatement après avoir été bien magnétisée n'est jamais froide) préparerait son estomac aux fonctions qu'il va désormais avoir à remplir ; elle délaierait le méconium contenu dans les intestins et en faciliterait l'expulsion tout aussi sûrement et aussi promptement, mais avec infiniment plus de calme que ne peuvent le faire les potions huileuses et purgatives qu'on est dans l'usage de leur administrer ; potions d'une qualité si peu digestive, qu'elles ne sauraient manquer de causer une indigestion dont des coliques très-vives sont la conséquence.

Les fibres de l'enfant qui vient de naître, sont molles et délicates, le tissu cellulaire qui les unit est lâche et très-abondant, les membres n'ont pas encore ces formes gracieuses réservées pour une époque de la vie. Le systême vasculaire est très-développé et son action très-vive, puisque les pulsations sont deux fois plus fréquentes chez l'enfant que chez l'adulte. Les nerfs plus gros qu'à aucun autre âge, en proportion de la masse du corps, sont excités par la moindre chose ; c'est pourquoi une température un peu chaude ou trop froide occasionent des souffrances et même des maladies graves chez les enfans.

Le tissu de la peau étant extrêmement délicat chez l'enfant, les causes les plus légères produisent souvent sur lui des impressions profondes, et mettent en un jeu immédiat et durable les sympathies qu'elles exercent avec toutes les autres parties.

Tous les liquides sont abondans et aqueux chez l'enfant, la tête est très-grosse comparativement au corps : les os du

crâne n'étant articulés qu'au moyen d'appendices membraneux, exposent le cerveau à être facilement comprimé ou blessé.

Le tronc n'est pas assez fort pour supporter son propre poids, ni même pour protéger les organes qu'il renferme ; une grande partie de la colonne vertébrale est encore à l'état de cartilage, ainsi que tout le devant de la cage thorachique (la poitrine). Les côtes ; quoi qu'ayant atteint un degré d'ossification plus avancé, peuvent cependant être facilement dérangées de leur position naturelle en raison de l'état des autres parties du thorax (1). De légères frictions magnétiques, faites matin et soir sur cette importante partie du corps humain, contribuent prodigieusement à la fortifier, et régularisent la circulation des fluides.

Les poumons qui, avant la naissance de l'enfant, étaient affaisés et arrosés de très-peu de sang, se dilatent immédiatement après l'accouchement pour remplir l'importante fonction de la respiration ; le cœur placé au milieu d'eux, bat avec beaucoup de force et de vivacité. La main du magnétiseur, posée sur cet organe, calme l'agitation et les convulsions auxquelles les enfans sont sujets ; elle calme encore le hoquet et les toux convulsives. Pour obtenir un résultat plus prompt, on pourrait y joindre l'insuflation à chaud sur l'estomac et sur la poitrine de l'enfant. Cette insuflation se fait au moyen d'un mouchoir ou tout autre tissu, (le plus fin possible) plié en huit ou dix doubles ; on le pose ainsi sur la partie malade, on applique sur ce mouchoir, la bouche entr'ouverte appuyée de manière à ne rien perdre de l'air que l'on expire aussi énergiquement que les poumons.

---

(1) Ces connaissances seraient d'une grande utilité aux personnes appelées à prendre soin des enfans jusqu'à ce qu'ils marchent seuls ; elles leur feraient sentir l'importance qu'elles doivent mettre à la manière dont elles les portent, soit sur les bras, soit autrement. Des positions qu'elles font prendre aux enfans dépendent souvent les infirmités qui empoisonnent toute leur existence.

du magnétiseur le lui permettent, sans efforts nuisibles; car alors, il s'incommoderait beaucoup, et pourrait se trouver dans l'impossibilité de renouveler cette action aussi souvent qu'elle serait nécessaire.

Le foie chez les enfans est d'un volume très-considérable comparativement aux autres parties; la vésicule du fiel est aussi très-développée; l'estomac du nouveau-né ne diffère de celui de l'adulte que par sa moindre capacité et la délicatesse de sa structure : il en est de même du canal intestinal; observant que chez l'enfant qui vient de naître seulement, il contient une matière noire, visqueuse et tenace, connue sous le nom de méconium.

Les reins sont divisés en plusieurs lobes, la vessie urinaire et les autres organes sont contenus dans la cavité du bassin. On doit donc, lorsque l'on magnétise l'abdomen, s'abstenir d'y exercer aucune pression : des passes lentes, à une ligne de distance de la peau, produisent le plus grand bien aux enfans lorsqu'ils sont tourmentés par les coliques : quelques passes sur la colonne vertébrale les en délivrent entièrement.

Les extrémités sont faibles chez les enfans, parce que la portion cartilagineuse qui termine les os, et l'état des articulations, les rendent incapables d'accomplir de longtems les fonctions auxquelles la nature les destine.

Il arrive souvent qu'aussitôt après sa naissance l'enfant semble être frappé d'une mort apparente soit par *asphyxie* soit par *débilité*.

Dans *l'asphyxie*, le corps est bouffi et de couleur pourpre; particulièrement les mains et les pieds : il est sans mouvement, la circulation paraît ou suspendue, ou bornée à un léger frémissement dans la région précordiale; un accouchement laborieux cause souvent ces accidens, souvent aussi ils sont dus à des mucosités contenues dans l'arrière bouche et dans la trachée artère, lesquelles par leur présence, empêchent l'air de pénétrer dans les poumons. Quand l'asphyxie n'est produite que par ces causes, ou pour mieux m'expliquer, qu'elle n'en puise pas dans l'organisation, et

que l'on peut administrer à tems le magnétisme animal, on sera toujours assuré de réussir à ranimer la vie du nouveau-né. Mais il faut y procéder avec prudence et persévérance. On commencera d'abord par visiter la bouche de l'enfant, afin de la débarrasser des glaires qui la tapissent assez souvent, on y passera doucement et le plus avant possible, un doigt garni d'une compresse bien moelleuse, on peut encore se servir de la barbe d'une plume. Puis le magnétiseur appliquera sa bouche sur celle de l'enfant, y soufflera à chaud, en pressant mollement et pendant chaque expiration seulement, les narines du nouveau-né, il s'assurera, par toutes les précautions nécessaires, que l'air qu'il expire est introduit dans les poumons du petit malade. De la main qui lui restera libre, le magnétiseur fera de légères *frictions* ou passes sur la poitrine de l'enfant, il lui soufflera à chaud sur l'estomac et sur le cœur, au moyen du tissu plié dont j'ai déjà parlé. Lorsque les battemens du cœur lui paraîtront suffisamment établis, il placera l'enfant sur ses genoux, il lui fera lentement sans trop appuyer, des frictions sur la colonne vertébrale, les dirigeant toujours du cou au delà des extrémités inférieures, il magnétisera également la partie supérieure de la poitrine en entraînant jusqu'aux pieds.

Il sera très-utile, aussitôt qu'on le pourra, de faire couler de tems à autre dans la bouche de l'enfant quelques gouttes d'eau miélée fortement magnétisée, l'enfant sera couché sur le côté, afin que les mucosités et les eaux qui lui nuisent, puissent s'échapper par la bouche dans laquelle on promènera quelquefois le doigt pour faciliter leur expulsion. Il faut que le magnétiseur soit assez persévérant pour ne cesser de magnétiser l'enfant, que lorsqu'il sera rendu à la vie, si cela est possible. Ce traitement ne s'oppose nullement à ce que l'on fasse la section du cordon ombilical, si l'état de l'enfant le nécessite absolument.

Lorsque *la débilité* paraît causer la mort apparente du nouveau-né, les lèvres sont pâles, la peau est d'un blanc mat, il ne jete pas un cri, les membres sont flasques, il

ne paraît avoir ni respiration ni circulation ; mais, à moins qu'il ne soit *tout-à-fait refroidi*, on peut conserver encore un peu d'espérance, et de suite tenter d'introduire dans les poumons de l'enfant, au moyen de l'insufflation à chaud, de l'air animalisé : il faut aussi lui souffler à chaud sur l'estomac et sur la poitrine, y poser une main, et l'autre au dos, les y laisser sept à huit minutes. Faire de légères frictions sur ces parties, sur la colonne vertébrale et sur les extrémités inférieures. Les passes générales à distance sont aussi très-utiles, *ce frottement avec l'air* (c'est ainsi qu'une somnambule a désigné les passes à distance), active l'air qui entoure et pénètre la substance de l'enfant, et détermine conséquemment en lui une augmentation de chaleur ou action vitale très-propre à ranimer la vie qui est prête à lui échapper. L'eau sucrée magnétisée, ne doit pas être négligée; les véritables magnétiseurs la reconnaissent pour un très-puissant auxiliaire du magnétisme animal. Nous allons maintenant nous occuper des maladies qui assiégent les enfans pendant leurs premières années.

Des tumeurs du cuir chevelu. Les tumeurs du cuir chevelu chez les nouveaux-nés, sont souvent dues à une compression trop forte lors de l'accouchement; ces tumeurs se développent sous la peau qui recouvre le crâne; leur grosseur est variable, mais leurs tégumens sont altérés dans leur couleur ; la plupart ne méritent toujours que fort peu d'attention, et se dissipent au bout de quelques heures, quelquefois elles nécessitent des soins pendant plusieurs jours.

L'apposition de la surface intérieure de la main du magnétiseur, une heure le matin et une heure le soir, sur la tumeur, et une compresse trempée dans de l'eau fortement magnétisée, appliquée sur la partie malade, et entretenue constamment humide, suffiront pour la faire disparaître. Je ne parle pas ici des tumeurs dont la qualité commande l'opération, c'est au chirurgien-accoucheur qu'il appartient d'en connaître. Mais, dans ce cas, je recommande aux personnes qui s'intéresseront à l'enfant, de ne négliger le traitement magnétique, ni avant ni après l'opéra-

tion ; il est le même que celui que je conseille d'employer pour les tumeurs simples.

Ictère ou jaunisse des nouveaux-nés. Avant de se faire une idée exacte de la jaunisse qui attaque assez souvent les nouveaux-nés, les nourrices croyaient presque toujours que le changement qui s'opère le troisième jour après la naissance de l'enfant *était l'ictère*, changement par lequel la peau prend une teinte jaune et un peu foncée.

La véritable jaunisse des nouveaux-nés, est celle dans laquelle toute la surface cutanée, ainsi que le blanc des yeux, sont altérés dans leur couleur par une teinte jaune, les excrémens sont blanchâtres, l'urine est d'un rouge obscur teignant en jaune les objets qu'on y plonge. Les précurseurs de la jaunisse chez les enfans, sont : le ventre extrêmement resserré, ou les selles décolorées.

L'ictère ou la jaunisse est généralement occasionée par la présence d'une matière visqueuse, qui obstrue les canaux biliaires. Elle peut encore être provoquée chez les nouveaux-nés, par la première impression, ou du froid sur la peau, lorsqu'on plonge l'enfant dans un liquide dont la température n'est pas assez élevée ; ou du refroidissement qu'elle subit lorsqu'on ne la sèche pas assez promptement quand on en a retiré l'enfant.

Dans le premier cas, il faut, pour combattre victorieusement la jaunisse, délayer et évacuer la matière visqueuse qui obstrue les canaux biliaires. Dans le second, il faut rétablir avec le plus de célérité possible, la transpiration cutanée, seule crise capable de calmer le spasme des canaux biliaires.

Le magnétisme réunit toutes les propriétés nécessaires pour guérir cette maladie, puisque des passes magnétiques, faites pendant une demi-heure, soir et matin, sur la colonne vertébrale et sur l'abdomen, y portent le calme et la vie, qu'elles aident la nature à se débarrasser par les pores des humeurs acides et aqueuses qui s'opposent à la régularité de ses fonctions ; et que l'eau magnétisée, dont les proprié-

tés sont de vivifier, calmer, délayer et entraîner, est la seule substance qu'il soit utile de faire prendre intérieurement pour opérer la guérison de la jaunisse ou ictère.

Les personnes, qui ont attentivement observé les premières maladies des enfans, se sont convaincues, qu'elles ont leur siége dans les intestins : cela ne paraît pas surprenant si l'on considère les alimens et les drogues indigestes dont on surcharge l'estomac de ces faibles êtres presqu'aussitôt qu'ils sont nés. Car tout ce que cet organe ne digère pas, devient un poison, et lorsqu'il n'a pu être rejeté par le vomissement ou par les selles, il cause des nausées, des coliques et des spasmes dans les intestins, nommés vulgairement convulsions internes, et sont souvent suivies de convulsions ordinaires et de la mort.

Instruits des funestes accidens auxquels les parens exposent leurs enfans en les gorgeant d'alimens indigestes et de drogues, il leur sera facile de les y soustraire en ne leur donnant pour nourriture que des alimens de facile digestion, relativement à la délicatesse de l'appareil digestif. Cela est, ce me semble, le premier échelon de l'art médical ; les autres ne sont pas moins accessibles aux hommes sages, parce que tout ce qui constitue la *véritable médecine*, ou la *médecine qui guérit*, *est du ressort du sens commun.*

Il existe cependant des dispositions que toujours on ne saurait ou prévoir ou maîtriser ; elles donnent quelquefois naissance à des accidens de la nature de ceux que je viens de signaler. Pour les calmer, il suffira presque toujours de poser doucement la surface interne de l'une des mains sur la partie malade, et celle de l'autre main sur la partie opposée. Par exemple, si ce sont des vomissemens accompagnés de convulsions, ou l'un ou l'autre, il faut poser une main sur l'estomac et l'autre au dos, les y tenir jusqu'à ce que les accidens soient sensiblement diminués, magnétiser alors très-fortement un quart ou un demi-verre d'eau sucrée ou non sucrée, la faire boire par cuillerée à l'enfant, puis recommencer de nouveau à magnétiser l'estomac et le dos. Il est

aussi très-nécessaire de recourir à l'insufflation à chaud sur la partie douloureuse : on y procède de la manière que j'ai déjà indiquée ; des passes générales, faites à quelques lignes de distance et en entraînant au-delà de l'extrémité des pieds, doivent terminer chaque séance. Il faudra magnétiser le petit malade une fois, deux fois, trois fois chaque jour, suivant l'intensité de ses souffrances et surtout ne cesser de le magnétiser que lorsqu'il sera parfaitement guéri.

Le magnétiseur devra magnétiser fortement la boisson de l'enfant, laquelle, s'il tette, sera de l'eau miélée la plus légère et la plus limpide possible ; et, s'il ne tette pas, de l'eau miélée dans laquelle il y aura un quart de lait de vache *nouvellement trait*. Si des évacuations par les sueurs, par les selles, ou de quelque nature que ce soit, sont le résultat de ce traitement, il ne faudra pas s'en inquiéter, mais redoubler de zèle pour aider la nature à se débarrasser : favoriser des évacuations douces et naturelles, de quelqu'espèce qu'elles soient, constitue presque toute la médecine des enfans.

Ce mode de guérir, tout simple qu'il paraisse, est cependant le plus efficace que l'on puisse employer ; il a en outre l'extrême avantage de n'être jamais dangereux, lorsqu'il est administré avec prudence, calme et sagacité : cela est tellement vrai que, quels que soient les effets que paraisse éprouver l'enfant (duquel le magnétiseur ne doit jamais magnétiser la tête à moins d'indications particulières, et dont je parlerai à la fin de ce chapitre), il ne doit nullement s'en inquiéter, ce sont des efforts tentés par la nature aidée du principe vital, appelé fluide magnétique, qui ont pour but de régulariser les fonctions animales et intellectuelles. Seulement il sera nécessaire que le magnétiseur varie son mode d'action, afin d'observer sur quelle partie il doit la porter, pour reconnaître celle qui convient le mieux à l'état du petit malade. Par exemple, si la main posée doucement sur l'estomac occasionait une trop forte pression, il faudrait l'en ôter, et la promener bien lentement de cette partie jusqu'aux genoux, obser-

vant d'en toucher à peine les vêtemens de l'enfant, et de la fermer en la remontant à chaque passe (1).

Cette méthode est celle dont on doit faire usage pour débarrasser ou guérir, par le magnétisme animal, les enfans tourmentés par les gerçures, les rougeurs, les engorgemens, les glandes, etc.

Si le mal se manifestait à la gorge, ce serait à la gorge qu'il faudrait porter son action, en y posant légèrement une main, et l'autre en opposition ; mais, si le soulagement ne se faisait pas sentir au bout de vingt minutes, on aurait recours à trois à quatre insufflations à chaud dans chaque oreille : il en serait de même des autres parties affectées.

Je prie mes lecteurs de ne pas penser qu'en indiquant des moyens aussi naturels, je désire qu'on interdise aux médecins l'entrée des familles. Loin de moi la pensée d'éloigner les personnes instruites et *de bonne foi ;* elles sont toujours utiles, parce que, trop éclairées pour proscrire ce qu'elles ne connaissent pas, et toujours pressées de s'instruire, elles observent, et plus facilement et souvent plus judicieusement ; et que, joignant à leurs connaissances en médecine celles de l'art chirurgical qui est une science positive et utile, leur présence procure la sécurité et le calme si nécessaire aux magnétiseurs, et à ceux qui les secondent ; il est d'ailleurs des circonstances où un médecin, honnête homme, peut suppléer à un parent ; par exemple, auprès d'un malade éloigné de sa famille, ou près de ceux qui ne peuvent trouver dans la leur ces secours si désirables.

De la constipation des enfans. L'enfant allaité par sa mère, et ne vivant que de son lait pendant les six premiers mois, est rarement exposé à la constipation ; mais ceux qui sucent le lait d'une étrangère en sont presque toujours atteints, surtout si le lait a dix, douze, quatorze mois ou plus. La

---

(1) Les personnes qni désireront magnétiser elles-mêmes pourront prendre la peine de consulter l'article intitulé : *Procédés généraux*, inséré dans les 21e et 22e cahiers de ce Journal.

constipation est le résultat d'une nourriture trop forte pour les organes qui la reçoivent ; pour y remédier, il faut faire boire chaque jour à l'enfant trois petites tasses d'eau miélée, fortement magnétisée par la nourrice elle-même ; une le matin avant de lui donner le sein, la seconde à midi, et la troisième le soir en le couchant, observant qu'il y ait environ une heure qu'il n'ait tetté.

Si le mari de la nourrice est bien portant, il devra magnétiser, pour sa femme, une pinte d'eau bien limpide, elle la boira dans un ou deux jours. Cette précaution prise, pendant les premiers mois de l'allaitement, préserverait le nourrisson d'une foule de maux si dangereux à cet âge ; la nourrice aurait moins de peine et serait mieux portante, son lait serait et plus doux et plus abondant ; tous deux trouveraient, dans une précaution si simple, des avantages qu'on n'apprécie que lorsqu'on en est privé ; enfin, il est constant pour moi, que toutes les fois que l'enfant et la nourrice éprouveront quelque indisposition, ils trouveront l'un et l'autre, dans le magnétisme, les moyens d'en triompher.

Mais, si des dispositions, ou des accidens imprévus, déterminaient chez l'enfant des symptômes alarmans, la nourrice ne devra pas prendre sur elle les résultats qu'ils pourraient amener. Ce serait alors le cas de recourir à un médecin partisan du magnétisme, sinon il faudrait lui adjoindre le curé ou une sœur de charité s'adonnant à la pratique de cette science ; enfin, à leur défaut, des personnes quelles qu'elles fussent, pourvu qu'elles connussent bien le magnétisme. Dans le premier cas, la nourrice, soutenue par les connaissances et l'expérience d'un homme de l'art, assez sage pour se borner à étudier la nature, et à la seconder dans ses efforts, magnétiserait l'enfant avec ce calme si nécessaire, parce qu'elle n'encourrait pas le blâme des parens du petit malade (elle devra les faire avertir de suite), et alors elle opérerait avec tout le succès possible. Dans le second cas, ayant fait ce qu'elle aurait pu, elle aurait fait ce qu'elle aurait dû. Observez bien que

j'ai dit que ce serait la nourrice qui magnétiserait l'enfant. En l'allaitant elle est devenue sa mère, et une bonne mère fait plus de bien à son enfant que ne pourrait lui en faire le magnétiseur le plus puissant.

Des aphthes chez les enfans. Les aphtes sont de petits *ulcères* blancs qui tapissent l'intérieur de *la bouche, la langue, le gosier et l'estomac*, quelquefois elles s'étendent dans tout le canal intestinal; dans ce cas elles sont très-dangereuses. Lorsque les aphtes sont pâles, luisantes, molles, peu nombreuses, superficielles, tombant aisément, elles ne sont pas à redouter; il n'en est pas de même quand elles sont ternes, jaunes, brunes, noires, épaisses et lorsqu'elles supurent.

Les aphtes sont ordinairement occasionées par des humeurs acides auxquelles le régime échauffant de la mère ou celui de l'enfant ont donné lieu. Les aphtes sont accompagnées de douleurs très-vives et peuvent devenir mortelles, si à cette époque de la maladie on n'a à leur opposer que les secours de la médecine rationelle; mais si, d'après le régime que je viens de conseiller, il s'en manifestait d'un caractère à redouter, et qu'on magnétisât l'enfant plusieurs fois le jour, elles ne tarderaient pas à perdre de leur malignité, puis à disparaître totalement. Les procédés à employer sont tantôt les passes générales et tantôt l'apposition des mains sur la gorge et l'estomac, jusqu'à ce que les cris de l'enfant soient calmés, lui humecter sans cesse la bouche avec de l'eau miélée, tiède et fortement magnétisée. La nourrice doit aussi se mettre à l'eau magnétisée, et à une nourriture rafraîchissante.

Les nourrices, par une tendresse mal entendue, donnent souvent naissance à cette maladie, soit en n'entretenant pas très-proprement la bouche de leur nourrisson, soit en les endormant au sein; le lait, qui coule de la mamelle dans la bouche de l'enfant endormi, s'y caille promptement, et pour peu que l'enfant soit mal disposé ou qu'il ait la bouche brûlante, ce qui arrive souvent à l'époque de la dentition, la partie séreuse du lait devient aigre et acri-

monieuse, elle excorie l'intérieur de la bouche et produit des aphtes.

Si l'enfant a des aphtes dans la gorge, il avale difficilement et ne peut téter; il est exposé à souffrir la faim et la soif; dans ce cas, on aura du lait de vache *fraîchement trait*, et, encore chaud, on le coupera d'une égale quantité d'eau miélée; on magnétisera fortement cette boisson, on en fera couler lentement avec précaution de quart d'heure en quart d'heure dans la gorge du petit malade. En suivant ce régime, la nature se débarrassera d'elle-même et sans efforts par des sueurs et des évacuations alvines.

Il faut encore savoir que si les apthes sont une maladie essentielle chez les enfans, elles peuvent aussi être symptômatiques, c'est-à-dire occasionées par la présence d'autres maladies, telles que le scorbut, la syphilis, etc. La médecine rationelle est dans la nécessité de combattre d'abord ces dernières par des remèdes très-dangereux, tandis que, soignées par le magnétisme, de simples passes et de l'eau magnétisée suffisent pour opérer une guérison radicale, rétablir l'harmonie dans les fluides, en les purifiant, et fortifier les parties solides au moyen d'une addition suffisante de principe vital, remédiant à tous les maux physiques qui accablent les hommes lorsqu'il n'y a pas destruction d'organes. Ce seront toujours des passes générales et locales appropriées, l'insufflation à chaud ou à froid, et de l'eau magnétisée à quoi on devra se borner.

Des coliques chez les enfans. Les coliques cèdent également au traitement magnétique et à l'eau magnétisée coupée d'un tiers ou d'un quart de lait de vache *nouvellement trait.* Cette boisson délaie les acidités de l'estomac et des intestins; elle entraîne et détermine une évacuation alvine, qui continue quelques jours, cesse et revient jusqu'à ce que ces matières nuisibles soient tout-à-fait évacuées. Il faut prolonger avec régularité le traitement magnétique huit à dix jours après l'entière cessation de ces évacuations critiques, et, quand on voudra le terminer, on se gardera bien de le cesser tout-à-coup; on diminuera d'abord la durée des

séances, puis leur nombre dans la proportion d'une sur deux, d'une sur trois, d'une sur quatre, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'on soit arrivé à un intervalle de huit jours. Dans le cas où l'on ne ferait pas de l'*eau magnétisée* la boisson habituelle de l'enfant, ce qui serait un tort, on en continuerait l'usage pendant les quinze premiers jours qui suivront la cessation totale du traitement. J'oubliais de dire que les alimens du petit malade, tels que panades, potages, etc., devront être magnétisés avec la plus rigoureuse exactitude : on doit éviter avec soin l'usage des corps gras.

Les passes magnétiques le mieux appropriées contre les tranchées et les coliques, sont celles faites sur la colonne vertébrale et sur l'abdomen, l'apposition des mains pendant vingt minutes sur le ventre et les reins, le souffle à chaud sur ces deux parties alternativement. Les lavemens faits avec du son et des feuilles de mauve, fortement magnétisés, sont très-utiles dans ces sortes d'affections.

Si l'enfant qui en est atteint est encore à la mamelle, la nourrice devra se mettre de suite à l'eau magnétisée, éviter soigneusement tous les alimens acides ou acidulés, particulièrement le lait aigre. Elle mangera de la viande, prendra du bouillon dans lequel elle aura fait cuire un jeune poulet ; elle s'abstiendra d'une trop grande agitation du corps et de l'*ame*, sans cependant se refuser au mouvement capable de procurer et d'entretenir chez elle cette douce transpiration si nécessaire aux femmes tandis qu'elles sont nourrices.

Un air sain, la salubrité de l'habitation et une grande propreté, sont de rigueur pour l'entretien et le rétablissement de la santé des enfans ; ils facilitent le développement des facultés physiques et intellectuelles des jeunes êtres sur lesquels repose la génération future.

Des *écorchures*, des *gerçures* et des *excoriations accompagnées d'inflammation*. Le magnétisme rétablissant la circulation des fluides, et l'eau magnétisée favorisant sans efforts l'évacuation des humeurs acrimonieuses, acides, etc., ne permettent jamais aux écorchures et aux gerçures d'arriver

à l'état d'excoriation, ou ne tardent pas à faire disparaître ces maladies en neutralisant leurs causes.

Les passes générales sont celles qui conviennent pour combattre ce genre d'indisposition, parce qu'elles activent la circulation et calment les nerfs.

De l'épaississement du mucus du nez, et du rhume de cerveau chez les enfans. Ces deux indispositions cèdent facilement à l'application d'une main sur le front du petit malade, pendant que l'autre main se promène constamment et lentement des parties latérales de la tête à l'extrémité des pieds. Ce traitement doit être soutenu de boissons magnétisées pour l'enfant, s'il ne tette pas, ou pour sa nourrice, s'il tette.

Du vomissement chez les enfans. La délicatesse et la sensibilité des organes des enfans sont telles qu'elles nécessitent les plus grandes précautions dans le choix et la quantité des alimens destinés à leur nourriture. C'est le moyen le plus sûr de prévenir chez eux les vomissemens et le cours de ventre auxquels les exposent presque toujours des substances qui irritent les nerfs de l'estomac et ceux des intestins, principalement dans la première année de la vie. Pour calmer ces accidens, qui sont rarement dangereux, mais qui font beaucoup souffrir, il faut recourir au traitement magnétique, des passes générales, de l'eau simple magnétisée, l'application d'une main sur l'estomac et de l'autre main au dos, les y laisser jusqu'à ce que le vomissement soit cessé; s'il persistait, on aurait recours à l'insufflation à chaud sur la partie malade.

Le vomissement peut encore être causé par le refroidissement, par quelque vapeur nuisible, telle que celle du charbon, par la gale imprudemment répercutée, par la coqueluche, par des obstructions dans les intestins, la frayeur, le saisissement, la peur, la crainte, ou par une hernie; dans ce dernier cas, on doit employer tous les moyens connus pour remédier à ce déplacement, soit en recourant à un chirurgien ou à des personnes expertes dans ces sortes d'opérations, puis consolider cet état de choses par un traitement

magnétique approprié, telle que l'application de la main pendant vingt minutes sur la partie faible, des compresses de ouate fortement magnétisées et posées à sec sur la place de la hernie qui, indépendamment de cela, sera soutenue par un bandage s'il y a lieu. Soignés de cette manière chaque jour pendant un mois ou deux, nul doute que les accidens ne disparaissent pour toujours à moins d'une imprudence.

Pour s'opposer au retour du vomissement calmé par l'agent magnétique, il faut joindre à ce traitement un régime hygiénique ; si la quantité des alimens a causé les désordres, il faut la diminuer ; s'ils sont dûs à la qualité, il faut leur en substituer de plus sains : on considère en général comme très-nuisibles aux enfans, la bouillie, le beurre, les gâteaux, la viande de porc, etc.

Du dévoiement et de la diarrhée, ou cours de ventre. Le cours de ventre doit être regardé comme salutaire aux enfans, toutes les fois que les selles sont aigres, glaireuses, vertes ou caillées, claires et aqueuses : il est souvent le résultat d'une éruption rentrée ou du froid qu'a pris l'enfant. Les nourrices les exposent aussi au cours de ventre en leur laissant imprudemment refroidir les pieds et l'estomac, ou lorsqu'elles suspendent dans la chambre où ils sont des linges mouillés ; qu'elles les couchent dans des endroits humides, qu'elles les sortent au serein, qu'elles leur donnent à téter chaque fois qu'ils crient. Les nourrices contribuent encore à donner le cours de ventre aux enfans, en leur faisant prendre des alimens solides, particulièrement de la viande, du lard, de la pâtisserie, etc., avant qu'ils aient des dents. La nourriture des nourrices suffit souvent pour donner le cours de ventre à leur nourrisson : les substances salées, les fruits verts ou pas assez mûrs, les boissons aigres, produisent quelquefois cet effet. Les nourrices doivent encore s'abstenir d'allaiter pendant le moment où elles souffrent elles-mêmes de la colique ; elles doivent prendre de suite les moyens de la faire cesser, ce qui leur sera facile, en recourant au magnétisme et à l'eau magnétisée pour elles et leur nourrisson. Des passes sur la colonne vertébrale, l'application

d'une main sur l'abdomen et de l'autre sur les reins, suffiront pour calmer les douleurs ; des passes générales à distance devront terminer la séance qui doit être d'une demi-heure. L'eau magnétisée portera le calme, et débarrassera le malade des humeurs qui provoquent chez lui le cours de ventre.

Des éruptions particulières aux enfans à la mamelle. Ces éruptions sont assez communes ; elles sont peu dangereuses, mais elles ne doivent pas être desséchées sans préalablement en avoir tari la source. Un traitement magnétique en aura bientôt purgé l'enfant ; les passes magnétiques facilitent la circulation, déterminent la transpiration, et par conséquent l'expulsion des humeurs par les pores de la peau ; l'eau magnétisée calme l'organe digestif, le canal intestinal, et les débarrasse des matières acides et acrimonieuses qui les tourmentent, sortent sous la forme d'éruption, ou rentrent dans le corps et causent alors des fièvres et d'autres maladies internes.

De la croûte laiteuse. On l'appelle laiteuse, parce qu'elle attaque plus souvent les enfans qui tettent encore que ceux qui sont sevrés : les enfans de six mois y sont plus sujets que ceux qui ont leurs dents. Elle se dissipe ordinairement à la fin de l'année ; chez quelques-uns, la croûte laiteuse se manifeste plus tard, et se continue au delà de l'éruption totale des premières dents.

On croit être fondé à penser que l'allaitement est la voie par laquelle se communique plus sûrement la croûte laiteuse; on la croit contagieuse ; elle a été traitée avec succès au moyen de l'agent magnétique et de l'eau magnétisée. Cela me paraît facile à concevoir, puisque cette maladie est causée par une humeur tendant constamment à se porter vers la peau à laquelle elle n'arrive que lentement, et déjà trop épaissie pour que les pores puissent l'exsuder. C'est alors qu'elle forme une croûte qui s'augmente chaque jour, et fait beaucoup souffrir les enfans.

Par le traitement magnétique, on accélère l'action des fluides et on en facilite l'expulsion au moyen de la trans-

piration ; l'eau magnétisée, prise à l'intérieur, donne de la fluidité aux humeurs, procure des évacuations alvines, favorise l'ouverture des pores de la peau, que l'on a le plus grand soin d'éponger chaque jour avec de l'eau, d'abord tiédie, puis magnétisée fortement. La propreté, le bon air, une habitation saine et un régime approprïé, feront le reste.

De la teigne chez les enfans. Quelques médecins ont dit que la teigne est une espèce de dartre corrossive, qui vient à la tête. La propreté et les alimens sains, joints à un traitement magnétique, et à l'eau magnétisée, bue en abondance, sont les moyens que l'on doit tenter d'abord. Si on y met de la méthode et de la persévérance, on ne tardera pas à s'assurer qu'ils suffisent dans la plupart des cas. Les passes générales, sont celles appropriées à toutes les maladies de la peau. Enfin, je suis tellement convaincue que le magnétisme est la médecine de la nature, que j'engage toutes les mères et toutes les nourrices à ne pas passer un jour des deux premières années de leurs enfans, sans les magnétiser pendant vingt minutes, et à ne pas leur donner de boissons sans qu'elles aient été aussi magnétisées. j'ose les assurer que si elles suivent ce conseil, elles auront le bonheur de prévenir chez leurs enfans la plupart des maux qui les accablent dès leurs premières années ; et celui de les guérir des maladies auxquelles nos relations et nos habitudes nous mettent dans la presqu'impossibilité de les soustraire. La dentition, époque si désolante, à cause des convulsions suscitées par l'irritabilité des nerfs chez les enfans, s'opérera sans avoir d'accidens funestes à redouter, parce que le magnétisme calme et fortifie en même tems le système nerveux.

Le croupe ou esquinancie membraneuse, est occasioné le plus souvent par la répercussion des transpirations déterminées par l'humidité des maisons, par l'usage des habits et des souliers trop minces, etc. : ces causes devront être nécessairement neutralisées par un traitement qui tend à appeler constamment au-dehors du corps, les humeurs qui, en se

concentrant dans l'intérieur, sont la source de toutes les affections morbifiques; cependant si, malgré ces précautions, le croupe venait à se déclarer presque spontanément, il faudrait de suite appeler un homme de l'art et, autant que possible, en choisir un qui fût partisan de la médecine naturelle (le magnétisme); on se hâterait, en l'attendant, de magnétiser le petit malade. L'action doit être particulièrement dirigée à la poitrine et à la gorge; à cet effet, on posera une main au dos, et l'autre sur la gorge; on les y tiendra jusqu'à ce que l'on ait procuré un peu de soulagement et déterminé une légère transpiration à ces parties. Des insufflations à chaud feront aussi beaucoup de bien. Elles seront également nécessaires, dirigées dans la bouche et dans les oreilles de l'enfant.

Les symptômes du croupe, sont, d'après l'opinion d'attentifs observateurs, un pouls fréquent, une respiration prompte et laborieuse, accompagnée d'une espèce de râlement qui se fait entendre à une distance considérable; la voix est claire et glapissante; les joues sont d'un rouge fouetté; quelquefois aussi le teint est d'une couleur livide.

Je connais un père qui a fait disparaître les symptômes très-prononcés de cette affreuse maladie, en couchant avec lui pendant deux ou trois nuits, sa fille âgée de six ans, en la couchant sur lui, lui appliquant une main au dos, et lui soufflant à chaud dans la bouche et dans les oreilles. Dans la journée il la magnétisait et lui donnait à boire de l'eau magnétisée:

Du rachitis, appelé aussi, ou nouure, ou chartre. Le rachitis attaque le plus ordinairement les enfans depuis neuf mois jusqu'à deux ans. Une des causes du rachitis, est la mauvaise santé des pères et mères, une constitution faible et relâchée, soit par la misère, soit par le défaut d'exercice, soit encore par une nourriture aqueuse et trop peu substantielle.

La syphilis paraît être aussi une des causes du rachitis; le mauvais régime y contribue souvent; mais le mauvais nourrissage est une des plus fréquentes causes de cette ma-

ladie, parce que la nourrice, ayant trop peu de lait ou du lait trop clair pour substanter l'enfant, il ne peut profiter. Cependant, on ne doit pas se lasser de le répéter, l'enfant, souffre plus souvent encore du manque de soins des nourrices que du manque de nourriture. Laisser ces petits êtres trop long-tems couchés, ou trop long-tems assis, privés d'un air pur, ne pas les tenir parfaitement propres, c'est les exposer à devenir rachitiques.

Symptômes du rachitis. Lors de l'invasion de cette maladie, les chairs de l'enfant deviennent molles et flasques; les forces diminuent : il perd sa gaîté; il paraît plus grave et plus composé que ne le comporte son âge, bientôt le mouvement lui répugne; la tête et le ventre acquièrent un volume considérable relativement aux autres parties du corps; le visage paraît plein et le teint semble fleuri.

Les os commencent ensuite à s'affecter, particulièrement dans leurs parties les plus molles et les plus spongieuses; alors les poignets et les chevilles des pieds deviennent plus grosses qu'elles ne doivent l'être dans leur état naturel. La colonne vertébrale se courbe et fléchit en divers sens, la poitrine semble s'aplatir, le sternum s'élève, et la charpente est souvent plus haute d'un côté que de l'autre. Quelques os s'aplatissent et se contournent, tels que le fémur, le tibia; et si la maladie s'aggrave, les deux os de l'avant-bras, ceux du bassin se renfoncent, se dévoient et en rétrécissent la capacité, etc.

Ces symptômes varient selon la violence de la maladie; le pouls du rachitique est ordinairement vîte, mais faible; l'appétit est presque nul, les digestions se font mal, les dents sortent avec lenteur et difficulté, souvent même elles se pourrissent, et tombent aussitôt qu'elles sont sorties de l'alvéole.

On a remarqué que le cerveau des rachitiques est d'une grandeur contre nature, et qu'ils ont généralement une pénétration d'esprit, et une intelligence au-dessus de leur âge.

Le but que l'on doit se proposer, dans le traitement de

cette maladie, est de fortifier les solides, de faciliter les digestions et la préparation des humeurs ; enfin, c'est de la vie qu'il faut au petit malade, mais de la vie animalisée. Le fluide magnétique, qui n'est autre que le principe vital, lequel s'animalise en s'assimilant à l'organisation humaine, étant transmis par l'homme à un individu, est donc le remède préparé par la sage nature, et conséquemment celui qu'il faut lui administrer de préférence. Pour obtenir la guérison de cette espèce de maladie, il suffira des passes générales à quelques lignes de distance, et pour boisson de l'eau magnétisée, dans laquelle on pourra mettre le quart d'un vin bien naturel, si non s'en abstenir entièrement.

On devra joindre, à ce traitement si simple, une nourriture saine et fortifiante selon l'âge de l'enfant. Un exercice modéré, en plein air : on observera de ne pas permettre à l'enfant de rester sur ses jambes ; mais de se rouler, d'aller sur ses mains et sur ses pieds ; à cet effet, si la terre, le sable ou le gazon ne sont pas parfaitement secs, on y étendra un tapis ou un paillasson assez grand pour ne pas trop restreindre les mouvemens de l'enfant, et lorsque quelques circonstances s'opposeront à ce qu'on les sorte, il faudra aérer la chambre où ils sont retenus, y étendre aussi ou un tapis ou un paillasson, parce que les carreaux et le parquet frottés sont trop froids.

Il est surtout de la plus haute importance d'empêcher de marcher les filles atteintes de cette maladie. Par le poids de leur corps la tête du fémur presse fortement la partie intérieure et supérieure de la cavité cotyloïde, la renfonce dans le bassin duquel elle rétrécit la capacité, et lui fait contracter un vice d'organisation qui devient souvent, lors de l'accouchement, la cause de la mort de la mère et de l'enfant.

Du Carreau. Le Carreau est un engorgement du mésentère et des autres viscères ; le ventre est élevé et dur ; on a remarqué que les filles y sont plus sujettes que les garçons. Les causes du carreau sont : des alimens de mauvaise

qualité, la présence des vers dans les intestins, la rentrée de quelques éruptions, etc., etc.; enfin, tout ce qui altère et diminue le principe vital chez l'enfant.

Pour combattre victorieusement cette maladie, il ne faut que faciliter aux organes le libre exercice de leurs fonctions, en leur rendant la force qu'un mauvais régime leur a fait perdre; et cette force ils la puiseront dans l'agent magnétique et un régime hygiénique approprié. Le traitement magnétique devra être le même que celui indiqué contre le rachitis. Seulement les enfans pourront marcher toutes les fois qu'ils en manifesteront le désir et la possibilité; mais il faudra bien se garder de les y contraindre.

De l'hydrocéphale ou hydropisie de la tête et du cerveau. Ces deux sortes d'hydropisies peuvent attaquer les adultes et les enfans, néanmoins ces derniers y sont plus sujets.

L'hydropisie de la tête est une tumeur aqueuse de toute la tête, elle la rend quelquefois monstrueuse, à demi transparente, et plus pesante que le reste du corps. L'hydropisie du cerveau ne s'y joint pas toujours, c'est celle de laquelle les enfans sont le plus souvent atteints; elle est infiniment moins dangereuse que l'autre. Je suis même fondée à penser qu'elle céderait, sans beaucoup d'efforts, à l'action du magnétisme animal administré sur la partie affectée.

L'hydropisie du cerveau, pour laquelle la médecine rationelle ne connaît point de guérison, a souvent été parfaitement guérie au moyen du magnétisme animal administré à tems. Cette maladie n'apporte pas d'augmentation sensible au volume de la tête.

Les procédés magnétiques à employer dans l'hydropisie de la tête consistent à poser la surface intérieure de l'une des mains sur la tumeur, et l'autre en opposition; les y laisser une heure, puis terminer la séance par des passes générales.

Dans l'hydropisie du cerveau, on posera une main sur le front et l'autre sur le derrière de la tête; on restera une heure dans cette position: il arrive souvent que l'hu-

midité qui est communiquée aux mains du magnétiseur l'invite à les déranger ; il fera bien de s'en abstenir. On terminera la séance par des passes générales. L'insufflation à chaud dans les oreilles, est d'un grand secours dans cette affreuse maladie. Madame Burkart s'est souvent très-bien trouvée de la prescription d'un sachet large comme la main, à moitié rempli de cendres de sarment et de celles de coquilles d'huitres calcinées au feu et pulvérisées. On met ces cendres par portions égales dans le sachet, et on le pose sur la partie supérieure de la tête du malade : il l'y garde toute la nuit ; cette cendre doit être renouvelée de trois jours en trois jours : il faut continuer cette application tant que durera la maladie.

L'eau magnétisée est nécessaire pour favoriser les sueurs, tenir le ventre libre et surtout calmer les nerfs. Un air sain, un exercice proportionné aux forces du petit malade, un régime nourrissant et de faciles digestions, sont de rigueur.

Je terminerai ce chapitre en recommandant aux mères et aux nourrices d'éviter soigneusement à leurs enfans tout ce qui pourrait déterminer chez eux des commotions morales telles que la peur, la crainte, les joies excessives, etc., en un mot tout ce qui serait capable de troubler la douce sécurité de cet âge. Ce sont ces secousses de l'ame qui déterminent les irritations, desquelles naissent les accès de jalousie et de colère si dangereux au physique et au moral de ces petits êtres : leurs organes surpris et trop faibles pour opposer de la résistance à ces premières impulsions, s'y abandonnent et se développent insensiblement dans les proportions que ces mouvemens immodérés leur impriment : c'est alors que l'habitude se substitue à la nature ; de là les vices que l'on prétend être innés dans l'homme. Enfin, que le calme et la justice entourent et protégent l'enfance, et on aura des hommes vertueux.

Veuve Touchard.

RAPPORT fait à l'Académie royale de Médecine, dans sa séance du 16 avril 1829, par M. Jules Cloquet, Chirurgien de l'hôpital Saint-Louis, membre de l'Académie, d'une opération qu'il a faite d'un Cancer au sein droit, pendant le sommeil magnétique, produit par M. le docteur Chapelain sur une de ses malades.

M. Jules Cloquet annonce à l'Académie qu'une dame, âgée de soixante-quatre ans, est allée le consulter pour un cas de cancer au sein droit, compliqué d'engorgemens des ganglions axillaires. M. Cloquet conseilla l'opération, mais engagea la malade, avant de s'y soumettre, de consulter quelques-uns de ses confrères, et de prendre, avant tout, l'avis de son médecin ordinaire, M. le docteur Chapelain; ce dernier avait déjà proposé à la malade et aux parens cette opération comme indispensable, et avait exigé aussi qu'on prît l'avis d'autres médecins. M. Chapelain, après l'entrevue de la malade avec M. Cloquet, vint le trouver le lendemain, et lui apprit que cette dame, depuis assez longtems, était soumise à son action magnétique; qu'elle était susceptible de somnambulisme, à la vérité très-imparfait; mais cependant il pensait pouvoir suspendre la sensibilité et lui proposa d'opérer la malade pendant le sommeil magnétique. Cette opération eut lieu le dimanche 12 de ce mois. Pendant les dix ou douze minutes qu'elle dura, on fut d'abord obligé de disséquer et d'enlever les ganglions malades de l'aisselle, de lier plusieurs artères avant de faire l'ablation du sein.

La malade, dit M. Cloquet, ne témoigna pas le moindre signe de douleur, ni sur sa physionomie, ni dans ses mouvemens, bien que les bras fussent libres et point tenus par les aides; mais, au contraire, elle causait tranquillement, pendant ce tems, avec M. Chapelain et M le docteur Paillot, qui servait d'aide à l'opérateur. Seulement

après l'opération, lorsqu'on essuya avec l'éponge le sang qui coulait le long de l'hypochondre droit, elle éprouva des chatouillemens très-vifs qui excitèrent le rire qui accompagne ce genre de sensation. La malade retourna à pied dans son lit, et resta pendant quarante-huit heures dans le sommeil magnétique. Au bout de ce tems on leva le premier appareil, et après le pansement, M. Chapelain la réveilla. Elle sembla étonnée de se trouver opérée, parce qu'elle n'en n'avait pas été prévenue dans son état de veille. Un quart d'heure après elle fut encore remise dans le sommeil magnétique. M. Paillot qui est resté près de la malade, pendant les premières vingt-quatre heures, a remarqué, avec étonnement, qu'il n'y avait eu aucune des souffrances qui sont ordinairement la suite d'une semblable opération. Les deux pansemens qui ont été faits, jusqu'aujourd'hui 16, ont eu lieu sans exciter le moindre signe de douleurs. Les phénomènes de la supuration commencent à s'établir régulièrement, et tout porte à croire que le rétablissement sera complet. Depuis lors, bien des phénomènes magnétiques ont été remarqués; mais, comme on parlera dans une observation plus détaillée qui sera donnée plus tard, de toute cette intéressante opération, nous nous bornons pour le moment à ne dire que ce que M. Cloquet vient de rapporter à l'Académie, qui a nommé quatre commissaires, pris dans son sein, pour assister à un pansement, si les parens et M. le Docteur Chapelain ne s'y opposent point.

Il résulte de ce qu'on vient de lire, qu'il est probable que les médecins, vraiment philantropes, essaieront, à l'avenir, de mettre en pratique cette bienfaisante modification du système nerveux, pour épargner aux malades les douleurs atroces qui accompagnent les grandes opérations, et qui, apportant le trouble dans tout l'organisme, occasionent trop souvent une terminaison fâcheuse.

Honneur donc aux médecins qui, bravant l'espèce de ridicule que l'on s'efforce de déverser sur eux, s'occupent

de magnétisme et consacrent, par cette pratique, leur existence au soulagement de l'humanité.

Relation de la guérison d'une Épileptique de naissance, adressée à M. Deleuze.

MONSIEUR,

J'ai quelquefois magnétisé ; mais j'avoue franchement que j'étais fort incertain sur les causes principales des succès que j'obtenais ; les procédés, variant nécessairement d'après l'état des différens malades ; les observations faites par plusieurs écrivains, leurs conseils, toujours utiles, m'avaient fait croire, que le magnétisme est une science, et je cherchais à étendre celle que je croyais avoir acquise. Je ne peux que gagner beaucoup en vous soumettant, Monsieur, un événement qui s'est passé au mois de février dernier, et en vous priant de vouloir bien me faire part des réflexions qu'il fera naître en vous.

Cet événement m'a fait croire, jusqu'ici, que le magnétisme n'est pas une science, mais une faculté naturelle à l'homme ; que l'expérience de ses devanciers, peut le diriger dans beaucoup de circonstances, et le faire opérer avec plus de facilité ; que c'est à cela enfin, qu'on peut réduire ce que plusieurs personnes appellent *science*. Celui qui magnétisa le premier, n'eut ni livres, ni conseils de magnétiseurs exercés, qui pussent le conduire dans la carrière nouvelle où il entrait. Il guérit cependant, puisque le magnétisme se propagea, et ce qui le prouve victorieusement, c'est qu'on en trouve des indications positives dans la plus haute antiquité.

Je viens au fait, et je vous assure, Monsieur, de ma disposition sincère à adopter l'opinion qu'il fera naître en vous.

J'ai eu chez moi une cuisinière, nommée Victoire, bonne, excellente fille, qui ne m'a jamais vu magnétiser ; mais qui

souvent m'a entendu parler du magnétisme et des effets qu'il peut produire contre l'épilepsie. Le 16 février dernier, Victoire était dans la boutique du fruitier, située rue de Richelieu, n° 22.

Une très-jeune personne, Caroline C., était épileptique depuis des années. Ses accès étaient longs et effrayans. Elle traversait cette rue, pour entrer dans la même boutique. Un croisement rapide de voitures l'effraya, et produisit une crise. Elle tomba sur le pavé. Victoire courut à elle, la releva, la porta dans la boutique, la prit sur ses genoux, et, sans expérience, sans guide, sans autre mobile que le desir ardent de soulager cette infortunée, elle lui fit des passes sur la tête.

Les accès de Caroline duraient ordinairement deux heures. Victoire voulait la guérir, ne voulait que cela, et elle opérait avec une force de volonté, qui la rendait inaccessible à toute autre idée. Le succès alla fort au delà de ses espérances. La jeune fille ouvrit les yeux, et put indiquer la demeure de ses parens. On les appela aussitôt. Sa mère vint et fut stupéfaite du peu de durée de l'accès qui, je le répète, se prolongeait ordinairement au delà de deux heures.

Victoire était dans l'ivresse du bien qu'elle avait fait et de celui qu'elle allait faire encore. Il est constant qu'elle n'avait aucune idée de la manière dont elle avait opéré ni de celle dont elle opérerait plus tard. Elle voulait guérir Caroline ; elle avait la conviction intime qu'elle y parviendrait ; c'était là toute sa *science*. Elle aida la mère à reconduire son enfant chez elle.

Dans les salons, on affecte de douter de tout ; le peuple se livre facilement à tout ce qui lui paraît merveilleux, et Victoire avait l'air d'une inspirée. Les parens de Caroline consentirent, sans difficulté, à ce qu'elle continuât un traitement dont leur fille s'était bien trouvée ; mais auquel les uns ni les autres ne comprenaient rien.

Victoire ne connaissait qu'un procédé, celui qui avait terminé la crise de sa malade ; dans la boutique du fruitier. Elle répéta les mêmes passes, et presqu'aussitôt les

yeux de Caroline se fermèrent. Elle laissa aller sa tête, comme quelqu'un qui cède au sommeil. Elle la releva peu de minutes après.

On croit assez généralement que les somnambules ne parlent que lorsqu'ils sont interrogés par leurs magnétiseurs. Caroline parla sans y être excitée par Victoire. « Mon Dieu, » Mademoiselle, que vous me faites de bien, lui dit-elle ! » Combien je suis heureuse d'être tombée dans vos mains ! » Vous allez me guérir d'une maladie affreuse que, sans » vous, j'aurais conservée toute la vie. »

Dort-elle, ne dort-elle pas ? Telles furent les questions que se firent d'abord le père, la mère, et Victoire, également stupéfaits. Une simple interrogation suffit pour les convaincre que Caroline était entrée en somnambulisme, dont Victoire connaissait à peine la dénomination. Elle m'avait entendu dire que je consultais mes malades sur leur position, pendant leur sommeil magnétique. Elle demanda à Caroline si elle se trouvait bien, et si elle voulait rester long-tems encore dans cet état. La jeune fille lui répondit qu'elle était au mieux, et qu'elle désirerait dormir long-tems encore ; mais qu'elle sentait que Victoire s'inquiétait des suites que pourrait avoir une longue absence, qui devait déplaire à ses maîtres. Elle ajouta que si elle pouvait lui donner une heure, dans la soirée ; elle lui rendrait un service essentiel.

Victoire promit de revenir, et elle le promit du fond du cœur. Il restait une difficulté qu'elle ne pouvait résoudre. Il fallait éveiller Caroline ; mais quel moyen employer ? Ici, ce fut la malade qui instruisit le médecin. Caroline sentit l'embarras où était Victoire. Elle lui dit de passer transversalement la main devant ses yeux, avec la volonté de les lui ouvrir.

Le même jour, à huit heures du soir, Victoire accourut. Elle était attendue avec la plus grande impatience. Caroline entra de suite en somnambulisme. Victoire lui répéta les deux questions qu'elle lui avait faites le matin. Elle était incapable de lui en adresser d'autres. La malade reprit l'ini-

tiative. Elle commença par exprimer de vifs regrets de la fatigue extrême qu'éprouvait Victoire en magnétisant. La reconnaissance l'obligeait, dit-elle, à l'avertir que la pratique du magnétisme lui était absolument contraire. Elle s'en affligea, tant pour elle Caroline, que pour les autres malades à qui ses soins seraient de la plus grande utilité.

Le bien que Victoire avait fait, son ignorance, les incertitudes qui la tourmentaient, avait porté l'exaltation au plus haut degré, et une sorte d'accablement devait succéder à cet état violent. Il est donc positif que la lucidité de Caroline était telle qu'on pouvait la désirer pour sa guérison. Cependant elle ne prévit pas que cette fatigue ne serait que passagère ; que, lorsque l'habitude de magnétiser aurait calmé l'imagination de Victoire, ses idées reprendraient leur cours ordinaire, et qu'elle n'éprouverait plus qu'une fatigue physique.

Un mouvement naturel la porta à demander à Caroline quelle était la cause de sa maladie ; c'était déjà un grand pas de fait : il fallait que la jeune fille connût bien les circonstances de son mal pour en trouver le remède. Ce raisonnement n'eut échappé à personne capable de réfléchir.

La malade raconta que sa mère, enceinte d'elle, fut frappée d'une frayeur tellement forte, qu'une première attaque d'épilepsie se manifesta aussitôt. Elle se reproduisit, de loin en loin, jusqu'au moment de sa délivrance. Elles cessèrent alors entièrement ; mais sa fille avait pompé tous les miasmes dangereux, et, dès l'âge de trois ans, elle fut frappée des premiers accès.

On se figurera aisément l'état d'une mère qui s'entend accuser d'avoir, bien involontairement sans doute, transmis à sa fille les germes d'un mal qui devait empoisonner et abréger sa carrière. On conçoit son étonnement, son admiration quand Caroline révéla, à haute voix, des particularités que son père et sa mère lui avaient constamment cachées.

Cette première question en amena une seconde toute simple. Le mal était connu ; quel en était le remède ?

Caroline avait le plus grand besoin d'être purgée, et le moyen purgatif qu'elle indiqua était extraordinaire. Elle pria Victoire de mettre trois pincées de cendre dans un verre d'eau, et de magnétiser le tout avec la ferme volonté de la purger fortement.

L'opération terminée, elle prit le verre, l'approcha de son épigastre, et le jugea suffisamment magnétisé. Elle le couvrit alors avec un parchemin, sur lequel elle plaça un bout de planche, pour prévenir, dit-elle, toute espèce d'évaporation. Que pouvait perdre ce liquide, je vous le demande, Monsieur, si ce n'est une partie de cet éther, de ce feu vital, de ce fluide magnétique enfin, dont vous avez si justement reconnu et soutenu l'existence.

Caroline recommanda qu'on lui fît prendre ce breuvage dans son lit; elle annonça qu'elle dormirait d'un sommeil tranquille; que le lendemain les évacuations seraient abondantes; que le surlendemain ses règles paraîtraient, pour la première fois, et assureraient sa guérison.

Trouvez-vous dans tout ceci, Monsieur, la moindre indication de *science?* Victoire est complètement ignorante en magnétisme; elle n'a pu rien suggérer à sa somnambule, donc la nature a tout fait.

Le troisième jour les prévisions de Caroline commencèrent à se vérifier. Les évacuations furent abondantes, et la malade n'éprouva ni les coliques, ni le malaise que causent les purgations ordinaires. Victoire fut souffrante pendant presque toute la journée. La force de son imagination lui avait porté le sang à la tête. Elle en rendit beaucoup par la bouche et le nez; mais cette indisposition n'eut pas de suite.

Caroline, pendant son sommeil magnétique, annonça, une seconde fois, la première apparition de ses règles pour le lendemain.

Elles parurent, en effet, le quatrième jour, avec beaucoup de force. Cette circonstance est d'autant plus remarquable que Caroline n'avait que treize ans. La violence et la longueur de ses accès avaient arqué l'épine dorsale. Elle

déclara, dans son sommeil magnétique, que ses règles assuraient son entière guérison ; que sa taille se remettrait peu à peu, et serait entièrement droite dans trois ans ; que, sans le bonheur inoui qui lui fit rencontrer Victoire, chez le fruitier, elle n'eût été réglée qu'à dix-sept ou dix-huit ans, et qu'elle fût restée contrefaite jusqu'à la fin de sa malheureuse carrière.

Victoire commençait à se former une théorie. Elle demanda à sa malade si le breuvage, qui l'avait si heureusement purgée, produirait le même effet sur d'autres épileptiques. Caroline répondit, sans hésiter, que chacun de nous a sa constitution particulière ; que différentes causes produisent cette affreuse maladie ; que celles, qui sont occasionées par la frayeur, sont moins rebelles au traitement que celles qui sont contractées dès le sein de la mère ; mais qu'elle ne peut rien préjuger des moyens propres à combattre le mal sur des individus qu'elle ne connaît pas.

A la cinquième et dernière séance, Caroline annonça, avec des transports de joie bien naturelle, sa guérison radicale. Les expressions de sa reconnaissance étaient rapides, et dictées par la plus profonde sensibilité. Elle prenait les mains de Victoire, elle les baisait, elle les portait sur son cœur. Son père et sa mère se groupaient autour de l'être bienfaisant à qui ils devaient la conservation de leur enfant. Ils comblaient Victoire de caresses et de bénédictions. Cette excellente fille ne leur répondait que par les douces larmes qui coulaient, sans interruption, de ses yeux. Quel langage approche de l'expression de celui-là ?

Caroline fit approcher son père et sa mère. Elle les enlaça dans ses bras, avec celle à qui elle devait une nouvelle vie. Elle les pressait tous trois sur son cœur. Elle pria ses parens de ne jamais lui laisser oublier ce qu'elle devait à Victoire. Elle lui protesta qu'elle regrettait, pour la première fois, de n'être pas riche ; qu'elle mettrait son bonheur suprême à partager sa fortune avec elle. Les larmes de Victoire coulèrent avec plus d'abondance. Elle était heureuse autant qu'il nous est donné de l'être, et elle sentait d'autant plus vive-

ment son bonheur, qu'elle n'avait pu s'en former une idée.

Ce tableau, mobile sans cesse, et toujours animé par la plus douce joie, occupa toute la séance. Caroline s'éveilla seule pour ne plus se rendormir. Voilà l'être le plus malheureux et le plus à plaindre, guéri en quatre séances, sans autre moyen que la volonté forte et soutenue d'une fille ignorante en magnétisme; mais à qui l'amour de l'humanité avait communiqué une énergie presque surnaturelle.

Tels sont, Monsieur, les faits que je voulais soumettre à vos lumières. J'attends votre décision, et je la recevrai avec docilité; mais je croirai, jusque là, que ce traitement n'offre aucune marque de *science*, et qu'elle est inutile à celui dont la tête et le cœur sont exaltés par l'amour de ses semblables.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, etc.

ROBIN,

Rue de la Feuillade, n° 2.

Dans l'intérêt de l'humanité, nous invitons les personnes qui magnétisent, à tenir un journal exact des traitemens qu'elles font et, si le malade le permet, à vouloir bien l'adresser à Mme Touchard, au bureau du Journal de l'*Hermès*, quai des Augustins, n° 25; une masse de faits aide plus à la conviction que toutes les dissertations possibles; d'ailleurs n'est-ce pas acquitter un devoir envers ses semblables que de leur apprendre qu'il existe dans le monde une science qui procure le premier de tous les biens, la santé?

Les personnes qui désirent des notions sur tout ce qui est relatif au magnétisme, peuvent s'adresser au bureau du Journal de l'*Hermès*, elles les y recevront gratuitement.

IMPRIMERIE DE A. HENRY,
rue Gît-le-Cœur, n° 8.

L'HERMÈS,

JOURNAL

DU MAGNÉTISME ANIMAL.

Examen critique de deux brochures publiées par MM. de Tollenare et Richer, à l'occasion des Cures attribuées, à Nantes, à madame de Saint-Amour ; par l'auteur de l'Esquisse de la Nature humaine, expliquée à l'aide du Magnétisme animal.

Les cures merveilleuses attribuées à Nantes aux prières de madame de Saint-Amour, on donné lieu à deux brochures que je me propose d'examiner. Je ne contesterai pas l'exactitude des faits, quoique l'enthousiasme ait pu les exagérer; mais je ne puis partager l'opinion de MM. de Tollenare et Richer, quand ils déclarent que l'imagination et le magnétisme n'y sont pour rien, et qu'une intervention immédiate de la puissance divine a tout produit. Cette conclusion me paraît peu fondée; j'essayerai, pour le prouver, de donner une explication physiologique de la production des phénomènes dus à l'imagination; on verra que ceux dont il s'agit se rangent dans cette classe, et j'indiquerai ensuite comment ils peuvent se lier au magnétisme animal et au somnambulisme lucide.

Dans les tems d'ignorance, la superstition s'emparait de tous les phénomènes sans examiner leur cause ; mais de nos jours, on s'est assuré que la volonté de Dieu ne se manifeste guère que par l'intermédiaire des lois de la nature, on exige des recherches qu'il faut renouveler quand on n'a rien dé-

couvert, car le champ est vaste et trop peu connu pour qu'on puisse toujours en fixer les limites.

M. de Tollenare attribue à l'efficacité des prières les cures peu durables opérées par madame de Saint-Amour; et pour donner plus de crédit à son opinion, il assure avoir long-tems magnétisé et n'avoir guéri personne. Il faut l'en croire puisqu'il le dit; cependant sa persévérance passée ferait supposer qu'il s'égare aujourd'hui, ou bien qu'il se faisait illusion autrefois. En effet, la pratique du magnétisme animal n'est jamais qu'éphémère chez ceux qui ne croient pas à son utilité; mais quand on abandonne l'examen des phénomènes avant d'en connaître la cause, le tems ébranle la foi première, l'étonnement fait place au doute, et le doute à l'incrédulité.

Quoi qu'il en soit, tant de gens dignes de confiance ont obtenu et obtiennent de nombreuses guérisons avec le magnétisme, que son efficacité dans beaucoup de maladies est désormais incontestable. Le journal *l'Hermès* rapporte à ce sujet une foule de faits remarquables, et dernièrement encore, il contenait la relation du traitement d'un jeune paralytique, fait en présence des commissaires de l'académie de médecine.

Les annales du magnétisme animal sont remplies de récits analogues; mais sans doute, M. de Tollenare ne les lit pas, puisqu'il compare le fluide magnétique à un médicament « qui » a ses lois, comme la manne et le quinquina, comme l'aimant » et la pesanteur, comme tout ce que nous connaissons ou » croyons connaître, etc. » Ces assertions annoncent de sa part une théorie spéculative fort arriérée et complétement étrangère aux observations de l'expérience. Tous ceux qui ont quelque pratique savent aujourd'hui que la volonté et la santé du magnétiseur peuvent influer sur le fluide, mais que sa nature et sa manière d'agir n'ont aucun rapport avec les médicamens pharmaceutiques.

Les prières telles qu'on nous présente celles de madame de Saint-Amour, seraient moins étrangères à la pratique du magnétisme animal. En effet, le fluide magnétique est

l'agent de la volonté; c'est la modification vitale que l'âme emploie pour mouvoir le corps, et l'on conçoit que les sentimens religieux doivent lui donner une grande énergie quand on en dispose en faveur de l'humanité souffrante. Quelquefois un magnétiseur, plein d'une humilité pieuse, attribue alors ses succès immédiatement à Dieu, et se persuade que, dans ses propres actes, il n'est plus qu'un modeste instrument. Une âme tendre trouve une ineffable douceur à s'oublier ainsi elle-même; cette erreur a dans sa source quelque chose de séduisant et d'honorable; mais elle n'en égare pas moins la raison.

La plupart, si ce n'est la totalité des guérisons attribuées aux prières de madame de Saint-Amour, n'ont eu que peu de durée; MM. de Tollenare et Richer en conviennent (telle est la suite ordinaire des cures dues à l'imagination); mais ils assurent que le retour à l'état morbide a été la conséquence d'une diminution dans la foi des malades. Si cette foi se fût soutenue, disent-ils, ils eussent été guéris; elle a cédé, les maladies ont reparu; sans doute aussi les phénomènes attribués à l'imagination ne cèdent de même qu'alors qu'elle a perdu de son énergie; en sorte que cette déclaration contient un aveu indirect, que l'exaltation morale avait tout produit.

La question dépouillée d'illusion se réduit donc à découvrir d'abord par quelle voie la puissance morale détermine l'action physique; car l'imagination n'emploie pas d'autres moyens que ceux dont la volonté fait ordinairement usage. A cet égard la physiologie psycologique n'a pas fait jusqu'ici de grands progrès; nous voulons marcher, nos muscles se contractent et nous marchons; voilà tout ce que nos savans nous en apprennent. Le docteur Bertrand a de plus cité un grand nombre de phénomènes qu'il prétend expliquer par la puissance de l'imagination; mais il ne dit rien des moyens qu'elle emploie pour agir; et les nouvelles lumières qu'il nous donne se réduisent à la réunion de faits, dont la cause reste inconnue; c'est précisément cette cause qu'il faudrait connaître, et l'on y parviendrait, je crois, si l'on apportait

dans les études la même simplicité que la nature a mise dans ses combinaisons.

En général, les savans sont trop exclusifs ; il dédaignent tout ce qui n'est pas la science telle qu'ils l'ont faite ; et quand leurs ingénieux systèmes ont dépassé la vérité, il est difficile de leur persuader de jeter vers elle un coup-d'œil rétrograde. Un jour le Docteur Gall crut terminer à son avantage une discussion avec moi, en me disant : Si les merveilles du somnambulisme sont réelles, mon système crânologique est faux. Cet argument est généralement celui des savans qui refusent tout examen.

Je ne me flatte pas d'attirer ici leurs regards ; mais je dirai franchement ce qu'à l'aide du magnétisme animal, je crois avoir lu dans le livre de la nature.

Lorsque l'on étudie le mécanisme de la production des sensations, il est essentiel de ne pas confondre l'affectibilité des organes avec la sensibilité de l'âme. L'excitation des appareils nerveux n'est qu'une occasion de sentir et non pas une sensation, et l'impression qu'ils reçoivent n'a souvent même aucune analogie avec la nature de l'émotion morale qui s'ensuit. La lecture, par exemple, fait sur nos yeux une impression physique toute différente des sentimens qu'elle développe en nous (1).

Ici-bas la vie est pour notre âme un intermédiaire obligé ; car c'est le lien qui l'unit au corps. Elle seule met les objets terrestres en rapport avec nos facultés spirituelles, et, sans elle, par une inévitable réciprocité, tous les efforts de la volonté ne dérangeraient pas un atome.

Notre corps ne sent rien ; mais il est affectible, et le fluide nerveux qui forme cette affectibilité émeut la sensibilité de l'âme en lui portant les commotions qu'il a reçues dans les organes. Coupez les nerfs, la communication est

---

(1) Un médecin célèbre a donné dernièrement un exemple de cette confusion dans son traité de l'Irritation et de la Folie, où, malgré ses efforts, le talent n'a pu suppléer à la vérité.

interrompue, et les organes ne donnent plus de sensations. La compression des trajets nerveux est encore plus remarquable ; car on peut, quand elle cesse, suivre l'invasion du fluide nerveux dans un membre engourdi, et observer les progrès du rétablissement de ses rapports avec la sensibilité. On les avait suspendus ; on les sent renaître. C'est en quelque sorte défaire et refaire. Il me semble qu'on ne peut, après cela, méconnaître l'existence du fluide nerveux et ses usages. C'est une modification vitale destinée à unir l'*impressionabilité* du corps avec la sensibilité de l'âme.

Le mécanisme de la production des sensations, indique celui dont nous usons dans nos mouvemens. En effet, la portion du fluide nerveux qui sort de la circulation pour nous donner des sensations, entre au service de l'âme, et lui sert ensuite à contracter les muscles. Deux modifications vitales distinctes, se partagent ainsi les relations entre le physique et le moral ; l'une, passive, appartient au corps et transmet les impressions qu'il reçoit ; l'autre, active, obéit à l'âme et fait exécuter ses ordres. Je regarde ce point comme démontré ; car nous pourrions disposer de nos sensations comme de nos mouvemens, si elles avaient lieu par le même intermédiaire. Je ferai d'ailleurs observer que le fluide galvanique contracte les muscles après la mort ; et que c'est encore une présomption que la volonté employait un moyen analogue pendant la vie.

Nous pouvons projeter au dehors la dernière modification vitale que je viens de signaler, et c'est en en faisant cet usage qu'on l'a nommée *fluide magnétique animal*. Son existence sera constatée plus amplement encore dans l'examen des phénomènes qu'elle produit ; mais je dois avant revenir à madame de Saint-Amour.

Les guérisons qu'on lui attribue à Nantes n'ont été qu'éphémères : elles présentent tous les caractères de celles dues à la puissance de l'imagination. Les exemples n'en sont pas rares. Tout le monde sait que la frayeur peut quelquefois guérir des paralysies jugées incurables, et les Mémoires de l'Académie de médecine en font foi. On conçoit, en effet, que l'exaltation de l'action morale peut opérer des prodiges

en disposant, avec une extrême énergie, de la modification vitale qui lui obéit. Les prières du prince de Hohenlohe ont fait éclater des merveilles en ce genre; mais elles n'ont pas toujours eu la même efficacité : car le succès dépend bien plus de la disposition vitale que fait l'ardente foi des supplians, que du pouvoir de l'opérateur.

Le curé de Reichoffen (Bas-Rhin), uni d'intention avec le prince, avait dernièrement annoncé qu'il ferait une neuvaine en faveur de ses paroissiens malades, et qu'elle se terminerait par une messe et la guérison de ceux qui l'entendraient. La foule fut grande; mais personne ne guérit (1). Je suis persuadé que si un ou deux assistans complaisans eussent jeté leurs béquilles en criant au miracle, cet incident eût produit dans l'assemblée plusieurs phénomènes réels.

J'indiquerai par quelle voie le magnétisme spirituel peut se lier à ces tentatives; mais il faut d'abord expliquer le magnétisme naturel et le somnambulisme lucide. On se rappelle que la modification vitale, nommée *fluide magnétique*, est l'agent de la volonté, et qu'il ne diffère du fluide nerveux que par l'élaboration qu'il reçoit dans son contact avec l'âme, ce qui le rend propre à lui obéir en l'assimilant à la nature spirituelle. Quand nous pénétrons ensuite avec ce fluide l'organisation d'un malade, il peut être entraîné en assez grande quantité dans sa circulation nerveuse, pour changer chez lui le système de l'affectibilité. Ce n'est plus alors le fluide nerveux qui la forme exclusivement (comme dans l'état normal), l'invasion magnétique altère cet ordre de choses, et crée un nouveau mode d'affectibilité susceptible de recevoir des impressions d'une tout autre nature. C'est ce qui constitue le somnambulisme lucide; il procure un genre de sensation jusqu'alors inconnu, et donne, par conséquent, de nouveaux moyens de connaître; mais il n'enrichit d'aucunes connaissances acquises.

Une invasion de l'agent de la volonté dans le système des sensations, doit nécessairement faire éclore de nom-

---

(1) Voyez le Journal, *Courrier Français*, du 18 avril dernier.

breux phénomènes. Je vais indiquer quelles en sont les conséquences générales, tant sous le rapport de la puissance des magnétiseurs que sous celui de la clairvoyance des somnambules.

Si, dans la vie ordinaire, les sensations sont indépendantes de l'action spirituelle, c'est que le fluide nerveux qui les communique, appartient exclusivement au corps, et l'on conçoit qu'elles doivent passer sous l'empire de la volonté comme nos mouvemens, dès que l'agent de l'âme s'est emparé de l'affectibilité en en changeant la nature.

En effet on peut, dans l'état lucide, suspendre les sensations et les altérer, parce que le fluide magnétique, en envahissant la circulation nerveuse, y porte la puissance de l'action spirituelle. Un magnétiseur peut, par conséquent, suspendre l'usage de la sensibilité de son somnambule dans telle partie du corps qu'il lui plaît. Il lui suffit de le vouloir activement, l'agent de sa volonté exécute, et la partie ne communique plus avec la sensibilité. On en trouve un exemple frappant dans le journal l'*Hermès* du mois dernier : il rapporte qu'une dame riche, âgée de soixante-quatre ans, venait d'être opérée d'un cancer au sein droit, sans éprouver de douleur (1) ; cependant la plaie faite était large et profonde ; il avait fallu rechercher les glandes jusque sous l'aisselle ; mais avant l'opération, le docteur Chapelain, qui depuis long-tems magnétisait cette dame, l'avait mise en somnambulisme, et parvint si bien a suspendre dans la partie l'usage de la sensibilité, que la malade causait tranquillement pendant qu'on lui disséquait le sein. Elle témoigna seulement éprouver un chatouillement lorsque, avec une éponge, on essuya le sang qui coulait le long des lombes, petit accident fort remarquable en ce qu'il constate que la

(1) Le docteur Bertrand rend compte de ce phénomène dans le *Globe* et le *Journal des Débats* mais il l'arrange à sa manière. Il a vu l'état d'extase dans une suspension locale de la sensibilité, et n'a saisi du récit des faits que ce qui peut s'accommoder aux exigences du système qu'il a adopté. Il se tait au surplus sur le somnambulisme de la malade, et sur le docteur Chapelain qui l'avait produit en la magnétisant.

suspension de la sensibilité s'était bornée à la région que la volonté avait choisie, et ne gagnait pas le reste du corps.

Cette expérience ne laisse aucune place au doute ; car on ne feint pas le calme et la sérénité sous le tranchant d'un bistouri (1).

La puissance du magnétiseur domine tout le système de l'affectibilité de son somnambule ; et, comme le cerveau en est le centre, sa volonté peut y tracer une foule d'impressions propres à égarer le jugement, comme il arrive dans le sommeil quand nos rêves y font naître des images fantastiques.

Je pourrais citer un grand nombre d'exemples de saveurs changées, d'odeurs perverties, de mutisme produit de cette manière ; car il n'y a pas un magnétiseur qui n'ait observé quelques phénomènes analogues ; mais il suffit d'avoir fait connaître que le somnambulisme lucide est le résultat de l'invasion de l'agent de la volonté dans le système de la production des sensations, pour qu'on soit en état d'en prévoir les conséquences.

Cette invasion est encore la source de la clairvoyance des somnambules ; elle étend chez eux le domaine de l'intelligence et leur donne de nouveaux moyens de connaître, par cela même qu'elle développe, dans leur organisation, un mode d'affectibilité propre à recevoir les impressions de l'agent de la volonté (2).

---

(1) L'opération fut faite par le docteur Jules Cloquet, l'un des chirurgiens les plus distingués de la capitale. Il était assisté de ses aides ; et le lendemain il en rendit compte à l'académie de médecine, qui nomma des commissaires pour suivre les pansemens. Elle avait déjà nommé, il y a deux ans, une commission pour l'examen du magnétisme animal. Plusieurs expériences ont eu lieu en sa présence ; elles ont constaté les phénomènes les plus remarquables ; mais elle n'a pas encore fait de rapport. Je viens d'apprendre que la dame opérée a, depuis, succombé pendant le traitement ; ce qui n'empêche pas l'authenticité du phénomène, et ne nuit pas à la justesse des conséquences que j'en ai tirées.

(2) On ne doit pas être surpris que l'agent de la volonté, c'est-

La circulation nerveuse continue dans le somnambulisme ; elle entraîne le fluide magnétique qui se trouve, par son intermédiaire, céder à une impulsion organique, sans cesser d'obéir à l'âme quand elle le veut. Le mode d'affectibilité qu'il produit est plus rapproché de la nature spirituelle, mais il n'est pas exclusif ; cependant, dans les commencemens, les sensations qui parviennent par cette voie nouvelle absorbent souvent l'attention des somnambules et les isolent ; ce phénomène cesse quand l'état magnétique devient habituel, et que la volonté du magnétiseur ne s'y oppose pas.

La mémoire est une réaction de l'intelligence sur la sensibilité ; elle consiste à reproduire les émotions qu'avaient fait naître les sensations ou les sentimens qui nous occupent (1).

L'âme exécute le travail de la mémoire dans le cerveau, en réagissant sur sa sensibilité par l'intermédiaire de cet organe. Les souvenirs s'effacent en retournant de l'état lucide à la vie ordinaire ; mais ils reparaissent dès qu'on le reproduit ; car, la volonté ne peut retracer dans le cerveau, sur le mode d'affectibilité qui lui reste, des impressions reçues par un mode d'affectibilité qu'il vient de perdre ; elle est forcée d'attendre, et cette nécessité contrarie d'autant plus les somnambules qu'ils conservent la conscience des souvenirs dans leur âme, tandis que le changement d'affectibilité du cerveau présente un obstacle insurmontable à leur exécution (2).

à-dire le fluide magnétique, soit de nature à impressioner l'affectibilité des somnambules lucides, puisque c'est cette modification vitale elle-même qui forme alors l'affectibilité du corps en s'introduisant dans la circulation nerveuse.

(1) Voy. *Esquisse de la Nature humaine*, pag. 177 et suivantes ; voyez aussi les pag. 186 et 187, et *la Formation des Images des rêves*, 197 et suivantes.

(2) Ce phénomène vulgaire, que le somnambulisme lucide offre toujours, suffirait seul, si l'on daignait l'examiner, pour consta-

L'affectibilité des organes, dans l'état lucide, devient propre à recevoir les impressions du fluide magnétique, et, comme cet agent de la volonté est un fluide lumineux, les somnambules se servent du leur pour éclairer les objets, et en rapporter les images dans leurs yeux (1).

C'est ainsi, par exemple, qu'ils explorent l'intérieur du corps des malades qu'on leur présente.

Cette manière de voir commence à s'écarter des voies ordinaires des sensations terrestres, ce qui peut, dans quelques circonstances, conduire les somnambules à voir tout-à-fait spirituellement, c'est-à-dire à projeter la lumière de leur vie dans l'action des pensées pour en éclairer l'objet. Il ne s'agit plus alors de chercher les situations; dès que l'intelligence saisit fortement un sujet, la vie suit le mouvement spirituel, et l'illumine aussitôt (2). Ce phénomène

---

ter l'existence de l'âme et ses relations avec le corps; car il montre la puissance de penser en dehors du travail des pensées exerçant inutilement son action sur un cerveau devenu inhabile à l'exécuter; mais, les savans se refusent à tout examen qui contrarie leurs systèmes; on dirait qu'ils ont décidé d'avance que le matérialisme est l'histoire de la nature humaine, et que le spiritualisme n'en est que la fable.

(1) Tous les fluides sont des composés où les rayons solaires entrent en grande quantité. Les somnambules voient le fluide magnétique sous l'apparence d'une lumière que la volonté dirige, et les expériences sur le galvanisme et l'électricité sont abondantes en phénomènes lumineux. J'ai déjà fait remarquer l'analogie qui, sous le rapport de contractions musculaires, existe entre le galvanisme et la modification vitale dont la volonté dispose. La vie n'est qu'une combinaison de rayons solaires que chaque organisation s'approprie en s'en emparant, et que la combustion des corps remet en liberté dans la lumière artificielle. MM. de Tollenare et Richer doivent comprendre d'autant mieux ceci, que les révélations de Swedenborg apprennent qu'un soleil spirituel forme de même la vie des âmes dans le monde des esprits.

(2) Quand un magnétiseur, curieux de merveilles, veut contraindre son somnambule à voir ainsi avant que l'action de l'intelligence soit assez dégagée des liens du corps, il arrive que le

ne se manifeste jamais que dans un état lucide exalté; une vive émotion morale peut le développer subitement (1); il paraît tenir au relâchement des liens de la vie, et appartenir essentiellement à la nature spirituelle. Les somnambules s'y livrent comme s'ils recouvraient l'usage d'une faculté de l'âme que son union avec le corps avait momentanément suspendue. Je n'ai pas besoin d'ajouter que, pour eux, les distances ne sont rien alors, que leur lucidité s'étend au moral comme au physique, et qu'ils semblent juger aussi sûrement des sentimens que nous jugeons des formes (2).

Je m'arrête, je viens d'indiquer une route inconnue, elle n'est pas sans écueils; mais on n'apercevra leur possibilité qu'après s'être assuré de la nature du lien de la vie. Tous les miracles du paganisme, les sortiléges du moyen âge, et les divinations de l'antiquité ont puisé à cette source ce qu'ils ont eu de réel.

Les magnétiseurs peuvent de même magnétiser spirituellement en dirigeant leur fluide dans la voie des pensées (au lieu de prendre celle des sensations), afin d'agir sur la

---

somnambule la porte directement sur l'affectibilité cérébrale, et y trace des images de fantaisie comme nous peignons celles de nos rêves pendant le sommeil.

(1) Voy. *Esquisse de la Nature humaine*, pag. 138, § 2, et 139.

(2) Voy. *Esquisse de la Nature humaine*, aux pages 128 et 129, par quel moyen on dérobe sur la terre la connaissance de ses sentimens en influant sur la physionomie du corps. Voy. *Des Exemples de Vues à distance*, pag. 255 et 257. — Voyez aussi Swedenborg, *Des Merveilles du Ciel et de l'Enfer*. La description qu'il fait de la manière dont l'âme use de ses facultés séparée du corps, m'a paru plus remarquable que la partie dogmatique; cependant ses disciples, si je ne me trompe, admettent trois genres de révélations, celle des écritures, celle des correspondances, et celle que manifeste l'étude de la nature humaine, dont les lois ne sont que l'expression de la volonté de Dieu manifestée par l'ordre de la création.

personne qui les occupe en y attachant fortement leur volonté, c'est ainsi qu'ils essaient d'endormir et d'éveiller à distance ; mais, comme la lucidité leur manque, ils n'ont pas la connaissance instantanée des effets produits, et n'en jugent que par la suite (1).

Ce genre de magnétisme s'unit très-bien à la prière, et ceci me ramène aux cures attribuées à celle de madame de Saint-Amour. En effet, on magnétise spirituellement quand l'émission se fait dans le mouvement d'une foi vive qui s'adresse à Dieu pour obtenir la guérison d'un malade. La personne qui magnétise en priant ainsi, s'occupe activement des souffrances qu'elle veut soulager, et dispose de sa propre vie dans cette intention ; mais le succès dépend beaucoup des efforts que, de son côté, la foi du malade fait sur sa vie pour seconder l'impulsion reçue (2).

Le mode d'action de la physiologie psycologique restera inexplicable tant que personne n'étudiera la nature du lien qui unit l'âme au corps. Malheureusement jusqu'ici les médecins ont borné leur examen aux effets de la vie ; pour eux elle consiste uniquement dans le jeu d'un mécanisme dont ils ignorent la cause, et les magnétiseurs, avec plus de moyens d'investigation, ne la cherchent pas, et ne voient dans la lucidité que les merveilles du spiritualisme. Quant aux physiciens tout est matière à leurs yeux ; mais ils ignorent ce qu'ils entendent précisément par ce mot ; ils ne sont pas plus instruits des principes de la lumière, de la chaleur et de l'attraction, et s'ils raisonnent sur les fluides magnétique, électrique et galvanique, c'est sans connaître ce qui forme leur fluidité (3) ; ils ont, au surplus, décidé que la

---

(1) Voy. *Esquisse de la Nature humaine*, pag. 263 et 264, et la note au bas.

(2) La volonté suit ordinairement la voie des sensations que la nature physique nous indique pour l'exécution des mouvemens du corps, tandis que la foi suit communément la voie des pensées ; dans les prières c'est celle que nous indique la nature spirituelle.

(3) On peut voir, dans l'*Esquisse de la Nature humaine*, aux

seule étude raisonnable se réduisait à l'examen des effets qu'on peut saisir.

Cette marche conduit nécessairement au matérialisme ; elle est actuellement celle de toutes les sciences, et quand les phénomènes du Magnétisme animal m'eurent fourni les preuves physiologiques de l'existence de l'âme, l'immense utilité du résultat me donna le courage de les mettre au jour.

Le système que je viens d'exposer est le fruit d'un travail opiniâtre entrepris sans vues d'intérêt temporel. Je le crois écrit sous la dictée de la nature (1) ; mais les découvertes importantes ne croissent guère que sur la tombe de ceux qui les ont faites, et j'espère peu qu'il soit examiné de mon vivant. Après moi quelqu'un saura revêtir de formes scientifiques ce que je présente avec simplicité ; et peut-être la vérité, quand des mots techniques la déroberont aux yeux vulgaires, trouvera-t-elle grâce auprès des savans.

C. Chardel.

(suite.)

DE LA PUISSANCE MAGNÉTIQUE DE L'OEIL,

par le chevalier Brice.

§ 5.

*Du Magnétisme de l'*œil *sur les animaux.* — Premier regard *du loup.* — Regard *du basilic.* — *Effet magnétique de l'*œil *de l'homme sur le chien.* — Charmer *les chiens.* — Charmer *les couleuvres.* — *Crapaud tué par le*

---

pag. 101 et suivantes, l'*Explication de la Lumière* ; aux pag. 109, 110 et 111, celle *de la Chaleur*; aux pag. 114 et 115, la formation de la fluidité et du fluide électromagnétique.

(1) Un autre, plus instruit que moi, eût fait les mêmes découvertes, et les démontrerait d'une manière plus convaincante ; car j'ai eu une foule d'occasions rares de consulter la nature.

regard *du capucin du Louvre.* — *Autre crapaud tué par le* regard. — *Le docteur Bertrand a commis une erreur dans son cours de Magnétisme animal, en* 1826. — *Un curé.* — *Expérience remarquable.* — *Troisième crapaud tué par le* regard *en* 18 *minutes.* — *Expériences faites sur des chiens.* — *Sur des chevaux.* — *Un trait de la vie de Mahomet.* — *Chute de cheval.* — *Chiens somnambules.* — *Perroquet doué de la susceptibilité magnétique.* — *Chienne guérie.* — *Cheval rétif.* — *Taureau fougueux.* — Charmer *les taureaux.* — *Tigre affamé.*

L'HOMME, par son œil, commande à l'animal ; mais l'œil de l'animal a son effet sur l'homme, et cet effet c'est de lui inspirer de l'effroi ou de la commisération. Il y a analogie, réciprocité d'action, magnétisme enfin, de l'un envers l'autre. Ainsi, non-seulement les hommes magnétisent d'un *regard* les animaux, mais aussi quelquefois les animaux magnétisent d'un *coup-d'œil* les hommes, et ceux-ci ne jouent pas toujours le premier rôle. Il est facile de se rendre compte de cet effet qui a lieu parce que la *lumière des yeux*, en tant que *conducteur magique*, transporte également au loin l'impression de *l'état moral* de l'homme ; aussi la croyance aux *effets nuisibles du regard* a-t-elle trouvé là un *point d'appui*, tout comme celle de ses *effets salutaires*. Et en cela, comme en toute autre chose, l'exagération s'est empressée d'accourir pour défigurer cette vérité, et la faire dégénérer en *superstition*. Je veux parler ici de *l'ensorcellement par le regard*, qui a bien aussi son côté de vérité, comme je le prouverai dans un autre *Mémoire sur les Sorts*.

C'est à ce genre de superstition qu'il faut rapporter la croyance des anciens relative au *premier regard du loup* sur l'homme, ainsi que le passage suivant de Virgile. (*Eclogue* 9 ; v. 53 et 54.)

..... Vox quoque Mœrim
Jam fugit ipsa : lupi Mœrim videre priores:

« Méris même commence à perdre la voix ; il est tout » enroué ; les loups ont les premiers aperçu Méris. »

C'est encore à cette superstitieuse croyance qu'il faut attribuer le pouvoir réputé mortel du regard du basilic dont un poète célèbre a dit :

Vulnerat aspectu, luminibusque necat.

« Il blesse du *regard* et son *coup d'œil* donne la mort. »

Un de mes amis, M. Deumenilliet, m'a assuré que si l'on *regarde fixement un chien*, quelle qu'en soit la grosseur, lorsqu'il s'avance en aboyant pour vous mordre, aussitôt il s'arrête et recule de suite quelques pas en arrière. Il ne faut faire aucun mouvement, rester en place, ou s'avancer seulement sur le chien. Vingt fois il en a fait la remarque. Madame Touchard m'a certifié avoir fait nombre de fois cette expérience.

En Normandie, il y a des gens qui ont, suivant ce que m'a rapporté une personne du pays, le talent de *charmer les chiens* en les *regardant*, c'est-à-dire de les magnétiser de l'*œil* pour les empêcher de mordre le magnétiseur.

En Lorraine, il est des personnes qui *charment les couleuvres* d'un *regard* et qui les prennent ensuite à poignée, sans qu'elles leur fassent de mal.

L'abbé Rousseau, capucin, et médecin de Louis XIV, surnommé le Capucin-du-Louvre, rapporte une *expérience remarquable touchant le crapaud*, dans ses *Secrets* et *Remèdes éprouvés* (imprimés à Paris en 1697, en un volume in-12, pages 154 et suivantes).

« A l'occasion des crapauds, dit-il, il me souvient d'en » avoir fait une expérience aussi rare que curieuse, qu'on ne » sera pas fâché de savoir. Vanhelmont dit que, si on en » met un dans un vaisseau assez profond pour qu'il ne » puisse pas en sortir, et qu'on le regarde fixement, cet » animal ayant fait tous ses efforts pour sauter hors du » vaisseau et fuir, se retourne, vous regarde fixement, » et peu de momens après tombe mort. Vanhelmont attri-

» bue cet effet à une idée de peur horrible que le crapaud
» conçoit à la vue de l'homme , laquelle , par l'attention
» assidue, s'excite et s'exalte jusqu'au point que l'animal
» en est suffoqué. Je l'ai donc fait par quatre fois , et j'ai
» trouvé que Vanhelmont avait dit la vérité; à l'occasion
» de quoi un Turc qui était présent en Egypte , où j'ai
» fait cette expérience pour la troisième fois, se récria que
» j'étais un saint d'avoir tué de ma vue une bête qu'ils
» croient être produite par le diable, selon le principe erro-
» né des Manichéens qui règne encore parmi ces peuples igno-
» rans. Une autre fois je l'ai fait tout de même , le cra-
» paud n'en mourut pas , et je n'en fus point incommodé.
» Mais ayant voulu faire pour la dernière fois la même
» chose à Lyon , revenant des pays orientaux , bien loin
» que le crapaud mourût , j'en pensai mourir moi-même.
» Cet animal , après avoir tenté inutilement de sortir , se
» tourna vers moi , et s'enflant extraordinairement , et s'é-
» levant sur les quatre pieds , il soufflait impétueusement
» sans remuer de sa place , et me regardait ainsi sans va-
» rier les yeux , que je voyais sensiblement rougir et s'en-
» flammer. Il me prit à l'instant une faiblesse universelle ,
» qui alla tout d'un coup jusqu'à l'évanouissement, ac-
» compagné d'une sueur froide et d'un relâchement par
» les selles et par les urines : de sorte qu'on me crut mort.
» Je n'avais rien pour lors de plus présent que de la thé-
» riaque et de la poudre de vipères , dont on me donna
» une grande dose qui me fit revenir ; je continuai d'en
» prendre soir et matin pendant huit jours que la faiblesse
» me dura. C'est peut-être le basilic de quelques au-
» teurs qu'on prétend qui tue de sa vue , ou du moins
» il a la même vertu. Il ne m'est pas permis de révéler
» tous les effets insignes dont je sais que cet horrible ani-
» mal est capable. »

On peut lire ce que dit à ce sujet le baron d'Hénin de Cuvillers, dans ses *Archives du Magnétisme animal* (t. 3., § 53 , pag. 175 et suivantes.) Dans ce paragraphe inti-

tulé : *Histoire d'un crapaud magnétisé*, l'auteur parle de *plusieurs magnétiseurs* qui *se sont vantés*, dit-il, d'avoir fait périr un crapaud par la force du fluide de leur volonté, en le magnétisant, sans contact, avec des gestes de la main, et le fixant énergiquement avec l'intention de le tuer. Le fait est vrai, et l'auteur des Archives a voulu signaler, en cet endroit de son livre, M. Alphonse Denis, officier, décoré de la Légion-d'Honneur, et membre résident de la société du magnétisme animal, qui avait fait cette expérience.

Le docteur Bertrand, dans son cours du magnétisme animal, fait à l'Athénée royal en 1826, a dit en parlant de ce fait, que cette opération, avait été faite dans un *grenier*, à une température de 40 à 50 *degrés de chaleur*, et qu'elle avait duré *trois heures*. C'est une erreur. Quand on cite, il faut citer juste, ou ne point citer du tout.

Voici comment la chose se passa. M. Paulin Guérin, un de nos peintres distingués, et M. Peffault de la Tour, peuvent l'attester ; ils l'ont entendu raconter plusieurs fois par M. Alphonse Denis leur ami, qui a l'habitude de consigner par écrit les expériences curieuses, de cette nature, qu'il a l'occasion de faire.

Ce magnétiseur, qui est doué d'une puissante *force magnétique*, voulut un jour essayer si le pouvoir de son œil pourrait produire l'effet terrible de la mort sur quelque animal. Pour cela il choisit un gros *crapaud* qu'il plaça, en présence de plusieurs personnes, dans un salon, sur une table et sous un grand bocal de verre ; puis se mettant à le *regarder fixement*, pendant deux heures, avec la ferme volonté de lui donner la mort par les *yeux* ; il n'obtint en apparence, et pour tout effet de sa constance, que quelques mouvemens pénibles de l'animal accompagnés de tems en tems d'une sorte de coassement sourd que les observateurs prirent pour l'expression involontaire de la plaint et du mal-aise. Enfin, après deux heures d'une *tension de volonté* peu commune, on sonne le dîner et le magnétiseur est

obligé de suspendre son expérience. Le dîner fini, il revint au salon, mais quels furent son étonnement et sa satisfaction, en voyant que le crapaud avait réellement cessé d'exister !

M. le Baron d'Hénin m'a assuré qu'étant dans le Valais, en Suisse, il lui avait été dit qu'un curé du pays s'était trouvé mal pour avoir *regardé fixement*, et pendant quelque tems, un crapaud.

L'expérience suivante mérite toute l'attention des physiologistes et des magnétiseurs, à cause des précieux détails qu'elle renferme et de l'exactitude scrupuleuse avec laquelle ils ont été recueillis. Elle a été faite, pendant les vacances, en septembre 1817, aux environs d'Étoges en Champagne, par un jeune médecin, âgé d'environ vingt-cinq ans, d'une constitution robuste, et qui avait *l'œil très-noir* et les cheveux de la même couleur. Elle eut lieu en présence de trois personnes, y compris le médecin, et je la tiens d'un des *témoins oculaires*, M. Bouvrain, alors professeur, et actuellement ingénieur-géomètre, sur la véracité duquel il n'est permis d'élever aucun doute, et qui allie à un grand amour pour les sciences une aménité toute particulière.

M. Bouvrain était ami du docteur dont nous venons de parler. Ce dernier croyait au pouvoir immense et incalculable du *regard*. Il disait que les *yeux colorés pâles* ont une force bien moins grande, dans l'action du regard, que les *yeux fortement colorés*; il ne considérait la couleur que comme un indice de la constitution physique, et il pensait que le regard pouvait faire des prodiges. Cependant il ne connaissait point le magnétisme. Les deux amis avaient lu dans un vieux livre de nécromancie, que d'anciens magiciens avaient tué un crapaud seulement en le regardant, parce que le pouvoir de l'*œil* était si puissant, qu'il pouvait donner la mort à cet animal. Ils résolurent de recommencer cette expérience, et le docteur se chargea de la faire. Ils prirent un crapaud de la plus grosse espèce, dans les marais de Saint-Gond, près Étoges, département

de la Marne, et l'apportèrent chez eux où ils firent le lendemain ce qui suit :

Ces Messieurs mirent le crapaud sur une table, le placèrent à découvert dans un vase de verre (un bocal de verre vert) pour l'empêcher de s'en aller, et aussi pour se garantir s'il venait à crever, de recevoir quelque chose de lui. Le crapaud resta tranquille. Le docteur se croisa les bras, s'accouda sur la table et commença à *regarder fixement* le crapaud, à la distance d'environ deux pieds, et en présence de M. Bouvrain et de l'autre personne qui observaient ce qui allait arriver. L'expérience ne dura que dix-huit minutes, passé lesquelles le crapaud creva, et remplit le vase de verre, d'immondices et d'impuretés. Pendant les dix premières minutes, les observateurs ne remarquèrent aucun changement sur la personne du docteur. Pendant ce tems, son regard ne paraissait être que celui de la curiosité ; mais il n'en fut pas de même ensuite. A dix minutes, son regard parut comme éprouver une sorte de mécontentement et de dépit. De dix à quinze minutes, le docteur se rapprocha insensiblement et comme involontairement du crapaud d'environ trois à quatre pouces, et son attention paraissait redoubler. A quinze minutes, il changea la position de ses bras, les décroisa, ferma les mains et s'appuya sur elles ; elles parurent se crisper ; son regard prit l'expression de la colère. De quinze à dix-huit minutes, son visage devint successivement très-rouge, ensuite très-pâle, et il se couvrit de sueur. A dix-huit minutes, le crapaud creva. Quant à ce dernier, les observateurs n'avaient remarqué en lui aucun changement. Il avait constamment tenu son regard attaché sur le docteur, qui assura qu'il avait d'abord éprouvé un malaise général, et que peu à peu la vie s'était exaltée chez lui à un tel point, que si l'expérience eût encore duré quelques instans, il ne savait pas s'il aurait pu la continuer, attendu qu'il lui aurait été impossible de supporter l'état d'exaltation vitale où il se trouvait. Enfin il ajouta, ou qu'il serait tombé à

la renverse, ou qu'il se serait trouve mal, ou qu'il lui serait arrivé pis encore.

Après l'opération le docteur se sentit très-gravement indisposé, ce qu'il attribua d'abord au dégoût et aux divers mouvemens intérieurs qu'il avait éprouvés pendant l'expérience, mais cette indisposition n'eut pas de suite.

Le lendemain, M. Bouvrain, âgé de vingt-quatre ans, voulut tenter l'expérience. Il disposa tout de la même manière; mais à peine cinq minutes étaient-elles écoulées qu'il se sentit les yeux remplis de pleurs et prêt à s'évanouir; alors il cessa.

M. le baron Gaillard de Baccarat, auquel j'ai fait connaître le magnétisme animal, et que j'ai initié aux mystères du pouvoir de l'œil, se trouvait, dans la première quinzaine de novembre 1826, dans une maison où il y avait un chien. Il lui prit envie d'agir sur cet animal sans le toucher, mais seulement en le *regardant*. Il lui lance un *regard* magnétique, c'est-à-dire, accompagné de volonté. Il veut successivement que le chien se lève, qu'il marche, qu'il s'arrête, qu'il marche de nouveau, qu'il se couche, qu'il se relève, qu'il baisse la tête, etc., et le chien obéit passivement et dans l'instant, à la volonté du magnétiseur. Les mouvemens de la pauvre bête ressemblaient à ceux d'un automate.

Le même Monsieur, qui a *l'œil bleu*, se trouvant, le 11 décembre 1826, dans un corridor de l'Hôtel des Postes, arrêta d'un seul *coup d'œil* un chien qui venait à lui.

Le vendredi, 16 novembre 1827, se trouvant, vers midi, au coin de la rue Verdelet et de la rue J.-J. Rousseau, M. de Baccarat, près d'être écrasé par un cabriolet, se met en colère, lance un *coup d'œil* terrible au cheval qui, épouvanté, se cabre, recule et lui permet de se sauver.

J'ai lu, dans un livre qui traite de la vie de Mahomet, un fait de cette nature. Le voici : Mahomet avait pris la

fuite, et était poursuivi par des détachemens de cavalerie qui avaient ordre de l'amener mort ou vif. Tout à coup on voit paraître des cavaliers dans la plaine, Mahomet ne trouve point d'autre moyen que de faire mettre ses compagnons, et de se mettre lui-même à plat ventre, pour n'être point vus, afin d'échapper à leur malheureux sort; mais ils l'avaient été, et la troupe venait à eux au galop. La fuite était impossible, ils étaient prêts d'être atteints, lorsque Mahomet se lève, et s'avançant d'un pas fier vers le chef qu'il connaissait, il lui dit, en l'appelant par son nom : « Dieu te commande de t'arrêter, toi et tes gens, » et de passer outre sans faire de mal à son envoyé, ni à » ceux qui sont avec lui. Si tu fais un pas, Dieu te pu- » nira. » Le chef veut avancer, Mahomet étend le bras, commande, *regarde fixement* le cheval, qui se cabre de suite, et jette par terre son cavalier à la vue de ses gens épouvantés. « Encore une fois arrête, ou Dieu va te punir de mort, » toi et toute ta troupe. » Saisis de frayeur, ils descendirent tous de cheval, se prosternèrent à ses pieds, et lui demandèrent sa bénédiction. Mahomet la leur donna, et en échange le chef lui indiqua les moyens d'échapper à d'autres détachemens qui croisaient dans la plaine.

Avant de finir ce sujet, je me rappelle que M. Séraphin, arménien, m'a assuré avoir vu et connu en Orient des gens qui faisaient *abattre un cheval* et *tomber de cheval un cavalier*, seulement *en le regardant* (1).

---

(1) Cette idée que je viens de définir, m'a conduit à celle que je vais traiter. Les faits suivans prouvent que l'homme peut agir sur les animaux, c'est-à-dire, qu'il peut les magnétiser, et même quelquefois les rendre somnambules et les guérir lorsqu'ils sont malades. Il y a réellement magnétisme dans ces effets, et la preuve ce sont les gestes *manipulaires* ou *pédipulaires* qui en sont les conséquences. Je ne les place en note que parce qu'ils n'appartiennent pas spécialement au pouvoir de l'œil, mais ils appartiennent au magnétisme, et cela me suffit. On ne

Ce que je vais dire prouvera évidemment que l'homme peut exercer son *pouvoir magique* sur de grands animaux,

---

saurait trop recueillir de faits touchant l'action magnétique de l'homme sur les animaux.

1°. J'ai vu un Monsieur qui m'a dit qu'il avait un chien, et qu'il faisait entrer ce chien en somnambulisme toutes les fois qu'il le voulait. Qu'une passe magnétique lui suffisait pour l'obtenir, et qu'en cet état son chien, qui avait les yeux fermés, rapportait tout aussi bien que dans l'état de veille, et aussi adroitement que s'il avait les yeux ouverts. Aussitôt que son maître se mettait à le magnétiser, le chien tombait par terre et comme mort, pour se relever ensuite au commandement de son maître.

2°. Il m'a été rapporté par madame Dacheux, rue de l'Étoile, qu'il y a, dans la maison où elle habite, une fruitière qui possède un chien. Cet animal fut magnétisé et mis en somnambulisme, à l'insu de sa maîtresse, par une autre dame qui demeurait dans la même maison. Elle le laissa dans cet état. Quelques tems après, on voulut l'éveiller, impossible; on le pousse, on le retourne, on le frappe, on lui donne des coups de pieds; l'animal reste toujours endormi, et dans l'insensibilité la plus complète. La fruitière se désespère. Elle pleure son chien, elle demande ce qu'on lui a fait, elle le croit mort. Non, lui dit une commère du quartier, et qui se trouvait là en ce moment, c'est une femme de votre maison qui l'a magnétisé. — Magnétisé! Qu'est-ce que c'est que ça? — Je n'en sais rien; mais montez chez elle; vous verrez. La fruitière va trouver au plus vite la dame qui avait endormi le chien, elle descend, le réveille; il se lève, se secoue et vient aussitôt flatter sa maîtresse.

3°. M. Dupuis des Ventes se trouvait chez un Monsieur qui avait un perroquet; on parla de magnétisme; le maître de la maison déclara qu'il n'y croyait pas, et proposa, comme moyen de conviction pour lui, d'endormir son perroquet. M. Dupuis accepte. Il s'approche de l'oiseau qui était alors dans le salon, et il se met à le magnétiser. Déjà il bâillait fréquemment; il secouait souvent la tête, il paraissait s'engourdir, lorsque son maître pria instamment M. Dupuis de cesser, attendu qu'il crai-

aussi bien que sur de petits. Je le tiens de M. Abraham Lyon, négociant à Paris.

M. David Lyon, son frère, riche propriétaire à Meaux, possédait un cheval excellent, mais tellement fougueux et rétif qu'il était impossible de venir à bout de le ferrer. Vers le mois de mai 1826, on avait lié et garotté tellement le pauvre animal, pour le ferrer, que c'était pitié de le voir. Un domestique l'avait amené chez le maréchal, à la porte duquel il était attaché en attendant son tour. Par hasard un limonadier, voisin du maréchal, sort sur le pas de sa porte et regarde çà et là, il l'aperçoit et se met à dire au valet d'écurie : « Est-il possible de mettre un cheval dans » cet état ? Défaites-moi tout cela, et vous allez voir comme » il sera doux. » En prononçant ces dernières paroles, et pendant qu'on délie l'animal, il s'en approche, le *regarde fixement*, le flatte sur le cou avec la main, ou, pour mieux dire, il fait trois ou quatre *passes magnétiques* sur cette partie du corps ; aussitôt le cheval devient doux, et se laisse tranquillement ferrer à la grande surprise des assistans.

Mais, le fait qui se trouve consigné dans le livre intitulé : *Traité des hérétiques et des sortiléges*, *par Paul Grilland de Castiglione*, Lyon, 1536 (*Tractatus de hereticis et sortilegüs*, *dom Pauli Grillandi Castiglionei*, *Lugduni*, 1536, in-8°. gothique, liv. 2, chap. 8, § 2, fol. 47, verso et 48 recto), est bien autrement remarquable ; et, quoique plus extraordinaire en apparence, il est tout aussi naturel quant au fond ; il prouve l'empire du magnétisme de l'homme sur les animaux. Grilland déclare qu'*il a été témoin de ce fait*, lui et plus de deux cents personnes.

---

gnait qu'il ne fît du mal à son perroquet, car il voyait bien que cela lui faisait de l'effet.

4°. Un ami de M. Levasseur a guéri une grosseur et un abcès à la partie naturelle de sa chienne, par le magnétisme animal, le 11 décembre 1827. Ce fait, réuni à d'autres semblables, prouve que le magnétisme peut être employé avec succès sur les animaux comme moyen thérapeutique.

« Et moi, j'ai vu autrefois à Rome, sous le pontificat du » pape Adrien VI, un Grec qui était très-excellent ma- » gicien. Avant d'arriver à la ville, il avait réprimé, par » le seul moyen de certaines paroles, la fougue d'un *tau-* » *reau*, on ne peut plus furieux, qui était au milieu d'un » troupeau dans la campagne. Il l'arrêta, il le calma si » bien, qu'après l'avoir humilié, pour ainsi dire, il le prit » par les cornes, et il conduisit ce même taureau où il » voulut, au milieu de la nuit, à environ quatre ou cinq » milles, avec une petite corde assez faible, mais fabri- » quée par art magique. Ceci est de notoriété publique, » car il a été vu par plus de deux cents personnes. J'ai eu » ensuite cet homme dans les prisons du Capitole pour l'exa- » miner; il avoua ingénuement qu'il pouvait faire toutes » ces choses, et même de plus grandes, au moyen du pou- » voir de certaines paroles. L'examen ayant été imparfait, » le peuple Romain et certains magnats étant intervenus » en sa faveur, il fut élargi plus tard. » Ainsi, pour récompenser ce généreux citoyen on le mit en prison, et on voulait lui faire son procès comme à un sorcier.

Le savant comte Abrial, pair de France, en racontant ce fait dans ses curieuses *Recherches historiques sur le magnétisme animal* (insérées dans le tome 7, page 71 de la *Bibliothèque du magnétisme animal*), ajoute (pag. 72): « On sait à quoi s'en tenir sur les prétendus charmes, » comme sur les paroles; mais tout s'explique par l'in- » fluence magnétique qui agit même sur les animaux. »

Je n'hésite point un instant à classer ce fait parmi ceux qui prouvent d'une manière incontestable la puissance magnétique de l'œil.

M. Richard, mon propriétaire, amateur de magnétisme, m'a assuré qu'il connaissait un Monsieur *qui charmait les taureaux d'un coup d'œil*, c'est-à-dire qu'il les arrête de suite et les rend doux.

Houssain Ben Sam, qui fut fait gouverneur-général de la grande province de *Gaour* ou *Gaur*, l'an de l'hégire 492, (1098 de J.-C.), fut le fondateur de la dynastie des Gau-

rides. Khoudemir, historien persan très-célèbre, rapporte qu'Houssain se sauva seul d'un naufrage avec un *tigre*, lequel, quoiqu'affamé depuis trois jours, le quitta et s'enfuit dans un bois aussitôt qu'il fut à terre, tandis que Houssain gagna, comme il put, une ville qui n'était pas éloignée du rivage de la mer. Ce fait appartient-il encore au magnétisme ?

Suite de la Lettre de M. Aimé Paris, *à M.* Chapelain, *docteur en médecine*

— Combien y a-t-il de tems que vous dormez? — Dix minutes. (Elle souffre.) — Qu'avez-vous? — Je souffre. — (Il fait quelques passes.) — Je ne souffre pas, quand vous passez la main sur moi. — Vous vous êtes commandé un gilet de flanelle ; faut-il que les manches soient longues ou courtes? — Jusqu'à la saignée. — Quand faudra-t-il le mettre? — Demain. — Sera-t-il fait demain? — Non. — Et en pressant l'ouvrière? — Il ne sera pas fait. — Est-ce que vous souffrirez de ce retard? — Il aurait fallu le mettre demain. — A quelle heure? — A sept heures du matin. — On a été obligé de vous faire d'autre vin ; il n'a infusé que vingt-quatre heures; pourrez-vous en prendre? — Il faudrait en prendre ce soir. — Est-ce qu'il n'est pas assez infusé? — Non. — Ne pourrait-on pas le remplacer par de la fleur d'oranger ou par autre chose? (Point de réponse. M. Chapelain répète la même question.) — Je cherche.... Pour les nerfs, il faudrait prendre ce soir un verre d'eau sucrée avec un peu de sirop.... Je me trompe, d'éther. — A quelle distance chaque verre? — Un seul verre. — Quelle quantité d'éther? — Dix gouttes. — D'éther ou de sirop d'éther? — Du sirop d'éther. — Est-ce que cela pourra vous nuire, d'avoir tardé un jour à prendre votre vin? — Oui ; j'aurai mal à l'estomac. — Ce mal disparaîtra-t-il quand on vous en donnera? — Oui ; cela me réchauffera d'abord l'es-

tomac. — Quelle est celle de vos sœurs que votre père allait voir?— Il n'y va plus.—Est-ce celle de Soissons ou de Prémontré ? — Celle de Prémontré. — A quel numéro de la rue Saint-Lazare demeure la dame que vous avez rencontrée tantôt ? — C'est rue Saint-Lazare ; mais on m'a dit qu'on viendrait m'apporter l'adresse, parce que je n'avais pas de plume pour l'écrire. —Viendra-t-on ce soir? —Non.— Demain? — On m'a dit qu'on viendrait ces jours-ci. — Savez-vous quelles sont les nouvelles qu'on vous apprendra? — On m'apprendra que mon père est malade. — Vous l'a-t-on déjà dit? — On m'a dit qu'il se portait mal, mais on ne m'a pas dit de quelle maladie. — Vous ne pouvez pas voir s'il est malade? — En ce moment-ci, il n'y a pas de danger ; mais il pourrait devenir bien malade. — Combien de tems faudra-t-il que vous restiez dans votre bain de pieds le 14 et le 15? — Dix minutes. — Est-ce le 14 ou le 15 que vous prendrez votre lavement avec du laudanum? — Le 14 au soir. — Il n'en faudra qu'un? — Oui. — D'où proviennent les maux de cœur d'aujourd'hui, ceux que vous avez eus avant de sortir et après votre retour? — C'est le sang qui s'y est porté davantage aujourd'hui. — Trouverez-vous la plante qui vous est bonne ? — Oui. — Quand la trouverez-vous ? — Demain. — Vous ne pouvez pas l'avoir ce soir? — Non ; elle est pourtant là ; mais je ne puis pas l'avoir.—Voyez-vous la couleur? — non... c'est noir... je voudrais la prendre ; je ne puis. — Combien de tems avez-vous encore à dormir? (*Contractions.*) Vous ne voyez pas le tems? — J'ai encore trente-six minutes. — Vous ne voulez donc pas dormir cinq quarts d'heure ? — Je n'ai plus que trente-six minutes. — Alors vous ne dormirez pas autant que vous l'aviez dit. — Une heure. — Sur quoi voyez-vous l'heure aujourd'hui ? (*La pendule de la chambre où elle se trouve a été masquée de manière à lui dérober la vue des aiguilles.*) — Sur la pendule. — Est-ce sur la mienne, ou sur celle d'ici ? — Sur la pendule qui est là. (*Elle dirige sa main vers la rue Saint-Denis.*) — Chez moi ? — Là. (*Même geste.*) — De quelle couleur est la pendule que

vous voyez ? — Blanche. (C'est la couleur de la pendule de M. Chapelain la mienne est en albâtre agathisée) — Dormirez-vous bien cette nuit ?—Comme cela.—Est-ce que je ne peux pas faire quelque chose , vous magnétiser d'une certaine manière? Si je veux que vous dormiez , vous dormirez. (Point de réponse.) Voulez-vous que je vous fasse dormir ? — (*avec embarras*) Oui.... (Elle souffre; le souffle à chaud la calme promptement.) Ah ! vous me faites du bien comme cela. — Croyez-vous être en état d'examiner la petite qui souffre ? — Pas trop bien. — Il ne faut pas se fier à ce que vous direz ? — Non. — Indépendamment de la recherche de votre plante , serez-vous fatiguée de voir la petite ? serez-vous en état ? — Non. — Le pourrez-vous une autrefois ? — Oui..... je suis malade. — Aimeriez-vous mieux être couchée sur le ventre , comme vous l'avez été chez moi ? — Non. — Faut-il encore vous magnétiser avec le souffle? — Non. — Avec l'application de la main ?— Non. — Qu'y a-t-il à faire pour vous soulager ? — Rien. — Faut-il toujours vous toucher ? — Oui. — Voulez-vous encore dormir long-tems ? (*point de réponse*). Voulez-vous être étendue sur le canapé ? — Non. — Où souffrez-vous ? — A la poitrine et partout. — Mais en vous magnétisant avec le souffle sur la poitrine, est-ce que je n'enleverai pas votre mal ?—Non.—Cherchez quelque chose pour vous soulager promptement (contractions plus violentes). Combien avez-vous encore de tems à dormir ? — 20 minutes. (Il ya seize minutes qu'elle a répondu trente-six minutes; la pendule est toujours couverte). —Souffrirez-vous au réveil ? — Oui. — Souffrirez-vous comme cela demain ? — Je souffrirai encore. — Comme aujourd'hui ? — Oui. — Serez-vous lucide demain ? — Pas trop. — Est-ce que cette crise influera sur votre lucidité? — Oui. — Cela ne vous empêchera pas de trouver votre plante ? — Non. — Et après-demain , pourrez-vous voir ce qu'il faudra à la petite ? — Oui..... Cette plante , il faudra que j'en prenne absolument. — Si je n'étais pas venu , votre crise aurait-elle eu lieu ? — Oui ; mais j'aurais bien souffert. — Est-ce que M. Paris n'aurait pas pu vous calmer ? — Non.

— Ni aucun de ces messieurs ? — Non. — Même en agissant dans l'intention de vous calmer ? — Non. — Pourquoi cela ? — Il n'y a que vous. — Parce qu'ils n'ont pas l'habitude ? — Parce qu'ils ne savent pas magnétiser. — Mais, pour magnétiser, il ne suffit que de vouloir faire du bien. — Il ne suffit pas que de vouloir. — Que faut-il encore ? c'est beaucoup que de vouloir soulager quelqu'un qui souffre. — D'abord, il faut un caractère prononcé, il ne faut pas être trop vif.... Ah ! mon Dieu ! que je souffre ! — Indiquez-moi donc quelque moyen de vous soulager, ou je vais en prendre un. Voulez-vous que j'essaie ; dites-moi ? — Cela n'y fait rien. — Il faut donc que vous souffriez comme cela tant que vous aurez à dormir ? — Oui. — Et si je vous magnétise de la tête aux pieds ? — Oh ! mon Dieu ! — Combien de tems avez-vous encore à dormir ? — Quatorze minutes. (Réponse exacte d'après les précédentes.) — Vous ne paraissez pas à votre aise ? — Si je marchais, cela me ferait du bien. — Eh bien ! Marchez. — Je ne peux pas. — Vous pourrez marcher avec moi... marchez. — Je ne peux pas. — Marchez, je le veux. — Je ne peux pas marcher (*avec effort*). Je ne le peux pas. — Si je le veux, vous marcherez. — Non. — Vous ne le pourrez pas ? — Non je ne le peux pas. — Mettez-vous sur votre séant (*Elle obéit.*). Marchez. — Je ne peux pas marcher. (*M. Chapelain la lève.*) Ah ! je ne peux pas marcher. (M. Chapelain la prend par le bras, il lui fait faire le tour de la chambre et la ramène sur le canapé où elle se rassied.) J'étais mieux à prendre l'air. — Voulez-vous le prendre encore ? — Oui. — Voulez-vous vous mettre à la fenêtre avec moi ? — Oui. — Cela vous fera du bien. — Oui. (*Il la conduit à la fenêtre.*) — N'avez-vous pas froid ? — Non, il fait chaud ici. — L'air vous fait du bien. — Oui. — Quand vous voudrez prendre l'air, à l'avenir, vous me le direz. — Oui... je suis mieux ici, parce que le sang monte moins.... la chaleur le faisait monter..... Il faudrait que je n'eusse jamais chaud. — Quand on vous magnétise, ou toujours ? — Toujours. — Il faudrait que je n'eusse jamais chaud et que je ne fusse pas

contrariée. — Est-ce que vous êtes contrariée ?—Souvent. — Il faut cependant qu'on vous contrarie, pour vous forcer à prendre vos drogues. — Je ne peux pas les prendre sans être contrariée..... Tout à l'heure il faudra me mener sur le canapé, parce que l'heure va bientôt arriver. (*On la ramène.*) — Avez-vous encore long-tems à dormir ? — Encore quatre minutes. — Avez-vous bien vu l'heure ? Vous vous trompez de deux minutes. Répondez-moi. (Elle souffre et se plaint.) — Oui. — Maintenant, combien de tems avez-vous encore à dormir ? — Trois minutes. (Je prie M. Chapelain de me mettre en rapport avec elle pour voir si elle m'entendra ; elle ne répond à aucune de mes questions.) —N entendez-vous pas M. Paris ? — Je ne peux entendre que vous. - Combien avez-vous eucore de tems à dormir ? — Il est passé. — Depuis combien ? — Depuis trois minutes. (Réponse exacte.) — Voulez-vous que je vous éveille seule, ou en présence de M. Paris ? — Madame Paris aussi. (Les autres personnes se retirent, à l'exception d'un des spectateurs, M. Petit, qui se cache à dessein derrière mon bureau.) — Est-il tems de vous réveiller ? — Je veux qu'un Monsieur s'en aille. — Vous voyez donc un Monsieur ? — C'est un Monsieur qui est là-bas. (Elle montre le bureau. M. Petit se retire.) — Je veux que vous soyez bien à votre réveil. — Je ne le serai point. — Je veux que vous soyez calme ; que vous dormiez bien cette nuit. — Le vouloir n'y fait rien. — Vous ferai-je plus de bien demain qu'aujourd'hui ? — Oui ; mais je souffrirai. — Encore un peu. — Oui. — Soyez calme au réveil. (Réveil à neuf heures dix minutes.)

La malade se trouve beaucoup mieux ; elle témoigne son étonnement en voyant le désordre de ses vêtemens.

Septième séance, 5 septembre. Onze heures dix-neuf minutes. Mademoiselle Rosalie a encore envie de rire ; au bout d'une minute elle devient sérieuse ; sommeil à onze heures vingt-sept minutes. Toutes les questions qui lui sont adressées restent sans réponse jusqu'à onze heures trente-une minutes. Le somnambulisme s'annonce alors par

une forte aspiration. — Comment vous trouvez-vous ? — Je ne me trouve pas bien. — Souffrez-vous encore de votre état d'hier ? — De la poitrine. — Votre boucle vous gêne-t-elle. — Oui. — Pourquoi ? Est-ce parce qu'elle est de fer ? — Parce qu'elle est d'acier. — Combien voulez-vous dormir ? — Une heure (il est trente-deux minutes). — Est-ce à commencer de maintenant ? — Une heure. — Vous allez vous occuper de votre plante, pour la bien voir — Oui. (*Elle étend les bras et paraît souffrir :* M. Chapelain la calme. Après quelques instans de réflexion, elle dit :) Je vois cette plante.... C'est une feuille extrêmement dure, qui pique même un peu.... il faut que je prenne de cette feuille ; pas de la racine.... Elle n'est pas très-grande, elle a des dents..... Les dents sont très-prononcées. — Est-ce la feuille qui a des dents ? — C'est autour de la feuille que sont les dents. — A-t-elle des taches, cette feuille ? — Je cherche..... Je ne la vois pas encore.... Il faut que je prenne de cette feuille ; il faut absolument que j'en prenne une once et demie ; il faut, d'abord, la faire bouillir, jeter l'eau, la faire bouillir dans d'autre eau que l'on boira coupée avec du lait, et sucrée avec du sirop de gomme. — Mais nous ne savons pas quelle est cette plante. — C'est une feuille très-dure, qui pique un peu. — La plante est-elle très-élevée ? — Non, pas très-élevée..... A une branche il y a plusieurs feuilles. — Comment est large la feuille ? — Pas très-large ; elle est étroite. — Est-elle longue ? — Non, pas très-longue. — Longue comme le doigt ? — Deux pouces à peu près. — Et large ? — Large d'un pouce. — Voyez-vous la fleur ? — Non. — Et la tige, est-elle ronde ou carrée ? — C'est noir ; je ne vois pas trop bien la plante. — Vous ne savez pas du tout le nom de cette plante ? — Non. — En avez-vous vu quelquefois dans la campagne ? — Non. — En voyez-vous chez quelque herboriste ? croyez-vous qu'on la cueille ? — Oui, on la cueille. — On s'en sert donc en médecine ? — Pas beaucoup..... Oui, puisqu'il y en a très-près de là. — Mais, si elle est près pour vous, je ne la vois pas, moi. —

Elle est là. — La feuille est-elle bien verte? — Comme cela. — Tâchez d'en voir à Paris, plus près de vous, car vous en voyez à Soissons. — Non pas à Soissons. — Sur la route de Soissons? — Oui. — Tâchez d'en voir à Paris, dans quelque boutique de pharmacien, chez un herboriste. (Contractions fréquentes; elle se plaint que le sang lui remonte à la poitrine, et demande qu'à l'avenir on la fasse conduire chez M. Chapelain, sans corset.) A quoi pensez-vous (point de réponse)? Dites-moi à quoi vous pensez. — Je pense à la plante. — La voyez-vous mieux? — Non. — Pouvez-vous dire quel est le goût de cette plante? — C'est très-amer. — En avez-vous goûté étant éveillée? — Jamais : cela doit être très-amer. — Vous dites qu'elle est très-dure : est-ce dans le genre du lierre. — C'est dur. — Tâchez de la voir à Paris, chez un herboriste ou un apothicaire. Est-ce une espèce de chardon? — Non. — Vous occupez-vous de la voir à Paris chez un herboriste? — Oui. —Eh bien! faites vos efforts (elle souffre et se contracte pendant une minute environ). Dans quelques jours vous ne souffrirez plus comme cela. — Il aurait fallu mettre ma chemise de flanelle. — Quand sera-t-elle prête? — Elle sera prête demain soir. — Pas avant? — Non. — Commencez-vous à voir la boutique de quelque pharmacien? — Je dis qu'il y en a chez le premier herboriste. — Où demeure-t-il? — Dans la rue des Lombards, à droite. — En entrant par la rue Saint-Denis? — Oui. — Pourriez-vous décrire la boutique? — Le premier à droite. — Et la voyez-vous chez lui? — Je ne la vois pas bien, parce qu'elle est dans un tiroir. — Voyez-la bien. — Je ne peux pas. — Voyez le nom écrit sur le tiroir. — Je ne peux pas... Non. —Y a-t-il quelque chose d'écrit? — Oui; mais je ne vois pas. — Tâchez de la décrire de manière à la faire reconnaître. — Je la reconnaîtrais bien..... Oh! mon Dieu! —Où est-il placé le tiroir? — Non. — Il est essentiel que vous le voyiez-bien; car, nous ne pouvons pas aller à Soissons chercher la plante. — Elle est là tout près. — Cela ressemble-t-il à la feuille de ronces qui est dentelée? —

— Non. — A la feuille d'ortie? Non, cela ressemble plutôt à un chardon..... Oh ! mon Dieu ! — Vous êtes sûre qu'il y en a chez le premier herboriste à droite, dans la rue des Lombards? — Oui. — Savez-vous le nom de cet herboriste? — Mon Dieu ! non. — Et vous la voyez dans un tiroir : en êtes-vous bien sûre? — Oui. — Elle est desséchée, alors. — Oui. — Voyez-vous quelque chose à côté de cette plante. — Non, je ne vois rien. — Voyez-vous la plante? — Je vois la plante, certes, celle qui est dans la terre. — Cependant vous disiez qu'il y en avait chez l'herboriste. — Oui, je la vois chez l'herboriste; mais c'est la plante qui est dans la terre qu'il me faut.

(*La suite au numéro prochain.*)

P. S. Nous avions espéré pouvoir insérer, dans ce Numéro, la relation détaillée d'une opération de cancer au sein, faite sur madame Plantin, par M. Jules Cloquet, pendant que cette dame était sous l'influence magnétique de M. le docteur Chapelain, son médecin ordinaire. Mais la mort de la malade, occasionée par une affection absolument étrangère à l'opération qu'elle avait subie environ quinze jours auparavant, retardera cette publication jusqu'au prochain Numéro. Nous y joindrons les observations auxquelles cet événement a donné lieu; nous ajouterons, à ces intéressans détails, des certificats de l'Académie royale de Médecine sur ce sujet.

Nous mettrons la plus rigoureuse exactitude à publier tout ce qui, dans cette circonstance remarquable, nous paraîtra être dans l'intérêt de la science, et offrir de nouvelles lumières à nos lecteurs.

Les personnes qui désirent des notions sur tout ce qui est relatif au magnétisme, peuvent s'adresser au bureau du Journal de l'*Hermès*; elles les y recevront gratuitement.

IMPRIMERIE DE A. HENRY,
rue Gît-le-Cœur, n° 8.

L'HERMÈS,

JOURNAL

DU MAGNÉTISME ANIMAL.

Traitement Magnétique de madame Plantin, rédigé d'après les notes de M. le Docteur Chapelain, son magnétiseur, de madame Lagandré, sa fille, de madame Granier, sa parente, et les rapports insérés dans les journaux intitulés le Globe, et Archives générales de Médecine.

Tous ceux qui ont quelques relations avec les magnétiseurs, connaissent le zèle actif et la puissance magnétique de M. Chapelain. Docteur-médecin, il joint constamment l'application de la médecine de la nature à celle de l'art; il obtient, des deux moyens réunis, des résultats étonnans, et qui se renouvellent chaque jour. La simple nomenclature des malades, qui lui doivent leur retour à la vie et à la santé, remplirait des pages. Je me bornerai à parler du traitement de madame Plantin. Les circonstances qui l'ont distingué, sa publicité, les récits contradictoires qui ont circulé dans le public, lui ont donné une grande importance pour les amis du magnétisme et pour les incrédules.

M. Chapelain vit pour la première fois madame Plantin le 23 mai 1828. Sa sœur, malade à Lyon, lui avait envoyé une mèche de ses cheveux, enveloppée dans un morceau de mousseline. Tous ceux qui ont quelque expérience en magnétisme, savent que les émanations d'un corps malade, transmises à des distances, plus ou moins prolongées, suffisent quelquefois pour éclairer un bon somnambule. Madame Plantin se retira très-satisfaite de sa consultation.

Le 5 juin, elle retourna chez M. Chapelain. C'est pour elle-même qu'elle voulait consulter la somnambule. Elle était âgée alors d'environ soixante-quatre ans.

La somnambule la trouva portée à la vivacité et même à l'impatience; elle vit que madame Plantin avait, de tems en tems, des palpitations de cœur, qui n'avaient encore rien de sérieux; mais elle ajouta que le sang était vicié; qu'il roulait avec lui un germe cancéreux; que même elle apercevait une glande qui se formait sous le sein droit, près des côtes.

Elle déclara que cette glande grossirait rapidement, et deviendrait cancéreuse, si on ne se hâtait d'en prévenir les progrès. Elle fit différentes prescriptions; mais elle ordonna surtout l'usage soutenu du magnétisme sur la partie attaquée. Elle annonça que la malade deviendrait somnambule, mais que sa lucidité serait très-bornée. Toutes ces prédictions se vérifièrent.

Madame Plantin, mère d'un riche marchand de la rue Saint-Denis, n° 151, habitait alors une maison de campagne fort agréable, et ne voulut pas la quitter, pendant la belle saison, pour venir se faire magnétiser à Paris. Ainsi la médecine de la nature, comme celle de l'art, a non-seulement à combattre les préventions, l'opiniâtreté des malades, mais jusqu'à de simples fantaisies. Madame Plantin suivit, d'abord avec beaucoup d'exactitude, le traitement qui lui avait été prescrit.

Elle retourna chez M. Chapelain, à la fin du mois de septembre. Elle lui avoua que la glande était considérablement augmentée, et qu'elle était décidée à rentrer dans Paris. Elle a une fille mariée à M. Lagandré, qui habite Dijon. Cette jeune dame est excellente somnambule, et fut guérie, par le magnétisme, d'une maladie fort grave, contre laquelle avaient échoué toutes les ressources de la médecine. Madame Plantin annonça au docteur la prochaine arrivée de sa fille, et elle le pria de l'endormir, pour qu'elle pût la consulter.

Madame Lagandré confirma ce qu'avait vu la première somnambule, à laquelle sa mère avait été présentée. Ses

pronostics furent plus fâcheux, parce que la maladie avait fait de grands progrès.

La malade s'était insensiblement éloignée du régime auquel elle s'était soumise, et cela devait être, puisqu'elle n'en ressentait aucun effet satisfaisant. Elle conservait le même éloignement pour le magnétisme, parce qu'on avait essayé ce moyen sur elle à différentes époques, et qu'il avait été loin de réussir. Elle était effrayée, d'ailleurs, de la sujétion qu'exige un traitement magnétique. Cependant les instances de sa fille, de M. Chapelain, et surtout les douleurs très-vives qui commencèrent à se manifester, la déterminèrent entièrement.

Ici va s'ouvrir une série de faits du plus haut intérêt, parce qu'ils sont appuyés sur des preuves que la mauvaise foi seule peut combattre, et que tous les personnages qui vont entrer en scène sont connus, et jouissent de l'estime de leurs concitoyens.

M. Chapelain commença à magnétiser madame Plantin, le 23 octobre. La première séance ne produisit aucun effet positif. Le magnétiseur reconnut cependant, dans sa malade, une grande susceptibilité. Aussi le sommeil magnétique se manifesta aux séances subséquentes. C'était beaucoup; mais ce genre de succès était loin de suffire. Le traitement de la première somnambule, qu'avait consultée madame Plantin, était terminé; le docteur n'en avait pas d'autres alors. Il fallait donc que la malade devînt lucide : elle ne devait jamais l'être.

Des circonstances impérieuses avaient rappelé madame Lagandré à Dijon. M. Chapelain l'avait endormie plusieurs fois pendant son séjour à Paris. Cette dame le guidait dans le traitement de sa mère : il ne l'avait plus.

L'expérience, produite par une longue suite de travaux magnétiques, avait appris à M. Chapelain qu'il pouvait, de Paris, endormir madame Lagandré à Dijon. Il se décida à employer cette ressource, la seule qui lui restât.

Nous avons sous les yeux neuf lettres écrites par madame Lagandré, en état de somnambulisme, la sixième exceptée.

Rendre un compte sommaire de ce qu'elles contiennent, serait tromper l'attente et la curiosité bien naturelles du lecteur, parce que l'intérêt va toujours croissant, et que cette sensation lui fait désirer des détails. Nous allons donc lui donner des extraits de ces lettres.

Il est nécessaire de remarquer d'abord que madame Lagandré s'endormait à Dijon, à l'aide d'objets magnétisés qu'elle tenait de M. Chapelain, qui réside à Paris.

LETTRE PREMIÈRE.

« Quel malheur que je ne puisse être magnétisée par M. Chapelain ! dirigée par lui je deviendrais précieuse. Il possède toutes les qualités d'un excellent magnétiseur. — M. D. (1) a trop de faiblesse, de mollesse dans le caractère, et trop de distraction dans l'esprit. » (M. D. est le magnétiseur ordinaire de madame Lagandré, à Dijon.)

» Je ne puis d'aussi loin traiter maman : ce traitement me donnerait trop de peine, n'étant pas secondée, soutenue, aidée d'un bon magnétiseur. — Dans ce moment-ci, je vois très-bien la glande.... je vois maman, je vois M. Chapelain. Je suis heureuse de me trouver auprès d'eux. Pour pouvoir mieux m'occuper de ce que j'ai à dire, j'ai été obligée de me séparer de mon magnétiseur. — La glande est vive, charnue, humide. Il faut la dessécher. Je vois une foule de remèdes ; mais comment les distinguer !..... je suis seule, mon Dieu ! que je suis malheureuse de n'avoir pas le secours de M. Chapelain ! — J'ai envie de pleurer de l'isolement où je me trouve. M. D. est le meilleur des amis ; mais point de puissance magnétique. Le lui dire, l'affligerait, sans le changer. Oh ! que j'aurais de choses à dire sur les rapports qui doivent exister entre le somnambule et le magnétiseur !

---

(1) On peut être un faible magnétiseur, et être, d'ailleurs, un homme très-recommandable. Cependant nous avons cru ne devoir pas faire connaître M. D., dont le nom est là sur notre bureau.

» Maman, il faut traiter ta glande par des amers, des fiels..... mais, vois-tu, le remède m'échappe..... je ne suis pas soutenue, car je suis seule. La présence de M. D. m'ôterait de la lucidité. — Ne t'inquiète pas de ta glande ; mais soignes-là. Il faut *dessécher toutes les racines qui la nourrissent*, en y appliquant un fiel..... je ne puis voir lequel.... malheureuse que je suis ! avec tant de moyens par devers moi.... je suis toute en sueur.... mais seule aussi ! etc. »

Celle qui a écrit cette lettre, pleine de sensibilité et d'affection, aurait été dupe de sa mère et de M. Chapelain ! Madame Plantin n'aurait été qu'une *commère* du magnétisme ! on n'a pas craint de le penser ; on n'a pas rougi de le dire ! N'anticipons pas sur les événemens.

La seconde lettre parle, presque uniquement, de la puissance magnétique de M. Chapelain. Un morceau de flanelle, touché par lui à Paris, suffit pour établir les rapports les plus intimes entre lui et madame Lagandré, qui est à Dijon. Elle lui recommande fortement sa mère ; elle le presse de trouver une somnambule qui puisse la traiter.

Cette fille aimante ne cesse de s'occuper de sa mère. Elle commence sa troisième lettre par les prescriptions qu'elle croit devoir lui être salutaires. Elle a trouvé ce fiel, vainement cherché, quand elle écrivit sa première lettre. « C'est, dit-elle, du fiel de poisson d'eau douce, tels que la truite, le brochet, le barbeau. La truite est préférable. » Elle indique la manière de l'appliquer : elle ordonne une cuillerée de vin antiscorbutique à prendre à jeun, tous les matins, et dans la journée quelques tasses d'une tisane composée de bardane, de sureau et d'oseille. La piété filiale la porte à entrer dans les détails les plus minutieux.

Elle a reçu, de M. Chapelain, un morceau de verre magnétisé, dont l'effet a été supérieur à celui qu'avait produit la flanelle. « Votre intention, écrit-elle, a été parfaitement remplie. En lisant votre lettre, l'illusion a été complète. J'ai vu maman, je vous ai vu ; j'ai entendu votre voix. »

Elle se plaint amèrement de ce qu'on lui ait raconté, dans son état de veille, ce qu'elle a fait et dit dans son sommeil magnétique. « Cela, dit-elle, m'a causé une révolution et un mélange d'idées qui m'ont donné une peine incroyable, et m'ont extrêmement fatiguée. Maintenant, il faut me laisser six semaines sans me remettre en rapport avec vous. »

Elle recommande expressément qu'on ne lui parle de rien quand elle est éveillée. Elle désire qu'on ne lui remette les lettres de sa mère et de M. Chapelain, que lorsqu'elle est en somnambulisme.

Peu de ces lettres sont datées, parce qu'elles ont toutes été placées dans celles qu'elle écrivait à sa mère. Celle-ci porte la date du 25 novembre 1828.

Madame Lagandré adresse sa quatrième lettre somnambulique à sa mère. Elle recommande de nouveau qu'on ne lui parle de rien dans son état de veille. « La commotion que j'ai éprouvée hier, m'a extrêmement fatiguée; une seconde semblable, avant un mois, serait dangereuse, et pourrait altérer ma mémoire. — Adieu, ma chère maman; laisse-moi me reposer. Fais tes remèdes pendant ce tems-là, et je te promets de dessécher ta glande ensuite. » Cette lettre finit par ces mots remarquables : « Je vois M. Chapelain ; il a les nerfs malades. »

La cinquième lettre a été écrite très-peu de jours après les deux précédentes. Elle commence par des expressions de confiance et de gratitude adressées à M. Chapelain. « Les remèdes que j'ai indiqués pour maman sont bons, j'en ai *la conviction :* il n'y a rien à y changer, si ce n'est de substituer au fiel, si on a trop de peine à s'en procurer, une huître bien écrasée dans son eau, qu'on appliquera à nu sur le mal. »

Il est constant que, malgré *sa conviction,* madame Lagandré n'a pas guéri sa mère. Il l'est aussi qu'elle a modéré les progrès du mal. Comment, demandera-t-on, cette somnambule, si lucide, a-t-elle pu être convaincue de ce qui ne devait pas arriver. Le somnambulisme a donc ses illusions? Je demanderai, à mon tour, s'il est dans la nature de

l'homme d'entrer dans une situation parfaite, de quelque genre qu'elle puisse être. J'ajouterai que madame Lagandré était en rapport direct avec M. Chapelain, et qu'il est plus que vraisemblable qu'elle ne se fût pas trompée sur ce qu'il eût pu éprouver : j'en trouve la preuve dans les mots qui terminent la quatrième lettre.

Le rapport de cette dame avec sa mère, n'était que secondaire, de réflexion, de ricochet, si j'ose me servir de ce terme, et elle était éloignée de sa malade. Telles sont, je le présume, les causes des illusions qui ont égaré la somnambule.

Le reste de cette lettre est consacré à son frère. L'âme la plus expansive, la plus aimante s'y développe à chaque ligne.

La sixième lettre a été écrite dans l'état de veille, le 1er décembre 1828. Madame Lagandré s'entretient avec M. Chapelain de sa santé et de celle de sa mère. Cette lettre n'a donc rien d'intéressant relativement au magnétisme ; mais elle est riche d'expressions entraînantes, qui jaillissent d'un excellent cœur.

La lettre suivante (la septième), écrite le 14 janvier 1829, donne lieu à de tristes observations. La somnambule s'est-elle précédemment trompée par les causes que nous avons exposées, et son amour-propre s'efforce-t-il ici de colorer des erreurs ? Est-elle coupable de réticences à l'égard de M. Chapelain, à qui elle marque sans cesse la plus entière confiance, et à qui elle la doit ? A-t-il dépendu d'elle de lui cacher quelque chose ? nous ne le pensons pas. Nous sommes porté à croire qu'elle a mal vu ; que les remèdes qu'elle a prescrits à sa mère ne lui convenaient pas, et que c'est son amour-propre qui va parler.

« Me voici en somnambulisme, et bien en rapport avec maman et avec vous, Monsieur. Je vois, avec grand chagrin, que l'état de maman a empiré. Les remèdes que j'avais prescrits étaient une *épreuve* pour connaître la nature de la glande, que j'ai supposée d'abord d'une mauvaise nature. Craignant et désirant me tromper, j'ai voulu m'en assurer. Je vois, à n'en pas douter, quelle est la cause du mal. »

Pourquoi a-t-elle prétendu le connaître dans sa cinquième lettre ?

« Ce germe existe depuis bien des années. — J'y vois une ténacité contre laquelle il n'y a pas de remède sûr. — Ce qu'il peut y avoir de plus heureux pour maman, c'est que le mal en reste là, et nous ne devons travailler qu'à l'arrêter où il en est.

« Il était tems de suspendre les remèdes. Ils n'ont pu déssécher les racines, puisque la glande n'en a pas, et ils fatiguent maman. » Comment peut-elle se justifier d'avoir appliqué, avec connaissance de cause, des remèdes contraires au mal ? Où était la nécessité de faire une *épreuve* de ce genre ?

« Il faut chercher à cicatriser le mal qu'a produit l'application du fiel qui, n'ayant pas agi intérieurement, a *excorié la peau.* »

Nous sommes toujours nous, dans quelque situation où nous nous trouvions. L'étonnement que produit le somnambulisme sur quelques-uns, l'espèce d'admiration qu'il fait naître dans quelques autres, doivent ajouter à la vanité naturelle du somnambule, et il ne veut pas avoir tort. Si madame Lagandré n'eût écouté que son cœur, elle eût déclaré franchement qu'elle s'était trompée, et elle se fût efforcée de mieux voir.

Elle indique ensuite différens remèdes qu'elle croit propres à détruire les tristes effets des premiers. « Cela, dit-elle, *doit* faire grand bien, *et si* la glande *peut* encore se fondre, ces remèdes sont les meilleurs pour cela. »

Tout est vague, incertain dans cette lettre. Il n'y avait pas de lucidité réelle ce jour là, ou la somnambule voyait mal, quand elle écrivit sa cinquième lettre. Voilà un raisonnement qui nous paraît sans réplique.

On cherchera sans doute à en tirer des conséquences contre le magnétisme : on aura tort. Dans les plus beaux jours d'été, un nuage ne nous dérobe-t-il pas quelquefois l'éclat du soleil et son influence vivifiante ?

Ne cherchons pas de prodiges ; la nature n'en fait point.

Usons avec modération, avec réserve de ses bienfaits. N'établissons pas de rapports de *seconde main*; gardons-nous surtout de croire à leur infaillibilité. Nous verrons madame Lagandré auprès du lit de mort de sa mère; là, elle sera en rapport direct avec elle; là, sa lucidité se dégagera des nuages qui l'obscurcissaient à Dijon; là, elle paraîtra dans tout son éclat.

Dans sa huitième et sa neuvième lettres, cette dame semble avoir oublié les *échappatoires* que nous avons relevés dans sa septième. Elles présentent des éclairs de lucidité, que la suite a justifiés; mais, d'après nos observations, pouvait-on leur accorder une confiance entière?

La lettre huitième présente d'abord un fait que l'opération a vérifié. « *La glande est adhérente par un point très-léger.* Elle serait facile à enlever; mais, d'une part, je craindrais la suite de l'opération; la plaie se cicatriserait difficilement, à cause d'un certain vice qui existe dans le sang de maman; ensuite, jamais elle ne se décidera à supporter cette opération. Ma pauvre mère n'a pas de force morale. La crainte de l'opération, d'ailleurs, pourrait occasioner les accidens les plus graves, en échauffant son sang et l'amenant à la décomposition.

» Cette glande n'est point encore disposée à s'ulcérer. L'ulcération se fera pressentir par des douleurs vives, profondes, déchirantes, insupportables, et alors la malade demandera elle-même l'opération. » Il y a en peu de lignes une contradiction évidente : *Jamais maman ne se décidera à supporter cette opération; la malade la demandera elle-même.*

» Ne vous fiez pas trop à son somnambulisme. A son âge il n'est plus ni solide, ni sûr. Ce somnambulisme est moins une faculté qui lui appartient que l'effet de votre puissance, Monsieur Chapelain. *Il s'évanouirait à l'approche de l'instrument de l'opérateur.* » Voici encore une prévision dont l'événement a démontré le prestige. « Si j'étais à Paris, je déciderais cette question : d'ici je ne peux que *pressentir.* »

Cette expression, dictée par la bonne foi, prouve la justesse de nos observations.

« Quel dommage que ce ne soit pas moi qui aie ce mal là ! Mon sang est pur ; j'ai du courage, etc. » La tendresse filiale, la plus vive, la plus louable, a dicté ce paragraphe.

« Voici deux nuits que je rêve que vous me magnétisez. Je vous vois, je vous entends, je vous sens, et l'impression qu'il m'en reste est si profonde que mes occupations de la journée ne peuvent l'effacer.

» Je suis tout près de vous. Mon magnétiseur aura bien de la peine à m'en arracher et à me ramener à Dijon. — Je vois votre cœur; j'y lis des traces, mal effacées, de profonds chagrins, etc. » A la fin de sa quatrième lettre, madame Lagandré annonce que les nerfs de M. Chapelain sont malades : ce docteur atteste la justesse de ces deux prévisions. Il faut remarquer que les *talismans* dont je viens de parler étaient magnétisés par lui ; qu'ils étaient en quelque sorte lui, et qu'il y a une distance, peut-être incommensurable, du magnétiseur à une malade, à qui la somnambule tient étroitement par les liens du sang, mais avec laquelle elle n'a aucun rapport direct.

Madame Lagandré termine ainsi :

« Je vous prie de soigner votre santé. Vous vous fatiguez trop. Je vous engage à chercher un homme robuste, qui magnétisera vos méchantes malades, sous votre direction ; autrement, vous épuiserez vos forces. »

M. Chapelain a rendu et rend, tous les jours, les services les plus signalés à l'humanité souffrante. Tous ceux qui apprécient ses qualités lui répètent chaque jour les pressantes sollicitations de madame Lagandré ; mais son zèle l'entraîne, et nous craignons qu'il n'abrège sa carrière.

La neuvième et dernière lettre présente des choses du plus haut intérêt, parce que la bonne foi seule l'a dictée, et qu'elle est en opposition avec certains aperçus erronés que nous avons relevés dans les lettres précédentes.

« Le mal fait des progrès et arrive au point que j'avais tant redouté, vu l'état du sang, la nature des humeurs qui

ont concouru à la formation de ce corps. La glande est prête à s'ulcérer.... il faudrait l'enlever; mais je persiste à dire que maman ne supportera pas cette opération, sans un danger mortel.... quel embarras!! *J'exige qu'on ne s'en rapporte pas à moi.* Une question aussi importante mérite d'être discutée, et *on ne doit pas décider une opération sur une consultation prise d'aussi loin.*

» Maman ne supportera pas une opération. La fièvre, l'inflammation de la plaie, un certain vice qui est dans son sang et qu'il est impossible de détruire.... tout m'alarme.

» Monsieur, je vous conjure de montrer cette lettre à mon frère, et de vous entendre avec lui, *pour consulter d'autres somnambules.*

» Je sens parfaitement aujourd'hui, *et c'est pour la première fois*, la douleur qu'éprouve maman. Elle devient pulsative, parfois aigue, etc. »

Notre but principal, en publiant les extraits de ces lettres, est d'ouvrir un champ nouveau aux méditations des magnétiseurs, sur le somnambulisme magnétique, les variations de la lucidité, les accidens graves que doit produire une confiance sans bornes dans ce moyen, et cependant l'utilité dont il peut être, employé avec réserve, avec une juste défiance, dirigées par une expérience éclairée! Revenons aux notes de M. le docteur Chapelain.

Les prescriptions de madame Lagandré, et l'action magnétique du docteur n'avaient pu éteindre le mal qui dévorait intérieurement madame Plantin. Elles en avaient seulement ralenti les progrès. Le sein s'ulcéra enfin, et le docteur jugea qu'il n'y avait plus qu'un moyen de sauver la malade : c'était de tenter l'opération, malgré les justes alarmes de sa fille. Les momens étaient précieux : les ganglions axillaires étaient dans l'état le plus douloureux; tout annonçait que bientôt il ne serait plus possible d'opérer avec quelque espoir de succès. M. Chapelain parla à M. Plantin fils de la nécessité de faire l'opération, sans délai. On appela alors M. J. Cloquet, chirurgien d'un mérite généra-

lement reconnu ; il jugea l'extraction de la glande indispensable.

Il restait une difficulté, bien difficile à lever, c'était de persuader la malade. M. Chapelain lui parla de l'opération dans son sommeil magnétique et dans l'état de veille. Elle en repoussa l'idée avec horreur ; elle déclara qu'elle aimait mieux mourir que de s'y soumettre.

M. Chapelain ne s'occupa plus, pendant les séances magnétiques, qu'à agir sur le moral de madame Plantin, de manière à lui faire penser avec calme et résignation au moment terrible qui l'avait si justement effrayée, et il y parvint. L'opération fut fixée au dimanche suivant, 12 avril.

De ce moment, madame Granier, parente de la malade, s'établit auprès d'elle et lui prodigua ses soins. Dans ses heures de loisir, cette dame prenait des notes que lui suggérait sa tendre amitié pour madame Plantin, et le triste spectacle qu'elle avait sous les yeux.

Elle répète, d'abord, ce que nous avons déjà dit de l'éloignement invincible qu'avait sa parente pour une opération aussi douloureuse. Elle ajoute que, pendant une de ses grossesses, elle se refusa opiniâtrement à souffrir une saignée, jugée nécessaire, et dont le rejet produisit des accidens graves. On sent quels obstacles le docteur Chapelain avait eus à vaincre pour changer totalement le moral de sa malade. Bientôt elle pensa, sans effroi, à l'opération dans son état de veille. Elle en parlait à ceux qui l'approchaient avec autant de calme que s'il se fût agi de quelqu'un qu'elle connût à peine. « Croiriez-vous, leur disait-elle, que je suis sans nulle appréhension; tranquille, gaie même; il me semble être placée à distance, et contempler une scène à laquelle je serais étrangère. » Quelle étrange et satisfaisante révolution s'était faite dans le genre nerveux de madame Plantin ! Le magnétisme seul pouvait l'opérer.

C'était beaucoup sans doute, c'était plus, peut-être, qu'on n'eût pu espérer, et cela ne suffit pas à l'active bienveillance de M. Chapelain : il résolut de faire opérer la malade dans son sommeil magnétique, et il osa tenter de la

rendre insensible aux douleurs, ordinairement cruelles, que cause une semblable opération. Il parla de ce double projet à M. Cloquet, et ces deux hommes étaient faits pour s'entendre.

« M. Cloquet, dit madame Granier, réunit à la réputation, la mieux méritée d'homme habile, le charme bien grand pour les malades, de l'intérêt et de la douceur qu'il apporte à entendre le récit de leurs maux, et à les soulager. Il approuva le dessein du magnétiseur. »

Le docteur Chapelain travailla donc de toute la force de sa volonté, à produire l'insensibilité. Quand il crut qu'il n'en existait plus, il pinça fortement, avec ses ongles, le bout du sein qui devait être abattu, « Et la malade, dit-il, sentit simplement que je la touchais. Cependant, elle devait éprouver des douleurs aussi vives que si j'eusse fait une incision avec le bistouri. »

Madame Plantin lui répétait, dans son sommeil magnétique, qu'elle s'éveillerait dès que l'instrument serait introduit. Le docteur Chapelain avait trop d'expérience en magnétisme, pour n'être pas persuadé du contraire.

Cette dame ignorait le moment précis où l'opération devait se faire. Elle pressentait cependant qu'il n'était pas éloigné, et elle conservait, dans son état habituel, une liberté d'esprit prodigieuse. Le samedi 11 avril, veille du dimanche des Rameaux, jour si redoutable pour elle, elle se rendit à l'église, et elle y fit ses dévotions avec le recueillement et la piété qu'elle avait toujours manifestés pendant cette cérémonie.

Il parut enfin, ce jour si indifférent pour une multitude d'êtres, si important pour la famille Plantin. M. Chapelain endormit sa malade, et ce ne fut que lorsque M. Cloquet et M. Pailloux, son aide, entrèrent, qu'elle apprit qu'on allait l'opérer. Loin d'être affectée de cette communication, elle parla de l'opération qui allait commencer à l'instant même, avec une sorte d'indifférence.

Tout était disposé. Le docteur Chapelain magnétisa fortement la partie sur laquelle on allait agir. Il magnétisa

M. Cloquet, son aide, les instrumens dont on allait se servir, l'eau, l'éponge, les compresses, la charpie, et jusqu'à l'atmosphère de la chambre. Pendant toute la durée de l'opération, il continua de magnétiser avec cette force de volonté à laquelle il doit de nombreux succès. L'opérateur et son aide étaient convaincus que la malade s'éveillerait au premier coup de bistouri. Le sommeil magnétique ne perdit rien de son intensité, et il est difficile de décrire l'étonnement où les jeta cet incident.

Il est indispensable de rapporter que, dès le commencement de l'opération, on reconnut la légère adhérence dont parle madame Lagandré, dans sa lettre huitième. Cette circonstance appuie l'opinion que nous avons émise sur les variations de la lucidité des somnambules.

Écoutons le récit intéressant de madame Granier.

« Madame Plantin reçut MM. Cloquet et Pailloux avec cette amabilité, sensible et affectueuse, qui caractérise ses manières de tous les instans. On la fit passer dans une pièce voisine, où les instrumens étaient disposés. Alors les portes se fermèrent sur elle, et sur ses médecins.

» Cependant son fils errait dans les pièces voisines. Tantôt, il marchait à pas précipités, et s'éloignait du point d'où il aurait pu entendre un cri de douleur; tantôt, ramené par la même anxiété, il s'approchait de la porte qui le séparait de sa mère. Sa respiration semblait suspendue; il prêtait une oreille avide de recueillir un gémissement, un soupir, un signe d'existence... D'abord il n'entend absolument rien. Tout à coup, il distingue parfaitement la voix de sa mère... elle dit qu'on *la chatouille*.... elle rit.

» Cette transition subite d'une crainte extrême a plus que de l'espoir, est-elle un bien, en jouit-on, n'est-elle pas une sorte de délire?

» Douze minutes après avoir été fermées, les portes se rouvrent. Madame Plantin prend et serre la main de son fils et la mienne. Elle nous assure qu'elle n'a pas souffert.

» Elle se dégage de ses vêtemens ensanglantés, et marche jusqu'à son lit. MM. Chapelain et Cloquet la laissent sous la surveillance de M. Pailloux. »

Passons au rapport verbal que fit M. Cloquet à l'Académie royale de Médecine, section de chirurgie (1).

« Le jour fixé pour l'opération (dimanche 12 avril), M. Cloquet, en arrivant à dix heures et demie, trouva la malade habillée, et assise dans un fauteuil, dans l'attitude d'une personne paisiblement livrée au sommeil naturel. Il y avait à peu près une heure qu'elle était revenue de la messe, qu'elle entendait habituellement à la même heure, et M. Chapelain l'avait mise dans le sommeil magnétique depuis son retour. La malade parla avec beaucoup de calme, de l'opération qu'elle allait subir. Tout étant disposé pour l'opérer, elle se déshabilla elle-même, et s'assit sur une chaise.

» M. le docteur Chapelain soutint le bras droit; le bras gauche fut laissé pendant sur le côté du corps. M. Pailloux, élève interne de l'hôpital Saint-Louis, fut chargé de présenter les instrumens et de faire les ligatures.

» Une première incision, partant du creux de l'aisselle, fut dirigée au-dessus de la tumeur jusqu'à la face interne de la mamelle. La seconde, commencée au même point, cerna la tumeur par en bas, et fut conduite à la rencontre de la première. Les ganglions engorgés furent disséqués avec précaution, à raison de leur voisinage de l'artère axillaire, et la tumeur fut extirpée. La durée de l'opération a été de dix à douze minutes.

» Pendant tout ce tems, la malade a continué à s'entretenir tranquillement avec l'opérateur, et n'a pas donné le plus léger signe de sensibilité. Aucun mouvement dans les membres ou dans les traits, aucun changement dans la

---

(1) Il a été inséré dans les *Archives générales de Médecine*, tome XX, mai 1829, pages 131 et suivantes. On peut accorder une confiance entière à cet article, puisque M. Cloquet n'a élevé aucune espèce de réclamation.

respiration ni dans la voix, aucune émotion, même dans le pouls, ne se sont manifestés. La malade n'a cessé de présenter cet état d'abandon et d'impassibilité automatique qu'elle offrait à l'arrivée de M. Cloquet. On n'a pas été obligé de la contenir, mais seulement de la soutenir. Une ligature a été appliquée sur l'artère thoracique latérale, ouverte pendant l'extraction des ganglions. Mais, chose digne d'observation, lorsque le chirurgien a lavé la peau aux environs de la plaie, avec une éponge imbibée d'eau, la malade manifesta des sensations, semblables à celles produites par le chatouillement, et dit plusieurs fois, avec hilarité : Ah ! finissez, ne me chatouillez pas.

» La plaie étant réunie par des emplâtres agglutinatifs et pansée, l'opérée fut mise au lit, toujours en état de somnambulisme, dans lequel on la laissa pendant quarante-huit heures.

» Une heure après l'opération, il se manifesta une légère hémorrhagie qui n'eut point de suite. Le premier appareil fut levé le mardi suivant ; la plaie fut nettoyée et pansée de nouveau. La malade ne manifesta aucune sensibilité ni douleur ; Le pouls conserva son rithme habituel.

» Après le pansement, M. Chapelain éveilla la malade dont le sommeil magnétique durait depuis deux jours (1). Elle ne parut avoir aucune idée, aucun sentiment de ce qui s'était passé ; mais en apprenant qu'elle avait été opérée, et voyant ses enfans autour d'elle, elle éprouva une émotion très-vive, que M. Chapelain fit cesser en la rendormant. Aujourd'hui, 16 avril, la plaie a été pansée pour la seconde fois. Elle est en bon état ; la malade est calme, et aucun accident n'est survenu.

» Tel est, ajoute M. Cloquet, le récit exact des faits dont j'ai été témoin. Je prie la section de croire que je ne suis ici qu'un simple narrateur ; que je me borne à rappor-

---

(1) On sait que les malades peuvent boire et manger dans le somnambulisme magnétique.

ter ce que j'ai vu ; que je n'en tire aucune conséquence, et m'abstiens de toute controverse relative au magnétisme ; que je communique simplement à mes confrères un fait qui m'a paru remarquable; que je fais cette communication pour rendre hommage à la vérité, afin que par la suite l'enthousiasme, l'ignorance ou la mauvaise foi ne me fassent dire ni faire ce que je n'ai dit ni fait. Au reste, quels que soient les résultats de l'opération, et les chances de succès me paraissant très-incertaines, attendu l'étendue de la plaie, l'âge, l'état de maigreur de la malade, et l'existence d'une affection asthmatique, dont elle est tourmentée depuis plusieurs années, je les communiquerai d'abord aux membres de la section de l'Académie, à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir. »

Nous nous plaisons à rendre aux talens de M. Larrey, toute la justice qui leur est due. Nous voudrions pouvoir donner les mêmes éloges à sa bonne foi, et le trouver dépouillé de ces préventions qui n'honorent personne, et qui ternissent toujours l'éclat d'un mérite réel. Revenons au rapport de M. Cloquet.

« M. Larrey a observé des exemples d'un courage remarquable chez des gens sur lesquels il a pratiqué les opérations les plus douloureuses, sans que le moindre signe de douleur pût être aperçu. Il pense qu'il ne faut, pour cela, qu'une volonté forte, et qu'il est tout-à-fait inutile de recourir au magnétisme, pour se rendre compte d'un phénomène de ce genre. Il regrette vivement que son honorable confrère ait pu *croire à l'influence magnétique, et se soit laissé induire en erreur par de pareilles jongleries.* On ne sait pas, dit-il, jusqu'à quel point l'intérêt ou le fanatisme peuvent porter les hommes à déguiser les douleurs qu'ils éprouvent, et l'opérée n'est autre chose qu'une *commère des somnambuliseurs.* »

Il cite des exemples de gens qui ont bravé de cruelles douleurs, et qui se sont montrés impassibles. MM. Hervey-de-Chégoin et Lisfranc appuyent l'opinion de M. Larey, et croient la rendre triomphante par d'autres citations.

M. Cloquet se borne à répondre que madame Plantin est pieuse, modeste, riche, et qu'elle est incapable de se prêter à un commérage. Nous allons nous permettre de donner à ses idées, trop générales, une extension de détails, auxquels les convenances seules l'ont probablement empêché de se livrer.

MM. Larrey, Hervey-de-Chégoin et Lisfranc, avancent des faits qu'ils ont vus, et dont nous ne leur contestons pas la réalité. Mais M. Cloquet a vu aussi; il est membre de la section de chirurgie, donc il est l'égal de ses contradicteurs, donc ils doivent ménager son témoignage, s'ils veulent qu'il respecte les leurs. M. Larrey oublie les bienséances, jusqu'à s'apitoyer sur l'aveuglement de son honorable confrère : *il regrette qu'il se soit laissé induire en erreur par de pareilles jongleries.* M. Larrey n'a pas été présent à l'opération faite sur madame Plantin, et il prononce d'après des préventions, qu'il paraît se complaire à nourrir, et dont, à notre tour, nous regrettons de le voir dupe.

M. Larrey et ses deux confrères ne disent pas que les patiens dont ils parlent, n'ayent pas éprouvé de douleurs, mais seulement qu'il les ont surmontées. M. Cloquet ne se borne pas à attester qu'il y eut absence de douleurs en madame Plantin; il ajoute que lorsqu'il vint à laver la peau aux environs de la plaie, avec une éponge imbibée d'eau, la malade manifesta des sensations semblables à celles produites par le chatouillement, et qu'elle dit plusieurs fois, avec hilarité : hé! finissez.... ne me chatouillez pas. Les éclats, produits par la titillation, eurent pour témoins M. Chapelain, dont le témoignage sera rejeté, c'est un magnétiseur, et M. Pailloux, interne en chirurgie de l'hôpital Saint-Louis; mais les incrédules trouveront-ils son témoignage suffisant ? Le rire a été entendu à travers les portes, par M. Plantin fils et madame Granier. Que leur opposera-t-on ? Que l'un est le proche parent de *la commère*, et l'autre son amie intime. Il faudra cependant admettre leur témoignage, ou les entacher aussi de *commérage*. Je prie humblement M. Larrey de daigner s'entendre avec moi sur l'acception de ce mot.

Voilà comment le Dictionnaire de l'Académie définit le mot *compère*, dans le sens où il doit être pris ici : *c'est un homme adroit, fin, qui va à ses intérêts, et dont on doit se défier.* Un charlatan, un saltimbanque a des compères, qui, moyennant une faible rétribution, lui servent à amuser ou à tromper le public. Donner cette qualification à madame Plantin, et à ses parens, c'est leur faire un sanglant outrage.

D'ailleurs, pour bien juger les hommes, il faut s'identifier avec eux, et se mettre à leur place. Quels motifs eussent pu forcer la malade, et ses parens, à descendre au rôle avilissant de compère ? Le désir de gagner de l'argent ? Ils n'en ont pas besoin ; et qui eût pu leur promettre des sommes propres à exciter leur cupidité, s'ils eussent senti les atteintes de cette vile passion ? Auraient-ils été poussés par l'espoir d'acquérir quelque considération ? La manière dont les traite M. Larrey prouve qu'ils ne pouvaient prétendre qu'à celle de quelques ignorans, de quelques fanatiques obscurs, et leur position sociale les sépare irrévocablement de cette classe d'individus. Enfin, est-ce au moment où une femme, généralement estimée, subit une opération qui peut être mortelle, au moment où son fils est en proie aux plus cruelles anxiétés, que l'un et l'autre auraient pu se livrer aux idées absurdes, dégoûtantes que leur prête M. Larrey ? Que ce savant praticien se *fasse*, pour quelques minutes, madame Plantin et son fils, et qu'il me réponde. Revenons.

M. Cloquet demanda, à la section dont il est membre, des commissaires chargés d'examiner la malade avec lui. La section nomma MM. Lisfranc, Hervey-de-Chégoin, Oudet et Moreau. Sur quatre commissaires, en voilà deux qui se sont ouvertement prononcés contre la séance magnétique du 12 avril. Qu'ils entraînent un de leurs collègues, et l'utile, l'estimable M. Chapelain ne sera plus considéré par la section que comme un charlatan.

Cependant on ne se permit pas de s'écarter, à son égard,

des formes prescrites par les bienséances. M. Moreau, secrétaire de la section, lui adressa la lettre suivante :

« Monsieur et très-honoré Confrère,

» J'ai l'honneur de vous prévenir que, dans sa séance du 16 de ce mois, l'Académie royale de médecine, section de chirurgie, a nommé une commission composée de MM. Lisfranc, Hervey-de-Chégoin, Oudet et Moreau pour constater le fait de magnétisme qui lui a été communiqué par M. J. Cloquet, l'un de ses membres.

» Je vous prie, Monsieur et très-honoré confrère, au nom et comme secrétaire de la section de chirurgie, de vouloir bien interposer vos bons offices auprès de la famille de votre malade, pour que la commission nommée puisse se présenter, et remplir, sous vos auspices, la mission qui lui est confiée.

» Veuillez bien, Monsieur, agréer l'assurance, etc. »

Signé Moreau.

On voit que l'affaire s'engage de la manière la plus importante, et même la plus solennelle.

Voici la réponse du docteur Chapelain.

« Monsieur et très-honoré Confrère,

» Vous me faites l'honneur de me prier d'interposer mes bons offices auprès de la famille de la dame opérée, dans le sommeil magnétique, par M. J. Cloquet. En vous adjoignant à votre collègue pour être témoin, comme il l'a été lui-même, des phénomènes remarquables du magnétisme, vous allez au-devant de mes vœux. Ce que je désire par dessus tout, c'est que les médecins veuillent bien s'occuper par eux-mêmes de cette importante question, qui se rattache d'une manière si étroite à la physiologie, à l'histoire et au traitement des maladies.

» Dans le cas qui nous occupe, je regrette que les circonstances remarquables qui ont précédé, accompagné et

suivi immédiatement l'opération, ne puissent vous être représentées, telles que M. Cloquet les a observées et décrites devant l'Académie.

» J'ai consulté la famille de ma malade. Elle a consenti, dans l'intérêt de la science et de la vérité, à vous admettre, soit collectivement, soit isolément, à l'heure du pansement, qui se fait tous les jours vers midi.

» J'espère que nous aurons encore occasion d'observer, sur d'autres malades, des phénomènes qui puissent jeter quelque lumière sur une matière aussi intéressante, et si peu étudiée par les savans qui, seuls, peuvent nous éclairer de leur esprit d'observation et de leurs conseils.

» Agréez, etc. «

Sont-ce là les pensées et les expressions d'un homme qui veut travailler dans l'ombre, et qui a besoin de *compères* pour masquer *ses jongleries*, et abuser de la crédulité publique? c'est un médecin qui appelle, sur ses actes magnétiques, la publicité, la plus redoutable pour lui, celle qui doit résulter du rapport de l'Académie royale de médecine (1).

Le 22 avril, M. le docteur en médecine Bertrand, a fait paraître, dans le *Globe*, un article sur l'opération subie par madame Plantin (2). M. Bertrand est connu par les cours publics et gratuits qu'il a faits sur le magnétisme, et par un ouvrage intitulé : *Traité du Somnambulisme*. Il

---

(1) La réponse de M. le docteur Chapelain ayant été faite vers les derniers jours de la maladie de madame Plantin, aucun de ces messieurs ne s'est présenté aux pansemens; ils en ont été empêchés par M. Cloquet, qui leur dit que la malade allant plus mal, il ne lui paraissait pas convenable qu'ils se présentassent.

M. le docteur Manry, membre de l'Académie, et médecin de l'hôpital Saint-Louis, a assisté à quelques-uns des premiers pansemens, et peut témoigner de la véracité de ce qu'il a vu.

(2) Cet article était rédigé, sans doute, quelques jours auparavant, précisement à l'époque des premières lettres que s'écrivirent MM. Moreau et Chapelain. Il se trouve naturellement placé ici.

émet dans cet ouvrage des opinions que beaucoup de magnétiseurs sont loin de partager avec lui. Il ne s'agit pas ici de les discuter, mais seulement de rapporter son article.

» Un de nos chirurgiens les plus distingués, M. Jules Cloquet, vient de faire à l'Académie de médecine, section de chirurgie, une communication importante, et qui nous ramène sur un sujet dont nous avons déjà plusieurs fois entretenu nos lecteurs.

» Dans plusieurs articles sur *l'extase* (1), nous avons insisté, d'une manière particulière, sur *l'insensibilité* profonde dans laquelle sont plongés la plupart des *extatiques ;* nous avons indiqué le parti que la chirurgie pouvait tirer de cette singulière faculté, pour épargner, à certains malades, la douleur et même le danger des opérations les plus graves, et, à l'appui de cette opinion, nous avons particulièrement rappelé, avec détail, le fait si merveilleux et si bien établi de l'opération faite par une jeune extatique, Madeleine Durand, convulsionnaire, âgée de douze ans, qui, dans l'état *d'extase*, extirpa, en la hachant, à plusieurs reprises, avec des ciseaux, une tumeur cancéreuse de sa bouche, horriblement douloureuse, que les plus habiles chirurgiens de Paris, Ledran entre autres, regardaient comme incurable, absolument au-dessus des ressources de l'art, et dont ils avaient refusé d'opérer la partie que les ciseaux n'avaient pu atteindre, partie que la jeune malade, toujours insensible dans l'état *d'extase*, arracha avec ses ongles.

» Le fait communiqué à l'Académie de médecine, par M. Cloquet, sans être aussi merveilleux que ce dernier, le rappelle pourtant. »

---

(1) Ravissement d'esprit, suspension des sens, causés par une forte contemplation de quelque objet extraordinaire ou surnaturel. *Définition du mot extase dans le Dictionnaire de l'Académie.* Les somnambules lucides tombent rarement dans un état extatique. Ils y sont amenés par une irritation des nerfs du cerveau, produite par l'imprudence de quelques magnétiseurs. M. Bertrand applique généralement le mot *extase* à la lucidité somnambulique.

Madeleine Durand, qui se *hacha*, avec persévérance, l'intérieur de la bouche, était-elle aussi une *commère?* Si elle n'eût été réellement insensible, au moins dans cette partie d'elle-même, les ciseaux ne lui fussent-ils pas tombés de la main à la première incision? Le docteur Bertrand, qui rapporte ce fait, qu'il déclare *constaté*, est-il aussi entaché de *compérage?* Allons, M. Larrey, réfléchissez et convertissez-vous.

M. Bertrand décrit ensuite l'opération faite à madame Plantin. Il est inutile de répéter ici ce que nous avons extrait des *Archives générales de médecine*. Les deux articles s'accordent entièrement sur les circonstances de l'opération.

M. Bertrand continue : « Ce fait, si simple pour quiconque connaît l'état d'extase, a excité, au plus haut degré, l'étonnement et l'incrédulité de nos académiciens. Un chirurgien célèbre, aux talens et au caractère honorable duquel tout le monde se plaît à rendre hommage, a même été jusqu'à prétendre que tout cela n'était qu'une *jonglerie*, et que la malade avait fait *semblant de ne pas souffrir*.

» Que certains caractères merveilleux et peu communs de l'extase soient encore révoqués en doute, même par nos médecins, cela se conçoit facilement, surtout quand on considère combien est faux le point de vue sous lequel les hommes qui observent l'extase s'obstinent à la présenter. Mais que la réalité de cet état soit un objet de doute ; qu'un caractère aussi saillant, aussi commun, aussi facile à constater que *l'insensibilité*, soit encore regardé comme illusoire, c'est ce qu'on ne peut comprendre. »

M. Bertrand semble admettre une insensibilité générale et non partielle. Il donne à entendre plus bas que cette insensibilité serait indépendante de la volonté du magnétiseur, et appartiendrait à l'état extatique. Cette opinion nous paraît très-difficile à soutenir. Si Madeleine Durand eût eu la main insensible, elle n'eût pu tenir ses ciseaux et en diriger l'action. Nous croyons, sans restriction, que la force de volonté d'un magnétiseur peut rendre insensible la partie du corps sur laquelle on doit opérer, s'il n'a pas de motifs de lui donner une plus grande extension. Poursuivons.

« Ajoutons pourtant, comme excuse de l'obstination de nos incrédules, que *cette faculté si évidente de l'extase* a échappé pendant trente ans, à l'observation des magnétiseurs, et que, jusqu'en 1821, époque à laquelle elle fut signalée dans mon *Traité du Somnambulisme*, pages 401, 402, 460, *aucun d'eux n'en avait fait mention*, etc.

» A la Salpétrière, où M. Georget fit, en 1822, les observations qui le convertirent aux croyances des magnétiseurs; à l'Hôtel-Dieu, où M. Husson présida à des expériences qui ont acquis une sorte de célébrité; partout enfin où on magnétisa pour convertir, l'insensibilité fut recherchée comme une sorte de pierre de touche, et, pour ainsi dire, le signe pathognomonique de l'état d'extase, etc. Ce phénomène de l'insensibilité formait le caractère dominant, le seul qui soit resté dans le souvenir de l'épidémie du cimetière de Saint-Médard. Seul il peut expliquer, comme je l'ai montré, l'insensibilité de certains convulsionnaires aux coups les plus violens, au percement des pieds, des mains, de la langue et du corps entier, etc.; enfin à l'opération du crucifiement, à laquelle certains convulsionnaires se soumettaient habituellement, et que le célèbre Morand (opuscules de chirurgie), dans un rapport détaillé, adressé au lieutenant de police, dit avoir vu opérer pour la trentième fois. La crucifiée restait attachée sur la croix, environ une heure, dans une position verticale. Pourtant, ni *les magnétiseurs de nos jours, les seuls qui aient habituellement l'extase sous les yeux*, ni les chirurgiens, que de pareils faits devraient intéresser si vivement, *n'en avaient pris jusqu'ici la moindre connaissance.*

» La plus simple érudition aurait aussi appris aux magnétiseurs, *s'ils avaient voulu sortir du cercle de leurs observations si incomplètes*, que cette même insensibilité était un des caractères indiqués, avec tous les phénomènes de l'extase, comme preuve de l'état de *possession*. Il serait superflu d'ajouter que le même phénomène se retrouve chez les trembleurs des Cévènes, les sorciers, les lycanthropes; que seul il peut expliquer les résultats observés sur quelques personnes soumises à l'épreuve du feu. »

Nous avouons humblement que nous sommes loin de pouvoir combattre scientifiquement les conséquences que tire M. Bertrand des faits historiques qu'il vient d'avancer, et dont la vérité est incontestable. Il nous permettra de consulter notre jugement : lui seul dictera les observations que nous allons soumettre à nos lecteurs.

Les jongleurs, de toutes les robes et de tous les tems, ont recherché, avec empressement et persévérance, ce qui pouvait frapper le vulgaire d'admiration, et produire en lui une crédulité aveugle. Les agens principaux *des miracles* opérés sur le tombeau du diacre Paris, connaissaient, sans doute, des moyens propres à produire l'insensibilité ; sans doute aussi, ils connaissaient, à quelques signes extérieurs, les sujets sur lesquels leur *baume* devait agir avec plus de facilité ; peut-être l'essayaient-ils d'avance.

Cependant leur secret ne fut pas circonscrit dans les murs de leur maison. Nous avons vu de nos jours, un homme marcher impunément, les pieds nus, sur une barre de fer rouge. Il y a quelques mois, un autre homme restait enfermé, pendant quelques minutes, dans un four chauffé à un degré extraordinaire. Lorsque les ridicules miracles de Saint-Médard eurent lieu, le Magnétisme, perdu dans la nuit des tems, était loin encore d'être retrouvé. Qu'en doit conclure la saine raison ? Que les jongleurs de Saint-Médard et d'autres, avaient découvert un secret, une recette qui produisait l'insensibilité, et que là se bornait leur puissance. Les derniers faits cités par M. Bertrand, ne sont donc pas applicables au Magnétisme.

M. le docteur termine ainsi son article.

» En résumé, l'opération dont M. Cloquet vient de faire connaître les détails à l'Académie de médecine, nous paraît très-propre à fixer enfin l'attention sur l'état d'extase. Les avantages obtenus, pour la pratique de la chirurgie, d'une des facultés les plus constantes de cet état, pourront frapper des hommes que l'évidence des faits les plus incontestables n'avait pu ébranler, quand ces faits leur apparaissaient en dehors de la pratique. Pour nous convaincre,

qu'au point où en sont les choses, la connaissance de l'état d'extase, présenté sous son véritable point de vue, ne peut, par mille raisons, tarder d'être admis dans la science, nous n'avons pu entendre, sans un vif intérêt, le récit d'un fait que nous avions prévu, et probablement provoqué par nos avertissemens réitérés. »

Nous n'examinerons pas si le docteur Chapelain a eu besoin des documens de M. Bertrand pour produire de l'insensibilité au sein de la malade, et dans les parties environnantes ; il nous suffit que ce fait soit constaté. Nous remarquerons seulement que l'insensibilité n'était pas absolue, parce que *le chatouillement* est une sensation, et que la partie complètement paralysée n'en peut éprouver aucune.

Revenons à madame Plantin, dont nous nous sommes long-tems éloignés.

Madame Granier, sa parente, tint un journal exact et très-détaillé, des variations qu'éprouva la malade. Il commence du moment où l'opération fut arrêtée, et finit le dimanche 19 avril, jour où madame Lagandré arriva à Paris. Ce journal présente, à peu de chose près, ce qu'on trouve communément dans les traitemens magnétiques. Nous croyons inutile de fatiguer le lecteur de répétitions qui n'offriraient aucun intérêt réel.

Cependant, nous ne tairons pas deux faits qui n'étonneront pas les magnétiseurs, mais qui se rattachent aux phénomènes de l'opération, et qui offrent une preuve nouvelle de la puissance magnétique.

« Le lundi 13, à midi, dit madame Granier, la malade est fort incommodée de l'odeur du sang qui a pénétré autour d'elle. M. Chapelain lui enlève l'odorat, elle ne sent plus ; elle le dit à son fils.

» Le vendredi suivant, ses médecins sont réunis pour le pansement ; ils vont parler de l'opération, dont M. Cloquet a fait la veille, son rapport à l'Académie, et la malade a expressément recommandé, dans son sommeil magnétique, qu'on ne lui en dît rien dans son état de

veille. M. Chapelain lui ôte l'ouie, comme il a suspendu l'odorat. »

Madame Lagandré continua le journal commencé par madame Granier; il offre peu de faits remarquables, parce que cette dame ne l'a pas écrit dans son sommeil magnétique.

On y lit, le lundi 20, que la malade s'affaiblit, mais que la plaie est belle; le jeudi 23, que la plaie diminue toujours de grandeur, et que sa mère a senti un point douloureux sous le sein droit. Il a passé, successivement, dans la journée, du sein au rein droit, et de là dans le ventre. On ne peut donc le considérer comme une suite de l'opération.

« Nous avons vu très-souvent, dit madame Lagandré, la malade éprouver cette même indisposition en tems de santé. Elle l'attribuait et l'attribue encore à des vents qui se glissent dans le côté. »

Le vendredi 24, la malade a désiré se promener en voiture. Pendant cette promenade, son magnétiseur n'a cessé de tenir la main sur son point douloureux, et madame Plantin ne le sentait plus en rentrant chez elle. Elle a rendu beaucoup de vents pendant la nuit. Le bulletin du samedi n'offre rien d'intéressant.

Ici commence une suite d'observations qui fait pressentir le fatal événement.

« Le dimanche 26, la malade est d'une grande faiblesse; on a trouvé son pouls faible et nerveux. Elle tousse assez fréquemment, et l'expectoration est difficile. Elle a été calme, mais faible tout le jour. Sa plaie va fort bien.

» Lundi 27, la malade a passé une mauvaise nuit. Sa faiblesse est des plus grandes; elle est affaissée. Elle a la respiration plus gênée qu'à l'ordinaire. L'enflure des jambes, dont nous nous sommes aperçus depuis quelques jours, a considérablement augmenté; sa main droite est un peu enflée. A midi, elle a été bien magnétisée, ce qui lui a redonné des forces momentanément; mais, bientôt après, elle est retombée dans son état de faiblesse. La plaie est belle.

» La nuit du lundi au mardi 28, a été très-mauvaise. La faiblesse a augmenté. La malade a laissé aller sous elle,

sans s'en apercevoir. Après de grands efforts pour cracher, elle a rendu un crachat sanguinolent. Elle se plaint d'une grande faiblesse. Sa bouche est sèche. » On n'a pas oublié que sa fille a écrit son journal dans l'état de veille.

Les accidens décrits par madame Lagandré, pendant les derniers jours de la maladie, doivent-ils être considérés comme des suites de l'opération ? Il est important, pour imposer silence à la malveillance, de prouver le contraire.

Le dimanche au soir, M. Chapelain avait endormi la mère et la fille. Il désirait obtenir de madame Lagandré, des aperçus positifs sur la position de sa mère. Elle lui déclara que la malade était très-mal ; *que toutes les humeurs étaient viciées ; qu'il y avait un épanchement dans le côté droit de la poitrine ; un peu d'eau dans l'enveloppe du cœur* (le péricarde) ; *que le foie était décoloré.* «*Dans deux jours, ajouta madame Lagandré, elle sera morte, malgré tout ce qu'on pourra faire. Vous n'aurez presque plus d'action sur elle demain. Elle n'aura plus assez de vie pour vous sentir.* »

Madame Lagandré avait annoncé, de Dijon, que sa mère s'éveillerait au premier coup de bistouri. M. Chapelain se flatta que ces fâcheux pronostics ne se réaliseraient pas plus que le premier. Mais ici la somnambule était près de sa mère, et en rapport direct avec elle.

Malgré le faible espoir auquel s'était livré le docteur, il dormit peu pendant cette nuit là. Il se rendit, le lundi, près de madame Plantin, de meilleure heure qu'à l'ordinaire. La triste prophétie de la somnambule commençait à se vérifier. Les pieds et les jambes présentaient un œdème assez considérable ; la respiration était difficile, et souvent interrompue par une petite toux sèche. La malade était évidemment plus mal que la veille.

Dans cette séance, M. Cloquet pria M. Chapelain d'endormir madame Lagandré, et de le mettre en rapport avec elle. Alors il lui fit les questions suivantes : comment jugez-vous l'état de madame Plantin ? — Ma mère est très-affaiblie ; depuis quelques jours elle ne vit plus que par le magnétisme, qui la soutient artificiellement. Il lui manque de la

vie. Croyez-vous qu'on puisse soutenir la vie de votre mère? — Non, elle s'éteindra *demain matin de bonne heure, sans agonie, sans souffrance.* — Quelles sont les parties malades? — Le *poumon droit est rétréci, retiré sur lui-même*; il est entouré de *membrane comme de la colle;* il nage au milieu de *beaucoup d'eau.* Mais c'est surtout *là*, dit la somnambule en montrant l'*angle inférieur de l'omoplate*, que ma mère souffre. Le poumon droit ne respire plus, il est mort. *Le poumon gauche est sain;* c'est par lui que ma mère vit. Il y a *un peu d'eau dans l'enveloppe du cœur* (le péricarde). — Comment sont les organes du bas-ventre? — L'estomac et les intestins sont sains; le foie est *blanc et décoloré à sa surface.*

On voit que ce sont tout-à-fait les choses annoncées la veille à M. Chapelain. M. Cloquet cessa de lui adresser d'autres questions dans la crainte de trop exciter sa sensibilité.

M. Chapelain la magnétisa plusieurs fois, dans la journée, avec toute la force de la volonté qu'il a reçue de la nature; elle sommeillait à peine. Le soir, il n'y avait plus rien à espérer. Cependant il la magnétisa une partie de la nuit. Excédé de fatigue, il fut obligé de se retirer. Il sortit, persuadé que le lendemain, ainsi que l'avait annoncé sa fille, il ne la trouverait plus en vie.

En effet, il revint le mardi, vers sept heures du matin chez la malade : elle venait d'expirer.

Ainsi se termina cette maladie, qui, pendant les premiers jours après l'opération, avait offert tant de chances de succès.

M. Cloquet et M. Chapelain désirèrent faire l'ouverture du cadavre pour connaître ce qui avait amené la mort, qu'ils ne pouvaient attribuer aux suites de l'opération. Ils voulaient aussi vérifier jusqu'à quel point étaient fondées les déclarations faites par la somnambule sur l'état intérieur du corps.

Il fallait obtenir l'agrément de la famille. Elle se prêta volontiers à une épreuve qui pouvait confirmer son opinion

sur l'utilité du magnétisme. En conséquence, M. Moreau, secrétaire de la section de chirurgie de l'Académie, et M. le docteur Dronsart, furent priés d'être témoins de l'autopsie, ils acceptèrent l'invitation. Il fut arrêté que l'ouverture aurait lieu le lendemain, en présence de ces Messieurs, de M. Cloquet, de M. Pailloux, son aide, et du docteur Chapelain.

Un magnétiseur peut et doit éviter des sensations pénibles à ses somnambules. M. Chapelain endormit madame Lagandré un peu avant l'heure fixée pour l'opération. Il avait la certitude qu'à son réveil elle ne se souviendrait de rien.

Dès que cette dame fut entrée dans le sommeil magnétique, elle pria le docteur de la conduire auprès de sa malheureuse mère. Elle tomba à genoux près de son lit ; elle pria pour elle avec ferveur ; elle lui donna un dernier baiser, et elle mouilla son visage de ses larmes. Cette scène déchirante ne fut interrompue que par l'entrée des médecins.

Le moral de la somnambule avait reçu une violente commotion. M. Chapelain se hâta de la magnétiser, pour détruire des impressions si douloureuses. Ces Messieurs furent témoins du calme absolu auquel il la ramena. Il la conduisit alors dans le salon, où il la laissa en somnambulisme.

Les médecins réunis désirèrent entendre, de la bouche même de madame Lagandré, ce qu'elle avait déclaré voir dans le corps de sa mère. La somnambule répéta d'une voix ferme, et sans hésiter, ce qu'elle avait annoncé auparavant à MM. Chapelain et Cloquet.

Les portes de la chambre où on allait opérer, étaient exactement fermées. Madame Lagandré était toujours dans le salon qui y touche, lorsqu'on procéda à l'ouverture du corps. La somnambule, malgré les barrières qui semblaient la séparer de ces Messieurs, suivait le bistouri dans la main de l'opérateur. D'un air étonné, elle disait à son frère,

resté près d'elle : pourquoi fait on l'incision au milieu de la poitrine, *puisque l'épanchement est à gauche.*

Ces Messieurs, instruits par M. Cloquet, qui avait eu besoin de passer au salon où M. Plantin l'avertit de ce que voyait sa sœur, marquèrent le plus grand étonnement de l'observation faite par madame Lagandré, qui, d'après leur opinion, ne devait pas les voir du lieu où elle se trouvait : ce n'était rien encore.

Les témoins s'empressèrent de vérifier les indications données par la somnambule. Elles furent trouvées constantes, ainsi que le prouve le procès-verbal d'autopsie que nous transcrivons ici mot à mot, lequel est écrit de la main du docteur Dronsart.

Procès-verbal d'ouverture du corps de madame Plantin.
Ce mercredi, 29 *avril* 1829.

Extérieur. Pâleur jaunâtre de tout le corps. Maigreur assez prononcée. Abdomen volumineux. La plaie est aux trois quarts cicatrisée. Sa surface présente des granulations charnues de bonne nature. Ses bords sont affaissés et recouverts d'une cicatrice de nouvelle formation.

Intérieur. A l'ouverture de la poitrine, on trouve la *cavité de la plèvre droite remplie d'une sérosité trouble*, dont la quantité peut être évaluée à deux pintes environ. Les feuillets pulmonaire et costal de cette membrane sont couverts d'*exsudations couenneuses, molles*, qui sont plus abondantes à la *partie postérieure de la cavité qu'à la partie antérieure. Le poumon est fortement revenu sur lui-même.* Les incisions qu'on pratique sur son bord postérieur et surtout sur son lobe supérieur, font reconnaître l'existence d'une pneumonie, et donnent issue à un liquide séro-purulent, blanchâtre dans certains endroits, et grisâtres dans d'autres. Plusieurs points du bord antérieur et du lobe inférieur, sont encore perméables à l'air, et crépitans.

Le péricarde contient environ trois ou quatre onces de sérosité limpide. La face postérieure du cœur est légèrement rougeâtre, et présente plusieurs petits lambeaux d'exsudation couenneuse. Du reste, cet organe n'offre rien de remarquable sous le rapport du volume.

Le foie est d'un volume ordinaire. *Sa face supérieure est recouverte à sa partie moyenne de plaques blanchâtres qui ne s'étendent pas au-delà de la surface de l'organe.* La vésicule biliaire est atrophiée, et d'une couleur blanchâtre.

Elle est remplie de calculs biliaires et ne contient pas de bile.

Les autres organes n'ont pas été examinés.

Suivent les signatures.

Le docteur Chapelain désirant avoir la partie des rapports faits à l'Académie, concernant madame Plantin, écrivit à cet effet au secrétaire de la section de chirurgie. Voici la réponse qu'il en reçut :

« Monsieur et très-honoré Confrère,

» Quoique les séances de l'Académie soient publiques, personne n'est autorisé à consulter ses procès-verbaux, si ce n'est les membres de cette compagnie. Je regrette que les règlemens ne me permettent pas de vous accorder cette légère faveur; mais j'ai reçu les ordres les plus positifs à cet égard, et je ne peux que m'y conformer.

» J'ai l'honneur d'être avec une parfaite considération,

» Monsieur et très-honoré Confrère,

» Votre très-humble, etc., etc.

Signé Moreau, *secrétaire, etc.*

Paris, ce 3 juin 1829.

Nous ne nous permettrons aucune réflexion sur le refus fait à M. Chapelain. Les règlemens, dit-on, ne permettent pas de communiquer les procès-verbaux aux médecins qui ne font point partie de l'Académie, le secrétaire a donc dû s'y conformer. Au reste, les rapports subséquens au premier, fait par M. Cloquet, n'en sont qu'une répétition.

Nous n'apprenons point que l'Académie se donne plus de peine à s'assurer des merveilleux effets du magnétisme. Elle reste sous ce rapport dans une espèce d'apathie bien difficile à expliquer. Les faits extraordinaires dont nous venons d'entretenir nos lecteurs, devraient cependant réveiller un peu les membres de la commission chargés d'examiner cette importante question. Ne serait-ce pas le cas de dire avec La Fontaine :

L'homme est de glace aux vérités ;
Il est de feu pour le mensonge.

PIGAULT-LEBRUN.

IMPRIMERIE DE A. HENRY,
rue Gît-le-Cœur, n° 8.

L'HERMÈS,

JOURNAL

DU MAGNÉTISME ANIMAL.

AVANTAGES ET INCONVÉNIENS DU MAGNÉTISME ANIMAL.

CHAPITRE VII.

Suite des Maladies qui assiégent les Enfans, et du Traitement magnétique approprié à leur soulagement et à leur guérison.

La dyssenterie est une maladie avec laquelle on confond souvent la diarrhée, dont l'apparition cause de vives alarmes aux parens de l'enfant, le croyant atteint de la dyssenterie; affection grave, il est vrai, mais qui serait bientôt dissipée si, lors de son invasion, on la combattait par le magnétisme direct et l'eau magnétisée : les procédés magnétiques à employer dans cette maladie, sont les mêmes que ceux que j'ai indiqués pour les coliques et le cours de ventre.

Les symptômes généraux auxquels on peut reconnaître la véritable dyssenterie chez les enfans, sont, dès l'invasion de la maladie, des selles liquides souvent noires et fétides : le grand accablement du petit malade, dont le pouls est vite ; des coliques très-intenses, la rapidité avec laquelle les alimens qu'il prend passent dans l'appareil digestif, et sans presque y avoir subi d'élaboration.

La persistance de ces premiers symptômes caractérisent la dyssenterie : lorsqu'il ne s'en manisfeste pas d'autres, on la nomme dyssenterie bénigne ; l'enfant qui en est atteint ne court aucun danger, si on a la prudence de le mettre de suite à un régime hygiénique, et surtout si on a le bon esprit de le magnétiser. Mais si, négligeant ces précautions, la nature est abandonnée à elle-même, et qu'elle ne possède plus les forces suffisantes pour combattre victorieusement la cause qui a détruit l'harmonie, une soif ardente tourmente le malade, des coliques vives et fréquentes se succèdent, des envies de vomir surviennent, la langue devient sèche, baveuse, gercée ; il se forme des aphtes dans la bouche ; quelquefois la peau se couvre de taches pourprées, qui ne tardent pas à être suivies de hoquets, de convulsions, et d'une foule d'autres accidens fâcheux : alors les selles sont écumeuses, puis striées de sang ; puis, enfin, elles ressemblent à du sang mêlé de petits filamens qui ont l'aspect de raclure de chair ; il arrive aussi que l'enfant rend des vers, et qu'il éprouve des ténesmes suivis de la sortie d'une portion d'intestins au dehors.

Quelque fâcheux que soit cet état, il ne faut point se décourager ; le magnétisme, sagement administré, peut encore rendre la vie au jeune malade.

De la Lienterie ou Dyssenterie blanche.—Les symptômes de cette maladie ne diffèrent de ceux de la précédente qu'en ce que le malade ne rend pas de selles sanguinolentes : elle est plus dangereuse que la dyssenterie.

De la Fausse Dyssenterie. — Cette maladie se manifeste souvent chez les enfans : elle a beaucoup de ressemblance avec la dyssenterie blanche, sans néanmoins avoir une terminaison aussi funeste. Ce qui l'en distingue, sont, dès l'invasion de la maladie, des selles consistantes et ensuite plus parfaitement liquides ; les évacuations, quoique fréquentes et non précédées de coliques très-vives, sont colorées par la bile ; leur fluidité est considérée comme étant le résultat d'efforts violens, mais sans effets de la part de la nature pour expulser au dehors la matière morbifique.

L'art doit donc se borner à seconder la nature, afin d'utiliser les efforts qu'elle fait; efforts salutaires s'ils étaient suffisans, mais dont l'impuissance détermine et aggrave le plus souvent les causes qui y ont donné lieu.

On a reconnu que les causes de la dyssenterie, de quelque espèce qu'elles soient, sont toutes celles qui peuvent supprimer la transpiration nécessaire, telles que l'humidité des lits, celle des vêtemens, être exposé au serein, etc. La trop grande quantité d'alimens, leur mauvaise qualité, sont des causes prédisposantes de cette maladie : enfin, respirer un air malsain, suffit pour déterminer la dyssenterie de l'espèce la plus funeste; dans les hôpitaux, par exemple, il est rare, lorsqu'elle s'y manifeste, qu'elle n'y moissonne pas une grande partie des enfans qui y habitent. C'est peut-être à cette dernière cause, agissant nécessairement sur tous les individus qui respirent le même air, qu'est due la différence des opinions de plusieurs médecins également distingués? Les uns considèrent cette maladie comme véritablement contagieuse, tandis que les autres assurent qu'elle ne l'est pas.

Les sueurs répercutées, un régime non approprié, la malpropreté et le mauvais air, étant les causes prédisposantes et déterminantes de cette maladie, il serait presque toujours facile de la prévenir; les soins à prendre se borneraient à aérer, autant que possible et par un tems sec, l'habitation des enfans, à les entourer d'une extrême propreté, à ne les couvrir que de linge et de vêtemens bien nets et bien secs, à ne pas les sortir au serein, à ne leur donner que des alimens sains et de faciles digestions, faisant surtout la plus grande attention à ce qu'il n'en surchargent pas leur estomac; enfin, à les magnétiser une demi-heure chaque jour, et à leur donner pour toute boisson, de l'eau magnétisée s'ils sont sevrés. Dans le cas contraire, à soumettre la nourrice au traitement magnétique et à l'eau magnétisée.

Si, malgré toutes ces précautions, la dyssenterie se déclarait, ce qui pourrait arriver, la cause en étant l'insalubrité de l'air atmosphérique, il faudrait de suite trans-

porter le jeune malade dans un air sain, le magnétiser deux fois par jour, une heure chaque fois, afin de rendre à ses organes affaiblis la force vitale dont ils ont besoin pour faciliter une transpiration ou des évacuations, desquelles l'effet sera d'entraîner hors du corps du malade les miasmes malfaisans qui en troublent l'harmonie ; l'usage de l'eau magnétisée seconderait puissamment la nature dans cette crise salutaire. Il serait aussi très-bon de magnétiser fortement une flanelle, dans laquelle on envelopperait l'enfant depuis les aisselles jusqu'au bas du tronc, observant de l'en changer matin et soir, et de n'en suspendre l'usage qu'un mois après le parfait rétablissement du malade ; il est de rigueur que cette flanelle soit lavée avec beaucoup de soin, aussitôt qu'on l'aura retirée de dessus l'enfant.

Il ne doit jamais rester de linge sale dans la chambre du malade, son lit devra être exposé au soleil ou au grand air une ou deux heures chaque jour. Je ne puis trop insister sur ce qu'il règne autour de lui la plus scrupuleuse propreté, elle est aussi indispensable que la précaution de renouveler le plus souvent possible l'air de la chambre qu'il occupe, et celle de ne l'entourer que de personnes saines, bien portantes, vigoureuses même, si cela se peut.

Les alimens qu'on fera prendre à l'enfant, devront être d'une qualité et en quantité subordonnées aux forces de l'organe digestif qui doit les préparer. Les fruits bons et bien mûrs, pris en tems convenable et avec discrétion, ne peuvent que lui faire du bien.

Dans le cas où l'on ne pourrait transporter l'enfant dans un endroit dont l'air serait plus pur que celui du lieu qu'il habite, on ferait bien d'avoir recours aux personnes qui connaissent les procédés employés pour purifier l'air. Mais si quelques considérations mettent dans l'impossibilité d'y avoir recours, on y supplérait en tenant dans la chambre du malade, de fort *vinaigre de vin* à l'état d'ébullition. A cet effet, prenez un vase neuf de terre vernissée, ou un vase de porcelaine, posez-le sur un feu de lampe, alimenté soit avec de *l'huile d'olive*, soit avec de l'*esprit-de-vin* :

cette chaleur est suffisante pour entretenir le vinaigre à l'état d'évaporation permanente. Je recommande fortement cette dernière partie du traitement ; d'abord parce qu'elle contribue puissamment au rétablissement du malade, puisqu'elle préserve les personnes qui le soignent et celles qui le visitent, des miasmes putrides qu'il exhale.

La distraction et la gaîté aident aussi à la guérison de ce genre d'affection ; il faut donc éloigner soigneusement du malade la monotonie, et tout ce qui pourrait le contrarier et l'attrister.

Enfin, lorsqu'à l'aide de ces précautions et d'un traitement magnétique approprié, on a été assez heureux pour triompher de cette maladie, il ne faut cesser le traitement magnétique régularisé, *qui comprend l'usage de l'eau magnétisée*, qu'un mois ou deux après le parfait rétablissement de l'enfant. C'est le seul moyen de prévenir une rechute, accident fréquent et très-fâcheux à la suite de ces sortes de maladies.

Si tous les individus dont se compose la grande famille étaient assez bienveillans et assez sages pour ne voir dans le magnétisme appliqué comme agent thérapeutique, qu'une faculté possédée par tous les êtres en santé, et dont l'auteur de toute chose les a rendus dépositaires pour leur mutuel soulagement ; les personnes chargées de donner des soins aux enfans, se feraient *un devoir* d'aider au développement de ces jeunes êtres, en les magnétisant régulièrement trois fois par semaine, jusqu'à ce qu'ils eussent fait leurs dents de sept ans, et pour boisson, choix si difficile à faire pour cet âge, où toutes liqueurs spiritueuses et fermentées sont si nuisibles, on ne leur donnerait que de l'eau magnétisée.

Je suis bien persuadée que tout le bien que nous nous proposons de ce régime si simple, n'est rien en comparaison de celui que nous en obtiendrions ; car plus on avance dans la pratique du magnétisme, plus les phénomènes se multiplient, et plus nous acquérons la certitude que nous ne

faisons que soupçonner l'immense puissance de cette science, qui, pour nous, est encore au berceau.

De la Chute du Rectum. — La membrane de cet intestin a une grande quantité de plis ; elle est plus lâche que celle des autres intestins. Je pense que c'est à sa contexture, à sa position et à ses fonctions très-actives, qu'est souvent due sa chute par l'anus, qui en est l'extrémité inférieure.

Cet accident, assez fréquent chez les enfans, provient ordinairement ou de relâchement, ou d'irritation : dans ce dernier cas, il est presque toujours précédé de ténesmes ou épreintes.

Lorsque la cause en est le relâchement, il est évident que le spécifique est tout ce qui peut rendre à cette partie la force naturelle dont elle manque : je dis *naturelle*, parce qu'il serait imprudent de tenter, au moyen de substance irritante, de lui procurer une contractilité factice qui, en cessant, replongerait le malade dans un état beaucoup plus fâcheux que celui qu'il aurait fait disparaître pour un moment. On parviendra à rendre au rectum *la force naturelle* dont il a besoin, en faisant, deux fois par jour, sur la colonne vertébrale de l'enfant, des passes souvent répétées ; en apposant une main sur le coccyx et l'autre main en opposition, pendant vingt minutes, en accompagnant ce traitement de l'usage d'eau magnétisée pour boisson, d'un régime nourrissant et fortifiant sans être échauffant, d'une grande propreté, d'un air sain et d'un exercice modéré en plein air.

Il est de la plus haute importance de ne pas exiger que le jeune malade reste debout lorsqu'il manifeste le désir de s'asseoir, d'être porté ou de se rouler : cette dernière manière de se donner du mouvement est surtout préférable à toutes les autres.

Des soins de cette nature, distribués pendant quelques mois, suffiraient pour débarrasser les enfans de la pénible affection de la chute du rectum par relâchement.

Un moyen, qui n'est nullement douloureux, a été proposé pour opérer d'abord la rentrée de cet intestin : faites avec du papier un cône qui pourrait être introduit dans

l'anus, lorsque cette partie est dans son état naturel. Ramollissez ce cône en l'humectant avec de l'eau magnétisée enduisez-le ensuite d'une légère couche d'huile d'olives ou d'amandes douces; introduisez la plus petite extrémité de ce cône dans le milieu de l'intestin sorti, puis poussez-le doucement, mais sans suspendre votre action. Lorsque la portion d'intestin qui était en dehors, et qui paraissait être étranglée, sera rentrée dans l'intérieur, vous retirerez facilement le cône de papier sans risquer de ramener avec lui le rectum.

Les siéges des enfans sujets à cette incommodité doivent être durs et plats ; leurs lits et en général ceux de tous les enfans jusqu'à l'âge de puberté, ne devraient être faits qu'avec de la balle d'avoine, ou mieux encore avec des feuilles de fougère bien séchées au soleil ; ces feuilles devraient être renouvelées aussitôt qu'elles auraient contracté une odeur désagréable ou qu'elles seraient trop brisées.

L'irritation ou le relâchement qui détermine la chute du rectum, sont assez souvent les symptômes d'autres maladies ; telles que la présence des vers intestinaux, un embarras dans les premières voies, etc. Le cours de ventre donne très-souvent lieu à cette affection qui peut devenir permanente si on n'y remédie promptement. Enfin pour occasioner la chute du rectum, il suffit quelquefois des efforts trop violens et trop prolongés que fait l'enfant pour rendre les matières fécales lorsqu'il est constipé.

Pour remédier à la chute du rectum, considérée comme symptomatique, la médecine rationelle met en usage une foule de formules appropriées, dont l'efficacité est subordonnée à la justesse du pronostic de l'homme de l'art à qui, malheureusement pour l'humanité, la nature ne dévoile pas toujours ses opérations ; aussi n'est-il pas rare de voir la chute du rectum rebelle à tous les remèdes pharmaceutiques, fatiguer long-tems le malade, ne cesser que quand la maladie est abandonnée aux seules forces naturelles secondées d'un régime hygiénique.

Pour hâter la guérison de cette affection et se soustraire

aux dangers de nos funestes applications, la nature nous offre sa médecine, elle ne nous demande que de la lui présenter dans sa simplicité, sa sagesse lui suffit pour se l'approprier. Cette médecine n'est autre chose que l'agent magnétique animalisé, dont le principe nous est absolument inconnu, mais qui nous paraît être le même que celui nommé *fluide universel*, *principe vital*, etc., par une partie des hommes qui, dans l'antiquité la plus reculée, et mêmes ceux du siècle dernier, se sont distingués dans l'étude spéciale de la nature et de ses lois.

J'engage et j'engagerai constamment les personnes qui s'intéressent à la conservation des enfans qui leur sont confiés, à considérer l'agent magnétique animal comme le spécifique, le plus sûr et le plus prompt qu'elles puissent employer pour soulager et guérir ces jeunes êtres, sur lesquels reposent l'espérance et le bonheur des familles.

De la Scarlatine. On a remarqué que cette maladie considérée comme étant contagieuse, attaque plus particulièrement les enfans que les adultes, que ces derniers en sont rarement atteints lorsqu'elle sévit épidémiquement contre les enfans; mais que si elle affecte d'abord les adultes, puisqu'elle passe ensuite aux individus moins âgés, elle fait parmi eux un grand nombre de victimes.

La scarlatine n'est particulière à aucune saison de l'année; néanmoins on a cru remarquer que la variété de cette maladie compliquée de mal de gorge, règne plus fréquemment pendant ou après l'automne; surtout lorsque dans cette saison l'air atmosphérique est chaud et humide.

On a pensé que c'est à la permanence d'une semblable température qu'est due la fréquence de la scarlatine, dans les lieux situés aux bords des rivières qui charient beaucoup de matières en putréfaction et dont les eaux en se retirant en laissent, pendant une grande partie de l'année, les bords couverts de limon. Les habitans des villages placés au milieu des bois, dans des vallons, et généralement partout où l'air est calme et stagnant, y sont également exposés.

Chez les enfans sous cette influence, la scarlatine peut encore être occasionée par des causes individuelles absolument étrangères à celles de l'air atmosphérique; dans ce cas, elle peut se développer en tout tems; mais alors elle est rarement dangereuse. Les premiers symptômes de la scarlatine sont: malaises, lassitudes générales, pesanteurs de la tête avec propension à l'assoupissement, anxiétés dans la région épigastrique, nausées, frisson suivi de chaleur, vomissemens assez souvent bilieux, pouls fréquent et vîte; à ces symptômes se joint quelquefois de la gêne dans la déglutition ou une sensation incommode dans la gorge.

Le plus ordinairement la peau se colore du premier au troisième jour; il arrive cependant que cette éruption n'a lieu qu'au huitième ou au neuvième; ce sont des petites taches rouges et irrégulières: elles se montrent d'abord au visage, puis du cou à la poitrine, jusqu'aux extrémités supérieures: enfin à l'abdomen et aux membres inférieurs. Ces rougeurs éloignées entre elles à leur naissance, se rapprochent en s'étendant et prennent graduellement une couleur si intense, qu'au bout de quelque tems le malade paraît être barbouillé de framboises ou de lie de vin.

Les pieds et les mains sont toujours un peu enflés, le plus léger mouvement y cause des douleurs assez vives.

L'éruption diminue rarement et la fièvre, et les premiers symptômes.

Du troisième au cinquième jour la couleur de l'éruption devient plus foncée, le gonflement des pieds et des mains augmente.

Vers le sixième, les taches pâlissent en commençant par celles qui ont paru les premières; enfin les phénomènes généraux se calment et cessent: un prurit s'annonce au septième jour, l'épiderme se détache en plaques plus ou moins larges, ces plaques ressemblent à du son. Ce prurit se renouvelle plusieurs fois, particulièrement aux mains et aux pieds, parce que la peau y a éprouvé une tension plus forte.

La terminaison de la scarlatine n'a réellement lieu que

lorqu'une évacuation abondante est venue au secours de la nature, soit par des sueurs, par la diarrhée ou par des urines sédimenteuses.

Il nous est facile de conclure, d'après cette terminaison naturelle, que le moyen le plus sûr et le plus sage pour obtenir la guérison de ce genre de maladie, n'est autre que d'aider la nature à se débarrasser de ce qui trouble l'harmonie de ses fonctions. Pour y parvenir, il faut d'abord calmer le système nerveux, puis entretenir ouverts les pores de la peau, soutenir les forces du malade, et opérer une dérivation; rien n'est plus propre à déterminer ces effets que l'agent magnétique animalisé : avec des passes générales, faites à la distance d'un demi pied, on calme le système nerveux, on régularise la circulation des fluides, on invite les pores de la peau à s'ouvrir, et on fortifie les parties solides. L'eau fortement magnétisée prise pour boisson, produit à l'intérieur des effets analogues.

Enfin, pour faciliter les dérivations nécessaires, déjà commencées par la régularisation de la circulation, au moyen des passes magnétiques, il serait convenable de faire usage de l'application aux mains et aux pieds du malade, de petites bouteilles vides vigoureusement magnétisées, pendant trois quarts-d'heure, avec le souffle à chaud et les mains du magnétiseur. On fixerait ces bouteilles par des bandelettes; le tout serait recouvert d'un tissu en plusieurs doubles, afin d'éviter le choc immédiat qui pourrait briser ces vases : puis, le magnétiseur ferait, à la distance de quelques pouces, des passes vis-à-vis les parties latérales de la tête de l'enfant, les continuerait lentement en passant sur les épaules, les bras, les mains et les bouteilles. On suivrait le même mode pour entraîner aux pieds, avec la différence que les passes ne commenceraient qu'à la partie supérieure du sternum, pour n'être terminées qu'à quelques pouces plus loin que les bouteilles sur lesquelles reposeraient les pieds de l'enfant. Une heure de séance soir et matin suffirait, lorsque le danger n'est pas imminent; dans le cas contraire, il n'y a que les forces du magnéti-

seur qui puissent poser des bornes aux secours que le jeune malade recevra de lui.

La bouteille ou les bouteilles devront être retirées des pieds et des mains du malade aussitôt qu'il les trouvera ou trop froides ou tellement brûlantes qu'elles ne lui paraîtraient plus supportables ; dans ce dernier cas, on les ôtera pour quelques heures, puis on les remplira d'eau déjà fortement magnétisée; on magnétisera de nouveau cette eau dans la bouteille avec le souffle à chaud et avec les mains, jusqu'à ce que l'eau et les bouteilles semblent tièdes au toucher, puis on les remettra où elles étaient, observant que la ligature qui les fixera aux pieds et aux mains ne gêne pas la circulation dans ces parties.

Si la scarlatine était compliquée de mal de gorge, on ajouterait à tout ce que je viens d'indiquer une flanelle magnétisée mise autour du cou du malade; chaque jour, cette flanelle sera remplacée par une autre bien nette.

Ce traitement étant soutenu d'une grande propreté, d'un air pur, et d'un régime approprié à l'état du malade, lui procurerait un prompt rétablissement..

Lorsque la maladie a atteint l'époque de la desquammation (dessication), on peut borner le traitement du malade à des passes générales, à l'usage de l'eau magnétisée pour toute boisson ; avoir un soin minutieux de ne l'exposer ni à l'humidité ni au froid, et, afin de protéger les sueurs et les évacuations abondantes par lesquelles la nature se débarrasse, on fera porter à l'enfant, immédiatement sur la peau, et pendant plusieurs mois, une chemise de flanelle de santé; il sera également indispensable de surveiller pendant deux mois après son entier rétablissement la qualité et la quantité des alimens qu'on lui fait prendre.

Ce traitement suivi avec exactitude mettra certainement le jeune malade à l'abri des lésions bien graves que laisse très-souvent après elle la scarlatine. Parmi ces lésions, celles qui se font le plus fréquemment remarquer sont l'amaurose (cécité), des dépôts dans les glandes et dans la

substance pulmonaire, la phthisie, enfin l'hydropisie du tissu cellulaire.

La variole, ou *petite vérole*, soit composée, soit confluente; *la variolette*, ou *petite vérole volante*, *la rougeole*, *la vaccine*, et généralement toutes les maladies de la peau, sont des affections dont l'heureuse terminaison dépend, ainsi que celle de la scarlatine, 1° de ce que l'éruption soit complète; 2° de ce que la matière morbifique que doit exhaler cette éruption soit appelée à la surface de la peau; 3° de ce que cette matière soit entraînée et épuisée, soit par les évacuations alvines, soit par les sueurs, soit enfin par les urines. Le traitement magnétique que je viens d'indiquer pour la scarlatine est donc applicable dans tous ses points aux traitemens de toutes les maladies de la peau: aussi, je crois inutile d'en recommencer l'explication; il suffira aux personnes qui désireront entreprendre la guérison d'une affection de ce genre, d'y appliquer le traitement que je viens d'indiquer pour la scarlatine.

Combien il serait désirable dans ces sortes de maladies de voir un médecin prescrire à la mère de magnétiser son nourrisson, l'encourager, la guider dans l'application de l'agent magnétique! Calme près du lit du jeune malade, ce médecin, ami de la vérité, étudierait la nature, qu'il prendrait en quelque sorte sur le fait pendant la durée des crises qu'elle opérerait pour son soulagement. Ce médecin observateur joindrait, lorsqu'il le croirait nécessaire, les moyens salutaires que lui offre son art, et surveillerait le régime du malade ainsi que celui de son médecin naturel.

En faisant de leurs connaissances une telle application, les médecins mériteraient et recevraient le titre de bienfaiteurs, de génies tutélaires de l'espèce humaine. Plus heureux que nous, nos arrières-neveux jouiront, je l'espère, de cette heureuse révolution dans l'art de guérir; car, si la vérité chemine lentement, elle ne s'arrête jamais, et tôt ou tard sa lumière dissipe les ténèbres épaisses dont s'étaient plu à l'envelopper le mensonge et l'erreur.

Veuve Touchard.

Lettre de M. Laforgue, chef de bataillon retiré à Pau, adressée à M. Deleuze.

Monsieur,

Toutes les grandes découvertes sont dues au hasard; pour m'expliquer plus raisonnablement, j'aurais dû dire qu'elles sont le résultat de circonstances fortuites, et par conséquent inattendues : nul ne peut chercher ce dont il n'a pas d'idée.

Mes ancêtres n'avaient aucune notion du magnétisme, et cependant ils étaient en possession de guérir différentes maladies. Ils transmettaient leurs moyens curatifs à leurs enfans, et leurs premiers succès sont perdus dans la nuit des tems.

Il est assez vraisemblable que le premier d'entr'eux qui exerça la médecine de la nature imposa les mains, sans principes, sans idées fixes, à un être souffrant qui lui inspirait de l'intérêt : c'est ainsi que, par une impulsion machinale, une mère passe les mains sur une partie souffrante de son enfant; sans se rendre compte de ses sensations du moment, elle veut soulager, et elle soulage : peut-être est-ce ainsi que le magnétisme fut découvert à des époques qu'il ne nous appartient plus de déterminer.

Mon père me contait, dans mon enfance, que ses aïeux avaient joui d'une grande réputation, et que cependant leurs procédés étaient bien simples : ils faisaient faire une neuvaine à leurs malades; ils priaient avec eux. La prière inspirait de la confiance aux uns et aux autres; la volonté de guérir en était la suite nécessaire. Ils appliquaient ensuite les mains sur la partie affectée; ils soufflaient fortement sur le mal, et ils le faisaient disparaître en peu de jours.

Les médecins de ce tems-là, comme ceux d'aujourd'hui, guérissaient leurs malades, quand ils le pouvaient : ils n'a-

vaient pas encore imaginé d'empêcher un médecin sans diplôme et sans fourrure de soulager l'humanité souffrante. Je rentrai dans mes foyers en 1814. Désœuvré comme tous ceux qui ont passé la plus belle partie de leur existence dans les camps, je me rappelai les indications que j'avais reçues de mon père. J'entrepris le traitement de quelques amis particuliers, et j'obtins des succès : je ne pouvais mieux remplir des journées que l'oisiveté rend si longues.

Un Suédois, M. Verchafeld, vint à Pau en 1818. Il connaissait le magnétisme, traita quelques malades par des procédés qui lui étaient particuliers, et il les guérit presque tous. Je n'avais jamais entendu parler de Mesmer, de MM. de Puységur et Deleuze ; par conséquent je n'avais aucune théorie; mais je voulais faire le bien, et M. Verchafeld m'assura que cette volonté est le meilleur de tous les guides.

Je me liai intimement avec lui. Je lui offris ma maison et ma table. Il les accepta, et de ce moment nous devînmes inséparables.

Bientôt la division s'établit entre nous. L'amour du bien n'éteint pas les passions humaines, et M. Verchafeld se livra contre moi à des mouvemens de jalousie qui devaient me déplaire, et qu'un vieux soldat ne pouvait supporter.

Il était allé un matin à Mauléon, pour y suivre le traitement de mademoiselle Daren ; de cette ville, il avait passé ailleurs. Pendant ce tems, feue madame La Peyre, de Pau, eut une crise qui alarma ses parens : ils envoyèrent prier M. Verchafeld de passer. Comme il était absent, je crus pouvoir me permettre de le remplacer. Je me rendis auprès de la malade ; pris une de ses mains dans les miennes ; je la tins long-tems ; je la calmai : elle passa une bonne nuit ; mais le lendemain le mal augmenta sensiblement. Je fis part à M. Verchafeld de ce que j'avais fait la veille. Il s'emporta ; il me défendit de retourner auprès de madame La Peyre. Ce ton me déplut ; je répliquai vivement ; M. Verchafeld quitta ma maison, et toute relation cessa entre nous. J'ai su depuis que les somnambules sont ja-

loux de leurs magnétiseurs ; mais je n'ai lu nulle part que les magnétiseurs le fussent de leurs somnambules.

Je continuai à traiter les malades qui m'appelaient, et je n'éprouvai aucun désagrément de la part des médecins de Pau: je ne traitais, à la vérité alors, que des indispositions qui, probablement, se fussent dissipées sans mon intervention. Je cultivais la botanique, et je croyais fermement que les remèdes fort innocens que je prescrivais étaient beaucoup plus efficaces que l'imposition de mes mains. Je me trompais ; mais cette idée entretenait ma confiance et fortifiait ma volonté. Je ne devais pas tarder à être détrompé.

Je me promenais dans les champs. La veuve Peré m'aborda, et me dit qu'un de ses fils était très-malade ; qu'il avait été forcé, la veille, de se mettre au lit, et qu'aussitôt le délire s'était manifesté. L'état de ce jeune homme me parut alarmant. Je ne pensai pas à chercher des calmans dans ma petite pharmacie, et je me rendis aussitôt auprès du malade. Je lui adressai quelques questions auxquelles il ne put répondre. Je conclus de son silence et des symptômes qui me frappèrent qu'il était dans le plus grand danger. Je ne perdis pas des momens précieux à réfléchir sur les procédés qu'il convenait d'employer ; je lui appliquai mes deux mains sur la tête : en moins de quinze minutes il s'endormit profondément. Je recommandai qu'on le laissât reposer jusqu'à ce qu'il s'éveillât de lui-même, et je promis de revenir le soir.

Quelques heures après, une voisine entendit dire que le jeune Peré était mourant ; quelques minutes après, on l'assura qu'il était mort. Elle entra chez lui, et le trouva dans le calme le plus absolu. Elle le secoua fortement pour s'assurer de ce qu'elle devait penser de ce jeune homme, et elle parvint à l'éveiller.

Je rentrai chez lui à sept heures du soir. Je le trouvai mettant tout en ordre dans sa petite chambre. Frappé d'un changement aussi favorable et aussi prompt, je l'interrogeai, et je n'en pus rien obtenir qui m'éclairât sur la na-

ture de son mal, et sur les causes qui en avaient amené la cessation, aussi subite que prodigieuse; il me dit seulement que jamais il ne s'était mieux porté.

Je retournai dans cette maison le lendemain à la pointe du jour. Je trouvai mon jeune homme chargé de ses outils, et se disposant à aller faucher son pré. Il est certain qu'ici le magnétisme seul avait tout fait. Je voulus me rendre compte d'un événement aussi nouveau pour moi. Je me fatiguai la tête, mes idées se brouillèrent, je tombai moi-même dans un état inexplicable, et je fus convaincu que la nature a posé à l'intelligence humaine une borne contre laquelle elle peut se briser; mais qu'aucun effort ne peut lui faire franchir.

Bientôt, les ouvrages de M. de Puységur et les vôtres, Monsieur, me tombèrent entre les mains. Je les dévorai, je les méditai, et je retrouvai, sur les causes de leurs succès, le voile épais qui couvrait les miens. La manière dont j'avais opéré, si éloigné de leurs prescriptions, et qui cependant avait amené les mêmes résultats, me persuada que le magnétisme tout entier est dans la volonté, et que ce qu'on nomme la méthode ou la science, est purement accessoire. En effet, si une théorie raisonnée était indispensable dans la pratique du magnétisme, il ne serait pas une faculté naturelle à l'homme, et il ne peut être que cela.

Je crois que l'homme est né bon, parce que l'amour du bien, lorsqu'il s'y livre de bonne foi, devient sa passion exclusive. Je cherchai des malades; j'en trouvai facilement, et j'en guéris plusieurs.

Depuis trois ans, la demoiselle Dartigues, couturière en robes à Pau, était attaquée d'une humeur glanduleuse qui lui prenait tout le cou; elle souffrait dans quelque position qu'elle prît, par conséquent elle était privée de sommeil, et elle avait totalement perdu l'appétit.

Dès la première séance, je lui procurai une transpiration abondante qui calma ses douleurs; à la fin de la seconde, l'appétit se manifesta; et la troisième amena le sommeil. Le quatrième jour elle reprit ses travaux. Beau-

coup plus connue que le jeune Peré, elle opéra, dans l'esprit de ses concitoyens, une espèce de révolution qui tourna entièrement à l'avantage du magnétisme. Je continuai ce traitement pendant trois mois, et personne ne conserva le moindre doute sur l'entière guérison de la malade.

J'avais trouvé dans les livres dont je viens de parler, la manière de magnétiser de l'eau, et je m'en servis avec beaucoup de succès pour mademoiselle Dartigues et beaucoup d'autres. C'est à peu près tout ce que j'empruntai aux deux hommes de mérite que j'ai cités.

On sent bien que mademoiselle Dartigues parlait avec enthousiasme de sa guérison à ses amies ; et de ce moment je n'eus plus de repos. Les maux qui affectent assez ordinairement les femmes, sont occasionés par des *suppressions*. Je rendis à la nature une activité si nécessaire ; quelquefois à la première séance, et presque toujours à la seconde ou à la troisième, des palpitations de cœur, souvent occasionées par les suppressions, disparurent avec la cause qui les avait produites.

Depuis long-tems, la demoiselle Larrouy, âgée de près de soixante ans, était retenue dans son lit par un rhumatisme qui la faisait beaucoup souffrir. Je la guéris en trois semaines.

Marie Dupont, âgée de vingt-huit à trente ans, était atteinte d'une affection de poitrine des plus alarmantes. Elle était logee de manière à ce que je ne pusse la traiter chez elle. La ville de Pau est petite. Cependant Marie était dans un état de dépérissement tel qu'elle ne pouvait se traîner de chez elle chez moi, qu'avec le secours de sa sœur ou de sa mère. Je la traitai uniquement par le magnétisme, soutenu par l'eau magnétisée. Je lui rendis, en quatre mois, la santé la plus robuste et la plus brillante, le père deux frères et une sœur étaient morts de la même maladie.

Madame veuve Brousset habite le village de Saint-Faust, près de Pau, depuis trois ans, elle était malade d'un vomissement chronique, qui lui rendait l'existence pénible et qui

l'inquiétait pour l'avenir. Elle me fit prier de la traiter. Elle éprouva, à la fin de la première séance, un soulagement qu'elle n'avait osé espérer. Je continuai de la magnétiser : mais déjà les vomissemens avait cessé et ne se reproduisirent plus.

J'ai guéri en sept jours la femme d'un maréchal-ferrant, qui, depuis sept ans, avait une incontinence d'urine qui lui était insupportable.

Ici vont se manifester, par des effets prodigieux, la puissance du magnétisme, et l'action de la volonté dont l'extension est encore inconnue.

Je suis un des administrateurs de la maison de santé de Pau, j'y travaillais le 4 septembre 1827, avec l'économe M. Barat, bientôt il me dit qu'il se sentait indisposé et qu'il allait se retirer. Un quart d'heure après, madame Barat accourut, et s'écria, en pleurant que son mari venait d'être frappé d'apoplexie. Je me rendis auprès de lui, il avait la figure noire, les yeux fermés; il était privé de toute espèce de mouvement, et il lui était impossible d'articuler un mot. Je le magnétisai avec toute la force de volonté dont j'étais susceptible. Ses yeux s'ouvrirent au bout de quinze minutes. Je continuai, et insensiblement ces symptômes si alarmans disparurent. Ah ! M. Laforgue, me dit-il, je me suis vu mourir, et je viens de renaître dans vos bras. Je continuai de lui faire des passes pendant quelques minutes. Il m'assura alors qu'il se trouvait bien, très-bien ; que jamais il ne s'était mieux porté qu'en ce moment. Cependant je le fis mettre au lit, et j'allai reprendre mon travail. A peine eus-je fait quelques chiffres, que la cuisinière de M. Barat, vient m'apprendre que sa maîtresse était tombée dans l'état d'où je venais de tirer son mari, en moins d'un quart d'heure je la rendis entièrement à elle-même. Ma modestie ne me permet pas de répéter les expressions de sa reconnaissance et de l'admiration que lui causait un tel succès. Ici quelques réflexions se présentent.

Je n'ai jamais ouï-dire qu'une attaque d'aploplexie fût contagieuse. Cependant madame Barat, qui avait tenu et

pressé son mari dans ses bras, au moment où l'attaque s'était manifestée, fut frappée du même mal, le sien cependant était loin d'avoir la force de celui que lui avait peut-être communiqué son mari, puisque je la guéris bien plus promptement. Un mur blanc est frappé des rayons du soleil et son éclat fatigue les yeux de celui qui le regarde, cette lumière de réflexion s'éteint par l'éloignement de la chose qui l'a produite, et les yeux se reposent avec calme sur ce mur, naguère si menaçant. Je ne sais si ma comparaison est juste ; mais il me semble que madame Barat fut atteinte d'une fraction du mal de son mari, et qu'après que je l'eus guéri, ce mal de *réflexion*, si j'ose me servir de ce terme, céda facilement à mes efforts. Je ne dissimule pas cependant que l'affection morale ne puisse amener de tels résultats. Le moral et le physique se tiennent de si près !

Ce qu'il y a de constant, c'est que lorsque je touche un malade, j'éprouve à l'instant son malaise ou ses douleurs, y a-t-il encore ici *réflexion ?* Ces sensations désagréables ou pénibles se dissipent peu de minutes après que la séance est terminée. Mais si dans le courant de la journée, je pense fortement à un de ces malades, je partage aussitôt ce qu'il éprouve en ce moment. On sent combien il m'a été facile de vérifier de tels faits, et j'ai rarement manqué de m'assurer auprès des malades, de la réalité des sensations que je partageais avec eux. Pourquoi et comment de tels phénomènes s'opèrent-ils ? c'est le secret de la nature. Il faut admirer et se taire.

Je ne demande plus aux malades qu'on me présente ce qu'ils éprouvent. Je le sens dès que je les touche. Mes premières passes produisent un grand effet sur leur moral. Elles leurs inspirent une confiance absolue, et le calme de l'imagination prépare la guérison.

Je dois déclarer cependant qu'il est une maladie, cruelle, opiniâtre, contre laquelle échoue toujours ma puissance magnétique. On prévoit que je veux parler de la goutte. J'ai touché des goutteux ; j'en ai endormi quelques-uns ;

J'ai calmé, plus ou moins, les douleurs de tous ; je n'en ai guéri aucun. J'ai toujours remarqué que la nature place le remède à côté du mal. On dit la goutte fille de l'intempérance dans plus d'un genre. Cependant j'ai connu des goutteux dont la conduite pouvait être citée comme un exemple à suivre ; mais ils tenaient cette maladie de leurs pères. La nature n'a pas créé les liqueurs fermentées ; ce n'est pas à elle qu'on doit reprocher l'abus effrayant qu'en font des hommes qui jouissent, d'ailleurs, de quelqu'estime. Ce n'est pas elle qui monte l'imagination de certains oisifs, ce qui les pousse à changer en excès, souvent crapuleux, et toujours révoltans, la plus douce des sensations qu'elle nous a donnée.

L'homme de la nature boit de l'eau, et il employe ses journées à chercher sa subsistance. Un exercice soutenu est père de l'appétit et du sommeil. Un sauvage vit long-tems ; exempt de soucis, et de presque toutes les maladies qui nous tourmentent; il transmet à ses descendans sa sobriété et sa vigueur. Beaucoup des habitans de nos villes, au contraire, justifient ces paroles de l'écriture : *Je punirai les fautes des pères sur leurs enfans, jusqu'à la quatrième génération.*

Je ne conclus pas de tout cela que la goutte soit un mal incurable. Il faudrait prolonger le traitement d'un goutteux pendant un an, peut-être, pour obtenir des données à peu près satisfaisantes. Qui conclurait d'un succès ou d'un revers, en ce genre, pour ou contre le magnétisme, se tromperait également. C'est toujours d'expériences soutenues et répétées que l'homme fera jaillir la lumière qu'il lui est donné d'obtenir.

J'ai beaucoup magnétisé ; je magnétise beaucoup, et j'espère magnétiser pendant quelques années encore. Je ferais un volume des cures que j'ai opérées, et je fatiguerais mes lecteurs par l'uniformité de mes récits. Ce sont toujours des indispositions, des maladies, du soulagement, et souvent la guérison entière. La différence d'un traitement à un autre n'existe que dans des détails qui souvent ont peu d'importance.

J'ai cru, en conséquence, devoir me borner à rapporter celles de mes cures qui m'ont paru être les plus intéressantes. Je terminerai cette lettre, déjà longue, par le récit du traitement d'un vieillard, mon ami particulier, âgé d'environ quatre-vingt-dix ans.

Cet âge est celui où la nature ne fait plus rien pour les individus ; leur affaiblissement graduel les avertit que le moment de lui rendre ce qu'ils en ont reçu n'est pas éloigné. A cette derniére époque de la vie, toute indisposition un peu grave devient une maladie mortelle. Mon ami eut une indigestion qui, en peu d'heures le conduisit aux portes du tombeau. Son estomac, refroidi par les années, n'avait plus la force de rejeter le fardeau qui le tuait, et de minute en minute son état devenait plus alarmant. On me fit appeler ; l'amitié me donna des ailes, et doubla ma force magnétique. J'appliquai mes mains sur son estomac ; je les y tins long-tems, et je sentis que je lui communiquais de la chaleur. Deux personnes étaient présentes. Nous formâmes la chaîne, et le malade absorba une telle quantité de fluide que nous nous sentîmes épuisés, et atteints de l'indisposition qui avait menacé sa vie. Je lui fis boire de l'eau magnétisée, d'heure en heure, et enfin une évacuation copieuse le rétablit entièrement.

Un vieux chêne dépouillé de ses feuilles ne tient plus à la terre que par quelques racines : le premier ouragan va le renverser. Tel était mon ami, quand je lui imposai les mains ; le vent de la mort soufflait sur lui, et allait l'engloutir. Le magnétisme rappela la nature sur son corps épuisé qu'elle avait abandonné ; il lui rendit une nouvelle vie. Puisse mon ami de Florence, en jouir pendant quelques années encore.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, etc.

La Forgue.

Réponse à l'article de M. Chardel, sur l'Explication du Sommeil et des Rêves, inséré dans le dix-huitième cahier de l'Hermès, *août* 1827.

Lorsque l'article de M. C***, sur l'explication du sommeil et des rêves, parut dans l'*Hermès*, au mois d'août 1827, j'avais conçu le projet d'y répondre, et de lui donner les motifs de mon incrédulité relativement à son nouveau système ; mais de graves occupations m'ont, jusqu'à ce jour,

détourné de mes desseins premiers, et ce n'est qu'aujourd'hui que j'ose appeler des opinions de M. C***. J'aime à croire qu'il n'invoquera pas la prescription. Que mes lecteurs aient donc la bonté de vouloir bien relire l'article en question dans le dix-huitième cahier de l'*Hermès*, août 1827.

Sous le modeste titre de l'*Explication des Rêves et du Sommeil*, M. C*** a décidé une question de métaphysique, qui, jusqu'alors, avait cédé aux travaux subtils d'Euler, Cudworth, Mallebranche et Léibnitz : je veux dire l'union du corps à l'âme. M. C*** explique aussi à sa manière l'action d'un principe matériel, sur un autre principe immatériel. L'idée n'est pas neuve, comme on le voit, mais l'exécution doit être intéressante; et je m'étonne que, depuis le tems où cet article parut, aucun philosophe n'ait fait raison des idées de M. C***. Voyons-donc quel sera le nouveau médiateur plastique qu'il propose. Que tous les philosophes de la terre prêtent l'oreille : « La vie unit l'es-
» prit à la matière par deux modifications, l'une *le fluide*
» *nerveux ;* l'autre, *la vie spiritualisée*. La vie spiritua-
» lisée a, dans le corps humain, deux foyers. L'un placé
» au cerveau est l'écho des *impressions physiques* qui *se*
» *spiritualisent* en nous donnant des sensations ; l'autre,
» situé dans la poitrine, aux plexus solaires, répète *les*
» *émotions de l'âme* qui *se matérialisent* en les traduisant
» en mouvemens physiques..... La transformation *du*
» *fluide nerveux*, *lorsqu'il s'échappe vers l'âme*, a lieu par
» une sorte de *toucher spirituel*..... Dans le sommeil l'âme
» ne possède l'affectibilité cérébrale par aucun acte de sa
» volonté ; mais l'affectibilité cérébrale, en *exhalant* sans
» cesse vers elle une portion *du fluide nerveux* qui *se spi-*
» *ritualise* en lui arrivant, continue, en quelque sorte, à
» posséder l'âme..... »

(Pour M. C***, l'affectibilité est une propriété passive des organes ; c'est la faculté qu'ils ont d'être impressionnés par les objets extérieurs. La sensibilité de l'âme est la faculté que celle-ci possède d'être modifiée par les impressions que lui communique l'affectibilité.)

Enfin, en parlant de la mort, M. C*** dit que *les attaches* (une attache est matérielle) de la vie *spiritualisée* au corps, et qui sont au cerveau et dans la poitrine, se rompent. « Leur destruction commence par les plexus, c'est
» *l'attache de réaction que l'âme prend au corps :* une res-
» piration râleuse l'annonce (le râle ne précède pas tou-
» jours la mort), elle se soutient plus ou moins long-tems ;
» enfin, *le lien se rompt*, ... *la vie spiritualisée* se pré-

» cipite alors au cerveau pour *s'en détacher* bientôt, *en* » *s'envolant avec l'âme qu'elle enveloppe d'un voile lumi-* » *neux.* »

J'ai rassemblé ici la plupart des propositions principales de M. C***, et d'après lesquelles est rédigé, raisonné et conclu tout l'article qu'il a inséré dans l'*Hermès*. Je suis vraiment effrayé d'un tel langage dans la bouche de M. C***, non pour moi, mais pour lui ; car je ne sais comment il va s'en tirer. En effet, qu'il me soit permis de lui rappeler ici les propriétés essentielles de la matière et celles de l'esprit.

1°. Propriétés de la matière : toutes positives, évidentes, sensibles ; la matière est à l'état de solide, liquide, ou fluide élastique et impondérable. La physique sait calculer les lois auxquelles elle obéit ;

2°. Propriétés de l'esprit : toutes négatives, toutes cachées, toutes non sensibles. L'esprit est ce qui n'est pas matière ; par conséquent ce qui n'a pas de partie, ce qui n'est pas divisible, ce qui n'est pas ou solide, ou liquide, ou fluide élastique et impondérable. L'esprit est la négation parfaite de la matière. On n'a pas encore pu le soumettre à des lois analogues aux lois physiques. (M. Jouffroy annonce des travaux curieux à cet égard.)

De là il y a impossibilité d'union immédiate entre l'esprit et la matière : leur nature s'oppose, d'une manière réciproque, à tout contact ; ainsi donc l'esprit ne peut devenir matière, ni la matière esprit. Du moins l'intelligence de l'homme ne concevra jamais cette métamorphose ; il pourra l'avancer, mais ne le prouvera pas ; c'est cependant ce qu'a entrepris de faire M. C***, et ce qu'il a professé ouvertement : *les impressions physiques se spiritualisent*, *les émotions de l'âme se matérialisent*. Il y a contradiction dans les idées, et de là dans les mots qui les expriment. Comment ce qui est physique peut-il devenir esprit? *Et vice versâ*. Je demanderai à M. C*** s'il a jamais vu une émotion de l'âme matérialisée ; si elle était à l'état solide, liquide ou fluide élastique? De tout tems on a senti l'impuissance de la raison humaine pour expliquer ce phénomène de notre existence ; et l'on pourrait même conclure, *à priori*, que ce sera toujours un mystère pour l'homme. Je ne reviendrai pas sur les idées et les mots de M. C*** que j'ai cités plus haut : je laisse au logicien et au métaphysicien à réfléchir en les lisant. La distinction de l'esprit et de la matière que j'ai rétablie, et que M. C*** semblait avoir oubliée, renverse toutes ses hypothèses. J'ajouterai cependant ici une phrase qui me revient en-

core, et qui est écrite sous la même influence. « Dans le » sommeil il n'y a que *la partie flottante de la vie spiritua-* » *lisée* qui reste dans la poitrine..... » Que peut-on entendre par *la partie flottante de la vie spiritualisée?* Quel sens ajouter à des mots aussi vagues? Je défierais aux esprits les plus habitués aux abstractions, à M. Cousin lui-même, de comprendre et de sentir *la partie flottante* (ce qui est du physique) *d'une vie spiritualisée* (ce qui est plus que métaphysique).

Mais, s'il ne résultait du système de M. C*** qu'un défaut de raisonnement; si son système, comme celui de bien d'autres, avait été destiné simplement à tomber sous les armes d'une logique non enthousiaste, tout en louant ses efforts, je plaindrais sa défaite; mais des explications auxquelles il se livre ensuite sur le sommeil et les songes, naissent des conséquences plus que hardies, qui tendraient entre autres à assimiler l'homme endormi à un instrument déposé, privé de tout séjour de l'âme et de l'intelligence; en un mot, à une portion de matière organisée, vivant seulement comme la plante, de la vie végétative et organique. « L'âme, dit M. C***, s'éloigne de l'affectibilité » (c'est-à-dire, je pense, soustrait sa sensibilité aux im- » pressions que le corps pourrait lui communiquer à l'aide » de son affectibilité) dès que le besoin du sommeil se fait » sentir; alors *la volonté abandonne le corps, son agent* » *se retire*, les contractions cessent, et les membres flé- » chissent aussitôt selon les lois de la gravitation. Ainsi la » chute du corps, à l'instant du sommeil, est la suite né- » cessaire *de la retraite de l'agent de l'âme;* l'invasion du » sommeil n'est autre chose que la retraite de *la vie spi-* » *ritualisée* qui livre l'organisation à *son inertie*, quand la » volonté (ou l'âme) ne s'en occupe plus. »

On voit que M. C*** est très-clair, et ne nous déguise pas sa pensée: l'organisation est livrée à son *inertie*. Ainsi l'homme est, dans le système de M. C***, l'union 1° de l'âme qui a pour *agent*, sur le corps, la vie spiritualisée; 2° le corps qui a pour *agent* sur l'âme, le fluide nerveux. Dans l'état de veille, la vie et le mouvement sont produits par les rapports amicaux des deux ambassadeurs. Dans le sommeil, la séparation parfaite de la matière et de l'esprit a lieu; car *l'agent de l'âme se retire du corps* pour aller je ne sais où, tandis que le corps reste d'un autre côté avec son agent matériel (le fluide nerveux) qui ne peut plus *se spiritualiser* vu la retraite de celui qui lui donnait accès auprès de l'âme. Je demanderai alors à M. C***, qui est si ingénieux dans ses découvertes et ses explications, où il

pense que peut habiter l'âme en ce moment? Quant au pauvre corps, qu'est-il devenu ? un instrument déposé, comme je le disais plus haut, *abandonné* même d'après M. C***. Si un pareil raisonnement se trouvait un jour dans la bouche d'un assassin, je ne sais pas trop ce qu'auraient à lui répondre le procureur du Roi et le président; car il aurait droit de prétendre qu'en tuant un homme endormi, il n'a fait que maltraiter une portion inerte de matière organisée ; il faut espérer que le président ne serait pas de l'avis de M. C***, pour le bien de l'humanité.

Et cependant l'homme endormi de M. C*** rêve quelquefois, s'il ne rêve pas toujours, comme je le dirai plus bas. Dans quel monde se passent ces phénomènes, et à l'aide de quels organes ? L'homme ne peut penser, ici bas, qu'à l'aide du cerveau. Il faut donc que l'âme, que l'intelligence demeure quelque part unie au corps pendant le sommeil ; elle continue d'agir par le cerveau comme je le dirai, et si des chocs extérieurs, si des impressions sensoriales, trop vives, viennent à frapper cet organe, son action concentrée, pour ainsi dire, au service unique de l'intelligence, se déploie de nouveau sur tous les points de la surface du corps; c'est-à-dire l'homme se réveille et reprend l'usage visible de ses fonctions de relation.

Je vais essayer d'exposer mes idées sur la nature de l'homme, sur son état pendant la veille et le sommeil. Je hasarderai quelques propositions sur les fluides nerveux et magnétique; avec M. Cuvier, je proposerai plusieurs questions à résoudre, et quant à l'explication de l'action d'un principe matériel sur un autre principe immatériel, loin de proposer un nouveau médiateur plastique, je dirai seulement comment l'étude et l'observation des phénomènes magnétiques peut la faire concevoir.

L'homme est un être évidemment composé de l'union de deux principes opposés, que dès long-tems on a désignés sous les noms d'âme et de corps. Je n'ai jamais douté un seul instant de la supériorité de l'âme ou du principe intelligent et immatériel sur le corps ou le principe matériel. De là j'ai toujours considéré le corps comme un instrument passif de l'âme; mais qui, par la loi de son union avec elle, pouvait et devait avoir la propriété de réagir sur ses ordres et sa nature. De là les influences naturelles et réciproques du physique sur le moral, tant dans la veille que dans le sommeil. L'état de veille est, pour moi, cette modification particulière de mon être, pendant laquelle je suis en rapport avec tous les corps et toutes les intelligences qui

m'entourent, état dans lequel je verrai, j'entendrai, je marcherai ; parce que mes organes, dociles à mon intelligence, pourront obéir à ses ordres. L'état de sommeil, au contraire, est cette autre modification de mon être, pendant laquelle l'action de toutes les fonctions de relation a cessé, tandis que les fonctions qui s'exercent, sans le secours de l'intelligence, continuent d'être exécutées ; ainsi je ne verrai plus, je n'entendrai plus, parce que mes organes fatigués seront devenus inhabiles à transmettre à l'intelligence les impressions extérieures. La respiration et la circulation demeurent. Rien d'étonnant. D'après M. Flourens, le cerveau, organe spécial de l'intelligence, est aussi le régulateur des mouvemens et du sentiment ; et Charles Bell a démontré, dans le système nerveux, les nerfs du sentiment et les nerfs du mouvement. Ceux-là seuls travaillent pour un but qu'ils atteignent toujours. La respiration et la circulation sont sous leur influence. Les nerfs du sentiment restent bien impressionables pendant le sommeil ; mais ils ne transmettent pas à l'intelligence les impressions sensoriales reçues, ou si ils les lui transmettent, celle-ci ne peut les percevoir, vu l'état d'imperfection dans lequel elles arrivent. Pendant le sommeil l'âme laisse donc reposer la partie des organes qu'elle a fatigués, soit par la course, soit par les efforts musculaires, de la même manière qu'elle laisse reposer l'intelligence et restreint son action, tandis que l'homme se livre à des travaux manuels.

Ainsi donc, jusqu'à présent, mon système est loin d'être aussi hardi que celui de M. C*** ; l'âme agit sur le corps, le corps sur l'âme. Je ne prétends pas l'expliquer, je le note comme un fait. Ensuite l'homme endormi reste homme, c'est-à-dire que l'union des deux principes n'est pas rompue : continuons.

M. Magendie prétend qu'au moment où le besoin du sommeil se fait sentir, l'intelligence se trouble ; je pense, au contraire, que l'intelligence n'est, en ce moment, aucunement troublée. Seulement sa manifestation devient de plus en plus inexacte à mesure qu'augmente la mauvaise disposition des organes à la servir ; ainsi *elle ne commandera pas avec difficulté* à la contraction musculaire, *mais* la contraction musculaire lui obéira difficilement.

Buffon admettait deux espèces de sommeil, 1° le sommeil imparfait, c'était celui pendant lequel on rêve ; 2° le sommeil parfait, celui *pendant lequel on ne rêve pas*, et où, par conséquent, l'intelligence dort aussi ; mais il me semble que Buffon ne pouvait que dire, 2° le sommeil pen-

dant lequel *on dit n'avoir pas rêvé ;* car, alors, on s'est réveillé comme à l'ordinaire, et l'intelligence, rappelant en vain ses souvenirs les plus récens, n'a retrouvé le matin que ceux de la veille. Il y a une lacune ; il y a une absence de mémoire, rien de plus ou de moins ; or, ceci ne prouve pas que l'intelligence n'ait pas agi, n'ait pas pensé. La pensée est l'essence de l'âme, elle ne peut donc ne pas penser ; il faudrait supposer le contraire : ceci est absurde. Il est donc de toute probabilité que, dans ce cas, le même phénomène a lieu pour les somnambules qui, réveillés, ont perdu le souvenir de leurs actions les plus récentes Peut-on conclure de l'oubli d'un acte produit, que l'intelligence ne l'a pas dicté? Je ne le crois nullement. Qu'observons-nous dans un somnambule (naturel)? Il parle, il agit, il raisonne..... Tirez-le de cet état qui le possède ; il suffira du plus court instant pour effacer de sa mémoire tous les actes qu'il vient de produire ; mais, qu'est-ce que cela prouve? qu'est-ce qu'il reste en dernière analyse? une absence de mémoire ; et qui pourra assurer alors, qui pourra prouver que ce somnambule n'avait pas la conscience de ses actes, alors qu'il parlait, qu'il agissait, qu'il raisonnait. Rien, absolument rien. Eh quoi ! faudra-t-il accuser de folie ou d'absence de raison tous les actes que j'ai produits il y a dix ou quinze ans, par cela seul que je n'en ai plus aucune idée, aucun souvenir ? Le tems et les années produisent ici le même effet qu'on remarque dans un somnambule ; et moi, loin d'en tirer la conséquence de M. Magendie (tome II, *Elémens de physiologie, du Sommeil*), ou de M. Récamier (opinion émise le jour où M. *** passait sa thèse sur ce sujet : *Considérations sur les systèmes nerveux, circulatoire et respiratoire,* février 1829,) le défaut de mémoire de l'individu me prouvera l'excellence de l'intelligence dans cet état extraordinaire. En effet, si elle se montre alors à des degrés si supérieurs, si elle peut donner naissance à des chefs-d'œuvre, si elle étonne, enfin, les pauvres humains qui en sont spectateurs, qu'y a-t-il de surprenant qu'à son réveil elle ait perdu les moyens d'exprimer ce qu'elle a senti ? Il faut être Dieu pour parler la langue des dieux. Voyez les degrés dont elle est descendue, et ne soyez plus surpris de son silence. L'espace qui existe entre ces deux états de l'intelligence est plus grand que toutes les distances possibles du tems et des années. Le somnambule ne peut donc avoir aucun souvenir de la nouvelle vie qui l'anima quelques instans ; ses idées plus vives, plus libres avaient d'autres lois de développement, puisqu'elles produisaient des œuvres plus parfaites ; elles ne faisaient pas partie de sa vie intelli-

gente, *habituelle;* enfin, son intelligence était plus qu'humaine, dans ce sens qu'elle surpassait celle que nous avons tous reçue, et qu'il nous est permis de concevoir.

Le somnambulisme artificiel offre un phénomène entièrement analogue. Endormez quelqu'un, faites-le parler; réveillez-le, il n'a aucun souvenir de ce qu'il vient de dire; mais, si vous l'endormez de nouveau, il continuera sa première conversation sans avoir ou du moins sans témoigner aucune idée de l'instant de veille qui a séparé son état de somnambulisme, instant pendant lequel il a également parlé et raisonné.

Si donc j'ai attaqué les conséquences de MM. Magendie et Récamier, c'est que réellement elles me paraissent fausses, et qu'en outre elles attaquent ouvertement le somnambulisme artificiel. Si l'intelligence ne dirige pas les somnambules, si ils ne doivent leur lucidité qu'à une combinaison d'idées accidentelle ou habituelle, que deviendra la confiance que le malade dépose en eux? etc., etc.

Le raisonnement de ceux qui prétendent qu'ils n'ont pas conscience de leurs actes pendant cet état, m'a toujours paru absurde. En effet, le voici : un somnambule agit, parle, raisonne, compose; réveillé, il ne se souvient plus de ce qu'il a fait : donc il n'avait pas la conscience de ses actes. Les prémisses contiennent-elles donc la conclusion?

Mais si, pendant le sommeil, l'intelligence continue de vivre, de penser, et par conséquent ne quitte pas le corps, puisqu'elle ne peut penser ici bas qu'à l'aide du cerveau; voyons ce dont elle s'occupe, c'est-à-dire étudions un instant le phénomène des rêves. Les rêves ne peuvent être produits que par l'intelligence aidée de la mémoire et de l'imagination. On a dit que la mémoire, dans l'état de veille, était un souvenir, et dans le sommeil devenait un rêve; elle ne devient pas précisément un rêve, mais l'élément d'un rêve. La mémoire donne à l'intelligence les élémens du rêve, et l'imagination les combine à sa fantaisie; c'est elle seule qui fabrique, pour ainsi dire, un rêve; car, s'il en était autrement, il n'y aurait pas de différence entre un rêve et un souvenir à l'état de veille. Or, il y en a une très-grande; dans un rêve je crois voir, par exemple, le château de Versailles aussi exactement que si je le voyais réellement. Ma mémoire m'offre cet élément aussi pur qu'il peut être. Rien ne peut distraire mon attention; au contraire, dans le souvenir à l'état de veille, je verrai bien aussi le château de Versailles, mais non pas d'une manière aussi exclusive : les objets qui m'entourent, les sons qui frappent mon oreille pourront me distraire. Le système nerveux, sensible par tous ses points, pourra être généra-

lement affecté, et donner à la fois à l'âme une foule de sensations autres que celles qu'elle voudrait obtenir. Dans le premier cas, l'action de l'intelligence, concentrée au cerveau, est isolée de toute sensation étrangère ; elle ne voit que ce qu'elle veut regarder, n'entend que ce qu'elle veut écouter ; ainsi donc les élémens d'un rêve sont des souvenirs partiels à leur état le plus parfait, mais que l'imagination a bientôt combinés de la manière la plus bizarre. De là tous ces tableaux ridicules souvent, et invraisemblables, ces étranges associations d'idées que les songes offrent à notre âme : c'est l'absence des sens qui est en partie cause de cela. En effet, si ceux-ci trompent quelquefois notre intelligence et l'induisent en erreur, il faut avouer qu'ils rectifient souvent nos jugemens et nous empêchent de nous bercer de chimères ; ainsi, dans l'état de veille, jamais nous ne croirons voir un homme, par exemple, être subitement changé en palais, un enfant croître à vue d'œil, etc., etc., parce que nos sens sont là pour fournir à l'âme des moyens de vérification ; mais, en songe, dès que l'intelligence n'est plus en rapport avec les sens, l'esprit divague et invente mille folies. L'imagination, forte de la mémoire la plus exacte, et des souvenirs les plus purs sur chaque objet en particulier, l'imagination combine des rapports, tout-à-fait inouis, d'après des lois jusqu'ici méconnues. Le feu jaillit du sein des eaux, des palais brillans se forment et s'édifient sans que les mains de l'ouvrier les aient travaillés. Si donc, dans le rêve, le souvenir gagne de la netteté, l'intelligence perd de son jugement en ce qu'il n'est pas corrigé par les sens. L'homme à l'état de veille, quand il est plongé dans ce qu'on appelle la rêverie, commence pour ainsi dire à dormir, et vient confirmer ce que j'ai avancé. En effet, tous ses mouvemens, toutes ses fonctions de relation ont cessé ; il est immobile, ses yeux voient, mais ne regardent pas ; son oreille entend sans écouter. C'est l'intelligence seule qui semble travailler ; mais alors que fait-elle ? Ses jugemens seront-ils tous justes ? Hélas ! c'est en ce moment qu'elle bâtit des châteaux en Espagne ; ce ne serait point alors qu'il tend la main pour demander l'aumône, ce ne serait point à la vue de sa misère, que le pauvre se croirait dans un palais. Il a besoin pour cela de s'abandonner à la rêverie ; il faut qu'il oublie ses malheurs, qu'il ne voie plus les haillons qui le couvrent, qu'il n'entende pas le chien qui aboie après lui, pour qu'il soit riche un seul moment ; mais le besoin vient trop tôt le tirer de sa rêverie : il reprend l'usage de ses membres, il regarde, il écoute, et maudit son erreur.

Mais, dira-t-on, si dans le sommeil l'intelligence n'est

plus en rapport avec les sens et les organes, d'où viennent ces mouvemens que l'on remarque chez un homme endormi. M. Chardel, dans son système, serait fort embarrassé de répondre à cette objection ; mais, quant à moi, je crois en posséder une explication toute naturelle. Lecteurs, reportez votre pensée aux songes qui vous ont vous-mêmes ainsi agités, vous croyez être insultés, être attaqués, combattre même sur le champ de bataille..... Mais voyez alors quel est le degré d'*animation*, pour ainsi dire, de l'intelligence ; elle est exaltée au *maximum* : alors plus elle est excitée, plus elle se rapproche de son état de veille ; c'est une loi que je crois avoir remarquée, et il n'est pas étonnant, dans ce cas, qu'elle puisse commander aux organes les mouvemens quelquefois les plus vifs. La preuve que, dans ces momens, l'intelligence tend à revenir à l'état de veille, c'est que, presque toujours, le dénouement de ces rêves si agités, si violens est immédiatement suivi du réveil. C'est alors qu'on est au fond du précipice, alors qu'on tombe sous les coups d'un assassin, qu'on ouvre les yeux, tout étonné de ne point être mutilé ou de vivre encore.

M. C*** prétend que, pendant le sommeil, la sensibilité de l'âme a cessé de communiquer avec l'affectibilité du corps ; mais alors que répondra-t-il à cette observation si juste et si vraie de M. Magendie. « L'estomac est-il surchargé d'alimens indigestes, la respiration est-elle difficile par la position, ou d'autres causes, les rêves sont pénibles et fatigans. » M. Magendie cite des faits ; M. C*** ne peut les réfuter par ses hypothèses. Je ne vois au contraire dans la phrase citée, que la continuation de l'influence du physique sur le moral pendant le sommeil ; phénomène que j'ai annoncé en parlant de la loi de l'union de l'âme au corps. Et en effet, puisque le cerveau est à la fois et l'organe spécial de l'intelligence et le régulateur de l'économie animale ; dès que celle-ci souffrira, le cerveau sera troublé dans ses fonctions, et l'intelligence n'aura plus à sa disposition qu'un mauvais instrument.

Comment, enfin, dans le système de M. C***, expliquer non-seulement les réveils subits, mais encore les réveils naturels. Ils ont lieu, dit-il, quand la sensibilité de l'âme croit pouvoir répondre, à l'aide de la vie spiritualisée, à l'affectibilité du corps. C'est fort bien : mais qui pourra déterminer l'âme à agir ainsi ? Quelle sera sa loi ? selon M. C*** ce sera la volonté seule, en sorte que le corps ne pourra jamais recouvrer ses mouvemens avant que l'âme le veuille. Mais, au contraire, c'est que l'âme est le plus souvent, pour ne pas dire toujours, passive dans l'acte du réveil. Les corps extérieurs venant à agir sur des organes

reposés de leurs fatigues, et propres à transmettre fidèlement au cerveau les impressions reçues, l'intelligence sent nécessairement une modification dans son mode d'être. Naguères elle était seule à rêver, à imaginer. Maintenant elle est interrompue, distraite par de nouvelles idées qui, à chaque instant, arrivent à l'âme par la porte des sens. Alors le réveil a lieu graduellement, mais, comme on le voit, d'une manière passive. Le seul cas où le réveil puisse dépendre de la volonté, est celui-ci, qui, connu de tout le monde, est encore inexpliqué de tous, parce qu'il est peut-être inexplicable. Avant de s'endormir on n'a qu'à vouloir fermement, c'est-à-dire avec attention, se réveiller à telle ou telle heure, le résultat désiré a lieu presque constamment. Et comment ! Probablement le souvenir de ce vœu se reproduit en songe à l'intelligence, et tient l'attention de l'âme éveillée à ce sujet. Mais encore resterait-il à expliquer le plus difficile, son exécution à l'heure voulue. Quant aux réveils subits, ils ont toujours lieu à l'instant d'un changement subit aussi de tous les corps physiques qui nous entourent. Ainsi, si je dors en voiture, il est très-possible que je m'éveille à l'instant où la voiture cessera subitement de rouler, etc., etc. Et alors le phénomène n'offre plus de difficulté à résoudre. Il peut se concevoir.

Par ce que j'ai dit, on peut voir que mon système est en grande partie opposé à celui de M. C***. Sans prétendre qu'il soit meilleur, je crois du moins qu'il est plus logiquement raisonné, en ce qu'il ne peut admettre que l'esprit devienne matière, et la matière esprit. Comme on a vu je n'ai parlé que du sommeil, alors qu'il n'est accompagné d'aucun phénomène comme la parole, la marche, etc., etc. Je n'ai pas traité du somnambulisme naturel, parce qu'il faudrait un article à lui seul pour ce sujet, et que d'ailleurs des hommes de talens en ont mieux parlé que je ne le pourrais faire. Je n'ai point expliqué l'action de l'âme sur le corps ; mais voici comment le magnétisme me l'a fait comprendre et surtout admettre comme un phénomène évident. Il n'est pas rare de rencontrer des magnétiseurs qui, à l'aide du tems, ont acquis sur leurs magnétisés une force de volonté surprenante. Eh bien ! il suffit alors à un d'entre eux, en présence du magnétisé, *de vouloir* que tel ou tel mouvement se reproduise chez le magnétisé pour que le mouvement soit produit à l'instant même. On voit donc résulter un mouvement physique ; on voit un organe matériel être mis en jeu par la *seule volonté* (principe immatériel) d'un individu autre que celui auquel appartient cet organe. Voilà un phénomène encore plus remarquable que celui de l'union de l'âme à notre corps. En effet, si mon

âme commande, c'est mon propre corps qui obéit. Là, au contraire, c'est une volonté étrangère qui commande et un organe étranger qui obéit. Ce fait, que présente l'observation du magnétisme, n'explique donc pas le mystère de notre double existence ; mais je crois du moins qu'il sert à le faire concevoir et admettre.

J'ai promis quelques mots sur les fluides nerveux et magnétiques. Je serai très-court, parce qu'ici la discussion pourrait être fort longue. Je *crois* que la nature du fluide magnétique, que je considère comme un agent physique, est en grande partie analogue à celui du fluide nerveux qui n'est pas plus connu. Elle doit en outre participer de celui des fluides électrique et galvanique : et déjà on a senti les grands rapports qui existent entre eux.

Je termine en posant quelques questions à résoudre, et dont la solution pourrait éclairer la psycologie, la physiologie et le magnétisme animal.

1°. La substance qui produit les sensations est-elle sujette à *se consommer* et à *perdre de son activité* par l'usage ?

2°. Est-ce en augmentant la sécrétion de cette matière nerveuse, ou autre, qu'une inflammation détermine un excès de sensibilité ?

3°. De quel secours les lumières du magnétisme pourraient-elles être dans cette question ?

4°. Le système nerveux serait-il l'organe sécréteur d'un fluide premier, méconnu jusqu'à présent, et selon ses différens modes de manifestation, désigné tour à tour sous les nom de fluides nerveux, galvanique, magnétique ?

5°. Le sommeil est-il dû à l'épuisement momentané d'une substance essentiellement sensitive ?

6°. Le réveil serait-il produit par un changement chimique de la substance nerveuse ou autre.

7°. Pourquoi dans le cauchemar, *la forte volonté* que nous avons d'échapper à l'objet imaginaire qui nous oppresse, reste-t-elle sans nul effet ?

8°. Que peut dire à cela le magnétiseur qui attribue tant de pouvoir à la volonté ?

9°. Comment tous ces phénomènes pourraient-ils être rapportés au magnétisme ?

Max. Vernois, *étudiant en médecine.*

IMPRIMERIE DE A. HENRY,
rue Gît-le-Cœur, n° 8.

L'HERMÈS,

JOURNAL

DU MAGNÉTISME ANIMAL.

Correspondances Magnétiques et instructives entre MM. les docteurs Judel et Picher-Granchamp, anciens disciples de Mesmer.

« Il faut non-seulement écouter les discours de
» tous les hommes, mais encore examiner quels sont
» leurs sentimens et en pénétrer les motifs (1). »

Les faits qui ont directement rapport au magnétisme animal sont en très-grand nombre, ils ont été recueillis et le sont encore tous les jours dans beaucoup d'ouvrages ; ce sont de vastes magasins toujours ouverts à quiconque cherche à s'instruire de bonne foi. Mais l'étude des faits n'est pas la seule voie qui puisse conduire à la vérité.

Dans tous les genres de connaissances, la partie historique, philosophique et morale contribue éminemment à en faciliter la recherche. C'est sans doute dans cette conviction qu'un auteur très-recommandable a cherché, dans un article plein de choses utiles et dicté par les meilleures intentions, à donner des idées saines et justes sur le magnétisme animal dans l'antiquité, et à signaler quelques erreurs qui

---

(1) *Videndum est non modò, quid quisquis loquatur, sed etiam quid quisquis sentiat, atque etiam quâ de causâ quisquis sentiat.* Cicer. de officiis, l. 1, c. 41.

s'y sont mêlées et qui peuvent se reproduire encore de nos jours (1).

Ce mode d'instruction, lorsqu'on ne s'écarte pas trop de l'objet principal et qu'on est d'ailleurs en possession de tant de données, de tant de faits certains, est, je crois, maintenant le plus convenable que l'on puisse adopter.

C'est dans ce même esprit que je me détermine à publier les lettres suivantes. Il est des circonstances qui font un devoir à un homme de bien de chercher à éclairer l'opinion publique, ne fût-ce qu'avec le plus faible rayon de lumière et lors même que ses efforts devraient être sans succès. Je cherche, avec toute l'attention et la bonne foi, à ne heurter aucun amour-propre. La vérité, que je place au-dessus de toute autre considération, ou du moins ce que je crois la vérité, est mon seul guide : il n'y a que contre la mauvaise foi bien démontrée qu'un honnête homme doit s'armer, afin de la combattre, ou tout ou moins de la démasquer.

M. *Judel*, docteur-médecin, ancien député et membre du conseil des Cinq-Cents, est un des plus éclairés et des plus sages disciples de *Mesmer*. Il était aussi du nombre de ses amis. Il est actuellement et depuis nombre d'années fixé à Versailles. Au moment qu'on eut formé, à l'Académie royale de médecine, une commission pour s'occuper du magnétisme animal, et pour en faire l'objet d'un rapport à cette société savante, après un mûr examen ; je m'empressai d'annoncer cette bonne nouvelle à ce vénérable condisciple, dont le zèle pour cette science m'était parfaitement connu. Comme ce rapport n'est point encore fait, il est encore tems de publier les idées de M. *Judel* à ce sujet, et il m'en a donné l'autorisation. Il m'a fait prier, de plus, de lui transmettre quelques détails sur la discussion qui avait eu lieu à cet égard dans le sein de l'Académie, et de lui faire connaître mon avis sur les suites présumées de cet événement. C'était

---

(1) *M. Deleuze*, dans le 14e nº de l'*Hermès*, p. 49 et suiv.

me demander beaucoup ; mais mon inclination et mon respect pour un vieillard si recommandable, m'ont déterminé de suite, et j'ai fait quelques efforts pour satisfaire sa juste curiosité.

PREMIÈRE LETTRE.

Versailles, le 10 août 1826.

Monsieur et très-honorable confrère,

L'Académie de médecine vient donc de prendre une résolution du plus haut intérêt qui, sans doute, a été inspirée par les intentions les plus pures et les plus généreuses ; ce parti doit faire une époque saillante dans les annales de la haute physique et de la médecine, que renferme le magnétisme.

Il ne s'agit point ici de ces *opiats* et de ces *onguents*, qui *remettent les jambes et les bras fracturés* (1) ; mais d'une science immense, simple et profonde qui, cultivée par des esprits sages, pénétrans et d'aiullers éclairés, jettera de grands traits de lumière sur les phénomènes les plus étonnans que nous offre le grand spectacle de la nature : cette brillante perpective me rafraîchit le sang.

Mais, pour que ces belles apparences produisent des fruits et procurent des résultats avantageux, il ne faut pas que la nouvelle commission marche sur les traces, et modéle sa conduite sur celle qui l'a précédée de plus de quarante ans, et dont le malheureux et trop éloquent Bailly fut le rapporteur.

Ce n'est ni dans les salons, ni même dans les assemblées de savans, que peut s'éclairer et se juger une cause d'un si grand intérêt, et qui présente des faits et des circonstances qui étonnent l'imagination..... Ce n'est qu'à un traitement magnétique, suivi avec persévérance et des *intentions pures ;* ce n'est qu'en suivant régulièrement un

(1) Expressions empruntées de la comédie du Médecin malgré lui.

cours d'après les grands principes de *Mesmer*, que MM. les Commissaires pourront obtenir toutes les données rigoureusement nécessaires pour remplir leur auguste mission.

Il faut commencer par observer et constater les effets magnétiques, et alors seulement on aura une base et un point de départ solides, pour essayer de remonter à leurs causes : quand on veut établir un édifice, on ne commence pas par le toit. Que MM. les Commissaires se pénètrent de l'idée que leur mission est la plus belle et la plus importante qui ait jamais été confiée à des hommes.

Rejeter par légèreté, prévention, ou par des motifs moins excusables encore, une vérité et une science qui peuvent avoir une grande influence sur le bonheur des hommes, ne serait-ce pas commettre le délit de lèse-humanité ?

Mon cœur s'épanouit et se rassure en pensant à la loyauté de tous mes confrères de l'Académie de médecine. J'ai adopté, non pas légèrement et sans un examen approfondi, toutes les grandes vérités politiques et médicales qui ont été proclamées et consacrées depuis quarante ans ; et comme la science et les procédés magnétiques sont du nombre, j'ai employé tous mes faibles moyens pour les propager, parce qu'ils peuvent avoir une influence décisive et très-avantageuse sur le sort de mes semblables.

Le génie le plus beau, le plus saillant qu'ait vu naître notre belle France, a dit que la raison devait finir par avoir raison ; j'en accepte l'augure, et je crois qu'effectivement cet oracle est plus sûr que celui de Calchas. Les lumières et la civilisation ont pris un développement si prodigieux, et jeté des racines si profondes et si étendues, que tous ceux qui tenteront de les faire reculer, et à plus forte raison de les détruire, auront le sort des Titans et des mauvais anges qui tentèrent d'escalader le ciel et de s'emparer de la toute puissance que s'est réservée cet être incompréhensible aux mortels, dont le centre est partout et la circonférence nulle part..!

Les partisans du pouvoir absolu de quelques sciences en usage, comme des doctrines ultramontaines, ne sont pas de

taille ni de force à arrêter le torrent qui nous entraîne vers un ordre de choses nouveau, conforme d'ailleurs à l'intérêt général.

Si les nouveaux commissaires désignés par l'Académie de médecine pour vérifier la réalité de la science magnétique et l'utilité des procédés, ne s'élèvent pas à la hauteur de leur mission, qu'ils y prennent garde; d'autres plus avisés saisiront cette occasion pour attacher leur nom et leur renommée à une époque et à une circonstance unique, solennelle, et dont le souvenir s'étendra jusqu'à la postérité la plus reculée.

Excusez-moi, cher confrère; lorsque je m'entretiens avec un ami, avec un homme de votre caractère, j'ai la mauvaise habitude de suivre rapidement mes idées, et de les entasser sans mesure ni méthode : Les vieillards des tems passés et présens, ont la tête si pleine de choses et de souvenirs, qu'ils ne peuvent les contenir; les Nestors ont été et seront toujours bavards.

Adieu, mon cher confrère en magnétisme, agréez l'assurance de mon sincère attachement et de la considération très-distinguée avec lesquels je suis et je serai toujours votre devoué serviteur. JUDEL.

DEUXIÈME LETTRE.

Versailles, le 2 Septembre 1826.

Monsieur et très-honorable confrère,

JE puis vous répéter l'espèce d'axiome latin dont il a été question dans notre dernière entrevue; le voici :

« *Quis sthomacum regem totius corporis esse*
» *Contendunt verà niti ratione videntur* (1).

Ma vieille mémoire a laissé échapper le nom de l'auteur et l'époque où il vivait; mais quelqu'en ait été le nom et le tems où vivait l'auteur de la sentence, elle exprime une

(1) Ceux qui soutiennent que l'estomac est le gouverneur général du corps humain, énoncent une grande vérité.

vérité incontestable, dont l'origine se perd et se confond avec celle de l'espèce humaine ; car je crois que les hommes et les animaux inférieurs ont toujours été et seront toujours comme aux premiers instans de la création; quelques variétés, quelques accidens individuels n'altèrent et ne changent pas les races.

L'anatomie, la physiologie et le somnambulisme confirment, comme vous le savez, et motivent l'empire et la vaste influence que cet organe exerce sur toute l'économie animale, par le moyen du plexus solaire et du grand nerf sympathique ; et les somnambules, comme vous l'avez toujours vu, ou le plus souvent, ne voyent, ne sentent et n'entendent-ils pas par l'estomac, siége du sens intime et intérieur? Dans ce cas, les sens extérieurs qui ne sont que des prolongemens, et pour ainsi dire les lieutenans du fort intérieur, se retirent vers leur origine commune ; alors, ce point fortifié et enrichi de toute la force des autres, devient d'une lucidité miraculeuse qui étonne et déconcerte ces petits Titans ou raisonneurs qui entassent, non pas des montagnes, mais des sophismes pour ébranler la vérité, etc.; mais je m'aperçois un peu tard que je me donne les airs de faire de l'érudition avec un érudit qui m'en revendrait.

Adieu, mon cher confrère en Hippocrate en magnétisme, etc., etc., portez-vous bien, et croyez aux sentimens très-affectueux de votre dévoué JUDEL.

TROISIÈME LETTRE.

Versailles, le 2 Octobre 1826.

Monsieur et très-honoré confrère,

J'AI reçu et lu avec autant d'avidité que de plaisir, la brochure que vous avez eu l'aimable attention de m'adresser (1);

---

(2) Mémoire de F.-A. *Mesmer*, docteur en médecine, sur les Découvertes. Nouv. édit., avec des notes de J.-L. *Picher-Grandchamp*, membres de plusieurs société de médecine, etc. Paris, chez Pierre Momus et Compagnie.

je connaissais le mémoire de *Mesmer*, comme vous devez vous en souvenir, j'en ai même plusieurs exemplaires encore; cet écrit présente l'empreinte de son puissant génie et de sa profonde raison.

Ce que vous y avez joint, est pensé et rédigé avec sagesse, et avec cette adroite modération qui sied si bien aux défenseurs de la vérité; il faut laisser aux sophistes ignorans ou malintentionnés, les déclamations virulentes; vous savez que lorsque *Jupiter* avait tort, il ne s'amusait pas à raisonner avec ses adversaires, il les foudroyait. On a voulu faire comme lui ; on a lancé des fusées et des brandons dans notre camp, mais vous les avez éteints avec le souffle tout puissant de la raison.....

.....

C'est le cas de dire comme le bon et savant *Galilée*. — Ils auront beau faire, la terre tournera toujours. — *Par si move*. — Et le magnétisme sera toujours l'âme secondaire et le régulateur de l'univers; c'est son action constante qui entretient l'équilibre et l'harmonie dans toute la nature, et qui les rétablit lorqu'ils s'altèrent.

Je crains bien que le résultat des opérations de la nouvelle commission ne ressemble comme deux gouttes d'eau à celui de la première, dont le savant et malheureux *Bailly* fut l'organe. Des vérités aussi profondes et à perte de vue, pour ainsi dire, ne s'établissent pas par des discussions; c'est à un traitement magnétique auprès ou sous des arbres magnétisés, surtout, qu'il faut conduire ceux qu'on veut convaincre, après les avoir instruits à fond de la doctrine mesmérienne, comme vous l'avez généreusement proposé...

Les raisonnemens les plus captieux échouent et se brisent devant les faits : il faut devant eux, imiter ce philosophe, qui, pour toute réponse à un sophiste qui niait le mouvement, se contentait de marcher. Faites voir, palper même des effets positifs à vos commissaires, il en est encore tems, s'ils ont, comme je n'en doute pas, de la délicatesse et de la pudeur, ils seront forcés de se taire et de

se prosterner devant la vérité; autrement, on parlera d'or et on ne conclura rien.

Adieu, mon cher et honorable condisciple, portez-vous bien et croyez au dévouement et à la considération bien sincère de votre serviteur JUDEL.

P. S. Si vous en avez le tems, faites-moi l'amitié de m'écrire un peu longuement sur tous ces objets qui ne cesseront de m'occuper avec tout l'intérêt possible. Donnez-moi des détails sur le magnétisme, sur les magnétiseurs actuels; vous savez que j'aime beaucoup les citations variées, faites-moi part un peu de votre érudition, cela m'intéressera beaucoup, m'amusera et me fera passer encore d'agréables momens. *Iterùm valè.*

RÉPONSE AUX LETTRES PRÉCÉDENTES.

Paris, mai 1827.

Mon très-cher, très-vénérable collègue et condisciple,

Quoique depuis la réception de vos intéressantes lettres, nous ayons eu ensemble quelques entretiens au sujet du magnétisme et de tout ce qui se rapporte à cette science dans les circonstances actuelles, vous voulez donc, vous exigez même de moi une réponse plus complète; vous voulez des détails, des citations et un peu d'érudition; vous voulez, enfin, nourrir encore vos pensées, vos souvenirs, vos méditations sur ces objets dont vous n'avez cessé de vous occuper avec tant de fruit pour vous-même et pour les autres. Je vais essayer de vous satisfaire : je ne puis avoir la prétention d'instruire celui dont je recevrais volontiers des leçons, mais je m'estimerai heureux si je puis vous intéresser pendant quelques instans.

Lorsqu'il fut proposé à l'Académie de médecine de s'occuper d'un nouvel examen du magnétisme animal, ne fût-ce que dans le même but qu'elle s'occupe des remèdes secrets, un membre très-distingué de la compagnie, M. *Marc*, appuya d'abord par de bonnes raisons cette proposition,

sans laisser aucunement entrevoir sa manière de penser sur le fond de cette science.

Après quelques observations contradictoires, il fut arrêté, néanmoins, qu'avant de délibérer sur la proposition en question, et de se fixer pour la négative ou l'affirmative, il serait formé une commission préparatoire pour savoir si on délibérerait ou non sur cet objet. La conclusion du rapport de cette première commission, présenté par M. *Husson*, fut qu'on devait s'occuper d'un nouvel examen du magnétisme animal.

Dès lors, il fut formé une liste des membres académiciens qui voudraient prendre la parole et donner leurs avis sur ce grand sujet, afin d'établir une discussion bien controversée, et de préparer une détermination finale ; cette liste fut aussitôt remplie par un grand nombre de médecins très-distingués. Voici les noms de ceux que je me rappelle et dont les opinions fixèrent principalement toute mon attention. Vous nommer MM. *Bally*, *Marc*, *Double*, *Desgenette*, *Husson*, *Chardel*, *Itard*, *Récamier*, etc., c'est assez vous annoncer que, dans ce combat académique, la victoire devait être vivement disputée.

Vous savez le reste, mon cher maître, je vous écrivis le lendemain pour vous annoncer la décision prise par l'Académie, et je vous fis connaître le nom des commissaires nommés par elle, devant former une commission spéciale et permanente pour s'occuper de l'examen du magnétisme animal. Dans cette discussion mémorable, qui occupa plusieurs séances, et qui présenta une sorte de solennité, je remarquai, autant que mes facultés purent me le permettre, de l'esprit, du savoir, de l'érudition, et souvent une bonne logique ; mais aussi très-peu de connaissances du magnétisme et de son histoire, même chez les orateurs qui paraissaient vouloir embrasser sa défense ; beaucoup de plaisanteries, bonnes ou mauvaises, pour jeter du ridicule sur cette science et sur ceux qui la professent ; enfin, rien ne fut épargné, pas même la dose obligée de calomnie qui se montre toujours, lorsqu'il s'agit de magnétisme, mais qui

semblait ne pas devoir trouver des organes dans une assemblée aussi respectable.

Parmi toutes ces opinions contradictoires, il en est une surtout qui parut très-extraordinaire, et qui semble avoir servi de prélude au singulier anathême lancé contre le magnétisme, dans le mandement de Monseigneur l'Évêque de Moulins ; un homme très-respectable, un écrivain aussi sage que spirituel, M. *Deleuze* a caractérisé et expliqué cette opinion avec trop d'indulgence, peut-être, dans le quatorzième numéro de l'Hermès ; il atteste seulement que cette opinion est celle d'un homme d'une piété reconnue. Il est fort bien, sans doute, d'avoir de la piété, lors même qu'elle ne serait pas *reconnue ;* mais la véritable piété est toujours accompagnée de la charité. Comme la pudeur, elle doit se dérober aux yeux de la multitude ; l'une et l'autre sont des fleurs délicates que le souffle du vulgaire fane et flétrit. Vous savez tout cela, mon très-cher.

Le lendemain de la décision de l'Académie, je m'empressai d'aller chez le président de la commission qu'elle avait nommée, pour lui offrir verbalement, ainsi que par une lettre que je lui remis, de mettre à sa disposition tous les moyens d'instruction que je possédais, comme un des plus anciens élèves de *Mesmer* ; je fis plus, je portai chez lui et lui remis tous mes documens magnétiques, les cahiers, types gravés de la doctrine et du système de *Mesmer*, avec la clé des mots principaux. Ayant vainement attendu pendant assez long-tems une réponse à mes lettres, je pris, comme j'en avais le droit, le parti de retirer mes cahiers ; c'est alors que je fis imprimer ma lettre avec la nouvelle édition du mémoire de *Mesmer*.

« Me reposant sur les dieux de tout le reste (1). »

---

(1) *Permitto divis cætera*. Horat., Od. 9 l. 1, v. 9.

Sans doute, mon cher maître, la majorité des membres de l'Académie de médecine, en prenant la résolution de faire faire un nouvel examen du magnétisme animal « *a été inspirée par les intentions les plus pures et les plus généreuses*, comme vous le dites, *et ce doit être une époque saillante dans les annales de la haute physique et de la médecine.* » Je veux croire que *cette brillante perspective qui vous réjouit et vient rafraîchir votre sang* « ne sera point une illusion, et qu'un jour tous ces grands objets seront saisis, connus, à la grande satisfaction des savans, des médecins, des disciples de *Mesmer*, et surtout au grand avantage de l'humanité; mais ces heureux résultats seront-ils le fruit d'un rapport fait avec une entière connaissance de la matière, et bien préparé par les études qui peuvent seules servir de guide dans cette importante recherche? Voilà la question essentielle qui se présente aux esprits sages, accoutumés à la méditation, qui connaissent bien les hommes et les corps savans. Je vous avoue, mon cher maître, que sans me placer dans cette classe, je commence malgré moi à me livrer au doute sur ce grand sujet d'espérances.

Cependant, vous, toujours échauffé par le véritable amour de la vérité et de vos semblables, vous vous sentez animé par cette espérance; elle vous « rafraîchit le sang. » Ah! je reconnais bien là le mouvement naturel d'un cœur généreux auquel tout ce qui est bon, tout ce qui est beau, semble donner une nouvelle vie. Mais, dites-vous, « pour » que ces belles apparences produisent des fruits et procu- » rent des résultats avantageux, il ne faut pas que la nou- » velle commission marche sur les traces et modèle sa con- » duite sur celle qui l'a précédée de plus de quarante ans, » et dont l'éloquent et malheureux *Bailly* fut le rappor- » teur. Ce n'est qu'à un traitement magnétique suivi avec » persévérance et des intentions pures; ce n'est qu'en sui- » vant régulièrement un cours d'après les grands princi- » pes de *Mesmer*, que MM. les Commissaires pourront » obtenir toutes les données rigoureusement nécessaires » pour remplir leur auguste mission. »

J'ai proposé de faire ce cours ; j'aurais établi en même tems un traitement magnétique dans un local convenable et bien choisi, avec un jardin adjacent, dans lequel il y aurait eu au moins un grand arbre magnétisé, j'y aurais réuni les malades qui auraient désiré y trouver le soulagement ou la guérison, et ceux que leurs médecins auraient voulu y amener ; bientôt tous les phénomènes du magnétisme se seraient présentés d'eux-mêmes, et les commissaires, en faisant ainsi marcher ensemble la théorie et la pratique, n'auraient pas tardé à trouver toutes les bases nécessaires pour asseoir un bon jugement.

Telle est, vous le savez, la marche qu'avait tracée *Mesmer*, en demandant que sa doctrine fût examinée ; telle est à peu près celle qu'a indiquée M. *Deleuze* dans plusieurs écrits, et telle sera enfin toujours celle que proposeront les hommes qui connaissent le magnétisme ; car c'est la seule qui puisse amener une solution prompte, complète, irréfragable ; tout cela n'a pas eu lieu, que je sache ; et j'ignore aussi si les commissaires ont pu trouver d'une autre manière tous les avantages que j'osais leur promettre; quoi qu'il en soit, tout ceci m'a fait faire des réflexions que je vous transmets en partie.

D'abord vous conviendrez avec moi que, de tous les sentimens que développe l'état social dans toutes les professions, l'intérêt personnel est le plus général en même tems qu'il est le plus actif. Ce mobile de la plupart de nos actions ne nous conduit pas seulement à chercher les richesses, les places, les honneurs ; c'est encore lui qui nous porte à étudier les sciences et à nous approprier, en quelque sorte, les succès, la réputation, la gloire qu'elles peuvent procurer. Nous avons acquis une grande considération par des talens avoués, par des succès reconnus ; nous espérons avoir encore beaucoup d'années devant nous pour jouir de tous ces avantages, les accroître même ; nous les tenons, nous ne voulons pas courir les risques de les perdre.

Arrive, alors, une doctrine nouvelle, féconde, immense dans ses développemens, qui semble jeter un nouveau jour

sur la médecine, sur toutes les sciences ; qui les rectifie, qui en change toutes les bases. Que doit-il arriver ? L'histoire de tous les tems ne nous l'apprend-elle pas ? Toutes les passions que fait naître l'intérêt personnel se soulèvent à la fois, et forment une barrière insurmontable contre toute innovation qui nous renverrait à l'école. Les hommes les plus sages, les plus avides d'instruction, partagent même l'aveuglement général. Il n'y a qu'un très-petit nombre d'entr'eux, qui, doués d'une âme forte, vraiment généreuse, enflammés de l'amour de la vérité, du bien et de leurs semblables, surmontent courageusement tous les obstacles accumulés par les préventions, les préjugés, l'amour-propre, et se présentent franchement au devant de ces nouvelles connaissances. Je le répète, le nombre de ces hommes est petit ; ce n'est que bien lentement, à la suite de succès nombreux et bien authentiques, que les autres, d'abord étonnés, puis réfléchissant, enfin convaincus, viennent peu à peu se réunir à ce premier noyau, qui bientôt grossit, se développe et parvient à la maturité. « La vérité, comme l'a dit *Fontenelle*, ne peut entrer dans l'esprit de la plupart des hommes, que comme un clou qu'on enfoncerait dans la tête à coups de marteau et par le gros bout. » Cela est triste à penser, mais cela n'est que trop vrai.

Vous me dites, mon cher maître, « *que votre cœur s'épanouit et se rassure en pensant à la loyauté de tous vos confrères de l'Académie de médecine.* » Cependant, d'après de certaines données, vous faites l'observation sensée que, « *lorsqu'on veut établir un édifice, on ne commence pas par le toit.* » C'est une vérité incontestable : mais je suis loin de croire que MM. les Commissaires ne l'aient pas sentie avant de procéder à leurs nouvelles études et à toutes les investigations qu'elles commandent. J'ignore, il est vrai, de qu'elle manière ils ont procédé et procèdent encore dans leur examen. Mais les tems ont bien changé depuis le rapport des premiers commissaires. Les progrès des lumières, l'esprit scrutateur, le besoin de marcher à la

suite des nouvelles découvertes en tous les genres, et de se mettre à leur niveau, les discussions privées et publiques, amenées par ce besoin, et mille autres connaissances qui s'accroissent chaque jour; tout me fait croire que le travail des nouveaux commissaires portera le cachet de la pudeur, de la bonne foi et de l'amour de la vérité; et qu'alors vous serez forcé de convenir que leur rapport, soumis en dernière analyse aux regards de leurs contemporains et de cette *reine du monde*, l'opinion publique, juge en dernier ressort, juge des juges, « *ne ressemble pas, comme deux gouttes d'eau, à celui de leurs prédécesseurs.* » S'ils n'ont pas pris le meilleur chemin pour parvenir à connaître toute la vérité, ils auront du moins pu l'apercevoir, et ils se feront un devoir de la signaler.

Au reste, mon cher maître, vous le savez, nous sommes arrivés à une époque où, comme le dit énergiquement un auteur moderne (1), « toutes les grandes vérités, les grandes » idées frappent vivement tous les esprits, et où toutes » aussi semblent exciter plutôt le zèle que le découragement. Les difficultés, loin de rebuter les personnes qui » se vouent aux études sévères, irritent au contraire leur » ardeur, et les conduisent à d'importantes découvertes, » au travers des plus grands obstacles. »

Si les nouveaux commissaires peuvent prendre le tems de compulser un peu l'antiquité, ils verront des traces bien marquées de quelques procédés magnétiques sous des noms différens. Ils verront que, dans les tems les plus reculés, et chez les peuples les plus simples et les plus ignorans, comme l'a très-bien démontré M. *Deleuze* (2), le magnétisme était vaguement connu et même pratiqué, quoique épars, sans corps de doctrine, sans principes reconnus, sans but

---

(1) Observations sur les rapports de la mère et l'enfant, etc.; par M. *Giron de Buzaringues*. Extrait dans les Annales des Sciences naturelles, mai 1825, pag. 21.

(2) Dans le 14e n° de l'*Hermès*.

bien arrêté et mêlé à tous les genres de superstitions. *Socrate* (1), parlant d'une personne qu'il aimait, dit : « M'étant appuyé contre son épaule de la mienne, et approché » ma tête de la sienne, comme nous regardions ensemble » dans un livre, je sentis, sans mentir, soudain une violente sensation dans l'épaule, comme de quelques morsures de bête, et fus plus de cinq jours depuis qu'elle me » fourmillait, et m'écoula dans le cœur une démangeaison » continuelle. »

On sait que *Socrate*, proclamé le plus sage des hommes par l'oracle de Delphes, prétendait avoir son *démon* familier qui l'avertissait continuellement de ce qu'il devait faire et de ce qu'il devait éviter. Ce fait, souvent traité de fable, n'étonnera pas ceux qui ont fait une étude approfondie des phénomènes du magnétisme.

On doit aussi regarder comme un fragment curieux de la littérature grecque, une lettre qu'on suppose écrite par *Aspasie à Périclès* (2). Et dans laquelle eette femme, célèbre par son esprit et sa beauté, raconte comment elle a été guérie d'une tumeur au visage. Cette lettre, qui révèle une partie des rites *asclépiades* et du culte rendu dans plusieurs temples au Dieu de la médecine, contient plusieurs passages dans lesquels il est impossible de méconnaître l'emploi et les effets du magnétisme et même le somnambulisme.

Dans les tems modernes, les commissaires pourront lire encore dans *Vanhelmont*, *Maxwel*, *Touret*, *Bacon* et bien d'autres auteurs français et étrangers, tout ce qu'on a pu voir et penser à cet égard contradictoirement. Ce dernier s'exprime (3) de la manière suivante : « Nous voyons aussi

---

(1) Dans *Xénophon*. — Choses mémorables. Rapporté par *Montaigne*. Essais, tome 9, pag. 369 370, édit. de *Villemain*.

(2) Des rites *Asclépiades*; par le docteur *Gius. Monte Santo*. (Giorn. dell' Ital. Letter., mai et juin 1825, pag. 104, insérée dans le Bulletin universel des Sciences et de l'Industrie, art. Mythol. pag. 260 et suiv.

(3) Essais de Politique et de Morale, in-12, tom. 1, pag. 68.

» que l'écriture sainte appelle l'envie, *un mauvais œil ;* et » les astrologues appellent les influences malignes des pla- » nètes, *mauvais aspects :* de manière qu'il semble qu'on » convienne qu'il y a dans les regards de l'envieux, *une* » *vertu secrète et invisible qui peut offenser la personne* » *enviée.* » On ne peut mettre en doute ces effets, lorsqu'on examine en naturaliste et en physiologiste les différentes sensations produites par celui qui regarde chez celui qui est regardé.

Examinez sur vous ou sur d'autres l'effet du regard animé par toutes les passions prises en particulier; d'une part, l'effroi, le désespoir, la haine, la jalousie, l'indignation, le mépris, la colère; de l'autre, la modestie, la timidité, la douceur, la bienveillance, le désir, l'amour, etc. Et vous serez obligé de convenir qu'il y a une influence réelle dont l'effet est physique sur les personnes, par les yeux desquelles sont reçues ces impressions, ce fluide, cette émission subite, qui, par *une vertu secrète*, s'élance des yeux opposés, et suivant une force accrue tout à coup par la *volonté* de ceux qui les dirigent. J'ai été témoin plusieurs fois dans les salles de crises de *Mesmer*, qu'il fixait ses regards bienveillans et avec une *intention* soutenue sur les yeux de certaines personnes, jusqu'au moment où ces regards continués avaient enfin déterminé le genre de crise qu'il avait jugé naturel et nécessaire.

L'histoire de quelques animaux, des chiens de chasse, surtout de ceux qui arrêtent le gibier, de plusieurs espèces de serpens, des crapauds, etc., confirment toutes ces vérités.

Un jeune homme nous a raconté, à la suite de la lecture d'un travail sur la puissance du regard, et dans une société où l'on causait sur les diverses influences magnétiques, que, voulant un jour braver les regards d'un très-gros crapaud fixés sur lui, il fut obligé, au bout de quelques minutes de contension, de cesser le premier cette espèce de lutte, et qu'il en fut incommodé sérieusement pendant quatre ou cinq jours. Je pourrai raconter un autre fait aussi

certain et dont j'ai une parfaite connaissance qui prouve que le regard d'un homme, renouvelé et prolongé dans de journalières circonstances, sur une femme qui l'avait cruellement et indignement offensé, et avait excité en lui une fureur concentrée au dernier degré, a fini, sans intention, par l'incommoder dans l'espace de trois mois, sa santé d'ailleurs ayant jusque-là été très-bonne.

« La fureur, dit un grand philosophe (1), qui espoin-
» çonne celui qui la fait pénétrer fiert (frappe), encore un
» tiers à la lui ouïr traiter et réciter ; comme l'aimant non-
» seulement attire une aiguille, mais infond encore en
« icelle sa faculté d'en attirer d'autres : et il se voit plus
» clairement aux théâtres, que l'*inspiration sacrée* des mu-
» ses, ayant premièrement agité le poète à la colère, au
» deuil, à la haine, et hors de soi, où elles veulent, frappe
» encore par le poète l'acteur, et par l'acteur consécutive-
» ment tout un peuple ; c'est l'enfilure de nos aiguilles sus-
» pendues l'une de l'autre. »

Ailleurs (2), « le nombre infini des mortels, dit-il, con-
» clud un pareil nombre d'immortels ; les choses infinies
» qui tuent et vaguent en présupposent autant qui conser-
» vent et proufitent, comme les âmes des anges, sans lan-
» gue, sans yeulx, sans oreilles, sentent entre elles chascune
» ce que l'autre sent, et jugent nos pensées : *ainsi les*
» *âmes des hommes, quand elles sont libres et desprinses*
» *du corps par le sommeil... ou par quelque ravissement...*
» *divinent.... pronostiquent.... et voyent choses qu'elles ne*
» *sauroient voir meslées au corps.* »

Quelle description plus exacte pouvons-nous avoir d'un somnambulisme parfait ! Il y a ici, et pour la secte des *illuminés*, et pour l'application du magnétisme, comme vous voyez. Dans toute l'antiquité et dans les tems plus rappro-

---

(1) *Montaigne*, Essais, in-12, tom. 2, l. 1, chap. 36, p. 196; édit. de *Villemain*.

(2) *Ibid*, liv. 2, chap. 12, pag. 208.

chés de nous, mais dont les connaissances en anatomie, en physique, en physiologie, etc., étaient bien loin de celles qui ont été acquises depuis, il est donc certain que, sous différens noms, on connaissait, on employait quelques procédés magnétiques qui avaient des résultats quelconques. Toutes ces connaissances étaient imparfaites et sans utilité. Je pourrais accumuler bien d'autres faits de la même espèce, mais je crois bien inutilement. Vous-même, mon cher maître, pourriez facilement en produire un grand nombre. Mais vous diriez avec moi ce que dit *Quint Curt.* (1) *è quidem plura transcribo, quàm credo; nam nec affirmare sustineo, de quibus dubito, nec subducere quæ accepi.*

Dans cet état de choses et de connaissances, à une époque plus contemporaine, un homme prend naissance sur les bords du lac de Constance; cet homme vient au monde avec le germe d'un grand génie, que l'étude et l'observation ne tardent pas à développer. De fortuites observations lui donnent à lui-même l'idée d'un principe général et secondaire qui, comme un fleuve majestueux, peut-être diversifié, et pour ainsi dire divisé en très-petits filets, selon la nature et les besoins de tous les corps. Cet homme, puissamment aidé par son génie, par ses méditations, par ses études, et par ses propres observations, fouille dans les écrits des tems anciens et des tems modernes; il trouve çà et là des traces de faits extraordinaires, jusqu'alors inexpliqués et peut-être inexplicables; il rencontre une foule de matériaux épars dont on n'avait pas su faire usage, parce que la nature n'en avait pas été bien appréciée; il les rassemble, il les met à leur place, et parvient enfin à élever un édifice aussi étonnant par sa grandeur qu'admirable par l'accord de toutes ses parties; cet homme, c'est *Mesmer.*

Lui contestera-t-on la découverte du magnétisme animal,

---

(1) L. 9, c. 1. — J'en rapporte plus que je n'en crois; mais, comme je me garde bien d'assurer les choses dont je doute, aussi ne puis-je pas supprimer celles que j'ai apprises.

parce que de tout tems il a été vaguement aperçu, et quelquefois même employé par hasard ? C'est comme si l'on contestait l'invention de la machine la plus utile et la plus ingénieuse, en disant que les leviers, les rouages, les ressorts dont elle se compose, étaient tous séparément connus, et depuis long-tems séparément employés aux usages les plus vulgaires.

Certes, le magnétisme n'a pas attendu la naissance de *Mesmer* pour jouer un rôle dans la nature ; mais cet homme extraordinaire est le premier qui ait bien reconnu l'existence de cet agent, et qui en ait révélé toute la puissance ; lui seul nous a appris à l'étudier, à nous en rendre maître et à nous en servir pour le bonheur de l'humanité.

MM. les Commissaires, comme vous le voyez, mon cher maître, ne peuvent manquer de documens instructifs, ils pourront se procurer d'immenses recueils, dans lesquels sont consignés toutes les observations, tous les succès magnétiques, toutes les expériences et les erreurs qui sont toujours placées à côté et tout près des vérités, etc. Mais ils ne doivent jamais perdre de vue, dans ces travaux qui sont très-nouveaux pour la plupart d'entre eux, que toutes les grandes découvertes, toutes les grandes innovations, quelque utiles qu'elles puissent être, appellent d'abord l'opposition ou la persécution des hommes, parce qu'elles choquent leurs préjugés, leurs habitudes, leurs intérêts, soulèvent leur amour-propre et déroutent leurs prétentions. Ne cherchons plus la cause de ces combats que l'erreur, les passions livrent toujours à toutes les vérités nouvelles que signale le génie ; elle est en nous, elle est dans l'humiliante nature de l'homme. La génération, qui voit éclore une grande découverte, la repousse ordinairement et n'en profite pas. C'est la génération suivante qui en recueille les bienfaits. C'est ce qui doit arriver au magnétisme animal.

« Une secte opposée à la première, dit *Mauduit*, (1)

---

(1) Mémoire sur l'Électricité médicale. Recueil de l'ancienne société de Médecine, tom. 1 pag. 462.

» donna tout au raisonnement, nia les avantages de ce
» moyen au lieu de les examiner, traita de charlatans ceux
» mêmes qui s'occupaient froidement de cet objet et qui
» cherchaient à s'éclairer par l'expérience ; on se combattit
» donc et on se nuisit au lieu de se réunir et de s'aider pour
» une découverte qui pouvait être de la plus grande utilité ;
» les uns voulaient se l'attribuer avant de l'avoir appro-
» fondie ; les autres s'opposaient de toutes leurs forces à une
» *gloire* qui les *offusquait.* »

On pourrait dire aussi à MM. les Commissaires au sujet du magnétisme, que ce n'est point par des expériences isolées, insolites et circonscrites, mais bien dans un grand traitement public, formé, établi et dirigé d'après les principes et la doctrine de *Mesmer*, que les anciens commissaires eussent dû venir chercher les vérités qu'ils avaient l'air de vouloir saisir. « Là (1), ils auraient pu faire des essais sur des
» personnes en *crises*, des *somnambules*, des cataleptiques,
» des asphixiés, des léthargiques. Ces effets répétés mille
» fois chez *Mesmer* et dans tous les traitemens, et variés
» de toutes les manières, attestent victorieusement des effets
» qui ne sont point dus à une imagination qui n'a plus de
» pouvoir ; il fallait faire ces essais sur des animaux chez
» lesquels on ne peut pas soupçonner l'*influence* de l'*imagi-*

---

(1) Analyse raisonnée des Rapports des commissaires chargés par le Roi de l'examen du Magnétisme animal, in-8., p. 54, 55 ; par *Bonnefoy*.

Dans une note placée dans cet ouvrage de *Bonnefoy*, au bas de la page 54, il s'exprime ainsi :

« Si les commissaires eussent réfléchi sur la volonté et ses ef-
» fets, ils n'auraient pas été si prompts à proscrire le magnétisme ;
» mais ce n'est point ici le lieu de s'occuper de cet objet inté-
» ressant. »

On doit voir clairement, par ces paroles, que *Mesmer* et ses disciples connaissaient le pouvoir de la volonté dès le premier cours en 1784, et avaient appris à la distinguer de *l'intention*. Cette preuve, qui est sans réplique, s'ajoute à celles que j'ai données à la fin de la notice sur *Bonnefoy*.

» *nation;* alors la conviction eût suivi de près. » En effet, *ce n'est pas assez de nommer une seule cause, il en faut indiquer plusieurs, quoique cependant il n'y en ait qu'une seule de véritable* (1).

On pourrait encore inviter MM. les nouveaux Commissaires à lire attentivement et sans préventions, s'il est possible, cet écrit polémique de *Bonnefoy,* ce qui n'est pas pénible; car il est très-court et très-substantiel; ils y verraient cet auteur, médecin-magnétiseur, rappeler et extraire du rapport des commissaires ces propres paroles. Pag. 56, 57.

«Alors, les malades offrent un tableau très-varié par les » différens états où ils se trouvent; quelques-uns sont calmes, » tranquilles et n'éprouvent rien; d'autres toussent, cra- » chent, sentent quelques légères douleurs, une chaleur » locale, ou une chaleur universelle, et ont des sueurs; » d'autres sont agités et tourmentés par des convulsions; » rien n'est plus étonnant que le spectacle de ces convul- » sions; quand on ne la point vu, on ne peut s'en faire » une idée; et en le voyant, on est également surpris et » du repos profond d'une partie de ces malades, et de » l'agitation qui anime les autres; des accidens variés qui » se répètent, des sympathies qui s'établissent; on voit » des malades se chercher exclusivement, et en se préci- » pitant l'un vers l'autre, se sourire, se parler avec affec- » tion, et adoucir mutuellement leurs crises. Tous sont » soumis à celui qui les magnétise; ils ont beau être dans » un *assoupissement apparent,* sa voix, un regard, un » signe les en retire; on ne peut s'empêcher de reconnaître » à ces effets constans, une grande puissance qui agite les » malades, les maîtrise, et dont celui qui magnétise, sem- » ble être dépositaire (pages 5, 6, 7). »

Les commissaires ont vu tout cela dans le traitement de *Deslon;* ils auraient vu bien d'autres choses dans celui de son maître *Mesmer;* mais d'après ces vérités de faits, cette

---

(1) *Namque unam dicere causam non satis est, verum plures, undè unam tamen sit.* Lucret, l. 6, v. 704.

description exacte et ces aveux, comment ont-ils pu tirer des conséquences absolument contraires à leurs assertions? La médecine ordinaire, telle qu'elle se pratique par les plus habiles et savans médecins, offre-t-elle une certitude qui approche de celle que présente l'emploi judicieux du magnétisme? Ne sont-ce pas ces considérations sur cette médecine ordinaire qui ont arraché à *Pline* et à beaucoup de grands hommes, et particulièrement à trois grands médecins, *Celse*, *Sauvages* et *Lieutaud*, sans compter une multitude d'autres, cet aveu terrible « que la médecine n'est qu'une science conjecturale? » « Le traitement » des maladies, les consultations contradictoires, les questions proposées tous les jours par les Académies et par » les facultés, ne sont-elles pas des preuves évidentes de » cette triste vérité? et s'il est vrai que cette science, » descendue des cieux pour consoler l'humanité souffrante, » n'a fait qu'aggraver nos maux; s'il est vrai que nos systèmes l'ont dénaturée, pourquoi proscrire avec tant d'acharnement une découverte qui doit la rappeler à sa » destination et lui rendre toute sa dignité (1)? »

Vous vous rappelez, mon très-cher maître, que cet écrit d'un condisciple encore bien jeune, est plein de force de raisons, d'une discussion lumineuse, d'une logique pressante jointe à la plus grande politesse. On pourrait aussi inviter MM. les nouveaux Commissaires à lire avec la même attention l'ouvrage que *Servan* (2), ancien avocat général du parlement de Grenoble, a composé dans le même tems sur ce même sujet, et dans lequel de semblables qualités se cachent sous le voile d'une ingénieuse plaisanterie. Ces deux ouvrages renfermés dans quelques bibliothèques, et pas assez connus en conséquence, ont, j'ose le dire, entièrement pulvérisé les trop fameux rapports des premiers commissaires.

---

(1) *Bonnefoy*, *ibid.*, p. 96.

(2) Doutes d'un provincial, proposés à MM. les Commissaires chargés, par le Roi, de *l'examen du Magnétisme animal*. In-8°.

Il est déplorable, sans doute, que dans un examen obligé de quelques sciences, il se mêle parfois de la passion, de l'intolérance, de l'erreur, et souvent aussi de la mauvaise foi; car alors, et nécessairement, les partis contendans et opposés, sont forcés de se servir de toutes les armes de la dialectique et de la critique; mais cela ne peut être autrement dans un tel combat; et lorsque des deux côtés on est en présence, et qu'on met en avant des prétentions opposées et souvent ennemies, on se dispute donc presque toujours avec acharnement, et quelquefois sans aucun fruit; « car on ne saurait disputer, en effet, sans condamner le sentiment de son adversaire. » (1)

(*La suite au numéro prochain.*)

---

*Réponse à M. Vernois, élève en médecine, Sur la Critique par lui insérée dans l'*Hermès *du mois dernier, d'une explication du Sommeil et des Rêves, donnée en* 1827, *par M. Chardel.*

Il parut en 1827, dans le journal *le Globe*, une explication de la formation du sommeil et des rêves. L'article était de M. Geouffroy, dont je reconnais le mérite; cependant, après un mûr examen, je crus devoir réfuter sa théorie, et j'en exposai une nouvelle. Deux ans se sont écoulés et voilà qu'aujourd'hui M. Vernois, élève en médecine, annonce que, malgré *ses graves occupations*, il va enfin éclairer des lumières de la science cette discussion déjà ancienne. Je l'en remercie en ce qui me concerne; car l'instruction est en soi chose si bonne, qu'elle me semble toujours venir à propos.

Il commence par déclarer que je n'ai fait que reproduire un ancien système, qu'il s'agit du médiateur-plastique, hypothèse dont il a reconnu la futilité en méditant les œuvres d'Euler, Cudworth, Mallebranche, Leibnitz, etc. Après avoir écarté l'autorité de noms si justement célèbres,

---

(1) *Neque enim disputari, sine reprehensione, potest.* Cicero de finibus. Bon. et mal., l. 1, c. 8.

la discussion ne lui semble plus qu'un jeu, et il s'effraie miséricordieusement de la force des argumens dont il va m'accabler : cependant sa charité pour moi semble l'abandonner un moment quand il appelle tous les philosophes de la terre à la discussion, afin, sans doute, d'assister à ma défaite.

M. Vernois égaye ensuite son sujet en supposant que l'assassin d'un homme endormi pourrait s'excuser sur le sommeil de sa victime. Cette plaisanterie est pleine de goût et de convenance ; mais sa gentillesse a mis ma pénétration en défaut ; car il m'a été impossible d'apercevoir ce qui peut la motiver dans le changement apporté par le sommeil, entre l'âme et le corps, quel qu'en soit d'ailleurs l'explication. Revenons à ce que j'ai cru comprendre de ses raisonnemens.

Il pose en fait que les propriétés de la matière sont positives et sensibles, et que celles de l'esprit sont négatives et insensibles, d'où il conclut qu'il est rigoureusement démontré qu'il ne peut exister immédiatement entre eux ni réciprocité d'action ni union : qu'ainsi c'est par un défaut de raisonnement que j'assure que cette union se fait par l'intermédiaire de la vie, dont les modifications spiritualisent les impressions physiques et matérialisent les émotions morales.

D'abord, je ne parle pas d'une union immédiate ; mais d'une union médiate. A la vérité il a plu à M. Vernois de travestir ma pensée, et de me faire déclarer que l'esprit se change en matière et la matière en esprit ; mais à lui seul en appartient l'invention. Quant à moi, je me suis borné à dire que la vie, en unissant l'âme avec le corps, s'assimilait à leur différente nature, de manière à établir des relations entre eux. Cette opinion, je pense, ne paraîtra pas déraisonnable aux spiritualistes.

La vie est, selon moi, le médiateur plastique des philosophes. J'avoue que je n'ai pas employé ce mot technique ; mais j'ai dit qu'elle tire son origine d'un élément physique qui n'est pas matériel, d'après la définition que j'ai donnée de la matière.

M. Vernois et moi nous différons surtout dans nos définitions ; les siennes sont tranchantes ; et il est tellement certain de leur exactitude que, sans prendre la peine de la justifier, il décide que je me suis égaré, parce que j'ai oublié la distinction qu'il établit entre l'esprit et la matière. Voilà tout son raisonnement, et l'unique preuve qu'il donne des erreurs de mon système ; il appelle cela une réfutation. Au surplus, il reconnaît avec moi l'existence de l'âme, il assure même n'en avoir jamais douté ; mais les définitions de l'esprit et de la matière n'en démontrent pas moins à ses yeux l'impossibilité de leur union. J'avouerai que cette union me semble un fait contre lequel toute logique vient échouer. Les argumentations des matérialistes à cet égard ne m'ont jamais paru concluantes ; car c'est se contredire que de prétendre démontrer le néant de l'âme, en argumentant de la définition de ses propriétés. Il est clair que, si l'âme n'existait pas, la supposition de ses propriétés serait une hypothèse chimérique, qui ne pourrait devenir la base d'aucun raisonnement solide. Ainsi l'on ne prouve rien, quant au fond de la question, en raisonnant sur des propriétés de convention.

En effet, alors même qu'on démontrerait l'impossibilité de l'union de l'esprit et de la matière, d'après les définitions données, s'ensuivrait-il que cette union n'existe pas, ou que l'esprit soit une chimère ? Nullement. Il s'en suivrait seulement que ces définitions sont inexactes, et il suffirait que l'on eût pris une idée fausse des propriétés de la matière, comme je le pense, pour qu'il fallût recommencer l'étude de la nature. C'est le parti que j'ai pris. J'ai beaucoup observé et beaucoup médité ; mes recherches ont-elles eu un heureux succès ? M. Vernois, sans les discuter, décide que non, parce qu'il sait de science certaine, et comme il dit, *à priori*, que je me suis trompé.

Il m'accuse d'avoir, sous le titre modeste d'explication du sommeil et des rêves, expliqué en effet l'union de l'âme avec le corps, que les plus grands philosophes avaient infructueusement étudiée. Cela peut être ; mais le sujet m'y conduisait naturellement. D'ailleurs, il fallait peser mes raisons, et l'importance de la discussion ne le dispensait pas

du soin de l'examiner. Au surplus, mon audace est moins présomptueuse que M. Vernois semble le supposer, les philosophes dont il parle n'avaient pas, comme moi, étudié la nature à l'aide du magnétisme animal ; ce puissant moyen d'investigation leur manquait, et l'on conçoit qu'un œil ordinaire armé d'un télescope, peut apercevoir ce que la vue la plus perçante ne découvrirait pas sans son secours. Telle est mon excuse s'il m'en faut une, les phénomènes du somnambulisme lucide m'ont éclairé.

Maintenant que je crois avoir répondu aux premières objections de M. Vernois, je vais lui adresser directement quelques questions sur les doutes que sa manière d'énoncer ses opinions ont laissé dans ma pensée.

Vous dites, Monsieur, que l'esprit est la négation parfaite de la matière ; mais il me semble que, dans l'absence de toute autre création, la négation absolue de la matière offre l'idée du néant, ni plus ni moins ? N'auriez-vous pas fait ici une légère omission, et l'esprit dans votre opinion n'est-il pas quelque chose de plus que le néant ? Vous opposez ailleurs les propriétés de l'esprit et celles de la matière, comme s'il s'agissait de deux élémens destinés à s'individualiser dans les êtres, auriez-vous la pensée qu'il y a dans la nature une masse d'esprit pour former les intelligences, comme il existe une masse de matière pour formes les corps? Cette opinion a été celle de plusieurs hommes célèbres, et vos expressions permettent de supposer que vous la partagez.

La matière est une substance universelle, c'est la pâte dont la nature pétrit tous les corps, il n'en est pas ainsi de l'esprit qui n'est qu'une faculté de l'être intelligent. Si vous êtes de cet avis, j'eusse préféré que vous eussiez tout bonnement nommé l'âme, au lieu de citer la partie pour le tout.

L'intelligence est dans son essence, inséparable de la sensibilité, et c'est cette sensibilité qui nous donne le sentiment de l'immortalité de l'âme. Vous ne l'attaquez pas directement ; mais vous tendez à le détruire, en confondant l'affectibilité des divers organes avec la sensibilité. Cependant

vous conviendrez qu'il nous serait impossible de comparer les sensations entre elles, s'il n'y avait pas unité dans la sensibilité de l'être qui les juge.

J'avais dit que dans un sommeil profond, l'intelligence se reposait quelquefois complètement, et vous décidez, au contraire, que jamais nous ne cessons de penser, parce que la pensée est de l'essence de l'âme, et qu'il est *absurde* de supposer qu'elle existe sans penser ; mais, ici, ne confondez-vous pas l'œuvre avec l'ouvrier? Ce n'est pas la pensée qui est de l'essence de l'âme mais bien l'intelligence qui la produit, et quelque degré d'activité qu'ait la vôtre, vous avez dû remarquer que, même pendant la veille, elle peut avoir ses momens de repos. Est-ce que vos pensées se reproduisent toujours avec la même activité? et n'éprouvez-vous jamais à cet égard de ralentissement ou d'interruption?

Vous citez les noms de MM. Cuvier, Flourens, Bell, Magendie, etc. Vous connaissez sans doute leurs écrits, mais je soupçonne qu'il n'en est pas ainsi des miens que vous prétendez réfuter ; car il faut y avoir jetté un coup d'œil bien inattentif pour supposer y avoir lu le contraire de ce qui s'y trouve. Je ne dis nulle part, par exemple, que l'âme abandonne complètement le corps dans le sommeil ; mais j'explique comment alors l'intensité de leurs rapports diminue. Le sommeil est en partie volontaire et en partie forcé. « Nous dépensons beaucoup pendant la veille, et » quand l'agent de la volonté n'est plus assez nombreux, » la difficulté de l'exécution engage l'âme à s'abstenir, ce » qu'elle fait en éloignant sa sensibilité du contact intime » de l'affectibilité; etc. La vie spiritualisée en se renouve- » lant, rétablit l'intensité des rapports, etc. (1) Elle s'ac- » cumule quand nous dormons, et son contact avec le sys- » tème nerveux acquiert bientôt assez d'intensité pour nous » contraindre à recevoir les sensations qu'il nous envoye. » Telle est la cause naturelle du réveil (2). » Vous voyez que j'indique comment s'opère le changement de relations qui se manifeste entre l'âme et le corps quand nous dormons. On a comparé le sommeil à la mort, parce qu'elle détruit les rapports des organes avec la sensibilité dont le sommeil ne fait que suspendre l'activité.

Vous présentez les observations de M. Magendie sur la production des rêves dans les digestions pénibles, comme une objection insoluble avec mon système ; est-ce que vous

---

(1) De la cause du Sommeil et des Rêves : extrait de l'*Hermès*, août 1827.

(2) Esquisse de la Nature humaine, page 202.

n'avez pas lu ce que j'ai écrit sur ce phénomène? Je l'explique de la manière suivante : « Il faut généralement pour » jouir d'un sommeil paisible, que l'estomac ne soit pas » trop chargé. Le voisinage de cet organe avec le plexus y » cause dans les digestions laborieuses une sensation de mal- » aise qui réagit sur le cerveau et donne des songes » fatigans (1). »

Lorqu'on se permet une critique aussi tranchante que la vôtre, on est inexcusable de se confier à des souvenirs infidèles. Vous me comparez à M. Cousin, non pour le mérite; car vous n'êtes pas louangeur, mais pour l'obscurité, et vous me faites dire que, « dans le sommeil il n'y a que la partie » flottante de la vie spiritualisée qui *reste* dans la poitrine. » Mais vous faites encore ici de l'obscurité pour votre satisfaction. Voici le passage. « La vie spiritualisée a dans le » corps humain deux foyers; l'un placé au cerveau est l'é- » cho des impressions physiques, l'autre situé dans la poi- » trine aux plexus solaires, répéte les émotions de l'âme. » L'agent de la volonté ne peut abandonner ces attaches » sans que l'âme qu'il retient captive ne s'échappe à l'ins- » tant; aussi dans le sommeil il n'y a que la partie flot- » tante de la vie spiritualisée à se *retirer* de la poitrine, » ce qui rend la respiration plus laborieuse (1). »

Vous le voyez, Monsieur, je n'ai pas dit que la partie flottante de la vie *reste* fixée dans la poitrine, puisque j'annonce, au contraire, qu'elle suit le mouvement de l'âme et que j'explique par là le changement de respiration et la flexion des muscles qui se manifestent quand l'homme s'endort.

Ce passage n'a rien d'obscur et l'on conçoit facilement que la même modification vitale qui captive l'âme en l'assimilant à sa nature, obéisse dans sa partie mobile à l'impulsion de la volonté dont elle est l'agent, et néanmoins contracte dans l'organisation des points d'attache fixes qu'elle n'abandonne qu'à la mort.

J'avais dit que le travail de la mémoire peignait des images dans le cerveau de l'homme éveillé de même que dans celui de l'homme endormi; que seulement pendant la veille les yeux recevaient du dehors les images que le fluide nerveux transmettait à l'affectibilité cérébrale, tandis que dans le sommeil nos souvenirs les y traçaient directement Que dans l'un et l'autre état nos sensations étaient les mêmes, et qu'en certains cas, elles pouvaient également nous trom-

---

(1) Esquisse de la Nature humaine, page 196.
(2) L'*Hermès*, août 1827, Explication du Sommeil et des Rêves.

per ; qu'en effet le travail des pensées produisait l'illusion des rêves en état de veille, dès que la réaction mentale acquérait la puissance des impressions premières, ce qui pouvait arriver quand l'affectibilité cérébrale s'exaspérait, soit par la fixité des idées, soit par toute autre cause, et j'y trouvais une explication naturelle de la formation des images dans les hallucinations, le délire des fièvres, la folie, etc.

Ces rapprochemens me semblaient curieux, et l'unité de l'explication méritait peut-être un mur examen ; javais cru y trouver la simplicité des moyens que la nature employe ordinairement. Vos grandes occupations ne vous ont pas laissé le loisir d'y donner un moment d'attention.

Les mots ne sont que des étiquettes sans valeur, tant qu'on ne les attache pas à des notions dont ils sont les signes, et j'eusse désiré que vous eussiez défini ce que vous entendez par la matière. La physique, dites-vous, sait calculer les lois auxquelles elle obéit ; soit, mais cela lui fait-il mieux connaître le principe matériel ? Je ne le crois pas, car elle lui accorde une foule de propriétés contradictoires ; il est pesant et impondérable ; il repousse et il attire ; il est inerte et il est actif ; il est saisissable et on ne peut le saisir, etc., en un mot, le principe matériel est universel; il s'attache indifféremment à tout et ne définit rien, car pour définir, il faut excepter quelque chose. On l'a même appliqué à l'intelligence que l'on a appelé la matière pensante. Dans la réalité, le nom de la matière n'est qu'une étiquette qui, sous l'apparence d'une notion positive, ne sert qu'à désigner notre ignorance des élémens de la nature. Je dis des élémens, parce qu'il me paraît certain qu'il y en a plusieurs en physique ; cependant, c'est sur la connaissance absolue que vous prétendez avoir des propriétés de cet être inconnu, que vous appuyez vos raisonnemens.

Dans un siècle aussi positif que le nôtre, il conviendrait peut-être de déterminer ce que l'on entend par un mot, avant d'en faire la base d'une discussion, et c'est par ce motif, qu'en employant le mot matière, j'ai pris soin d'en déterminer la valeur, en la réduisant à ce qui forme la consistance des choses.

Les physiciens ont cherché les élémens dans la décomposition des corps, c'est-à-dire, qu'ils ont commencé l'étude de la nature par la fin. J'ai cru devoir suivre une autre route, et comme le soleil et la terre m'ont paru le principe des choses, j'ai examiné les propriétés des rayons solaires et celles de la matière, avant de passer aux corps composés, dans lesquels ils se combinent. En commençant ainsi par le commencement, j'ai cru reconnaître que la matière et le

mouvement se partageaient la nature ; doit-on rejeter ou adopter ce système ? C'est ce que l'examen apprendra ; mais vous auriez dû le discuter avant de réfuter mes explications physiologiques, car elles n'en sont qu'une application particulière à l'homme.

Vous parlez des fluides nerveux et magnétiques, élastiques et impondérables, comme si vous les connaissiez de science certaine ; cependant je crois pouvoir vous assurer que les physiciens ignorent la cause de la fluidité et de l'élasticité comme celle de la lumière, de la chaleur et de l'attraction ; le principe vital n'est pas mieux connu des médecins, et c'est avec cette masse de connaissances que vous ne balancez pas à fixer les limites de l'intelligence humaine.

Je sais que malheureusement les savans refusent souvent d'examiner ce qui contrarie leur méthode, et qu'elle réduit la science à l'examen des effets. Cette marche borne l'étude aux résultats matériels, et par conséquent conduit au matérialisme ; cependant les causes existent, et il est dans la nature de l'homme de chercher à les connaître.

CHARDEL.

Guérison d'une loupe, obtenue au moyen du magnétisme direct, par M. Deschamps, chirurgien à Paris, sur M. Droux, ancien militaire demeurant à Assy, près Soissons.

LE 4 juin 1828, je fus consulté par M. Droux, relativement à une loupe ; elle avait pris naissance sur l'œil gauche de cet homme il y avait environ quatorze ans, et depuis ce tems elle avait graduellement augmenté de volume, sans en avoir été empêchée par l'usage des prescriptions de médecins distingués de Soissons et de Paris, où le malade s'était rendu, déterminé à supporter l'opération, si elle était nécessaire et praticable.

M. Larrey, l'un des médecins de la capitale, consulté par M. Droux, jugea que la loupe ayant sa base dans la cavité de l'orbite, à la partie supérieure du globe de l'œil, elle ne pourrait être extirpée qu'en obligeant à faire le sacrifice de l'œil qu'elle obstruait, qu'en conséquence l'opération n'était pas praticable.

Cette loupe avait deux pouces et demi de large à son sommet, et trois pouces de long, en sorte que, pour faire usage de l'œil qu'elle couvrait, M. Droux était obligé de la soulever avec la main.

Le 4 juin, je commençai le traitement de cette loupe au moyen de l'agent magnétique animal, le malade éprouva d'abord au cerveau une forte commotion que je dirigeai au même instant sur toute l'habitude du corps. M. Droux compara ce qu'il ressentit pendant cette opération, à un sentiment d'ivresse : en terminant la séance nous remarquâmes que la loupe était déjà prodigieusement diminuée.

Le 5, à midi, je magnétisai M. Droux ; les effets que j'avais obtenus la veille se manifestèrent de nouveau, et la loupe diminua dans les mêmes proportions.

Le 6, à la même heure, je me rendis chez M. Droux, pour le magnétiser ; je le trouvai à l'entrée de sa maison ; ne le reconnaissant pas, je lui demandai si M. Droux était chez lui. Après un mouvement d'hilarité, provoqué par cette question, mon malade, car c'était lui, s'étonna de ce que je ne l'avais pas reconnu. Nous ne tardâmes pas à nous apercevoir que l'entière disparition de la loupe avait causé ma méprise : néanmoins la séance eut lieu comme à l'ordinaire ; je prescrivis un purgatif pour le lendemain matin ; cette ordonnance ne fut point exécutée ; la loupe était disparue ; M. Droux se crut guéri, et trouva tout simple de se rendre dans les champs, où il travailla ayant la tête baissée, jusqu'à ce qu'enfin la loupe reparut dans les proportions qu'elle avait eues précédemment.

Le 7 et le 8, je magnétisai le malade, et je fis de nouveau disparaître la loupe.

Le 9, M. Droux, que l'expérience avait rendu confiant, se purgea et fut magnétisé.

Le 10, il prit une seconde purgation, et je le magnétisai pour la dernière fois ; en me retirant j'engageai M. Droux à prendre une troisième médecine le 12, il s'y conforma ; et depuis cette époque la loupe n'a plus reparu et n'a laissé aucune trace de son existence.

Pendant les dix jours qu'a duré ce traitement, le malade a bu de l'eau magnétisée.

L'étonnement que m'a causé ce phénomène, ne peut être comparé qu'à celui des personnes qui, depuis plusieurs années, connaissaient M. Droux, et tous les remèdes qu'il avait faits pour obtenir la guérison de cette fâcheuse infirmité.

Le 24 juin de la même année, je fus consulté pour une fille âgée de onze ans, et petite fille de M. Droux. Cette enfant, sourde de naissance, demeurait trop loin de chez moi pour que je pusse aller la magnétiser tous les jours, je réglai les séances de deux jours l'un. Je donnai la pre-

mière le 24 ; l'enfant éprouva plusieurs effets très-sensibles et très-apparens.

Le 26, les mêmes résultats se manifestèrent, seulement après la séance ; la jeune fille était plus colorée qu'à l'ordinaire, et son humeur infiniment plus gaie.

Le 29, elle sortit avec son père, et entendit pour la première fois de sa vie : le bruit qui frappa son oreille était un coup de fusil, tiré à une assez grande distance du lieu où elle était alors.

Le 30 juin, en arrivant chez ma petite malade, elle m'aborda en me disant *pan*, mot qu'elle n'a cessé de répéter jusqu'au 2 juillet suivant, jour où ayant entendu tonner, et étant comme hors d'elle-même et dans un état difficile à décrire, elle m'exprima le bruit qui l'avait frappée.

Le 6 juillet, elle entendait et comprenait tout ce que l'on disait, mais ne pouvait encore rien nommer.

Je continuai ce traitement jusqu'au 20 juillet, observant d'éloigner insensiblement les séances : toutes comprises, j'en ai donné onze. La petite entendait très-bien, lorsque son père et sa mère quittèrent leur maison pour aller moissonner : alors tout traitement fut suspendu ; la jeune fille, livrée à elle-même pendant six semaines, n'entendant parler ni ne pouvant parler à personne, ne sachant rien nommer, perdit une partie de la sensibilité de l'ouïe, mais elle a conservé la faculté d'entendre pourvu que l'on élève un peu la voix, et je ne fais nul doute que si elle suivait de nouveau un traitement magnétique, elle retrouverait toute la sensibilité de cet organe, et par conséquent la parole dont elle a déja commencé à faire usage.

Pendant son traitement, la jeune sourde a constamment bu de l'eau magnétisée.

Ce fait n'est pas le seul de ce genre que je puisse offrir pour prouver l'influence du magnétisme direct sur les sourds-muets, lorsque leur surdité n'est pas occasionée par la difformité des organes auditif et vocal.

DESCHAMPS.

Les personnes qui désirent des notions sur tout ce qui est relatif au magnétisme, peuvent s'adresser au bureau du Journal de l'*Hermès* ; elles les y recevront gratuitement.

IMPRIMERIE DE A. HENRY,
rue Gît-le-Cœur, n° 8.

L'HERMÈS,

JOURNAL

DU MAGNÉTISME ANIMAL.

Suite de la Correspondance magnétique, de MM. les Docteurs Judel et Picher-Grandchamp, anciens disciples de MESMER.

Je vous ai dit, mon digne et respectable ami, que dans les propositions que j'ai faites à Messieurs les commissaires, je leur avais parlé du grand avantage qu'ils pourraient retirer de l'établissement d'un traitement sous des arbres magnétisés d'après les principes et la doctrine de notre maître *Mesmer*.

Ils auraient pu facilement reconnaître par ce moyen le magnétisme naturel des arbres et la puissance qu'il est susceptible d'acquérir, lorsqu'il est renforcé par les procédés convenables. Je ne sais, mon cher maître, si vous vous êtes servi des arbres dans le traitement que vous avez établi dans le tems à Chartres, et si vous avez songé à en faire usage pour vous-même dans votre joli jardin à Versailles. Quoiqu'il en soit, je vous offre ici quelques fruits de mon expérience à cet égard.

Vous savez, sans doute, qu'un homme entrant dans une forêt éprouve, après quelques minutes, un sentiment de bien-être, une tranquillité d'âme très-marquée, lors même qu'il est malade et souffrant, ou qu'il est tourmenté par le chagrin, par des souvenirs amers un ressentiment cruel, ou toute autre passion funeste; il ne tarde pas à se sentir soulagé; ses maux cessent ou s'adoucissent; son cœur devient plus calme; il se sent comme entraîné malgré lui à la

réflexion, à la méditation, j'allais presque dire à la sagesse, à la vertu. Vous savez aussi quelle importance avaient les arbres dans plusieurs religions anciennes : là, une divinité les animait ; ici, on venait écouter leurs oracles ; différens cultes n'avaient d'autres temples que les forêts, et quoique le fanatisme les ensanglantât quelquefois, comme chez les Druides, il m'en semble pas moins qu'il avait été reconnu que la présence des arbres invitait à la contemplation, aux idées religieuses, à la prière.

L'influence salutaire des arbres n'est point illusoire, elle est bien réelle ; et tel qui éprouve sous leur ombrage ce bien-être, cette tranquillité, est loin d'en reconnaître la véritable cause. *J.-J. Rousseau*, ayant éprouvé par suite d'une sensibilité extraordinaire et d'une imagination trop vive, tous les mauvais effets du commerce des hommes, quoique souvent il les jugeât d'une manière erronée, était devenu d'une susceptibilité qui le rendait défiant, misanthrope, mélancolique et attrabilaire.—Lorsque je suis sous les arbres ou que je me promène dans une forêt, y étant attiré par instinct, j'éprouve une grande (1) tranquillité dans l'âme ; je me sens porté à pardonner à mes ennemis. C'est dans la forêt de Montmorency, surtout, qu'il allait chercher cette heureuse influence, c'est là, qu'après avoir retrouvé cette tranquillité d'âme, il gravait sur les rochers avec un couteau ou un poinçon, ces belles maximes et ces proverbes moraux que j'y ai lus ; la plupart en italien et tirés de *Bocace*, du *Tasse*, du *Dante* et de *Pétrarque*. Je dois vous rappeler à cette occasion qu'un jour *Mesmer* nous assura qu'au nombre des causes qui l'avait porté à venir en France, était le projet qu'il avait formé de guérir *J.-J. Rousseau* : « Je jugeai depuis » quelque tems, nous dit-il, par la lecture de ses ouvrages » qu'il avait une affection grave au foie, qui contribuait » peut-être un peu à enflammer son génie ; mais son ab- » sence et diverses autres causes apportèrent d'invincibles » obstacles à l'exécution de mon projet. »

---

(1) Confessions de *J.-J. Rousseau*.

Au reste, au sujet de l'influence des arbres, chacun peut facilement faire cette expérience à la moindre indisposition physique ou morale, et il ne tardera pas à se convaincre de la réalité de son effet salutaire : qu'il tienne embrassé pendant quelques momens un arbre vigoureux et bien vivace ; qu'il reste une heure dans une forêt solitaire, silencieuse ; loin de toutes distractions pénibles ou ennuyeuses, il éprouvera bientôt des crises graduées, voulues par ses différens maux, et qui sont un acheminement vers leur guérison : voilà certainement le magnétisme naturel. Quelquefois sujet à des crampes et maux d'estomac, je ne manque pas, lorsque je les ressens, et que je me trouve à portée d'un jardin, d'aller m'asseoir auprès d'un arbre ; là, après avoir magnétisé ma canne ; j'en applique un des bouts contre cet arbre, et l'autre dans le creux de l'estomac. Au bout de cinq minutes, je ressens dans cette partie et intérieurement une chaleur douce, vitale, qui ne ressemble en rien à la chaleur commune. Bientôt, et graduellement, cette chaleur bienfaisante se rayonne dans tout l'abdomen et dans la poitrine, principalement dans toutes les attaches et l'ensemble du diaphragme ; au bout d'un quart-d'heure je suis guéri. J'ai fait faire la même chose à différentes personnes qui ne se doutaient point ni de mes principes *mesmériens*, ni de mes motifs, et toujours elles ont obtenu le même succès, à leur grand étonnement.

Avant même que je fusse instruit dans la science du magnétisme animal, j'avais reconnu cet effet si bienfaisant des arbres ; mais c'est surtout dans l'estomac et par cet organe qu'il se fait sentir. Cette influence magnétique est patente ; elle n'est inaperçue ou niée que par ceux qui ne savent pas observer la nature, ou qui ne la voient qu'à travers leurs préventions. Au milieu de la société des hommes, agitée de tant d'intérêts divers, et souvent ennemis, vous éprouvez tous les funestes effets de leurs passions ; mais sous les arbres c'est toute autre chose ; vous êtes, pour ainsi dire, protégé par la nature elle-même, vous êtes en sa présence et sous son empire immédiat. — *Les arbres n'ont point de*

passions, m'ont dit les somnambules, et c'est toujours par cet organe central, l'estomac, que commence leur douce in fluenc

Que vous avez raison, mon cher maître, en me rappelant dans votre lettre du 2 septembre 1826, ce qui se passe presque toujours physiologiquement dans le somnambulisme, à l'égard de l'estomac et des sens! Et en combien de manières l'adage latin que vous rapportez exprime de vérités! Avant d'avoir observé comme médecin magnétiseur ce retrait des sens vers un sens interne principal, l'estomac, particulièrement chez les somnambules bien dirigés, j'avais remarqué, et je crois bien apprécié les caractères de cet organe dans diverses positions physiques et morales données. Lorsqu'on considère l'estomac sous le rapport de ses correspondances, de ses communications directes avec le cerveau, de ses sympathies et de son influence sur le moral, on est tenté de le regarder comme le centre régulateur de l'homme en santé et en maladie; aucune de ses affections ne peut être assimilée à celles des autres organes. L'estomac et la matrice ont à eux seuls une vie, une histoire physiologique et pathologique à part. Cette manière d'être de l'estomac, et l'immense variété de ses affections, ont forcé, dans tous les tems, les médecins, les physiologistes, les philosophes à l'étudier et à l'observer dans tous ses rapports; jusque-là qu'on l'a regardé comme le véritable siége de toutes les passions; et quelques-uns, tels que *Bâcon*, *Vanhelmont*, *Lecat*, *Woodward*, etc. (1), comme celui de l'âme. Opinion qui ne doit point étonner l'observateur instruit; et si elle est erronée, elle prouve au moins combien ces auteurs avaient observé l'influence de cet organe sur toutes les passions.

Premier laboratoire de la nutrition, premier agent dis-

---

(1) *Haller Elémenta phisiol.*, tom. 6, p. 339. *Tissot*, Maladies des Nerfs, tom. 2, part. 2, p. 74. *Bonnefoy*, Traité de l'Influence des Passions, pag. 3, 4 et suiv., in-8.

tributeur de tous les élémens de la vie animale, il peut aussi par ces élémens mêmes, et comme nous l'avons vu, devenir le premier moteur, tantôt de l'ennui, de la tristesse, de l'accablement physique et moral; tantôt du courage, de la joie de l'ivresse, de la gaieté, de la vivacité; enfin de la violence, de la fureur et de la mort. Il n'est pas nécessaire, pour prouver ces assertions, d'une grande série de faits. Nous en trouvons la démonstration dans les procédés magnétiques, dans la doctrine de *Mesmer;* et enfin dans les deux états opposés de cet organe, états qui, chacun en particulier, présentent une multitude de nuances.

Dans l'état de santé, il n'influe qu'en bien sur le moral, à moins que ce moral ne vienne lui-même porter le trouble dans ses fonctions : tout, alors, paraît prospère, facile à l'homme; la force morale égale la force physique, le courage est d'accord avec la volonté. Vous savez que le duc de *Malbourough* disait *qu'il menait ses Anglais au combat, lorsqu'ils avaient encore la pièce de bœuf sur l'estomac.* — La nature, la vie s'embellissent à nos yeux; nous sommes plus contens de nous et des autres. Quelle sérénité dans l'esprit après avoir satisfait aux fonctions naturelles! Dans l'état contraire, l'homme languit, souffre, s'afflige et s'inquiète; la tristesse arrive par degré; quelle est profonde et insupportable, si cet état de besoin, d'appétit et de douleur se prolonge en augmentant! Combien la nature, les hommes, les choses, la vie nous paraissent étranges, et se couvrent de sombres nuages! Combien la mélancolie, produit particulier de l'affection du foie qui marche par sympathie et communication avec l'estomac et ses fonctions, se mêle à toutes les pensées, à tous les sentimens! Combien alors sont amoncelés dans notre moral les élémens d'un suicide!... etc., etc. Ne cherchons donc plus d'autres explications dans lesquelles il serait si facile et si triste de s'égarer; tenons-nous-en aux faits produits par le magnétisme et la perspicacité d'un véritable somnambulisme, développé par son emploi sage; faits, en un mot, qui attes-

tent si victorieusement l'influence de l'estomac sur les fonctions animales, naturelles et intellectuelles, à un degré plus intense et avec un mouvement plus instantané, que celle de tous les autres organes.

A quelques nuances et différences près, nous devons en dire autant de tout le tube intestinal : ses fonctions se faisant bien, la force et l'énergie accoutumées se maintiennent dans toute leur intégrité ; le caractère moral reste à peu près dans son assiète ordinaire : viennent-elles à se déranger par la constipation ou le dévoiement? Dans le premier cas la tête souffre ; les idées sont fâcheuses, et disposent à la colère ; dans le second cas, la force physique diminue, la force morale nous abandonne ; le courage s'anéantit graduellement. Ces parties affectées aussi par quelques maladies, *sui generis*, produisent les mêmes effets. Vous savez qu'on attribuait le gouvernement sévère et sanguinaire d'un célèbre cardinal, premier ministre, à une maladie, fistule carcinomateuse à l'intestin *rectum*, dont il était affecté depuis plusieurs années.

Dans les autres organes, la maladie, la douleur sont plus ou moins supportables : elles sont, pour ainsi dire, circonscrites et fixées sur une seule partie, et en général ne s'étendent guères au-delà ; mais il n'en est pas ainsi de l'estomac, le corps et l'âme souffrent et s'allanguissent ensemble à proportion du degré de son état morbide, comme ils sont fortifiés par son état opposé. Je ne vous citerai point sur ce sujet un plus grand nombre de faits, et je ne donnerai pas plus de développement à des maximes théoriques et pratiques à cet égard ; une seule semble les renfermer toutes.

« *Ex magnâ cœnâ fit sthomaco maxima pœna :*
« *Ut sis, nocte levis sit tibi cœna brevis.* » (1)

Vous voyez, mon cher maître, que je cède trop facile-

---

(1) L'estomac chargé d'un grand souper fait éprouver une fatigue douloureuse durant sa digestion. Pour passer la nuit dans un sommeil doux et tranquille, que votre souper soit léger.

ment, peut-être, à l'invitation que vous m'avez faite de vous répondre longuement. Vous me faites ressembler un peu à ce rétheur qui voulait apprendre l'art de la guerre à *Annibal*. Mais revenons à nos arbres.

MM. les nouveaux Commissaires, non-seulement eussent vu, dans cette forme de traitement magnétique, tous les phénomènes et tous les succès curatifs qu'il produit; mais encore ils eussent appris (disons-le sans intention de les offenser) à rectifier, à modifier, à simplifier la théorie et la pratique de la médecine ordinaire. Vous voyez que, pour accomplir leur mission, ils n'auront manqué ni de documens de toutes espèces, ni d'offres et même de sollicitations de la part de ceux qui connaissent le magnétisme, ou qui s'en occupent. Ils pourront savoir, d'ailleurs, et étudier tout ce que le traitement sous les arbres magnétisés par le marquis de *Puységur*, et tous les traitemens de la même espèce à Lyon, à Bordeaux et dans d'autres lieux, ont fournis de curieux, d'instructif et d'intéressant; mais, « *quod credo videt, non miratur, etiamsi, cur fiat nescit. Quod antè non vidit id si evenerit, ostentum esse censet* (1). »

Ce ne sont donc pas les phénomènes qui manquent, ce sont les yeux pour les voir. Nous ne faisons attention qu'à ceux qui ne se présentent à nous que rarement.

J'ai dit, dans ma lettre au président de la Commission, qu'à Lyon, ceux de nos malades qui, dans le développement de leurs maux et dans la marche de leurs curations, avaient des spasmes, des agitations douloureuses et critiques, cessèrent graduellement d'en avoir sous les arbres, continuèrent à éprouver d'heureux effets; mais qu'un calme parfait succédait bientôt à tous ces orages naturels et nécessaires. Cela est exactement vrai; mais des hommes re-

---

(1) « Voit-on souvent une chose, on ne l'admire point, quoi-
» qu'on en ignore la cause; mais si ce qu'on n'avait pas vu en-
» core arrive, on le regarde comme un prodige. *Cic. de divinat.* Tom. 2, c. 22.

commandables et instruits m'ont fait, à cet égard, l'objection suivante : « Puisque vous convenez que les arbres » modifient, diminuent, arrêtent les crises qui sont accom- » pagnées d'agitations, de mouvemens violens, de spasmes » convulsifs, de gémissemens, de pleurs, de sanglots, etc., » et que néanmoins la guérison a toujours lieu et même » plus promptement ; ces divers accidens sont donc étran- » gers à la maladie et inutiles à la guérison : alors, pour- » quoi ne faites-vous pas usage, pour les supprimer, des » ressources que peuvent vous présenter la puissance de la » *volonté* ou les indications des somnambules? »

Voici la réponse que j'ai faite à ces observations, et j'espère que vous l'approuverez. Ces puissances, les arbres, les somnambules, n'arrêtent point les crises, il s'en faut bien ; elles ont l'air de les arrêter seulement, parce qu'elles les modifient, leur donnent un autre aspect. Si l'on observe attentivement ce qui se passe dans la nature, on verra que l'harmonie n'y est maintenue ou rétablie que par des mouvemens extraordinaires, par des crises violentes, tels que divers météores, les orages, le tonnerre, la foudre, les tempêtes, les volcans, les tremblemens de terre, etc. ; et ces bouleversemens, quelquefois si effrayans, n'interrompent cependant, ni la marche des saisons, ni l'ordre général de l'univers ; au contraire, il en est de même du corps humain ; ces secousses, ces crises, comme une fièvre critique, sont donc naturelles et nécessaires pour la guérison, comme les pleurs soulagent les chagrins.

La santé donc n'est rétablie que par une crise dont l'espèce et l'intensité dépendent, et de la nature de la maladie et des circonstances dans lesquelles le malade se trouve placé. On doit ajouter aussi, selon l'âge et le sexe. Essayer de changer arbitrairement, de diriger ou de supprimer ces crises par notre volonté, n'est-ce pas substituer notre ignorance aux sages lois de la nature ; et, nouveaux Phaétons, vouloir nous mettre à la place de la divinité ? que ferait celui qui aurait la faculté, par exemple, de supprimer les douleurs nécessaires de l'enfantement, qui sont de

véritables crises? Il arrêterait, il intervertirait la marche de l'opération la plus générale, la plus essentielle et la plus universelle des êtres vivans. C'est dans le même sens qu'il faut entendre l'effet du baillement, de l'éternuement, des pleurs, etc., crises réelles, et dont l'interruption pourrait amener de très-grands inconvéniens. On doit en dire autant des fonctions naturelles et animales, toutes et toujours précédées par un certain degré de douleurs, annonçant et complétant la crise.

Les indications des somnambules peuvent être utiles; mais il ne faut les écouter qu'avec beaucoup de réserve; car, lorsque le somnambulisme est en quelque sorte en germe, et qu'il n'est ni développé ni conduit par une éducation convenable, il s'en faut de beaucoup que ses prescriptions puissent être regardées comme des oracles infaillibles. Une multitude d'erreurs et de dangers pourraient être, dans ce cas, la conséquence d'une confiance illimitée et prématurée. Le plus sage parti à prendre, dans un traitement nombreux, c'est de laisser agir les somnambules, lorsqu'ils sentent eux-mêmes, et sans provocations, la nécessité de le faire, et de ne pas leur tracer une fausse route par des questions intempestives.

Quant aux arbres, c'est tout différent : il ne faut pas croire qu'ils arrêtent les crises; bien au contraire, ils les rendent plus promptes et plus complètes; mais ce fluide vivifiant, universel, en les traversant, acquiert un ton de mouvement, un mode d'action plus prospère qu'en passant par l'homme. Si les arbres paraissent ramener plus vite le calme et l'harmonie dans toutes les fonctions troublées par la maladie, c'est qu'ils vont à pas de géans; c'est qu'ils ont une rapidité et en même tems une sûreté de marche qui font illusion à la plupart de ceux qui en contemplent les admirables effets. En un mot, c'est que les arbres n'ont ni passions, ni volonté, et que le magnétiseur, malgré les meilleures intentions, ne peut se dépouiller entièrement de son caractère, et faire une abnégation complète de sa volonté. Dans ces deux modes de crises, après qu'elles ont

suivi exactement et complètement les degrés de leur accès ou de leur période, on remarque toujours et on ne cesse d'admirer que, loin d'affaiblir les malades, ou de diminuer leurs facultés, dès les premiers momens qui succèdent à celles qui paraissent les plus douloureuses et les plus effrayantes, sont un tems de bonheur et un surcroît de force ; et que les malades, soumis à cet effet, aussi nécessaire qu'il est naturel, ont fait un grand pas vers leur guérison. Cette situation est immédiatement démontrée par le contentement, la gaîté et la fraîcheur de leur teint. Il est donc vrai de dire, mon cher maître, et comme vous le savez, en ces circonstances comme dans les autres positions de la vie, les plus opposées et les plus diverses : « *qu'il faut passer* » *par les peines, pour arriver au plaisir :* » vérité fondamentale et indestructible, au moral et au physique ; en tout, l'opposition et le contraste sont nécessaires, c'est l'harmonie du monde.

En insistant sur la salutaire influence des arbres magnétisés, sur la rapidité et l'énergie de leur action, ce n'est pas une opinion personnelle que j'énonce, ce n'est pas une théorie nouvelle que j'établis ; vous savez que je ne fais que proclamer en cela la doctrine de notre maître *Mesmer*, et une vérité que l'expérience a toujours confirmée. Aucun magnétiseur ne peut l'ignorer ; car ils ont certainement tous connaissance des résultats heureux auxquels MM. de *Puységur* et d'autres sont parvenus en se servant des arbres dans leur végétation active, dans la belle saison. On devrait donc croire qu'ils se sont empressés, toutes les fois qu'ils ont trouvé l'occasion et le tems opportun, d'avoir recours à un moyen si simple, si commode, si agréable même, et qui présenterait le double avantage de diminuer leurs peines, et de multiplier leurs succès. Eh bien ! mon cher maître ; cependant, il n'en est rien. Je ne m'aperçois pas, dans tout ce que j'entends dire, ou dans ce que je lis au sujet du magnétisme, qu'on fasse maintenant un usage fréquent des arbres. Qu'elle en est la raison, me direz-vous? Je me suis souvent adressé cette question, et voici la seule

réponse que j'aie pu trouver : c'est qu'avec un arbre, celui qui magnétise peut soigner trente ou quarante malades, presque sans rien faire, en se bornant à observer et à surveiller ; que son action et son utilité sont dès lors moins senties, et que, par conséquent, son importance se trouve diminuée. Une puérile vanité se mêle souvent à nos meilleures actions : on veut, en quelque sorte, se réserver personnellement la gloire du succès ; on veut agir immédiatement, individuellement ; on est fier de l'influence qu'on exerce ; on est surtout singulièrement jaloux de conserver cet empire exclusif que le magnétiseur acquiert quelquefois sur les personnes soumises à son action.

Il y a encore une autre raison : c'est qu'aussitôt qu'on a obtenu un somnambule, comme déjà je l'ai dit, on croit avoir tout trouvé, on n'a plus besoin de rien ; c'est une panacée universelle avec laquelle on peut guérir tout le monde. Je ne saurais trop le répéter, c'est une très-grande erreur dont le moindre inconvénient est de faire beaucoup de tort à la cause du magnétisme. Le premier effet du somnambulisme est d'être salutaire à l'individu dans lequel il se développe et se prononce entièrement, soit que ce sommeil magnétique suffise seul pour le guérir, soit que ce sommeil lui donne les moyens de voir les causes de son mal et les remèdes qui lui conviennent. Souvent la lucidité du somnambule va plus loin, et lui permet d'étendre à d'autres malades les heureux effets des facultés inexplicables qui se sont développées chez lui ; quelquefois, enfin, cette lucidité semble ne plus connaître de bornes, et donne lieu aux phénomènes les plus extraordinaires. Mais pour arriver à ce point de développement, il faut une réunion de circonstances qui se rencontrent rarement, il faut qu'une sage direction ait achevé ce qu'avait commencé une disposition préexistante, provenant, soit de l'organisation du sujet, soit de la nature de sa maladie, soit enfin de toute autre cause que nous ne pouvons apprécier : car la meilleure direction et les soins les plus éclairés ne suffisent pas, et tous les somnambules ne sont pas susceptibles d'acquérir les mêmes facultés. Si vous ne

rencontrez pas tout cela, vous n'obtiendrez d'eux que des erreurs ou du moins des vérités incomplètes. On peut s'en convaincre, mon cher maître, par une expérience qui est très-facile à faire. Prenez une personne réellement malade et depuis long-tems; mais dont la maladie ne soit ni bien connue, ni bien caractérisée; présentez-la successivement à plusieurs somnambules pris au hasard, et recueillez leurs opinions sur les causes et le siége de la maladie, sur les moyens de traitement à employer et sur le régime qu'il convient de suivre, et vous obtiendrez autant d'avis différens que de somnambules consultés. Vous sentez bien que ces expériences ne peuvent avoir tous leurs résultats que dans un traitement magnétique sous des arbres, et les malades en nombre suffisant; ou autour d'un grand appareil renfermé et établi convenablement dans un appartement spacieux.

Certes, les somnambules ont tous des facultés que l'on n'a pas dans l'état de veille; mais on trouve toujours entre eux autant de différentes perspicacités que l'on en rencontre entre les hommes éveillés. Je crois bien que, dans un grand nombre de cas, leurs vues, leurs prescriptions seront bonnes, ou, pour m'exprimer plus exactement, ne seront pas mauvaises; mais l'un ne verra que des effets de la maladie, l'autre en verra plusieurs ou les verra tous; enfin, celui-ci ira peut-être encore plus loin, et remontera jusqu'à la cause première. De tous les obstacles qui pourraient détourner MM. les Commissaires de l'accomplissement de leur mission, il n'en est pas de plus grand, de plus redoutable que le ridicule; car tous les hommes, en général, même les plus instruits et les plus sages, craignent, surtout en France, de s'y exposer. Cependant, comme les commissaires savent fort bien que les plus grandes découvertes, les plus heureuses innovations ont été long-tems poursuivies par le ridicule avant de triompher, et que tous les traits lancés par le sarcasme et l'ironie contre le magnétisme sont depuis long-tems émoussés, il faut espérer qu'ils ne se laisseront pas arrêter par cette crainte, et qu'ils sauront mépriser cette faible et dernière ressource d'une opposition expirante.

Enfin, qu'ils me permettent de leur dire ce que les Italiens disent en quêtant : faites le bien pour l'amour de vous. *Fate ben per voi.*

Un journaliste que je ne connais pas plus que vous, mon respectable ami, mais qu'on dit avoir beaucoup d'esprit et de talent, s'est chargé de renouveler ce genre d'attaque contre le magnétisme et ses partisans. Dans plusieurs colonnes de quatre ou cinq de ses journaux, il a ressaisi cette arme du ridicule, si souvent employée, et à laquelle il serait bien tems de renoncer, pour essayer un peu celle de la raison et de l'observation ; il a donc ramassé dans la boue toutes les inepties, les quolibets, les bouffonneries de tréteaux et les calomnies qui, depuis quarante-deux ans, ont été l'unique ressource des adversaires du magnétisme : par des raisons *d'un grand poids*, sans doute, il a fait d'incroyables efforts pour être plaisant, et il n'a été lui-même que ridicule. Je ne vous occuperais pas de cette rapsodie qui a été complètement réfutée de la manière la plus singulière. Il faut savoir que ce journaliste, sans avoir jamais eu une idée et des notions justes sur le magnétisme, a cependant écrit autrefois sur ce sujet des articles dans lesquels il a montré du sens, de la bonne foi, du savoir ; il a reconnu et avoué les effets du magnétisme, défendu les partisans du magnétisme contre d'injustes attaques, et combattu ceux qui, ne voulant ni voir, ni entendre, se bornent à nier ou à répondre par de mauvaises plaisanteries. On a donc réfuté le journaliste d'aujourd'hui avec les raisons données par le journaliste d'autrefois ; et il s'est trouvé que celui-ci a complètement terrassé l'autre par son esprit, sa raison et la force de sa logique.

Toutes ces attaques, mon cher maître, seront désormais impuissantes ; on n'arrêtera pas plus maintenant les progrès du magnétisme qu'on ne parviendra à étouffer la pensée. Au lieu de combattre cette science, il faut se hâter de l'accueillir, car elle est devenue assez forte dans ses applications et son emploi pour se passer de l'approbation des académies. Mais on pourra, on devra même, comme je n'ai cessé de

le dire, en soumettre l'exercice public à de sages réglemens administratifs.

Il est tems de terminer cette réponse à vos lettres ; et, quoiqu'elle soit bien longue, elle ne répond, cependant, que bien imparfaitement aux diverses questions que vous m'avez adressées.

Je crois qu'il faut conclure de tout ce que je viens de dire que tous les obstacles que l'on pourrait susciter ne parviendront pas à empêcher MM. les Commissaires de s'acquitter de l'honorable mission qui leur a été confiée ; ni l'intérêt personnel, ni celui de corps ; ni l'amour-propre, qui tend à éloigner d'une école nouvelle, ni les raisonnemens de certains confrères, ni la crainte du ridicule ; rien, en un mot, ne pourra les détourner de leurs travaux et les empêcher de proclamer avec franchise le résultat de leurs investigations. Leur rapport ne ressemblera donc pas, *comme deux gouttes d'eau*, ainsi que vous le craignez, *au fameux et honteux rapport des premiers commissaires*. Telle est, du moins, l'opinion que j'ai de ceux de ces messieurs qui me sont par ticulièrement connus.

S'il en est autrement, si nos espérances sont encore une fois trompées, eh bien ! mon cher et vénérable condisciple, nous ne cesserons de répéter : *e pur si muove*.

Tout à vous,

PICHER-GRANDCHAMP.

Lettre de M. le comte d'Avaux, à MESMER.

Bourbonne-les-Bains, le 19 août 1784.

On a dit long-tems, Monsieur, que vous n'aviez d'empire que sur l'imagination de vos malades. Je viens de lire, dans les papiers publics, qu'on prétendait maintenant que vos cures étaient dues aux remèdes que vous aviez joints au magnétisme. On vous accorde donc au moins de connaître ces remèdes ; mais on vous taxe de charlatanisme et

de vouloir faire croire à un agent imaginaire, parce qu'occupé uniquement du soulagement de vos malades, vous vous êtes servi de tous les moyens que vous donnaient vos connaissances, pour hâter leur guérison.

J'ai été guéri par vous, Monsieur, et je n'ai pris aucun remède. Instruit de vos principes, j'ai, dans une de mes terres, guéri beaucoup de malades, et ne me suis pas servi des moyens de la médecine, que je ne connaissais pas. Je dois donc dire que le magnétisme peut être utile sans autre secours.

Si, dans plusieurs maladies, j'ai employé les eaux minérales de ma terre, dont l'utilité est déjà connue, j'indiquerai les maladies où j'en ai fait usage, et on verra que le magnétisme seul m'a souvent suffi.

J'ai été suivi, dans toutes mes opérations, par deux médecins; l'un (M. Goux) a été long-tems dans les hôpitaux et quatorze ans chirurgien major du régiment de Berry cavalerie. Il était d'abord fort incrédule. Il a depuis été s'instruire de vos principes, et traite ici par ce moyen.

L'autre est un jeune homme (M. Lefebvre) qui cherchait à connaître la vérité, et qui n'attend que le moment où ses affaires le lui permettront pour pouvoir en faire autant. En arrivant chez moi cette année, à la fin de mars, pour veiller à la construction des nouveaux bains que j'ai fait faire ici, on me parla beaucoup du magnétisme, dont on savait que j'étais partisan. Quoique je n'eusse vu d'autre maladie vive traitée par ce moyen, que celle de M. le comte de Chastenet, elle m'avait tellement frappé, que j'avouerai que toute maladie de ce genre devait se guérir très-facilement. On s'empressa de me fournir l'occasion d'en faire l'épreuve, et ma première expérience fut sur une fille d'environ cinquante ans, nommée Claudon, attaquée d'une pleurésie. En deux jours le point de côté et la fièvre disparurent; la convalescence fut de quatre ou cinq jours.

M. Goux fut appelé chez le nommé Roux, vigneron; il vint me dire que cet homme avait une fluxion de poitrine, et que, sans la conversation de la veille, où il m'avait en-

tendu dire qu'on pouvait souvent éviter la saignée, quand on se servait du magnétisme, il l'eût déjà saigné. Je le trouvai avec une fièvre ardente, quoique le pouls fût assez développé, un violent point de côté, qui l'empêchait de respirer : il avait craché du sang. Je le magnétisai, et lui ordonnai de manger. M. Goux me parut fort effrayé de cette ordonnance, et cependant ne s'y opposa pas. Quand je revins, le troisième jour, je le trouvai dans la rue, allant à sa vigne.

Sans continuer les détails, je vais faire la liste des autres malades que j'ai traités, du moins de ceux que je connais, car j'avais souvent soixante personnes à mon traitement, dont je n'en connaissais pas le quart.

Mongin, vigneron, une fluxion de poitrine avec des symptômes graves ; guéri en trois jours, quatre jours de convalescence.

La fille Billoté, fièvre continue avec redoublement ; guérie en huit jours.

La demoiselle Marlot, fièvre quarte depuit huit mois ; guérie dès le premier jour. Elle est venue un mois à mon traitement pour détruire un dérangement de santé, suite de cette fièvre, et se porte fort bien.

Son père, une fièvre maligne ; guérie en six jours, deux jours de convalescence.

Damance, laboureur, s'était fait rentrer une dartre. Il avait des maux de tête continuels et des attaques qu'on traitait d'épilepsie : on lui avait mis un cautère. J'ai fermé le cautère ; il est venu huit jours à mon traitement, et depuis quatre mois il n'a pas eu d'accidens ni de maux de tête.

Le nommé Cocus, laboureur, souffrait beaucoup d'un coup qu'il avait reçu dans le côté. En trois jours qu'il est venu à mon traitement, il a été totalement soulagé en rendant du sang caillé par haut et par bas.

Son fils, âgé de deux ou trois ans, avait des convulsions de vers pour lesquelles on avait employé, sans aucun succès, la Mousse de Corse ; en deux jours il a rendu deux gros vers, et s'est bien porté.

Une fille de Villars-Saint-Marcellin avait, depuis huit mois, une suppression ; elle est venue cinq semaines à mon traitement, et a fini par vomir beaucoup de sang caillé.

Baltazar, tisserand, fièvre putride inflammatoire et vermineuse ; guéri en quinze jours.

Catherine Lesigne, fièvre maligne ; guérie en quinze jours. Elle a pris six bains d'eau minérale.

Le fils de ma meûnière avait la fièvre quarte depuis huit mois, et le ventre excessivement gonflé ; il a eu des convulsions de bas-ventre très-fortes, à la suite desquelles il a vomi beaucoup de glaires ; il a bu des eaux de Bourbonne et pris deux fois de l'ipécacuanha ; en cinq semaines il a été guéri.

Le frère de ma meûnière a été guéri en quatre jours des fièvres ; il a bu les eaux.

Morlot, garçon des bains ; guéri d'une pleurésie en trois jours.

Deux enfans, ses frères ; guéris des fièvres.

Fleuriot, vigneron, fièvre inflammatoire ; cinq jours.

Journeux, manœuvre, fièvre inflammatoire ; deux jours.

Jolicœur, serrurier ; fluxion de poitrine avec une rechûte occasionée par une bouteille de vin ; guéri en six jours, cinq jours de convalescence.

Demoiselle Aubertin. Je fus appelé le onzième jour de sa maladie. Depuis huit jours elle était presque sans connaissance. Au bout de trois jours que je la magnétisai, elle eut une forte éruption ; en cinq jours, elle fut en convalescence.

Le fils de M. Chaudron, mon procureur fiscal, avait un exostose sur l'os de la pommette, gros comme un gros pois, provenant d'un coup qu'il avait reçu ; la fièvre continue avec des redoublemens de treize et quatorze heures. En cinq semaines l'exostose a entièrement disparu, la fièvre a cessé, et il se porte maintenant à merveille.

Son frère rejetait toute espèce de nourriture. Dès le premier jour je lui ai fait manger et digérer du pain, et en quinze jours il a été totalement guéri d'une fièvre continue. Ils ont pris tous deux des bains d'eau minérale.

Le fils du nommé Artout, coutelier, avait une fièvre continue jointe à un assoupissement continuel ; il a été parfaitement guéri en quinze jours. Il a pris des bains.

La fille de M. Guyot, mon prévôt, a été guérie d'une fièvre d'abord tierce, puis quotidienne, en un mois : elle a pris des bains.

Le cocher et le garde de l'abbaye de Vaulx-la-Douce, avaient des fièvres quartes anciennes ; je ne les ai touchés qu'une fois, ils sont retournés guéris.

La femme du nommé Desnoyer, tisserand, a été guérie en trois semaines d'une fièvre putride, d'autant plus dangereuse qu'elle était jointe à une faiblesse excessive et une affection de poitrine.

Deux petits enfans, chez elle, ont été guéris des fièvres.

Le nommé Blaisi, journalier, est tombé du haut du plancher d'une de mes granges. Il n'a point été saigné, et le magnétisme seul l'a mis en état de continuer son travail dès le lendemain.

La servante du sieur Aubertin, apothicaire, avait reçu du mortier de chaux dans l'œil, il y avait quatre heures. Son œil était extrêmement enflammé, et on ne pouvait l'ouvrir pour extraire les corps étrangers qui le blessaient ; la violence des douleurs avait occasioné une suppression, et on croyait qu'elle devait perdre l'œil. Les règles ont reparu, et son œil s'est ouvert au bout de deux heures : elle a eu quelques convulsions. Au bout de quatre jours elle s'est bien portée, et son œil est parfaitement guéri.

Le sieur Noblot, âgé de soixante ans, était fort inquiet d'une rechute de fluxion de poitrine qu'il avait eue un mois avant ; en trois jours il s'est bien porté.

Le sieur Mouginot de Brévannes, à quatre lieues de Bourbonne, est venu me consulter pour une hydropisie. Je lui ai donné une bouteille magnétisée, et conseillé l'usage des bains domestiques. Depuis mon retour il est venu me remercier de sa guérison.

J'ai aussi appris, depuis mon retour, que la nièce du curé de Marsilli, près Langres, avait été guérie pareillement par

l'usage d'une bouteille magnétisée, à la suite d'une crise violente qui a fait craindre pour sa vie. Elle ne pouvait plus, quand elle me consulta, manger que des prunelles. Elle se trouvait mal très-souvent, et on ne la faisait revenir qu'en lui jetant vingt-cinq gouttes d'eau sur l'œil gauche. Son accident lui arriva devant moi; je la fis revenir sans goutte d'eau en la touchant sur cet œil, et lui fis boire après un verre d'eau, qu'elle m'a dit vomir toujours d'ordinaire.

La demoiselle Chaudron a été guérie d'une fièvre maligne, jointe à la faiblesse la plus excessive, en cinq semaines; mais elle a fait usage, pendant trois semaines, de bains d'eau minérale.

La nommée Zoucourt, qu'aucun remède n'avait pu soulager depuis six ans, l'a été considérablement, et a eu de fréquentes évacuations, sans autre moyen que le magnétisme.

La nommée Martine, sœur des Capucins, malade depuis dix ans, hors d'état de marcher depuis quatre, dans le lit depuis huit mois, se trouve soulagée au point de venir tous les jours au traitement de M. Goux, qui est à l'autre extrémité de la ville.

La nommée Godard a recouvert, à mon traitement, la faculté de voir, qu'elle avait presque entièrement perdue.

La femme Cadet, attaquée d'une asthme, qui l'empêchait de travailler, est maintenant en état de gagner sa vie.

Beaucoup d'autres encore sont venus à mon traitement, et y ont été soulagés et guéris; mais je crois que ce nombre constaté suffit bien pour prouver que le magnétisme est utile, et c'est avec grand plaisir que j'en rends tout haut témoignage.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Le comte D'AVAUX.

Je soussigné, docteur en médecine, déclare que la nommée Anne-Françoise Gaudard, de Bourbonne-les-Bains, âgée de trente-un ans, d'un tempérament sanguin, fut at-

taquée tout à coup d'une douleur au côté gauche, avec fièvre violente qui se calma huit jours après; mais la douleur se montra plus rebelle, dura près de six mois, et disparut de même. Ladite Gaudard, de cette époque, s'aperçut d'une faiblesse et d'un brouillard aux yeux, qui augmenta tellement pendant sept ans, qu'il ne lui était plus possible de distinguer aucun objet. En vain employa-t-on tous les secours de la médecine.

Ce fut dans cet état désespéré qu'elle eut recours aux bontés de M. le comte d'Avaux, qui l'ayant examinée et n'ayant aperçu aucun vice dans l'organe des yeux, lui demanda si elle n'avait point éprouvée autrefois de douleurs au côté gauche, elle lui répondit que oui, mais qu'elle n'en souffrait plus.

M. le comte d'Avaux reconnut aussitôt pour cause de la maladie de cette fille une obstruction, et lui fit subir le traitement magnétique. Dès le premier jour, la malade ressentit de la chaleur au même endroit où la maladie s'était déclarée. Après huit jours de traitement elle se trouva sensiblement mieux, et la vue commença à s'éclaircir; mais les douleurs se renouvelèrent et devinrent très-vives; il lui semblait qu'on lui mutilait et qu'on lui tenaillait le côté gauche; le spasme de plusieurs muscles se mit de la partie; ce qui n'effraya point ladite Gaudard, qui, par sa constance et sa confiance au magnétisme, fut parfaitement guérie; du moins il y a tout lieu de le croire, puisque, depuis cinq mois, sa vue est parfaitement rétablie sans aucune faiblesse dans cet organe, ni douleur dans aucune partie du corps. En foi de quoi j'ai signé le présent procès-verbal. Fait à Bourbonne-les-Bains, le 22 septembre 1784.

Signés Faivre, Docteur-Médecin; F.-P. Urbain, Capucin; Goux, Doct.-méd.; Didier, Maîtreen Chirurgie; Père Barthélemy, Gardien des Capucins.

Je soussigné, Docteur en médecine, déclare que le nommé Damans, laboureur à Bourbonne-les-Bains, âgé de vingt-cinq ans, d'un tempérament fort et robuste, portait de-

puis quelques années une dartre à la main droite, dont il se guérit par des remèdes de Charlatans.

Six semaines furent à peine écoulées, que la dartre reparut au front; il eut recours au même remède, et éprouva les mêmes succès. Peu de tems après il devint épileptique.

On consulta différens médecins, et quoiqu'on eût employé les traitemens les plus méthodiques et les remèdes les plus puissans, rien ne réussit.

La maladie de Damans ne faisait qu'augmenter; les accès épileptiques paraissaient trois et quatre fois la semaine.

M. le comte d'Avaux le magnétisa; je le suivis exactement dans son traitement. Dès le premier jour, le pouls changea plusieurs fois; le spasme des muscles et des parties musculaises devint général et violent. M. le comte d'Avaux paraissait en être absolument le maître, et les diriger à volonté. Tout à coup on aperçut à la partie supérieure du crâne, à la suture coronale droite, une colonne de vapeurs du diamètre d'un pouce, et qui s'élevait à un pied. Cette colonne, qui s'était fait jour à travers le chapeau fut sensible seize à dix-sept minutes, et disparut.

Le troisième jour, M. le Comte fit détruire un cautère que le malade portait au bras gauche depuis quelques mois; enfin, après dix jours, le fluide magnétique parut avoir bien moins d'effet. Damans, qui depuis ce traitement, n'avait éprouvé aucun accès épileptique et que les occupations rappelaient à la campagne, abandonna le magnétisme.

De cette époque, il y a cinq mois, il n'y a eu aucune rechute, ce qui fait croire que la cause de cette épilepsie est entièrement détruite. En foi de quoi j'ai signé le présent procès-verbal.

Bourbonne-les-Bains, le 22 septembre 1784.

Faivre, Docteur-Médecin; F.-P. Urbain, Capucin; Goux, Doct.-méd.; Didier, maître en chirurgie.

Lettre adressée à M. le comte d'Avaux.

Colombey, 20 septembre 1784.

Monsieur,

La reconnaissance m'oblige à vous donner avis et pour vous faire mes sincères remercîmens de l'heureuse guérison que vous avez procurée au nommé Magnar, mon paroissien, que j'eus l'honneur de vous présenter à Nessimond. Ce jeune homme, attaqué depuis deux ans d'une maladie qui paraissait incurable, et rongé d'une fièvre qui ne le quittait point, a été par la vertu du magnétisme, guéri radicalement dans moins de quinze jours; le P. Capucin que je charge de cette lettre pourra vous raconter d'autres circonstances dont je lui ai fait part.

J'ai l'honneur d'être, avec bien du respect, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Joly, *curé de Colombey.*

Conclusion de M. Vernois, élève en médecine, à M. Chardel.

Quelques mots de réponse à M. Chardel suffiront à ma justification, et termineront, je l'espère, une dispute qui, faute de s'entendre, pourrait devenir interminable, et fatiguer inutilement l'oreille attentive de nos lecteurs.

Et, d'abord, mes *graves occupations* ont un peu indisposé M. Chardel, car elles lui reviennent souvent à l'esprit dans le cours de sa réplique. En effet, ces mots mis à côté de celui d'élève en médecine sont comme deux termes d'un problème qui ne se conviennent pas. Cependant M. Chardel a trop de jugement pour ne point accorder que la science, ainsi que la politique, admet une certaine gravité dans ses études. En outre, si la gravité d'une occupation peut être déterminée ou seulement mesurée par la né-

cessité qui la commande, il en résultera que les occupations, que les devoirs de son état seront les premiers à remplir, et par conséquent les plus graves. Le mot *grave* étant pris ici dans un sens relatif, comme alors que je l'ai écrit pour la première fois.

Si j'ai prétendu que M. Chardel n'avait fait que renouveler les anciens systèmes proposés pour expliquer l'union du corps à l'âme, c'est au public éclairé et pensant à le juger. Mais, bien plus, quoiqu'il se défende d'avoir parlé d'une union immédiate, il est évident que, dans ses opinions, elle redevient telle; car le moyen qui sert à leur union médiate est cette *vie spiritualisée*, composée elle-même de l'union intime et directe de quelque chose de matériel à quelque chose de non matériel ou spirituel; ou, en d'autres termes, composée elle-même de l'union des principes du corps aux principes de l'âme. C'est, et je ne peux m'empêcher de le répéter, le médiateur plastique de Cudwort; mais qui est décrit avec des idées et des mots analogues. Je n'ai donc pas inventé ces expressions propres de M. Chardel, *les impressions physiques se spiritualisent*, les émotions de l'âme se matérialisent (1). Il y a plus, c'est qu'il convient lui-même, dans sa réponse, de cette métamorphose : tant il est vrai que, lorsqu'on écrit sous l'influence de certaines idées, alors même qu'on veut les combattre, on ne peut s'empêcher d'y revenir, et de les retracer avec des expressions synonymes. En effet, voici ce que me répond M. Chardel. « Je me suis borné à dire que la *vie*, en » unissant l'âme avec le corps, *s'assimilait à leur diffé-* » *rente nature.* » Qu'est-ce à dire? sinon que la vie devient tour à tour matérielle et spirituelle, ou bien *matière* et *esprit*. Voilà la métamorphose avouée; il ne m'en faut pas davantage.

M. Chardel prétend que la vie tire son origine d'*un élé-*

---

(1) A lui seul en appartient l'invention, dit M. Chardel, *Hermès*, août 1829; pag. 260, ligne 28.

ment physique qui n'est pas matériel. Il va dire que je lui fais encore une mauvaise querelle ; mais je ne sais pas ce que c'est qu'un tel élément. M. Chardel, vers la fin de son dernier article (page 265, lig. 37), réduit la définition de la matière à *ce qui forme la consistance des choses*, c'est-à-dire à ce que nous pouvons voir et toucher. Donc, nécessairement, tout ce qui ne formera pas une consistance de choses apparentes et susceptible d'être palpée, ne sera pas matière. L'air et les autres gaz, tous les divers fluides admis, quoique étant composés de parties très-distinctes, puisqu'on peut à volonté en augmenter ou en diminuer la masse, ne seront pas de la *matière proprement dite*, ils seront seulement *des élémens physiques non matériels*. Voilà où M. Chardel est amené lui-même par sa définition, et voilà les mots qu'il est obligé d'employer. C'est aussi là le point à discuter. Qu'est-ce qu'un *élément physique non matériel?* C'est comme si on me demandait qu'est-ce qu'un corps très-dur, et qui cependant n'est pas résistant ? Ou, qu'est-ce qu'un corps très-dur qui est très-mou ? Le principe de la *vie* de M. Chardel est donc essentiellement matériel. Mais comme cela répugne et devait répugner à tout spiritualiste, il l'a spécifié de l'adjectif *spiritualisé*, d'où est né ce terme ou cette définition de *vie spiritualisée*, que je ne combattrai pas de nouveau.

Les définitions de M. Chardel sont donc tout au moins aussi *tranchantes* que les miennes, si l'on peut, pour ma part, appeler *tranchantes* des définitions que, dans l'état actuel de la science, ne démentiraient ni le philosophe ni le physicien. Après cela, que M. Chardel ne vienne plus dire que je combats ses opinions avec les idées d'un cerveau dont la jeunesse, je l'avouerai, accuse l'ignorance peut-être et le défaut d'expérience, et que telle est ma manière de réfuter. J'oppose aux opinions de M. Chardel des opinions reconnues, admises par des hommes d'un talent, sinon supérieur, du moins égal peut-être au sien. Je les compare, je les discute entre elles. Et de ce que M. Chardel ne sort pas vainqueur du combat, ce n'est pas ma faute, mais bien

celle de ses idées. Réfuter, c'est montrer la fausseté d'une opinion par la fausseté du raisonnement qui l'a établie, sans nécessité d'en élever une nouvelle sur les ruines de celle qu'on vient d'abattre. Il n'est pas de science où l'on ne fasse aujourd'hui raison d'une foule de faits réputés jadis comme très-véritable. Il n'y a pas lieu d'en être surpris. C'est la marche de la philosophie essentiellement positive de notre époque. Il vaut mieux ne croire à rien, que de croire à quelque chose de faux.

M. Chardel continue, en pensant que les définitions que j'ai données de l'esprit et de la matière, démontrent à mes yeux l'impossibilité de leur union. Et naturellement il se récrie que cette union si évidente est un fait contre lequel toute logique vient échouer. Fort bien. Mais M. Chardel a oublié un mot dans ma lettre. Je regarde comme impossible l'union du corps à l'âme; mais quelle espèce d'union! c'est l'union *immédiate*. Il fallait le dire. Or, d'après cela, tout ce qu'il écrit contre ma prétendue opinion est inutile, car on discute, non sur l'union en elle-même (personne ne la nie); mais sur le *mode d'union*, ce qui est très-différent(1).

M. Chardel, il faut l'avouer, se crée facilement des sujets de réfutation. La franchise est une belle vertu, c'est probablement pour cela qu'elle est si rare. Il prétend que j'ai dit, *et de science certaine et* A PRIORI, qu'il s'était trompé, et que toutes ses longues méditations, que ses recherches sans nombre demeuraient sans aucun fruit. Mes idées sont plus innocentes et moins personnelles. J'ai écrit seulement « on pourrait même conclure, *à priori*, que ce sera tou- » jours un mystère pour l'homme (les lois de l'union du » corps à l'âme) ». Je ne vois dans ces paroles aucune déraison, et surtout aucune attaque à l'érudition et à la perspicacité de M. Chardel.

Pour donner plus de poids à l'explication qu'il propose

(1) L'âme agit sur le corps, le corps sur l'âme : je ne prétends pas l'expliquer, je le note comme *un fait*. *Hermès*, juillet 1829, pag. 230, lig. 29.

de l'union du corps à l'âme, M. Chardel dit s'être éclairé dans ses découvertes, à l'aide du télescope admirable du magnétisme, qui fait voir des choses surprenantes et qui ne ressemble nullement au télescope tout mathématicien, tout matériel, d'Euler ou de Leibnitz. Ceux-ci n'étaient donc pas compétens dans la question. Rien de plus juste pour lui. Mais, moi aussi, j'ai essayé de me servir du nouvel instrument. J'aime le magnétisme et j'y crois. Je n'ai certes pas encore vielli, comme M. Chardel, dans l'observation de ses curieux phénomènes, mais j'en ai vu un assez grand nombre de remarquables, de bien remarquables assurément. Je les ai étudiés, raisonnés, et je ne sais si cela tient à la faiblesse de mes conceptions; mais je ne puis encore accorder au magnétisme assez de valeur pour croire qu'il puisse jamais faire connaître la nature et les propriétés de notre intelligence ou de notre âme.

Poursuivons. J'ai dit que l'esprit est la négation parfaite de la matière. Oui. Mais cette négation est tout aussi positive que l'affirmation des propriétés de la matière. M. Chardel, comme métaphysicien ou psycologiste doit me comprendre. Ce sont les mots que l'on emploie pour définir l'esprit qui seront toujours précédés et accompagnés d'une ou de plusieurs négations, et qui toujours exprimeront que l'esprit *n'est* rien de ce que nous connaissons, de ce que nous voyons, de ce que nous touchons; c'est tout autre chose. L'existence de l'esprit est dans son principe indépendante de l'existence de la matière. L'esprit n'est pas plus la négation de celle-ci que de tout autre être ou corps. Mais comme ici-bas nous ne connaissans, nous ne pouvons connaître, toucher et voir que la matière; et comme notre langage n'est formé que d'après les idées que nous recevons des corps extérieurs, comme il est *tout comparatif, tout relatif, tout en image;* ne connaisssnt que la matière, et ne connaissant pas par le même moyen un autre principe, l'esprit, nous disons pour le définir, l'esprit est ce qui *n'est* pas de la matière. De même que si l'on supposait des êtres plongés dans un monde tout spirituel, ayant le sentiment ou

le souvenir de quelque chose de matériel, ils pourraient dire : La matière est ce qui *n'est* pas de l'esprit.

Ce n'est point la pensée, dit M. Chardel, mais bien l'intelligence qui la produit, qui est l'essence de l'âme. Mais la pensée et l'intelligence sont indivisibles : l'une ne peut être conçue sans l'autre : toutes deux existent nécessairement ensemble. Je ne sais si M. Chardel a jamais décrit quelque part l'état de l'intelligence isolée de la pensée, et réciproquement. Donc si l'intelligence est l'essence de l'âme, la pensée l'est aussi. Je sens que M. Chardel me soutiendra qu'elle n'est qu'un effet ; qu'elle n'est, pour ainsi dire, qu'*une essence consécutive*. Mais à quel signe reconnaître la priorité, dans une intimité aussi parfaite ? L'égalité, la même antiquité d'origine est je crois le parti le plus logique à admettre.

M. Chardel pense que l'intelligence peut avoir ses momens de repos. D'abord sera-ce un repos relatif ou absolu ? Le doute ici serait une erreur ; et il donne pour raison de ce repos : « Est-ce que vos pensées se reproduisent toujours » avec la même activité » ? Mais admettre un rallentissement dans l'action ou l'activité de la pensée ou de l'intelligence est quelque chose de très-différent, qui ne ressemble pas même du tout à l'opinion de ceux qui pensent qu'elle peut se reposer *absolument*. Le repos de l'intelligence, selon moi, n'est et ne peut être que relatif. Permis à M. Chardel de le regarder comme absolu ; seulement nous ne serons pas du même avis.

M. Chardel, enfin, croit argumenter fortement contre moi, en me citant des opinions ; voire même des passages entiers de son ouvrage (*l'Esquisse de la nature humaine*). Il m'accuse d'avoir tronqué ses expressions ; de lui en avoir supposées. Mais malheureusement, ou plutôt heureusement *scripta manent*. Je renvoie le lecteur à la vérification des passages que j'ai cités. Un seul exemple : M. Chardel prétend n'avoir dit nulle part que l'âme abandonne complètement le corps pendant le sommeil. Écoutons-le : « l'âme s'éloigne de l'affectibilité, dès que *le besoin du sommeil* se

» fait sentir : alors *la volonté abandonne le corps :* son » *agent se* retire, les contractions cessent, et les membres » fléchissent aussitôt selon les lois de la gravitation. Ainsi la » chute du corps, à l'instant du sommeil, est la suite né- » cessaire de la *retraite de l'agent de l'âme* ». Si l'agent de l'âme a battu en retraite, à plus forte raison l'âme elle-même. Car alors comment concevoir son séjour dans le corps, sans son agent? Et dans cette hypothèse encore, où irait cet agent, loin du principe qui est sa vie, sans lequel il ne saurait être? Tout séjour de l'âme dans le corps est donc illusoire, quand on a dit que son agent s'en était retiré, et sur-tout quand aussi l'on a ajouté que la volonté et son agent avaient également disparu.

Enfin, quant aux passages que M. Chardel extrait de ses ouvrages pour me les arguer, je n'ai qu'une seule chose à lui répondre, et qui, j'espère, mettra fin à nos discussions. Je n'ai pas eu à réfuter l'*Esquisse de la nature*, mais bien un seul article de M. Chardel, intitulé de *l'Explication du Sommeil et des Rêves*, et qui est inséré dans le dix-huitième cahier de l'*Hermès*, août 1827. Je n'étais donc pas tenu de connaître ce que je n'ai pas prétendu réfuter. Je ne doute pas du mérite éminent de cette œuvre d'un philosophe moderne. Je ne songe pas à contrarier ni à renverser le nouveau système qu'il semble avoir établi. Je me suis borné à combattre une de ses opinions partielles, émise aussi partiellement. Je laisse à d'autres plus éclairés, le grand travail de la réfutation de l'esquisse de la nature humaine.

Je ne puis terminer, sans demander pardon à mes lecteurs de les avoir si long-tems tenus en haleine, après leur avoir seulement promis quelques mots : et je supplie M. Chardel de ne conserver aucune rancune scientifique contre un jeune homme qui l'estime, et n'a d'autre but que de différer avec lui d'opinions : Ce ne serait d'ailleurs nullement magnétique.

Maxime Vernois, *élève en médecine.*

8 septembre 1829.

Traitement d'une hydropisie ascite sur un enfant de huit ans.

Ath. de L. fut sujet, pendant les quatre premières années de sa vie, à presque toutes les maladies qui assiègent l'enfance. Il se portait beaucoup mieux depuis environ quatre ans ; néanmoins le ventre était toujours gros, et de fréquens engorgemens des glandes du cou, annonçaient en lui une affection évidemment scrofuleuse. Au mois de juillet 1827, il fut atteint d'une fièvre intermittente quotidienne qui céda après six semaines à l'administration du sulfate de quinine. Au 1er janvier 1828, il contracta un rhume pour lequel on lui administra des tisanes adoucissantes ; tout-à-coup, sans cause connue, il éprouva de la difficulté en urinant, et aussitôt le ventre grossit progressivement, quoique, à l'exception des premiers jours, il rendît par les urines autant de liquide qu'il en prenait. En moins d'une semaine, l'hydropisie était parfaitement caractérisées. On lui prescrivit des tisanes diurétiques nitrées, et des pilules scillitiques. Aucune amélioration ne se manifesta dans son état. Les parens, alarmés, voulurent savoir des médecins qui le soignaient ce qu'ils avaient à craindre ou à espérer ; il leur fut répondu que rien n'était plus douteux que l'issue de la maladie. Ils durent à la lecture de l'*Hermès*, non pas une foi complète au magnétisme ; mais au moins un doute qui lui est favorable ; plusieurs guérisons remarquables qui y sont relatées leur inspirèrent le désir de confier au même traitement le salut de leur enfant. Il me fut amené d'Orléans, le 11 mars 1828.

Le ventre était prodigieusement tendu ; l'appendice xiphoïde était effacé. Il offrait la fluctuation la plus évidente dans toutes ses parties, aucun engorgement. L'enfant marchait avec peine, et fortement courbé en arrière. Le pouls était accéléré, la peau fraîche, le sommeil et l'appétit dans l'état naturel. Je crus, après ce premier examen, pouvoir

répondre de la guérison. Trois somnambules me confirmèrent dans cette opinion : ils prescrivirent le magnétisme, et tous trois un traitement différent : je choisis le plus rationnel ; c'était, une tisane de houblon, le lait d'ânesse, des lavemens de son et de laitue, un léger purgatif répété toutes les semaines ; plus tard des frictions sur le ventre avec du sérat mercuriel, et des cataplasmes de fleurs de sureau, enfin le suc de pariétaire et de cresson. Beaucoup d'exercice. Je magnétisai tous les jours le jeune malade pendant dix minutes seulement ; il ressentait de la chaleur dans le ventre, et quelque chose qui lui courait dans les jambes ; il baillait quelquefois, et avait un peu de propension au sommeil.

Sous l'influence de ce traitement, les urines devinrent plus abondantes, il s'établit de légères coliques suivies de plusieurs selles ; le troisième jour le ventre avait diminué d'un demi pouce ; j'avais eu la précaution d'en prendre la mesure avec un ruban de fil blanc, et deux fois par semaine, on marquait avec de l'encre la différence de volume.

L'amélioration était déjà sensible à la vue. Les personnes qui le revoyaient étaient chaque jour frappées du changement. La marche était plus facile, il y avait plus de forces et de gaîté. Après un traitement de quarante jours, il ne restait plus d'apparence d'hydropisie ; mais la somnambule trouvait encore dans le ventre une petite quantité d'eau. Cependant comme la mère s'ennuyait beaucoup à Paris, je leur permis de retourner à Orléans, avec la condition qu'on y suivrait rigoureusement le régime prescrit. La somnambule fit appliquer sur le ventre un emplâtre d'extrait de cigüe ; on m'écrivait quelques jours après : « J'ai trouvé un changement complet dans la rotondité de l'enfant ; son ventre, très-gros et rempli d'eau, lors de son départ pour Paris, est maintenant aussi plat qu'il l'ait jamais été. » A cette époque il survint un gonflement scrofuleux à la main gauche, qui fit craindre la carie des os ; mais des cataplasmes arrosés d'extrait de saturne et des frictions mercurielles

dissipèrent cet engorgement. Pendant le mois de juillet, d'après l'avis de la somnambule, on fit prendre au jeune malade quinze bains de Barréges, et trois verres par jour d'eau de Vichy coupée avec le sirop de gomme. Dans le mois de septembre, on reconduisit l'enfant à Paris, pour bien s'assurer qu'on n'avait plus à craindre le retour de l'hydropisie. La somnambule le trouva parfaitement guéri; et depuis, le jeune garçon a pris un peu d'embonpoint, et jouit d'une bonne santé. FOISSAC, Doct. m.

---

*A M. le Rédacteur de l'*HERMÈS.

M. le Rédacteur,

Converti à la foi magnétique, non-seulement par une foule d'écrits dont le caractère de franchise et de vérité de leurs auteurs ne permet pas de révoquer en doute l'authenticité, mais encore par une conviction manifeste, je brûlais d'impatience d'exercer l'étonnante et précieuse faculté dont la nature a doué l'humanité; faculté dont Platon, Arétée, Van-Helmont et beaucoup d'autres philosophes ont eu connaissance. Désirant donc ardemment faire des expériences par moi-même, j'attendais qu'il s'en présentât l'occasion, lorsque j'en rencontrai une dans ma famille même.

Ma sœur, jeune personne de quinze ans, éprouva dernièrement, à la suite d'une interruption dans l'écoulement menstruel, de violentes douleurs dans la région de l'hypogastre et dans les reins, accompagnées d'une pesanteur de tête, de coliques d'estomac et de gêne dans la respiration. Ces douleurs étaient si vives qu'elles la forçaient à se tenir courbée, et lui arrachaient des larmes. Elles duraient déjà depuis quelque tems, sans que ni l'eau sucrée ni la fleur d'oranger les calmassent, lorsqu'il me vint à la pensée de la magnétiser, je le lui proposai, elle y consentit.

En moins d'un quart-d'heure elle ne ressentit plus de douleurs à l'hypogastre, il ne lui restait que celle de l'estomac, qu'un verre d'eau magnétisée, qu'elle but, fit disparaître en quelques minutes; sa respiration était libre et dégagée, sa tête ne lui pesait plus, enfin elle était parfaitement guérie; qu'on juge de ma satisfaction!

Si vous croyez, M. le Rédacteur, que cette observation soit digne d'attirer l'attention de vos lecteurs, vous pouvez l'insérer dans votre intéressant journal. Ne l'ayant recueillie que dans l'intention de rendre justice et hommage à la vérité, elle ne peut être placée plus convenablement.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé D. DE LA PONNERAYE.

Paris, le 9 juin 1829.

Dans l'intérêt de l'humanité, nous invitons les personnes qui magnétisent, à tenir un journal exact des traitemens qu'elles font et, si le malade le permet, à vouloir bien l'adresser à Mme Touchard, au bureau du Journal de l'*Hermès*, rue Gît-le-Cœur, nº 4, une masse de faits aide plus à la conviction que toutes les dissertations possibles; d'ailleurs n'est-ce pas acquitter un devoir envers ses semblables que de leur apprendre qu'il existe dans le monde une science qui procure le premier de tous les biens, la santé?

Les personnes qui désirent des notions sur tout ce qui est relatif au magnétisme, peuvent s'adresser au bureau du Journal de l'*Hermès*; elles les y recevront gratuitement.

IMPRIMERIE DE A. HENRY,
rue Gît-le-Cœur, nº 8.

L'HERMÈS,

JOURNAL

DU MAGNÉTISME ANIMAL.

Esprit de systèmes. — Méthode d'observation. — Rivalités.

Le magnétisme fait des conquêtes, et triomphe de ses ennemis. Dans toutes les classes de la société les plus élevées comme les plus humbles, les moins instruites comme les plus éclairées, il est le sujet de graves et sérieuses méditations. Çà et là quelques voix crient encore au prodige, au miracle, à l'incroyable; mais ce n'est plus une raison suffisante pour abandonner et rejeter sans examen une science qui promet à l'humanité de si grands avantages : car, quelque miraculeux qu'il soit, un fait, pour être cru, n'a besoin que d'être bien constaté, bien avéré. Voltaire a dit, à la vérité, que, si tout Paris lui attestait la résurrection d'un mort, il ne le croirait pas; mais cette parole ne trouve point d'écho dans l'intelligence des personnes sensées, parce qu'elles savent fort bien que tout Paris, pareil cas advenant, serait incapable de se tromper ou de vouloir tromper. Ce fait, en faveur duquel déposent tous les magnétiseurs de la terre, qu'il existe un agent magnétique qui opère de nombreuses guérisons, est également incontestable, parce qu'il est impossible qu'un pareil nombre d'hommes, différens d'âge et de condition, se trompent ou s'accordent pour tromper. Aussi, toute merveilleuses que soient leurs narrations, ne peut-on se défendre d'en ad ettre au moins le fond comme vrai, et de là vient

sans doute que l'opposition de bonne foi s'affaiblit de jour en jour, et que la seule opposition qui subsiste encore est celle des gens intéressés à ce qu'on ne puisse se passer de leurs soins, opposition, pour le dire en passant, qui, bien que très-opiniâtre, aura le sort de toutes les autres, et disparaîtra comme elles. Il ne serait même pas très-difficile d'assigner l'époque où l'opinion publique en aura fait justice, où le magnétisme ne rencontrera plus qu'un petit nombre d'ennemis d'autant moins à craindre qu'ils seront plus isolés.

Si le magnétisme fait de nouveaux progrès, s'il surmonte les résistances extérieures qu'on lui oppose, pour cela il n'a point atteint le degré de perfection dont il est susceptible, il ne s'est point débarrassé de ses ennemis domestiques. Il doit combattre encore ses propres adeptes, qui, par l'esprit de système et de misérables rivalités, reculent indéfiniment son jour de plein triomphe. J'en suis fâché pour beaucoup de magnétiseurs; mais, si la science qu'ils cultivent ne marche pas plus rapidement, c'est à eux-mêmes qu'ils doivent s'en prendre; ce sont eux qui la retiennent, pour ainsi dire, captive, et qui la noient dans le déluge de leurs systèmes. Ce sont eux qui, par leur esprit jaloux, envieux, repoussent plusieurs de ceux qui voudraient l'aborder, et détournent, en les abreuvant de dégoûts, ceux qui déjà s'en sont occupés. Voici je crois ce qu'on pourrait opposer à leurs systèmes.

Dans toute science, ce sont les faits qui doivent précéder les raisonnemens, et non pas les raisonnemens qui doivent précéder les faits. Ce principe n'a guère besoin de preuve; cependant, pour vous convaincre de sa vérité, jetez un coup d'œil sur les diverses sciences, et voyez si, avant qu'on eût observé les faits, avant qu'on les eût étudiés d'abord dans ce qu'ils ont de particulier, ensuite dans ce qu'ils ont de général, elles étaient autre chose qu'un chaos de suppositions, de problêmes, d'erreurs et d'impostures. Combien de fables et d'opinions

ridicules dans les écrits des plus beaux génies de l'antiquité, et cela parce qu'ils s'adonnaient plus au raisonnement qu'à l'étude des faits. Avant nos grands observateurs, l'histoire naturelle, la physique, étaient encore dans l'enfance, tandis que la chimie, qui ne date que d'un siècle, a de suite été conduite à sa perfection.

Les faits, tel est le besoin du siècle. Plus que jamais on sent la nécessité de s'attacher aux faits ou à l'être, et d'abandonner les vains raisonnemens ou le néant. Toute science qui n'est point science de faits paraît futile, et ne mérite plus de fixer l'attention. La psycologie, cette science si spéculative, si raisonneuse, est devenue positive depuis que les philosophes écossais l'ont basée sur les faits internes observés par la conscience : d'où vient donc que le plus grand nombre des magnétiseurs adoptent une méthode toute contraire, et va se perdre dans un dédale de raisons et de systèmes ? Ne s'aperçoivent-ils pas enfin que le magnétisme entre leurs mains reste stationnaire, et rétrograderait plutôt que de faire des progrès. Observation et raisonnement sont deux choses bien différentes, l'une est toujours accompagnée de fatigue, l'autre est le passe-tems des gens oisifs ; il est beaucoup plus facile d'écrire sans sortir du cabinet les idées qui passent par la tête, que de chercher laborieusement à surprendre les secrets de la nature. Cette remarque explique suffisamment pourquoi tant de magnétiseurs ou prétendus tels, préfèrent le raisonnement à l'observation.

Les faiseurs de systèmes sont toujours un fléau pour la science. Ils enveloppent de ténèbres ce qu'il y a de plus clair ; rendent douteux ce qu'il y a de plus certain, détournent l'esprit du but vers lequel il tend, des réalités, pour l'occuper de leurs visions, de leurs chimères, et retiennent ainsi les esprits dans l'ignorance ; car assurément on n'est point devenu plus instruit quand on a consacré de précieux momens à apprendre vingt systèmes en opposition les uns aux autres, et qui ne sont

pas plus les uns que les autres marqués du sceau de la vérité. Et qu'on ne vienne pas dire que tous ces systèmes sont des pièces de conviction pour les personnes qui, ne pouvant s'expliquer les faits merveilleux dont elles sont témoins, paraissent disposées à en contester la véracité. Car des systèmes ne s'expriment jamais avec autant d'énergie que les faits, et ceux qui ne se rendent point à ce que leur montre leurs yeux ne se rendront pas davantage à des raisonnemens. Qu'on ne dise pas non plus que tous les systèmes sont étayés par des faits : car des faits isolés et torturés disent tout ce qu'on veut leur faire dire. Et d'ailleurs comment ne croirait-on pas qu'à l'aide d'altérations on s'est efforcé de les rendre souples et dociles. Pourraient-ils sans cela corroborer à la fois trente systèmes qui se détruisent mutuellement.

Les faiseurs de systèmes, ceux aussi qui ont implanté dans leur cerveau l'opinion toute faite qu'ils trouvent dans un livre, ne voient jamais les faits tels qu'ils sont dans leur totalité. Ils en observent seulement quelque accident, quelque circonstance, ils les voient sous de certaines couleurs et dans les rapports plus ou moins directs, plus ou moins nombreux qu'ils ont avec leurs idées systématiques. Ils s'intéressent tout autant au système qu'ils ont adopté ou enfanté qu'à la science elle-même. Soyez donc bien persuadés qu'ils rapporteront rarement les faits en entier, avec toutes leurs circonstances, à moins que, par un singulier hasard, ils aient dans leurs bavardages émis quelques pensées de la nature, et soient en quelques points tombés d'accord avec elle. Croyez surtout qu'ils tiennent secrets les faits qui les heurtent et combattent de front. Ils s'imaginaient peut-être s'être élevés et planer à des hauteurs où l'homme n'était jamais parvenu. Tomberont-ils volontairement de si haut? Ne serait-ce pas faire tort à leur génie que d'avouer qu'ils ont bâti sur un sable mouvant, qu'ils ont construit un édifice que le plus léger souffle va détruire? Un homme systématique

consentant à faire connaître les faits qui renversent ses idées est un phénomène qui n'a point encore paru sur la terre. Il faudrait pour cela une force d'âme, un désintéressement de gloire dont il n'est point susceptible; et lors même que vous l'en supposeriez capable, pensez-vous qu'il ait, malgré sa préoccupation, la liberté de bien observer, si toutefois il observe? Pensez-vous qu'à son insu l'erreur ne doive pas se glisser dans ses observations? S'il ne cherche pas à tromper, il se trompe et ne réussit que mieux à vous faire partager son erreur. Non, je le répète, nul homme n'est moins propre à cultiver la science que le fabricateur de systèmes.

Commencez donc, dirai-je à ceux qui sont véritablement épris d'amour pour la science, commencez par vous dépouiller de toute opinion qui aurait précédé l'étude des faits, faites-vous un esprit libre, indépendant, et bornez-vous au rôle d'observateur : l'observateur seul fait des découvertes, avance les sciences. Le magnétisme doit plus à ceux qui magnétisent et tiennent journal de leurs traitemens qu'à tous ces éternels raisonneurs qui n'ont une apparence de puissance que la plume à la main, qui n'ont de connaissance que celle des idées qu'ils puisent en eux-mêmes. Ne disputez plus sur la nature de l'agent magnétique, qui sera probablement toujours inconnue comme celle de l'attraction, dont on verra sans cesse les effets sans en pouvoir jamais saisir la cause : il est d'ailleurs bien moins important de savoir si cet agent est un fluide répandu dans l'immensité de l'univers, une émanation de l'âme, du corps ou des deux à la fois, que de connaître les diverses maladies qu'il peut guérir, les cas dans lesquels il fait le plus efficacement sentir son influence. Laissez de côté la superstitieuse objection de ceux qui font intervenir les puissances infernales. Que les personnes religieuses sortent enfin de leurs ridicules angoisses, et ne s'imaginent plus que le magnétisme est diabolique. Quelle conséquence devraient elles tirer s'il

leur était prouvé que le diable est en effet le principal acteur dans les cures attribuées au magnétisme, sinon qu'il s'est converti, qu'il a pris l'espèce humaine en amitié, qu'il est en un mot *un bon diable*, qui ne doit point faire peur, et qu'il faut même invoquer dans les tems de mauvaise santé. Observez, mais n'oubliez pas surtout qu'observer est un art difficile, qu'il faut beaucoup de discernement pour voir les circonstances les plus minutieuses, pour n'en laisser échapper aucune, beaucoup de précision pour rejeter tous les accessoires inutiles, tout ce qui n'est point partie essentielle.

Je ne puis me défendre de remarquer que la plupart des observations que j'ai lues sont incomplètes. On décrit assez exactement le fait, mais les circonstances qui l'ont précédé, celles même qui l'accompagnent, sont à peine ébauchées. Je voudrais que celui qui fait un journal de ses traitemens commençât toujours par le portrait de son malade; qu'il me fît connaître sa stature, sa force, son tempérament; afin qu'on sût quelles sont les personnes le plus susceptibles, les fortes ou les faibles, les personnes bilieuses, sanguines, nerveuses, lymphatiques. Je voudrais qu'on définît le plus rigoureusement possible le genre de maladie; qu'on assignât les causes probables ou certaines qui l'ont amenée, l'époque de son invasion, les diverses périodes qu'elle a parcourues, celle enfin où elle se trouve à la première séance. Je voudrais même qu'on dépeignît le moral : le caractère est-il doux, tranquille apathique ou bien actif, turbulent, impétueux? l'intelligence est-elle développée; l'imagination forte, facile à émouvoir, recevant aisément les impressions qu'on cherche à lui communiquer? Car, si l'agent magnétique émane de l'âme, il trouvera sans doute plus ou moins de prise, suivant la faiblesse ou la force d'âme de l'individu sur lequel il agit. Je demanderais plus encore; je désirerais que le magnétiseur fît son propre portrait en tête de son journal, une esquisse où se trouveraient marqués les traits caracté-

ristiques de son moral et de son physique. L'intérêt de la science semble le réclamer ; ceux qui suivraient cette méthode donneraient peut-être la solution de questions qui ne sauraient être décidées sans cela. Les personnes vraiment zélées ne négligeront point de s'astreindre à cette dernière pratique avec la scrupuleuse fidélité qui convient à des savans.

Ce n'est point demander une chose insolite que la peinture du moral des individus que l'on traite. On en fait en médecine un fréquent usage; et, pour ne citer qu'un seul exemple, tout le monde sait qu'on ne peut acquérir de notion sur l'aliénation mentale, et la traiter avec succès, sans avoir préalablement étudié le moral des individus qui en sont atteints.

Multipliez à l'infini vos observations. Quel que soit le moral, quel que soit le physique, quelle que soit la maladie de celui qui réclame les secours du magnétisme, magnétisez-le ; mais gardez de vous décourager, si, parmi vos malades, vous ne rencontrez point de somnambule ; l'expérience nous apprend qu'on peut guérir sans somnambuliser, sans même endormir. Ne vous découragez pas après plusieurs séances de non succès ; l'expérience nous apprend encore que le magnétisme peut n'avoir d'effet observable qu'après quarante, cinquante et plus de séances.

Dans un séjour de plusieurs mois que je fis à la maison royale de Charenton, j'entrepris de magnétiser plusieurs aliénés ; j'étais obligé de le faire à la dérobée, et, pour tenir plus secret ce nouveau genre de contrebande, je négligeai les maniaques et les monomaniaques qui pouvaient me trahir, et je fis mes expériences sur trois aliénés, dont l'un idiot, les deux autres en démence profonde : tous trois différens d'âge, de force, de tempérament. Je n'obtins nul résultat apparent. Cet insuccès ne prouvera pas néanmoins que les idiots et les gens en démence ne sont point susceptibles de ressentir l'heureuse influence du magnétisme. En effet, n'ayant point

la facilité de magnétiser à des heures, à des jours réglés, il se pourrait que ce défaut de régularité fût pour le succès un obstacle insurmontable. Il serait encore possible que ces malheureux aient éprouvé des sensations dont leur état ne me permettait point d'acquérir la connaissance : rien d'étonnant enfin que, sur trois individus, pas un ne fût dans les conditions convenables au développement des effets magnétiques. Expérimentons sur tous les sujets à notre portée, quand bien même nous n'aurions pas espoir de réussir; il existe encore beaucoup de maladies qui n'ont point été traitées par le magnétisme, et sur lesquelles par conséquent on ignore quelle serait sa puissance.

Si tous les magnétiseurs se bornent à l'étude des résultats, tous les faits observés et constatés formeront bientôt un corps de réalités qu'il suffira de rassembler et de classer. Pour rendre facile l'étude du magnétisme, il ne faudra que réunir ces matériaux pour savoir la place que chacun devra occuper dans l'édifice de la science. Ce travail sera celui des médecins : ils feront divers groupes des diverses maladies, et apprendront ainsi ce qu'on doit attendre du magnétisme dans tels ou tels cas particuliers. La collection de l'Hermès ne sera pas alors de médiocre utilité ; on y trouvera une immense quantité de faits de tout genre. Elle sera également d'un grand secours à celui qui entreprendra d'écrire l'histoire du magnétisme. Nulle part ailleurs on ne trouvera plus de lumière que dans cette collection.

L'esprit de système n'est pas le seul danger contre lequel doit se prémunir le magnétisme; nous en avons signalé un autre qui n'est guère moins à craindre : les rivalités qui s'établissent tant parmi les écrivains que parmi les praticiens. Elles sont, il est vrai, un mal attaché à toute société d'hommes; mais s'il en est une qui devrait en être exempte, c'est assurément celle des magnétiseurs, si distinguée de toutes les autres par le noble but qu'elle se propose. Des hommes qui travaillent de

concert au bien de l'humanité devraient-ils donner le spectacle de ces petites divisions, de ces petites guerres qui les occupent, les absorbent, leur font oublier leur première, leur généreuse intention, et leur enlève l'estime qu'on avait conçue pour eux? On ne peut sans douleur être témoin de ces basses et flétrissantes jalousies, de ces rivalités de réputation et d'intérêt. On ne peut, sans serrement de cœur, voir tels personnages recommandables sous tous les rapports discréditer dans la société les ouvrages qui ne sont point sortis de leur plume, comme s'ils pensaient par là fixer les regards sur leurs propres œuvres, en augmenter le débit, et accroître leur renommée. Quels que soient leurs motifs, ils n'excuseront jamais une conduite aussi peu loyale. On n'a point oublié vos services, on a présent à la mémoire ce que vous avez écrit, mais on sait aussi que de justes observations, d'utiles aperçus, qui vous sont échappés, se rencontrent dans d'autres ouvrages; permettez donc qu'on les lise, n'allez pas semant sur eux la défaveur, ne les accablez pas du poids d'un jugement dont malheureusement on ignore les motifs.

Pourquoi ces misérables discordes qui agitent ceux qui se mêlent d'écrire viennent-elles encore troubler le repos des paisibles praticiens? On remarque que certains d'entre eux ne laissent jamais passer l'occasion de lancer un trait mordant contre leurs collègues; la critique n'eut jamais de formes plus acerbes, plus déchirantes. Ces emportemens jettent du discrédit non-seulement sur ceux qui s'en rendent coupables, mais sur la science elle-même, et lui font un tort incalculable. Il ne faut pas se le dissimuler. Les victimes de la jalousie se découragent, abandonnent le cours de leurs travaux, ne veulent plus d'une science qui ne leur rapporte qu'ennuis et chagrins de tout genre; souvent même il arrive que celui qui en eût été le vigoureux défenseur devient par représailles son détracteur le plus acharné. Nous en avons malheureusement déjà fait l'expérience.

Hâtons-nous néanmoins de le déclarer, afin qu'on ne puisse se méprendre, ces exemples de jalousie sont rares, les magnétiseurs sont généralement animés du meilleur esprit; l'intérêt, l'envie ne trouvent point place dans leur cœur. Ils sont rivaux, mais rivaux illustres qui ne cherchent point à s'éclipser, qui ne font d'efforts que pour le bien de l'humanité. La société recueille les avantages de leurs nobles sentimens. Ils font saluer de mille bénédictions ce nouvel art de guérir. Puisse ce bon esprit se conserver, se fortifier et s'étendre !

SABATIER.

Lettre de M. Le Blanc, Chirurgien-Major du régiment de La Fère, à M. le comte de Moreton Chabrillant, son colonel.

10 décembre 1786.

MONSIEUR LE COMTE,

Je connais trop l'intérêt que vous prenez aux succès du magnétisme, pour ne pas profiter de la permission que vous m'avez donnée de vous en faire part. La cure dont je vais vous entretenir est d'autant plus brillante, que toute la ville nous en a fait le défi, et qu'un enfant de huit ans, somnambule, n'est pas un événement commun jusqu'à présent. Voici le fait :

Au mois d'août dernier, l'une des filles de M. Oberlin, bourguemestre de Weissembourg, fit une chute, et se cassa le bras gauche; un chirurgien qui se trouva présent opéra sur-le-champ la réduction, mais il ne fit pas attention au choc qu'avait reçu la tête, et négligea la saignée. Quinze jours après l'on s'aperçut d'une difformité au cou, qui jetait la tête sur l'épaule gauche. On appliqua long-tems différens topiques, sans effet, et ce ne fut que vers la fin d'octobre qu'on me consulta; je trouvai le cou raide et absolument tordu, le côté de cette partie était gonflé, dur et très-douloureux. La tête,

panchée sur l'épaule, ne pouvait être redressée, et n'était plus susceptible d'aucun mouvement, le plus léger toucher y augmentait des douleurs vives qui étaient continuelles, la plus petite secousse produisait les mêmes effets; plus d'appétit, le teint était jaune, la maigreur affreuse, et la fièvre revenait tous les soirs. Toute la ville a été témoin de cet état malheureux, et tout le monde était persuadé que le moins qui pourrait en arriver à cette enfant serait d'avoir toute sa vie la tête de travers et le menton sur l'épaule. Mon pronostic ne fut pas bien consolant; mais je fondai sur le magnétisme l'espoir de guérir, et je proposai aux parens de faire conduire chez moi leur fille, pour prendre l'avis de notre somnambule, que j'avais eu la précaution de prévenir de cette visite.

Le premier novembre, cette petite malade fut donc mise en rapport avec notre nouveau médecin, qui la toucha avec le plus grand intérêt, et qui nous assura qu'il y avait eu contre-coup; que l'engorgement sanguin dans les membranes et dans le cerveau, qui avait suivi, faisant compression, avait causé la paralysie de plusieurs muscles du cou, du côté droit, raison qui déterminait les antagonistes à tirer la tête à gauche; notre somnambule trouva aussi le foie empâté et l'estomac tapissé d'une bile épaissie; en conséquence, elle ordonna un grain d'émétique dans trois verres d'eau, ce qui fut donné le lendemain, et produisit les vomissemens bilieux qu'elle avait annoncés; elle recommanda surtout le magnétisme, et ajouta qu'elle se chargeait de magnétiser cette enfant, pourvu qu'en cas de fatigue, son magnétiseur la suppléât; elle nous prédit que cette petite serait somnambule avant la dixième séance, elle exigea la promesse qu'on la lui ramènerait le surlendemain; on tint parole, et alors pour la plus grande commodité, elle voulut la garder chez elle pendant tout son traitement: les parens y consentirent.

Depuis le 3 du mois dernier, notre nouvelle malade a donc été magnétisée, tantôt par la somnambule, tantôt

par son magnétiseur, toutes les fois que celle-ci se trouvait fatiguée, parce que la petite était très-difficile à saturer, c'était une éponge. Enfin à la huitième séance, elle est devenue somnambule, on lui a fait des questions sur son état, elle y a répondu clairement, a expliqué sa maladie, a indiqué du doigt la place des engorgemens, s'est ordonnée le magnétisme, et son dire n'a pas changé depuis. Son instinct qui n'est pas encore émoussé, comme chez les grandes personnes, par les préjugés, la porte à pressentir l'heure à laquelle elle doit être magnétisée, elle le demande avec instance, et ce besoin renaît chez elle jusqu'à trois fois par jour. Le magnétisme, nous disait-elle un jour, me guérira, j'en suis sûre ; sans lui je serais morte, ou au moins je resterais estropiée.

Jusqu'au 24 novembre, notre espoir était soutenu par un mieux sensible, on n'employait d'autre remède que le magnétisme; mais le cou était encore un peu gonflé et raide, la tête douloureuse et de travers, et nous ne pensions pas que la séance du soir de ce jour-là nous ferait toucher au but de nos désirs. Il y avait une heure que notre petite somnambule dormait pour la seconde fois; mais, contre l'ordinaire, avec une agitation mêlée de convulsions, lorsque tout d'un coup nous entendîmes venir de sa tête un bruit de déchirement semblable à celui que produirait la rupture d'une vessie remplie d'air, que l'on aurait pressée fortement, et aussitôt elle se réveilla.

Nous commencions à avoir quelques inquiétudes sur un si singulier événement, mais la nature nous avait apprêté la surprise la plus agréable ; la crise avait opéré le plus heureux changement : aussi, quel n'a pas été notre étonnement de voir cette enfant tenir tout à coup la tête parfaitement droite, la remuer en tous sens avec la plus grande facilité. Le gonflement douloureux du cou, existant encore tout à l'heure, avait entièrement disparu, le doigt fortement appuyé sur les parties qu'une heure avant on ne pouvait toucher même légèrement sans la plus

vive douleur, ne causait aucune impression désagréable. Nous ne pouvions nous lasser de lui faire répéter les mouvemens qu'elle n'avait pu exécuter depuis trois mois. La joie de cette enfant ne le cédait pas à la nôtre, elle se frappait la tête de plaisir; les plus fortes secousses n'étaient plus douloureuses; elle chantait, dansait, sautait, et devint d'une gaîté folle. Il était tard, on la fit coucher, et elle eût toute la nuit un sommeil tranquille, dont elle n'avait pas joui depuis son accident.

Ce succès si prompt et si brillant a bientôt fait la nouvelle de Weissembourg; il y avait cependant de ces incrédules de mauvaise foi qui voulaient l'altérer; mais il s'est soutenu dans tous ses points, et le triomphe est complet. L'appétit est revenu, l'embonpoint, qui augmente tous les jours, a fait perdre à la peau cette teinte jaune qui a cédé la place au rosé et à la blancheur de la bonne santé; les formes deviennent plus rondes, l'accroissement se fait à vue d'œil, et cette enfant a pardessus tous ces avantages, un esprit sémillant qui la rend encore plus intéressante.

Le mercredi suivant nous l'avons menée au bal public, où elle a beaucoup dansé. Tous ceux qui l'avaient vue dans son malheureux état voulaient à peine la reconnaître: on criait au miracle. Puisse cette cure contribuer à dessiller les yeux de ceux qui sont assez malheureux ou méchans, pour ne savoir que jeter le ridicule sur les meilleures choses!...

Voilà, je crois, monsieur le Comte, une de ces guérisons publiques, qui doit faire honneur au magnétisme, et qui mérite d'être connue partout. J'ai écrit le journal de ce traitement; quand il sera tout-à-fait terminé, je prendrai la liberté de vous l'envoyer, si vous voulez m'en donner l'agrément.

Ma femme est parfaitement guérie de ses obstructions au foie, à l'époque du 22 novembre, comme elle l'avait annoncé depuis deux mois; elle jouit à présent d'une bonne santé, et son embonpoint qui augmente tous les

jours en fournit la preuve. C'est à vous, monsieur le Comte, à qui elle doit les premiers remercîmens de sa guérison que vous avez commencée ; elle vous prie d'agréer sa reconnaissance et l'assurance de ses civilités. Pour la plus légère migraine, elle est encore susceptible de somnambulisme, et nous l'avons éprouvé plusieurs fois depuis l'époque du rétablissement de sa santé. Dans cet état, elle nous a promis de nous répéter tout ce qu'elle vous a dit dans les séances que je n'ai pas écrites; elle assure se rappeler tout. Si elle tient parole, je serai bien aise de compléter le journal de son traitement, qui paraîtra fort intéressant.

Je suis sur le point d'avoir un nouveau somnambule : M. de Rumedon, l'aîné, porte depuis quinze ans une maladie qui ne lui donne pas un moment de tranquillité : la rate chez lui est fort grosse, tous les viscères du bas-ventre sont engoués, engorgés, et les digestions dérangées; il souffre continuellement, et n'a presque jamais de sommeil. C'était un incrédule obstiné; mais il a vu la lumière, et le désir de guérir l'a engagé à venir consulter notre oracle, qui a détaillé sa maladie, lui a indiqué des remèdes analogues, lui a ordonné le magnétisme, et m'a désigné pour son magnétiseur. Depuis six jours je le magnétise, et il trouve déjà du soulagement. Il est prédit qu'il sera somnambule quand il sera bien saturé; j'en serai d'autant plus satisfait, que M. de Rumedon joint à de l'esprit beaucoup de connaissances dont nous pourrons tirer grand parti. Cette cure, surtout celle d'un ci-devant incrédule, réconciliera peut-être plus d'hommes avec la nature qu'ils dédaignent.

J'aurais bien voulu que votre tambour-major Vêbres eût employé le même moyen que je lui aurais facilité avec bien du plaisir; mais les préjugés ne sont abandonnés qu'à force de victimes, et je crains que cet homme n'en soit la dupe ; il a des engorgemens au foie, tous les viscères du bas-ventre sont en très-mauvais état, et des coliques fréquentes le fatiguent infiniment. Je

l'ai soigné différentes fois au quartier; mais l'envie lui a pris tout d'un coup d'aller à l'hôpital, et il s'y est fait conduire.

La santé du régiment est en assez bon état, etc.

Signé LEBLANC.

Lettre de M. le Semelier, capitaine au corps royal du génie, à M. le comte de Moreton Chabrillant, en date du 14 janvier 1787.

J'avais suivi avec assiduité, pendant le courant de l'été 1785, le traitement magnétique établi à Nancy; convaincu des heureux effets de cette découverte, par les cures opérées sous mes yeux, il ne me restait plus que le désir de les faire éprouver moi-même. Quoique l'hiver soit une saison peu favorable, j'acceptai vers le premier novembre de magnétiser le nommé *Toussaint Guédon*, paysan du village de Lixière, près de la petite ville de Nomény en Lorraine. Ce jeune homme, haut seulement de quatre pieds, quoiqu'il ait dix-neuf ans, jaune comme un citron, faible et rachitique, était en outre depuis trois ans tombé dans un état de cécité parfaite, ses yeux, grands et ouverts, ne paraissaient pécher que par une dilatation extrême de la prunelle, qui était d'un diamètre aussi grand que la couleur de l'œil. Renvoyé des hôpitaux, abandonné des médecins, c'est sur ce malheureux que je voulus faire mon coup d'essai.

Dans les premiers jours que je le magnétisai, il s'assoupit sous ma main, son sommeil était léger, le moindre bruit l'éveillait; chaque jour cependant il acquit de nouvelles forces, et au bout de trois semaines, le plus gros bruit ne lui faisait plus d'impression. A cette époque il lui sortit des boutons sur tout le corps, avec une quantité de cloux qui ont supuré pendant plus de quatre mois; ce n'a été que dans le courant de janvier qu'il a commencé à voir son état intérieur, et c'est alors

qu'il me dit voir très-bien d'où provenait sa maladie. « A l'âge de huit ans, me dit-il, j'ai eu la galle; au » lieu de me bien traiter, on me l'a *brûlée*, c'est-à-dire » qu'on a fait disparaître les boutons, sans en enlever » l'humeur; j'ai été jusqu'à l'âge de treize ou quatorze » ans, à souffrir de grands maux de tête; demandant » partout quelques remèdes, j'ai eu la bêtise de suivre » les conseils qu'on me donna, de mettre la tête dans » l'eau froide; c'est depuis cet instant que les humeurs » sesont portées plus particulièrement dans cette partie; » elles m'ont affaibli la vue petit à petit, et au bout de » dix-huit mois je suis devenu tout-à-fait aveugle. Quel » bonheur pour moi! Monsieur, ajoutait-il, d'être tombé » entre vos mains; sans vous, cette humeur se serait » jetée sur les oreilles, de là, dans toutes les articula- » tions; je serais devenu sourd et tout-à-fait paraly- » tique. » J'étais d'autant plus porté à le croire, qu'ayant eu l'occasion de voir son père, sa mère, ses frères et sœurs, j'ai trouvé des gens tous de cinq pieds cinq à six pouces; ce qui m'a persuadé que, depuis très-long-tems, ce malheureux était rempli d'une humeur qui s'était opposée à sa croissance, et l'avait réduit dans cet état. « Cette *méchante* humeur, me disait-il dans ses som- » meils, non-seulement s'échappera par la peau, mais » il s'en fera des fontes intérieures qui partiront par » les selles. » Souvent il m'en annonçait le moment, prévoyait les agacemens qu'elle exciterait sur sa poitrine, le tems qu'il lui faudrait pour arriver aux intestins, le nombre des purgations qu'elle lui causerait; et je puis dire que tous les pronostics se sont toujours réalisés. Vers le mois de mars, dans le tems du prodigieux écoulement de ses humeurs, et qu'il commençait à prendre un meilleur tein, il m'annonça qu'il commencerait à voir vers la fin de mai : une aventure bien désagréable, et qu'il est bon de rapporter, fit manquer le pronostic : Le 19 ou 20 d'avril, le questionnant à l'ordinaire pendant sa crise, il me dit, non sans beaucoup de surprise de

ma part, qu'il ne voyait plus rien à son état ; étant allé à sept heures du matin pour faire ses pâques, son confesseur avait excité dans son âme un chagrin violent ; son conducteur l'ayant en outre laissé et oublié dans l'église, jusqu'à midi, avait augmenté cet état, qui joint au refroidissement qu'il éprouva, firent remonter, dit-il, toutes ses humeurs dans la tête, et le priva dans l'instant de cette connaissance précieuse qu'il avait pour se conduire ; il dormait cependant toujours à ma volonté, vingt fois même, il en était si susceptible, qu'il m'est arrivé de l'endormir à quatre appartemens de distance, en le voulant fortement ; alors il n'entendait que moi, il fallait absolument être en contact avec lui pour s'en faire entendre ; tandis qu'en lui bouchant les oreilles avec toute la force possible, il me comprenait et répondait au simple mouvement de mes lèvres ; il a toujours conservé cette singularité dans ses sommeils ; mais il n'a recouvré son somnambulisme que vers la fin de juillet. Quand il se revit lui-même, si l'on peut le dire ainsi, il fut cependant étonné de la grande diminution de ses humeurs ; toutes celles du corps étaient parties ; quand je lui demandai l'état de ses yeux, c'est ainsi que ce petit malheureux me répondit : « Je n'ai plus que quelque » peu d'humeurs sur les nerfs des yeux et sur les pau- » pières, mais il me faudra du tems pour l'évacuer, je » ne sais encore quand je pourrai voir ; le nerf optique » et tous ses épanouissemens sont presque paralysés, » cette humeur s'était logée dans tous les petits vais- » seaux qui composent le globe de l'œil, il faudra » maintenant que le sang s'y reporte pour redonner au » nerf le mouvement et la vie ; c'est le sang qui, en » voulant rentrer dans tous ces petits vaisseaux, me » fait éprouver comme des coups d'épingles, et occa- » sionne les tressaillemens que vous me voyez, cela va » fort lentement, etc. » Jusqu'à la fin de septembre il m'annonça chaque jour les progrès du rétablissement ; il se portait à merveille, la prunelle était déja beaucoup

diminuée, tout me faisait croire la cure assez prochaine; obligé de m'absenter alors, et de me priver du vrai plaisir de l'opérer moi-même, je le remis entre les mains d'un autre magnétiseur, en prenant la précaution de me faire donner de ses nouvelles, qui, comme on peut le croire, m'intéressaient d'autant plus que lui et d'autres bons somnambules, m'avaient toujours assuré qu'il guérirait. Dans le courant d'octobre, il eut une supuration considérable aux paupières; il annonça qu'il commencerait à voir vers la fin de décembre. Depuis cette supuration, il n'a pu supporter la lumière, ses yeux, qui n'auraient pas même clignoté devant la torche la plus ardente, ont commencé à reprendre de la sensibilité, il a fallu lui mettre un bandeau sur les yeux. Le 24 décembre il a commencé à voir quelque chose; voici le précis de la dernière lettre que j'en ai reçue. « Il voit un » corps posé devant lui comme une masse informe, il » commence à distinguer les yeux, parce que les yeux » brillent, il ne discerne point encore ni les couleurs, » ni les distances; il faillit hier éborgner son magné- » tiseur en lui mettant le doigt dans l'œil, et lui disant: » Voilà votre œil. Cela augmente peu à peu, une som- » nambule qui l'a touché a dit qu'il serait encore assez » long-tems sans voir parfaitement, etc. »

Quoique cette cure ne soit qu'entamée, ses développemens successifs doivent faire présumer qu'elle aura une fin heureuse à ceux qui n'ont aucune connaissance du magnétisme; les vrais magnétiseurs, qui ont vu des choses plus extraordinaires, n'en douteront pas. Ceux qui connaissent les succès de MM. de Puységur, de Montravel, de Lutzbourg, etc., etc., etc., n'en seront point étonnés. Tous feront, ainsi que moi, des vœux pour qu'une découverte si précieuse à l'humanité, finisse par acquérir un jour toute la confiance et la publicité qu'elle mérite.

Signé LE SEMELIER,
capitaine au corps royal du génie.

Observation recueillie à l'hôpital de la Charité.

Au n° 23 de la salle Saint-Vincent est couchée la nommée Marie Pétronille Leclère, née à Paris, âgée de trente-six ans, ouvrière en linge, demeurant rue de Furstemberg, n° 8. Cette femme entra l'an passé à l'hôpital à peu près à cette époque. M. le professeur Fouquier, chargé du service de la salle où elle se trouvait, reconnut chez elle une néphrite chronique, et la soumit alors à un traitement convenable; mais la malade ne sentit pas d'amélioration dans son état. Tout au contraire, l'affection primitive se compliqua d'affection cérébrale, et la femme Leclère vit de jour en jour sa santé dépérir et tout espoir de guérison disparaître. Elle est petite, faible, très-pâle, d'une maigreur assez prononcée, et tousse assez fréquemment. Du reste, et comme l'annonçait déjà sa maladie première, elle est d'un tempérament essentiellement nerveux. Néanmoins elle garde rarement le lit, et conserve une activité remarquable, eu égard à sa situation.

Ce fut au milieu de ces circonstances que M. Sebire, étudiant en médecine, faisant, par intérim, un service d'externe dans la salle Saint-Vincent, eut l'heureuse idée de soumettre la femme Leclère à l'action du magnétisme. Ce que je vais rapporter est extrait d'une série d'observations que M. Sebire a bien voulu lui-même me communiquer:

Le 29 août 1829, à neuf heures du matin, après avoir promené, dit-il, pendant quelques instans, mes mains sur les membres supérieurs, l'épigastre, puis les membres inférieurs en suivant le trajet des nerfs, la malade, agitée d'abord de mouvemens convulsifs légers, devint bientôt plus calme, et parut profondément endormie.

Quoique ses membres restassent dans la même position, la malade paraissait néanmoins y éprouver des dé-

mangeaisons ; sa respiration était courte, embarrassée et difficile; ses yeux, déjà convulsés vers la paupière supérieure, ce qui la mettait depuis long-tems dans l'impossibilité de voir, étaient encore recouverts d'un bandeau assez épais, formé de plusieurs doubles de linge. J'avertirai, au reste ici, que pendant la plupart de ses réponses, la somnambule se tournait le visage contre son oreiller, en l'y appuyant fortement, loin de chercher à lever la tête vers les objets qui lui étaient présentés.

Après quelques instans de silence, pendant lesquels la somnambule semblait éprouver une sorte d'embarras et d'étonnement, je lui demandai comment elle se trouvait : « Bien, me répondit-elle; mais un peu oppres- » sée. » Sa respiration paraissait en effet très-gênée, et elle eut aussitôt une légère quinte de toux. Je poursuivis en lui demandant si elle voyait : « Parbleu, si j'y vois, » j'écrirais bien ainsi. » Un moment après, elle continue à parler sans avoir été interrogée : « Otez-moi ce pain qui est » sur ma poitrine, il m'étouffe, » Je regardai, et je trouvai dans sa camisole un morceau de pain qu'elle me dit lui avoir été donné par une malade de la salle Sainte-Anne. Comme je portais à ma main gauche un morceau de diachylum gommé, et que je tenais cette main appuyée sur le pied de son lit : « Otez donc ce diachylum, me dit- » elle, je mets mon pain sur mon lit. »

Encouragé par la conduite de la malade, je pris à ma main le morceau de pain que j'avais déposé sur sa table, et je l'engageai à me dire ce que je tenais. Alors se tournant vivement du côté opposé à celui où j'étais, et pressant fortement son visage contre son oreiller : « Parbleu, dit- » elle, belle demande ! Eh ! c'est mon morceau de pain. » Je pris un flacon que je trouvai sur sa table ; et aussitôt elle me dit : « Vous tenez un petit flaçon rempli de vi- » naigre. » (Cela était vrai). Je lui présentai ensuite plusieurs objets, entre autres une cuiller et un morceau de sucre candi ; mais comme je remarquai un peu d'hésitation dans ses dernières réponses, je l'engageai à distin-

guer ce dernier objet, en lui protestant que ce serait la dernière question que je lui ferais : « Vous me dites tou-» jours cela, reprit-elle. » En effet, je lui avais déjà fait une fois cette promesse. Néanmoins, au bout de quelques instans d'une attention assez forte, et pendant laquelle j'observai que sa respiration était vivement gênée ; elle me dit, « c'est bien petit..... C'est un morceau de » sucre candi. »

Plusieurs personnes qui entouraient son lit, voulurent alors lui adresser quelques questions. Elle ne répondit à aucune, et sembla ne les avoir pas entendues. Je leur conseillai de lui prendre la main, et aussitôt elles obtinrent des réponses.

Comme je lui tenais toujours la main gauche, « Vous avez une douleur de tête, » me dit-elle (cela était vrai; néanmoins, pour l'éprouver, je lui répondis que cela n'était pas.). Voilà qui est bien drôle, reprit-elle, j'ai touché alors quelqu'un qui avait une douleur de tête; car je l'ai bien sentie. Curieux de connaître de qu'elle manière cette sensation lui était parvenue, je l'interrogeai à ce sujet. Alors, avec sa main droite, elle me montra le trajet qu'avait parcouru la douleur pour arriver à sa tête, en glissant cette main sur son avant-bras, puis sur son bras gauche jusqu'à l'occiput et me disant : Elle a monté par là.

En ce moment, comme la somnambule paraissait très-fatiguée, je la quittai, en l'engageant à se reposer. « Oui, cela me fera du bien, me répondit-elle. » J'invitai alors les personnes; que je laissai près d'elle à la laisser en repos, cela fut inutile, et pendant mon absence ils lui firent une multitude de questions auxquelles elle répondit bien.

Au bout de quelques momens, deux de mes amis, dont on lui avait déjà parlé plusieurs fois, désirèrent la voir dans cet état de somnambulisme. Je les conduisis près d'elle; je lui pris la main et aussitôt elle me connut. Elle reconnut en même tems le jeune homme qui

lui avait parlé, quoiqu'il n'eût encore prononcé aucune parole. « C'est bien drôle, me dit-elle, voilà votre ami, et il ne me parle pas !.., quelle singulière idée !.. ses boutons rouges sur un gilet jaune !.. et ses grandes boutonnières !.. « (Tout cela était de la plus étonnante exactitude.) Elle continua : « Mon panseur, me dit-elle, si on m'endormait ainsi, et qu'on me réveillât au milieu, puis qu'on m'appliquât le fer rouge derrière la tête, la commotion dilaterait le nerf optique, et je verrais clair. (En disant cela, elle dirigeait une main, de l'oreille vers sa tempe, comme pour indiquer le trajet du nerf optique.) Quoique je sois bien sensible, comme vous savez, continua-t-elle, je ne dirais rien. » Je demandai promptement un crayon, et j'écrivis ses propres paroles sur un morceau de papier d'une assez petite étendue. « Vous écrivez sur un bien petit morceau de papier, me dit-elle, et encore avec un crayon, voulez-vous une plume et de l'encre? ce sera plus commode. »

Le jeune homme dont il a déjà été parlé (M. Allais) lui fit alors plusieurs questions auxquelles elle ne répondit point; il lui prit la main et aussitôt elle satisfit à ses demandes. Elle sembla pendant quelque tems ne pas le perdre de vue; son attention paraissait surtout se porter sur les boutons rouges de son gilet, et nous la vîmes rire à plusieurs reprises, en remarquant la grandeur de ses boutonnières.

L'autre jeune homme (M. Capron), qu'elle ne connaissait point, lui demanda, après lui avoir pris la main, si elle le connaissait, elle répondit : « Non, mais vous avez une redingotte verdâtre qui est boutonnée, et qui a un collet de velours, etc., etc. » Elle ne se trompa en rien. Nous lui fîmes alors nommer plusieurs objets que nous prîmes à notre main. Voici le fait le plus remarquable :

Je lui présentai une tabatière sur laquelle était peinte cette caricature représentant *la charge d'un mari.* — Que tiens-je à ma main? — Une tabatière. — Pouvez-vous me dire ce qu'il y a dessus? — Eh bien! mettez-la

moi dans le dos. (Je plaçai la tabatière au milieu de son dos, qui était tourné vers moi puisque la malade était elle-même continuellement tournée du côté opposé.)

. . . Ah ! c'est une allégorie... une caricature... il y a de l'écriture, mais elle est trop fine.... Il y a des peintures jaunes, bleues, rouges, etc... (Tout cela était vrai.)

Nous ne voulûmes pas fatiguer davantage son attention : nous la quittâmes, et pendant cette seconde absence, d'autres personnes lui firent encore nommer un grand nombre d'objets, et surtout elle lut sur un papier (selon le rapport d'une sœur de charité) le mot *respectable*, qui s'y trouvait en effet.

Je revins au bout de quelque tems, et je pansai ses cautères. Elle s'assit sur son lit, et je remarquai que son corps s'infléchissait de tems en tems en avant, comme cela arrive à toute personne que le sommeil surprend dans cette attitude. Comme j'avais déposé mon appareil sur le pied de son lit, elle saisit en allongeant le bras une bande fine *qu'elle y aperçut*, et me demanda pourquoi je n'avais pas employé cette bande pour elle. Peu à près, comme je cherchais une épingle, elle en saisit une, qui était fixée sur sa couverture en me disant : « Vous cherchez une épingle, en voilà une belle. » Je dois encore ici remarquer qu'elle s'empara de ces divers objets sans tâtonner en aucune manière comme elle le fait habituellement.

Elle demanda de l'eau rougie ; on lui présenta du vin dans un verre à ciselures. « Il n'y en a pas beaucoup, dit-elle, ça ne va pas jusqu'au haut des colonnes. » En effet, le vin n'atteignait pas le haut des ciselures, qui se terminaient à peu près au milieu de la hauteur du verre. Une jeune novice s'approcha, et aussitôt en l'appelant par son nom, elle lui demanda pourquoi elle avait mis de si drôles de manches rousses. Une autre lui demanda aussitôt : Et moi en ai-je des manches? Eh parbleu non, répondit-elle. (Tout cela était vrai.)

Enfin, je la quittai après lui avoir promis de revenir

la réveiller à cinq heures et demie, et n'osant former aucune conjecture sur l'état de veille ou de somnambulisme dans lequel je la retrouverais.

Dans l'impossibilité de tenir ma promesse pour cinq heures et demie, je revins à quatre heures, et je la retrouvai comme je l'avais laissée. J'appris qu'elle avait été tourmentée continuellement par les questionneurs pendant mon absence. On me raconta mille choses extraordinaires que je ne rapporterai point ici par cela seul que je n'en ai point été moi-même témoin.

Je demandai à la somnambule si elle voulait se réveiller, elle me dit qu'il n'était pas cinq heures et demie. Je lui déclarai alors qu'une lettre que j'avais reçue m'avait forcé d'avancer l'heure de mon retour... « Ah ! oui, reprit-elle sur-le-champ, c'est cette lettre que vous avez dans votre portefeuille entre une carte bleue et une carte jaune. » Je me hâtai de vérifier ce fait, que je trouvai de la plus grande exactitude.

Voulant faire un nouvel essai relatif au transport du sens, je plaçai ma montre à quelque distance derrière son occiput, et sans lui demander ce que c'était, ayant à craindre qu'elle n'entendît les battemens, je la priai de me dire quelle heure il était. Aussitôt elle me dit : « Il est quatre heures six minutes. » (Il était quatre heures sept minutes).

Je désirai ensuite paralyser un de ses membres; je fis quelques signes sur son bras gauche, et je priai une sœur de lui prendre la main, et de l'engager à remuer le bras paralysé. Elle le fit, et la somnambule lui répondit aussitôt : « Eh ! ma sœur Louise, savez-vous bien que je ne » le peux, et qu'il me semble que mon bras pèse plus » de cent livres. » Toutes les instances de la sœur Louise furent de la plus complète inutilité, et le bras resta sans mouvement.

Enfin, je la pressai de se réveiller; elle me conjura de la laisser encore dans cet état de bien-être où elle se trouvait, dans cet état de somnolence, si délicieux pour elle.

Mais, après que je lui eus déclaré que, si elle ne voulait pas se réveiller, je ne pourrais revenir à cet effet que le lendemain. « Eh bien! réveillez-moi, me dit-elle, vous » savez. » En même tems elle remontait sa main droite le long de son bras gauche.

Je fis quelques signes sur ses membres dans le même sens; aussitôt elle éprouva des baillemens fréquens et forcés, et des mouvemens convulsifs très-marqués.

Bientôt elle fut entièrement éveillée; elle me reconnut à la voix, et me demanda si je venais panser ses cautères. Je lui demandai quelle heure il était : « Neuf » heures, me répondit-elle. » Je lui déclarai alors qu'il était quatre heures et demie, et qu'on l'avait endormie le matin. Long-tems elle n'en voulut rien croire, et elle conserva une opiniâtre incrédulité sur tout ce qui lui était arrivé dans la journée.

P. S. Peu de tems avant son réveil, elle m'avait déclaré être la meilleure somnambule du monde (Preuve de l'amour-propre des somnambules).

1er septembre 1829.

Dès le matin, la malade, qui devait être soumise aux épreuves magnétiques, avait manifesté un vif mécontentement du refus qu'on lui avait fait la veille de la conduire au bain; elle se plaignait aussi de douleurs de tête assez fortes; mais elle insistait surtout sur la contrariété qu'elle avait éprouvée.

A une heure et demie, on commença, et les premières applications de mains furent loin de produire un effet aussi rapide qu'elles l'avaient fait le 29 août. Je tentai d'abord d'obtenir le somnambulisme, et après quelques instans, la malade annonça éprouver un engourdissement considérable, mais elle n'était point endormie. M. Bertrand continua lui-même l'expérience, et bientôt la malade éprouva les effets du sommeil magnétique; cependant il fallut insister bien davantage sur les moyens de le produire, qu'il ne l'avait été fait dans la première épreuve.

Alors les questions suivantes lui furent adressées par M. Bertrand : Dormez-vous? — Oui. — Comment vous trouvez-vous? n'éprouvez-vous pas une influence bien heureuse de l'état dans lequel vous vous trouvez? — Oui. — Vous vous trouvez bien soulagée? — Oui. Alors M. Bertrand lui fit entendre combien cet état était avantageux pour elle, et la prépara, par l'appât de la guérison, à un sommeil plus profond encore.

Pendant ce tems, M. Fouquier, assis près de son lit, lui proposa plusieurs questions qu'elle laissa sans réponse; elle sembla ne pas les entendre, et les réponses qu'elle faisait à M. Bertrand n'en furent, en aucune manière, ni troublées ni interrompues.

Le mécontentement que lui avait fait éprouver son réveil prématuré du 29 août, reparut alors. Elle se plaignit de ce que son panseur l'avait réveillée à quatre heures six minutes, malgré la promesse qu'il lui avait faite de ne la réveiller qu'à cinq heures et demie; et plusieurs fois dans le cours de la séance, l'idée du pardon que M. Bertrand la priait de m'accorder lui revint avec une sorte d'hésitation.

M. Bertrand lui demanda quelles étaient, parmi les personnes qui l'avaient magnétisée jusqu'à ce jour, celles qui lui avaient fait éprouver le plus de bien. — Vous et mon panseur, répondit-elle.

La somnambule revint ensuite d'elle-même sur le moyen de guérison qu'elle avait proposé pour son affection. Elle répéta, à peu près dans les mêmes termes, ce qu'elle en avait déjà dit dans son précédent sommeil; seulement elle y mit beaucoup plus de lenteur, et sembla s'exprimer beaucoup plus difficilement. Elle insista de nouveau sur le gonflement de la langue qui suivrait l'emploi du moyen curatif, et que j'avais omis dans la première observation. Sur la demande qu'on lui en fit, elle désigna le lieu où on devait appliquer le fer rouge (1),

(1) Partie supérieure de l'occiput.

et annonça que l'application devrait en être répétée trois fois ; mais qu'il fallait qu'auparavant elle eût encore subi quelques épreuves magnétiques.

M. Fouquier présenta son agenda sur la tête de la malade, qui déclara ne rien voir.

M. Bertrand placa près de son occiput une boîte de carton renfermant un bouton de cuivre doré; elle dit voir un portefeuille.

Il plaça ensuite un dessus de poudrière en cuivre doré; elle dit voir une boîte de carton.

On tenta, mais en vain, d'observer pour cette fois le transport du sens. Après quelques épreuves infructueuses, on lui demanda où il fallait placer l'objet pour qu'elle l'aperçût. Elle désigna l'occiput, et M. Bertrand y plaça sa main contenant une sorte de couvercle en cuivre. Au bout de quelques instans d'une attention dont elle parut éprouver une légère fatigue; elle annonça que c'était une boîte noire. On ne fut pas plus heureux en lui plaçant les objets dans le dos.

Après un silence de quelques momens, la somnambule adressa d'elle-même la parole à M. Bertrand. « Vous avez vu des malades aujourd'hui? lui dit-elle; » — Oui, j'en ai vu deux ce matin. — Il y en a une qui est encore plus oppressée que moi (Elle parut en effet oppressée pendant toute la séance, et eut quelques légères quintes de toux). Cela est vrai, reprit M. Bertrand. Combien y a-t-il de tems que je l'ai vue?... — A peu près une heure. — Pourriez-vous me dire de quelle nature est son affection? — Après quelques momens de réflexion... Eh bien !... spasmodique... —C'est vrai.—Depuis combien de tems dure sa maladie? — Depuis... deux ans. — N'a-t-elle pas autre chose que de l'oppression? — Oui..., des convulsions... — Quel traitement employai-je pour la guérir? —... Du nitrate.— Non.— Pouvez-vous indiquer où elle demeure? — ... Eh bien !... Chaussée-d'Antin.— Non. — Et l'autre malade, que nous en dites-vous?... — Il a fait une chute. — Non. La som-

nambule se trompa encore ici. Mais M. Bertrand nous fit remarquer que son intention était d'aller immédiatement après, voir un malade qui avait fait une chute. et que plusieurs personnes pourraient chercher dans cette circonstance une explication de l'erreur de l'extatique. Cependant il regarde cette coincidence comme un effet du hasard.

M. Bertrand continuant.—Comment se fait-il qu'après avoir si bien distingué les objets qu'on vous présentait l'autre jour, vous ne le puissiez aujourd'hui? —Je n'avais pas déjeûné, l'autre jour; puis j'étais gaie, je n'avais pas été contrariée; je n'avais pas mes règles, je les ai aujourd'hui. Eh bien! ceci leur sera favorable. — Il faut donc que vous soyez à jeun pour être somnambule parfaite? — Oui. — Eh bien! demain à quelle heure voulez-vous que nous vous endormions?—A deux heures.— Cela ne convient pas; tâchez de prendre une autre heure. — Eh bien.. ! midi et demi. — Soit, vous resterez à jeun. — Oui. — Par qui voulez-vous être endormie? Par votre panseur, ou par moi? —Par vous. — Pourquoi pas par lui, puisqu'il vous fait le même bien. — Oh! tout de même. — Eh bien ! demain à midi et demi. — Oui. — Allons, réveillez-vous. Quelques passes ont excité des baillemens et de légers mouvemens convulsifs dans les membres, signes ordinaires de son réveil; néanmoins la malade est restée endormie. Au bout de quelques momens : — Eh bien! quels signes faut-il donc vous faire pour vous réveiller? — Comme cela (En remontant sa main droite le long de son bras gauche). — Allons, réveillez-vous, je le veux. Baillemens, légères convulsions suivies d'un violent accès convulsif; la mâchoire inférieure est fortement déviée à droite, les bras sont tordus en dehors, ainsi que les mains fortement fléchies sur eux. Les pieds sont tournés en dehors et les orteils fléchis vers la plante.

A la suite de cet accès, la malade se réveille; elle accuse un sentiment de fatigue et de

n'a connaissance de rien de ce qui s'est passé. Elle sait seulement avoir été endormie. (Il est trois heures moins vingt minutes.)

Vers le commencement de la séance, la somnambule annonça qu'elle était prise d'une forte envie de chanter. On lui conseilla de n'en rien faire, en lui disant que cela était inutile.

Quant à l'accès qui a terminé la séance, il faut remarquer que M. Bertrand venait de faire connaître à haute voix à M. Sebire que la première malade qu'il avait vue le matin était une épileptique, et il est convaincu que ces paroles furent entendues de la somnambule, et causèrent l'accès dont nous fûmes témoins.

M. Bertrand s'est de plus assuré que la somnambule s'était trompée en déclarant, pendant le cours de la séance, que la malade qu'elle lui avait signalée comme ayant des convulsions en avait dans ce moment même.

Max. Vernos.

(*La suite au numéro prochain.*)

Au directeur de l'Hermès.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire passer une lettre que m'a dernièrement adressée un de mes compatriotes, homme de lettre et ancien magistrat avec lequel je m'étais entretenu des merveilles du magnétisme animal : si l'anecdote qu'elle contient peut intéresser vos lecteurs, vous pouvez l'insérer dans votre estimable journal, elle me semble mériter toute leur confiance.

L'un de vos abonnés.

Monsieur,

M. de Villebois entretenait souvent un de ses amis du somnambulisme plus admirable, selon lui, que le magnétisme animal dont il dérive néanmoins. Voulant sans doute irriter sa curiosité, il refusait depuis long-

tems de l'admettre à une des expériences qu'il faisait parfois, lorsqu'enfin il consentit à le rendre spectateur d'une séance dans laquelle il devait lui présenter un sujet rare (une somnambule) : elle lira, lui dit-il, ce que vous aurez caché sur vous, fût-ce dans votre portefeuille : ainsi, apportez un livre ancien et bien certainement inconnu à celle qui devra le lire.

L'ami se le tint pour dit, et il chercha parmi des titres de famille une lettre écrite de Rome en 1610, année de la mort de Henri IV, par un de ses parens auditeur de Rote. Il riait en enveloppant cette lettre avec laquelle il se promettait de tourmenter le *sujet rare*, bien convaincu que jamais elle ne pourrait lire, ni même deviner ce qu'il avait en poche. Exact au rendez-vous, son air malin fit sourire M. de Villebois, qui lui dit : « ne nous faisons pas attendre, et jouissez à l'avance » de votre triomphe, c'est tout ce que vous en aurez. »

Arrivés chez la somnambule, où plusieurs personnes étaient déjà réunies dans le salon et autour d'elle, l'ami de M. de Villebois fut surpris de la beauté de la principale actrice, car il croyait assister à une comédie. Elle était régulièrement belle, grande et bien faite; sa figure pâle annonçait un état de souffrance habituelle, et il y avait une profonde mélancolie dans ses yeux bleus d'une dimension peu ordinaire.

M. de Villebois, après lui avoir adressé plusieurs questions relatives à sa santé, la conduisit vers un fauteuil préparé pour elle. Il débuta par essayer de l'endormir; il y parvint promptement, et bientôt elle parut plongée dans un parfait sommeil. Alors les spectateurs commencèrent à l'interroger sur sa propre maladie; elle répondit avec clarté et netteté. Il en fut de même des autres questions qu'on lui adressa, et qui étaient relatives à plusieurs individus qui se trouvaient devant elle : ses décisions étaient simples, lucides et sages.

On passa à un autre genre d'épreuves : la somnambule devina l'heure précise que chaque aiguille marquait aux

diverses montres des spectateurs qui les tenaient dans leurs goussets. On posa un livre sur le creux de son estomac, c'était un volume des *Hommes illustres* de Plutarque, traduction de Ricard; elle le lut couramment. Le tour de l'ami de M. de Villebois arriva enfin. « Ma-
» demoiselle, lui dit M. de Villebois, pourriez-vous
» nous dire ce que monsieur porte d'argent dans la
» poche gauche de son gilet? — Il n'y a que de l'argent,
» répondit-elle, cinq écus de six livres, trois pièces de
» vingt-quatre sols, deux doubles louis et huit louis
» simples. — Et dans celle à droite? — Je vois un pa-
» pier plié en forme de lettre, et d'une façon qui n'est
» pas ordinaire aujourd'hui; ce papier est très-enfumé
» et il y pend un reste de cachet attaché à de la soie verte. »

Ces détails, si vrais, si précis, causèrent une vive surprise à l'incrédule, qui pria M. de Villebois d'engager la somnambule à lire le contenu de ce papier. M. de Villebois la pressa de le faire. « Je le veux bien,
» dit-elle, mais ces caractères ne me sont pas familiers,
» l'orthographe me semble mutilée, et puis c'est un
» pur griffonnage; n'importe, je vais essayer. »

Elle parvint bientôt à lire sans difficulté les quatre pages de cette épître, plus qu'à demi indéchiffrable. Après un tel prodige, car tout autre ne suffirait pas, l'incrédule se trouva et s'avoua vaincu, surtout lorsque la dame inspirée continuant fit le même travail sur une lettre inédite de saint François de Sales, qu'avait apportée monseigneur de Chamans, évêque de Saint-Claude (Jura).

Voilà, Monsieur, l'anecdote que je crois devoir vous intéresser. Quant à moi, mon corps est rebelle à toutes les expériences magnétiques dont il a été l'objet; mais j'ai vu des choses si étonnantes, que je ne puis, malgré ma raison, repousser le témoignage de mes sens.

Je suis avec un respectueux attachement, monsieur et honoré compatriote :

M...., avocat à la Cour royale de Paris.

Paris, 17 septembre 1829.

Opinion de M. G. Cuvier sur le Magnétisme.

« Pour terminer ce tableau rapide de l'action du système nerveux, il faut indiquer aussi l'action que les systèmes nerveux de deux individus différens peuvent exercer l'un sur l'autre. L'abus qu'en ont fait des charlatans, et l'exagération avec laquelle ils en ont parlé, l'ont tellement décriée, qu'il est presque interdit aux philosophes d'en parler.

» Il faut avouer qu'il est très-difficile, dans les expériences qui l'ont pour objet, de distinguer l'effet de l'imagination de la personne mise en expérience, d'avec l'effet physique produit par la personne qui agit sur elle ; et le problême se trouve souvent très-compliqué. *Cependant* les effets obtenus sur des personnes déjà sans connaissance avant que l'opération commençât, *ceux* qui ont lieu sur les autres personnes, après que l'opération même leur a fait perdre connaissance, et *ceux* que présentent les animaux, *ne permettent guère de douter que la proximité de deux corps animés, dans certaines positions et avec certains mouvemens, n'ait un effet réel, indépendant de toute participation de l'imagination d'une des deux*. Il paraît assez clairement aussi que ces effets sont dus à une communication quelconque qui s'établit entre leurs systèmes nerveux (1). »

(M. Cuvier parlait ainsi dans l'an 8 de la république. Les progrès du magnétisme ont confirmé ses opinions).

Max. Vernois.

(1) Anatom. comp., tom. 2, 9e leçon, action du système nerveux, pag. 117.

IMPRIMERIE DE A. HENRY,
rue Gît-le-Cœur, no 8.

L'HERMÈS,

JOURNAL

DU MAGNÉTISME ANIMAL.

Documens de l'Ordre de Malte.

Les événemens les plus marquans, ceux qui excitent l'enthousiasme le plus vif, sont quelquefois aussi ceux qui s'effacent le plus promptement de la mémoire des hommes. Mesmer parut en 1784, et cette époque touche presque à celle où nous vivons. Un concert de louanges, un délire général couronnèrent ses premières expériences; on le proclama le bienfaiteur de l'humanité. Que reste-t-il aujourd'hui de tant de gloire? La révolution éclata: elle entraîna tout avec elle.

Les partisans du magnétisme parlent aujourd'hui de Mesmer comme on s'entretient d'un météore qui, dans les temps reculés, éblouit un moment le monde. Le mot *reconnaissance* se fait encore entendre: on parle aussi de ce qu'on doit à Francklin, qui s'empara de la foudre, et brisa le sceptre des tyrans de sa patrie. On en parle, et voilà tout.

Les détracteurs de la médecine de la nature nient des effets, dont ils peuvent tous les jours être témoins. Ils excitent de fortes préventions parmi les gens éclairés; ils entraînent l'ignorance, et l'envie jouit, en grimaçant, du mal qu'elle fait aux hommes.

On reproche à Mesmer de n'être pas l'inventeur de sa méthode. Sans doute il dut beaucoup à Maxwelt, à Paraselce, à Vanhelmont. Triptolème n'inventa pas le

blé ; mais nous lui devons le pain que nous mangeons tous les jours.

Ceux qui ont écrit sur la médecine d'attouchement ont parlé des effets, et n'en ont pas publié la cause. Mesmer a donné aux quatre parties du monde les moyens d'échapper à une mort prématurée. On lui reproche d'avoir reçu de l'argent ! fallait-il qu'il vécût dans l'indigence à côté de la plus précieuse des découvertes. Blâme-t-on le médecin, le chirurgien, l'avocat habiles, de tirer de leurs cliens des sommes, quelquefois au-dessus de leurs facultés pécuniaires ?

Que peut contre le roc une vague animée ?

Laissons, dédaignons de vaines clameurs. Revenons à Mesmer, grand, radieux, et déposons encore une fleur sur sa modeste tombe.

Oui, il répandit sa méthode dans les quatre parties du monde. Un feuillet de Tacite, un vers d'Horace retrouvés, mettent en mouvement les partisans de l'art. Pourquoi ceux du magnétisme n'éprouveraient-ils pas la même satisfaction, en apprenant ce que fit Mesmer lorsqu'il porta dans les ténèbres un flambeau étincelant de lumière.

On sait assez généralement que MM. de Puységur fondèrent à Strasbourg une société dite *de l'Harmonie ;* que l'un d'eux porta le magnétisme à Saint-Domingue. On ignore généralement aussi que l'Ordre de Malte adopta cette découverte avec enthousiasme ; que le Grand-Maître en approuva la pratique ; et que Mesmer, consulté, dirigea cet établissement; enfin, que les statuts de la nouvelle société furent rédigés et signés par les grands dignitaires de l'Ordre.

Bientôt les chevaliers, rendus à leur institution primitive, redevinrent *hospitaliers*. Bientôt des cures nombreuses, extraordinaires, attestèrent leur puissance ; bientôt aussi les troubles politiques, les guerres intestines et étrangères, l'attitude menaçante de toutes les

puissances de l'Europe firent oublier les intérêts particuliers. La conservation de quelques individus n'est rien comparée à celle de tout un état.

Cependant nous possédons, *en original*, les pièces qui ont rapport à l'établissement et à la pratique du magnétisme dans l'île de Malte, et nous allons les offrir au lecteur. Ces pièces ne valent-elles pas une vieille inscription latine que les savans s'efforcent d'expliquer, et sur le sens de laquelle ils ne sont pas d'accord. Ce qu'on va lire est positif, incontestable, et nous offrons à ceux de nos lecteurs, qui douteraient de l'authenticité de ces pièces, de leur en donner la communication.

PIGAULT-LEBRUN.

Projet soumis au Grand-Maître de l'Ordre de Malte.

MONSEIGNEUR,

Des religieux, dont plusieurs grands'croix, qui n'ont d'autre but que votre gloire, le bien être de votre ordre et l'avantage des sujets heureux qui vous sont soumis, viennent offrir à V. A. Em. le plan de leur association, dont l'engagement le plus cher sera celui de s'occuper, sans aucune charge pour leur ordre, du soin de soulager son hospitalité.

Le traitement du magnétisme animal, dans cette île, appliqué aux maladies chroniques et extraordinaires, a guéri plusieurs malades ; il en a soulagé d'autres, quelques-uns n'ont été peut-être ni guéris ni soulagés ; mais personne encore n'en a été la victime ; ce même traitement, appliqué aux maladies ordinaires a guéri, et même assez promptement, des fièvres intermittentes, des fièvres aiguës, des obstructions, et tout le monde sait qu'en France, on l'a employé avec succès dans les fièvres putrides, les pleurésies, les fièvres in-

flammatoires. Cet exposé, Monseigneur, annonce un remède homogène et d'une vraie utilité, puisqu'on voit des guérisons remarquables sans qu'aucun malade soit mort. Nous ne craignons pas de dire qu'il y a beaucoup de cures complettes, quoique la prévention de quelques médecins leur ferme encore les yeux sur cette vérité ; mais le tems dissipera cette erreur. Ainsi, sans nous récrier sur leur injustice, nous nous contenterons de vous supplier, Monseigneur, de permettre que nous produisions ici seulement six exemples pour ne pas abuser indiscrètement des instans précieux que vous voudrez bien nous accorder, et pour rendre en même-tems plus facile la vérification des preuves que nous présenterons.

Cependant en réfléchissant sur les expériences nombreuses qui ont été faites dans cette île, nous avons vu avec douleur cette pratique intéressante principalement employée à combattre les maladies extraordinaires, au lieu d'attaquer celles qui, résultant des variations météorologiques, ou des fatigues extrêmes auxquelles les Maltais sont livrés, affectent tous les ans et moissonnent même une partie de ces insulaires : c'est à ce dernier genre de secours que nous désirons de consacrer plus particulièrement nos soins, sans demander à la religion d'autre assistance que le local du nouveau traitement avec les lits nécessaires et les frais journaliers que chaque malade consommerait à l'hôpital actuel; sur lesquels on prendra toutes les dépenses relatives à la cure et à l'entretien des mêmes malades, ainsi qu'au salaire des gens préposés à l'administration de la maison; mais nous ne demanderons cette rétribution, que pour les malades alités et pendant la convalescence qui accompagnera leur guérison ; à l'égard de ceux qui, étant domiciliés, pourront venir au traitement public pendant les heures de la journée où il sera ouvert, il n'y aura pour eux aucune rétribution.

Quant à l'arrangement qui peut concerner M. Mesmer, pour l'abandon de son secret sous les précautions

et les promesses ordinaires, ce médecin, aussi vertueux que célèbre, a généreusement consenti qu'il n'y eût aucun prix à ce bienfait, se contentant d'une pension viagère, médiocre, à laquelle nous nous sommes obligés sans aucun engagement pour notre ordre. Voilà, Monseigneur, l'exposé que nous avons l'honneur de vous présenter, et que nous soumettons respectueusement à votre jugement.

Pour éclairer nos efforts, et leur donner une meilleure direction, nous admettons encore dans notre société six médecins, qui, quoique dépositaires comme nous de tous les secrets du traitement magnétique, ne paieront aucune rétribution; mais le choix de ces nouveaux associés étant l'objet le plus important du soin qui doit nous occuper, c'est à V. A. Em. que nous osons recourir, pour qu'elle daigne désigner elle-même ceux qui lui paraîtront plus dignes d'une telle préférence. En partageant le zèle du vénérable bailli des Barres, nous aurons la consolation de multiplier, en faveur des citoyens les plus pauvres, un secours dont ils n'ont pu encore profiter assez : voilà notre ambition, et voilà l'objet d'une association pieuse, dont le premier intérêt, monseigneur, sera de seconder les principes de sagesse et de bienfaisance qui embellissent votre règne.

Le bailli de Loras.

Lettre adressée à Mesmer.

Monsieur,

Aussitôt après avoir adopté les règlemens qui donnent la forme à sa constitution, et dont nous avons l'honneur de vous adresser une expédition, la Société de l'Harmonie que monsieur le bailli des Barres vient d'établir à Malte, en vertu du pouvoir que vous lui en avez donné, a délibéré, dans sa première assemblée, de vous remercier et vous témoigner sa reconnaissance de lui.

avoir procuré le moyen de seconder vos vues pour le bien de l'humanité, en travaillant à propager la doctrine du magnétisme animal, dont la découverte vous assure des bénédictions éternelles avec l'immortalité de votre nom.

Nous avons l'honneur d'être avec la plus grande considération, monsieur,

Vos très-humbles et obéissans serviteurs.

Les président, syndic, et secrétaires de l'Harmonie de Malte.

Le bailli des Barres, président; Bali Frisari; le bailli Despennes; le chevalier de Dolomieu; le baron Pisani; le chevalier Henri Desmazis, secrétaire; le chevalier de Guron, secrétaire et trésorier.

Acte constitutif de la Société de l'Harmonie à Malte.

L'an 1785, et le neuvième jour du mois de mai, moi Jacques-Philippe-Gabriel des Barres, chevalier grand-croix de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, élève de M. Mesmer, et membre de la Société de l'Harmonie établie à Paris pour le développement et la propagation de la doctrine du magnétisme animal, en vertu des pleins-pouvoirs qui m'ont été donnés par la Société dont je suis membre, et par M. Mesmer, qui en est le chef: je déclare qu'à compter de ce jour, tous les élèves de M. Mesmer actuellement domiciliés à Malte, et dont les noms seront signés au bas du présent acte, formeront entre eux une Société de l'Harmonie, à l'instar de celle de Paris, aux conditions, ci-après expliquées :

1°. Ladite Société le regardera comme membre de la Société universelle de l'Harmonie, dont le conseil se tient à Paris.

2°. Elle reconnaîtra toujours M. Mesmer comme chef

et président perpétuel de la Société universelle de l'Harmonie.

3°. Elle se conformera en tout ce qui concerne l'établissement et la propagation du magnétisme animal, à ce qui aura été arrêté par M. Mesmer, et le comité de l'Harmonie universelle établi à Paris.

4°. Le président, comme représentant M. Mesmer, proposera les affaires qui doivent être traitées par la Société, et les personnes qui se présenteront pour y être admises.

5°. Le président, pendant ses absences de Malte, nommera parmi les membres du comité celui qui devra présider pendant son absence.

6°. La Société n'instruira dans la doctrine du magnétisme animal, et ne recevra au nombre de ses élèves et de ses membres, que des personnes d'une probité reconnue, et après leur avoir fait préalablement contracter à chacun d'eux un engagement semblable à celui que tous les élèves de M. Mesmer ont contracté jusqu'à ce jour. Cet engagement devant être signé d'une part, par lesdits contractans et de l'autre par M. le bailli des Barres, fondé de la procuration de M. Mesmer.

7°. A compter de ce jour, le prix de la souscription que doit acquitter chacun des élèves, avant d'être instruit, sera fixé par le comité dont il sera fait deux parts égales, chacune d'elle, versée dans une caisse particulière, l'une de ces deux parts destinée à M. Mesmer, comme le prix de sa propriété, sera remise entre les mains de M. le trésorier; l'autre, destinée par M. Mesmer aux dépenses de la société et à des actes de bienfaisance envers les pauvres admis dans les divers traitemens.

8°. Le comité sera chargé d'allouer cette distribution, comme il le jugera à propos, sur la demande qui lui en sera faite par les médecins ou gens de l'art, qui traiteront les pauvres.

9°. Le comité décidera et réglera tout ce qui sera relatif à l'établissement des traitemens dans l'étendue

de l'île et du Goze, toujours dans la vue du plus grand bien possible, pour la propagation de la doctrine du magnétisme animal, et le soulagement de l'humanité.

10°. Tous les membres de l'Harmonie seront tenus de prendre l'attache de ladite Société, pour traiter publiquement les malades.

11°. La Société nommera deux secrétaires, lesquels seront chargés de correspondre avec le comité de Paris, et de lui envoyer, tous les quatre mois, une liste exacte des élèves qui auront été faits, et des établissemens qu'on aura formés, ainsi que les observations intéressantes et utiles à l'instruction générale.

12°. La Société ne permettra dans la pratique publique du magnétisme animal aucune innovation marquée sous quelque prétexte, jusqu'à ce qu'elle ait proposé ses vues au comité général de Paris et à M. Mesmer, sans l'approbation duquel il faudra s'en abstenir, pouvant résulter beaucoup d'inconvénient du zèle mal entendu des personnes qui feraient des innovations, et personne n'étant plus à portée de juger de leur degré d'utilité que l'inventeur de la découverte.

13°. Les médecins et les personnes qui auront des traitemens chez eux remettront au comité, tous les mois, la liste de ceux admis à leur traitement, leur état lorsqu'ils y sont entrés, leur amélioration, leur guérison, et leurs observations sur l'état de chacun.

14°. Lorsqu'il se présentera quelque aspirant, il sera proposé dans une première assemblée, et admis à la seconde à la pluralité des voix.

15°. La Société aura l'inspection sur les traitemens accordés aux élèves, en tout ce qui est relatif à la décence, à la doctrine, et à l'exécution des engagemens pris avec M. Mesmer.

16°. L'exécution des règlemens et l'administration journalière de la Société seront confiées à un comité composé du représentant de M. Mesmer, de quatre syndics, de deux secrétaires, d'un trésorier.

17°. Les syndics, les secrétaires et trésorier, seront nommés, tous les deux ans, dans une assemblée à la pluralité des voix.

18°. Le représentant de M. Mesmer sera chargé de colliger les voix dans les assemblées générales et particulières.

Fait et arrêté dans l'assemblée générale de la Société, lesdits jour, mois et an que dessus.

Le président, le bailli DES BARRES F. V. Vesc. di Malta; le bailli de LORAS; le bailli de BRITTO; le bailli de BELMONT; le bailli DESPENNES; le bailli de PAYRAIRA; le bailli de LORES; le bailli de FRISARI; le commandeur DOLOMIEU; le chevalier DESMAZIS; le chevalier de GURON; F. An. CRENI; le chevalier de CIRCOURT; Bl. Ang. commandeur DIMECH; le chevalier de PRÉVILLE; pour le chevalier de VILLAGES, le baron PIZANI; le vicomte de BLAISE; le docteur DEMARCO; le docteur GRECH; le docteur AZZOPARDO; le docteur ABELA; AMIC, docteur médecin de la marine de France.

Délibération dudit jour.

La Société assemblée, président, M. le bailli des Barres, conformément au règlement, a nommé pour syndics, MM. les baillis Despennes, de Frisari, et M. le commandeur de Dolomieu, M. le baron Pizani, M. le chevalier Desmazis, premier secrétaire; M. le chevalier de Guron, second secrétaire et trésorier.

Arrêté d'écrire à M. Mesmer, par le ministère de Messieurs les secrétaires, pour le remercier.

Arrêté que lorsqu'un des membres de la Société demandera, avant l'admission d'un aspirant quelconque, le scrutin aux formes prescrites par les règlemens; s'il n'y a que deux boules noires au premier scrutin, le candidat sera reçu, s'il y en a quatre, il sera irrévocablement exclu; que s'il n'y en a que trois, on renverra à un second scrutin; que si au second scrutin il y avait

encore trois boules noirs, la rejection sera décidée; que si au contraire il n'y en avait que deux, l'aspirant sera admis. Nul aspirant ne sera admis qu'il ne soit domicilié à Malte.

Convenu d'administrer gratis les secours du magnétisme animal à tous les pauvres qui s'adresseront aux médecins qui auront des traitemens, d'y recevoir gratis tous ceux qui ont été jusqu'à présent au traitement de M. le bailli des Barres.

Aucun des membres de la Société et des élèves ne pourra distribuer des bouteilles, boîtes, ou autres machines magnétiques, sans y être autorisé par M. le bailli des Barres et le comité.

Liste de la Société de l'Harmonie de Malte.

M. le bailli des Barres, président et fondateur de celle de Malte; M. Amic, médecin du roi, à Brest, orateur pour le développement de la doctrine du magnétisme animal; Mgr. l'Ambini, évêque de Malte; M. le bailli Despennes; M. le bailli de Frisari; M. le bailli de Lores; M. le commandeur de Dolomieu; M. le chevalier Desmazis; M. le baron Pizani; M. le chevalier de Guron; M. le bailli de Britto; M. le bailli de Pereyra; M. le bailli de Belmont; M. le bailli de Loras; M. le chevalier de Villages, capitaine de vaisseaux du roi; M. le chevalier de Préville, lieutenant de vaisseaux; M. le chevalier de Circourt; M. le chanoine pénitencier.

Les médecins et chirurgiens.

MM. les docteurs Biagio, Creni, Azzopardo, Bernard, Desmarco, Grech, Abela, Grillet, chirurgien.

Fait et arrêté, par la susdite Société, ledit jour, 9 mai 1785.

Le chevalier Henri Desmazis, secrétaire.

Le chevalier de Guron, secrétaire et trésorier.

Exposé de la situation de tous les malades reçus au traitement de M. le Bailli des Barres, ou traités en leurs maisons, par lui ou par M. Amic, avec un tableau des effets que le Magnétisme animal leur a fait éprouver.

Fièvre intermittente avec dissenterie à la suite de la rougeole.

Joseph d'Onofrio, fils du cocher du Grand-Maître, était resté depuis la rougeole, qu'il avait eue à un an, avec le ventre tendu très-volumineux, le teint plombé, la fièvre tous les soirs et un cours de ventre qui avait résisté aux soins de M. Médecin, Sicilien, et de M. Créni, médecin pensionné de l'Ordre; après un mois et demi de traitement, il s'est trouvé jouissant de la santé la plus parfaite. Depuis neuf à dix mois qu'il a quitté le traitement, à la moindre incommodité, il pressait sa mère de l'y amener, et dès qu'il était rétabli, il n'y voulait plus revenir.

Incommodités légères.

Son frère, encore à la mamelle, ayant eu de légères incommodités, a toujours été rétabli par deux ou trois jours de traitement.

Épaisissement des cristallins, avec taches sur la cornée transparente.

Mademoiselle Lamothe, âgée de quarante-huit ans, éprouvait depuis quatre ans un affaiblissement de la vue, qui, lorsqu'elle est venue au traitement, était au point de l'empêcher de lire à la lumière, et l'obligeait à se servir de lunettes, Messieurs Alzopardino, Zamet Grech, Ajus et Biagio, médecins de Malte, l'avaient jugée avoir un principe de goutte sereine dans un œil, et un épai-

sissement du cristallin dans l'autre. Quand elle s'est présentée, je lui ai vu les cristallins des deux yeux moins transparans que dans l'état naturel, et deux taches sur la cornée transparante.

Épaisissement des deux cristallins avec taches sur la cornée transparante.

L'épaisissement des cristallins m'a paru détruit comme la tache sur la cornée de l'œil droit. Ce qui me semble prouvé par l'aveu de la malade, et la facilité avec laquelle elle lit sans lunettes devant Messieurs les commissaires. Son amélioration étant contestée je la mettrai douteuse.

Mobilité telle que le bruit le plus léger apportait des convulsions horribles.

Rose Spiteri, de la Floriane, était âgée de vingt-quatre ans, lorsqu'elle se présenta au traitement. A peine sortiede la mamelle, elle eut des mouvemens convulsifs qui allèrent tellement en augmentant, que, depuis long-tems, on ne pouvait la mener en public, et que le bruit d'une cuillère, d'une assiette, amenaient des accès d'une violence telle que trois personnes ne pouvaient la contenir, les accès s'étaient extrêmement rapprochés, duraient souvent des nuits entières. On peut voir dans le certificat du père les moyens employés en différens tems par Messieurs Pace, Azopardino, Seychel, les médecins de Naples, Cognidi, et Zamet. L'état de cette fille est amélioré au point de passer dix, douze et quinze jours sans accès, venir de la Floriane au traitement à pied ou en calèche, ce qui fait un quart d'heure de marche, sans qu'il lui soit arrivé la plus légère convulsion, enfin elle supportait sans accès le bruit des pétards et des armes à feu.

Constipation habituelle depuis dix ans, avec douleurs de tête; écoulement continuel de larmes, par l'angle interne de l'œil gauche.

Marie Pasca éprouvait depuis dix ans une constipa-

tion habituelle qui donnait lieu à des douleurs excessives de tête, elle avait de plus un gonflement considérable dans l'angle interne de l'œil gauche, qui m'a paru causé par les larmes retenues dans le sac lacrymal, elle a été très-soulagée par le traitement, qu'elle a quitté trop tôt.

Émiplégie imparfaite avec affection très-grave de la poitrine.

Anne Xicluna, âgée de vingt-huit ans, asthmatique depuis long-tems, est venue au traitement avec une émiplégie imparfaite du côté gauche, et une palpitation considérable. Son état parut aux médecins devoir exiger la plus grande circonspection dans le traitement. Elle ne l'a suivi que quarante jours, elle est visiblementsoulagée.

Émiplégie imparfaite avec douleurs au foie et vomissemens.

Madame Rose Giouglas eut, il y a six ans, une émiplégie parfaite quelques heures après être accouchée; depuis ce tems il lui était resté dans toutes les parties du côté droit une pesanteur, et un fourmillement incommode, qui, six mois avant son entrée au traitement, avaient été augmentés par une douleur vive au foie, et un vomissement opiniâtre: quoiqu'elle soit devenue enceinte pendant la durée de son traitement, elle n'a plus eu de vomissement, et quoiqu'avec la grossesse, le sentiment de pesanteur soit revenu quelquefois, il n'a jamais approché de ce qu'elle éprouvait quand elle est venue au traitement.

Douleurs de tête accompagnées de chaleur, et de tintemens d'oreilles durant depuis vingt-huit ans.

Antoine Muscat eut, il y a vingt-huit ans, une maladie très-grave, qu'il nomme une fièvre maligne, elle lui laissa une douleur de tête habituelle accompagnée d'une chaleur incommode qui s'élevait des hypocondres, et cau-

sait un tintement d'oreille insupportable, il a été guéri dans un mois et demi de traitement. Six mois après, les mêmes douleurs ayant recommencé, il en a été délivré de même.

Suites très-graves d'obstructions au bas-ventre.

Thérèse Portelli, âgée de trente-cinq ans, malade depuis quatre, est entrée au traitement avec les symptômes suivans: perte de sommeil, appétit dépravé, respiration courte et difficile, sincopes au moindre mouvement, au moindre désagrément devenues très-fréquentes depuis un mois. Digestions mauvaises suivies de douleurs vives du bas-ventre, la couleur livide et plombée, maintenant elle digère bien, et tous les symptômes dont il est fait mention plus haut sont disparus à sa couleur près, qui, pour n'être pas entièrement remise, est cependant améliorée.

Suites d'obstructions au foie avec gravier.

M. le Chanoine Grech, sujet depuis plusieurs années à une obstruction considérable du foie, éprouvait une douleur fixe dans l'hypocondre droit, des spasmes dans la poitrine et le bas-ventre; depuis quelques tems les symptômes s'étaient agravés, et il commença alors à éprouver une douleur vive à la nuque, qui s'étendait d'une part au sommet de la tête, et de l'autre le long de l'épine dorsale et une constipation opiniâtre. Il avait tenté différens moyens de se soulager comme on peut le voir par son certificat, lorsqu'il est venu au traitement, son état est au moins devenu supportable, comme on peut s'en assurer par le même certificat, signé de M. Biagio, médecin pensionné de l'Ordre.

Obstructions au foie.

M. Biagio, ancien médecin pensionné de l'Ordre, portait depuis long-tems une douleur gravative dans la parite postérieure latérale droite vers la dernière des vraies

côtes, avec un gonflement sensible à la partie antérieure du foie. Vingt à vingt-cinq jours de traitement avaient déja considérablement ramolli toute la partie, et diminué le gonflement, comme il l'atteste ci-dessous.

M. Antoine Biagio, l'un de ses fils, prêtre conventuel et avocat de l'Ordre, ressentait depuis dix ans environ une faiblesse dans les lombes, accompagnée d'un tremblement du bras et de la jambe gauche : quarante jours de traitement ont rétabli les digestions ; tous les autres symptômes ont disparu.

Monsieur Simon Biagio, assesseur de la cour épiscopale, depuis quelques années portait une obstruction au foie qui dans le tems de la digestion lui causait une tention au côté gauche avec douleur. Deux mois de traitement l'ont entièrement rétabli.

Obstructions à la rate.

Marie Thérèse Biagio, âgée de sept ans, reste de plusieurs enfans, était depuis quelques mois, triste, haïssant le mouvement, décolorée et sans appétit. Quatre mois de traitement ont ranimé son coloris, rétabli son appétit, et rendu ses idées d'une rapidité, d'une vivacité aussi remarquables que la promptitude de ses mouvemens.

Inflammation des paupières.

La fille de Giusèpe Rollando, fourrier au régiment de Malte, âgée de cinq ans, était sujète depuis un an à une quantité considérable d'humeurs âcres qui avaient enflammé la peau du front et les paupières; différens remèdes avaient été tentés inutilement, lorsqu'on me la présenta; elle ne pouvait supporter la lumière, même dans un endroit obscur, elle en était incommodée au travers d'un mouchoir de fil, au point de crier; j'essayai d'abord les bains tièdes rafraîchissans, des boissons relâchantes et adoucissantes. La situation de l'enfant devint tellement fâcheuse que Monsieur Desbarres ne put s'em-

pêcher de l'admettre au traitement, où elle s'endormit le premier jour. Ce qu'elle ne faisait pas depuis très-long-temps, et reprit en peu de tems le repos et l'appétit. Ses yeux se trouvèrent en si bon état, que les parens crurent pouvoir la dispenser du traitement, qu'elle quitta malgré moi; j'ignore ce qu'elle est devenue.

Gonflement des glandes du cou.

Monsieur Paul Cousin eut à la suite d'une fièvre maligne un gonflement considérable des glandes du cou, et quelquefois des parotides qui avaient résisté à divers remèdes; lorsqu'il vint au traitement, il éprouva une salivation abondante, qui ne tarda pas à lui rendre l'appétit, les forces, les couleurs et la déglution facile. Il a quitté le traitement avant que je pensasse qu'il pût s'en dispenser.

Ophtalmie.

Joachino Ajus, sujet à une ophtalmie annuelle, qui, dans les mois d'octobre et de novembre, l'obligeait à se mettre à l'infirmerie et à subir un traitement, est venu pour se faire magnétiser dès qu'il a commencé à s'en ressentir, et dans peu de jours en a été délivré, sans avoir été obligé de quitter ses travaux domestiques.

Incommodités graves, suites d'obstructions du bas-ventre.

M. Natal d'Andrée éprouvait depuis douze ans différentes incommodités qu'il rapportait à l'estomac lorsque depuis quatre ans environ, il commença à être tourmenté par une quantité de vents tellement incommodes, qu'elle avait fait disparaître le sommeil, l'appétit, détruit l'embonpoint et les forces; aujourd'hui quoiqu'il ne soit pas entièrement guéri, il a recouvré l'appétit, le sommeil, la gaîté, les forces, les couleurs et l'embonpoint.

Paralysie parfaite de la main avec Dessèchement total de cette partie et de l'avant-bras.

Carmina Castiglion me fut présentée chez M. Abella, consul de Danemarck et de France. A la suite d'un gonflement du poignet, tous les muscles avaient perdu leurs corps et leur action ; la main était froide, décharnée, et obéissant en tous sens à la pesanteur. Au bout de deux heures je lui rendis la chaleur, et les artères commencèrent à battre quelques jours après. La couleur et le mouvement s'y répandirent bientôt, enfin elle s'en est servie comme de l'autre, quoique le bras n'ait pas encore le même volume. Je dois avouer ici une grande faute que j'ai à me reprocher, c'est d'avoir négligé, dans le tems où toutes les parties étaient dans le relâchement, de rétablir et retenir la main dans sa situation naturelle.

Stérilité, suite d'Obstructions.

Madame la baronne de Pisani, mariée depuis treize ans, sans avoir eu d'enfant, fut envoyée au traitement par M. le baron Azopardini, ancien médecin de l'ordre, qui l'avait reconnue obstruée ; elle était triste, sans appétit, d'une mauvaise couleur et d'une maigreur extrême. Elle a recouvré l'embonpoint, l'appétit ; est devenue enceinte, n'a pas ressenti la plus légère incommodité pendant la grossesse, et est accouchée aussi heureusement d'un garçon, qui jouit, comme la mère, qui le nourrit, de la meilleure santé.

Vertiges fréquens.

M. Poussielgues, capitaine de port, éprouvait depuis deux mois des douleurs de tête et des vertiges qui le faisaient souvent chanceler. Dans quatre mois de traitemens il s'en est trouvé absolument débarrassé.

Convulsions des muscles de la bouche.

Laurent, fils de M. Carlo Grech Combo, tomba en convulsion dès les premiers instans de sa naissance. Les

soins d'un très-bon médecin parvinrent d'abord à lui donner un peu de repos; mais les convulsions ayant reparu avec plus de force que jamais, il fut réduit à l'état que je vais rapporter. Lorsque je fus appelé pour le fils de M. Grech Combo, des convulsions occupaient principalement les muscles du cou, et leur contraction était telle, que, l'enfant ne pouvant rien avaler, on était obligé de le nourrir de lavemens, de bouillons. Dès que je portai la main sur lui, les muscles se relâchèrent, et, depuis cet instant, il commença à tetter et à reprendre de l'embonpoint; mais au bout de trois mois de traitement, les premiers efforts de la dentition s'étant fait sentir, il retomba, comme je l'avais annoncé long-tems avant, dans l'état le plus misérable. Il se rétablit un peu; mais il était encore fort mal lorsque les parens le portèrent à la campagne, malgré mes représentations. Il y mourut au bout de dix-neuf à vingt jours.

Douleur vive dans le côté droit avec Gonflement.

M. Planes, à la suite d'une vie très-sédentaire et très-appliquée, éprouva dans la région du foie une douleur extrêmement aiguë, qui se renouvelait au moindre mouvement, et l'empêchait même d'éternuer, de tousser, et souvent de respirer. Plusieurs remèdes avaient été sans succès, lorsque le traitement lui a rendu l'appétit, le sommeil et le repos, comme on le voit par son certificat.

Douleurs rhumatismales extrêmement aiguës.

M. Missue était tourmenté par des hémorroïdes lorsqu'il se fit appliquer des sangsues au sacrum. Bientôt les douleurs les plus vives se répandirent dans tout le corps; il fut cloué sur son lit avec des tourmens inexprimables. M. le Bailli des Barres se rendit chez lui, et le toucha pendant une heure devant le révérend père Badat; une sueur assez abondante en fut la suite, et le soulagement commença. M. des Barres étant retourné le lendemain, il excita la même sueur, et parvint enfin, en trois ou quatre

jours, à mettre le malade en état de venir au traitement, où il a achevé sa guérison, qui est attestée par son extérieur, et la signature du père Badat.

Tache sur la cornée transparente ; Douleur d'estomac.

Angélique Schembre, à la suite d'une ophtalmie, perdit la vue de l'œil gauche par l'épaississement de la cornée transparente. Elle vint au traitement pour être soulagée des douleurs d'estomac qui la tourmentaient depuis long-tems; j'espérais très-peu pour elle, parce qu'elle avait des chagrins domestiques; cependant elle était soulagée lorsqu'elle est devenue enceinte; alors le vomissement ayant recommencé, elle a quitté le traitement.

Suites très-graves d'Obstructions.

Mademoiselle Giovanna Cantone, lorsqu'elle est venue au traitement, avait une douleur très-vive dans la région épigastrique, avec difficulté de respirer et de fréquens évanouissemens, accidens qu'elle avait éprouvés deux ans avant, et dont les soins de M. Thei, proto-médecin, l'avait alors délivrée. Dans un mois et demi de traitement, il l'avait soulagée au point d'être sans douleurs, ou de ne ressentir que de légères incommodités de tems à autre; sa figure s'animait, quoiqu'elle fût extrêmement pâle. Lorsque le traitement ayant été fermé, j'ai cessé de la voir.

Douleurs rhumatismales très-aiguës.

Le révérend père Étienne, gardien des dominicains, était retenu sur son siége par des douleurs rhumatismales très-aiguës qui le tourmentaient depuis quinze jours, lorsque M. le bailli des Barres se rendit à son couvent, le toucha, et le mit, dès la première fois, en état de faire quelques pas. M. le Bailli des barres ayant continué à le traiter, au bout de huit jours, se trouvant parfaitement rétabli, il fut en état de venir à pied remercier M. le Bailli à son hôtel.

Douleurs spasmodiques et Vices dartreux.

M. Lombardo, écrivain du trésor, était assailli depuis plusieurs années de douleurs à l'estomac, à la tête, de faiblesses et une difficulté de respirer, qui le gênait considérablement lorsqu'il était obligé de marcher en montant, tous ces accidens, qui s'aggravaient de tems à autre, étaient accompagnés d'une éruption cutanée extrêmement âcre; après cinq mois de traitement, le sommeil est devenu moins interrompu, et les facultés digestives se sont rétablies au point de lui permettre de faire maigre en carême trois fois par semaine, comme on le voit par son certificat, signé par M. le baron Azopardino.

Détérioration de toutes les fonctions.

Lorsque madame Portugais, dont on peut voir l'histoire dans les certificats de M. le baron Azopardino et de M. le docteur Bernard, nous a été présentée, elle était réduite à la maigreur la plus affreuse, ne pouvait supporter aucun aliment : des douleurs terribles dans l'estomac et le bas-ventre, dès qu'elle avait pris le moindre liquide, l'avaient réduite à se nourrir uniquement par religion ; dans cet état malheureux, des vertiges, un sommeil agité, des accès de fièvres irréguliers l'avaient pénétrée de l'idée d'une mort prochaine. Ce ne fut pas sans craindre beaucoup cet événement que je consentis à lui donner mes soins; enfin, ils furent tellement heureux, que, dans quinze jours, elle fut en état de venir au traitement, et qu'elle est aujourd'hui rétablie au point de manger, sans la moindre incommodité, toute espèce d'alimens, de sortir deux fois le jour, et qu'elle a repris un coloris et un embonpoint que je n'aurais jamais espéré.

Obstructions.

Mademoiselle sa fille cadette, d'un teint jaune et livide, ressentant depuis plusieurs années toutes les in-

commodités qui suivent les grandes obstructions du foie, depuis quinze à vingt jours que je la traite chez madame sa mère, a déjà ressenti les effets les plus salutaires.

Fièvre quotidienne avec douleurs au foie.

Giuseppe Bilé, à la suite d'une maladie très-grave, était resté avec le ventre tendu et gonflé, la fièvre tous les soirs et une douleur dans l'hypocondre droit; sa couleur, pâle, plombée, annonçait l'état des viscères du bas-ventre. Quinze jours de traitement lui ont rendu la santé la plus parfaite et les couleurs les plus belles.

Paralysie parfaite des muscles du dos et des extenseurs des parties supérieures.

Mademoiselle Modeste Feinech, âgée de dix-huit ans, ayant eu un violent chagrin, que les Maltais appellent *digusti*, ressentit une douleur extrêmement aiguë dans l'hypocondre gauche; elle fut bientôt suivie d'un vomissement bilieux et d'une paralysie, d'abord des extérieurs des doigts, ensuite des bras et des muscles du dos. La paralysie ne s'étendit pas jusqu'aux jambes; car elle pouvait marcher, pourvu que le tronc fût soutenu, en la tenant sous les bras. Il y avait trois jours qu'elle était dans cet état, lorsque je la magnétisai; elle se roulait en jetant nuit et jour des cris affreux, se mettant en fureur contre tout ce qui l'entourait, et refusant toute espèce de boissons, parce qu'elle éprouvait des douleurs atroces jusqu'à ce qu'elle les eût vomies. Dès le troisième jour elle put supporter des alimens; et la maigreur surprenante, où elle avait passé en quatre jours du meilleur embonpoint commença à diminuer, comme la couleur jaune et livide qui s'était répandue sur toute sa peau. Au bout de huit jours je pus la mettre dans le bain, et dans trois semaines la faire venir au traitement de M. le bailli des Barres, où elle a achevé de se rétablir, aux muscles extérieurs des pouces et de l'index des deux mains près.

On remarquera que c'est la troisième fois qu'elle est

tombée dans cet état; qu'il a été aujourd'hui plus violent que jamais, et que les grands accidens ont cédé plus tôt.

Gonflement considérable à la jambe.

Monseigneur l'évêque de Malte, après plusieurs jours de douleurs à la jambe gauche, la vit s'enfler considérablement, ce qui le détermina à venir au traitement dont il est sorti parfaitement guéri.

Douleurs rhumatismales.

M. le chevalier de Sartous étant le matin à l'église, ressentit tout à coup une douleur extrêmement aiguë qui lui tenait toute la colonne vertébrale; je le touchai une demi-heure, et il fut en état de venir dîner chez M. le bailli des Barres, où on l'attendait.

Symptômes graves d'obstructions.

M. le baron de Wefeld, chambellan de l'électeur de Bavière, avait, depuis trois ans, le teint jaune, plombé, et était d'une maigreur extrême. Il avait des urines âcres et brûlantes, une respiration difficile, des crachats bilieux, le sommeil interrompu, les digestions mauvaises. Au bout de onze mois de traitement tous ces symptômes étaient disparus, et les obstructions considérablement diminuées.

Suites d'Obstructions.

M. le chevalier comte Thurn dînait chez M. le bailli de Bellemont. Lorsque j'eus l'honneur de le voir la première fois, il n'avait aucune idée du magnétisme animal. Il se plaignait d'une douleur très-aiguë à la main; je l'examinai, et trouvai l'articulation de l'index très-enflée. Après quelques instans de magnétisme, M. le Comte se plaignit d'une douleur très-piquante au coude. Je le quittai. Après-dîné, la conversation ayant été ramenée sur son état, je le touchai encore; cette fois la douleur fut telle, que M. le comte ne voulut plus être

touché. Cependant son état était devenu si fâcheux, qu'il ne pouvait faire le moindre mouvement sans des douleurs excessives. Il se détermina à venir au traitement. Il avait alors le foie assez saillant pour faire sensation par-dessus sa veste, et fixer son attention. En deux mois de traitement, les médecins qui l'avaient examiné avant, le jugèrent guéri, il n'était pas encore au point où il est aujourd'hui. Sa situation précédente et l'importance de cette cure sont attestées par la lettre de Monsieur le médecin, du chapitre de Lure.

(*La suite au numéro prochain.*)

(SUITE.)

DE LA PUISSANCE MAGNÉTIQUE DE L'OEIL,

PAR LE CHEVALIER BRICE.

§ 6.

Du magnétisme des animaux entre eux par le regard.

Après avoir traité, dans les précédens paragraphes du magnétisme qui s'exerce entre l'homme et son semblable; du magnétisme qui a lieu entre l'homme et l'animal et *vice versà*, il reste à parler ici du magnétisme qui s'opère d'animal à animal, sans attouchement et seulement par le *regard;* nous pensons que les faits suivans prouveront jusqu'à l'évidence que le magnétisme est dans la nature, et que les animaux le connaissent et le pratiquent par instinct. Ces faits ne laissent aucun doute à cet égard.

Qui ne sait que le serpent exerce dans les champs et sur les animaux dont il fait sa proie une influence magnétique telle, que le reptile ou l'oiseau qu'il convoite se sent entraîné, par une force irrésistible, jusque dans la gueule de son redoutable ennemi? Celui-ci, la tête levée et la bouche béante, dirige fixement et im-

perturbablement ses regards sur le pauvre animal, qu'il appète et qu'il magnétise; les cris, les efforts contraires, tout est inutile de la part de ce dernier. Dès que la terrible influence l'atteint, il faut que de lui-même, et cependant malgré lui, il vienne se précipiter sous la dent meurtrière qui se dispose à l'anéantir : que l'on interroge à ce sujet les habitans de la campagne, et l'on demeurera convaincu que les témoins oculaires de semblables faits existent, j'ose dire, par milliers. Je n'invoquerai ici que le témoignage de quelques-uns d'entre eux, témoignage que mes lecteurs peuvent considérer comme irrécusable. Voici les choses telles qu'elles se sont passées sous leurs yeux.

Ce qui suit est extrait du journal du professeur Silliman, et traduit du *Robertson's Magazine*, n° 14, juillet 1827, page 318 et suivantes, par M. Levasseur. La traduction que nous présentons est littérale, mais exacte, tandis que celle que l'on trouve dans la *Revue Britannique*, n° 27, septembre 1827, intitulée: *Pouvoir des serpens de charmer les animaux dont ils font leur proie*, est élégante, mais incomplète. M. *Nash* de *Williamsburgh*, ville de la province de Virginie, en Amérique, a vu le fait dont le récit se trouve inséré dans le journal du professeur Silliman.

« *Fascination des serpens.* — J'ai souvent entendu » raconter, dit M. Nash, des histoires sur le pouvoir » qu'ont les serpens de charmer les oiseaux et autres » animaux, ce que, pour le dire en passant, j'ai tou- » jours traité avec le calme du scepticisme, et ce dont » j'ai toujours nié l'existence, jusqu'à ce que j'en fusse » oculairement convaincu. L'occasion se présenta dans » le Williamsburgh, état de Massachusets (États-Unis d'A- » mérique), en juillet dernier (1826), à un mille au » sud du Temple, au bord du chemin. Comme je me » promenais sur la route, en plein midi, mon attention » fut attirée vers une haie par l'agitation et les sauts « d'un *rouge-gorge* et d'un autre oiseau (appelé en

» anglais *cat-bird*), qui, à mon approche, s'envolèrent;
» et allèrent se percher sur un jeune arbre éloigné de
» deux ou trois perches ; au même instant, un grand
» *serpent noir* éleva sa tête au dessus de la terre qui
» environnait la haie. Aussitôt je m'éloignai un peu, et
» j'allai m'asseoir sur une petite éminence. Le serpent,
» presque de suite; s'étendit de nouveau sur le sol, avec
» calme et une apparence de bonté. Les oiseaux, peu après,
» revinrent, et sautèrent à terre, près de cet animal;
» déployant d'abord leurs ailes sur l'arêne, et étendant
» leur queue, ils commencèrent à voltiger autour du
» reptile, s'en approchant de plus près à chaque pas,
» jusqu'à ce qu'ils s'arrêtassent près du serpent, qui se
» remuait souvent, ou changeait de posture, apparem-
» ment pour saisir sa proie. Ces mouvemens, comme je
» le remarquai, semblaient effrayer les oiseaux, qui s'en
» éloignaient de quelques pieds ; mais qui revenaient
» aussitôt que le reptile était en repos. Ce dernier ne
» paraissait faire tous ces mouvemens que pour ras-
» surer ses victimes, sur ce qu'il semblait être, et afin
» que ces oiseaux passassent près de sa tête, ce qu'ils
» auraient probablement bientôt exécuté, si, dans ce
» moment, un chariot, qui s'arrêta, ne fût survenu. Le
» serpent en fut effrayé, et il se traîna au travers de la
» haie dans l'herbe. Malgré cela, les oiseaux la traver-
» sèrent aussi. Ils paraissaient être charmés, à en juger
» par la manière dont ils se remuaient autour de leur
» enchanteur, puisqu'avant qu'on ne tentât de le tuer,
» les oiseaux auraient voulu pouvoir profiter eux-
» mêmes de leurs ailes pour fuir dans une forêt éloignée
» d'environ cent perches.

« Les mouvemens des oiseaux, quand ils étaient au-
» tour du serpent, semblaient être volontaires et sans
» la moindre contrainte; ils ne jetaient point de cris
» de détresse, et ne paraissaient point animés comme,
» d'après l'observation que j'en ai faite souvent, quand

» les écureuils, les éperviers, et les enfans cherchent à
» voler leur nid, ou prendre leurs petits; mais ils sem-
» blaient être entraînés par quelque attrait, et non
» forcés ou provoqués par un pouvoir quelconque. En-
» fin, j'eus la curiosité de chercher avec attention
» quelque nid, ou quelques jeunes oiseaux, dans les
» haies et les arbres des alentours, mais ce fut en vain.
» Quel est ce pouvoir *fascinant?* qu'il soit l'effet du
» *regard* ou de quelque émanation, ou l'*harmonie* de
» la vibration de la queue du serpent, ou quelque autre
» chose, c'est ce que je ne veux point essayer de déter-
» miner. Peut-être ce pouvoir est-il dû à différentes
» causes dans différentes espèces de serpens. Mais,
» quant à ce qui concerne le serpent noir, il paraît que
» ce n'est autre chose qu'une *incitation*, un charme,
» dont le serpent est doué pour se procurer sa nour-
» riture. »

« Je n'ai vu, ni pu constater qu'un seul fait, mais
» il peut mettre sur la voie, donner lieu à des recherche
» d'une haute importance, à des découvertes en phy-
» siologie. »

M. Silliman rapproche de la narration de M. Nash, un fait de même nature dont il fut témoin.

De même encore, le grand serpent américain, nommé le *stupide*, celui nommé *serpent à sonnettes*, semblent charmer, par leur approche, les *animaux* qu'ils aperçoivent et qu'ils regardent. Leur œil, leur souffle suspend leur course, et les assoupit jusqu'au moment où ils en font leur proie.

Ainsi, l'haleine du *cerf* semble attirer le *serpent*, et lui causer des étourdissemens et des vertiges.

Ainsi la *vipère*, l'œil en feu, les muscles en contraction, lance, par le *regard*, des corpuscules vénéneux sur les branches de l'arbre où le faible *rossignol* cherche un asile. Bientôt le chantre des forêts perd la voix, il entre en convulsions, il tombe, et la vipère le dévore.

M. Lemoine a connu une personne à qui on avait

assuré que les *couleuvres* charmaient les *petits oiseaux* par leur *regard ;* mais il ne pouvait le croire. Cependant, pour s'en convaincre, il fit faire une volière dans laquelle il mit des oiseaux, et au bas des couleuvres. Tout vivait en paix, lorsqu'au bout de quelque tems le maître de la volière laissa ses couleuvres sans nourriture pendant plusieurs jours, et observa sans cesse les habitans des airs. Tout à coup, son attention est attirée par le bruit que fait un chardonneret qui saute de bâton en bâton, et voltige çà et là; il en cherche la cause, et il remarque qu'une des couleuvres *regardait attentivement* le malheureux oiseau. Il tombe enfin, comme étourdi, et aussitôt le reptile s'avance pour le saisir; mais le maître assène un coup de baguette sur la tête de ce dernier, et termine ainsi cette petite scène tragique. De suite, il sépara les couleuvres des oiseaux.

M. le baron d'Hénin m'a dit avoir été temoin, dans ses terres situées aux environs d'Étampes, du fait que nous allons raconter, et il lui a été rapporté qu'on voyait très-souvent pareille chose. Dans un moment où les grenouilles faisaient *coa, coa*, ce qui n'arrive que dans les changemens de tems, il observa une quantité d'entre elles dont les têtes étaient à fleur d'eau. Puis il vit s'avancer lentement une *couleuvre*, qui entra dans le marais, et ne laissait passer que sa tête au-dessus de l'élément liquide. De suite, le reptile se mit à *fixer ses regards* sur l'une d'elles, et, peu d'instans après, le cri de la malheureuse devint plaintif et tremblottant: c'était un véritable cri de détresse et d'alarme. Elle paraissait comme privée de l'usage de ses membres pour fuir; elle était immobile et terrorifiée. Cependant la couleuvre la *regardait* toujours *fixement*, et, à chaque instant, la *grenouille* s'en approchait comme involontairement et malgré elle, jusqu'à ce qu'enfin arrivée à la portée de l'animal magnétiseur, il se jeta sur elle, et l'avala.

Le frère de M. Guérin était à la chasse avec un de ses amis, M. Joseph Jean, aux environs de Toulon, soudain

ils entendent un oiseau qui faisait *ki! ki!* avec un son prolongé, qui annonçait le malheur dont il était menacé. Aussitôt nos chasseurs cherchent d'où partaient ces cris de douleur, et ils aperçoivent un arbre sur une des branches duquel était perché un petit oiseau appelé *rouge-gorge*. Un *serpent*, dont les anneaux sinueux enveloppaient le tronc, élevait sa tête vers le ciel, et *fixait* avec une attention toute particulière, *ses regards* sur l'innocent volatile, qui battait des ailes, paraissait vouloir résister inutilement, criait et, charmé, se trouvait entraîné malgré lui dans la gueule béante du serpent prêt à le dévorer. Quelques instans de plus, et c'en était fait de l'oiseau. Les chasseurs eurent pitié de lui; ils s'approchèrent du serpent, qui ne bougeait point, et le tuèrent d'un coup de fusil. Alors le rouge-gorge, rendu à sa propre volonté, prit son essor, et s'envola.

Tous les habitans des campagnes savent que certains oiseaux de proie *magnétisent de l'œil* leurs victimes.

M. Levasseur a vu un *épervier* ou peut-être un *émouchet*, car il n'a pu m'assurer lequel des deux, qui, un matin, ayant aperçu du haut des airs un nid de *fauvettes*, se mit à tourner, et aussitôt le nid commença à s'aplatir par le haut, les petits, qui ne voyaient point encore clair, sentaient apparemment déjà l'influence malfaisante de leur ennemi. Il se tapissaient les uns sur les autres. M. Levasseur tira un coup de fusil à l'oiseau de rapine, qu'il manqua, et qui disparut. Vers le soir, il revint voir le nid; mais, hélas! il n'y trouva plus que des plumes.

L'oiseau de proie appelé dans la Touraine le *houbier*, et qui a les ailes noires, la *baudrée*, qui n'est qu'un *houbier* dégénéré, et qui a les ailes grises, magnétisent et endorment les *perdrix*, les *pigeons*, les *petits oiseaux* et les *lapins* mêmes.

Mon père a vu dans les bois de Saint-Cloud des *éperviers* et des *émouchets* endormir des *lapins*. Voici la manière dont ils s'y prennent pour les magnétiser :

Aussitôt qu'un de ces oiseaux de proie découvre, en

volant, un animal dont il désire faire sa pâture, il fixe sur lui *ses regards*, et il commence à tourner dans l'air de manière qu'il place au centre du cercle qu'il décrit le malheureux dont il veut faire sa nourriture. Ce mouvement de rotation dure long-tems, pendant cinq minutes, un quart d'heure, quelquefois plus. Ensuite l'oiseau ravisseur s'abat tout à coup et fond avec la rapidité de l'éclair sur sa victime, qu'il saisit, et qu'il met en pièces. Quant à l'animal magnétisé, du moment où il aperçoit son ennemi, il est frappé de terreur, il ne cherche point à fuir, mais il s'arrête, il le regarde fixement en silence, et il s'endort.

C'est par le même moyen, c'est par le même fluide magnétique qui émane de l'œil, que le *lévrier* arrête, au milieu des guérets, la *perdrix* agile, et lui fait oublier qu'elle a des ailes.

L'affreux *crapaud*, tapi sous le gazon, dardant par ses pores et surtout par son œil des jets de fluide magnétique, attire sa proie. C'est en vain que la *bélette* veut lui échapper elle saute d'un endroit à l'autre; et ses forces se consument en de vains efforts. Forcée de s'approcher de son ennemi, elle jette un cri plaintif, et, violemment attirée dans la gueule du reptile, elle s'y précipite, et y va trouver son tombeau.

Pour venger cette victime, *l'araignée des champs* s'élance au bout de son fil, suspendue au-dessus du *crapaud*, son influence l'étourdit, le trouble et l'endort.

Suite de l'observation recueillie à l'hôpital de la Charité.

Le 2 septembre, a eu lieu une séance qui n'a rien offert d'assez remarquable pour que nous en entretenions nos lecteurs.

La malade ne fut ensuite magnétisée que le 12 du même mois. Elle conserve l'usage de ses yeux, qu'elle a recouvré le 7 à la suite de convulsions éprouvées anté-

rieurement. Sa mutité n'est plus aussi parfaite qu'elle l'était il y a deux jours : elle peut prononcer quelques mots.

A neuf heures elle est magnétisée : le sommeil se fait long-tems attendre, enfin il se déclare. Quelques réponses sont faites avec bégaiement ; cependant la parole est évidemment plus facile. Elle ne paraît avoir aucune lucidité. Au bout de quelque tems, les symptômes d'une attaque de convulsions se manifestèrent, et des passes continues parviennent à la calmer.

Bientôt la malade parle seule avec facilité. Seulement elle s'arrête de tems en tems. « — J'aurai dans cinq jours une forte inflammation de la langue, du palais... et une infiltration des gencives, occasionée par une forte constipation.... Je ne périrai que dans une infiltration intestinale.... Ma maladie durera cinq à six mois.... Je périrai d'une.... péritonite.... J'éprouverai, après être réveillée, un violent mal de tête.... il durera jusqu'aux cinq jours prescrits; mais il y aura du soulagement de tems à autre. » — Quels sont les cinq jours dont vous voulez parler ? — Eh bien ! faut-il le répéter toujours ? — M. Fouquier ne pourra-t-il pas calmer votre mal de tête? — Oui, mais il ne pourra me guérir.... L'inflammation de ma langue suspendra l'usage de ma parole. — N'y aura-t-il pas quelque moyen de vous guérir ? — Non.

Ces prédictions ont été soutenues par la malade avec un degré de certitude très-énergique ; et quelques-unes d'entre elles, posées enmanière de question, elle a répondu plusieurs oui successifs en élevant fortement la voix, au ton d'une personne qui veut convaincre un incrédule.

Pendant ce tems, on avait fait venir une malade du n° 10, de la salle Sainte-Anne, qu'elle avait déjà vue plusieurs fois, et qui était affectée d'une hydropisie ascite. Cette malade, sans rien dire était assise près de son lit. Après être restée quelque ems en silence appuyée dessus, la somnambule a déclaré que la malade

avait de violens battemens de cœur. — Quelle malade ? — Eh bien ! celle qui est près de mon lit.... elle a un frémissement dans les genoux, et une roideur dans les jambes.... qui tient à son état.... d'infiltration.... Remarquez vous la dilatation de ses pupilles... et l'irrégularité du pouls.... l'irrégularité du vaisseau qui conduit au poumon gauche...? Elle est appuyée sur mon lit pour se soutenir.... on aurait pu la soutenir.... elle me fait sensation.... — Voulez-vous qu'elle se recule? — Qu'elle ne touche pas à mon lit.... pour la sensation, vous comprenez.... Je l'aime bien tout de même.

Tout ce que la somnambule a dit de cette malade était très-vrai, excepté l'irrégularité du pouls, qui n'a pas été constatée; si toutefois elle a voulu en parler, ce que rendrait douteux sa reprise suivante: « l'irrégularité du vaisseau qui conduit au poumon gauche. » Elle se reprenait, pour ainsi dire, elle corrigeait sa première expression.

En commençant la séance, la somnambule m'a dit que j'avais chez moi un fœtus de cinq mois. J'ai, à la vérité, un squelette de fœtus qui peut avoir à peu près cet âge (quinze à seize pouces de longueur), ce qui indique un fœtus de sept à huit mois. La somnambule ici se trouve dans l'erreur.

Dans un autre moment, elle a déclaré que le quatrième jeune homme placé près de son lit était sujet à des maux de tête. Comme celui qu'elle indiquait avec son doigt n'était pas bien précisé, je l'ai priée de me le désigner. — Eh bien ! celui qui a des taches noires sur son gilet (ce jeune homme dit n'avoir pas de maux de tête habituellement). — Quand il est en action.... vous savez.... vous comprenez.... réveillez-moi, réveillez-moi. — Pouvez-vous me dire quelle heure il est, je vous réveillerai après? — Oh ! c'est fini, vous deviez venir à cinq heures et demie, et vous êtes venu à quatre heures six minutes.... vous m'avez trompée,

c'est fini. — Dites-moi quelle heure il est à cette montre (c'était une montre à double boîte) ? — Dix heures dix minutes. — Il est dix heures trente-quatre minutes. — Vous vous trompez, dites de nouveau. — Dix heures quatorze minutes. — Vous vous trompez encore, indiquez-moi l'heure à celle-ci. — Trois heures. — Il est onze heures. — Réveillez-moi donc ... vous allez être cause que j'aurai une convulsion très-violente.

La malade est réveillée à onze heures et demie. Pendant la séance, elle a eu plusieurs fois les symptômes d'une attaque de convulsions : toujours quelques passes sont parvenues à la calmer. Dans certains momens elle parlait avec une facilité qui contrastait avec la peine qu'elle éprouvait à d'autres instans.

Elle a eu l'inflammation de gorge qu'elle avait prévue. Maintenant, mourra-t-elle dans cinq ou six mois comme elle l'a annoncé ? Nous suivrons cette malade, qui, par parenthèse, est la même que M. Georget avait déjà magnétisée, et auprès de laquelle, dans ce moment, ne sont employés que les remèdes ordinaires de la médecine. Si quelques nouvelles séances avaient lieu, si quelqu'accident remarquable survenait, nous nous ferions un devoir d'en faire part à nos lecteurs.

Paris, 11 novembre 1829.

MAXIME VERNOIS.

Nota. La malade vient d'être magnétisée de nouveau. Nous en rendrons compte dans le numéro prochain.

Craignant de nous trouver dans la nécessité de suspendre pour quelques temps, la publication de la cinquième année de ce journal, nous prions nos abonnés de ne pas nous adresser leur renouvellement d'abonnement avant un nouvel avis

LÉVI.

IMPRIMERIE DE A. HENRY,
rue Gît-le-Cœur, n° 8.

L'HERMÈS,

JOURNAL

DU MAGNÉTISME ANIMAL.

Nota. Nous nous faisons un devoir de publier littéralement le mémoire suivant, rédigé par le savant étranger qui a bien voulu nous permettre d'en enrichir notre Collection.

Quelques expériences magnétiques faites par M. Chenevix, membre des sociétés royales de Londres, d'Édimbourg et d'Irlande.

Tandis que l'Académie royale de médecine de Paris n'ose encore balbutier son rapport sur la grande question du magnétisme, qui, je ne sais pourquoi, lui fut soumise il y a tant d'années, et qu'elle n'a pas le courage de prononcer sur des faits que plusieurs de ses membres ont vus, et dont les autres peuvent être témoins quand ils le veuleut, un simple particulier a fait loin d'elle des recherches, et a obtenu quelques cures qu'il offre aujourd'hui à son attention pour l'instruire, et non dans le but de mendier son approbation. Prosélyte et observateur depuis longues années, quelquefois aussi opérateur, lorsque l'occasion se présentait, mais toujours avide d'être initié aux vérités majestueuses d'une doctrine bafouée par ceux qui l'ignorent; depuis deux ans seulement, j'ai pu me livrer à sa pratique, avec cette persévérance et cette assiduité qui, seules, donnent le droit d'en parler avec confiance.

Au printems de l'année 1828, je fis un voyage en Irlande, où le nom de magnétisme n'était connu que de quelques personnes dispersées dans le monde, et qui n'en conservaient que comme le souvenir vague d'un rêve presque oublié. Là, au centre de l'île, j'entrepris quelques cures qui furent couronnées de succès; aussitôt, le bruit de ces expérience se répandit; on accourait en foule de dix, vingt lieues à la ronde, pour être guéri de tous les maux; et l'appartement où je recevais présentait un vrai tableau nosologique. J'avais fait disposer des baquets, et employé tous les moyens imaginables pour faciliter mon travail; six, huit, dix personnes se plaçaient à la fois à ces baquets. Pendant dix mois de suite, je leur consacrai dix heures par jour; j'ai magnétisé vingt-huit personnes en une seule journée, mais je n'ai jamais dépassé ce nombre. Dans une circonstance, il m'a fallu renvoyer au lendemain cinquante-trois malades; jamais il ne m'est arrivé un accident fâcheux, pas une seule de ces convulsions si fréquentes du tems de Mesmer, quoique je soignasse plusieurs épileptiques qui eurent des paroxismes pendant l'opération, et dont en général, j'ai calmé les accès en quelques minutes. C'est ainsi que, pendant le cours de ces dix mois, j'ai magnétisé quatre cent quarante-deux individus, dont plus de soixante épileptiques ou hystériques; les autres étant scrophuleux, paralytiques, etc., et de ce nombre, une portion vraiment effrayante pour la faculté de médecine, fut guérie ou soulagée. Mais ce qui doit l'effrayer encore davantage, c'est que je ne suis pas resté long-tems seul de mon métier; peu à peu, des âmes bienveillantes essayèrent cette puissance, qui, je ne cessais de le leur répéter, est l'apanage de tous les hommes, et les plus éclairés ne furent pas les derniers à se laisser endoctriner. Bientôt je pus compter près de quatre-vingts magnétiseurs, qui s'étaient formés sous mes yeux, et qui, sans l'autorisation du collége royal de médecine, se livraient au soulagement de leurs semblables. Ne faudrait-il pas abolir les académies

si les préjugés de leur profond savoir entravaient la marche progressive d'une raison naïve? Ne faudrait-il pas résilier les diplômes, s'ils empêchaient les doctes de faire autant de bien que ceux qui ne le sont pas?

Depuis que j'ai mis quelque suite dans mes travaux magnétiques, il ne m'est jamais arrivé d'opérer sur un individu sans prendre note des effets ; tous ne présentaient pas des phénomènes intéressans : bien loin de là ; mais ce qu'un cas isolé n'offre pas une suite peut l'offrir ; et sous ce point de vue, manquer ou réussir ont un égal intérêt. Mon but, en enregistrant les expériences sans résultats sensibles, était d'établir, autant que possible, un terme moyen de susceptibilité magnétique ; de connaître combien d'individus sur cent n'étaient pas sensiblement affectés, ou l'étaient de telle ou telle façon. Ce travail, soit physiologique, soit psycologique, n'avait pas encore été entrepris, à ce que je crois, et pourtant il intéresse bien plus la philosophie, c'est-à-dire, ce que l'humanité a de plus élevé, que quelques résultats thérapeutiques, qui, quoique admirables en eux-mêmes, sont assurément la région la plus rétrécie de ce vaste domaine, dont la presque totalité est encore à explorer. Je m'occupe en ce moment de la rédaction de ce travail, d'après le plan indiqué plus haut ; et un tableau général présentera les résultats de toutes natures que j'ai obtenus sur les personnes soumises à mon action magnétique. Dans le présent Mémoire, je ne ferai que relater quelques cures prises dans le très-grand nombre de celles qui ont été complétées.

Le 13 mars 1829, Marguerite Magée, femme d'un garde-chasse, âgée de 43 ans, me fut amenée sur une charrette ; elle fut transportée dans la salle des traitemens, et placée dans un fauteuil. Je ne l'avais jamais vue ; j'ignorais la nature de son mal. Ses cris et ses gémissemens étaient tels, que j'avais peine à les supporter. Je priai les personnes qui l'accompagnaient de la poser sur un lit ; alors je m'approchai ; voulant lui relever la tête,

qui pendait de dessus le lit, et semblait être dans une position gênante; elle me pria de n'en rien faire, ajoutant que le moindre mouvement renouvellerait ses angoisses. Elle avait horriblement souffert pendant un voyage d'environ trois lieues et demie qu'elle fit pour me voir : le repos la soulageait un peu.

J'appris alors de ses amis que, depuis près de six ans, elle était attaquée d'une sciatique extrêmement douloureuse; que, depuis deux surtout, ses souffrances étaient devenues intolérables, et l'avaient privée de mouvement; que récemment le docteur P., de ma connaissance, homme très-sage et très-éclairé, lui avait conseillé de se poser encore quelques vésicatoires, mais qu'elle les craignait, après les avoir tant de fois essayés en vain; et qu'accablée, autant par les remèdes que par le mal, elle était venue à moi, pour guérir ou mourir.

Je commençai à la magnétiser sans proférer une seule parole; dans quinze secondes, elle fut profondément endormie, resta dans cet état seulement six minutes, et s'éveilla toute seule; elle releva d'elle-même sa tête toujours pendante, et la plaça sur l'oreiller; je continuai le magnétisme, et en dix secondes elle se rendormit. Après trois minutes, elle se réveilla encore une fois, et se souleva en s'appuyant sur le coude droit; elle me dit : « Je me sens extrêmement soulagée. » Je continuai à la magnétiser; mais cette fois-ci, elle resta éveillée; et trois minutes après, c'est-à-dire, dans la treizième, depuis le commencement de l'opération, la montre à la main, elle me dit : « Je ne sens plus de douleur; il me semble que je suis tout-à-fait bien : je crois que je pourrais me lever toute seule et marcher. » Je lui répondis sur-le-champ : « Essayez; levez-vous. » Elle se leva et marcha sans éprouver la moindre douleur ou difficulté; elle fit plusieurs tours dans la chambre, voulant, pour ainsi dire, mettre à l'épreuve sa nouvelle faculté, qui certes, était bien nouvelle, après avoir été perdue depuis si long-tems, sans espoir d'être recouvrée. Sa joie et sa re-

connaissance furent extrêmes; et elle s'en retourna la femme la plus heureuse du monde.

Je lui recommandai, malgré sa parfaite guérison apparente, de revenir le lendemain, afin d'en être plus certain. Elle revint en effet, et fut la première personne que je vis m'aborder en courant; elle m'assura alors n'avoir pas éprouvé la moindre attaque de sa cruelle maladie, depuis notre séparation de la veille, mais que dans l'excès de sa joie, elle avait oublié de me faire part de l'existence d'une douleur, accompagnée de roideur à la cheville du pied gauche; elle me pria d'y porter remède. Je lui reprochai son oubli, qui avait retardé sa complète guérison, et qui m'avait ravi la satisfaction de croire à l'accomplissement d'une cure comme la sienne, dans l'espace de treize minutes. Cependant, lui dis-je, elle est déjà assez belle; achevons-la maintenant. Je posai ma main sur sa cheville; en quatre minutes elle la plia, la remua, et dit: « Je ne sens plus de douleur. » Dès ce moment, plus de vestige du mal dont depuis six ans, elle était cruellement atteinte. Je l'engageai à revenir au bout de six jours; ce qu'elle fit, se portant à merveille. J'essayai de l'endormir, mais en vain; et il est à remarquer, que du moment où son état commença à s'améliorer, c'est-à-dire, à partir de la neuvième minute de son traitement, elle devint inaccessible au sommeil magnétique, quoique dans le commencement elle y fût tombée en quinze et même dix secondes. Je ne la revis que quatre mois après; sa santé était parfaite, et depuis, elle n'a pas éprouvé de rechute.

Que diront maintenant, sur ce fait, messieurs les académiciens de la rue de Poitiers? le nieront-ils? Trois témoins des plus éclairés et des plus respectables, fils, fille et petite fille d'un évêque protestant irlandais, homme éminemment éclairé, l'ont vu; et certes leur témoignagne vaut bien celui d'un académicien. Diront-ils que c'est l'effet de l'imagination, du hasard, etc.? je l'ignore; mais voici son influence sur l'esprit inculte

de simples paysans. Cinq connaissances de cette malade vinrent sur-le-champ faire traiter les maladies dont elles étaient atteintes. L'une d'elles, Anne Foster, âgée de vingt-huit ans, souffrait des écrouelles ; elle avait des ulcères aux jambes : du mercure, qu'elle avait pris sans précaution, lui avait laissé un ptyalisme continu que depuis quinze mois on ne pouvait arrêter, et qui, me dit-elle, lui faisait rendre par la bouche près de quatre pintes d'eau claire par jour. Je la magnétisai et l'endormis en un instant, et au bout de quarante-cinq minutes je la réveillai. Elle se leva, trouva ses jambes plus fortes, marcha mieux, et m'en témoigna sa satisfaction. J'appris à son mari à la magnétiser ; en leur enjoignant de revenir pour recevoir une nouvelle dose de cette puissance bienfaitrice que je venais de leur communiquer. Le 20 mars, ils revinrent. La femme se trouvait mieux ; les ulcères, soit scrophuleux, soit mercuriels, avaient meilleure apparence ; la bouche ne salivait plus tant, et l'usage de l'eau magnétisée que j'avais ordonnée dès le premier jour pour laver les plaies, gargariser et boire, avait produit le plus heureux effet. Je la revis le 25 mars, et la trouvai infiniment mieux : son mari l'avait magnétisée sans interruption depuis le premier jour, et en trois semaines sa guérison était tellement avancée, qu'en la revoyant j'eus peine à la reconnaître. Une cousine de Marguerite Magée, âgée de treize ans, avait, par suite d'une affection scrophuleuse, le genou gauche tellement entrepris, qu'elle ne pouvait le plier, ni s'appuyer dessus. En moins d'une minute je l'endormis. Au bout de trente minutes, je la réveillai ; elle marcha sans béquille, et remonta, sans assistance, sur la charrette qui l'avait amenée. En s'en retournant, elle se plaignit que les cahos la faisaient souffrir ; mais elle ajouta qu'elle sentait son genou se fortifier de plus en plus. Arrivée chez elle, distant de quatre lieues, elle sauta de sa charrette, et courut à toutes jambes dans la maison, à la joie inexprimable de tous ses parens.

J'eus aussi l'occasion d'essayer le magnétisme sur l'ivresse. Me promenant en voiture ouverte avec quelques personnes incrédules, je vis venir vers nous un homme complètement ivre : elles me proposèrent de le dégriser, me déclarant que le succès déterminerait leur conviction ; je descends de voiture, je m'approche de cet homme, et, sans lui proférer une parole, je lui fais quelques passes. Il me regarde avec étonnement ; dans deux minutes, il murmure : « *Je suis mieux ! je suis mieux !* » et ses yeux commencèrent à reprendre un air sobre ; au bout de quatre minutes il fut rendu à son état naturel, marcha droit à côté de la voiture, et nous raconta, sans balbutier, l'histoire de son ivresse. Il y a environ quinze jours qu'à Saint-Germain j'ai eu occasion de répéter pareille expérience sur un jeune homme qui avait, suivant son expression, un coup de vin. Le succès fut complet, mais seulement au bout de neuf minutes. Mon Irlandais avait bu la mauvaise eau-de-vie du pays connue sous le nom de whiskey.

Je me plais encore plus à parler des succès de ceux qui me permettent de les nommer mes élèves, que des miens, et ils doivent être plus convaincans, car tous avaient été incrédules. Un domestique d'un château du voisinage, ayant été à la chasse, le fusil creva entre ses mains et lui fit de graves blessures à deux doigts. Il fallait envoyer chercher le chirurgien à deux lieues de là, et pour appaiser les douleurs excessives du blessé, la dame du château, sa fille et son neveu le magnétisèrent alternativement. Tant que l'opération continuait, il ne souffrait pas ; du moment qu'elle cessait, la douleur se faisait de nouveau sentir ; et, ce qui est remarquable, chacun des magnétiseurs lui faisait éprouver une sensation différente ; mais toutes de bien être. Ce ne fut qu'au bout de quelques heures que l'amputation se fit. Le 20 décembre : une femme m'apporta son enfant très-malade ; je parvins à le calmer, et j'enseignai

à la mère ce qu'il fallait faire chaque jour pour le guérir.

Comme toutes ces personnes n'avaient plus d'intérêt à revenir sitôt qu'elles étaient débarrassées de leurs maux, j'avais soin de leur dire que je ne leur communiquais la puissance magnétique que pour la durée de quatre ou six jours, et qu'au bout de ce tems il fallait qu'elles revinssent près de moi pour la faire renouveler. J'ajoutais même que, si je ne mettais une dernière main à leur guérison apparente, elles rechuteraient. Par ce moyen, j'étais certain de les revoir. Au jour indiqué, cette mère me ramena son enfant, qui, en effet, faisait de rapides progrès vers la santé. « Monsieur, me dit-elle, j'ai peur d'avoir mal fait, mais je préfère vous tout avouer plutôt que de vous rien cacher. Il y a deux nuits que mon mari fut saisi d'une violente colique; voyant le bien que vous m'avez appris à faire à mon enfant, je me suis mise à faire la même chose à mon homme. Dans très-peu de tems il eut un vomissement et ensuite des évacuations par le bas. Tout cela m'effraya beaucoup; mais bientôt, il me rassura en me disant qu'il se sentait mieux, et que je l'avais guéri. Je crains maintenant d'avoir perdu le pouvoir que vous m'avez donné pour mon enfant, et je viens vous supplier de me le rendre. «Je la rassurai en louant son zèle.

J'étais très-curieux d'essayer la puissance du magnétisme sur les aliénés, quand la plus favorable occasion s'en présenta au mois d'août 1828; j'étais dans le Yorkshire, non loin d'un des plus beaux établissemens qui existent au monde, où deux cent cinquante-six malheureux, tant hommes que femmes, sont traités avec un soin vraiment paternel par M. le docteur Ellis et son épouse, où toutes les commodités de la vie leur sont facilitées par les dons volontaires d'un public charitable. On s'y croit dans un palais et entouré de gens raisonnables. Cet asile est situé près de Wakefield. Il ne me fut pas difficile d'obtenir du médecin éclairé et bénévole qui le

dirige la permission de faire quelques essais pour rendre le calme à ses infortunés hôtes. Deux hommes et huit femmes furent soumis à cette épreuve. Un des hommes était furibond : pendant dix minutes, point d'effets; puis sa tête tomba deux fois sur sa poitrine; ses yeux se fermèrent en indiquant des symptômes évidens de sommeil, lequel fut bientôt interrompu par des soubresauts, et il se réveilla frénétique comme auparavant. Deux femmes mélancoliques furent soumises à la même épreuve, mais sans effets sensibles; enfin sur les dix, deux seulement furent visiblement affectés. Celle dont la raison était le moins égarée dit que chaque fois que je passais ma main devant elle, elle *sentait la vie descendre avec elle à travers son corps.* Une fille de dix-huit ans, épileptique et folle, donna des marques de sommeil en une minute; et trois fois, pendant une demi-heure que l'épreuve dura, elle tomba dans un vrai sommeil magnétique. Une observation que firent tous les gardiens qui accompagnaient ces malades fut que, pendant la séance, ils étaient tous plus tranquilles que de coutume : le furibond même fut plus calme; et une femme, qui était ordinairement comme un mouvement perpétuel, se tint presque immobile pendant une demi-heure. Je n'ai pu passer que deux jours dans cet établissement, où ces expériences ne furent point faites avec l'espoir d'opérer une guérison en si peu de tems. Seulement, je voulais voir, autant que le permettaient les circonstances, si dans un tems et un nombre donnés, l'effet serait aussi sensible sur les aliénés que sur les personnes qui jouissent de leur pleine raison. Les essais n'ont pas été assez nombreux pour décider la question. Il paraîtrait cependant que les personnes non aliénées sont plus sensibles. Je sais qu'il y a bien à dire sur les expériences magnétiques faites dans les hôpitaux. On n'y est pas le maître des malades; de plus, mille circonstances, jusqu'au surcroît d'anxiété pour le succès d'un travail d'où dépend en partie le sort d'une grande vérité, diminuent

les chances favorables; mais j'ai trouvé parmi les sujets traités chez moi des aliénés, et c'est d'après ceux-ci que je crois l'observation confirmée. Du reste, il serait bien à désirer qu'on tentât de pareilles expériences avec suite dans les maisons de fous. Un peu de succès dédommagerait de beaucoup de peine, et la science y gagnerait, quand même l'art de guérir n'acquerrait pas un nouveau moyen. J'aurais aussi désiré être à portée d'essayer cet agent dans un des plus terribles maux qui affligent l'humanité, l'hydrophobie; mais je n'en ai pu trouver l'occasion (1).

Un soir que le docteur Ellis se plaignait de maux d'estomac : « Ayez la bonté, lui dis-je, de rester assis pendant un quart d'heure. » Je me mis aussitôt à le magnétiser. Ses yeux se remplirent de larmes, et je le vis sourire. Peu d'instans après, ses paupières se fermèrent. Au bout de quinze minutes, je lui demandai comment il se trouvait. « Je ne me suis jamais senti si *comfortable* de ma vie, me répondit il : rien ne serait plus doux que de rester toujours dans cet état. — Permettez-moi de vous demander pourquoi vous avez souri après deux minutes

---

(1). Je crois devoir répondre au désir de l'auteur de ce mémoire, en faisant connaître ici une expérience de ce genre qui, ayant été couronnée d'un succès complet, me met dans le cas de croire à l'efficacité du magnétisme directe pour la guérison de cette affreuse maladie. L'individu qui avait eu le malheur d'être mordu vint me trouver immédiatement après, je le soumis de suite à l'action magnétique, il ne tarda pas à tomber en somnambulisme : dans cet état il m'instruisit de la manière de le magnétiser; il me dit que le magnétiseur ne devait concevoir aucune crainte; que cette maladie n'était contagieuse que par la morsure, qui ne pouvait avoir lieu étant soumis à ce traitement. *Il me révéla sur l'hydrophobie diverses observations du plus haut intérêt.* Je me promets de les publier ainsi qu'un remède spécial trouvé par lui, et qu'il m'assura pouvoir suppléer complètement au traitement magnétique, pour le malheureux hydrophobe qui ne pourrait se procurer de suite un magnétiseur.

Ve Touchard.

que vous étiez là? — J'ai souri de sentir que mon incrédulité s'évaporait en un instant. — Vous avouez donc, d'après vos propres sensations, que le magnétisme n'est pas un rêve. — Je l'avoue, j'y suis obligé » Il me dit en outre que sans le bruit qui se faisait autour de lui, il aurait dormi. C'est par une semblable candeur que les hommes se font honneur. Puisse l'Académie royale de médecine l'imiter, non pas pour le magnétisme, mais pour elle-même.

Étant à Londres, le printems dernier, je fis en présence des docteurs Whymper et G. Smith, les expériences suivantes, dans l'hôpital militaire du 1er régiment des gardes. Ces messieurs firent entrer dans la chambre des sujets à leur choix. Je gardai le silence en les magnétisant. Sept hommes furent ainsi soumis à l'épreuve : un seul resta insensible ; trois dormirent ; quatre éprouvèrent des effets d'un autre genre ; un fut éveillé par des passes derrière le dos que je fis, sans qu'il pût les apercevoir; un autre fut paralysé dans tous ses membres par ma volonté, et fixé sur sa chaise. Sur deux je fis, avec un succès complet, les épreuves suivantes : je touchai une de leurs mains avec un porte-crayon d'argent, après toutefois avoir prévenu les médecins présens, et à l'insu des personnes magnétisées, que la main ainsi touchée éprouverait la sensation de froid ou de chaud suivant ma volonté. Cette expérience, variée six fois de suite sur le nommé Garand, réussit parfaitement, et cet homme éprouva exactement et sans se tromper une seule fois la sensation chaude ou froide que mon intention lui prescrivait, à son insu. Répétée plus souvent pourtant, elle manqua. Il me semble que c'est parce qu'alors la sensibilité perdit de sa justesse, ainsi qu'il en arrive à tous nos organes lorsque leur action a été trop stimulée. Si nous prenons dans la bouche deux liquides de goût différent, nous les distinguons parfaitement les premières fois : répétons l'expérience plusieurs fois de suite, nous les confondons l'un avec l'autre.

Je fis une autre épreuve, que voici : après avoir fait asseoir mes magnétisés, je leur ordonnai de lever les bras, ensuite les jambes ; je leur demandai : « Sentez-vous quelque chose dans les bras, dans les jambes ? — Non. — Je leur fermai alors les yeux, et posai sur un pied, une cuisse, ou un bras, un petit morceau de papier pesant peut-être un grain ; je plaçai toujours ce papier de manière qu'ils ne s'en aperçussent pas. Je fis de nouveau lever les jambes, les bras, en répétant toujours la même question : sentez-vous quelque chose dans les bras, dans les jambes ? et rarement ils manquaient d'éprouver plus de légèreté ou de pesanteur dans le membre sur lequel j'avais placé le papier, toujours suivant mon intention. Les effets que je voulais produire, étant annoncés d'avance aux médecins présens, ne pouvaient que les frapper par leur coïncidence exacte et constante avec ma volonté.

Ces expériences ayant réussi en présence de ces messieurs, je voulais déraciner de leur esprit jusqu'à la possibilité de collusion entre les magnétisés et moi. Je priai donc le docteur Whymper de se mettre à ma place, et de toucher, avec le porte-crayon d'argent, la main de Garand, qui était alors éveillé. Aussitôt je portai ma volonté sur cet homme, dans l'intention de le faire obéir aux suggestions tacites de M. le Docteur, qui ne me les communiqua nullement d'avance. Le résultat fut des plus satisfaisans. Ces messieurs s'empressèrent de signer une déclaration qui est publiée dans le medical and physical journal, et qui fait foi de leur entière satisfaction. En effet, il est impossible de rendre raison, par aucun principe généralement admis, des sciences physiologiques, du fait que ces deux médecins, naguère sceptiques, virent de leurs propres yeux.

J'avais surtout à cœur de faire voir dans cet établissement qu'il est au pouvoir de toute personne saine de corps et d'esprit de produire des phénomènes magnétiques. Je priai qu'on m'amenât une personne ignorant

tout-à-fait le magnétisme, pour l'instruire en leur présence. On fit entrer un sergent du régiment. Je lui expliquai la manière d'opérer; cet homme très-intelligent la saisit à l'instant, et appliqua tout de suite ses nouvelles connaissances à un malade qu'il endormit en sept minutes.

Il y a des personnes qui n'approuveraient pas des expériences dans le genre de celles faites avec le crayon, le morceau de papier, etc. et de celles qui ont pour but de paralyser les membres, ou de bouleverser les sensations des sujets soumis au magnétisme. Le domaine de ce puissant agent peut, à mon avis, être partagé en trois régions très-distinctes : dans l'une, on placerait ses forces thérapeutiques et l'art de guérir l'occuperait tout entière; dans la seconde, on relèguerait les phénomènes physiologiques, ceux qui ont rapport aux effets produits sur le système nerveux, dans son état de santé parfaite; la troisième, la plus élevée de toutes, n'admettrait que les résultats psycologiques, ceux qui regardent l'âme dans le nouveau degré d'excitation, dans lequel elle se trouve placée par une puissance inaccoutumée. Ces trois régions appartiennent également à la nature, à cette infinité qu'il est permis, qu'il est même ordonné à l'homme d'étudier autant que son intelligence limitée lui en donne le pouvoir. Négliger une de ces régions, c'est renoncer à une partie de sa vocation; guérir ses semblables est un don précieux; examiner les attributs occultes de tous les membres du corps humain est une étude plus vaste encore; s'élever jusqu'aux considérations sur l'âme, si on le peut, c'est faire de l'homme un sujet presque divin.

Tant que les expériences physiologiques et psycologiques seront guidées par une curiosité sage, philosophique et humaine, elles n'en seront pas moins légitimement du ressort du magnétiseur, qu'une fièvre ou un rhumatisme. Si le magnétiseur joue avec la sensibilité nerveuse du magnétisé; s'il fait des tentatives oiseuses sur les facultés métaphysiques; s'il cherche à ex-

citer des prévisions indignes de l'immensité de sa puissance, il dégrade sa science. Et qu'est-ce que l'homme ne peut pas dégrader? Qu'est-ce aussi qu'il ne peut pas honorer?

Je fis ensuite quelques essais dans l'hôpital de Saint-Georges, en présence de M. Brodie, et de quelques autres personnes de cet établissement; ils furent peu satisfaisans. M. Brodie est un des hommes de l'Europe, dont une science vraie, mais mal affermie, préférerait d'obtenir le suffrage. Je fus assez heureux pour endormir chez moi une jeune fille en sa présence; il convint du fait, mais il en donna une explication étrangère au magnétisme. Le sommeil pur et simple n'est pas un phénomène, qui force le spectateur à reconnaître un nouvel agent, et M. Brodie n'en vit pas d'autres. Malheureusement, ses immenses occupations ne lui permirent pas de mettre de la suite à ces essais. Je fis voir cette même fille au docteur Holland et au marquis de Lansdouwe, qui, tout en ne voyant pas la nécessité de reconnaître un nouvel agent, convinrent que sans mon action, elle ne se serait pas endormie.

Le 27 et le 28 avril, je magnétisai quelques malades au Midellesex Infirmary, mais avec peu de succès. Le 29, j'y magnétisai un enfant épileptique, qui montra bien quelques phénomènes magnétiques, sans pourtant dormir. A la fin, un tremblement survint, mais en peu de minutes, je le calmai; M. Evans - Riadore, chirurgien de cet établissement, le vit dans cet état; il n'admit aucun effet magnétique, il ajouta même que le magnétisme répugnait tellement à sa raison, qu'il ne pouvait se décider à le considérer sérieusement. Le lendemain, je magnétisai le même enfant; en six minutes, il sentit les avant-coureurs d'un accès, et fut saisi d'un grand tremblement; M. Riadore trouva même son pouls sensiblement altéré; j'augmentais mon action en la dirigeant vers la suppression de l'accès; en moins de trois minutes il fut coupé net. « Aujourd'hui, s'écria M. Riadore, j'ai

» vu quelque chose, et j'avoue que je ne m'y attendais » pas. Le magnétisme n'est pas un vain nom, et je veux » le mettre à l'épreuve dans cette institution même. » Le docteur Milligan, qui était présent, et qui avait déjà vu d'autres expériences, s'exprima avec une égale candeur. Bel exemple à imiter.

Du Midellesex-Infirmary, je fus à l'hôpital de Saint-Bartholemeu, avec M. Earle, où je magnétisai un jeune homme épileptique devenu presque pourpre par le nitrate d'argent qu'il prenait. Etant pressé, je ne le magnétisai que pendant huit minutes; point d'effets.

Une femme atteinte d'une maladie de vessie fut ensuite soumise au magnétisme; bientôt elle éprouva un tremblement intérieur. Je dis en français à M. Earle : « Ceci » est un effet magnétique. » Il sourit en signe de doute. « J'arrêterai ce tremblement. » Je l'arrêtai en effet. Il douta encore. « Je le rendrai. » Je le rendis. « Je l'ôterai » tout-à-fait. » Je l'ôtai pour ne plus revenir. M. Earle avoua que ces faits étaient extraordinaires, mais ne me parut pas croire au magnétisme. — Le troisième sujet fut une femme très-affaiblie par un long traitement. En une minute et demie, une espèce de transe hystérique survint. A la troisième minute elle revint à elle-même, tremblant pourtant toujours, ayant chaud, froid, et surtout dans ses extrémités inférieures. Je dis à M. Earle, dans une langue inconnue à la malade : « Je vais instantanément » arrêter tout cela. » En une minute elle fut calme, comme lorsqu'elle était entrée dans la chambre. Quoique excessivement sensible sous les rapports du magnétisme, cette femme ne sentit que peu le morceau de papier placé sur l'un de ses bras; mais touchée avec le crayon, dans l'intention de lui faire éprouver de la chaleur annoncée secrètement à M. Earle, elle dit d'elle-même, « que toute la chaleur de son bras était accumulée dans » ce point. » M. Earle convient du fait; mais dans la lettre qu'il m'écrivit à ce sujet pour être publiée, il dit : « Que tous les effets résultaient du mouvement mys-

» térieux de mes mains, devant une personne très-af-
» faiblie par une longue maladie, et qu'il avait sou-
» vent vu des sensations erronées avoir lieu chez des
» malades qui venaient d'être en syncope. » Je ne pus m'empêcher de lui demander s'il avait reconnu aussi que ces sensations suivissent exactement la volonté d'un spectateur ou d'un être quelconque, qui, comme dans le cas actuel, les dirigeât à son gré. L'opinion de M. Earle est de la plus grande importance sous tous les rapports; et rien n'est plus à désirer pour l'intérêt de la science, que la coopération dans la recherche de la vérité, d'un esprit aussi clairvoyant que le sien. Il lui faudrait peu d'expériences pour reconnaître l'insuffisance de la cause qu'il assigne aujourd'hui aux phénomènes dont il a reconnu l'existence. — Cette femme nous assura aussi que de sa vie elle n'avait eu ni accès d'hystérie, d'épilepsie, ni attaque de nerfs; rien enfin de ce qu'elle venait d'éprouver.

C'est à l'hôpital de Saint-Thomas, qu'en présence du docteur Elliotson, le savant traducteur de Blumenbach, je terminai ma ronde avantureuse à Londres; j'y fis un assez grand nombre d'expériences. Les résultats n'étaient pas de nature à convaincre des personnes à qui le magnétisme est étranger. Le nombre des sujets était de six; moi-même, j'ai reconnu des effets très-marqués sur cinq de ces sujets; un seul n'a point montré de sensibilité. Une fille attaquée de chorée, donna peu de signes de susceptibilité pendant l'opération; mais le lendemain, une suppression qui avait duré plusieurs mois, cessa. Une autre fille épileptique eut un accès chaque fois que je la magnétisai; je voyais clairement qu'il était causé par mon action, mais comme les accès se renouvelaient chaque fois, on ne voulut pas que je la magnétisasse davantage; je n'insistai pas. Le magnétisme est assez fort pour faire toutes les concessions que les incrédules peuvent exiger de lui. Je craignais seulement de lasser la patience et la complaisance du docteur Elliotson; mais il me dé-

clara que sa curiosité de connaître la vérité, sur un sujet tant débattu, était telle, que, tant que je ferais des expériences, il ne me quitterait pas. Voici le compte rendu par le docteur Elliotson lui-même. « Une nouvelle malade s'assit maintenant dans la chaise; elle ne montrait aucun signe de crainte, mais causait très-tranquillement avec moi. M. Chenevix, sans lui dire un seul mot, commença ses manipulations à la distance d'un demi-pied, et sans la toucher; en moins d'une minute elle dit d'une voix plaintive : « Monsieur, ne faites pas cela, » et parut très-mal à son aise. Elle dit ensuite que M. Chenevix introduisait de la faiblesse dans le corps (Drew weakness into her). Elle se plaignit d'une douleur dans l'abdomen; M. Chenevix fit des passes transversales; elle dit que la douleur était partie, Elle se plaignit alors d'une grande gêne dans la poitrine; M. Chenevix fit de même des passes transversales devant la poitrine, la douleur cessa. La douleur dans l'abdomen revint, et ensuite cessa de nouveau par les mêmes manipulations de M. Chenevix. M. Chenevix alors projeta sa main ouverte vers un des bras de la malade, sans le toucher, et lui dit de les lever tous deux. A peine pouvait-elle bouger celui qui avait été ainsi magnétisé, dans l'intention de le rendre immobile. Il fit quelques passes transversales; elle le remua dans l'instant, disant que toute espèce de raideur et de douleur était partie Il fit de même à l'autre bras, il le rendit raide ou souple à sa volonté; il lui dit alors de lever les deux pieds: elle le fit aisément. Il projeta sa main vers une jambe; l'étonnement de cette femme fut extrême, lorsqu'elle s'aperçut qu'elle ne pouvait plus la remuer; quelques passes tranversales lui rendirent ce pouvoir sur-le-champ. Il lui ferma alors les yeux avec ses doigts, et mit sur un de ses pieds un petit morceau de papier qui pouvait tout au plus peser un grain, et de manière qu'il était impossible qu'elle s'en aperçût; elle ne put plus remuer ce pied, quoique l'autre restât libre;

» il ôta le papier, et dans l'instant ce pied put agir comme
» l'autre. Elle se plaignit d'une oppression au cœur;
» M. Chenevix la lui ôta dans l'instant. — Dans toutes
» ces expériences, M. Chenevix m'avait clairement et
» nettement prévenu, dans une langue inconnue à cette
» femme, quelle était son intention chaque fois; et la
» coïncidence entre les effets produits et les intentions
» annoncées était telle, que j'en étais stupéfait. La jon-
» glerie était impossible; M. Chenevix se tourna vers
» moi, et me demanda dans une langue étrangère, si
» j'étais convaincu. J'étais vraiment honteux de dire que
» non, et je ne pouvais pas assez croire à mes sens pour
» dire oui. Je restai muet; il me demanda ensuite, tou-
» jours en langue étrangère, faut-il, pour vous satis-
» faire, ramener une douleur quelque part, ou paraly-
» ser un membre encore une fois? Je l'en priai sans
» hésiter. Il le fit à l'instant, en donnant une fois à cette
» femme, sa douleur à la poitrine, et l'enlevant de mê-
» me; et lui rendant plusieurs fois de suite les bras et
» les jambes immobiles ou mobiles, à son gré, et toujours
» les effets suivaient exactement les intentions annoncées.
» Comme la malade était très-délicate, et commençait
» à se sentir fatiguée, M. Chenevix jugea prudent de
» s'arrêter, m'assurant que des expériences de ce genre
» ne doivent être répétées qu'avec modération, et seule-
» ment par des magnétiseurs expérimentés. En ques-
» tionnant cette femme à part, après les expériences de
» M. Chenevix, elle me déclara qu'il avait ôté la faculté
» de mouvoir à tous ses membres, l'un après l'autre; et
» selon sa volonté, qu'il la lui avait rendue ensuite, que
» jamais elle n'avait rien éprouvé de semblable de sa vie;
» que quoiqu'elle n'eût pas dormi, elle en avait éprouvé
» un grand besoin; qu'elle n'avait pas eu la moindre
» peur; mais, ajouta-t-elle, j'espère ne jamais revoir cet
» homme encore, car je suis bien sûre qu'il connaît trop
» des êtres qu'il ne devrait pas connaître. » La science doit
beaucoup de reconnaissance au docteur Elliotson, pour la

persévérance qu'il a mise à suivre ces expériences; elle lui en doit encore pour le courage avec lequel il les avoua. Etant à une assemblée du collége royal de médecine de Londres, peu de jours après, on en parla chacun suivant sa fantaisie. Un homme, adroit compilateur de livres populaires, quoique médiocres, en l'entendant faire le récit de ce qu'il avait vu, lui dit : « Comment un homme comme » vous peut-il prêter son nom à des absurdités sembla- » bles? » J'ai vu ces choses, répondit le docteur Elliotson à très-haute voix, et je ne craindrai jamais de dire ce que j'ai vu. En tout, treize personnes à Londres furent témoins du sommeil magnétique ; six seulement virent d'autres effets. Le défaut de tems ne me permit pas d'espérer d'autre résultat, que de tourner l'attention de mes profonds compatriotes vers une science qu'ils ont trop négligée. Les Anglais ont la manie assez raisonnable, du reste, de ne pas vouloir marcher sans faits ; mais donnez-leur en, et ils courront à grands pas. Si l'Angleterre eût eu depuis cinq ans, la dixième partie des faits que la France possède depuis quarante, le magnétisme y aurait fait plus de progrès, et s'y serait plus affermi que dans tout le reste du globe.

Mais, dira-t-on, pourquoi ne possède-t-elle pas ces faits, puisque la voie de l'expérience est ouverte à l'Angleterre comme au reste de l'univers? Je crois pouvoir trouver dans les caractères intellectuels des trois nations anglaise, allemande et française, les causes qui ont contribué à placer le magnétisme dans l'état où il se trouve dans chacune d'elles respectivement, et à retarder ou accélérer ses progrès jusqu'à ce jour, dans ces trois parties de l'Europe.

Les Anglais, je veux dire la portion instruite et éclairée de la nation, celle chez laquelle une science doit germer, sont singulièrement éloignés d'accueillir tout ce qui ressemble à la mysticité. Les grands phénomènes de la nature, ceux qu'ils ont l'habitude d'approfondir avec tant de sagacité, sont loin de présenter un caractère de

ce genre. Il n'en est pas de même du magnétisme au premier abord; et quoique ses résultats, lorsqu'on les connaîtra mieux, nous paraîtront tout aussi simples que la chute d'une pomme, ils semblent aujourd'hui à notre ignorance être le merveilleux tout entier. Cette disposition donc, de ne pas arrêter ses pensées sur les considérations mystiques, a, dans l'occasion actuelle, détourné les Anglais du magnétisme, et leur a malheureusement dérobé une immense vérité, qui semble pourtant implorer leurs secours pour lui donner un nouvel essort.

Aux yeux des Allemands, au contraire, la mysticité est pleine de charmes; souvent elle est la Circé qui les égare, et ils se plaisent à se livrer aux séductions qu'elle leur offre en dépit de leur forte raison. Cette fois-ci, pourtant, elle les a bien servis, et un des plus vastes secrets de la nature a été mieux accueilli par eux, que par d'autres simplement, parce qu'il se présenta revêtu du costume éblouissant qui les avait souvent trompés. C'était un dédommagement que cette enchanteresse leur devait, et la philosophie s'est unie à elle pour le rendre complet.

Les Français n'ont pas pour les idées mystiques la même affection que les Allemands; ils sont loin aussi d'apprécier les faits comme les Anglais. Ce qui a de l'importance chez eux, ce sont les paroles; les discours les convainquent plus que les expériences; ils n'ont donc pas le même motif que les premiers, pour se rapprocher du magnétisme: ils n'ont pas la même répulsion que les derniers pour s'en éloigner. Depuis près de quarante ans, les cures, les phénomènes, les prévisions s'accumulent chez eux; vingt villes les ont vus; des sociétés protectrices se sont élevées du midi jusqu'au nord; les membres de leur institut, Laplace, Jussieu, Cuvier, ont publié leur croyance; leurs hommes les plus respectés, Puységur, Deleuze, ont exercé l'art pour soulager leurs semblables. Nonobstant tout cela, le magnétisme est aujourd'hui en France une affaire d'opinion, non de fait; et l'Académie

de médecine qui a vu et qui peut revoir la vérité, qui ne peut la contester et n'ose l'avouer, semble se mettre à la tête de ceux qui attendent que la mode en soit venue.

Quoique les résultats que j'ai pu faire voir à Londres, ne soient pas la millième partie de ceux qui, depuis quarante ans, des milliers de magnétiseurs, répandus dans toute la France, ont démontrés; néanmoins la curiosité y est excitée, et l'attention du public est tournée vers le magnétisme, pour n'en plus être détournée, à ce que j'espère. Plusieurs personnes qui ont vu ces expériences, ont promis de les répéter. Des médecins, établis dans les provinces, m'ont écrit pour avoir des renseignemens; et les provinces, en Angleterre, valent bien la capitale pour les lumières. Voici l'extrait d'une lettre que je viens de recevoir d'un homme de l'art, qui n'est pas très-porté à donner son appui au magnétisme. « Autant que je peux juger, d'après les opinions de ceux » qui sont les plus capables de prononcer là-dessus, » l'impression que vous avez laissée à Londres est que » vous avez trop prouvé, pour que la faculté se croie » autorisée à ne pas poursuivre vos expériences. » — La glace une fois rompue dans ce pays, les eaux deviennent navigables bien loin.

Combien ils ravalent la nature; combien ils s'estiment eux-mêmes ceux qui croient impossible ce qu'ils ne comprennent pas. Qu'est-ce donc que les hommes comprennent? De quoi connaissent-ils les causes? Lorsque Newton dit que la puissance qui lie ensemble les molécules dont l'univers est composé, était la gravitation, nous a-t-il révélé la cause qui empêche les corps célestes de s'écarter dans l'espace infini? Non. Il enseigna un mot, et ce mot a trouvé le moyen de s'introduire furtivement parmi les causes, au point qu'il n'est plus permis de le regarder autrement. Et si Newton était ainsi réduit à substituer un mot pour une cause, qui peut espérer de mettre une cause à la place d'un mot?

Que le sauvage du Missouri apprenne, pour la première fois, que la lune, qui roule dans les airs, y reste suspendue par la puissance de la gravitation; qu'elle obéit à l'influence de tous les points brillans que son œil peut distinguer dans les cieux, et d'autres encore, dont la lumière n'a pas jusqu'ici atteint notre globe; que la terre ne peut pas recevoir le choc le plus léger, sans qu'il se fasse sentir par tout le système de l'univers; que chaque grain de sable qu'il foule sous ses pieds gouverne les mouvemens des planètes aussi virtuellement que le soleil lui-même, en raison des masses et des distances. Qu'on lui dise, en même tems, qu'un être doué de sensibilité nerveuse peut, par une direction particulière de cette sensibilité, produire, chez un être semblable placé dans son voisinage, le phénomène ordinaire du sommeil, et celui, plus rare, du somnambulisme, même lucide; laquelle, de ces deux leçons, sera-t-il plus porté à croire? Ce ne sera certainement pas celle qui lui parle d'une action et d'une réaction impalpables entre des masses infinies séparées par des distances infinies. Le simple instinct voit avec justesse que tout est l'ouvrage d'une puissance infinie, ou que rien ne l'est, et ne reconnaît pas de degrés scholastiques dans le merveilleux. Il n'y a que l'arrogance savante qui dédaigne de croire ce qu'elle ne peut comprendre.

Depuis long-tems il n'y a pas eu de partisans de la vérité plus vilipendés que les magnétiseurs; jusqu'à présent, pourtant, les abus de leur art ont été peu nombreux. Mais, qu'importe, les persécutions affermissent la vérité : les persiflages ne l'affaiblissent pas. Qu'on couvre de haillons la statue de la belle Vénus, le tems les fera tomber en poussière, le marbre restera.

Il n'y a pas un membre de l'Académie royale de médecine, quelque érudit qu'il soit, qui ne pût faire autant que la femme qui a guéri son mari, lorsqu'elle croyait ne pouvoir guérir que son enfant, s'il le voulait.

Il n'aurait qu'à essayer ; et la plus petite expérience, même infructueuse, lui ferait plus d'honneur que la savante morgue qui le fourvoie. Il n'est pas au pouvoir des corporations, quelque envahissantes qu'elles soient, de comprimer aujourd'hui le magnétisme. Il y va de leur gloire, de leur intérêt même, de protéger, dans son berceau, le géant qu'elles ne peuvent étouffer; de l'attacher à elles par des bienfaits ; de l'engager, par la reconnaissance, à prêter sa puissance auxiliaire aux physiologistes et aux psycologistes, pour exploiter plus largement le vaste être humain. Si elles ne le font pas de bonne grâce, et bientôt, il leur échappera pour s'allier à des esprits plus indépendans, plus généreux ; et lorsque, malgré elles, il aura répandu ses bienfaits dans tout l'univers, ce sera en vain qu'elles voudront le rappeler dans leurs étroites enceintes.

Lettre adressée au Rédacteur de l'Hermès.

MADAME,

Si j'étais moins âgé et d'une meilleure santé, je me ferais un devoir de contribuer, par l'exercice du magnétisme animal, au soulagement de l'humanité souffrante, et je trouverais un grand plaisir à cultiver cette science si simple et si utile, malgré que ses détracteurs, détournant la vue des résultats merveilleux obtenus sous leurs yeux, nient jusqu'à l'existence du magnétisme.

Voici deux guérisons que j'ai eu le bonheur d'opérer ; si vous jugez qu'elles puissent être de quelqu'intérêt pour vos lecteurs, je vous autorise à les insérer dans votre Journal.

Dans le mois de mai dernier, je fus appelé en ma qualité de pasteur, près d'une jeune fille de treize à quatorze ans ; je la trouvai entourée de huit à dix personnes : elle était couchée sur un matelas qu'on avait mis à terre pour la commodité de ceux qui l'assistaient, lorsque les violentes convulsions dont elle était atteinte agitaient tous son corps. Je m'approchai de cette enfant, je lui posai une main sur le front, je l'y tins quelques instans, et le calme fut rétabli ; nous en fûmes convaincus par cette exclamation de la jeune malade : *que je suis soulagée !* Je la quittai : cet état de bien-être dura environ une heure, puis les convulsions reparurent, mais avec moins d'intensité : le père et la mère de cette enfant se rappelant le moyen qu'ils m'avaient vu employer, l'essayèrent, mais leur extrême affliction et leur peu d'habitude d'émettre l'agent magnétique, neutralisèrent presqu'entièrement leurs efforts.

Le jour suivant je retournai chez la petite malade ; je la trouvai dans l'état où je l'avais vue la première fois ; seulement les convulsions étaient moins fortes. J'eus recours aux mêmes procédés, j'obtins le même résultat, et cette fois la jeune fille fut guérie.

La seconde cure fut opérée sur un enfant de vingt-et-un mois, fille de l'un de mes plus proches voisins. Dans les premiers jours d'octobre dernier, vers les six heures du soir, j'entrai chez lui, je vis sa petite couchée et sans mouvement sur les genoux de sa mère : le médecin qui s'y trouvait dans ce moment me dit : *c'est une fièvre intermittente, cette enfant s'en va.* Je m'en approchai, je lui fis sur l'estomac deux passes légères ; je lui pris ensuite le bras gauche et le tins dans ma main pendant une minute environ ; seulement, alors, l'enfant leva la tête et la fièvre était diminuée des trois quarts : je lui donnai de suite de l'eau magnétisée à boire. Cette eau provoqua un vomissement de glaires

qui soulagea extrêmement la petite ; le lendemain elle était aussi gaie qu'à l'ordinaire et sa santé était parfaite.

J'ai l'honneur, etc.

BORDIER, *Curé.*

Blanzac (Charente), 24 novembre 1829.

Essai sur les Phénomènes psychologiques que le Magnétisme nous a fait observer.

PAR M. DELEUZE.

PRÉFACE.

Parmi les nombreux phénomènes qui se sont présentés dans les traitemens magnétiques, il en est qui sont hors du domaine de la nature physique, et dont la réalité démontre l'existence d'un ordre de choses étranger aux lois qui régissent l'univers matériel. Ces phénomènes ne sont point une suite nécessaire du magnétisme, car on peut magnétiser long-tems et faire beaucoup de guérisons sans en obtenir aucun; tandis qu'ils se montrent quelquefois chez des individus qui n'ont point été magnétisés. Mais le magnétisme les ayant souvent produits, et nous ayant donné le moyen de les reproduire lorsqu'ils se sont une fois manifestés, c'est à lui que nous en devons la connaissance. Je me propose d'examiner plusieurs de ces phénomènes sous le rapport de leur existence, de leur étendue, et de leurs limites: je présenterai en même tems quelques conjectures sur la manière de les concevoir et de les expliquer.

Je me suis pendant plusieurs années occupé de ces grandes questions; je les ai discutées pour fixer mes idées; mais je n'ai osé les traiter dans mes ouvrages; j'ai craint de m'exposer au ridicule en admettant des faits que rejettent des hommes dont le génie et les connaissances sont l'objet de mon admiration. Aujourd'hui,

parvenu à un âge où l'on doit se retirer du monde, et donner au repos le tems qu'on n'est pas obligé de consacrer à l'accomplissement des devoirs, je n'attache plus d'importance à ce que pourront dire de moi ceux qui n'ont jamais examiné sérieusement les phénomènes dont je vais parler. Ces phénomènes ont été vus si souvent depuis qu'on s'occupe du magnétisme, qu'il est tems de les apprécier à leur juste valeur, et d'en tirer des conséquences. Je me décide donc à publier dans ce journal quelques écrits que j'ai composés à diverses époques, pour conserver le souvenir des observations que j'avais faites, et des réflexions qu'elles m'avaient suggéré. Je dois avertir que la réunion de ces fragmens ne saurait être considérée comme un ouvrage méthodique et complet.

Le principal but de mon travail est d'offrir de nouvelles preuves de la spiritualité et de l'immortalité de l'âme, en montrant que plusieurs des facultés de l'âme humaine sont absolument étrangères aux lois que la physiologie nous a fait connaître, et que notre intelligence, en se dégageant en quelque sorte de la matière, peut avoir des notions et des idées qu'elle ne doit point aux sens extérieurs, et trouver en elle-même une puissance indépendante des organes dont elle se sert dans l'état habituel.

Si cet écrit attire l'attention de quelques philosophes qui aient vu des faits analogues à ceux qui m'ont porté à réfléchir sur ce sujet, ils traiteront mieux que moi des questions sur lesquelles je ne présente qu'un essai, et je m'applaudirai de leur en avoir fourni l'occasion. Ce que je vais dire n'est emprunté de personne. Je sais qu'on trouve des observations sur le même sujet dans des ouvrages publiés en Allemagne; mais comme je n'entends point la langue dans laquelle ils sont écrits, je n'ai pu les consulter. Si mes opinions s'accordent avec celles de quelques hommes plus éclairés que moi, ce sera une preuve que la vue des mêmes faits conduit

aux mêmes résultats. Si l'on me reproche des illusions ou des erreurs, je suis sûr du moins qu'on ne m'accusera ni de favoriser la superstition, ni de porter atteinte aux principes religieux qui nous déterminent à remplir nos devoirs, en nous assurant la récompense des sacrifices qu'ils exigent.

CHAPITRE I.

1. *Considérations générales.* — 2. *Énumération des principaux phénomènes.*

Le Magnétisme, considéré sous le point de vue médical, et sous le point de vue physiologique, nous a présenté des phénomènes dont nous n'avons pu nous rendre raison, qu'en supposant qu'il consiste dans une action du principe vital d'un individu, sur le principe vital d'un autre individu; qu'il est une émanation de nous-mêmes dirigée par la volonté. Ainsi défini, ses effets sur l'économie animale s'expliquent par l'accumulation du principe vital, sur telle ou telle partie de l'organisme, et par la direction qui lui est imprimée. Nous ne pouvons déterminer la nature de ce principe qui échappe à nos sens; mais son existence est démontrée par les faits; nous ne savons pas mieux comment nous produisons hors de nous la force par laquelle nous lançons une pierre; et dans l'ordre matériel, nous ne savons pas comment l'aimant agit sur le fer. On a nommé *fluide magnétique animal*, le principe d'action par lequel nous modifions un corps animé; comme on a nommé *fluide magnétique*, ce qui, dans l'aimant, agit sur le fer, sans prétendre toutefois que cette dénomination indique une analogie (1).

---

(1) Plusieurs écrivains étrangers, et notamment M. Passavant, ont, avec raison, substitué le nom de *magnétisme vital* à celui de *magnétisme animal*. Je désirerais que cette expression fût adoptée en France.

Quelle que soit la nature du principe qui agit, son action se manifeste de diverses manières selon les circonstances; tantôt elle donne plus d'énergie aux facultés vitales, plus d'activité aux sens, plus de délicatesse à la sensibilité; tantôt elle amène le repos, l'engourdissement, le sommeil; souvent elle lutte contre les obstacles qui s'opposent à la circulation du sang, de la lymphe, etc.; elle favorise les crises nécessaires pour établir l'équilibre et ramener la santé; quelquefois enfin, elle change l'état habituel en un état fort singulier, qu'on a nommé somnambulisme.

Dans cet état, les organes de la vie intérieure ou vie organique, se mettent en rapport avec la conscience, comme les organes de la vie extérieure ou vie de relation le sont dans l'état ordinaire. Le somnambule voit son mal; il travaille sur lui-même pour le guérir; il sent quelles sont les choses qui pourraient aider sa guérison; il calcule le tems avec précision, parce qu'il voit la marche régulière de tous ses organes. Ce sont là des phénomènes fort surprenans, et dont l'examen peut éclairer la physiologie, car ils ne sortent pas du domaine de cette science.

Mais ce même somnambulisme nous présente des phénomènes d'un autre ordre, et qui appartiennent à la psychologie; c'est-à-dre à l'étude des facultés de l'âme. Ces phénomènes nous font remarquer le développement progressif et prodigieux des facultés connues, l'apparition de facultés nouvelles, les relations établies entre les êtres sans le concours des sens dont nous faisons usage dans l'état ordinaire; la communication de la pensée et de la volonté sans aucun signe extérieur; ils nous montrent une nouvelle lumière qui, s'éveillant en nous, franchit les obstacles que sembleraient devoir lui opposer le tems et l'espace, et qui nous guide quelquefois dans un monde idéal où nous sommes exposés à des illusions, mais où nous découvrons aussi des réalités, qu'aucun autre moyen n'aurait pu nous faire apercevoir, et dont l'exis-

tence se trouve ensuite démontrée; enfin, il développe momentanément en nous des notions physiques et morales, dont l'origine nous est cachée, qui ne viennent d'aucune connaissance acquise dans l'état de veille, et qui se manifestent tout à coup, soit comme des idées innées, soit comme des inspirations.

Il est à désirer que les hommes étrangers aux sciences naturelles et physiques, et qui n'ont point l'habitude de l'observation, ainsi que ceux qu'une imagination vive dispose à l'enthousiasme, et qui se hatent d'expliquer les faits avant d'en avoir comparé un grand nombre, se bornent à étudier le magnétisme sous le premier point de vue ; ils soulageront, souvent même ils guériront leurs amis souffrans, ils feront du bien, et c'est le plus bel emploi de la vie ; ils agiront sans incertitude, sans trouble, ils seront toujours contens d'eux-mêmes, et récompensés par les résultats qu'ils auront obtenus.

Mais les phénomènes d'un ordre plus élevé doivent être un sujet d'examen et de méditation pour les philosophes, surtout à une époque où l'on n'a plus à craindre la superstition, et où il serait important de donner de nouvelles preuves de la spiritualité de l'âme, de son immortalité, de la rectitude du sentiment intérieur ou de la conscience, et de tous les principes fondamentaux qui sont la base de la religion.

Notre philosophie a fait d'immenses progrès dans la connaissance du monde physique, et la méthode expérimentale qu'elle a suivie lui a fait découvrir beaucoup de vérités, et a dissipé une foule d'erreurs. Mais l'homme est un être moral, c'est-à-dire, un être pensant, raisonnant, doué d'un sentiment intérieur, et qui est ce qu'il est indépendamment de son corps. En négligeant l'observation de ce qui appartient à l'âme, on finit par n'avoir qu'une philosophie incomplète qui rejette tout ce qui n'est pas soumis à l'observation immédiate faite par nos sens, soit directement, soit à l'aide

d'instrumens convenables; ou qui n'est pas prouvé par l'analyse mathématique ou l'analyse chimique, et l'on finit par ne plus s'occuper de ce qu'il y a de plus essentiel. On suppose bien un principe vivant, un principe sentant dans le cerveau ou dans les nerfs; mais toutes les modifications que ce principe éprouve sont regardées comme une suite nécessaire de la modification des organes. On dit que le mot facultés intellectuelles n'a aucun sens, à moins qu'on ne le fasse synonyme de facultés cérébrales. L'homme voit parce qu'il a des yeux, et l'anatomie, la chimie, et l'optique, nous apprennent comment il voit; mais l'âme n'a rien à faire : elle n'existe point comme être simple, comme principe du sentiment et de la pensée, comme centre unique d'action; elle est composée non-seulement d'un organe de la vue, de l'ouïe, de l'odorat, du goût, mais d'un organe de la mémoire, d'un organe de l'amitié, d'un organe de la musique, etc. Si tous ces organes étaient considérés comme des instrumens dont l'âme se sert, la série des observations du docteur Gall serait de la plus haute importance, et susceptible des applications les plus utiles; mais on arrive à regarder la réunion de ces instrumens comme formant seule l'homme intérieur (1).

Or, les phénomènes que nous présente le somnambulisme renversent cette théorie; ils prouvent en nous une puissance intellectuelle qui sent, conçoit et juge, et qui se sert de divers instrumens pour agir, mais qui n'en a pas moins une existence indépendante de ces instrumens, tellement qu'au besoin elle peut s'en faire d'autres, et qu'elle pourra en avoir de tout diffé-

---

(1) C'est la doctrine soutenue par M. Georget, dans sa physiologie du système nerveux, doctrine qu'il a solennellement rétractée dans son testament, en déclarant que l'observation des phénomènes du somnambulisme lui en avait démontré la fausseté. Voyez dans l'Hermès, t. 3, p. 66, le testament de M. Georget

rens et de plus parfaits lorsqu'elle sera dans une autre situation.

Ces phénomènes, qui sont très-nombreux, et que notre anatomie et notre physiologie ne peuvent expliquer, me paraissent dignes d'attention; je me propose d'examiner ceux qui sont à la fois les plus incompréhensibles et les mieux constatés, et de montrer les conséquences qui en découlent; conséquences d'autant plus importantes, qu'elles nous font mieux connaître la nature de notre âme, et qu'elles appuient sur de nouvelles bases les vérités les plus essentielles pour le bonheur des individus, et pour la morale publique.

Les principaux phénomènes hors du domaine de la physiologie sont :

1°. La faculté de recevoir des sensations sans le secours d'aucun des organes par lesquels nous les recevons dans l'état ordinaire. Ainsi les somnambules y voient les yeux fermés, dans l'obscurité la plus complète, et au travers des corps opaques.

2°. La translation des sens, ou le transport de la vue, de l'ouïe, de l'odorat et du goût, soit à l'épigastre, soit au bout des doigts, soit dans une autre partie du corps.

3°. La vue intérieure; c'est ainsi qu'on nomme la faculté qu'ont plusieurs somnambules, de voir dans l'intérieur de leur corps les parties affectées d'une maladie, de comparer l'état actuel de ces parties, avec l'état normal qu'ils ne connaissaient point antérieurement, et de découvrir ainsi la nature et la cause de leur maladie, et les moyens de rétablir l'ordre.

4°. La vue à distance, tellement qu'ils peuvent voir, à de très-grandes distances, les personnes ou les choses sur lesquelles leur attention est dirigée.

5°. La faculté de sentir la volonté et la pensée de ceux avec lesquels ils sont en rapport, quelquefois même de ceux dont ils s'occupent, tellement qu'on se fait enten-

dre à eux sans parler, et que souvent même ils devinent la pensée. Cette faculté ne s'exerce pas seulement sur les individus qui les approchent; on les a vus quelquefois décrire avec exactitude, l'état de la santé, le caractère, les projets et les dispositions morales de personnes éloignées.

6°. L'impression durable que peut produire chez eux l'influence de la volonté du magnétiseur, impression telle que, dans certains cas, elle peut modifier le caractère moral, et changer les goûts, les affections et la tournure des idées.

7°. Un phénomène analogue; savoir l'influence que l'homme, dans l'état de somnambulisme, peut exercer sur lui-même, en agissant sur son cerveau, de manière à conserver le souvenir d'une chose en oubliant toutes les autres, et à s'imprimer une volonté qui le fera renoncer à des habitudes nuisibles, et qui donnera une nouvelle direction à ses désirs et à sa conduite, sans qu'il songe à pénétrer la cause du changement qui s'est opéré en lui.

8°. La faculté de prévision, faculté absolument étrangère à toutes celles dont nous sommes doués dans l'état de veille, et inexplicable par l'extension de nos autres facultés. Cette faculté est renfermée dans certaines limites; elle ne se développe que dans certaines circonstances; elle ne se porte que sur un petit nombre d'objets; elle se montre souvent incomplète: elle peut nous induire en erreur; mais son existence est incontestable; elle tient à un principe aussi différent de ceux de nos autres perceptions, que le principe de la vision l'est de celui de l'ouïe ou de l'odorat.

9°. Enfin, la prétendue communication avec les intelligences immatérielles; je dis prétendue, parceque je la crois une illusion; mais le principe de cette illusion tient à un ordre de phénomènes absolument étrangers à ceux de l'état de veille; et ce qui est fort étonnant, c'est que l'il-

lusion sur la cause est ordinairement accompagnée de résultats positifs et de circonstances qui sont d'accord entre elles. L'homme se trouve alors dans un monde idéal que son imagination a créé, et il attribue à des êtres fantastiques la révélation de plusieurs faits réels, dont il n'aurait pu acquérir la connaissance ni par l'observation, ni par le raisonnement, ni par les combinaisons les plus étendues et les plus profondes.

Nous allons citer quelques faits pour distinguer ces neuf classes de phénomènes, pour en prouver la vérité, pour examiner les rapports qui existent entre eux, pour conjecturer à quelles causes ils appartiennent, pour déterminer les limites dans lesquelles est circonscrit ce qu'ils offrent de certain ; pour proposer des conjectures sur ce qui n'est pas encore bien prouvé ; pour établir un petit nombre de vérités utiles qui en sont la conséquence et pour détruire plusieurs erreurs, qui, à diverses époques, ont imprimé à la philosophie deux directions opposées, mais toujours également fausses et dangereuses.

Montauban, le 4 décembre 1829.

A Monsieur Deleuze, Bibliothécaire au Jardin du Roi.

Monsieur,

Dans les n°s 26 et 27 de l'Hermès, vous avez fait connaître la découverte du Magnétoscope ou Magnétomètre, ainsi que les expériences intéressantes faites, à l'aide de cet instrument, par M. Bil... et M. Lermier, ancien élève de l'école Polytechnique. J'ai répété, avec succès, chacun de leurs essais, et en cherchant par ce moyen à agrandir le cercle de nos connaissances sur l'agent magnétique,

j'ai obtenu des résultats qui prouvent d'une manière beaucoup plus convaincante l'existence d'un fluide dirigé par la volonté.

M. Lermier s'est borné à constater que la boule tenue par lui obéissait d'elle-même à l'impulsion qu'il désirait lui donner. C'était beaucoup sans doute; mais ce n'était pas assez aux yeux des incrédules. Je suis parvenu à obtenir mieux, et je vais vous soumettre mes observations sur ce sujet.

Dès que la boule, suspendue par moi au-dessus d'une pièce de monnaie posée sur le sol, a pris le mouvement circulaire dans le sens déterminé par le métal dont la pièce est formée, je prends de ma main libre l'une de celles de M. T***, qui, dès lors, par sa seule volonté, fait changer le mouvement, et imprime à la boule celui que bon lui semble, pourvu toutefois que je m'unisse d'intention au vœu *mental* de celui-ci.

Si je ne procédais ainsi, c'est-à-dire, si M. T..... pensait tout haut, je pourrais peut-être involontairement par un mouvement imperceptible des doigts, aider à celui qu'il veut imprimer, mais il est évident qu'en ce sens, je ne puis agir physiquement sur la boule, puisque j'ignore quelle est la volonté qui doit la diriger.

J'ai dit que je m'unissais à cette volonté sans la connaître, mais si, au contraire, j'ai celle de m'y opposer, alors la boule perd graduellement son mouvement, et reste immobile jusqu'à ce que je lui rende, aussi mentalement, la faculté d'agir dans le sens voulu par M T.... ; mais un fait d'autant plus remarquable qu'il ne saurait, je crois, être expliqué, c'est que ces expériences faites par moi avec M. R...., anélectrique, qui, en tenant, seul, la boule, ne peut lui imprimer aucun mouvement, donnent presque toujours les mêmes résultats qu'avec M. T... qui est fortement idioélectrique.

Puisque, par mon intermédiaire, M. R.... agit sur la boule, il semblerait qu'à mon tour je devrais d'autant plus facilement lui donner l'impulsion de la même ma-

nière, que ma force magnétique devrait par le contact être communiquée à ce dernier, mais ma volonté reste sans action sur le magnétoscope dès qu'il est entre ses mains. Quelle peut être la cause de cette anomalie, je me le demande en vain.

Si au lieu de suspendre la boule sur un métal quelconque, je l'élève au-dessus de la tête de M. T..., en me mettant en communication avec lui par le contact des mains, l'expérience réussit encore mieux; mais, faites de cette manière, elle a l'inconvénient de ne pouvoir être vue par celui au-dessus duquel elle a lieu, et comme, lorsque celui-ci est incrédule, il suppose qu'on le trompe à moins qu'il ne soit convenablement placé devant une glace, ce qui n'est pas toujours facile, il vaut mieux s'en tenir au premier procédé.

Je reproduis les mêmes faits en supprimant la pièce de monnaie, et tenant la boule suspendue au-dessus du sol, comme en tenant le fil entre le pouce de ma main droite et celui de la *même main* de tout autre individu.

Autre expérience : Lorsque tenant la boule suspendue sur ma main gauche, je lui imprime par ma volonté, un mouvement rectiligne, si M. R..., anélectrique, place le bout de l'index sur le côté de ma main opposé à la ligne que décrit le pendule, celui-ci perd son premier mouvement et se dirigeant vers le doigt de M. R...il oscille aussitôt en partant de ce conducteur. Ici la volonté joue encore un rôle principal, car la transition n'a lieu qu'autant qu'elle est désirée par M. R....

Enfin, lorsque M. T... se met en communication avec moi par l'intermédiaire de M. B..., M. T..., non contrarié par ce dernier et moi, dirige à son gré la boule qui s'arrête au contraire au gré de M. B..., intermédiaire, lorsqu'il se met en opposition avec le vœu mental de M. T..., favorisé par moi.

Mais l'état atmosphérique influe tellement sur le suc-

ces de ces essais que, le 20 novembre dernier, le thermomètre de Réaumur, marquant extérieurement un degré au-dessous de zéro, bien que la température de mes mains fut celle d'une douce chaleur, la boule qui, ordinairement, décrit avec moi un cercle dont la circonférence embrasse celle d'une pièce de cinq francs, y restait dans un état parfait d'immobilité; si je n'en aidais le mouvement par l'application de ma main libre sur mon front à l'instar d'un homme qui médite.

Je livre ces expériences à vos savantes méditations, Monsieur, et serais infiniment flatté qu'après les avoir répétées vous voulussiez bien me faire part des réflexions qu'elles vous auront suggérées.

Ces phénomènes, je le répète, me paraissant de nature à ne laisser absolument aucun doute sur l'existence d'un agent de la volonté, et obtenus avec des incrédules de *bonne foi*, ils doivent (en leur prouvant l'influence du fluide réparateur dont il ne nient les effets merveilleux que faute de les avoir étudiés) les convertir à la foi magnétique, et contribuer à détruire les préjugés qui s'opposent encore à l'adoption générale du magnétisme animal, comme moyen thérapeutique.

Si ces observations vous paraissent dignes d'intéresser les lecteurs de l'Hermès, je vous autorise, Monsieur, à les faire insérer dans cet estimable Journal.

J'ai l'honneur d'être, etc.

ACHILE DE BELOT,

Inspecteur des Domaines, à Montauban.

Lettre adressée au rédacteur de l'Hermès.

MADAME,

Depuis long-tems j'entendais parler du magnétisme

sans avoir aucune idée des résultats qu'on peut s'en promettre, et plus par curiosité que dans l'intention de l'exercer; je m'informai des moyens de produire des effets. Je vous fus adressée; je m'abonnai à votre journal; j'étudiai la doctrine qu'il contient et qu'il propage pour le soulagement de l'humanité : enfin je ne tardai pas à penser qu'un traitement bien entendu d'après ce nouveau mode de guérir, devait être très-efficace dans un grand nombre de maladies.

L'occasion de m'en convaincre ne tarda pas malheureusement à se présenter; la santé de ma mère réclama des soins; je n'hésitai pas à tenter sa guérison au moyen des procédés magnétiques. Vous voyez, Madame, combien était déjà grande ma confiance dans la méthode donnée par vous dans votre journal, puisqu'elle a pu me déterminer à l'exercer sur une tête si chère.

Ma mère, âgée de soixante-douze ans, souffrait depuis cinq années d'une douleur atroce dans le genou gauche, dont le gonflement et la presque nullité de mouvement dans l'articulation, la réduisait à être presque constamment assise. Pleine d'espérance dans le magnétisme, elle se soumit à ce traitement; mais, je vous l'avouerai, après lui avoir donné trois séances et n'avoir obtenu aucun résultat, au moins apparent, ma foi chancela, je crus ma confiance trompée; je vous fis part de mes inquiétudes, vous ranimâtes mon courage abattu, et, à la quatrième épreuve, j'obtins les effets suivans : picotemens prolongés et élancemens insupportables dans la partie douloureuse : enfin, après quinze jours de persévérance, ma mère eut une crise qui semblait devoir anéantir tout son être; j'eus encore recours à votre expérience : vous me conseillâtes, pour ma tranquillité personnelle, d'appeler un médecin magnétiseur, vous ajoutâtes que, moins timide, je pourrais soutenir la nature et l'aider à terminer favorablement l'effort, qu'aidée de l'action magnétique, elle avait commencé

pour son soulagement. Le moment était pressant, le médecin demeurait loin de chez ma mère, je pouvais ne pas le trouver chez lui; je réfléchis sur ce que vous veniez de me dire, et mon courage se ranima de nouveau. Je retournai près de ma mère, et sans m'apercevoir que j'agissais contre l'assentiment de tous ceux qui entouraient son lit, je la magnétisai de toutes les forces de mon être pendant une demi-heure; ce tems avait suffi pour faire disparaître presqu'entièrement, fièvre, douleurs, malaise général. Depuis ce jour, chaque séance a amené un mieux sensible, dont la parfaite guérison de ma mère a été l'heureux résultat.

Avant d'avoir entrepris ce traitement, j'avais été malade de coliques métalliques (je travaille le cuivre), ne connaissant alors le magnétisme que très-vaguement, j'étais bien éloigné de penser qu'il pût être un moyen de salut pour les personnes empoisonnées lorsqu'il leur est administré à tems; je me rendis à l'hospice de la Charité, j'y restai huit jours, et lorsque je retournai à mon travail, je ressentais encore de tems à autres des coliques sourdes.

Quatre mois après (alors j'avais guéri ma mère), les mêmes symptômes se manifestèrent; j'allai de suite à la consultation gratuite, où on me prescrivit de me rendre à la Charité; je me rappelai les effets que j'avais obtenus par le magnétisme; je me flattai d'y trouver du soulagement aux douleurs affreuses que j'endurais, en attendant mon entrée à l'hospice, qui, faute de place ce jour-là, ne pouvait s'effectuer que le lendemain au matin. Je me rendis chez vous, Madame; mon état vous fit pitié, et je puis certifier que c'est à vos soins magnétiques que je dus un prompt soulagement. Trois quarts d'heure de séance et cinq verres d'eau fortement magnétisée, provoquèrent un vomissement dans lequel je rendis environ un plein dé à coudre de vert de gris; cet effort de la nature suffit pour faire disparaître pres-

que totalement mes coliques, me procurer pour la nuit un sommeil tranquille, et la possibilité de reprendre le lendemain mon travail habituel.

Je vous prie, Madame, d'avoir la bonté d'insérer cette lettre dans votre journal; elle sera pour vos lecteurs une preuve convaincante de la puissance du magnétisme pour combattre les poisons (1).

Agréez, s'il vous plaît, Madame, etc.

BIZET, rue des Vieilles-Etuves, n° 3.

Suite de l'Observation recueillie à la Charité.

Le 9 novembre dernier, fut encore magnétisée la femme Leclere. Endormie en quelques instans, elle fut soumise de nouveau à une foule d'expériences qui mirent souvent, comme à l'ordinaire, sa lucidité en défaut. Néanmoins, et c'est ce qu'il y a de plus remarquable dans cette séance, c'est qu'à plusieurs reprises, et sans y avoir été sollicitée, elle prédit encore sa péri-

---

(1) Plusieurs observations m'ayant, depuis assez long-tems, fait soupçonner l'efficacité de l'action magnétique pour combattre les poisons qui ne tuent pas instantanément, je crus devoir, par humanité et par amour pour la vérité, saisir avec empressement cette occasion d'être utile; le succès, ainsi qu'on vient de le voir, ne me laissa rien à désirer. Maintenant je suis très-convaincue que l'agent magnétique et l'eau fortement magnétisée, administrée à tems aux personnes empoisonnées par des champignons, préviendraient les accidens si fréquens chaque année par l'usage de ces dangereux végétaux. Enfin, il me paraît très-probable que nous ne tarderons pas à reconnaître l'infaillibilité de ce traitement dans des cas de même nature, mais plus pressans encore par l'activité de la substance délétère, pourvu qu'on puisse l'administrer à tems.

Veuve TOUCHARD.

tonite future pour le mois de février. Elle ajouta qu'elle serait fort grave, parce qu'alors elle serait dépourvue de tous les secours nécessaires à sa position. Et cette circonstance doit fixer d'autant plus notre attention, que la malade voudrait en ce moment quitter l'hôpital, et pourrait ainsi se trouver, à l'époque prévue, dans la misère la plus complète; car elle ne possède rien. Nous tâcherons cependant de ne pas la perdre de vue.

Je ne puis, en terminant cette observation, m'empêcher de faire quelques réflexions qui sont même nécessaires à ceux qui l'auront lue : nos lecteurs n'auront pas remarqué sans surprise combien de fois cette somnambule a failli dans les jugemens qu'elle portait. Elle a pour ainsi dire toujours été *crescendo*. Mais il n'y a rien d'étonnant en cela. Il faut le dire, dès le commencement la manière dont on magnétisait la femme Leclere était tout-à-fait vicieuse : dans ce sens que peut-être quinze ou vingt personnes différentes ont essayé d'agir tour à tour sur elle. Et, cependant, l'expérience en magnétisme a démontré que si l'on voulait conserver non-seulement la lucidité d'un somnambule, mais l'augmenter encore, il était, par dessus tout, nécessaire qu'il n'ait qu'un seul magnétiseur affidé, connu. Toute action étrangère vient troubler, contrarier, détruire le bien que le magnétiseur primitif avait produit ; cette observation recueillie à la Charité, loin donc de pouvoir nuire au magnétisme, ne servira qu'à confirmer un principe, une loi de son développement et de son exécution.

MAXIME VERNOIS.

NOUS croyons faire plaisir à nos lecteurs, en insérant ici un article consacré à la défense du magnétisme animal. Extrait du tome 1er, page 235, d'un ouvrage remar-

quable, ayant pour titre *Des Mystères de la vie humaine*, 2 vol. in-8°; par M. le comte de Montlosier (1).

..... Assaillie d'inventions barbares et dénaturées, trompée dans tous ses objets, détournée dans toutes ses voies, repoussée dans toutes ses fins, il serait bien étonnant que la vie ne finît pas par s'abrutir et se dégrader. Il n'y a pas de doute que cela ne soit ainsi; et cependant, je ne sais quel vernis parvient à masquer partout ces symptômes. Les maladies pullulent, les médecins pullulent avec elles. Nos femmes qui ont conservé la faculté de concevoir, ont perdu celle d'accoucher; eh bien! il s'élève une multitude d'accoucheurs. De toutes parts la souffrance et la misère se multiplient, les hôpitaux se multiplient comme la misère. Nos chaumières sont sales et infectes; nos palais sont superbes..... .....

.....

Au milieu de cette enluminure, il n'est pas difficile de voir que l'esprit surabondant s'est affaibli. Il n'est pas difficile de se convaincre que l'esprit nécessaire s'est dégradé de même.

On a vu avec quel soin il a composé dans le principe les forces de la vie, on a vu avec quel zèle elles sont ensuite l'objet de son attention, et combien il y porte d'intelligence; pour faire connaître actuellement son nouvel état, je ne citerai, aucune maladie compliquée. Je me contenterai de rapporter un simple accident de lésion et de contusion.

Par l'effet de cet accident, un corps dur est-il venu déchirer la peau ou percer les chairs? si c'est dans l'état de nature, aussitôt il se manifestera sur l'endroit même, en qualité et en quantité suffisantes, des forces réparatrices. Une lymphe particulière envoyée de toutes parts viendra rapprocher les parties séparées, les coudre ensemble, les réunir et les restituer à l'harmonie générale; quelquefois ce sera assez d'une légère croûte pour défendre au-dehors la partie lésée, tandis qu'au-dessous la chair tendre se reformera et se fortifiera. Dans des cas plus graves, une longue et ouverte suppuration s'établira. Quelquefois même il pourra se faire un appel à

---

(1) Se trouve chez madame Lévi, libraire, rue Gît-le-Cœur, n° 4 : Prix des deux volumes, 15 francs.

toutes les puissances de la vie. Cet appel, suivi d'une fermentation intérieure, composera l'état de fièvre. Dans tous les accidens de ce genre, même soin, même science, même génie. Un appétit particulier sera peut-être dirigé vers les plantes, les substances, le régime qui sera nécessaire. Jamais d'erreur. S'il le fallait, on serait averti, même à des grandes distances du lieu précis où se trouvent et les plantes et les substances convenables.

Transportons-nous actuellement dans l'état de civilisation que je viens de dépeindre. L'esprit nécessaire se trouve tellement abruti, tellement au-dessous de celui des animaux, que dans le même exemple il ne saura plus rien, il ne fera plus rien qu'à contre-sens. Ici ce ne sera pas seulement la quantité nécessaire de matières suppuratives qui sera envoyée, ce sera au delà de ce qu'il faut; d'autres fois ce ne sera pas assez. Quelquefois ce sera un mauvais choix d'humeurs; la plaie ira mal, et ne se cicatrisera pas; ou bien elle se cicatrisera avec trop d'activité. Les chairs en se rassemblant hâtivement se boursouffleront et formeront un bourrelet pernicieux.

Il faut voir arriver alors au secours, sous l'habit de médecin, un étranger. Tout ainsi qu'à force d'art et de tems, un jeune homme de Paris peut, à l'école de natation, apprendre à nager aussi bien qu'un sauvage, à force d'art et de tems le médecin qu'on appelle aura pu parvenir de même à approcher du talent, de l'esprit nécessaire. En conséquence, le voilà auprès du malade qui l'a appelé. Ici il brûle les chairs qui se forment trop vite; là, il enfonce le bistouri dans la plaie qui se ferme trop tôt; je souppose qu'appelé pour d'autres maladies, il agira avec la même intelligence. Je veux dire qu'à force d'art et d'instruction, il pourra arriver à quelque chose qui approchera de l'art et de l'instruction naturellement propres à l'esprit nécessaire.

Cet art même et cette instruction ne le serviront pas toujours. Dans l'état de nature, les goûts, l'attrait vif du malade, sont des indications sûres, un moyen de salut. Dans un certain état de civilisation, c'est presque toujours une indication fausse; le médecin n'a pas seulement comme on le croit, à aider la nature; il faut tantôt qu'il la dirige, parce qu'elle est aveugle; tantôt qu'il la combatte, parce qu'elle est dépravée.

On voit comment l'*esprit nécessaire* tourmenté par un

esprit surabondant dégradé, finit par se dégrader lui-même.

Cependant, ce ne sera pas toujours sans résistance. On prendrait une fausse idée de l'*esprit nécessaire*, si on supposait qu'il accepte sans murmure les outrages de l'esprit surabondant. Soit lorsque celui-ci s'égarant dans ses études, se sépare de lui avec une affectation de dédain; soit lorsque le traitant avec plus de mépris encore, il ne veut s'attacher à lui que pour en faire un esclave de ses plaisirs; l'esprit nécessaire lutte contre toutes ces attaques, et les déjoue souvent avec succès.

A commencer par la science, quand tout l'échafaudage qu'on appelle de ce nom s'est une fois composé, le savant qui s'y est retranché, et qui de là pompe autant qu'il peut les hommages et les tributs, voudrait bien s'y conserver; malheureusement il y a un tel mouvement dans les esprits, que d'un instant à l'autre tout cela peut s'évanouir. Conçoit-on la douleur d'un malheureux savant, qui, après avoir employé soixante années de sa vie, à mettre dans sa tête et dans celle des autres les billevesées scholastiques péripatéticiennes, voit crouler dans un moment tout ce qu'il a amassé en ce genre? Conçoit-on la douleur d'un autre malheureux savant, qui, après s'être égaré pendant toute sa vie dans les tourbillons de l'école cartésienne, a vu tout à coup ces tourbillons se dissiper et faire place à la gravitation newtonienne? Et ceux qui, pendant toute leur vie, avaient professé le phlogistique de Maker, ou l'acide igné de M. Sage, et qui ont vu arriver tout à coup à eux l'oxigène de M. Lavoisier!

Ce ne sont pas les seuls dégoûts qu'est sujette à éprouver la science académique. Ici, un homme ordinaire, mais d'une volonté forte, s'approche d'un malade, et, par sa volonté seule, lui fait éprouver du soulagement; là, un homme du peuple est averti de la présence des métaux, ou des courans d'eau à une grande profondeur; ailleurs, des hommes travaillant à la campagne, viennent tout effrayés vous dire qu'il est tombé des pierres du ciel; ils ont vu ces pierres, ils les ont touchées.

Quand de tels faits sont rapportés, on pourrait croire qu'ils vont être reçus avec joie comme des découvertes: pas du tout, avec désespoir, comme des calamités.

« Comment! il existera une science autre que celle que
» nous sommes accoutumés de poursuivre avec nos ba-
» lances, de calculer avec nos chiffres, d'apercevoir avec

» nos lunettes! Vite que tout s'arme contre cette science » étrangère et ennemie. » Aussitôt voilà que des commissaires sont nommés. Ils ont pour instruction, moins d'examiner la science nouvelle, que de lui tendre des piéges, moins d'étudier l'ensemble des phénomènes, que de leur trouver des exceptions. On a grand soin de recueillir soit les erreurs privées, soit les exagérations populaires, pour donner un air de fable à des réalités qu'on ne pourrait contester. De cette manière, imposture, charlatanerie, effets de l'imagination; voilà le remplissage obligé et dressé d'avance, de rapports imposteurs et artificieux.

On obtient ainsi un petit triomphe : il sera de peu de durée.

Opprimée par la science ancienne qui marche sur elle avec la clameur des écoles, la faveur de la cour, quelquefois les arrêts du parlement, il faudra bien que la science nouvelle cède un moment et se retire. Mais au premier moment où la haine consentira à l'oublier, elle reparaîtra de nouveau. Persécutée sans cesse, elle reparaîtra sans cesse. Que n'a-t-on pas fait pour soutenir l'école d'Aristote, celle de Descartes, celle du phlogistique? Que n'a-t-on pas fait de siècle en siècle pour repousser la rhabdomancie, ou l'électrométrie souterraine! Il en est de même du magnétisme animal. On se souvient du tems où M. de Lavoisier, se transportant sur des lieux où on lui avait indiqué des pierres atmosphériques, et en trouvant une encore toute chaude, prononça que c'était une pierre ordinaire.

Ce n'est pas seulement dans la science, c'est bien aussi quelquefois dans les arts, que l'orgueil de l'esprit surabondant est sujet à être déjoué. Quel est le chirurgien qui ne frémit pas au seul nom de rhabilleur : combien n'a-t-on pas vu d'hommes extraordinaires qu'un don naturel, une sorte de science innée avait rendus aptes aux plus admirables travaux ?

Annonce de la suspension de l'Hermès.

Madame Ve Touchard, qui depuis quatre ans a bien voulu, dans l'intérêt de l'humanité, se charger de rédiger l'Hermès, est on ne peut plus fâchée que des circonstances impérieuses l'obligent à suspendre ce travail, au moment où la commission nommée par l'Académie

de médecine, pour l'examen du magnétisme, va faire son rapport.

Notre but principal, en publiant ce journal, ayant été la propagation du magnétisme animal, dans l'intérieur des familles, nous espérons en avoir fait sentir toute l'importance.

Aidées des personnes qui ont bien voulu nous permettre de publier leurs travaux magnétiques, nous pensons que ce recueil offrira une instruction suffisante pour guider ceux qui voudraient entreprendre de guérir par ce moyen. Nous désirons que l'élan donné à cette science de la nature soit entretenu par la publication des observations que font chaque jour le grand nombre de personnes instruites qui s'en occupent, et parmi lesquelles on remarque plusieurs médecins célèbres; de notre côté, nous promettons de remplir cette tâche que nous considérons comme obligatoire.

C'est avec un sentiment pénible que nous annonçons la suspension de la publication de l'Hermès, dont ce quarante-huitième numéro complète la quatrième année (1); peut-être plus tard pourrons-nous continuer ce Journal. Nous nous ferons un devoir d'en instruire de suite les personnes qui, en s'abonnant à l'Hermès, ont encouragé une entreprise dont elles savaient apprécier toutes les difficultés; nous saisissons cette occasion de leur en offrir un témoignage public de notre reconnaissance.

LÉVI.

---

(1) Il reste encore quelques exemplaires des quatre années de l'Hermès. On vend chaque année, séparément, au prix d'abonnement, 12 fr. Pris à Paris, chez madame Lévi, rue Gît-le-Cœur, n° 4.

TABLE

ALPHABÉTIQUE DES CHAPITRES DU 4e VOLUME DE L'HERMÈS (1829).

ACTE constitutif de la société de l'Harmonie, à Malte. 338
ANNONCE de la Suspension de l'Hermès. 408
APHTES (des), chez les enfans; procédés pour les guérir. 120
ASPHYXIE (manière de traiter l'), chez les nouveau-nés. 112

AVANTAGES et inconvéniens du magnétisme animal, par madame veuve Touchard; chapitre 6, dans lequel on trouve les divers modes de traitement, appropriés aux différentes maladies des enfans. 105
Chapitre 7. 205
AVERTISSEMENS. 72, 140, 172, 268, 300, 364.
CARREAU (du), procédés. 129
COLIQUES (des), chez les enfans; procédés pour les en guérir. 121
CONCLUSIONS de M. Vernois à M. Chardel, sur sa réplique. 290
CONSTIPATION (de la) des nouveau-nés; manière de la traiter. 118
CORRESPONDANCES magnétiques et instructives, entre MM. les docteurs Judel et Picher-Grandchamp, anciens disciples de MESMER. 238-269
COURS (du) de ventre chez les enfans; *voyez* Diarrhée. 124
CROUPE (le) procédés. 126
CROUTE (de la) laiteuse; procédés. 125
CURES opérées par les membres de la société magnétique du Cap, sous la direction de M. Amic, médecin. 81
DÉVOIEMENT (du); *voyez* Diarrhée. 124
DIARRHÉE (de la) chez les enfans. 124
DOCUMENS de l'Ordre de Malte. 333
DYSSENTERIE, son traitement. 205-206
ÉPAISSISSEMENT (de l') du mucus du nez; mode de traitement, *voyez* Rhume. 123
ERUPTIONS (des) particulières aux enfans à la mamelle. 125
ESPRIT de systèmes. — Méthode d'observation. — Rivalités; par M. Sabatier. 301
ESSAI sur les phénomènes psycologiques, que le magnétisme a fait observer; par M. Deleuze, préface. 389
— *Idem*, chapitre premier. 391
EXAMEN critique de deux brochures publiées par MM. Tollenare et Richer, à l'occasion des cures attribuées, à Nantes, à madame de Saint-Amour; par M. C. Chardel. 141
EXPÉRIENCES (quelques) magnétiques, faites par M. de Chenevix, membre des sociétés royales, de Londres, d'Édimbourg et d'Irlande. 365
EXPOSÉ de la situation de tous les malades reçus au traitement de M. le bailly Desbarres, ou traités en leurs maisons, par lui ou par M. Amic, médecin, avec un tableau des effets que le magnétisme animal leur a fait éprouver. 343
EXTRAIT de l'ouvrage intitulé les *Mystères de la Vie humaine;* par M. de Montlosier, relatif à la défense du magnétisme. 404
GUÉRISON d'une loupe, obtenue au moyen du magnétisme direct, par M. Deschamp, médecin, sur M. Droux, ancien militaire, demeurant à Assy, près Soissons. 266
HYDROCÉPHALE, procédés. 130
ICTÈRE, manière de la traiter chez les nouveau-nés. 115
INTRODUCTION aux documens de l'Ordre de Malte, par M. Pigault-Lebrun. 333
LETTRE adressée à madame Touchard, par M. Bizet, dans laquelle il lui fait ses remercîmens de l'avoir guéri d'un empoisonnement. 400

LETTRE adressée à madame Tonchard, par M. le curé Bordier, dans laquelle il relate deux cures qu'il a faites. 387
LETTRE adressée à M. Deleuze, par madame la marquise de Luker, donnant la relation de sa guérison et de celle de sa fille. 38
LETTRE adressée, à M. Deleuze, par M. Belot, sur des expériences qu'il a faites, relatives au magnétoscope. 397
LETTRE adressée à M. le comte Davaux, par M. Joly, curé de Colombey, pour le remercier de la guérison d'un de ses paroissiens. 290
LETTRE adressée à M. Mesmer, par M. Laborie, secrétaire de la société du magnétisme de Saint-Domingue, pour lui rendre compte des opérations de ladite société, et pour lui demander des instructions detaillées sur sa découverte. 75
LETTRE adressée à Mesmer, par les membres de la société de l'Harmonie de Malte. 337
LETTRE adressée à un des abonnés de l'Hermès, par un magistrat de Paris, dans laquelle il lui donne les détails d'une séance somnambulique. 329
LETTRE adressée au rédacteur de l'Hermès, par M. Sabatier, ancien élève de Saint-Sulpice, étudiant en médecine, sur les obstacles qu'apportent aux découvertes nouvelles, les savans modernes. 62
LETTRE (suite de la) de M. Aimé Paris, à M. Chapelain, médecin, relative au traitement de mademoiselle Rosalie Lefebvre. 165
LETTRE de M. le comte Chastenet de Puységur, à Mesmer, dans laquelle il lui donne les détails des efforts qu'il a faits à Saint-Domingue, pour y propager le magnétisme animal. 73
LETTRE de M. le comte Davaux, à Mesmer, en 1784, dans laquelle il donne la relation des cures qu'il a opérées à Bourbonne-les-Bains. 282
LETTRE de M. Guérard, dans laquelle il rend compte de la guérison de MM. C*** et Binkowski, par une femme Valaque. 96
LETTRE de M. Laforgue, chef de bataillon, retiré à Pau, adressée à M. Deleuze; cette lettre contient la relation de plusieurs cures. 217
LETTRE de M. Leblanc, chirurgien-major du régiment de La Fère, à M. le comte de Moreton-Chabrillant, dans laquelle il donne la relation de la cure de mademoiselle Oberlin, de Weissembourg. 310
LETTRE de M. Le Semelier, capitaine, à M. le comte de Chabrillant, dans laquelle il relate la guérison d'une cécité. 315
LETTRE et mémoires adressés au rédacteur de l'Hermès, par M. Lans, sur les cures opérées à Delft, par M. Vanderlec. 29
LIENTERIE, *voyez* Dyssenterie. 206
LISTE de la société de l'Harmonie de Malte. 342
MAGNÉTISME (du) des animaux entre eux, par le regard; par M. le chevalier Brice. — Paragraphe VI. 355
MENSTRUES, rétablies par le magnétisme; par M. D. de la Ponneraye. 299

NOTE de madame Touchard, relative à la guérison de la rage, opérée par le magnétisme. 374
OBSERVATIONS recueillies à l'hôpital de la Charité, sur la nommée Petronille, somnambule de M. Sebire, élève en médecine, par M. Maxime Vernois. 319-361-403
OBSERVATIONS sur le magnétisme, faites par M. Varnier, et communiquées par ce médecin à la société magnétique, en 1786. 5
OPINION de M. George Cuvier, sur le magnétisme émise en l'an 8, dans son anatomie comparée, tome 2, page 117. 332
PETITE VÉROLE, *voyez* Variole. 216
POST SCRIPTUM, relatifs à l'opération de cancer, de madame Plantin. 172
PROJET d'un traitement magnétique, à établir à Malte, soumis au grand-maître de l'Ordre, par M. le bailli de Loras. 335
PUISSANCE (suite de la) magnétique de l'*œil*; par M. Bricé, § 5. 153
— Paragraphe 6. 355
RACHITIS (du); procédés. 127
RAPPORT fait à l'Académie de médecine, dans la séance du 16 avril 1829; par M. le docteur Jules Cloquet, d'une opération qu'il a faite d'un cancer au sein droit, pendant le sommeil magnétique produit par M. le docteur Chapelain, sur madame Plantin. 132
RELATION de la guérison d'une épileptique de naissance; par mademoiselle Victoire. 134
RÉPONSE à l'article de M. Chardel, sur l'explication du sommeil et des rêves, insérée dans le 18e cahier de l'Hermès, août 1827; par M. Maxime Vernois. 225
RÉPONSE à M. Vernois, sur la critique par lui insérée dans l'Hermès du mois de juillet 1829, d'une explication du sommeil et des rêves, donnée par M. Chardel. 259
RHUME de cerveau chez les enfans, *voyez* Épaississement du mucus. 123
SCARLATINE (de la) chez les enfans; procédés. 212
TEIGNE (de la) chez les enfans; procédés. 126
TRAITEMENT (suite du) de madame Gérôme; par madame duchesse de BOURBON. 41
TRAITEMENT magnétique de madame Plantin, rédigé d'après les notes de M. Chapelain, son magnétiseur; de madame Lagandré, sa fille; de madame Granier, sa parente; et les rapports insérés dans les journaux, intitulés le Globe et Archives de médecine, par M. Pigault-Lebrun. 173
TRAITEMENT d'une hydropisie ascite, sur un enfant de huit ans; par M. Foissac, médecin. 297
TUMEURS du cuir chevelu; manière de les traiter chez les nouveau-nés. 114
VARIOLE, sa cure. 216
VOMISSEMENT (du) chez les enfans; mode de le traiter. 123
VOYAGE d'une somnambule de Saint-Quentin à Paris; expérience faite par M. Pigault-Lebrun, en 1817. 98

FIN DE LA QUATRIÈME ANNÉE.

IMPRIMERIE DE A. HENRY,
rue Gît-le-Cœur, n° 8.